Notes du mont Royal

WWW.NOTESDUMONTROYAL.COM

Cette œuvre est hébergée sur «*Notes du mont Royal*» dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

SOURCE DES IMAGES

Google Livres

BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE

Dr GEORGE MONTANDON
PROFESSEUR D'ETHNOLOGIE A L'ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

LA CIVILISATION AÏNOU

ET LES CULTURES ARCTIQUES

PAYOT, PARIS

LA CIVILISATION AÏNOU
ET LES CULTURES ARCTIQUES

DU MÊME AUTEUR (PRINCIPALES PUBLICATIONS)

1913. *Au pays Ghimirra. Récit de mon voyage à travers le Massif éthiopien (1909-1911).* Paris, Challamel. (Epuisé).
1919. *La Généalogie des instruments de musique et les Cycles de civilisation.* Genève, Musée ethnographique.
1919. *La station moustérienne et antéwurmienne de Cotencher,* dans ARCHIVES SUISSES D'ANTHROPOLOGIE GÉNÉRALE, t. 3.
1923. *Abyssinie : L'esclavage et les sphères d'influence* (avec une lettre de Lord Curzon à l'auteur), dans MERCURE DE FRANCE 1er novembre.
1923. *Gravures et peintures rupestres des Indiens du Cataract Canyon (Arizona),* dans L'ANTHROPOLOGIE, t. 33.
1926. *Craniologie paléosibérienne (Néolithiques, Mongoloïdes, Tchouktchi, Eskimo, Aléoutes, Kamtchadales, Aïnou, Ghiliak, Négroïdes du Nord),* ibidem, t. 36.
1927. *Aïnou, Japonais, Bouriates,* ibidem, t. 37.
1927. *Une descente chez les Havazoupaï du Cataract Canyon,* JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ DES AMÉRICANISTES DE PARIS, nouv. série, t. 19.
1927. *Au pays des Aïnou. Exploration anthropologique.* Paris, Masson.
1927. *Chez les Bouriates de la Transbaïkalie,* dans REVUE D'ETHNOGRAPHIE ET DES TRADITIONS POPULAIRES, 8e année.
1928-1936. Collaboration à l'ENCICLOPEDIA ITALIANA : *Ainu, Arco, Armi, Arpone, Ascia, Bumerang, Buriati, Caccia, Caiak, Camciatka, Carro e carrozza, Ceramica, Cerboltana, Ciukci, Civiltà, Clava, Corazza, Coriachi, Cranio trofeo, Culturali cicli, Esogamia, Filatura, Ghiliaki, Goldi, Guerra, Hamy, Illuminazione, Industria, Intrecciatura, Jenisseiani, Jukaghiri, Lapponi, Lazo, Letourneau, Madagascar, Martello, Maschere, Metallurgia, Mocassino, Moneta, Nave, Orochi, Ostiacchi, Parrucha, Pemmican, Penisiere, Pesca, Pettinatura, Pigmei, Pipa, Poncho, Scalp, Scarpa di neve, Scudo, Slitta, Strumenti musicali, Tapa, Tessitura e telaio, Tornio, Trasporto, Utensili e macchine, Vesti e ornamenti, Zappa.*
1928. *L'ologenèse humaine.* Paris, Alcan.
1929. *Une voûte cranienne aïnou surbaissée,* dans L'ANTHROPOLOGIE, t. 39.
1929. *Découverte d'un singe d'apparence anthropoïde en Amérique du Sud,* dans JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ DES AMÉRICANISTES DE PARIS, nouv. série, t. 21.
1930. *Précisions relatives au grand singe de l'Amérique du Sud,* dans ARCHIVIO ZOOLOGIO ITALIANO, t. 14/15.
1930. *Instruments néolithiques et poteries de la région de Vladivostok, comparés aux objets similaires de Suisse,* dans ARCHIVES SUISSES D'ANTHROPOLOGIE GÉNÉRALE, t. 5.
1930. *Création, Evolution, Transformisme,* LA REVUE MONDIALE, 1er février.
1931. *Du nouveau dans l'ascendance de l'Homme,* dans MERCURE DE FRANCE, 1er février.
1931. *L'ologénèse culturelle et la place de la culture aïnou,* dans L'ETHNOGRAPHIE, nouv. série, n° 23.
1932. *Georges Hervé,* dans REVUE ANTHROPOLOGIQUE, t. 42.
1933. *Race et constitution,* ibidem, t. 43.
1933. *La Race. Les Races. Mise au point d'ethnologie somatique,* Paris, Payot.
1934. *La relation du climat à la morphologie nasale,* dans REVUE ANTHROPOLOGIQUE, t. 44.
1934. *L'ologénèse culturelle. Traité d'ethnologie cyclo-culturelle et d'ergologie systématique,* Paris, Payot.
1935. *Le concept de race,* dans SCIENTIA, septembre.
1935. *L'ethnie française,* Paris, Payot.
1935. *Le squelette du professeur Papillault,* dans BULLETINS ET MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS, 8e série, t. 6.
1935. *Le nombre des types raciaux actuels parmi les Europoïdes d'Europe et leur diagnostic différentiel,* dans Congrès d'Anthropologie de Bruxelles 1935, et dans S. A. S. (Bologne), t. 2.
1936. *Les crânes cromagnoïdes de la Biscordine,* dans REVUE ANTHROPOLOGIQUE, t. 46.
1936. *Revue d'ethnologie,* dans REVUE GÉNÉRALE DES SCIENCES, 15/31 août.

BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE

Dr GEORGE MONTANDON

PROFESSEUR D'ETHNOLOGIE A L'ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

LA CIVILISATION AÏNOU
ET LES CULTURES ARCTIQUES

Avec 10 cartes et 112 figures dans le texte
et 48 planches hors-texte.

PAYOT, PARIS
106, Boulevard St-Germain

1937

Tous droits réservés

Museum
GN
630
.A2
M76

La gravure de la couverture est la reproduction du Buste-type de l'Aïnou au Field Museum de Chicago, modelé par Mme Malvina HOFFMAN d'après une photographie et les indications du professeur George MONTANDON.

Premier tirage, janvier 1937.

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

Copyright 1937, by Payot, Paris.

Museum
Anthropology
Harv. - Fr.
4 - 4 - 38
35824

INTRODUCTION

Notre ouvrage *Au pays des Aïnou, Exploration anthropo-ogique* [1], qui réunissait les résultats somatiques de notre investigation, en 1919, chez les Aïnou de l'île de Hokkaido dans le Nord du Japon, faisait prévoir qu'il serait suivi d'un autre volume, consacré à l'étude de la civilisation de ce peuple. Cette étude de « culturologie », basée sur nos observations ergologiques et complétée par ce qu'on sait aujourd'hui de la sociologie et de l'animologie des Aïnou, forme la Première Partie de cet ouvrage-ci. Mais il nous a paru adéquat au but que doit se proposer, si possible, tout ouvrage de cet ordre, de situer dans son cadre le tableau qu'il présente, d'ajouter donc une Seconde Partie, qui fixe la position cyclo-culturelle de la civilisation aïnou, puis montre la vraie valeur des différents faciès du grand cycle culturel arctique et assigne à ces faciès leurs places respectives — qui précise en un mot la conception que l'on doit se faire du cycle arctique dans son ensemble et par rapport aux autres cycles culturels.

Les objets que nous avons rapportés des villages aïnou visités, et qui sont ici figurés, se trouvent actuellement déposés au Trocadéro, A notre départ de Hokkaido, le Rév. BATCHELOR déclara que notre collection était une des plus importantes qu'il eût vu quitter l'île; comme cette collection nous paraissait extrêmement modeste, cela prouve que d'autres récoltes ne furent pas beaucoup plus fruc-

1. In-8, VIII-242 p., 115 fig., 4 graph., 3 cartes, plus 49 planches hors-texte, Paris, Masson, 1927.

tueuses; il se peut, cependant, que des missions ultérieures, en particulier américaines, aient fait de plus amples moissons.

La Carte 1 (p. 9) indique la situation des six villages aïnou visités, dont trois (Horobetsu, Shiraoi, Shadai) étaient des villages côtiers, de pêcheurs, les trois autres (Nina, Piratori, Nieptani) des villages de la montagne, villages autrefois de chasseurs, aujourd'hui principalement d'agriculteurs. Tous les objets rapportés de ces six villages ont été directement recueillis chez l'habitant; en dehors de ces villages, un Japonais de Mombetsu nous a cédé les quatre pointes de flèches en obsidienne de la Planche 1, et nous avons acquis à Sapporo, capitale de l'île, de seconde main, quelques rares objets; la provenance des objets est indiquée pour chacun d'entre eux.

Si l'on sait en général que les Aïnou sont un petit peuple perdu en Extrême-Orient, on ne se rend pas toujours assez compte qu'il s'agit d'un îlot de Blancs : nous y insisterons rapidement dans le chapitre relatif à la Somatologie. Démographiquement, cet îlot comprenait, vers 1920, environ 17.000 âmes, dont 15.000 dans l'île de Yézo (île des barbares, c'est-à-dire des Aïnou, pour les Japonais) ou Hokkaido selon la nomenclature japonaise moderne, moins de 1.500 dans la moitié sud de l'île de Sakhaline, Karafuto pour les Japonais, et quelques centaines dans l'île de Shikotan; en effet, les Aïnou des Kouriles ont été, en 1884, ramenés, par les soins du Gouvernement japonais, dans cette seule île de Shikotan, la plus méridionale des Kouriles, dont le chapelet est ainsi, aujourd'hui, vide d'Aïnou [1].

1. En réalité, pour les Japonais, le nom de Hokkaido s'applique à l'ancien Yézo et aux Kouriles ensemble, mais cette désignation est peu commode, parce que nécessitant des périphrases pour désigner le seul ancien Yézo : voir la note qui termine l'Introduction.

Les statistiques japonaises de l'époque actuelle parlent de 20.000 Aïnou, (dont 18.000 pour leur Hokkaido (Yézo et Kouriles) et 2.000 pour Karafuto Sakhaline), mais ce chiffre doit comprendre les métis et représente peut-être plus que la réalité du point de vue racial, c'est-à-dire somatique.

L'île de Hokkaido, où les Japonais ont pris pied vers 1500, n'a été régulièrement colonisée par eux que depuis le

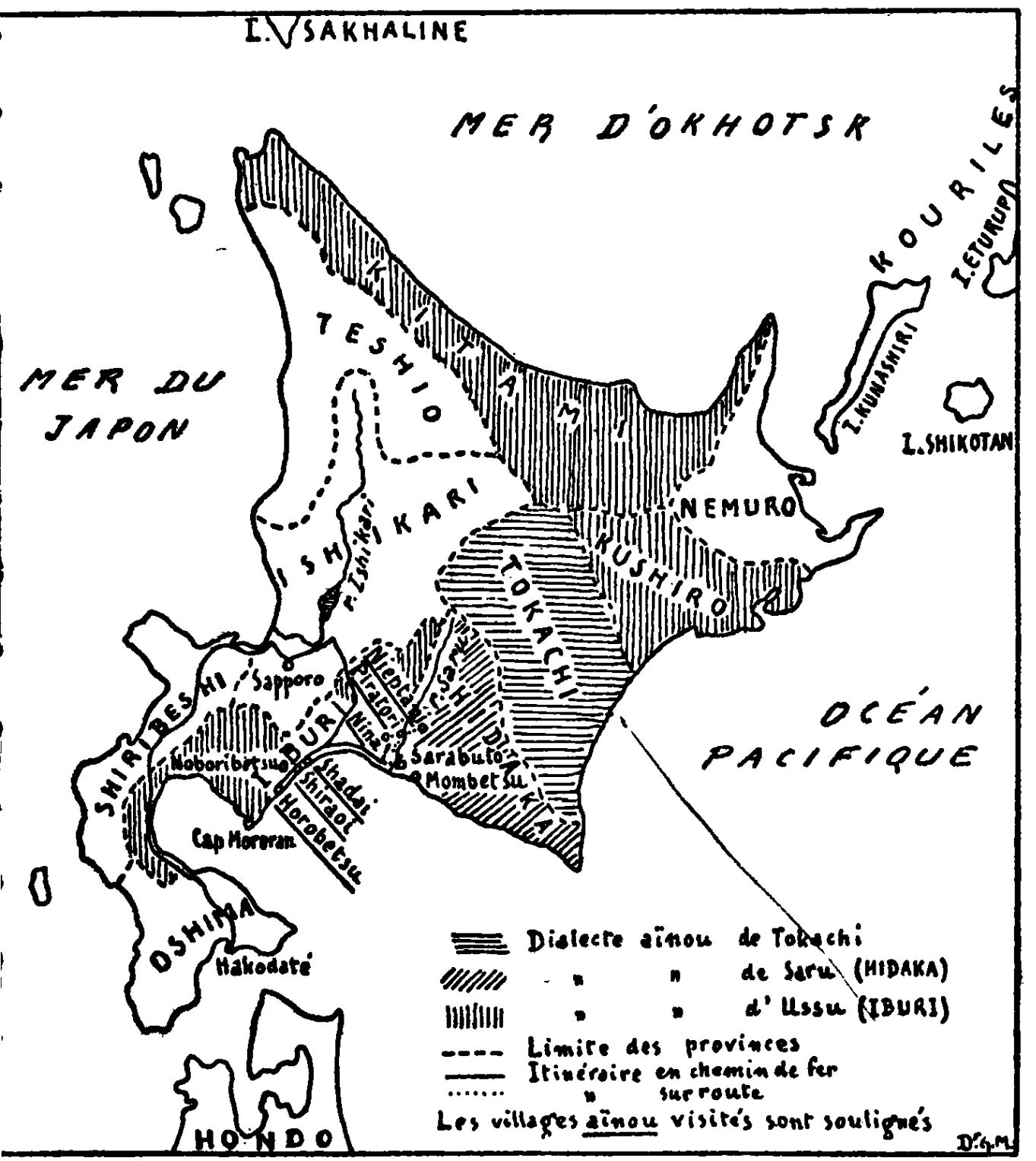

CARTE 1. — *L'île de Hokkaido* (1 : 5.000.000).
Ses dix provinces. Les trois dialectes aïnou. Les villages visités par l'auteur.

début du XIX^e^ siècle; aujourd'hui, ils y sont au nombre approximatif de 2 millions — par opposition aux 15 à 18.000

Aïnou. Ceux-ci ne sont cependant pas noyés dans la population japonaise, parce que groupés par villages presque purement aïnou, et cela dans les cinq provinces ombrées sur la Carte 1. Mais la pureté du sang et de la civilisation va s'adultérant du fait que les Japonais favorisent les mariages mixtes et que la seule langue scolaire est la langue japonaise.

Autrefois, comme on le sait maintenant avec certitude, les Aïnou occupaient tout le Japon : la raison de cette certitude est donnée dans le chapitre relatif à la linguistique. Des Mongoloïdes divers, à savoir vraisemblablement des Toungouz, anciens Chinois, anciens Coréens, et des anciens Malais (Indonésiens), envahirent peu à peu le Sud du Japon entre les 10e et 5e siècles, créant par leur métissage et avec les Aïnou ce qui est devenu l'ethnie japonaise; ceux qui constituaient cette ethnie, indonéso-mongoloïdo-aïnou, donc mixte à l'origine, la forgèrent en quelques siècles, au Japon même, en une unité nouvelle, raciale, linguistique et culturelle, qui refoulait vers le Nord le gros de l'ethnie aïnou, et le chapitre consacré à la préhistoire donne la correspondance sommaire des époques archéologiques avec les époques de la tradition historique japonaise. Refoulant les Aïnou, dont le nom signifie « les hommes » en aïnou, ils les appelaient « aïno », c'est-à-dire, en japonais, « fils du croisement de la femme et du chien », exactement dit « fils de chiens ». Il faut donc appeler les indigènes *Aïnou* (et non pas « Aïno », comme cela se fait encore couramment).

Nous avons rappelé ces faits au seuil de cet ouvrage destiné, nous l'avons dit, à étudier la civilisation aïnou et à la situer dans le cadre cyclo-culturel. Dans ce but, après les Préliminaires résumant les données somatiques, linguistiques et préhistoriques que l'on possède sur les Aïnou, nous suivrons, pour la Première Partie, systématique, le schéma (p. 51) de notre *Traité d'ethnologie culturelle*[1], c'est-à-dire que

1. In-8°, 778 p., 438 fig., 7 graph. 19 cartes, plus 12 cartes et 32 planches hors texte, Paris, Payot, 1934.

les sujets seront traités dans l'ordre suivant : Économie, Feu, Habitation, Habillement, Armement, Outillage, Transport, Famille, Organisation sociale, Pratiques diverses, Funérailles et Sépulture, Religion, Art, Musique, Psychisme. Quant à la Seconde Partie de l'ouvrage, elle étend notablement l'étude du cycle arctique, telle qu'elle a été présentée dans ledit *Traité.*

Le titre de l'ouvrage dit « civilisation » et non « culture » aïnou. La valeur de ces deux termes est différente selon les auteurs. Nous avons préconisé les sens suivants :

civilisation au sens large : l'ensemble des manifestations de l'homme;
civilisation au sens restreint : la civilisation suprême, celle de l'Occident;
culture : la forme de civilisation particulière à une durée et à une aire données [1].

Il faudrait donc dire : la « culture » aïnou, mais, sans renier le sens précité des termes, nous voulons, en écrivant, dans cet ouvrage-ci, « civilisation » aïnou, enlever toute équivoque dans le titre pour le public, et atténuer pour l'oreille ou les yeux, le désagrément de rencontrer constamment le même terme de « culture », que nous aurons déjà suffisamment l'occasion d'employer.

En terminant, nous voulons remercier, malgré les années qui se sont écoulées depuis notre séjour là-bas, ceux qui, vivants ou morts, nous l'ont facilité : M. John-L. GIGNOUX, Conseiller de la Légation de Suisse à Tokyo et chargé de sa direction en l'absence du Ministre, le Gouverneur de l'île de Hokkaido Son Exc. KANAI, le recteur de l'Université de Sapporo Dr SATO, le médecin-chef Dr HADA, le Dr S. HATTA, professeur de Zoologie, le Dr H. ISHIDA de la Croix-Rouge,

1. De même que *civilisation* a deux sens, mais deux sens ethnologiques, *culture* peut aussi avoir un second sens, plus philosophique cependant qu'ethnologique : le développement spirituel atteint par la civilisation. Nous n'utiliserons pas une seule fois le mot culture dans ce sens-là.

et par-dessus tout le Rév. John BATCHELOR, de la Church Missionary Society de Londres, domicilié à Horobetsu, l'infatigable pionnier missionnaire, dont l'activité chez les Aïnou a duré plus de cinquante ans, pour le bien de ses protégés et pour l'avancement des connaissances ethnographiques et linguistiques de ce dernier débris de nos lointains parents europoïdes d'Extrême-Orient.

Paris, janvier 1937.

Terminologie. — Le pays des Aïnou, qui appartient aujourd'hui en entier au Japon, se compose de trois parties : de la grande île de Yézo, de la moitié méridionale de l'île de Sakhaline (Karafuto pour les Japonais) et du chapelet des îles Kouriles (Chishima pour les Japonais). On dit aujourd'hui couramment Hokkaido pour Yézo, mais il faut savoir que le terme japonais nouveau de Hokkaido s'applique officiellement au Yézo et aux Kouriles réunies. C'est malheureux, car, sauf peut-être les Japonais, personne ne voit la nécessité de réunir ces deux territoires sous une seule dénomination sans y adjoindre Sakhaline. Cet ouvrage ne dira donc jamais Hokkaido au sens officiel japonais, mais au sens habituel, pour la seule île de Yézo. Pour « Yézo et Kouriles », le texte dira : Yézo (ou Hokkaido) et Kouriles.

Il est difficile, en français, d'adopter une orthographe uniforme pour les noms géographiques de l'Extrême-Orient. On utilise couramment pour les localités du Japon l'orthographe anglaise (à noter qu'une nouvelle école japonaise croit bon de réformer cette orthographe, sur laquelle, fait heureux et rare, presque chacun était d'accord!) et notre texte obéit à cette règle. Par contre, les noms de la Russie asiatique et de la Chine sont écrits à la française (le *k* aspiré du russe étant écrit *kh*).

Les siècles avant notre ère sont exprimés en chiffres arabes, les siècles de notre ère en chiffres romains. Les dates avant notre ère sont précédés du signe —.

Les quatre *Bibliographies* sont composées par ordre chronologique, les œuvres d'un même auteur étant cependant groupées ensemble.

Les ouvrages particulièrement importants sont précédés d'une étoile *.

Il n'est pas tenu compte des publications en langue japonaise, à moins qu'elles ne contiennent un résumé en une autre langue. A ce propos, il n'est peut-être pas inutile de faire remarquer qu'il

est à peu près irréalisable d'établir une bibliographie aïnou complète, non pas tant parce qu'il y aurait à dépouiller toutes les revues d'Extrême-Orient pour obtenir les petits articles publiés sur le sujet, que : 1° parce qu'un grand nombre de mémoires et d'ouvrages relatifs au Japon en général parlent aussi des Aïnou et qu'il serait inadéquat d'en encombrer la bibliographie; 2° pour le fait mentionné qu'il est impossible de tenir compte des ouvrages en langue japonaise, sauf exceptions.

Si la Bibliographie aïnou (p. 176) est bien fournie, la Bibliographie arctique (p. 252) ne donne, pour les divers groupes culturels, que les principaux travaux s'y rapportant.

PRÉLIMINAIRES

SOMATOLOGIE

L'étude somatologique des Aïnou, sur le crâne et sur le vivant, a fait l'objet de l'ouvrage *Au Pays des Aïnou* (voir p. 7). Nous y renvoyons donc pour le détail du problème, ainsi que pour la bibliographie relative à la somatologie [1]. Nous voulons simplement rappeler ici, en tête de ces pages de culturologie, que la *race* aïnou est à considérer comme une des cinq races qui forment ensemble la grand'race blanche ou europoïde, à savoir les races : nordique ou blonde, alp-arménienne, méditerranéenne ou brune, aïnienne et laponienne. Le rattachement clair et net des Aïnou aux Blancs, du point de vue racial, est maintenant accepté par la plupart des ouvrages modernes d'ethnologie somatique.

Le seul caractère qui, chez les Aïnou, soit assez nettement mongoloïde, est le saillant relatif de la pommette. Ce caractère, par rapport aux pommettes non saillantes, est vraisemblablement dominant — au sens mendélien du mot — car il paraît toujours subsister lors du croisement de mongoloïdes avec les représentants d'autres races, comme cela apparaît chez les Lapons (qui, de ce fait, semblent plus mongoloïdes qu'ils ne sont en réalité) ou diverses populations de l'Indonésie. Il n'est donc pas étonnant que des siècles de contact avec les Mongoloïdes (période cependant qui ne date pas de toute éternité puisque la formation de l'ethnie japonaise date du dernier millénaire avant notre ère et que les Aïnou occupaient auparavant seuls le Japon) aient fait glisser certains traits mongoloïdes dans la mor-

1. En outre de quelques pages de tête complémentaires, *Au Pays des Aïnou* publie en appendice les principales mensurations des crânes aïnou du Royal College of Surgeons de Londres, donnée qui ne figure pas dans les mémoires de L'ANTHROPOLOGIE dont la réunion a formé l'ouvrage en question.

phologie aïnienne; ce qui est plutôt étonnant c'est que ces traits mongoloïdes soient si peu marqués.

La somatologie préhistorique n'a rien révélé qui pût confirmer la légende aïnou d'une population naine (les *Koropok-guru*) qui aurait précédé les Aïnou dans l'archipel [1]. Les quelques squelettes préhistoriques qui ont été découverts, de la période néolithique, soit, *grosso modo*, d'avant le 1er millénaire avant notre ère, sont reconnus par les divers auteurs, et en particulier par KOGANEI, comme appartenant à la race aïnou. Ce qu'il y a cependant d'inattendu, du moins pour ceux qui admettent encore une prétendue pureté raciale (laquelle n'a en réalité nulle part jamais existé), c'est le fait que si l'Aïnou se distingue des Mongoloïdes par une tête quelque peu allongée (sous-dolichocéphalie), les Aïnou préhistoriques étaient moins dolichocéphales, c'est-à-dire moins caractérisés sous ce rapport, que les Aïnou actuels (plus de 250 crânes actuels ont donné environ 76, tandis qu'une dizaine de crânes préhistoriques ont en moyenne 78).

GROUPES SANGUINS.

Nous avons cependant à mentionner rapidement le résultat de l'examen sanguin opéré ces dernières années sur des séries d'Aïnou.

Rappelons, pour ceux qui ne seraient pas au courant de la question, la constatation faite au début du XXe siècle, selon laquelle chaque humain possède l'un ou l'autre de quatre sangs différents possibles pour l'espèce humaine, sangs ne se laissant pas impunément mélanger parce que présentant entre eux des réactions d'agglutination (qui rendent dangereuses les transfusions chirurgicales faites entre individus de sangs différents). Ces quatre sangs possibles sont

1. Comme le nom de Koropok-guru signifie « habitant des fosses », la seule donnée qui permettrait d'admettre l'existence d'aborigènes méritant cette qualification, serait de les assimiler aux anciens Aïnou, qui, l'hiver, vivaient autrefois dans des huttes mi-souterraines.

appelés A, B, AB, 0 (zéro), les réactions d'agglutination étant les suivantes :

Le sang A agglutine B et AB (et est agglutiné par B et par 0).
— B — A et AB (— — A — 0).
— AB n'agglutine aucun sang (et est agglutiné par les autres).
— 0 agglutine les autres (et n'est agglutiné par aucun sang) [1].

Un individu ne change jamais de sang au cours de la vie. Tout individu hérite le sang de ses parents ou de ses prédécesseurs, selon des règles complexes régies par les lois de Mendel — pour la connaissance desquelles il faut renvoyer aux ouvrages spéciaux (l'examen du sang joue un très grand rôle actuellement en Allemagne et en Autriche pour la recherche de la paternité).

Or, ces sangs sont répandus en proportions fort différentes dans les diverses populations du globe. AB n'étant jamais fortement représenté (presque jamais au-dessus de 20 % des individus du groupe considéré), A et B étant presque toujours inférieurs à 50 %, 0 étant le seul groupe qui, parfois, n'atteint pas loin de 100 %, on peut dire schématiquement : que le sang A (à égalité approximative avec le sang 0) prédomine sur B en Europe et en Australie (aborigènes), que A et B se font équilibre en Afrique (0 y étant prédominant), que B prédomine sur A et sur 0 en Asie, et que 0 prédomine considérablement en Amérique (chez les

1. Les possesseurs de sang 0, dont le sang agglutine tous les autres sangs, sont cependant ceux qui sont appelés « donneurs universels » et qui sont, en effet, presqu'exclusivement employés comme donneurs de sang. Ce qu'oublient d'expliquer nettement presque tous les ouvrages qui traitent des groupes sanguins, c'est que *c'est le comportement du sang du donneur seul qui entre en ligne de compte pour une transfusion* (et non pas le sang du receveur ou malade). Peu importe que le sang du receveur soit agglutiné par le sang du donneur, car il ne le sera jamais que très partiellement, d'abord parce que le corps contient environ 5 litres de sang tandis qu'une transfusion n'introduit guère plus de 1 litre de sang, ensuite parce que le sang du receveur qui est agglutiné se voit immédiatement régénéré par ses organes hématopoïétiques (formateurs de sang); ce qui importe, c'est que le sang du donneur puisse pénétrer dans le corps du receveur (où il ne trouve pour ainsi dire pas d'appui) sans rencontrer d'obstacle, c'est-à-dire puisse y déployer son efficacité momentanée sans être agglutiné. C'est pourquoi les possesseurs de sang 0, dont le sang certes agglutine *mais n'est pas agglutiné,* peuvent toujours fonctionner comme donneurs.

aborigènes naturellement). Cependant, l'Asie regardée de plus près se partage en deux groupes, lesquels, au lieu de correspondre aux divisions morphologiques habituelles, coupent en deux le monde extrême-oriental, qui nous intéresse ici, de la façon suivante (jusqu'à plus ample informé) :

le groupe dit *hunan*, du nom des Huns (4 dixièmes de A, 2 dixièmes de B, pour 3 dixièmes de 0) comprend les : Japonais, Coréens du Sud, Chinois du Sud (et les Hongrois);

le groupe *indo-mandchou* (2 dixièmes de A, 4 dixièmes de B, pour 3 dixièmes de 0) comprend les : Mandchous, Coréens du Nord, Chinois du Nord (et les Indous).

Le groupe dit hunan a donc des représentants des divers sangs en proportions beaucoup plus proches des proportions européennes que ce n'est le cas pour le groupe indo-mandchou. Ces faits donnés, où se classeront les Aïnous? Les chiffres que nous avons sous la main sont les suivants :

LES GROUPES SANGUINS CHEZ LES AINOU
(Les séries sont groupées selon l'ordre qui a dû leur être octroyé dans le graphique qui suit).

Localités	Nombre d'individus	Groupes sanguins en %				Observateurs	Auteurs
		0	A	B	AB		
Hokkaido région de Shin. . .	5	34,5	40	16.4	9	Grove	Grove [1]
Sakhaline.		36,5	30,3	25,7	7,5		Dujarric [2]
Hokkaido.	205	19	32,7	34,5	13,7	Ninomiya	Grove
Hokkaido région de Piratori. .	249	11,6	29,3	34,1	25	Grove	Grove
Hokkaido district de Kamikawa	196	36	19,5	38,5	6	Nakajima	Grove
Sakhaline.	205	37,1	24,4	32,7	5	Kishi	Grove

1. Grove (Ella), *On the value of the blood-group feature as a means of determining racial relationship*, journal of immunology, t. 12, p. 251-262, (Baltimore), 1926.

2. Dujarric de la Rivière (R.) & Kossovitch (N.), *Les groupes sanguins*, Paris, Baillière, 1936, p. 108.

Pour pouvoir interpréter ces chiffres, il faut les comparer à ceux d'autres populations et, en particulier, avec les types d'OTTENBERG [1] tels qu'il les a établis, et qu'ils sont généralement acceptés, selon le pourcentage des quatre sangs dans les populations : voir le Graphique. Mais nous avons ajouté aux six types d'OTTENBERG celui qu'on peut appeler *coréen* d'après les chiffres donnés pour ce peuple par Ella GROVE [2]; en effet, la série coréenne de GROVE, accentuant encore la divergence qui le sépare du vrai type hunan, devient si spécial qu'il est le seul des sept types dont les deux plus fortes composantes soient A et B (voir le Graphique). Et ce type, que nous dirons donc coréen, est d'autant plus légitime ici que le plus grand nombre d'individus aïnou observés jusqu'ici relèvent de lui, groupés en deux séries, provenant d'auteurs différents.

Mais les Aïnou ne sont pas seulement particuliers dans le domaine des groupes sanguins — comme sous tant d'autres rapports — parce que deux fortes séries d'observations les font rattacher au type spécial coréen, mais parce que, si l'on confronte les différentes séries observées chez eux avec les types d'OTTENBERG, on n'est pas peu surpris de constater que ces séries ne se laissent pas ranger parmi moins de cinq types, à savoir (voir le Graphique) avec les types : européen, eurasiatique intermédiaire, coréen, indo-mandchou et afro-sudasiatique.

1. OTTENBERG (Reuben), JOURNAL OF THE AMERICAN MEDICAL ASSOCIATION, t. 84, p. 1393-5, 1925.

2. Les Coréens paraissent être un des peuples, de plus en plus nombreux à mesure que les observations s'entassent, composés de façon très différente quant au pourcentage des groupes sanguins, selon les régions. Déjà OTTENBERG, en établissant ses types, et en rattachant, sur sa carte, les Coréens du Nord au type indo-mandchou, tandis que les Coréens du Sud, sur sa carte et sur son tableau, ressortissent au type hunan, déclare n'avoir pas tenu compte du pourcentage de ces Coréens du Sud (28 - 32 - 26,5 - 12,7) pour l'établissement du type hunan moyen. — Le type pacifico-amérindien d'OTTENBERG devrait aussi être subdivisé en un type amérindien avec beaucoup plus de 0 et un type australien avec moins de 0 (ce qui rapproche ce dernier du type européen), mais cette question ne concerne pas la question aïnoü.

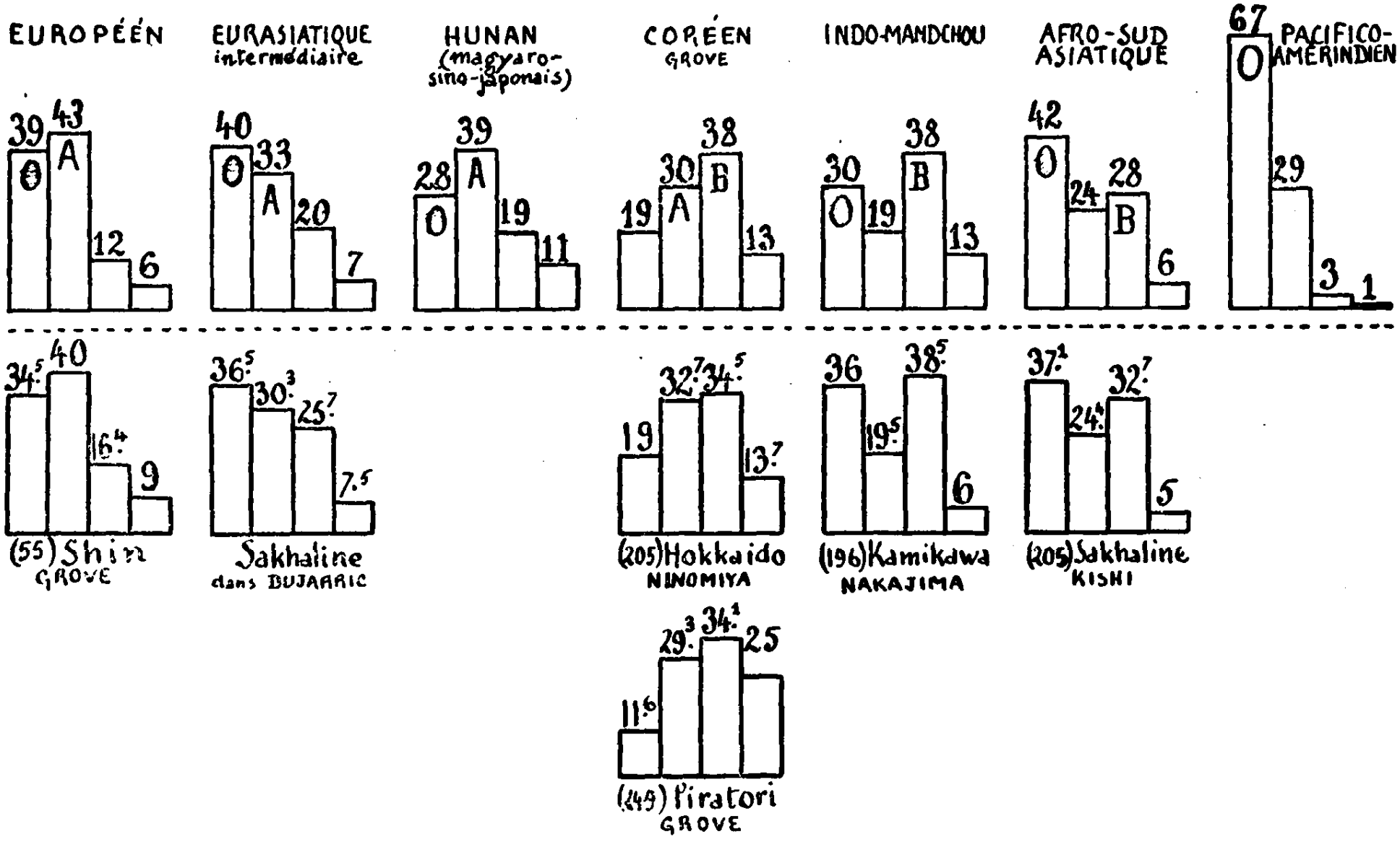

FIG. 1. — *La situation des séries d'Ainou, examinées quant à leur appartenance sanguine, par rapport aux groupes habituellement admis* (voir p. 18).

En-dessus de la ligne pointillée, les groupes classiques; en-dessous, les séries ainou.

Les résultats de GROVE ont été contestés [1], mais, jusqu'à plus ample informé, on est bien obligé de noter : *a)* que le même observateur, GROVE, opérant naturellement de façon uniforme, a trouvé dans ses deux séries (groupes de villages) des résultats fort divergents; *b)* que le résultat de sa grande série (celle de Piratori), du type spécial coréen, concorde très notablement avec celle de NINOMIYA.

Certes, en admettant, ce qui est vraisemblable, qu'aucune erreur de technique n'ait été commise, les divergences, chez un peuple numériquement si réduit, peuvent s'expliquer si les individus d'une série descendent, les croisements exogames ayant été à peu près nuls, d'un seul petit groupe de sang uniforme. Il n'en est pas moins vrai que de telles divergences pourraient étonner dans une population somatiquement si semblable à elle-même qu'elle constitue une race, et même une race très homogène. Puis, ce qui pourrait encore davantage surprendre, c'est qu'à part la série Shin de GROVE, toutes les séries aïnou ont plus de sang B que les Japonais, sont donc plus mongoloïdes que ces derniers, alors que, pour l'œil du profane comme pour celui de l'anthropologue, il s'agit sans ambages, quant aux Aïnou, d'une race blanche ou europoïde. En outre des grands traits de la morphologie, cette appartenance vient encore d'être révélée par l'examen ténu de certains détails tels que le dessin des *crêtes papillaires* des doigts; alors que ce dessin est différent chez les Europoïdes et chez les Mongoloïdes, le dessin des Aïnou est nettement europoïde [2]. Cependant, cette contradiction n'existe plus en réalité lorsqu'on s'est rendu compte de la valeur limitée ou nulle des groupes sanguins — malgré l'intérêt de premier ordre que présente leur étude — quant à la détermination raciale, car, pour répéter

1. Entre autres dans LESTER & MILLOT, *Les races humaines*, Paris, 1936 (p. 126) et nous remercions ce dernier auteur de nous avoir rendu attentif au travail de GROVE.

2. D'après CUMMINS & STEGGERDA dans BAUR-FISCHER-LENZ, *Menschliche Erblehre*, Munich 1936, p. 148, avec le détail des différences.

la conclusion de considérations que nous avons publiées récemment sur les groupes sanguins [1] : Les différents sangs ne paraissent représenter que le *témoignage* d'un état — racial, spécifique, générique — antérieur, qui s'est maintenu sans plus jouer aucun rôle, tandis que les races actuelles acquéraient plus tard leur spécialisation morphologique, laquelle continue à aller s'accentuant.

LINGUISTIQUE

On connaît aujourd'hui parfaitement la langue aïnou grâce à PILSUDSKI pour Sakhaline et au Rev. BATCHELOR pour Hokkaido. « Vous ne savez pas le plaisir que j'ai, me disait ce dernier comme nous nous promenions à Piratori, à trouver un mot aïnou qui m'est inconnu. C'est comme un collectionneur qui découvre une pièce qui manquait à sa collection » et les Japonais disent en plaisantant, mais non sans raison, que le Rev. BATCHELOR connaît mieux la langue aïnou que les Aïnou eux-mêmes.

L'aïnou est une langue complètement agglutinante, tandis que le japonais, également agglutinant, possède cependant des éléments flexionnels et on notera que, dans la numération aïnou, les systèmes décimal et vigésimal existent côte à côte. Les spécialistes en linguistique comparée estiment que *l'aïnou ne se laisse rattacher à aucune autre langue et à aucune autre famille linguistique.* C'est aussi la conclusion à laquelle arrive ELISSÉEV (voir Bibliographie), et, parmi les enquêtes qui intéressent particulièrement étant donné l'origine méridionale postulée par certains auteurs pour les Aïnou, celles faites sur les connexions des langues océaniennes et spécialement des langues australiennes, ont montré que si ces langues ont des connexions en Amérique et en Afrique, elles n'en ont aucune avec le langage aïnou.

1. *Revue d'ethnologie* dans REVUE GÉNÉRALE DES SCIENCES du 15/31 août 1936.

Ce qu'il faut en outre savoir, c'est qu'*aucune autre langue, antérieure à l'aïnou, n'a laissé de trace au Japon.* Si donc la légende des Koporok-guru (v. p. 15) n'est pas confirmée par l'état des découvertes de somatologie préhistorique, cette légende a aussi perdu tout fondement linguistique depuis que BATCHELOR a pu démontrer que les termes géographiques du Japon dont l'étymologie était inconnue sont tous — sans aucune exception : voir *The pit-dwellers...* de la Bibliograpnie — d'origine aïnou.

A cette constatation négative, il faut ajouter l'assertion de BATCHELOR — assertion cependant moins certaine que les trois ci-dessus soulignées — selon laquelle un grand nombre de termes géographiques sibériens s'expliqueraient par une étymologie aïnou, de sorte que la langue aïnou ou des parlers apparentés auraient occupé autrefois l'espace entre Oural et Pacifique. BATCHELOR n'a pas publié quelque chose de complet sur ce dernier sujet, mais la base de ses données se trouve dans les lettres qu'il nous a adressées à ce propos et dont nous avons publié l'essentiel dans *Au Pays des Aïnou*, p. 223-226 (v. Bibliographie) : nous y renvoyons le lecteur. L'avenir dira peut-être un jour si la thèse linguistique de BATCHELOR d'une connexion aïnou avec le Nord du continent eurasiatique est à préférer à celle selon laquelle la connexion serait à chercher dans le Sud-Est de l'Asie — à moins qu'on ne finisse par admettre que la langue aïnou s'est somme toute formée sur place à partir des premiers balbutiements humains (qui pourraient avoir été des « clics » comme ceux qui subsistent dans la langue des Bochimans) et que le domaine actuel de la langue aïnou est ce qu'il est par rétraction, de même qu'une grande mare se rétrécit par la sécheresse au point de ne plus représenter bientôt qu'une simple flaque d'eau.

Takeshi KITASATO a prétendu qu'il existe une ancienne écriture aïnou, éparse sur divers objets et qui, d'ailleurs,

ne se laisse pas lire. Quelques mots seront dits, à la fin du chapitre suivant de préhistoire, sur les inscriptions anciennes au Hokkaido. Les marques de propriété sont enfin des signes qui pourraient être interprétés comme écriture. La Bibliographie relative au prétendu alphabet aïnou, aux inscriptions anciennes et aux signes de propriété, est réunie, à la fin de ce chapitre, en appendice de la Bibliographie sur la linguistique.

Bibliographie de la linguistique.

Le dictionnaire de Batchelor rend périmés les vocabulaires et dictionnaires de :

Davidow (allemand, St-Pétersbourg, 1813).
Pfizmaier (allemand, Vienne, 1851, puis dictionnaire).
Dobrotvorski (russe, Kazan, 1875).
Dening (anglais, Japon, 1881).
Dixon (anglais, *ibidem*, 1883).
Furet (français, Japon ?).
Summers (anglais, Japon, 1886).
Radlinsky d'après Dybowsky (français, Cracovie, 1891).

Chamberlain (Basil Hall), *The language, mythology and geographical nomenclature of Japan viewed in the light of Aino studies*, memoirs of the literature college, imperial university of japan, t. 1 (Tokyo), 1887. (Réimpression à Londres 1895.)

Le même, *Reply to Mr. BATCHELOR on the words « Kamui » and « Aino »* (Yokohama), transactions of the asiatic society of japan, t. 16, 1888.

Batchelor (Le Rev. John), *On the Ainu term « Kamui »*, transactions of the asiatic society of japan, t. 16 (Yokohama) 1888.

Le même, *The Koropok guru or pit dwellers of North Japan, and a critical examination of the nomenclature of Yezo*, Yokohama, 1904. [Mémoire à remplacer dorénavant par le suivant.]

Le même, *The pit-dwellers and Ainu place-names considered*, plaquette de 48 pages sans indication d'éditeur, Sapporo, 1925. [La preuve que tous les noms géographiques qui étaient d'origine énigmatique ont une étymologie aïnou.]

* Le même, *An Ainu-English-Japanese Dictionary, including a grammar of the Ainu language*, Tokyo, Methodist Publishing House, 1905 (2e éd.). [La 1re édition était de 1889. Il a paru maintenant une 3e édition.]

Pilsudski (Bronislaw), *Materials for the study of the ainu language*

and folklore, corrigé et publié par J. ROZWADOWSKI, Cracovie. Académie impériale des sciences, 1912.

LAUFER (Berthold), *The vigesimal and decimal systems in the ainu numerals, with some remarks on ainu phonology*, dans JOURNAL OF THE AMERICAN ORIENTAL SOCIETY, t. 37, p. 192-208, 1917.

MEILLET (A.) & COHEN (Marcel), *Les langues du monde*, Paris, Champion, 1924. [La langue aïnou est traitée aux pages 263-267 par Serge ELISSEEV, qui en donne les traits essentiels.]

MONTANDON (George), *Au pays des Aïnou, exploration anthropologique*, Paris, Masson, 1927. [Le § linguistique contenant les lettres du Rév. BATCHELOR relatives à la toponymie aïnou-sibérienne se trouve aux pages 223-226.]

BIBLIOGRAPHIE DE L'ÉCRITURE ET DES INSCRIPTIONS PRÉTENDUES ANCIENNES AINSI QUE DES SIGNES DE PROPRIÉTÉ.

Ecritures anciennes :

LACOUPERIE (TERRIEN DE), *Beginnings of writing in and around Tibet*, JOURNAL OF THE ROYAL ASIATIC SOCIETY OF GREAT BRITAIN AND IRELAND, NOUV. SÉR., t. 17 (Londres), 1885 (pp. 423 et 439).

Le même, *On the Corean, Aïno and Fusang writings*, T'OUNG-PAO t. 3 (Leyde), 1892.

KITASATO (Takeshi), *Zur Erklärung der altjapanischen Schrift*, ibidem, série II, t. 2, 1901.

Inscriptions rupestres :

(Voir surtout TORII cité p. 179. L'inscription d'Otaru a aussi été reproduite dans SCHEUBE 1882, BATCHELOR 1901, MACRITCHIE, HAAS, également cités à la Bibliographie de la civilisation aïnou).

MILNE (John), *Notes on stone implements from Otaru and Hakodate*), TRANSACTIONS OF THE ASIATIC SOCIETY OF JAPAN, t. 8, 1re partie, 1880.

COLLIGNON (R.), *L'inscription de Temia (Otaru) découverte par le capitaine LEFÈVRE*, REVUE D'ETHNOGRAPHIE, t. 7, n° 5, 1888.

DUMOUTIER (G.), *Etude sur l'inscription de Témiya, dans l'ile de Yézo* L'ANTHROPOLOGIE, t. 7, 1896.

Signes de propriété :

(Voir aussi, sur les signes des baguettes de libation, ci-dessous p. 56).

PILSUDSKI (Bronislaw), *Les signes de propriété des Aïno*, REVUE D'ETHNOGRAPHIE ET DE SOCIOLOGIE, t. 3, nos 3/4, 1912.

ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE

La première tâche, dans ce domaine, est de se rendre compte de la possibilité d'établir des correspondances entre les coupures de l'histoire officielle japonaise et les périodes archéologiques.

L'histoire japonaise comprend trois grandes périodes :

les « âges divins » avant —660,
la période dite préhistorique ou protohistorique, selon les auteurs, de —660 à +400,
la période historique de 400 à aujourd'hui.

L'année —660 est la première de l'histoire officielle japonaise; cette histoire fixe même très exactement son début au 11 février —660, jour auquel Jimmu établit sa capitale à Kashiwabara (dans la province de Yamato, et celle-ci dans la grande presqu'île du Sud-Est du Hondo) — l'empereur Jimmu étant l'ancêtre de la dynastie encore régnante aujourd'hui [1].

Cependant, c'est sur la tradition orale que reposent les données de —660 à + 400 et ce n'est qu'au Ve siècle et surtout au VIe (siècle de l'introduction du bouddhisme et de l'écriture) que les Japonais commencèrent à noter leurs traditions par écrit. Ces premiers témoignages écrits furent d'ailleurs détruits par le feu et les véritables récits historiques japonais ne datent que du début du VIIIe siècle. Aussi, des historiens, comme CLEMENT que nous citons, appellent-ils « préhistorique » cette première période du japonisme déjà formé, et des préhistoriens comme MUNRO font-ils descendre la préhistoire jusqu'à l'histoire écrite. Mais, en outre du fait que la préhistoire ainsi comprise englobe le premier âge du fer — il est même admissible que c'est la pleine possession du fer qui permit au VIIe siècle

1. Il n'y a guère de doute à avoir que cette lignée ininterrompue en apparence soit due à la pratique, courante au Japon, de l'adoption de fils par les familles menacées d'extinction, lesquels prennent le nom de leur nouvelle famille.

l'avance et la consolidation de l'ethnie japonaise au delà du Kwanto (région de Tokyo actuel), — on possède tout de même des données simili-historiques sur cette période, puis, comme l'appeler préhistorique serait supprimer toute période protohistorique et trop sortir des conceptions archéologiques courantes, il nous paraît justifié de *faire correspondre la période protohistorique à la période du fer d'avant l'histoire écrite, laquelle période correspond aussi à celle de la poterie dite « iwaibe » des tombes « yamato », et la période préhistorique à ce qui précède, à savoir aux périodes Bronze, Néolithique et Paléolithique, cette dernière encore peu nette* (voir le Tableau de la page 28).

Mais qu'est-ce qui caractérise « pour le Japon », archéologiquement, les périodes préhistorique, protohistorique et leurs subdivisions? — Remarquons tout d'abord que le terme que nous venons intentionnellement d'employer en disant « pour le Japon », n'a pas de sens ou prête à confusion. Il n'y a pas de tableau archéologique, ni ethnographique aujourd'hui, correspondant à l'ensemble du Japon; il existe, depuis le début de la formation de l'ethnie japonaise, deux tableaux, le tableau japonais et le tableau aïnou, le domaine occupé par ce dernier ayant constamment, mais par reculs brusques en général, cédé du terrain au tableau japonais : au VII^e^ siècle, c'est-à-dire avant le début de l'histoire écrite, les Japonais occupent la grande moitié méridionale du Hondo, la région actuelle de Tokyo comprise; au X^e^ siècle, ils s'étendent vers le Nord de façon à ne laisser aux Aïnou que l'extrémité nord du Hondo, au XV^e^ siècle, ils passent dans le Yézo, aujourd'hui Hokkaido, qu'ils ne colonisent de façon définitive qu'au XIX^e^ siècle.

Or, les Aïnou sont en fait restés jusqu'à aujourd'hui à l'âge néolithique (et même paléolithique sous certains aspects). Sans doute, ils se servent actuellement de fer, mais, pour ainsi dire, passivement, les instruments qui leur sont nécessaires leur étant fournis par les Japonais. Quoique

nous n'ayons ici qu'à nous occuper des Aïnou, il est nécessaire de connaître les phases que traversa la civilisation japonaise durant la stagnation aïnou.

Le *paléolithique* en Extrême-Orient est tout d'abord caractérisé par le fait que, sur le continent, en Chine, il a perduré très tard, jusqu'aux environs de —1000. En ce qui concerne le Japon, on avait bien trouvé quelques objets grossiers typologiquement paléolithiques (cf. les fig., p. 41 de MUNRO), mais toujours mêlés à des objets de facture postérieure, et comme qui peut le plus peut le moins, il n'était pas certain que ces objets ne fussent pas simplement des pièces pseudo-paléolithiques d'époques ultérieures. Cependant, en 1931, on a découvert la première station purement paléolithique au Japon, dans la province de Harima (Sud du Hondo) : quelques instruments grossièrement taillés, avec des restes d'*Elephas antiquus* et de *Loxodonta namadicus Naumanni*, l'un de ces os montrant des traces de heurts intentionnels (voir SCHNELL, p. 20,car le texte de NAORØ, l'inventeur du site, est malheureusement en japonais). C'est là, pour ainsi dire, une découverte de principe, et l'on ne peut pas se prononcer, pour l'instant, sur l'étendue la durée et l'âge de la période paléolithique dans l'archipel du Japon.

Les éléments indonésiens et mongoloïdes qui, s'alliant dans l'archipel à des éléments aïnou, sont les facteurs dont le mélange a produit l'ethnie japonaise, sont arrivés par petits paquets entre le 10e et le 5e siècle, en majorité par la Corée (cela a même dû être le cas, vraisemblablement, pour certains éléments indonésiens). Si ces éléments ont pu envahir le Sud du Japon et s'y établir, c'est vraisemblablement qu'ils possédaient une avance technique sur les Aïnou — lesquels, nous l'avons vu, occupaient alors tout l'archipel — peut-être déjà le bronze à côté d'outils néolithiques encore en usage. On remarquera que, de façon générale, les différents âges chevauchent plus les uns sur les autres que ce n'est le cas en Occident. Sur le continent, c'est-à-dire

en Chine actuelle, le Paléolithique va jusque vers le 10e siècle, mêlé d'ailleurs de Néolithique, et le Bronze débute tôt dans le Néolithique, lequel se prolonge jusqu'au fort (toujours relatif) du Bronze, tandis que déjà apparaît le Fer, qui sera assez longtemps encore accompagné par le Bronze, selon le tableau ci-dessous :

PÉRIODES, CULTURES ET EN PARTICULIER
POTERIES DU JAPON AVANT L'HISTOIRE ÉCRITE DE CE PAYS

(Le chevauchement des périodes culturelles est marqué par les termes entre parenthèses de la colonne correspondante)

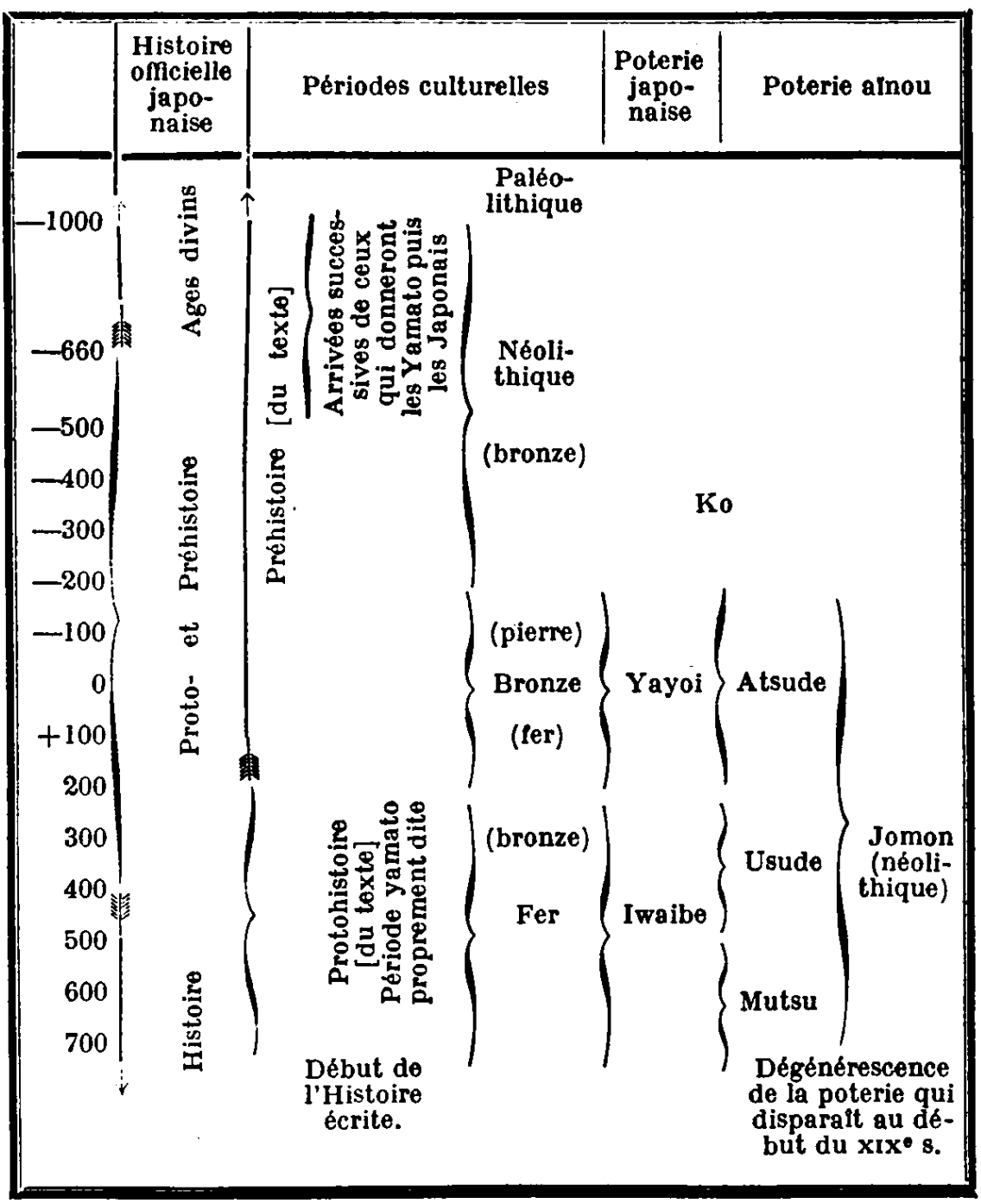

Cette chronologie approximative étant donnée, comment reconnaître, en dehors des métaux, les périodes mention-

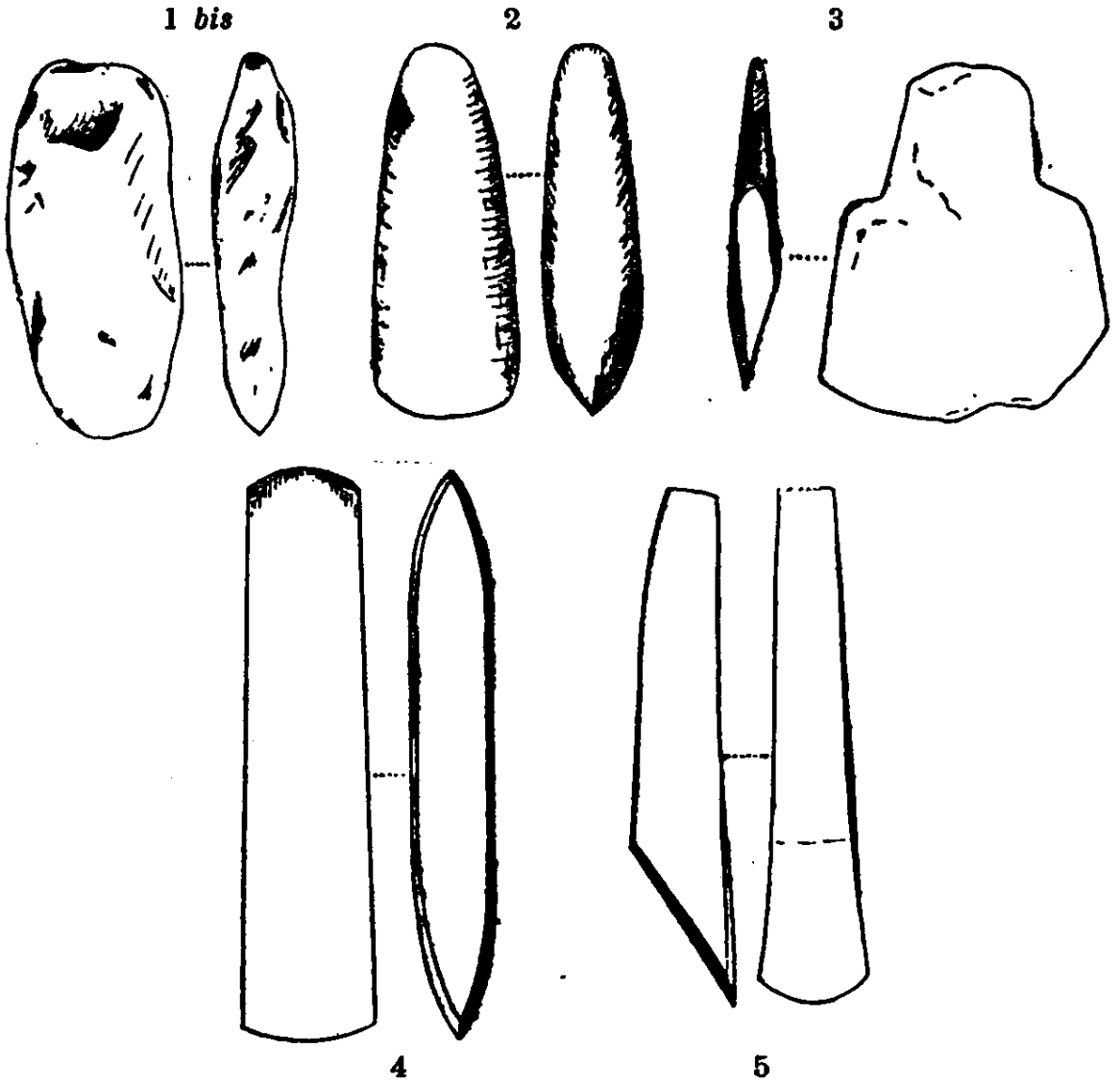

FIG. 1*bis*-5. — *Haches des quatre périodes préhistoriques de l'Extrême-Orient.*

1 : Période paléolithique (Vo-Muong, massif de Bac-Son, Tonkin, d'après MANSUY).
2 : Période néolithique des haches à section ellipsoïde (Tengyueh, Yunnan, d'après ANDERSSON).
3 : Période néolithique des haches à talon (Ramji, Assam, d'après MILLS & HUTTON).
4 et 5 : Période néolithique des haches à section rectangulaire (Luang-Prabang, Laos, d'après MANSUY).
(Dans HEINE-GELDERN).

nées ainsi que les époques qu'elles comprennent? — Les époques néolithiques se distinguent l'une de l'autre essentiellement par les haches et la céramique.

Les *haches néolithiques* de l'Extrême-Orient présentent trois types principaux correspondant à trois niveaux et régions culturels différents (Figures 1 *bis* — 5 et Carte 2) :

la hache à section ellipsoïde (*Walzenbeil* des Allemands),
— à talon (*Schulterbeil* des Allemands),
— à section rectangulaire (*Vierkantbeil* des Allemands).

La *hache à section ellipsoïde*, la plus ancienne en Extrême-Orient, similaire au modèle commun du néolithique de l'Europe centrale, se trouve en Inde, en Chine, au Japon, en Indonésie orientale et en Mélanésie. Elle est par contre absente d'un domaine correspondant au centre de l'aire de la hache à talon mais qui la dépasse vers le Sud, domaine comprenant l'Indochine (moins la Birmanie où elle est présente) Malacca, Sumatra et Java occidental (ces trois derniers pays formant l'Indonésie occidentale). La conséquence de cette distribution, si elle se confirme définitivement, c'est que cette hache n'a pas passé en ligne droite de l'Inde à la Mélanésie, mais a atteint cette dernière région à partir de la Chine ou du Japon, en passant par Formose et les Philippines. Cette hache est habituellement mise sur le compte, en Extrême-Orient, de cultures (et même de races) papouo-mélanésoïdes.

La *hache à talon* correspond à peu près, sur le terrain, au domaine où manque la hache à section ellipsoïde; l'aire en est cependant un peu différente et plus étendue puisqu'elle comprend : l'Inde orientale (région dont Calcutta est le centre), toute l'Indochine moins l'extrémité méridionale de la presqu'île de Malacca, le Sud de la Chine, les Philippines, Formose et le Japon. Cette hache occupe donc une aire relativement restreinte et elle est mise sur le compte de populations mongoloïdes dont les Mon-Khmer représenteraient le noyau.

La *hache à section rectangulaire* occupe le même domaine que les deux précédentes ensemble, mais elle est particuliè-

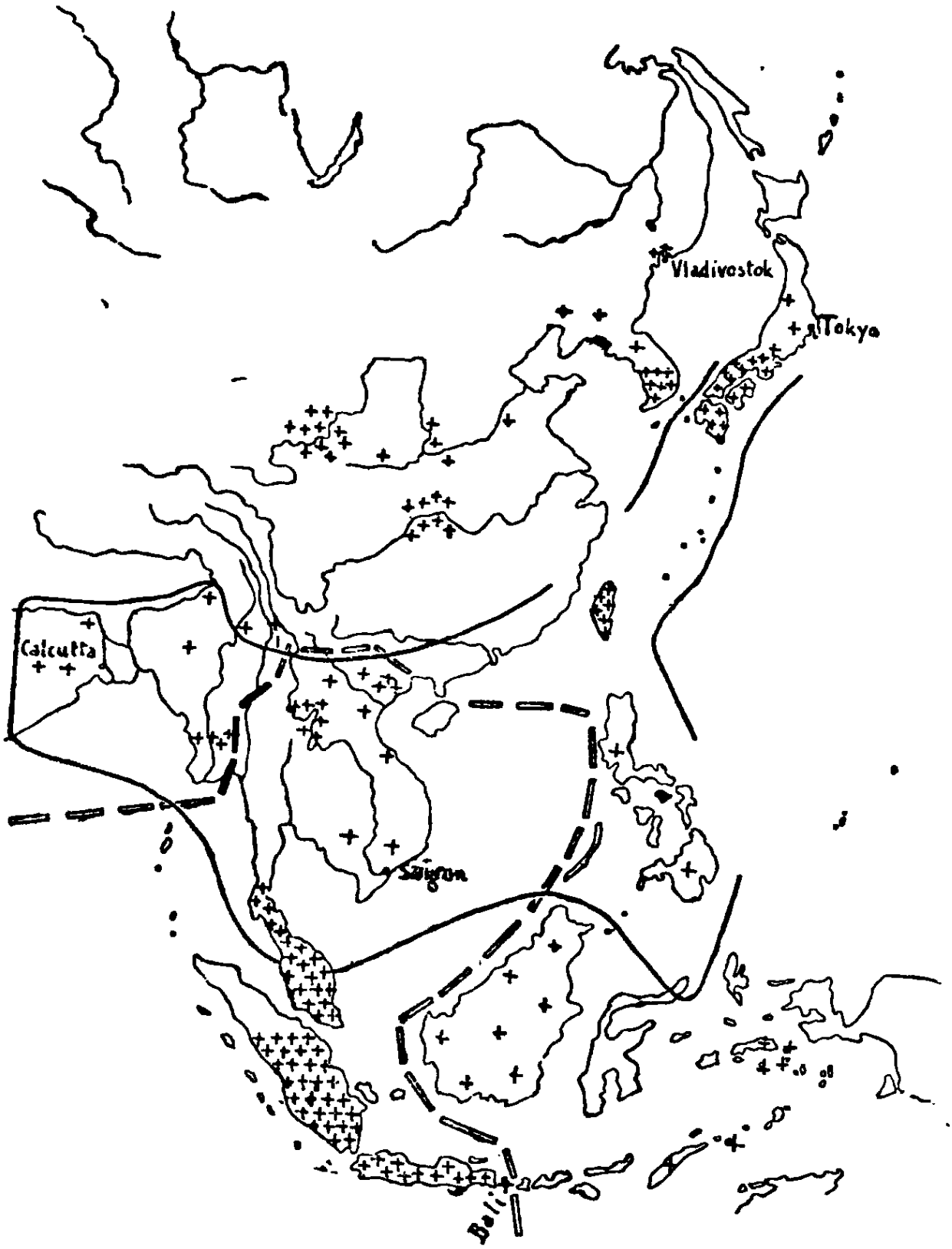

CARTE 2. — *Le domaine des trois cultures néolithiques de l'Extrême-Orient.*

Trait double coupé : Limite du domaine des haches à section ellipsoïde (pas de ces haches au Sud-Ouest de la limite tracée).
Trait plein : Domaine de la hache à talon.
Croix : Stations de haches à section rectangulaire.
(D'après HEINE-GELDERN, aux indications duquel nous avons ajouté, de façon imprécise [croix espacées], des stations dans le centre du Japon, le Nord de la Corée et le Sud de la Mandchourie, et, de façon précise, deux stations sur les deux rives est et ouest de la Baie de l'Amour, à l'ouest de Vladivostok).

rement représentée en Indonésie occidentale (Malacca, Sumatra, Java occidental), c'est-à-dire là où manquent les deux autres formes. Au Nord, elle se trouve au Japon et en Corée (surtout dans le Sud de ces deux pays) et l'auteur de ces pages en a rapporté des exemplaires — très endommagés mais tout à fait typiques — provenant de la Baie de l'Amour à l'Ouest de Vladivostok (voir Bibliographie). De plus, c'est cette hache qui, encore aujourd'hui est la hache du faciès polynésien de la culture austronesoïde. Il est cependant possible et même probable que la hache à section rectangulaire a été inventée avant la formation du faciès culturel polynésien et qu'elle n'a été qu'héritée par ce faciès.

Les trois formes de haches néolithiques se trouvent donc au Japon, mais leurs relations stratigraphiques et chronologiques, dans ce pays, sont encore à déterminer, ainsi que celles des haches protonéolithiques (ou paléolithiques) c'est-à-dire analogues à la figure 1 *bis*[1]. La relation de ces haches aux diverses sortes de poteries est aussi à établir encore. Quant à la poterie elle-même, les relations réciproques de ses diverses formes sont beaucoup mieux déterminées.

La *poterie* du Japon (pas la poterie « japonaise ») comprend trois grandes formes : *jomon*, *yayoi* et *iwaibe*, qui, quoique ressortissant à des cultures différentes se trouvent plutôt groupées en des régions différentes du territoire qu'en des strates successifs de mêmes points (Cartes 3 à 8); cela s'explique puisque la première de ces trois formes, la poterie *jomon*, est en fait la poterie aïnou, la deuxième, *yayoi*, la poterie préhistorique japonaise, la troisième, *iwaibe*, la poterie protohistorique japonaise, et que leurs distribu-

1. Deux haches trouvées par Torii aux Kouriles (sa planche 27) et d'un passé certainement récent, sont l'une dans le genre de notre figure 1 *bis*, l'autre dans le genre de nos figures 4 et 5 mais avec arête centrale et taillée (au lieu d'être polie).

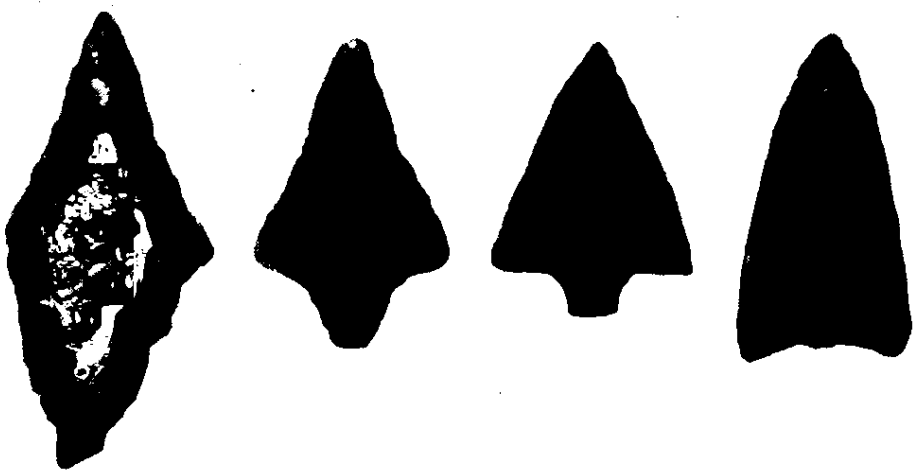

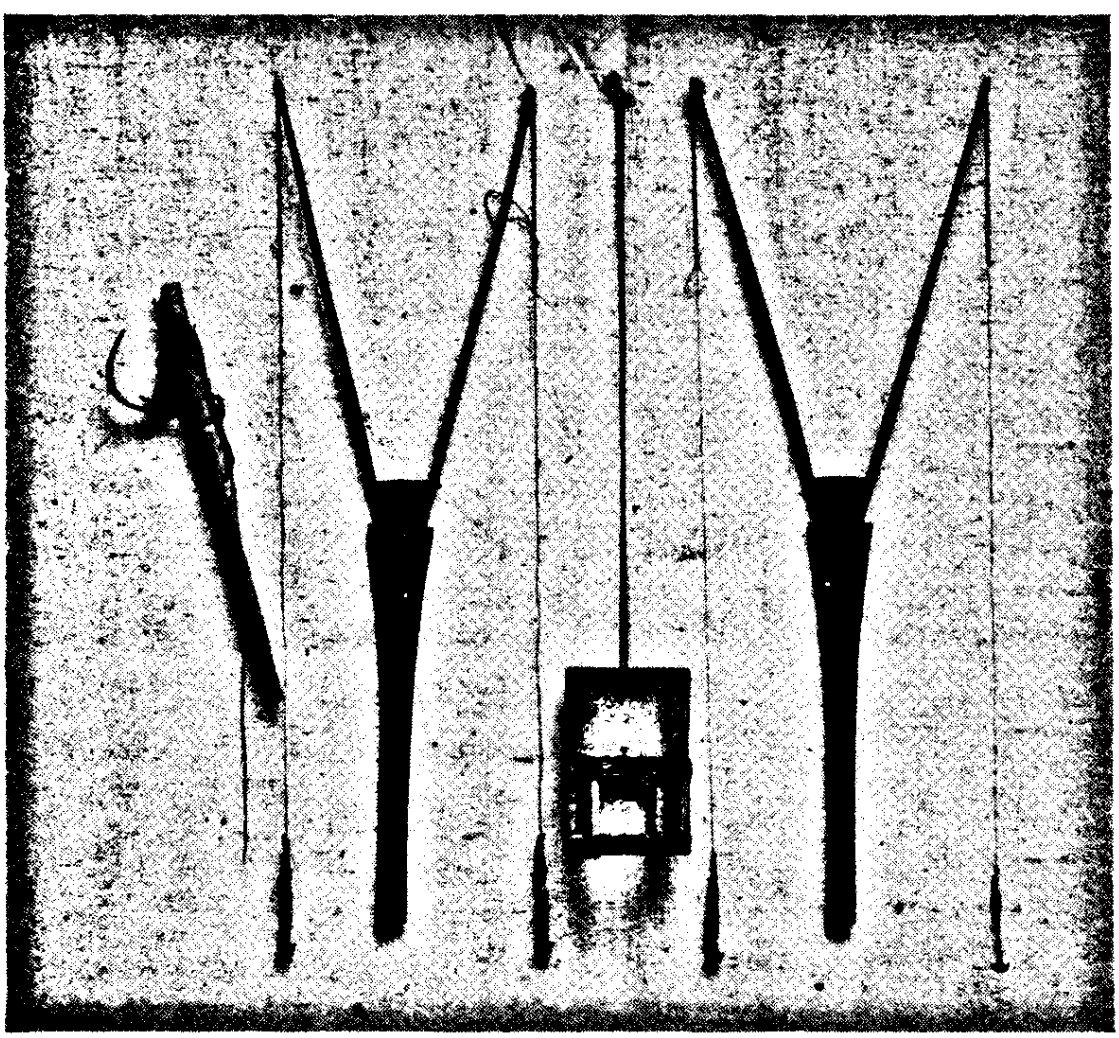

Planche 1. — Haut : **Flèches d'obsidienne trouvées à Mombetsu** par le Dr Masao Iwane. (Cf. p. 41). — Bas : **Deux cannes à pêche, chacune à deux turluttes.** Entre les deux cannes, boite aux turluttes, lesquelles, sans cela, s'accrochent partout. Horobetsu. A gauche, le même crochet qu'à la planche 9. (Cf. p. 66).

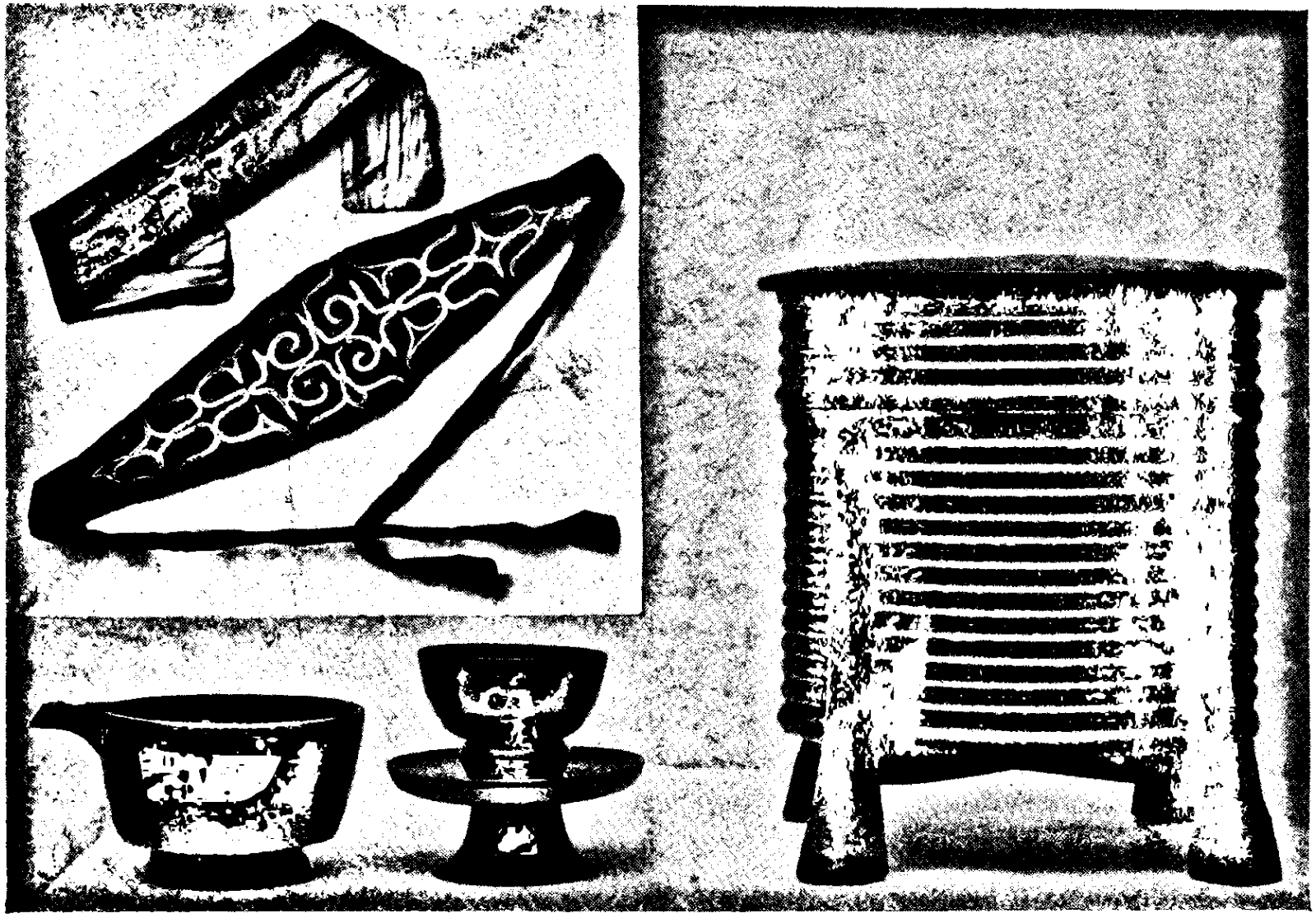

Planche 2. — **Service de libation** : récipient et coupes, dont l'une sur pied mobile, pour boire l'eau-de-vie japonaise, dite « saké ». Service fabriqué par les Japonais, mais exclusivement pour les Aïnou. Sapporo. (Cf. p. 47). — Dans l'angle : **Bandeaux frontaux.** Piratori et Nieptani. (Cf. p. 88).

tions respectives vont de pair avec les déplacements des populations correspondantes.

La poterie *jomon* (*jomonshiki*, c'est-à-dire style jomon) signifie poterie cordée, parce que son ornementation carac-

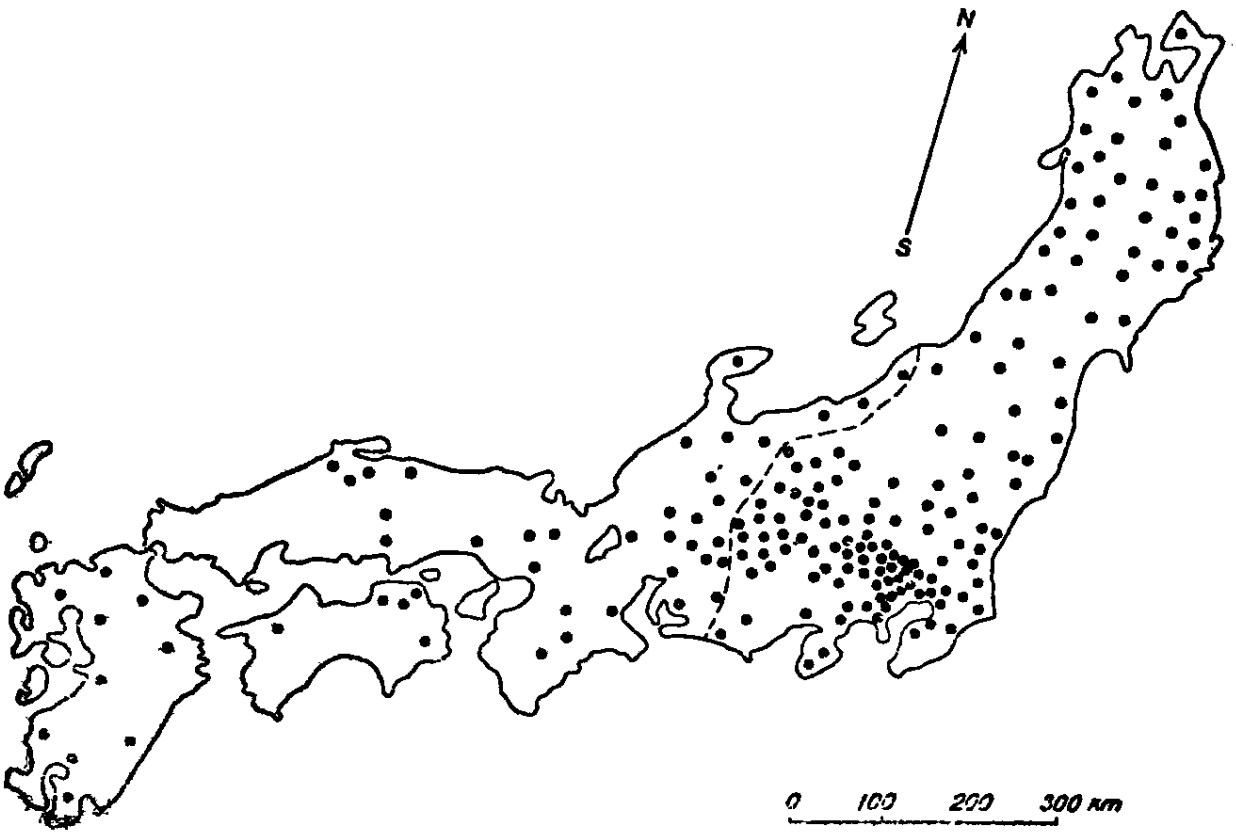

CARTE 3. — *Les stations néolithiques du Japon* (• = 50 stations).
La ligne brisée qui partage le Hondo en deux moitiés sud et nord correspond à la frontière japono-aïnou au IIIe siècle (de notre ère).
Les stations sont plus nombreuses dans la région aïnou.
(D'après Ivar SCHNELL).

téristique est faite d'impressions de textiles et de cordes. Elle est toujours façonnée à la main.

La poterie *yayoi (yayoishiki)* est la poterie japonaise énéolithique, c'est-à-dire plus ou moins contemporaine des objets de bronze (Yayoi est le nom d'une station). Cette poterie se trouve fréquemment dans des tas de débris de cuisine et en relation avec des objets de pierre, mais elle offre, typologiquement, des connexions avec la poterie iwaibe des tombes yamato. La poterie yayoi est rouge-brunâtre, souvent façonnée au tour, mais les marques du tour

CARTE 4. — *Les stations qui ont fourni des statuettes* (• = 5 de ces stations). Ces stations se trouvent presque toutes dans la région aïnou. (D'après Ivar SCHNELL).

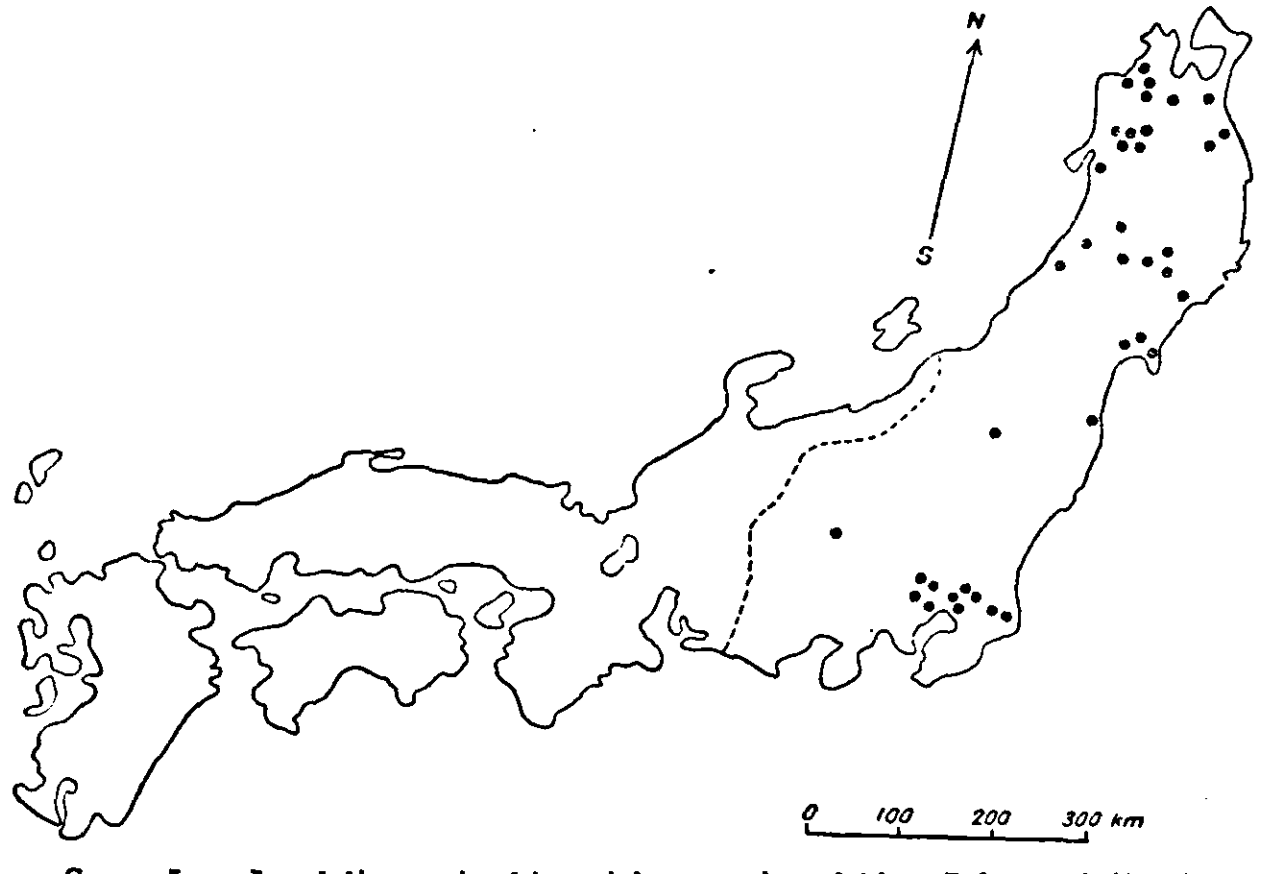

CARTE 5. — *Les stations qui ont fourni des vases à goulot* (• = 5 de ces stations). Elles sont toutes dans la région aïnou. (D'après Ivar SCHNELL).

CARTE 6. — *Les stations énéolithiques* (phase finale du Néolithique influencé par des objets chinois de bronze importés; • = 10 stations). Elles se trouvent principalement dans la région japonaise. (D'après Ivar SCHNELL).

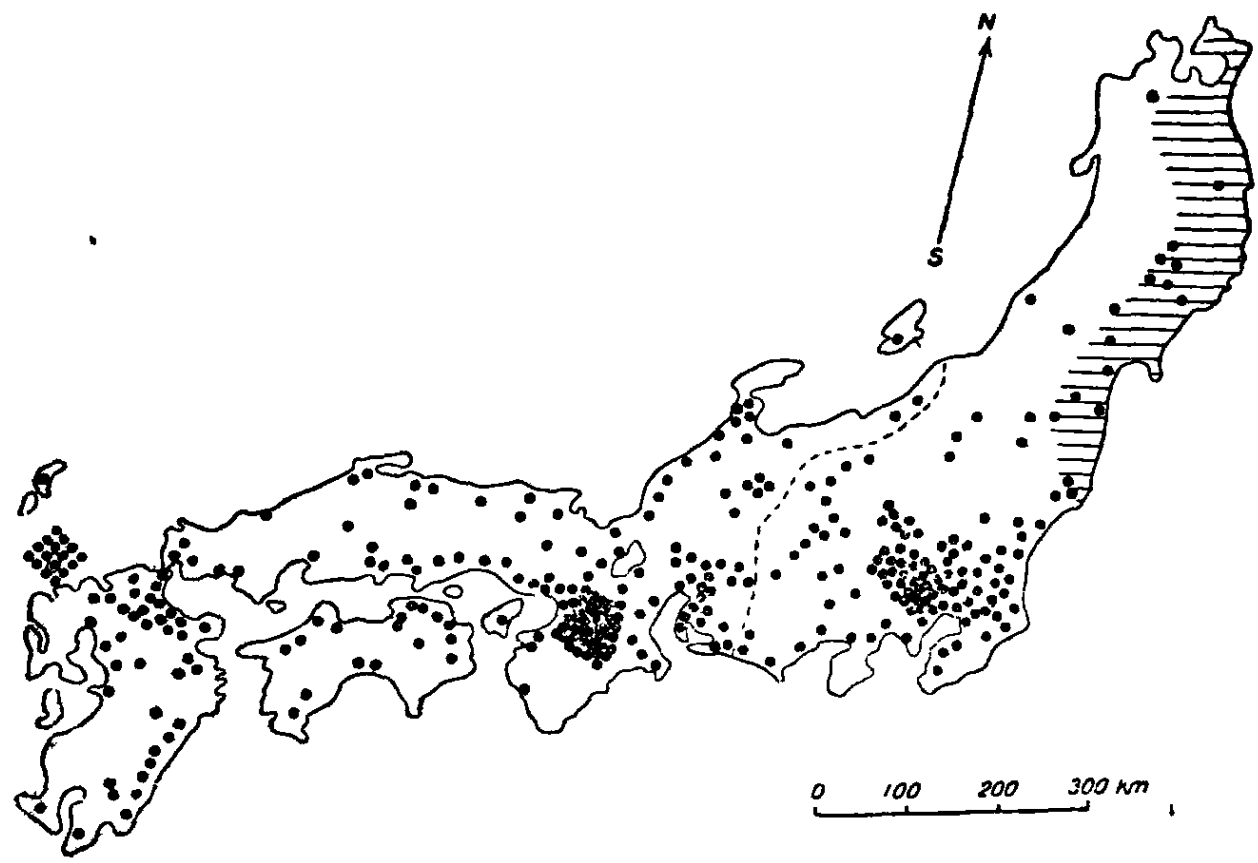

CARTE 7. — *Les tombes de l'âge du fer* (• = 10 tombes). Elles prédominent dans la région japonaise. La partie hachurée de la région aïnou est celle où l'on trouve la poterie typique de la dernière sous-époque aïnou dite Mutsu. (d'après Ivar SCHNELL).

en sont effacées et, *nota bene*, elle est *moins* ornementée que la poterie aïnou. MUNRO pensait que c'est la première poterie domestique japonaise, mais exécutée par des Aïnou assujettis (femmes).

La poterie *iwaibe* enfin *(iwaibeshiki)* est la poterie japonaise de l'âge protohistorique du fer, période yamato; elle se trouve presque exclusivement dans les *tombes* yamato. Elle est grise et d'excellente qualité; toujours façonnée au tour, les marques du tour ne sont pas effacées.

La Figure 6 permet la comparaison de ces deux poteries japonaises avec la poterie jomon ou paléo-aïnou et nous ne parlerons plus que de cette dernière. La *poterie jomon* révèle l'histoire des Aïnou en Hondo dans ses trois derniers stades, dont l'ensemble forme précisément le jomonshiki. Dans le premier stade, *atsude*, la poterie est épaisse, jaune-rougeâtre ou brun-rougeâtre, parfois peinte en rouge, à surface gros sière, mais les vases, en cloche renversée, sont d'un baroque exubérant, à bord non plat formant des anses plus grandes qu'il n'est nécessaire. Cette poterie s'accompagne, comme dans les deux stades suivants, de statuettes d'argile, dont l'aire est donnée par la Carte 4. On notera, fait sur lequel insiste STEIN-CALLENFELS, que *la poterie atsude est la seule qui intéresse pour la solution des problèmes généraux de l'Extrême-Orient;* en effet, toutes les céramiques qui ont succédé à Atsude (dit aussi Jomon I), aussi bien les céramiques aïnou que japonaises, n'existent qu'au seul Japon, tandis que la poterie similaire à Atsude se trouve largement répandue, préhistoriquement, dans tout l'Extrême-Orient, et aujourd'hui jusqu'en Papouasie; les problèmes relatifs à des connexions éventuelles entre le Japon et d'autres pays ne peuvent donc se poursuivre par l'étude de céramiques postérieures à la poterie atsude.

Dans le stade aïnou *usude* de la poterie, celle-ci est plus fine et meilleure en même temps que les formes se simplifient et qu'apparaissent des vases à goulot; l'aire de ces

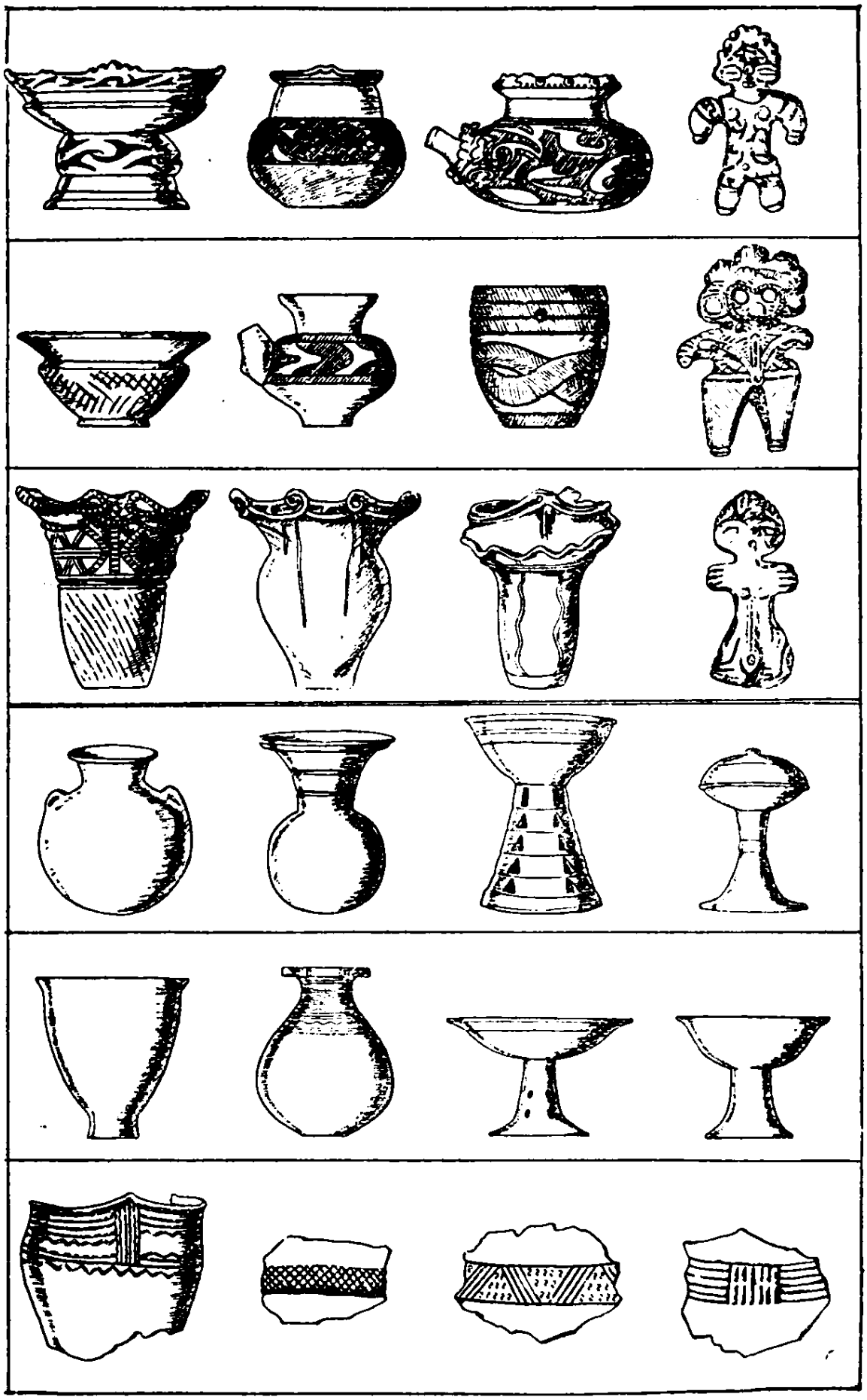

FIG. 6. — *Les différents types de poterie du Japon préhistorique.*
(Comparer avec le Tableau de la p. 28).
Les poteries se succèdent, dans chacune des deux séries, de bas en haut.
(D'après Ivar SCHNELL).

vases à goulot est en retrait vers le Nord par rapport à l'aire des statuettes, comme le fait voir la Carte 5 par rapport à la Carte 4, tandis que les stations énéolithiques (du Bronze) occupent la place perdue par les Aïnou, ainsi que le montre la Carte 6 (la station énéolithique la plus à l'Est correspond à Tokyo).

Les vases à goulot semblent être une création proprement aïnou et être nés dans la partie montagneuse centre-nord du Hondo septentrional; ils sont tout d'abord assez semblables aux théières japonaises actuelles et ornementées par des imitations de filet ou des bandes, puis s'étendent vers les rives du Hondo où ils sont à bord dentelé et à dessins en surface, et vers Tokyo où ils sont munis d'anses et ornementés de cercles concentriques, de tourbillons et de vagues (à une dernière étape, ils perdent toute ornementation).

Le troisième stade de la poterie aïnou, dit *mutsu*, correspond (avec le stade usude) au premier âge du fer pour les Japonais; la Carte 7, donne, en traits horizontaux, le domaine de la poterie mutsu, en même temps que l'extension des tombes de l'âge du fer. La poterie aïnou atteint son apogée au stade mutsu; elle est polie, noire à la surface, comparable comme densité aux meilleures poteries néolithiques de partout ailleurs. Cette forme de poterie s'étend dans le temps jusque vers l'an 1000, date à laquelle les Aïnou sont complètement ou presque complètement chassés du Hondo; dès lors la poterie (du Hokkaido) dégénère, les Japonais occupent le Hokkaido peu à peu à partir de 1500, et lorsqu'ils colonisent en grand l'île, au XIX^e^ siècle, l'usage de la poterie a totalement disparu chez les Aïnou — ce qui fit d'abord croire que ces derniers ne l'avaient jamais connue; or, la dégénérescence culturelle aïnou, certaine quant à cet élément, fait supposer que la civilisation de cette ethnie a aussi dégénéré sous d'autres rapports [1].

1. Au XII^e^ siècle, Yoshitsuné, le frère d'un shogoun (haut chef militaire) japonais, dut se sauver et se réfugia chez les Aïnou, qui, encore aujourd'hui

Dans le chapelet des îles *Kouriles*, la poterie aïnou a un aspect un peu différent de celui qui vient d'être décrit. On y distingue trois sortes de poteries préhistoriques, ne correspondant pas aux trois stades atsude, usude et mutsu. *La plus ancienne* est brune, à grains de sable visibles, plus épaisse que les deux autres, à impressions textiles à l'extérieur et à l'intérieur, à fond excavé et ornementé de points, mais à forme générale douteuse par manque d'exemplaire complet. Cette forme la plus ancienne est à mettre en rapport *avec l'ensemble des poteries aïnou jomon du Hondo*, quant aux impressions textiles, mais en particulier avec le stade moyen usude. Les Aïnou kouriliens doivent avoir appris l'art du potier au IIIe ou au IVe siècle, consécutivement au refoulement de leurs frères du Sud du Hondo vers le Nord. La poterie kourilienne, chronologiquement *moyenne*, est une forme dégénérée de poterie textile, les impressions n'étant plus la marque d'un procédé de fabrication, mais une simple décoration : poterie brune, en cloche, ornementée de bandes ou par impressions, à bord muni de surélévations par applications (les applications ne se pratiquant que dans ce but). La poterie kourilienne *la plus récente* est noire, noircissant le papier, mal cuite et très dense, la plus mince des trois, en forme d'urne, à bord lisse, ornementée de lignes et de points imprimés ou incisés. Cette poterie est tout à fait différente des autres poteries aïnou; elle présente par contre des analogies avec la poterie japonaise yayoi, dont elle aurait été imitée avant la disparition de la poterie aïnou et son remplacement par des pièces métalliques importées du Japon.

Mais *d'où proviennent* la poterie du Japon, ou ses diffé-

le révèrent comme une divinité. Yoshitsuné leur aurait communiqué divers éléments matériels et animologiques qu'ils ignoraient, mais qui, après sa mort, seraient de nouveau tombés en désuétude. MacRitchie (sa p. 3, note 8) pense que c'est ainsi que s'explique la rumeur d'une civilisation aïnou autrefois supérieure à celle d'aujourd'hui. Mais cet épisode est loin de tout expliquer et il est parfaitement naturel qu'une population qui dépérit numériquement perde aussi toute une série de ses manifestations culturelles.

rentes formes? la poterie aïnou est-elle antérieure à la poterie japonaise ou *vice-versa*, ou bien sont-elles indépendantes l'une de l'autre? — La poterie japonaise yayoi se trouve aussi dans le Sud de la Corée, d'où on a donc pensé la faire provenir. Mais des trouvailles récentes, faites à Ko, à l'Ouest du lac Biwa, y ont démontré la présence de trois couches superposées, à savoir de haut en bas : poterie *iwaibe*, poterie *yayoi*, *poterie textile de Ko*, celle-ci pas mentionnée jusqu'ici, ornementée par l'impression de textiles, meilleure comme qualité que la poterie aïnou atsude, quoiqu'ornementée avec plus de simplicité. HAMADA, qui l'a décrite, estime qu'elle a donné lieu d'une part à la poterie japonaise (dont la forme yayoi chevaucherait sur les époques japonaises néolithique et énéolithique) et à la poterie aïnou (jomon). Ainsi, pour le cas où ces vues se confirmeraient, les poteries japonaise et aïnou auraient une même origine. Il resterait alors à résoudre la question de savoir si les hommes de Ko étaient des proto-Aïnou ou parmi les premiers arrivants proto-Japonais.

En outre des haches et de la poterie, il existe au Japon d'*autres groupes d'objets néolithiques*, dont il y aurait lieu de fixer les relations réciproques, en particulier les objets d'os et les flèches. On sait que la principale question qui se pose pour les os est de savoir s'il s'agit d'instruments en os accompagnant une industrie lithique ou d'une industrie purement osseuse et se perpétuant telle — la solution pouvant, du reste, à notre sens, être différente selon les cas. On notera à ce sujet que l'Indochine et l'Indonésie occidentale (Malacca, Sumatra, Java occidental) n'ont pas de flèches de pierre, mais des flèches d'os, tandis que Java oriental (du moins à Sampoeng : voir STEIN-CALLENFELS) présente un niveau de flèches, à base concave ou arrondie, sous-jacent à un niveau d'industrie osseuse (lui-même sous-jacent à un niveau de haches polies). Ces flèches de Java oriental sont

tout à fait semblables à celles du Japon du Sud, tandis que le Japon du Nord a des flèches à talon. La Planche 1 reproduit quatre de ces pointes de flèches du Nord du Japon, que le Dr IWANE de Mombetsu (Carte 1) avait trouvées dans les environs plusieurs années auparavant et a eu l'amabilité de nous céder. Selon le Professeur Alfred LACROIX, elles sont bien en obsidienne. Les quatre pièces sont taillées sur les deux faces. Deux d'entre elles, grises, sont très finement travaillées, l'une en triangle allongé à base concave; les deux autres sont noires, plus grossièrement travaillées, l'une en triangle à petit pédoncule, l'autre en losange. L'une, à base concave (et finement travaillée) est donc du modèle courant dans le Sud du Japon, les trois autres, à talon ou pédoncule (une plus fine, deux plus grossières), sont du modèle habituel dans le Nord du Japon. Il y aurait lieu de déterminer si, de façon générale, la finesse de la taille est plus grande dans le Sud du Japon pour l'ensemble des trouvailles faites jusqu'ici, et d'établir les rapports culturels des deux types de flèches de pierre du Japon.

Tandis que le Néolithique aïnou était peu à peu pénétré par les objets de fabrication japonaise ancienne puis japonaise moderne — sans d'ailleurs y subir un développement quelconque — certains territoires et en particulier les *îles Kouriles* restaient longtemps strictement néolithiques; cela a été le cas pour les îles Kouriles jusqu'au milieu du XIXe siècle. En outre de haches et de poteries déjà mentionnées, TORII y a trouvé, après leur évacuation par les ordres du Gouvernement japonais (voir p. 8) :

Objets en pierre : marteaux, ciseaux, poids de pêche, poinçons, pointes de lance, pointes de flèches, les trois premiers groupes d'objets lissés, les autres taillés. Si l'on examine sa planche 28, on constate que la majorité des pointes de flèche (même en admettant que quelques-unes n'ont pas leur base intacte) sont — contrairement à la règle établie par STEIN-CALLENFELS — à base concave comme dans le

Sud du Japon, et la minorité seulement à pédoncule comme dans le Nord du Japon.

Objets en os (de baleine principalement) : pointes de flèches (à soie et à douille), harpons, houes, couteaux, haches, sabres (grandes palettes), enfin étuis à harpon ou aiguilles, boucles de ceinture et peignes; ces trois derniers objets présentent une richesse d'entrelacs qui ne se trouve pas dans le Hokkaido et dont des exemplaires sont reproduits au chapitre relatif à l'art (p. 156).

Il y avait aussi quelques objets en bois de renne (marteaux, tampons pour ignitérébrateur), dont le matériel pour le moins a dû être importé.

Il est encore trois manifestations préhistoriques ou plutôt *protohistoriques*, dont il faut faire mention : des inscriptions frustes, des cromlechs (cercles de pierres levées) et des remblais de réduits fortifiés. Comme ces trois manifestations n'ont été constatées qu'au Hokkaido, il paraîtrait plausible de les attribuer aux ancêtres des Aïnou. Cette hypothèse toutefois doit être vraisemblablement rejetée — et ne nous intéressera plus une fois que son rejet aura été motivé.

Les *inscriptions* (Bibliographie desdites à p. 24) dont il s'agit sont celles d'Otaru et du cap Soya. Les longues discussions suscitées par la première sont reprises avec plus de détails dans Torii, qui, de plus, en fournit une explication nouvelle en l'assimilant aux inscriptions tokoué (proto-turc) de l'Orkhon et du Iénisséi, reproduit les divers caractères en question et donne une photographie superbe du rocher d'Otaru. Ces inscriptions se trouvent sur le versant occidental du Hokkaido et il en est de même des *cromlechs*, en majorité circulaires, en minorité rectangulaires, situés en des positions dominantes, ainsi que des remblais de *réduits fortifiés*. L'exposé résumé des vues de Torii sur le peuplement du Japon livrera son explication de l'origine de ces éléments proto-historiques, ainsi que, par anticipa-

tion, celle de la situation des Aïnou des Kouriles par rapport à ceux du Yézo :

Les Aïnou occupant tout le Japon dès —4000 à —3000, des Toungouzoïdes s'installèrent, à demeure ou temporairement (en stations néolithiques également) sur certains points de la côte occidentale de l'archipel japonais, dès —2000 à —1000, c'est-à-dire avant l'arrivée de ceux qui, mélange de Toungouzoïdes également avec un apport d'Indonésiens, allaient, en qualité de Yamato ou Protojaponais, former l'ethnie japonaise. Ce sont des Toungouzoïdes du premier ban, pour ainsi dire, qui laissèrent des traces au Hokkaido; leur inscription dans la grotte d'Otaru accompagnait le dépôt de cadavres et ils écrivirent probablement dans leur langue toungouzienne, mais avec les caractères, de genre runique, de l'Orkhon-Iénisséi, alors usuels en Extrême-Orient.

Les stations néolithiques aïnou se caractérisent par des « dessins tourbillonnaires et anses droites sur le bord ou à l'intérieur des poteries, présence de figurines en terre » (Torii p. 317), tandis que les stations néolithiques toungouzoïdes se distinguent par des « dessins décoratifs des poteries uniquement géométriques, anses extérieures et latérales des poteries, absence de figurines, présence de hauts plateaux » (p. 318).

A partir de l'an —1000, on a des stations mêlées, tandis que les métaux s'infiltraient peu à peu avec le second ban des Toungouzoïdes avec mélangés d'Indonésiens.

Le Hokkaido, fut, de son côté, aussi visité par deux bans d'Aïnou : les premiers habitants formaient le premier ban. Dans la première moitié du I^er^ millénaire de notre ère, un second ban envahissait le Yézo sous la poussée, se faisant sentir à distance, des Yamato dans le Hondo, apportaient une culture déjà plus avancée que celle des Aïnou du premier ban (avec la première connaissance du métal reçue des Yamato) et considéraient les premiers Aïnou comme des

inférieurs; ceux-ci se réfugièrent en partie aux îles Kouriles — d'où découle que les Aïnou de ces îles ont un faciès culturel différent et plus primitif que le faciès aïnou du Hokkaido. — Telles sont les vues de TORII, mais nous verrons que le faciès kourilien, avec quelques éléments primitifs aïnou, a subi la greffe d'un nombre considérable d'éléments allogènes.

Nous aurons encore quelquefois, au cours de l'ouvrage, à évoquer la préhistoire, ainsi à propos des baguettes de libation (p. 52), du cache-sexe (p. 87), des canots monoxyles (p. 131), des tatouages (p. 143-5), des symboles phalliques (p. 151), du culte de l'ours (pp. 153, 174), de l'art (pp. 157, 161).

BIBLIOGRAPHIE DE L'ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE.

(Voir aussi TORII p. 179).

ROSNY (Léon DE), *Sur les plus anciens monuments de la civilisation japonaise*, COMPTE RENDU DU CONGRÈS INTERNATIONAL DES ORIENTALISTES A PARIS EN 1873.

DUCHATEAU & ROSNY (L. de), *De l'âge de la pierre au Japon*, ibidem.

MILNE (John), *Notes on stone implements from Otaru and Hakodate. with a few general remarks on the prehistoric remains of Japan*, TRANSACTIONS OF THE ASIATIC SOCIETY OF JAPAN, t. 8, 1880.

Le même, *Notes on the koro-pok-guru or pit-dwellers of Yezo and the Kurile Islands*, ibidem, t. 10, 1882.

Le même, *The stone age in Japan*, JOURNAL OF THE ANTHROPOLOGICAL INSTITUTE, 1881.

KANDA (Takahira), *Notes on ancient stone implements of Japan*, Tokyo, 1884.

NADILLAC (DE), *Les monuments mégalithiques du Japon*, LA NATURE (Paris), 1898.

BAELZ (Erwin), *Zur Vor- und Urgeschichte Japans*, ZEITSCHRIFT FÜR ETHNOLOGIE, t. 39, 1907.

Le même, *Prehistoric Japan*, ANNUAL REPORT OF THE SMITHSONIAN INSTITUTION FOR 1907 (1908).

* MUNRO (Neil Gordon), *Prehistoric Japan*, Yokohama (sans nom d'éditeur), 1911. [Encore aujourd'hui, le seul ouvrage d'ensemble sur la préhistoire du Japon; la majorité des objets figurés ne sont malheureusement pas datés.]

JOYCE (T. A.), *Note on prehistoric pottery from Japan and New Guinea*, JOURNAL OF THE ANTHROPOLOGICAL INSTITUTE OF GREAT BRITAIN..., t. 42, 1912.

MAEDA (F.), *Japanische Steinzeit* (et complément), MITTEILUNGEN DER DEUTSCHEN GESELLSCHAFT FÜR NATUR- UND VÖLKERKUNDE OSTASIENS, t. 14, 1913.

CLEMENT (Ernest Wilson), *A short History of Japan*, The University of Chicago Press, Chicago, 1915. [Pour les données historiques essentielles.]

HAMADA (Kosaku), *Report upon the excavation of a Neolithic site at Ko in the Province of Kawachi*, REPORT UPON ARCHAEOLOGICAL RESEARCH IN THE COLLEGE OF LITERATURE, IMPERIAL UNIVERSITY OF KYOTO, t. 2, 1918.

Le même, *Second excavation at Ko, a Neolithic site in the Province of Kawachi*, ibidem, t. 4, 1920.

KOGANEI (Yoshikiyo), *Bestattungsweise der Steinzeitmenschen Japans*, ZEITSCHRIFT FUR ETHNOLOGIE, t. 55, 1923.

NAKAYA (Jiujiro), *A study of the stone age remains of Japan, I : Classification and distribution of vases with spouts*, RESUMÉ FROM PAPERS OF THE ANTHROPOLOGICAL INSTITUTE, COLLEGE OF SCIENCE, IMPERIAL UNIVERSITY OF TOKYO, n° 4, 1927.

Le même, *Introduction à l'étude des figurines néolithiques du Japon*, BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE, 1930.

Le même, *Catalogue of works relating to the stone age of Japan (in foreign language)* 1868-1927, Reprinted from Bibliography on the Stone Age of Japan, Institut d'Anthropologie de l'Université de Tokyo, 1930. [116 fiches.]

MONTANDON (George), *Instruments néolithiques et poteries de la région de Vladivostok*, ARCHIVES SUISSES D'ANTHROPOLOGIE GÉNÉRALE (Genève), t. 5, n° 2, 1928/29. [Station la plus septentrionale à haches à section rectangulaire, pour l'Extrême-Orient.]

HEINE-GELDERN (Robert), *Urheimat und früheste Wanderungen der Austronesier*, ANTHROPOS, t. 27, fasc. 3/4, 1932. [En particulier pour la discussion du problème des haches.]

* SCHNELL (Ivar), *Prehistoric finds from the island world of the Far East, now preserved in the Museum of the Far Eastern Antiquities, Stockholm*, THE BULLETIN OF THE MUSEUM OF FAR EASTERN ANTIQUITIES STOCKHOLM, n° 4, 1932. [Traite surtout des poteries.]

STEIN-CALLENFELS (P. V. VAN), *Die Aufgaben der japanischen Praehistorie im Rahmen der internationalen Forschung*, ZEITSCHRIFT FUR PRAEHISTORIE (Tokyo), t. 4, fasc. 3/4, 1932. [Pose les problèmes que devraient résoudre avant tout les archéologues japonais.]

OYAMA (Kashiwa), *Vorläufiger Bericht über die Chronologie der Jomon-Kultur der Steinzeit im Kanto (Mittel-Japan)*, PRAEHISTORICA ASIAE ORIENTALIS, t. 1 (Hanoï), 1932.

OHYAMA (Kashiwa) [même auteur, différemment orthographié], *Yayoi-Kultur, eine prâhistorische Kultur der japanischen Inseln*, tome jubilaire de la « Deutsche Gesellschaft für Natur-und Völkerkunde Ostasiens », 1933.

PREMIÈRE PARTIE
LA CIVILISATION AINOU

ÉCONOMIE

Alimentation.

Aujourd'hui, les Aïnou vivent en partie de millet et de riz, mais, avant le contact avec les Japonais, ils ne connaissaient pas la cultivation et se partageaient en villages de pêcheurs et villages de chasseurs, la cueillette de petits animaux et de végétaux formant un important appoint pour les uns et les autres (parmi les végétaux, on signalera l'arrowroot, recommandé actuellement en Occident comme préparation diététique et que les Aïnou consomment couramment). Le caractère différent du genre de vie des habitants de ces deux sortes de villages est encore bien marqué, non pas seulement parce que les premiers sont sur la rive et les seconds à l'intérieur, mais parce que si les Aïnou chasseurs sont devenus principalement cultivateurs, les Aïnou pêcheurs sont restés pêcheurs et pratiquent même la pêche plus en grand qu'auparavant; en effet, l'industrie japonaise de la pêche étant développée le long des côtes du Hokkaido[1], les Aïnou y participent, se servant en tous cas de bassins de capture et de barques de modèle japonais (Pl. 10 et 32).

Ustensiles.

Les ustensiles servant à la cuisine sont très peu nombreux comme espèces et comme nombre de pièces. On les divisera

1. Carte 17 de K. Haushofer, *Le Japon et les Japonais*, Paris, Payot, 1937.

en deux grands groupes : ceux de provenance japonaise et ceux proprement aïnou.

Ustensiles de provenance japonaise. — Tout ce qui est céramique et métal — coupes, plats, récipients — est de provenance japonaise. Mais, il est en outre des ustensiles de bois qui sont régulièrement de facture japonaise et, *nota bene*, fabriqués par les Japonais spécialement pour les Aïnou puisque les Japonais n'en font jamais emploi : les coupes et récipients qui — avec les baguettes de libation dont il sera incessamment question — servent aux libations de fêtes chez les Aïnou; la provenance de ces ustensiles se reconnaît d'ailleurs tout de suite à leur forme et surtout à la couche de peinture et de vernis qui les revêt : Planche 2. On remarquera de plus que ces coupes — destinées à faire boire l'eau-de-vie japonaise dite « saké » à des gens considérés comme des ennemis somme toute —, sont particulièrement capaces.

Ustensiles de provenance aïnou. — Certains de ces ustensiles sont aujourd'hui régulièrement métalliques, c'est-à-dire de provenance japonaise, mais quelques exemplaires d'anciens modèles nous enseignent ce qu'ils étaient autrefois :

Suspensions de marmite. — La Figure 7 montre les deux suspensions habituelles. La figurine *b* a chance de représenter une suspension d'origine japonaise, étant donné que le mécanisme est peut-être moins direct, plus ingénieux que celui de la figurine *a*, et que le crochet de *b*, qui est toujours métallique, ne se conçoit guère de bois, tandis que la suspension en harnais selon *a* est complètement de bois encore aujourd'hui; nous avons rapporté deux exemplaires de ce dernier modèle, l'un fortement calciné déjà *(f)*, l'autre neuf *(e)* : Planche 31 (p. 128). On remarquera que le modèle de la Figure 7, *a* diffère (s'il a été exactement dessiné par BATCHELOR [1]) de ceux de la Planche 31 surtout en

1. Nous nous permettons cette remarque parce que divers de ses dessins

cela que les deux barres transversales sont fixes, de sorte que la suspension proprement dite, à 3 créneaux, ne peut être suspendue rigidement, par deux de ses créneaux, que dans la position que lui donne le dessin; par contre, dans les deux exemplaires de la Planche 31, la suspension verticale crénelée est fixée à demeure à la barre horizontale supérieure et les deux sont simultanément mobiles par rapport à la barre horizontale inférieure (une courroie en *f*); une différence entre *f* et *e* consiste en ceci que dans *f* la barre horizontale supérieure glisse extérieurement par rapport aux montants, tandis que dans *e* elle glisse intérieurement, c'est-à-dire dans une rainure; on notera de plus que les deux exemplaires de la Planche sont plus en fer à cheval que celui de la figure 7.

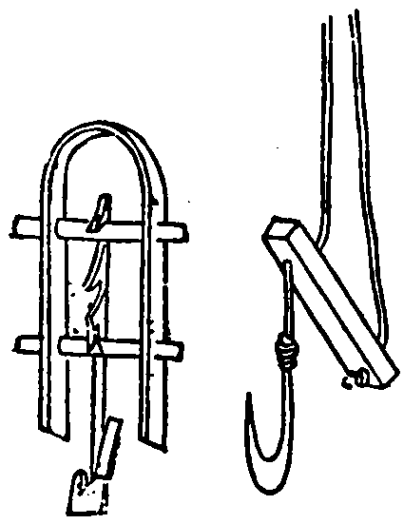

FIG. 7. — *Suspensions de marmite.*
(D'après BATCHELOR).
Cf. Planche 31.

Il y aurait lieu de rechercher si les deux types de suspension et leurs variantes trouvent leur réplique dans des crémaillères de l'ancienne Europe.

Marmite. — Aujourd'hui toujours en métal, nous savons par BATCHELOR, qui en reproduit un exemplaire (1901 : p. 135), qu'elle était autrefois d'écorce de cerisier, et, vu ce matériel, de forme allongée; il arrive encore aux Aïnou, lorsqu'ils sont en chasse, de se servir de marmites de cette facture, mais si elles sont faciles à fabriquer, elles sont aussi mises rapidement hors d'état par le feu — même mijotant — et ne peuvent guère servir plus de trois fois.

Récipients. — S'il s'agit de récipients profonds, ils sont en général d'écorce cousue. Quant aux récipients plats, ils

ne peuvent être techniquement corrects, ainsi ceux que nous avons reproduits comme Figures 16-17 (p. 62).

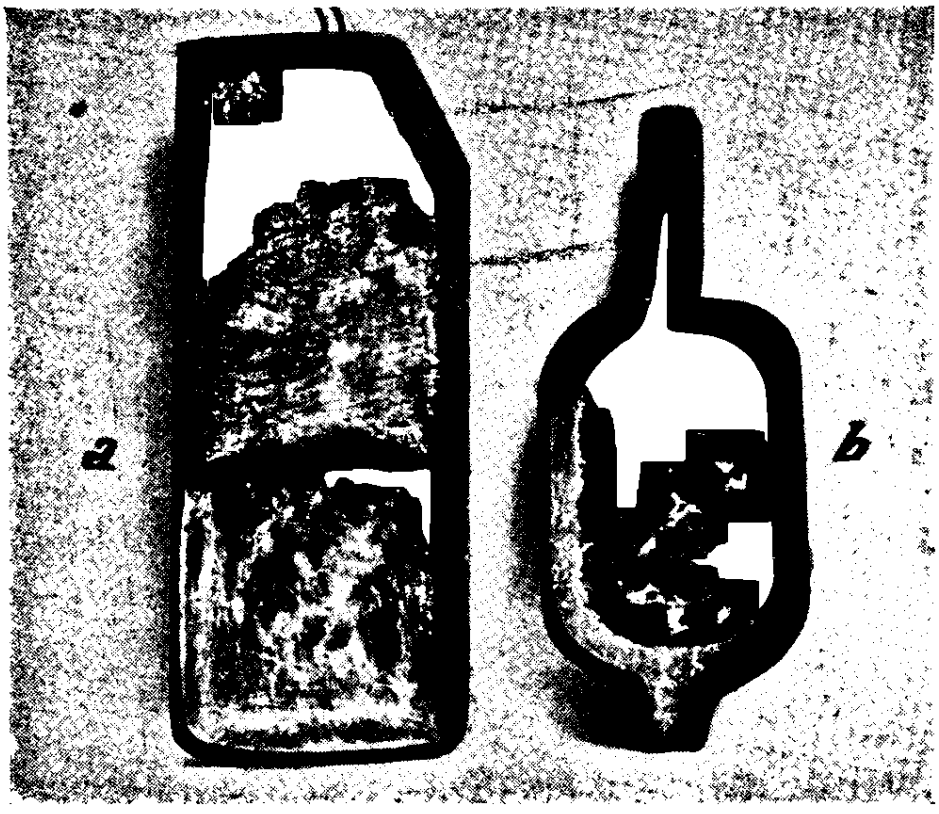

Planche 3. — Haut : **Planchette et plat de cuisine** (cf. p 49) : *a :* Planchette pour couper le poisson et triturer le caviar. Horobetau. — *b* (dont la partie supérieure est une poignée en anse) : Plat de distribution de nourriture. Shadai. — Bas : **Mortier, cuillères, suspension, bobines à fil** : *a :* Mortier et pilon d'enfant, exactement dans le style des mêmes instruments d'adulte. Piratori (Cf. p. 51). *b :* Petite cuillère individuelle, plate. Shadai. (Cf. p. 49) ; — *c :* Grandes cuillères plates pour le millet et le riz. Shadai. (Cf. p. 49). — *d :* Suspension taillée, sauf la baguette transversale, dans une seule pièce de bois. Nina. (Cf. p 50). — *e :* Bobines plates (ornées de gravures géométriques superficielles). Piratori.

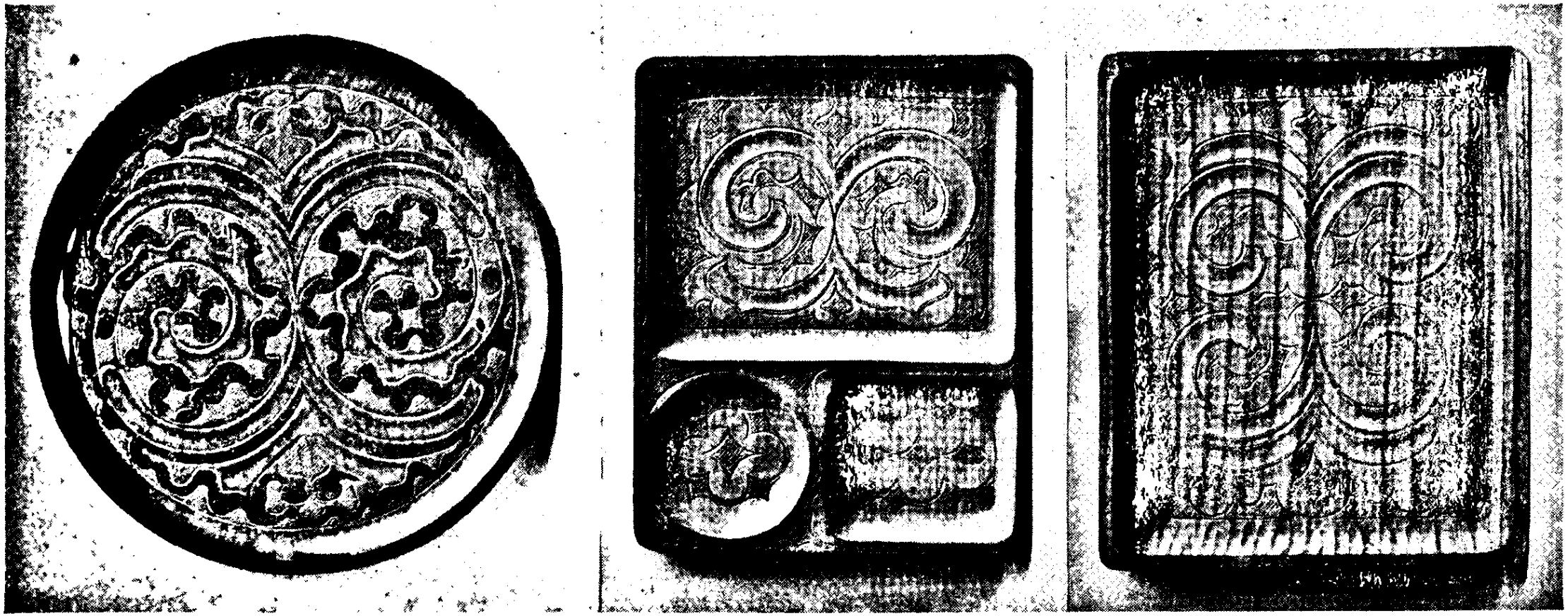

Planche 4. — **Plateaux gravés** (cf. p. 49).: Le circulaire de Sapporo, les rectangulaires de Nieptani.

sont de bois. Les uns sont simples, c'est-à-dire sans ornementation, tels ceux du haut de la Planche 3, *a* servant, dans sa partie plano-convexe, à couper le poisson et, dans sa partie creuse, à triturer le caviar, *b*, en forme de saucier bas, nous ayant été donné pour un « plat de distribution ». Quant aux véritables plats ou plateaux, la Planche 4 en présente trois exemplaires que l'on peut sans exagération qualifier de magnifiques, car ils sont des exemples classiques des motifs habituels de l'art aïnou et ces motifs ne sont pas seulement bien visibles sur les deux exemplaires de droite rectangulaires, qui sont à peu près neufs, mais aussi, et encore plus richement, sur l'exemplaire rond et patiné de gauche.

Cuillères. — BATCHELOR en reproduit 2, dont l'une, munie d'un manche à garde, a un cuilleron terminé en pointe, et dont l'autre a un cuilleron en spatule triangulaire, la base du triangle étant à l'extrémité (au contraire de la truelle de nos maçons). Les 8 cuillères que nous avons rapportées (Planches 3, *b* et *c*, Planche 5, *g* à *j*, Planche 30, *b*) non seulement en diffèrent, mais, sauf les deux représentées par 3 *c*, sont toutes différentes entre elles, ce qui prouve la variété relative de cet ustensile.

La longue poche 30 *b*, qui servait à la fabrication de boisson fermentée, est munie d'une garde. Les grandes cuillères plates 3 *c* (neuves toutes deux) et 5 *g* (usagée) servaient autrefois à remuer le millet et actuellement plutôt le riz. Les 2 cuillères de dimension moyenne 5 *h* et *i* peuvent avoir servi à un usage analogue (nous les avons obtenues sans que leur usage nous ait été indiqué). Quant à la petite 5 *j*, dont la caractéristique est d'avoir, tout en étant plate, un bord surélevé sur trois côtés, elle fut donnée comme « cuillère pour plat ». Enfin, la plus petite, 3 *b* fut désignée « cuillère personnelle »; c'est au fond une spatule, convexe dessous mais plane dessus. A part le manche à garde de la longue poche et les deux petites cuillères, les

cinq autres présentent un trou, à la base du manche, soit simple, soit double en double spirale, servant à la suspension; 5 *i* a, de plus, trois trous apparemment ornementaux sur sa palette; 5 *g*, *h*, *i* sont plus ou moins sculptées de gravures effacées par l'usage; les deux 3 *c*, étant neuves, laissent reconnaître les motifs artistiques qui les ornent dans tous leurs détails

Il faut mentionner ici la baguette *f* de la Planche 5, qui nous a été donnée comme « baguette pour remuer les mets en cuisson ». On peut s'étonner au premier abord qu'une baguette d'usage si commun paraisse non seulement spécialement affectée à ce but, mais qu'elle ait été l'objet du travail considérable que représente le fait que la baguette et les deux anneaux de sa tête sont une seule et même pièce monoxyle. L'impression est atténuée quand on sait le souci d'art des Aïnou pour chacun de leurs objets et quand on constate que des chaînes d'anneaux taillés dans une seule pièce de bois sont un travail d'art appliqué fort apprécié chez eux (Planche 3). Et la preuve que notre baguette n'est pas une fantaisie est fournie par l'existence de deux ba-

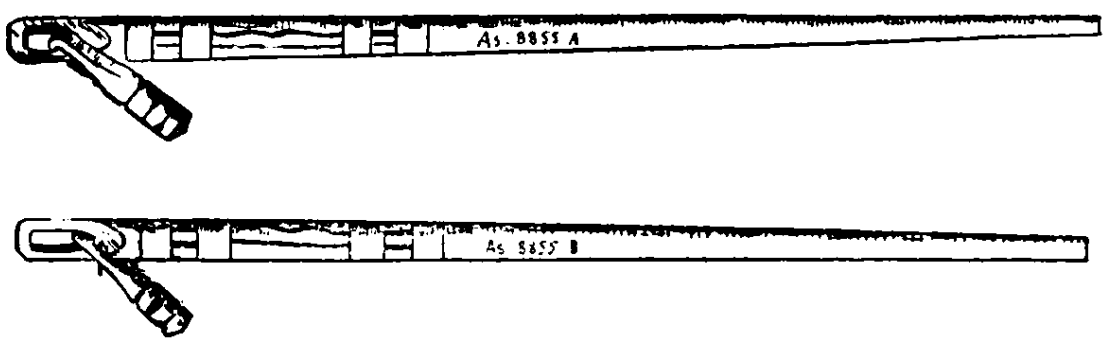

FIG. 8. — *Baguettes à boucle mobile taillée dans la baguette même.*
(Musée du Latran,
d'après une photographie communiquée par le P. M. SCHULIEN).
Cf. *f* de Planche 5.

guettes quasi similaires (sauf qu'elles sont munies d'un seul anneau de bois à leur tête), que nous avons détectées au Musée du Latran; elles y sont donnés comme « bâtonnets des

Aïnou, provenant de Sapporo » et la Direction du Musée a bien voulu nous en remettre l'image : Figure 8.

Coutelas. — Le même souci d'art se retrouve sur les gaines des coutelas de la Planche 6, sauf sur la première, *a*, vu que celle-ci est d'écorce, tandis que les autres sont de

FIG. 9. — *Couteaux des Kouriles, du Hokkaïdo, des Mangoun et du Japon protohistorique.*

(D'après TORII).

bois. Les manches sont aussi ornés, soit de façon aussi chargée que la gaine (*e* et *f*), soit très maigrement par un petit motif central (*c* et *d*); quant à *a* et *b*, il s'agit de simili-poignées, sans lame, qui ont été enfilées dans les gaines respectives pour représenter la silhouette complète de l'ustensile. Il faut dire ustensile, parce que ces coutelas, quoique pouvant, à l'occasion, servir d'armes, sont avant tout des instruments de l'économie domestique (les lames, tout à fait simples, sont de provenance japonaise).

Les coutelas et leurs gaines des Aïnou kouriliens se distinguent en ce qu'ils sont toujours droits, ainsi que le fait voir l'exemplaire 1 de la Figure 9.

Mortiers. — La partie creuse de la planchette représentée par la figure du haut de la Planche 3 *a* et décrite plus haut, est une sorte de mortier à caviar. D'autres mortiers à caviar ont la forme d'une petite auge allongée. Mais le mor-

tier classique, pour le pilage du millet et du froment, est semblable à celui de la Planche 3, *a*, du bas; à la vérité, il s'agit ici d'un jouet d'enfant, mais qui imite exactement le mortier en double cône, taillé dans le bois, de grande dimension (parfois, le pied est plus un vrai pied qu'un cône). Le pilon qui accompagne le mortier reproduit aussi exactement la forme du vrai pilon aïnou, rétréci au milieu, de sorte que le pilon a deux extrémités utiles.

Baguettes de libation. — Ce n'est qu'en parlant des Aïnou que la description et la discussion de ces objets peut être abordée, parce que c'est le seul peuple de la Terre qui en use. Aussi nous étendrons-nous sur le sujet, qui touche d'ailleurs non seulement à l'économie par son côté pratique — les baguettes étant le complément obligatoire de l'attirail des libations, — mais aussi à l'art, à l'animologie et à la préhistoire. En 1930, nous avons eu l'occasion de présenter nos 25 baguettes à l'Institut Français d'Anthropologie (cf. L'ANTHROPOLOGIE, t. 40, p. 286-287) et d'attirer l'attention sur la ressemblance qu'elles présentent avec les baguettes paléolithiques que le Dr René DE SAINT-PÉRIER a décrites, avec l'appui de nombreuses figures (cf. L'ANTHROPOLOGIE, t. 39, p. 43-64). Pour la discussion qui suit, les baguettes seront numérotées dans l'ordre où elles sont figurées, à savoir les baguettes Nos 1 à 13 pour la Planche 7, les baguettes Nos 14 à 25 pour la Planche 8.

Des 25 baguettes, 24 *proviennent* de trois des villages que nous avons visités et où nous les avons acquises sur place : 5 de Horobetsu (voir Carte 1, p. 9), village de pêcheurs (les Nos 1 à 4 et 25), 6 de Piratori (les Nos 19 à 24), et 13 de Nieptani (les Nos 6 à 18), ces deux derniers villages étant des villages de la montagne; enfin, le No 5 nous a été cédé par un Japonais à Sapporo, capitale de l'île, où ne se trouvent plus d'Aïnou, c'est-à-dire qu'il est de provenance secondaire.

Les baguettes sont *disposées* la pointe en haut, sauf pour les N^os^ 2 et 8, en suite d'une erreur; pour le N° 8, cela doit provenir de ce que le culot de la baguette apparaît plus pointu que la pointe, mais la vraie pointe présente toujours un biseau, à plat; pour le N° 2, ce retournement a l'inconvénient de rendre très peu visible un trou percé dans sa pointe, qui n'est certainement pas un trou de suspension, d'abord parce qu'aucune autre baguette n'est percée, puis parce que ce trou a nettement la forme d'un triangle, la base du triangle vers la pointe de la baguette (vers le bas de la figure); sur la figure 11, les N^os^ 2 et 8 ont été normalement dressés.

Toutes les pièces présentent des *gravures*, de quatre ordres selon leur technique : gravures superficielles, gravures profondes, reliefs par ablation de matériel, formation de copeaux enroulés et tenant par leur base à la baguette. Dans ce dernier groupe de baguettes, se trouvent les deux seules dont la facture soit tout à fait identique, à savoir les N^os^ 23 et 24. Deux autres baguettes, à gravures superficielles, sont aussi à peu près semblables entre elles : les N^os^ 14 et 15, qui offrent le même motif en serpent; leur seule différence réside dans les hachures de part et d'autre du motif principal, hachures qui ne sont pas partout similairement tracées.

Les plus belles pièces, comme facture de la gravure, sont celles gravées profondément et qui se trouvent sur la Planche 7, ainsi les N^os^ 1, 2 et 8; elles présentent aussi, de même que plusieurs des pièces à relief, la plus vieille patine.

La très grande majorité des motifs sont symétriques, d'une façon ou d'une autre, et paraissent, à première vue, purement géométriques; cependant, quelques motifs rappellent des feuilles de plantes et le motif ondulé un serpent. La Figure 10 reproduit, aux 3/5 de la grandeur naturelle, et en déroulé, le principal des gravures des N^os^ 8, 12 et 13, dont les motifs (peu visibles pour le N° 13 sur la

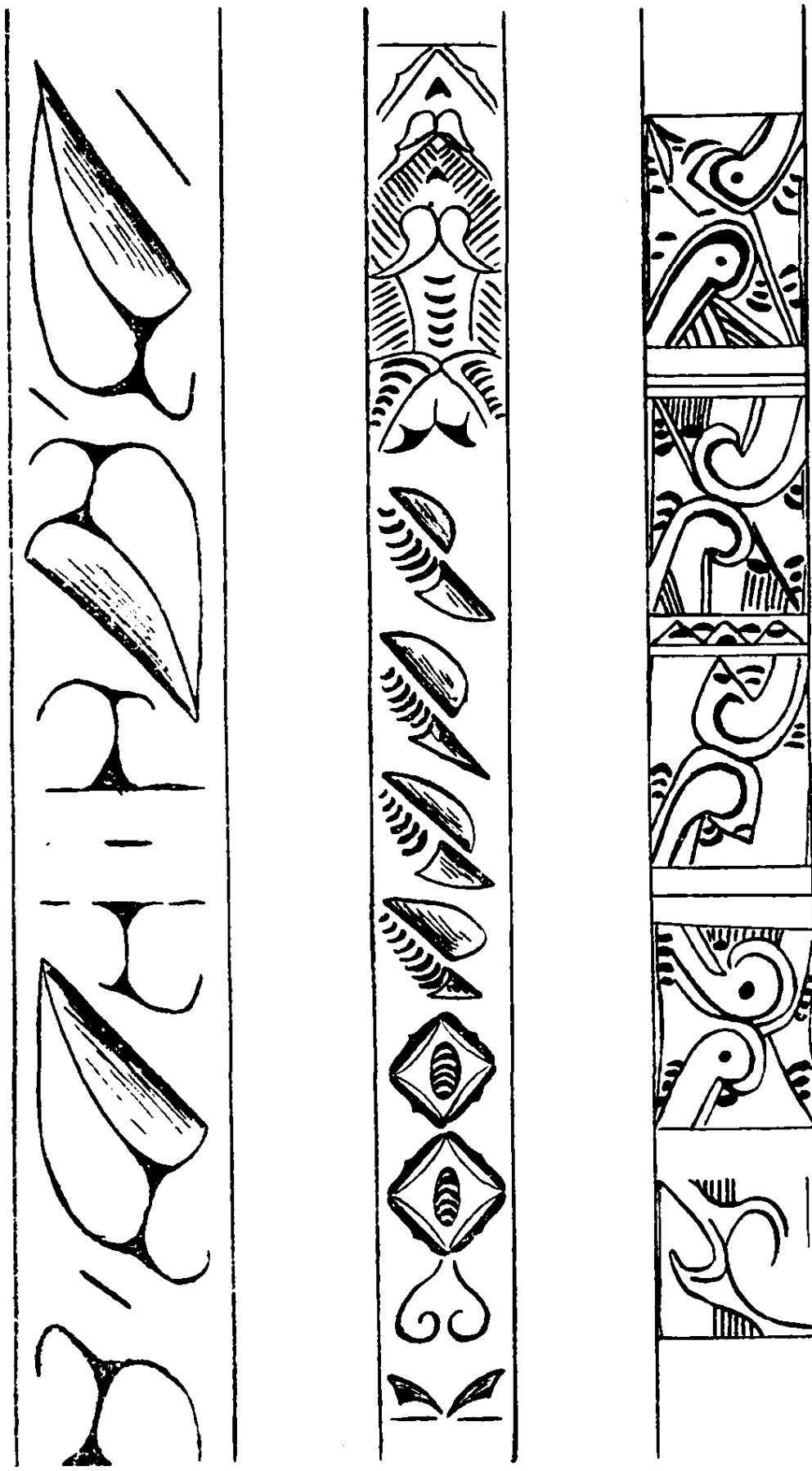

FIG. 10. — *Déroulé des baguettes de libation*, nos 8, 12 et 13 (cf. Planche 7).

Le motif coupé au bas de la baguette 8 est le même que le 2e à partir du haut. Les entailles horizontales des extrémités ont été négligées.
(3/5 de grandeur naturelle. — Collection MONTANDON).

Planche) méritent d'être reproduits en vue de l'interprétation de l'ornementation au chapitre Art (p. 156); ici, les dessins ne sont pris en considération que tels qu'ils apparaissent immédiatement à l'œil.

Six pièces ont des *motifs en relief* : les Nos 3, 4, 6, 7, 21 et 25. Les disques en relief du No 3 sont à rapprocher des motifs identiques des figures 1, 2, 4, 5, 6, 7 et 11 du mémoire SAINT-PÉRIER. Notre No 4 présente, en relief, une sorte de longue boucle plate, évidée, qui permettrait le passage de quelque chose comme une courroie, mais qui ne devait pas avoir d'utilisation pratique. Le No 6, en outre d'une sorte de portion de bracelet en relief, au tiers postérieur, porte, au tiers antérieur, un appendice qui pourrait être comparé au sommet d'une tête d'oiseau, ce qui en forme le bec étant évidé par en-dessous (c'est-à-dire que le bec est complètement libre). Le No 7 a deux motifs en relief : un triangle ou cœur, à trois lobes, au tiers supérieur, et un motif ondulé au tiers postérieur. Quant au No 21, ses quatre motifs sont modernes; au centre supérieur se trouve un soleil, qui rappelle le pecten, ou soleil partiel, des figures 1, 2 et 12 du mémoire SAINT-PÉRIER; mais ici, sur le No 21, les rais entourent complètement le centre et il doit s'agir du soleil héraldique japonais, tandis que l'étoile à cinq branches, au centre inférieur de la baguette, doit être l'étoile identique que les soldats japonais portent sur leur képi; les motifs du haut et du bas sont des fleurs ou des feuilles. Enfin, le No 25 présente un relief dans le genre de la boucle plate du No 4, mais le relief n'est pas évidé; il est, au contraire, sur le dessus, creusé d'une rainure bien visible.

Les baguettes à copeaux sont utilisées dans les circonstances sacrées; cependant, nos trois exemplaires sont les pièces les plus grossièrement taillées et les plus récentes de la série; nous soupçonnons quelque Aïnou de Piratori de les avoir fabriquées à notre intention.

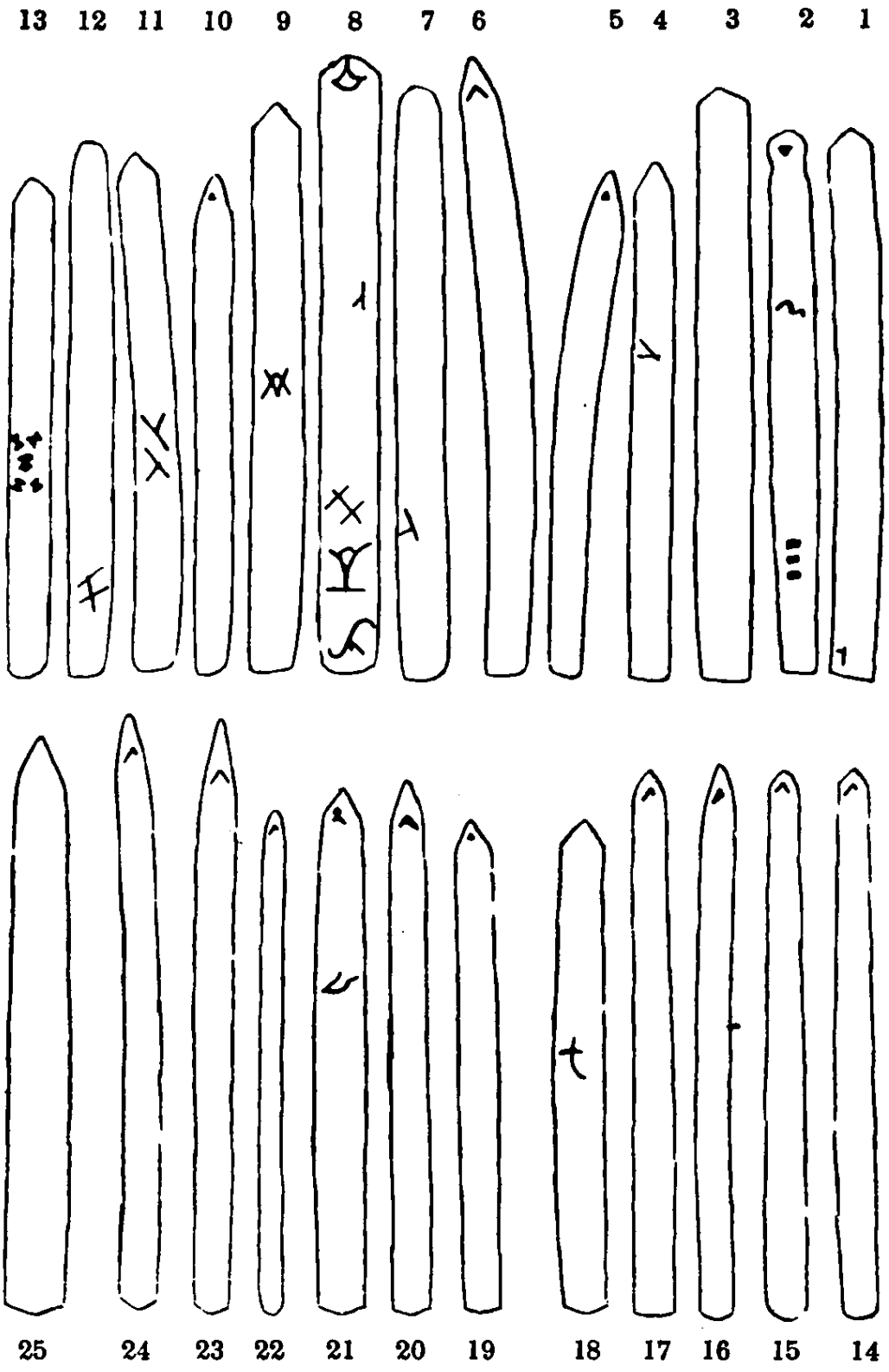

FIG. 11. — *Verso des* 25 *baguettes de libation* présentant des entailles à interpréter comme marques de fabrication ou signes de propriété.

Les baguettes du haut sont celles de la Planche 7, celles du bas de la Planche 8.

Le triangle renversé du haut du n° 2 est une perforation. Le n° 9 ayant été égaré, mais le texte indiquant que le verso porte 2 V croisés, ceux-ci ont été dessinés au jugé. La double éraflure du n° 4 pourrait être occasionnelle.

(1/7 de grandeur naturelle. — Collection MONTANDON).

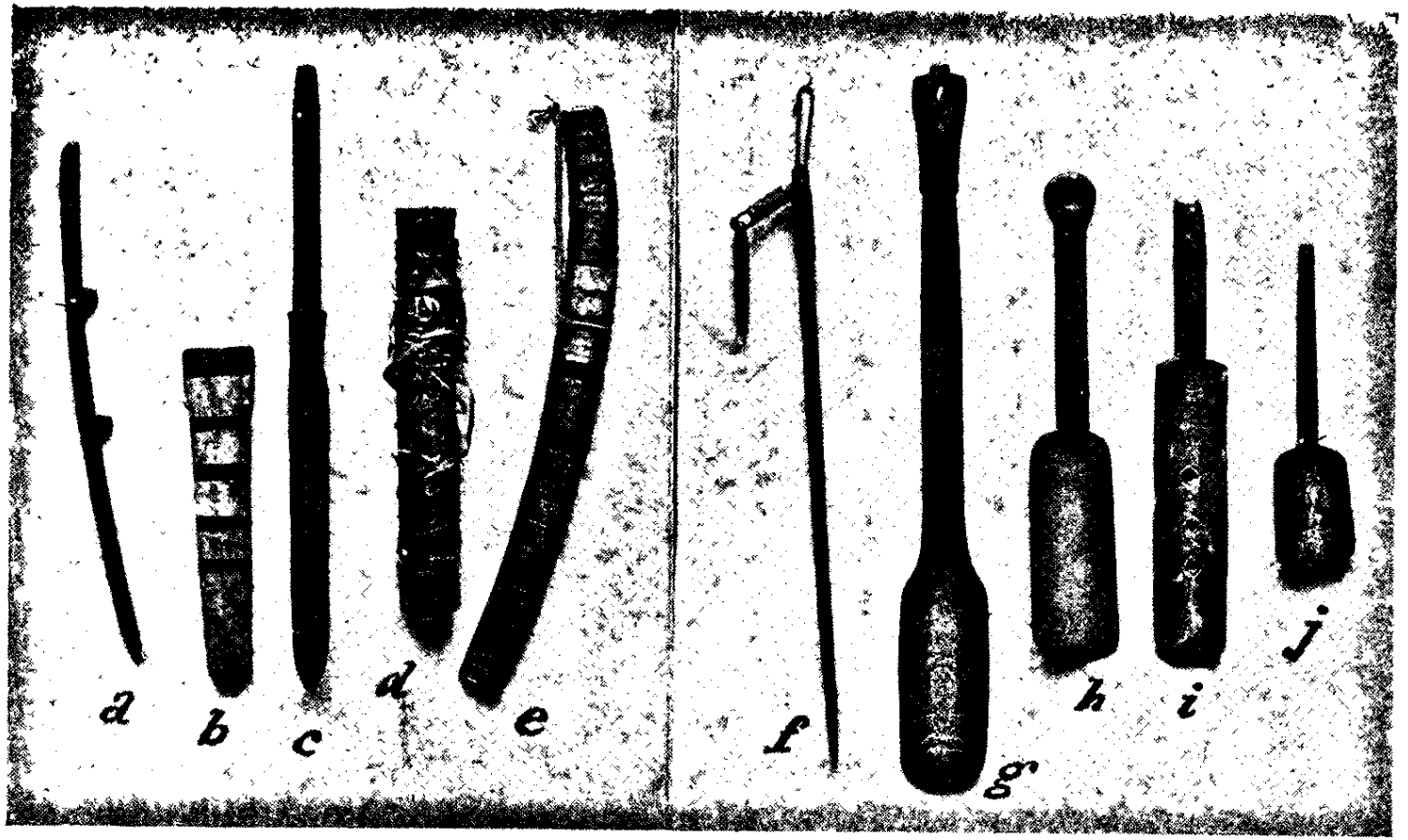

Planche 5. — **Sabres-jouets, pointe d'épieu, baguette de cuisson, cuillères** : *a :* Sabre-jouet d'un seul bois gravé. Nieptani. — *b :* Fourreau (Nina) de la pointe *c*. — *c :* Pointe d'épieu pour tuer l'ours, qui est une lourde pointe de lance japonaise. Nina. (Cf. p. 59). — *d :* Fourreau d'écorce de coutelas. Nieptani. — *e :* Sabre-jouet (fourreau et lame) de bois recouvert de fer battu. Sapporo. — *f :* Baguette pour remuer les mets, à double tête mobile taillée dans le même bois. Sapporo. (Cf. p. 50). — *g–j :* Cuillères de brassage du millet et du riz et de distribution (*j*); *g* et *j :* Horobetsu ; *h* et *i :* Shadai et Nieptani (ou vice-versa). (Cf. p. 49).

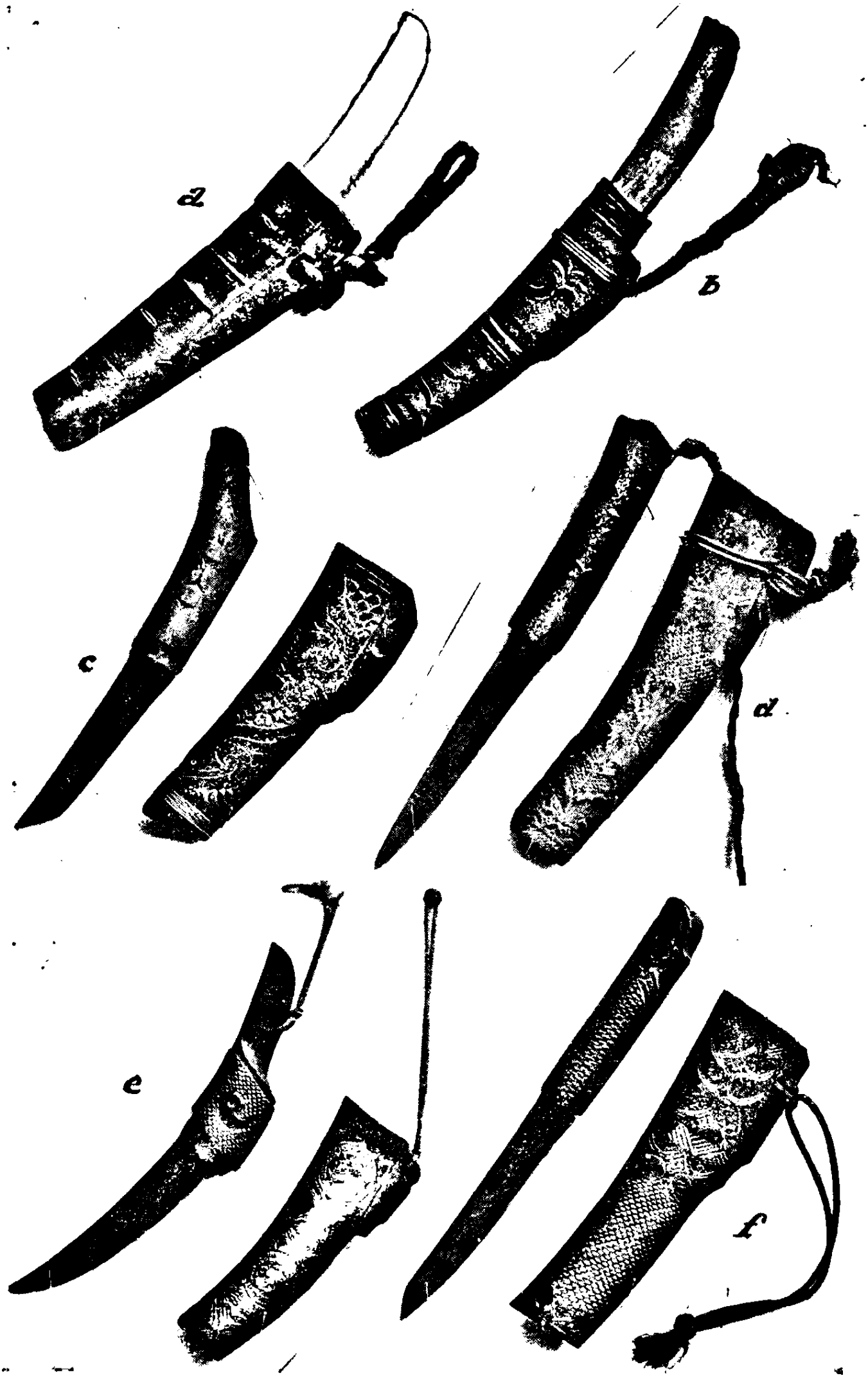

Planche 6. — **Coutelas et leurs fourreaux** (cf. p. 51). *a* : Fourreau d'écorce (manche figuré). Nieptani. — *b-f* : Fourreaux et manches de bois gravé (*b* : manche artificiel non gravé et sans lame : Piratori). — *c-d* : Shadai. — *e f* : Sapporo.

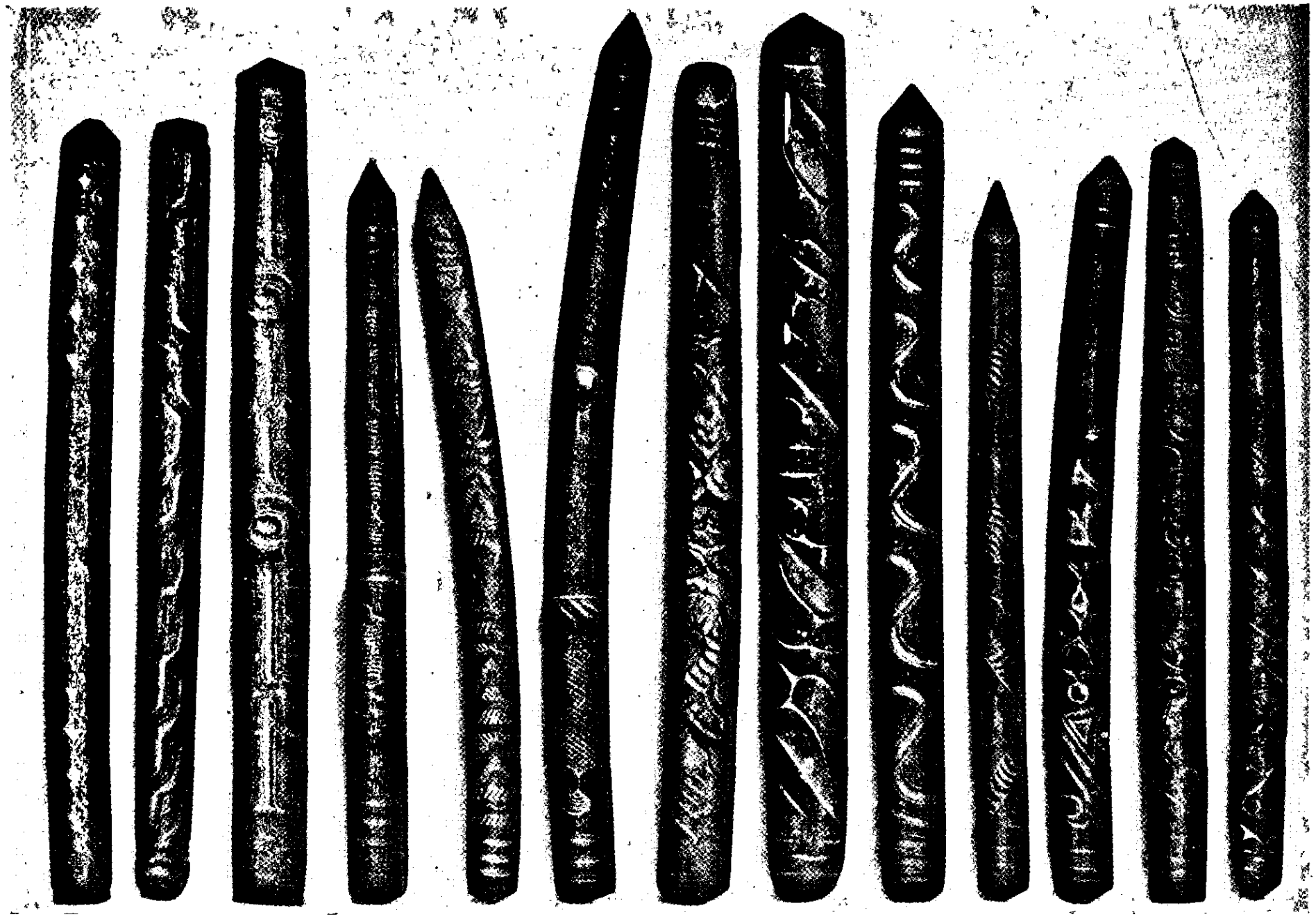

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13

Planche 7. — **Baguettes de libation I** (cf. p. 52) : 1-4 : Horobetsu, 5 : Sapporo, 6-13 : Nientani.

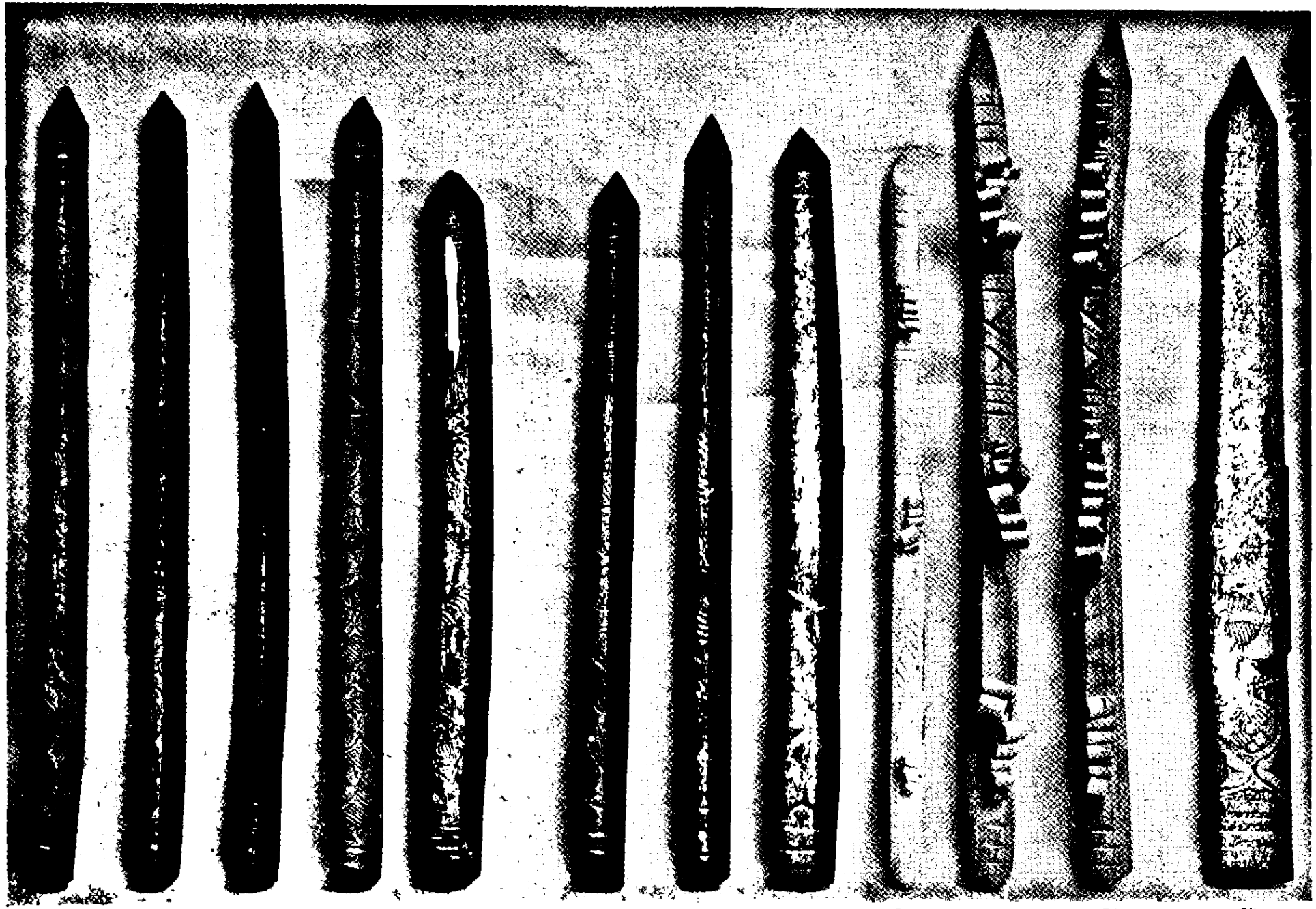

Planche 8 — **Baguettes de libation II** (cf. p. 52) : 14–18 : Nieptani. 19-24 : Piratori. 25 : Horobelsu.

Presque toutes les baguettes portent au verso, comme le montre la figure 11, des *marques de fabrication ou de propriété*, l'un et l'autre vont d'ailleurs habituellement ensemble, car chaque Aïnou se fabrique ses baguettes. Les gravures de ces marques sont beaucoup moins profondes que celles du recto et, parfois, sont à peine visibles; il s'agit alors d'une simple éraflure du bois. Lorsqu'une pièce porte diverses marques, elles peuvent être de profondeur différente; ainsi le N° 9 porte deux V croisés bien marqués, tandis que les marques au-dessus sont des éraflures. Les N^{os} 3 et 25 n'ont aucune trace de marque (et celle du N° 4 est douteuse). On remarquera que les pièces de la Planche 8, qui sont apparemment de facture plus moderne que la majorité de celles de la Planche 7, n'ont, principalement, qu'une très petite marque, au verso de la pointe.

Le *terme* sous lequel ces baguettes sont connues en ethnographie est celui de « relève-moustaches », mais nous avons proposé celui de « baguettes de libation » pour les raisons suivantes. Le terme de relève-moustaches fait penser à des objets de toilette modernes, et, de plus, il ne fait allusion, qu'à un seul des usages de l'objet. Or, lors des libations elles ont un double *but* : 1°, avec la baguette trempée dans le liquide, l'Aïnou projette quelques gouttes à la divinité qui est invoquée, geste qui n'a rien à voir avec le relèvement de la moustache; 2°, comme il est indécent, tant pour la divinité que, dans chaque occasion, pour les personnes présentes, de laisser tremper dans la boisson ses moustaches — et les Aïnou les ont particulièrement développées — la baguette sert à relever la moustache lorsque la coupe de bois est portée aux lèvres. Même s'il ne s'agit pas d'un repas de funérailles ou d'une cérémonie sacrée, la libation se fait toujours, chez l'Aïnou, avec un certain apparat. Aussi l'Aïnou tient-il en grande estime ses baguettes de libation.

Pour celui qui a devant les yeux des *baguettes paléoli-*

thiques et des baguettes aïnou, la ressemblance saute aux yeux, non pas tant celle mentionnée de quelques motifs, que celle de la dimension et de l'allure générale de la baguette, plan-convexe, munie d'une pointe plate, à surface couverte de gravures, et manifestant parfois le même gauchissement (voir en particulier, pour tous ces caractères, la figure 4 du mémoire SAINT-PÉRIER). La seule différence réside dans le fait que les baguettes aïnou sont en bois, tandis que les baguettes paléolithiques sont en bois de cervidés; mais l'état culturel des Aïnou n'est que le résidu de leur ancienne civilisation (nous l'avons déjà vu à propos de la poterie), et les Paléolithiques peuvent fort bien avoir aussi taillé dans le bois certaines de leurs baguettes aujourd'hui perdues.

Par analogie, les baguettes paléolithiques ont été *interprétées* de trois façons : *a)* comme rituelles; *b)* comme correspondant aux bâtons-messages d'Australie; *c)* comme des modèles de tatouage tels que les modèles sur bambou qu'on trouve aux îles Marquises, et l'opinion dominante était que, quel qu'eût été l'emploi des baguettes paléolithiques, on avait affaire à des productions où l'art jouait le principal rôle.

Certes, l'emploi de baguettes de libation chez les Aïnou n'est pas la preuve d'un usage identique des baguettes paléolithiques. L'observation cependant d'un tel emploi chez un peuple actuel — même si ce peuple est le seul qui manifeste cette coutume —, la circonstance que la libation est une cérémonie de toutes les latitudes et de tous les temps, montrent que c'est dans cet ordre de faits que les baguettes paléolithiques peuvent être interprétées. Aussi l'auteur du mémoire que nous avons mentionné par comparaison, le Dr DE SAINT-PÉRIER, a-t-il reconnu, dans la discussion qui a suivi la présentation de nos baguettes à l'Institut Français d'Anthropologie, que l'interprétation que nous en avons tentée est la plus vraisemblable de celles proposées; peut-être les figures et les lignes ici

publiées paraîtront-elles également probantes à d'autres préhistoriens.

Chasse.

Il nous en est arrivé une bien bonne dans ce domaine — du point de vue ethnologique, car il n'est pas ici question de cynégétique mise en action. Nous avions eu la chance d'acquérir au village de Nina un de ces énormes épieux qui constituent un des moyens de chasser l'ours. De près de 3 mètres de long, massif et assez grossièrement taillé — ce fut d'ailleurs le seul exemplaire qu'il nous fut donné de voir au cours de notre voyage — il était muni à son extrémité d'un fer typique de lance japonaise, fer étroit, à bords parallèles, à arête médiane, épais et solide : la figure *c* de la Planche 5. Cela donna quelque peine de transporter l'épieu à Piratori, où nous logions, puis à Sarabuto, tête de ligne, où nous l'enregistrâmes pour Sapporo, puis pour Tokyo. Or, en débarquant dans cette localité, l'étiquette du colis n'était plus attachée qu'au fer : les employés des chemins de fer impériaux avaient jugé sans valeur le superbe manche aïnou de l'épieu.

Le gros gibier est représenté par l'ours et par le daim (il y a deux espèces d'ours, une grande et une petite). La chasse aux divers gibiers se fait soit à l'arme, soit au piège.

La *chasse à l'ours* s'opère principalement vers la fin de l'hiver, à l'époque où la bête doit se réveiller de son sommeil hivernal. Là où un antre se révèle habité du fait d'un trou dans la neige à pourtour sali (par la respiration de l'ours), on fait sortir la bête, soit en y plongeant des bâtons, soit par la fumée, soit en usant de chiens, soit par l'initiative d'un chasseur courageux qui pénètre dans l'antre muni de son seul couteau. L'ours est mis à mort, où qu'on le rencontre, par une de ces trois armes : la flèche, le couteau, l'épieu — les Aïnou n'ont généralement pas le droit d'avoir des

armes à feu. La *flèche* est empoisonnée (pour sa facture et celle de l'arc, voir Armement, p. 92). Le *couteau* est employé si l'ours se dresse sur ses pattes de derrière, permet-

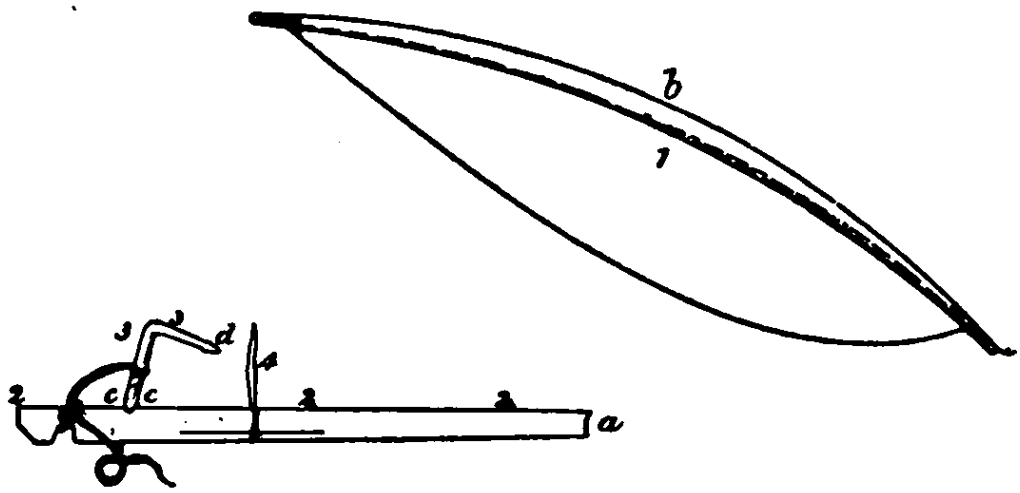

FIG. 12. — *Parties d'un piège à arc lançant une flèche.*

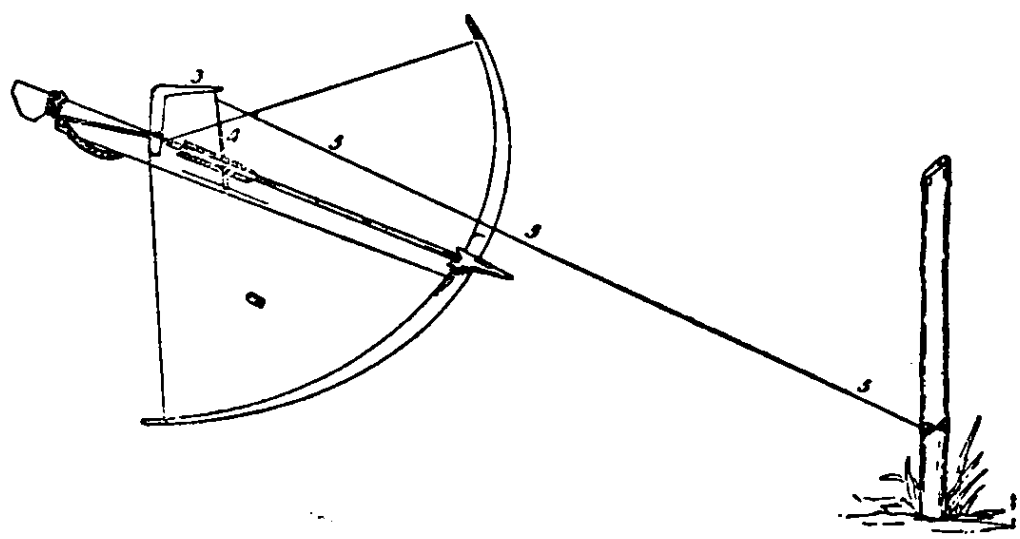

FIG. 13. — *Le même piège monté. Piège à ours et à cerf. Aïnou du Hokkaido.* (D'après BATCHELOR).

L'animal passant sur la piste pousse le fil 5. Ce dernier entraîne le fil 4; le bois coudé 3, étant ainsi dégagé alors que la corde de l'arc en sollicitait le pied, saute en arrière; la corde de l'arc se détend et lance la flèche.

tant que la lame soit plongée dans le cœur. Quant à la lance, elle mérite plutôt le nom d'*épieu*, non seulement à cause de son aspect mastoc, mais vu la façon dont elle est utilisée. En effet, en outre du fait qu'une lance légère risquerait de ne pas blesser l'ours grièvement, ce dernier, dit-on, est suffisamment habile pour écarter de ses pattes la lance qui se présente à lui. Il s'agit donc qu'il se porte lui-même

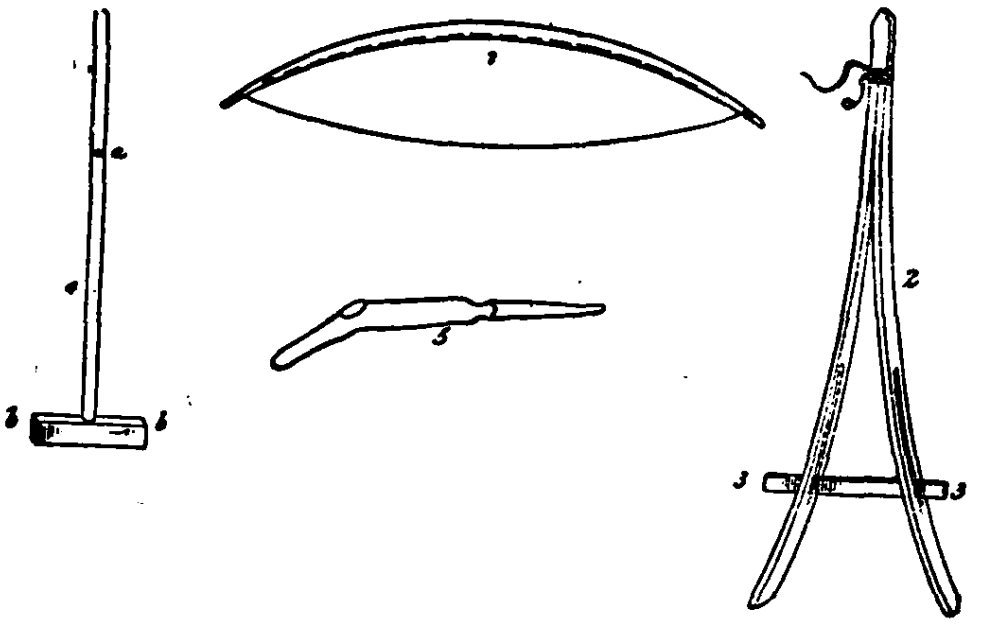

FIG. 14. — *Parties d'un piège à arc lançant un maillet contre une barre.*

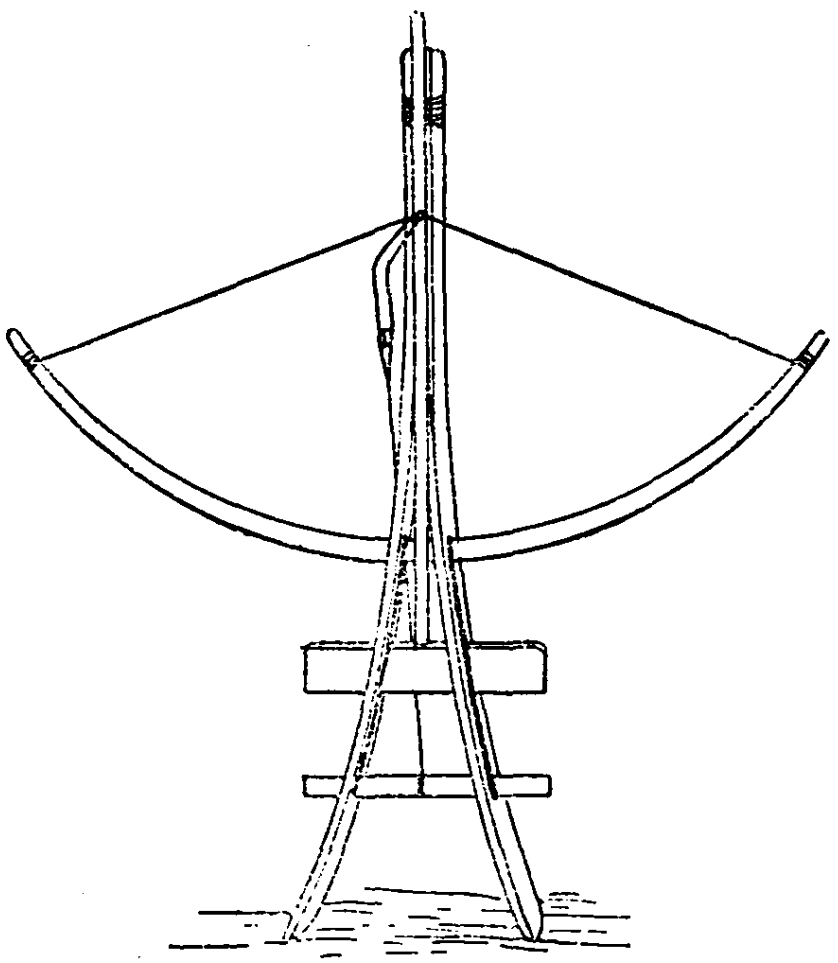

FIG. 15. — *Le même piège monté. Piège à loutre. Aïnou du Hokkaido.*
(D'après BATCHELOR).

L'animal pousse le fil. Déclenchement par artifice similaire à celui du piège précédent, mais qui paraît avoir été incomplètement dessiné (il manque le fil correspondant au fil 4 des figures 12 et 13).

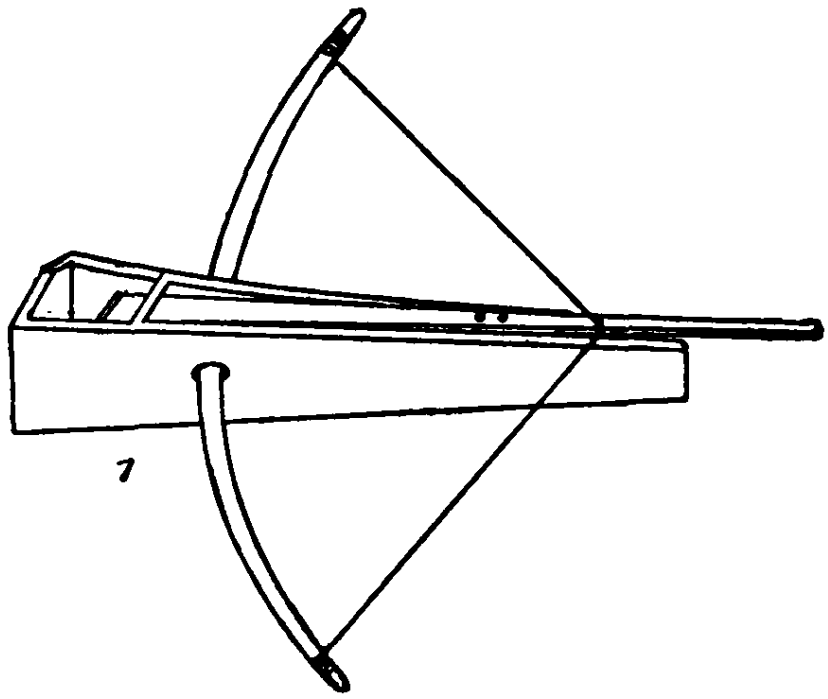

FIG. 16. — *Piège à arc écrasant ou emprisonnant l'animal par un maillet dans une boîte. Vu de dessus.*

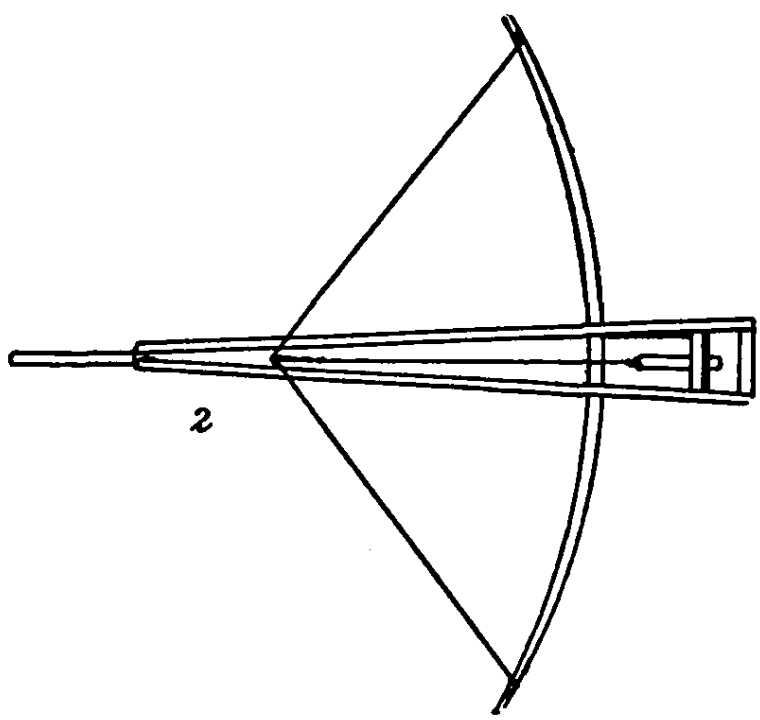

FIG. 17. — *Le même piège, vu de dessous. Piège à rat. Aïnou du Hokkaido.*

(D'après BATCHELOR).

La figure 17 n'est pas claire; il faut comprendre que le fond, entre les deux longues parois de la caisse, est plein et que le fil médian est une baguette rigide, dérangée probablement par le fait que l'animal pèse sur l'extrémité de la baguette (qui devrait être prolongée dans le carré de droite); la baguette se dégageant ainsi d'une encoche, permettrait à l'arc de se détendre.

sur l'épieu; aussi cette arme est-elle appuyée sur le sol, tenue obliquement en avant, la pointe masquée par un bout d'étoffe; l'ours est attiré vers l'épieu, sur lequel il s'enferre en s'élançant pattes de devant en l'air. L'instrument massif que nous avons eu en mains devait correspondre fort bien à ce mode d'emploi.

L'ours est également chassé au moyen de *pièges*. Il s'agit soit de *fosse simple*, recouverte de branchages au milieu desquels est placé l'appât, soit de pièges véritables, principalement de *pièges à arc*. Le piège à arc, sous diverses formes (mais toujours avec l'arc complet, le stade du ressort en fouet étant dépassé), est le seul qui soit représenté dans les 4 groupes de figures que BATCHELOR consacre aux pièges : une figure montre un de ces pièges mis en action par un Aïnou pour atteindre un ours, les 3 autres donnent le détail de pièges de cet ordre et nous les reproduisons par nos figures 12 à 17. Le piège à arc est donc, sous des modalités différentes, le plus commun chez les Aïnou, aussi bien pour le gros que pour le petit gibier. Les pièges de cette complexité, quoique leur domaine soit étonnamment étendu sur le globe, ne peuvent pas ressortir à la culture primitive et on sait qu'ils sont généralement mis sur le compte de la culture paléomatriarcale. BATCHELOR mentionne aussi un *piège assommant* pour tuer les rats : planche dont la chute est déclenchée lorsque l'animal touche l'appât et qui, en tombant, l'écrase. Mais, en somme, c'est bien le piège à arc qui est caractéristique pour la civilisation aïnou.

PÊCHE.

Comme le terme de « poisson » signifie en même temps « nourriture » en aïnou, on peut en déduire que la pêche était à l'origine, ou du moins autrefois, encore plus importante pour les Aïnou qu'elle ne l'est aujourd'hui, tandis que la pêche est effectivement restée la principale source d'ali-

mentation pour leurs voisins septentrionaux, les Ghiliak. On notera, d'autre part, que les Aïnou s'adonnent relativement plus à la pêche d'eau douce que les Japonais, lesquels, même à l'intérieur des terres, préfèrent la marée au poisson de rivière.

La civilisation aïnou présente certaines modalités de pêche qui lui sont tout à fait particulières, ces modalités étant le crochet, le harpon, la turlutte, le filet, la nasse, la trappe, le barrage et la pêche au chien.

Le *crochet mobile* (Planches 1 et 9), dans le genre de celui des Aïnou, n'a, à notre connaissance, été observé nulle part ailleurs. Il s'agit d'une perche de 2 1 /2 à 3 mètres de long, dans le prolongement de laquelle se fixe, par un biseau, un bois d'environ 35 centimètres (celui figuré sur les Planches) sur lequel se trouve le crochet. Le pêcheur est sur la rive, ou, de préférence, sur son embarcation (il s'agit principalement de pêche fluviale) et tient verticalement la perche au-dessus de l'eau, prêt à la planter dans le poisson qui passera sous son extrémité; dans cette attente, le fer mobile de la perche est disposé comme dans la Planche 9 *a*, maintenu qu'il est dans cette position grâce à une rainure du manche où il a été doucement pressé. Le poisson étant embroché par le fer, cette secousse dégage le fer qui se rabat vers l'extrémité de la perche (Planche 9 *b)* contre laquelle il presse le poisson d'autant plus que celui-ci se débat [1].

L'appareil de harponnage des Aïnou a la particularité d'être typiquement muni de *deux harpons*, et cela aussi bien pour la petite pêche de rivière (Fig. 18) que pour la chasse en mer (Fig. 19). La hampe munie de ses deux harpons (Fig. 18) mesure plus de 3 mètres; le harpon, qui est déta-

1. Les planches XIV et XVI.23 de MacRitchie figurent des instruments qui paraissent être le crochet mobile, tous deux avec leur hampe; le premier est porté sur l'épaule; le second, qualifié dans le texte (p. 33) de « harpon », est projeté, à distance, horizontalement; il nous paraît bien s'agir du crochet mobile, d'après la forme de l'instrument, lequel peut aussi, théoriquement, être lancé à distance, horizontalement, si le dos du crochet tient suffisamment bien dans la rainure du bois.

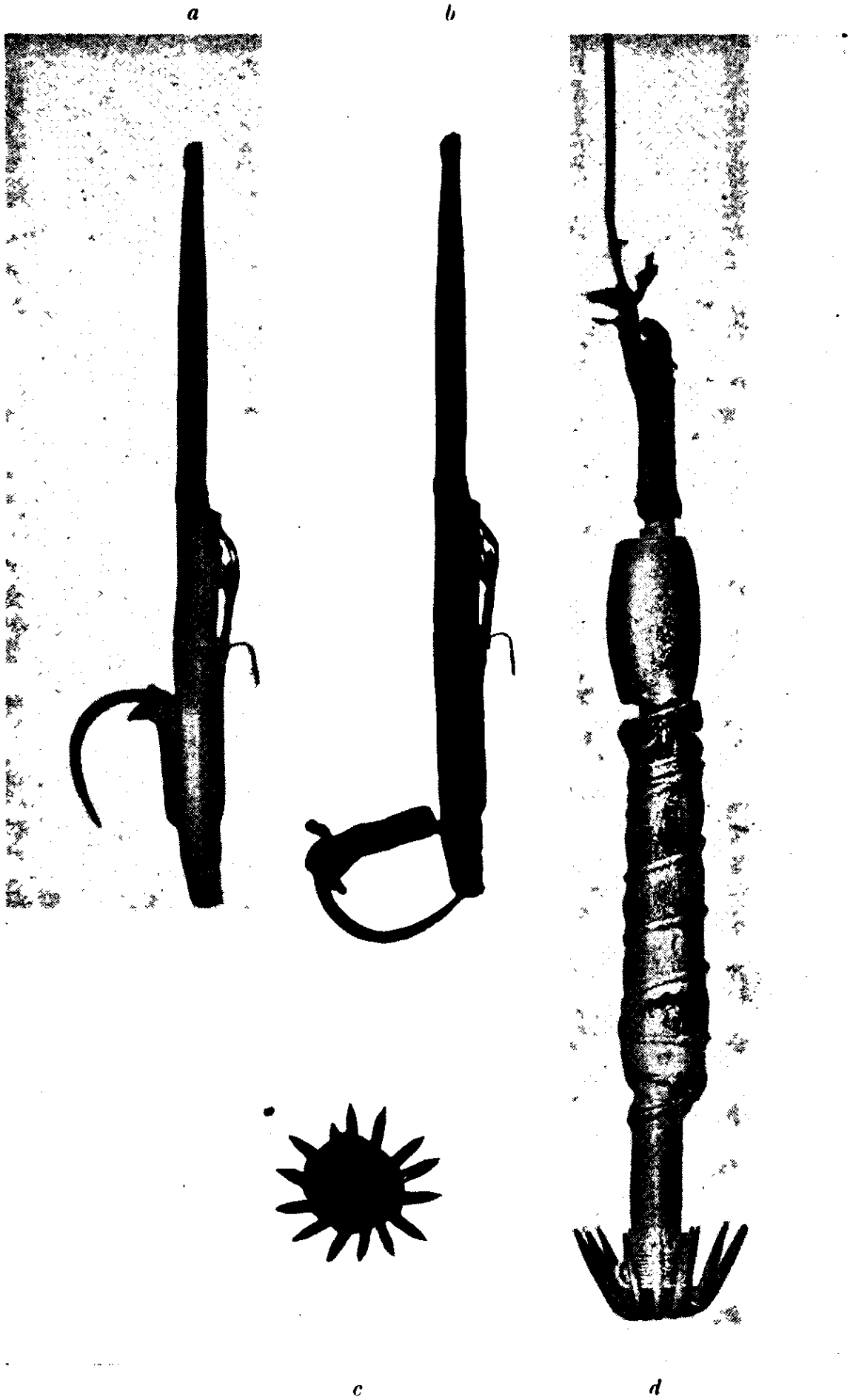

Planche 9. — *a* et *b* : **Crochet mobile de pêche au saumon** (cf. p. 64). Le biseau du support de bois s'adapte à une hampe. — *a* : Crochet « armé » (base du crochet enfoncée dans rainure), dans la position où il est lancé verticalement du haut de la barque. — *b* : Au moment où le poisson est touché, le choc rabat le fer et comprime le poisson contre l'extrémité du support. 1/4 grand. natur. Nieptani. — *c* et *d* : **Turlutte en grandeur naturelle,** face et profil (cf. pl. 1 et p. 66).

Planche 10. — Haut : **Rentrée de la pêche à Shiraoi**. Les taches blanches sont les poissons dans les filets. Les barques sont de facture japonaise (cf. p. **131**). — Bas : **Bassins à poissons de Shiraoi.** Ils sont vraisemblablement de facture japonaise (cf. p. 68). (Photographies George **MONTANDON**).

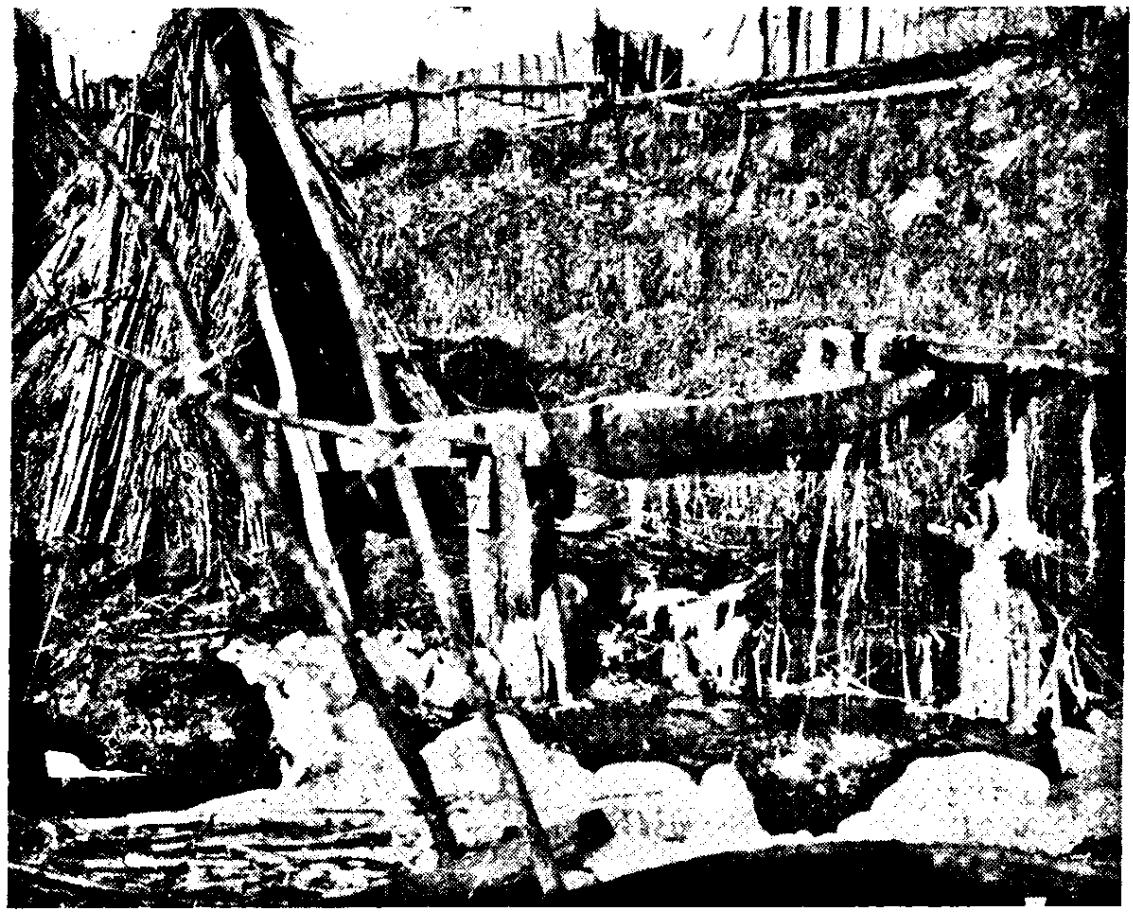

Planche 11. — **Battoir automatique,** utilisé par des Aïnou, mais peut-être d'origine japonaise, sur le chemin de Piratori à Nieptani. — Haut : 1er temps : le pilon repose sur le millet, l'auge se remplit d'eau. — Bas : 2e temps : l'auge remplie d'eau, devenue plus lourde que le pilon, s'abaisse mais se vide en même temps. Le pilon va retomber sur le millet. (Cf. p. 68). (Photographies George MONTANDON).

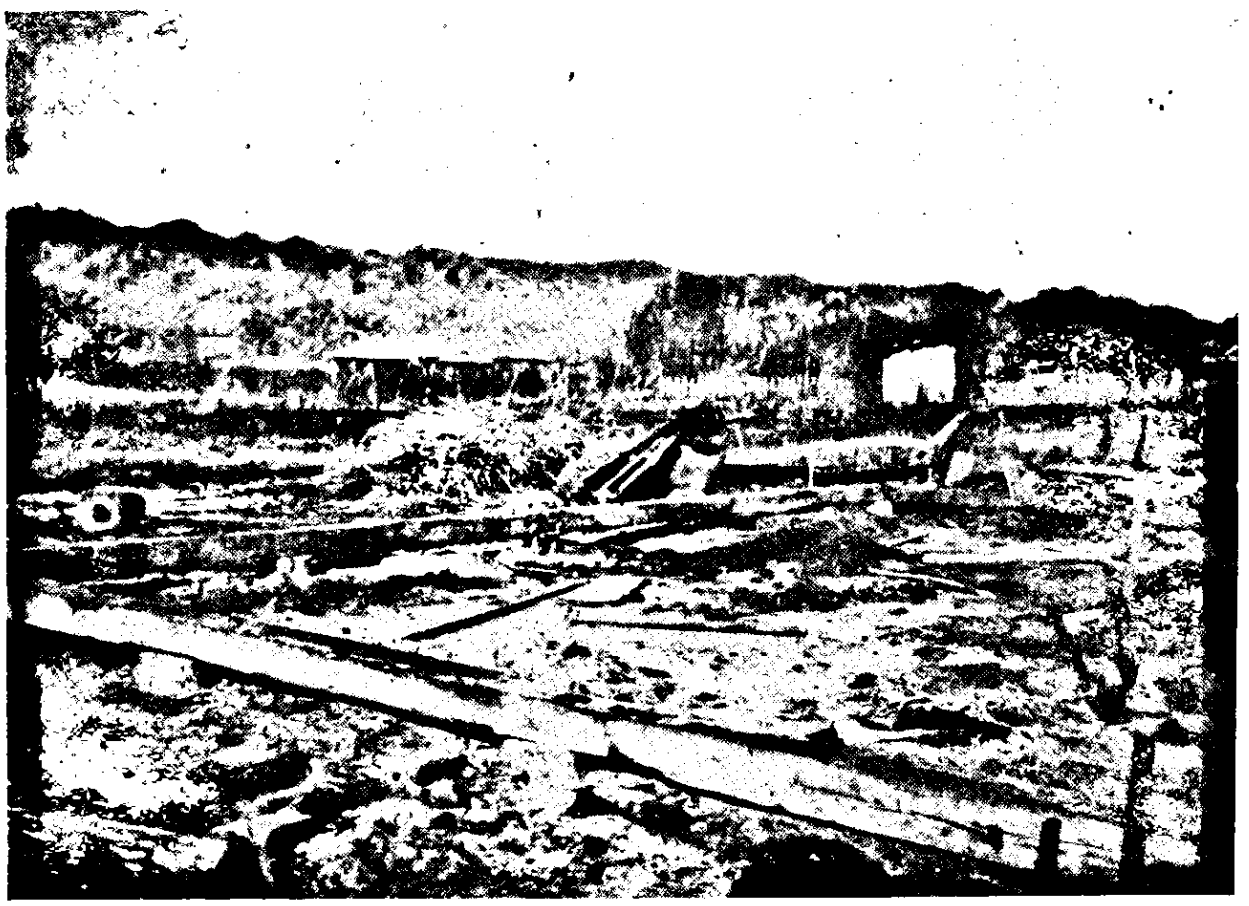

Planche 12. — Haut : **Shiraoi : construction d'une demeure aïnou.** Les piliers de la demeure aïnou sont toujours plantés directement dans le sol : construction d'origine continentale. — Bas : **Nieptani : construction d'une demeure japonaise.** La maison japonaise, quel que soit le sol, repose toujours sur un cadre soutenu par des pilotis : construction s'apparentant à celle de l'Indonésie. (Cf. p 74). (Photographies George MONTANDON).

chable comme tout vrai harpon, a une tête composée de 2 pièces, une pointe (3) de fer et une base (2) d'os; dès que le poisson est atteint, les têtes se dégagent des manches

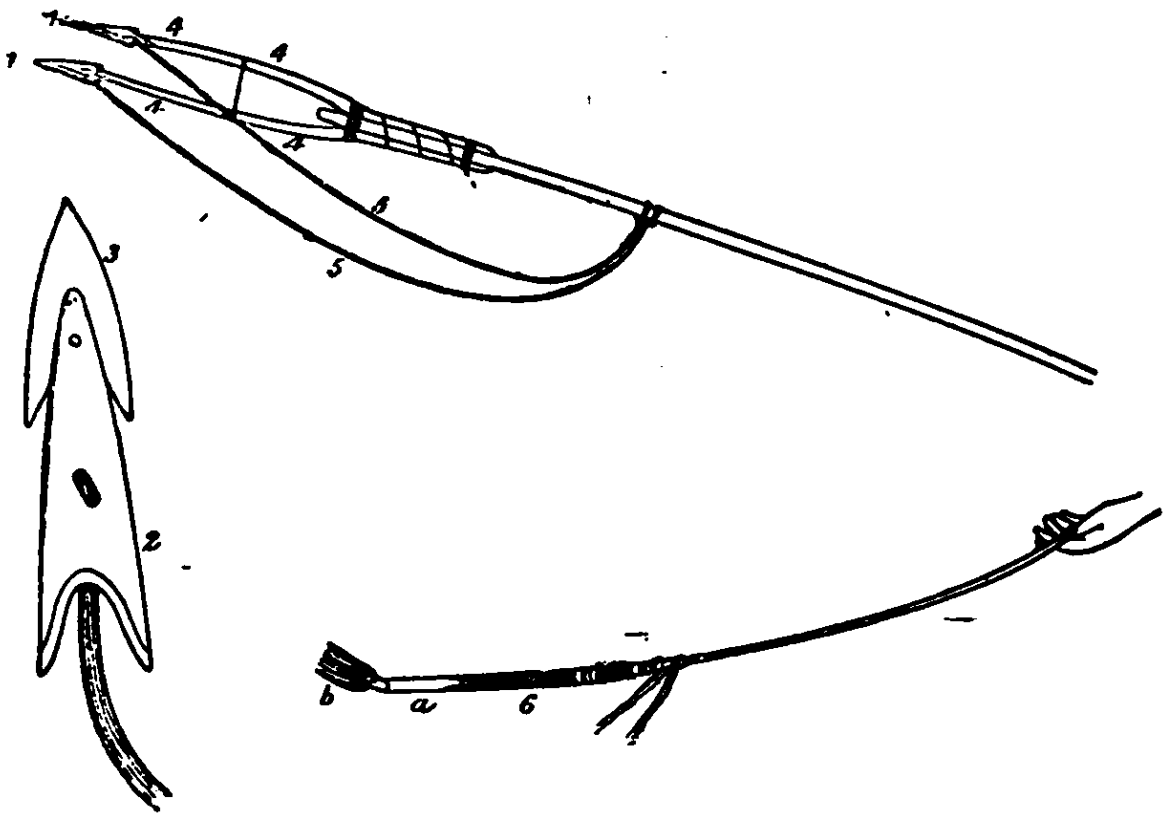

FIG. 18. — *Harpon double pour la pêche de la truite.*

1, 1 : têtes détachables du harpon.
Agrandissement de la tête : 2 : base d'os.
— — 3 : pointe de fer.
4, 4 : pièces intermédiaires.
5, 5 : cordes liant les têtes à la hampe.
6 : appât traîné dans l'eau pour attirer les poissons (*a* : pièce d'os; *b* : queue d'écorce et d'étoffe).

(D'après BATCHELOR).

intermédiaires (4,4), mais restent fixées à la hampe par des cordes (5,5), tandis que les têtes sont d'autre part retenues dans la chair du poisson par leurs barbelures. Le dessin japonais d'une chasse au phoque par des Aïnou (Fig. 19) révèle un mécanisme analogue, la seule difference étant que la fourchette du harpon double apparaît notablement plus courte; le même MacRITCHIE représente, sur sa planche II. 12, un homme tenant, au repos, un harpon exactement de mêmes proportions — sauf qu'il paraît avoir 4 pointes,

mais il s'agit probablement de deux harpons, chacun à 2 pointes, dont les hampes se recouvrent. La figurine 6 de la Figure 18 représente une laisse munie d'étoffe voyante, d'os et de métal qu'on traîne dans l'eau pour attirer les poissons et les harponner ainsi plus facilement.

La préférence que les Aïnou manifestent pour les instru-

FIG. 19. — *Aïnou chassant le phoque en mer avec un harpon double.* (Dessin japonais; d'après MACRITCHIE).

ments doubles se retrouve dans la *turlutte double*. La turlutte, peu connue du grand public, est un instrument tenant le milieu entre le crochet et l'hameçon, maïs, systématiquement, il faut encore la ranger dans les armes de pêche, car c'est un outil actif, tandis que l'hameçon, outil passif, est déjà un piège. La turlutte (Planche 1 et 9) a l'apparence d'un hameçon multiple, dont les pointes, simples c'est-à-dire sans barbelure, sont disposées radiairement et, comme l'hameçon, la turlutte est suspendue à une canne à pêche. Mais l'emploi est différent de celui de l'hameçon. Cette différence ressort déjà ici du fait que la canne à turlutte, courte et rigide, est double. En effet, la turlutte ne comporte pas de flotteur et n'est pas amorcée; par contre, l'eau peut être amorcée, de façon à faire converger les poissons vers le point désiré; si l'on a affaire à un banc de poissons, inutile d'amorcer l'eau. Le pêcheur imprime alors à la canne un

mouvement vertical de va-et-vient pour « harper » le poisson, selon l'expression technique; la multiplicité des pointes augmente les chances de succès, chances doublées, dans les exemplaires ici représentés, par le fait que deux turluttes fonctionnent simultanément. Nous avons entendu dire en Extrême-Orient que la turlutte était entre autres employée pour harper des crabes dans les eaux bourbeuses. Par ailleurs, étant donné que la couronne de pointes n'est pas fabriquée par les Aïnou, qu'on ne conçoit guère une pareille couronne qui ne soit pas métallique, que la culture chinoise a nombre d'instruments de pêche bizarres, dont plusieurs sont des turluttes ou s'en rapprochent (tandis que cet instrument est beaucoup moins utilisé dans la culture occidentale), il est vraisemblable que la turlutte aïnou est, à l'origine, un élément de la culture sinoïde (dont la culture japonaise n'est qu'un compartiment).

Dans la prise du poisson au piège, les Aïnou se distinguent aussi, cela par le fait qu'ils se servent souvent plus de *trappes* que de nasses (la nasse est une cage où le poisson est pris parce qu'il ne sait pas en sortir, tandis que la trappe, fréquente dans la chasse, rare dans la pêche, est un piège où le poisson est pris parce que la retraite lui est coupée par le déclenchement d'un mécanisme). Encore s'agit-il en général, chez les Aïnou, de *demi-trappes*, la demi-trappe (comme le demi-piège en général) étant une trappe dans laquelle le mécanisme n'est pas déclenché par l'animal qui se prend, mais par la main de l'homme qui surveille l'arrivée éventuelle de la proie. Les Aïnou combinent d'ailleurs demi-trappes et *barrage :* ils établissent un barrage de clayonnage en travers d'un cours d'eau, et, aux orifices, établissent non des nasses comme cela se fait habituellement, mais des demi-trappes; en effet, chaque trappe est dominée par un plateau sur lequel siège un indigène qui ferme la trappe dès qu'un poisson est entré dans le piège (Batchelor, p. 521). C'est probablement de ce plateau qu'en dérive un autre,

également signalé chez les Aïnou et fonctionnant lui-même comme barrage qui retient le poisson : le plateau est tendu directement en aval d'une chute d'eau naturelle ou artificielle; le poisson, rejeté lorsqu'il cherche à remonter la chute en rebondissant avec des gerbes d'eau, reste sur le plateau [1]. Les bassins de la Planche 10 relèvent du principe du barrage.

Enfin, le plus curieux mode de pêche des Aïnou est la *pêche au chien*, observée par Douglas HOWARD (voir p. 178: ses pages 49-52). Une troupe de pêcheurs, accompagnés d'une trentaine de chiens se séparent en deux groupes distants d'environ 200 mètres; à un signal donné par les pêcheurs, les deux groupes de chiens se précipitent dans l'eau, de part et d'autre d'un banc de poissons, et les chassent vers la rive, établissant un barrage qui se resserre de plus en plus; dès que les chiens, se rapprochant du rivage, peuvent prendre pied, ils se jettent sur les poissons qu'ils rapportent à leurs maîtres; ceux-ci, en récompense, leur abandonnent la tête des poissons; les chiens cependant qui n'ont rien ramené ne reçoivent rien [2].

CULTIVATION.

Comme la cultivation est une acquisition récente de la civilisation aïnou, il n'y a pas lieu d'en parler. Il faut cependant mentionner que le premier outil dans cette branche de l'économie était une houe, munie, avant de l'être d'un fer, d'une corne de cerf, ainsi que cela s'est aussi constaté dans certains de ces objets provenant des Paléosibériens.

Une observation relative à la mouture des céréales peut être traitée ici. La Planche 11 reproduit un *balloir automa-*

1. Il nous est impossible de retrouver la source de cette donnée.

2. SACHOT (voir p. 252), parle, à sa page 223, d'après ZAGOÏSKINE, de chiens dressés à la pêche sur les deux rives du détroit de Bering et en particulier, dans l'Alaska, mais ces chiens paraissent pêcher isolément.

tique en action, sur la route de Piratori à Nieptani. La représentation des deux phases successives de l'action dispense de toute explication. Mais l'observation d'un tel battoir chez les Aïnou soulève la question de l'origine de la forge hydraulique. Celle-ci, dont le principe est tout à fait identique, aurait été trouvée, selon le Commandant LEFEBVRE DES NOËTTES, au XII^e^ siècle, par la culture occidentale. Que le battoir des Aïnou soit une invention aïnou ou japonaise, c'est-à-dire sinoïde, les questions de son origine unique ou multiple et de la priorité d'un foyer par rapport aux autres se pose en tous cas [1]. Les Japonais et même certains Aïnou disposent d'ailleurs aussi, bien entendu, de moulins plus perfectionnés.

FEU
(et Métallurgie).

Le compte de la *métallurgie* est vite réglé, puisqu'il suffit de dire, une fois pour toutes, que les Aïnou n'ont pas su extraire les métaux et que les objets métalliques dont ils usent sont encore aujourd'hui fabriqués par les Japonais. Lorsque des images japonaises (citées par MacRITCHIE p. 39) représentent des Aïnou traitant le minerai de fer, il s'agit, comme le remarque cet auteur à la suite de Ph. VON SIEBOLD, ou bien d'un emprunt, ou bien de populations toungouz.

En ce qui concerne le *feu*, les Aïnou se servent bien entendu maintenant d'allumettes. Autrefois, ils mettaient le feu à de l'amadou avec des briquets pierre et métal qui leur étaient fournis par les Japonais. Mais auparavant encore? — Auparavant, ils obtenaient le feu par deux méthodes concurrentes : par *percussion* c'est-à-dire pierre contre pierre, et par *giration*, c'est-à-dire par vrillage d'un bois

1. La figure de la page 97 du tome 2 de GONSE (Louis), *L'art japonais* (Paris, Quantin, 2 vol, 1883), reproduit un battoir japonais de même principe. Il est donc quasi certain que les Aïnou ont emprunté ce système à la culture sinoïde.

par un autre tournant, alternativement dans les deux sens, entre les paumes des mains. Mais la question n'est pas épuisée par cette constatation : c'est dans le détail de la technique de la giration que gît l'intérêt de la question du feu chez les Aïnou.

Torii, par sa figure 62 et par son texte, dit de la façon la plus nette que les Aïnou kouriliens possédaient le foret à arc, comme les Koriak, les Tchouktchi, les Esquimaux, et, dans la figure, le godet où pivote le bois vertical mu par un arc, est muni d'une rainure d'échappement (pour la poussière ligneuse qui, par là, tombe sur une écorce sèche). Il reconnaît d'autre part que les Aïnou de Yézo, comme les Kamtchadal dit-il, opèrent la giration par un simple bâton-vrille mu entre les paumes des mains. De plus, selon Walter Hough [1], non seulement les Aïnou auraient utilisé la giration simple, mais, fait important qui montrerait la primitivité de leur procédé, leurs godets n'étaient pas munis de la rainure d'échappement; cela a sa grande importance, puisqu'une giration opérée dans un godet à rainure avec les bois appropriés permet d'obtenir du feu en 20 secondes, tandis que, sans rainure, il faut y mettre deux heures à deux heures et demie, deux à trois hommes se relayant pour ne pas laisser l'avance acquise se perdre. Le mode originel d'obtention du feu chez les Aïnou aurait donc été, à côté de la percussion, le mode le plus primitif de la giration. Quant aux Aïnou kouriliens, ils doivent, sur bien des points, être considérés à part, vu que leur culture, comme nous aurons encore l'occasion de le voir, a été fortement contaminée par les cultures arctiques des Paléosibériens et même des Esquimaux.

Des *bougies* fumeuses sont obtenues, en Hokkaido, par un bout d'écorce de bouleau pincée dans une baguette à extrémité fendue (Batchelor) et les Aïnou des Kouriles

1. *Fire-making apparatus in the U. S. National Museum*, report of the U. S. National Museum for 1888 (1890), p. 551, et *The method of fire-making, ibidem* 1890 (1891), p. 398.

ont, comme *lampes* des augets de pierre ou des coquilles marines (Torii) ces lampes étant également un rappel d'objets similaires de la culture esquimoïde.

Pour autant que les Aïnou fument la *pipe*, ils se servent de la longue pipe droite à toute petite tête, comme le font voir d'anciennes gravures japonaises; c'est donc la pipe classique des populations mongoloïdes, et tout l'appareil du fumeur aïnou est purement japonais de provenance, comme c'est aussi vraisemblablement les Japonais qui ont appris à fumer aux indigènes.

HABITATION

La demeure des Aïnou leur est bien particulière, mais avant d'en parler, il faut dire deux mots d'*anciennes demeures mi-souterraines*, circulaires (et souvent doubles ou triples), dont on a retrouvé le tracé et qui ont été une des raisons qu'on avait eu de croire à une ancienne population pygméenne. Or, la demeure mi-souterraine est un élément commun, comme demeure d'hiver, aux Paléosibériens et aux Esquimaux, son origine devant être naturellement mise sur le compte de l'environnement. Cependant, ces demeures non pas souterraines, comme elles sont souvent appelées à tort, mais mi-souterraines, se distinguent les unes des autres surtout par l'emplacement de l'entrée, qui peut être supérieure, latérale ou souterraine; l'entrée supérieure, par le centre du toit, est le mode le plus primitif, ainsi que cela se constate historiquement lorsque des peuples, comme les Ghiliak et les Aïnou (Jochelson, *Peoples...*), ont abandonné l'ouverture supérieure pour la latérale. Chez les Koriak, l'entrée, latérale en été, s'est conservée supérieure, mais perfectionnée, en hiver (v. p. 219). Une autre modalité progressive de l'entrée, par rapport à la supérieure, est la souterraine et les Tchouktchi maritimes eurent l'entrée supé-

rieure en été et souterraine en hiver, tandis que les Kamtchadal et les Aléoutes conservèrent la seule ouverture supérieure, comme les récits du XVIII[e] siècle le montrent

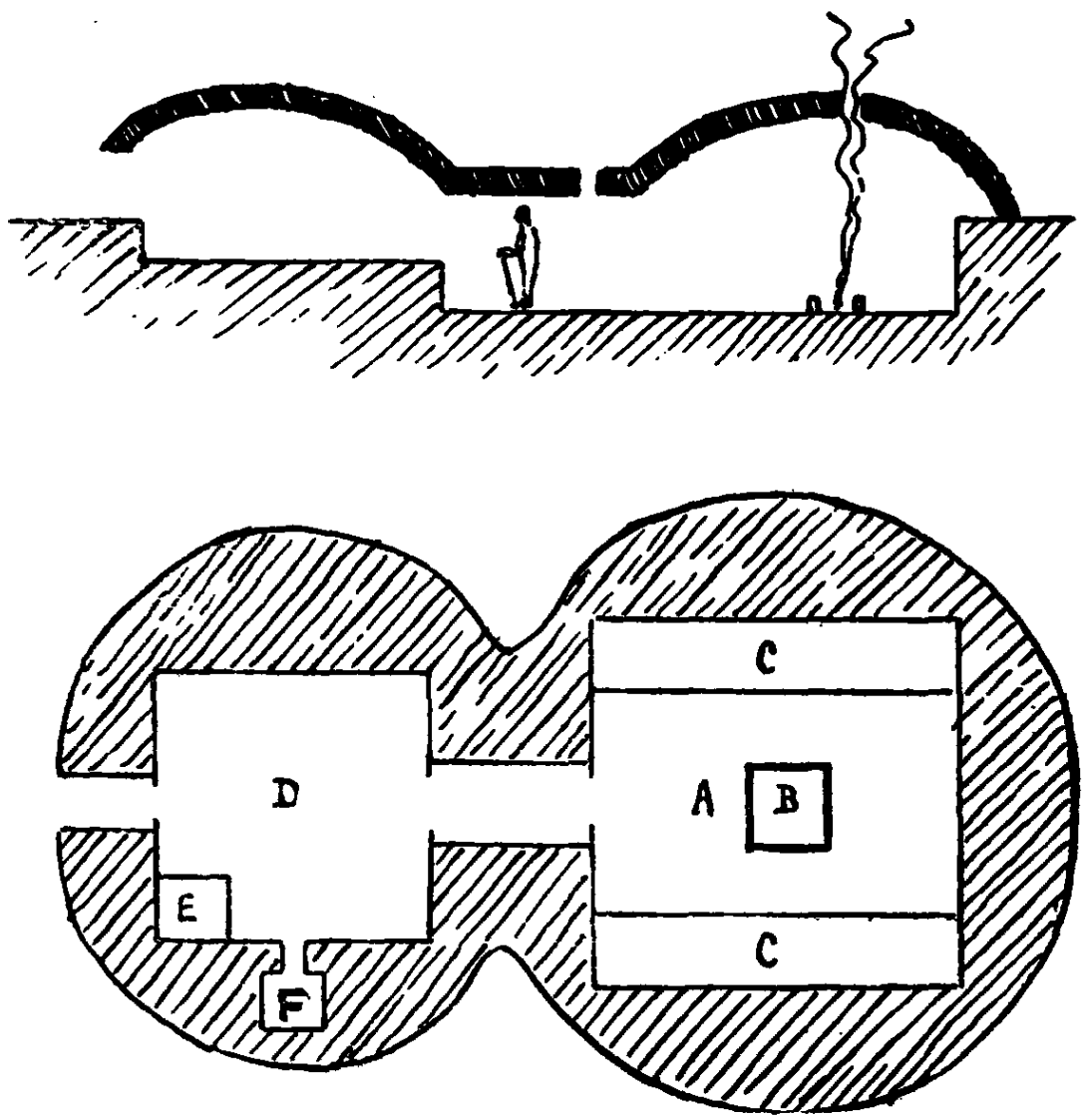

FIG. 20. — *Hutte mi-souterraine des Aïnou des Kouriles*. Coupe et plan.
A : pièce de famille.
B : foyer.
C, C : réduits pour dormir.
D : pièce à ustensiles de chasse et de pêche.
E : cuisine.
F : chenil.
(D'après TORII).

nettement pour les Kamtchadal. Aujourd'hui, en outre des Koriak, seuls les Esquimaux et certains Ioukaghir (pp. 211 et 239) ont encore des demeures souterraines, en hiver, les Esquimaux avec couloir souterrain, les Ioukaghir sans que la modalité de l'entrée soit précisée.

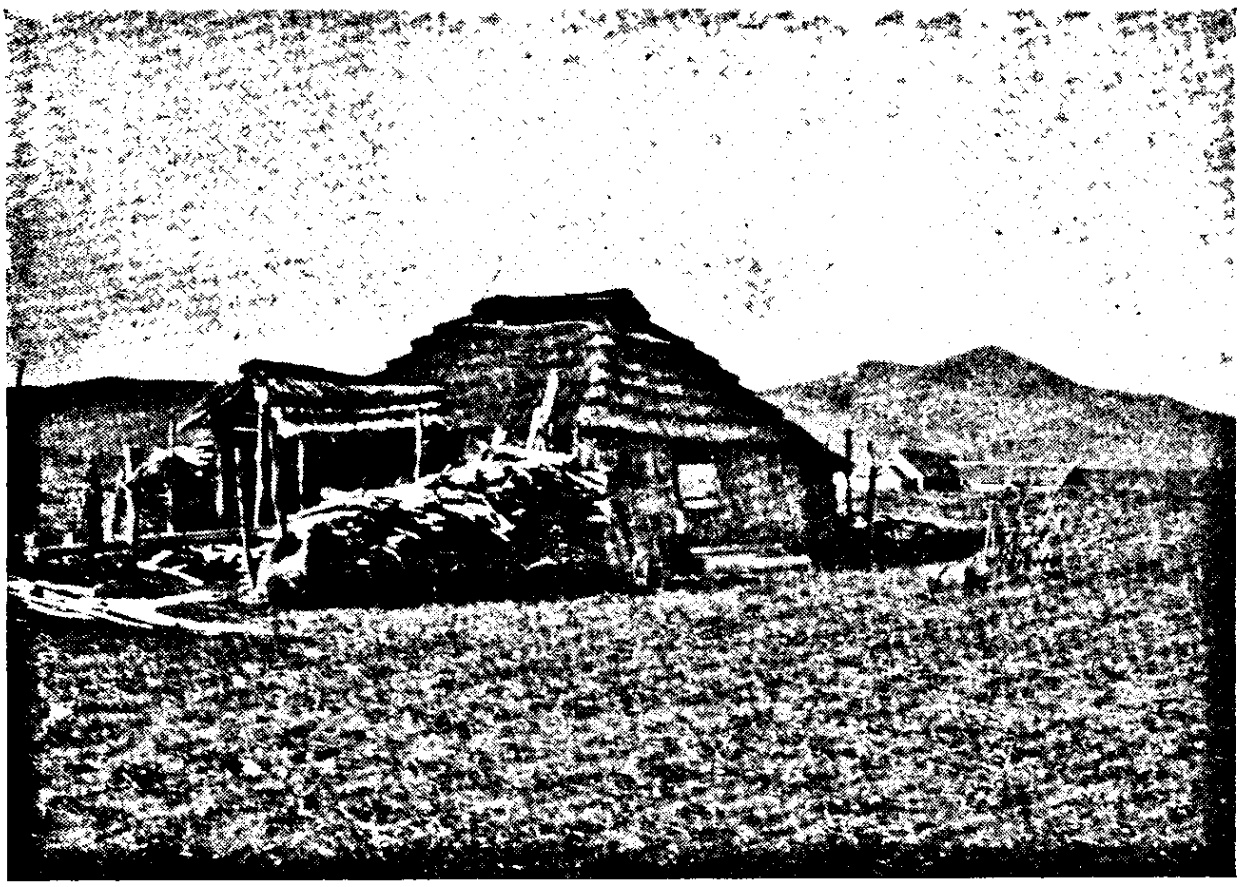

Planche 13. — Haut : **Hutte aïnou typique à Horobetsu**. C'est celle dont les figures 22 et 23 donnent le plan. Plan rectangulaire, parois de chaume, volet mobile sur poulie à la paroi est, toit de chaume en gradins. auvent. — Bas : **Autre hutte aïnou à Horobetsu** La hutte n'a pas d'auvent, mais l'écran de branchages est devant l'entrée. La famille aïnou est à l'entrée, en compagnie du Rév. BATCHELOR. (Photographies George MONTANDON).

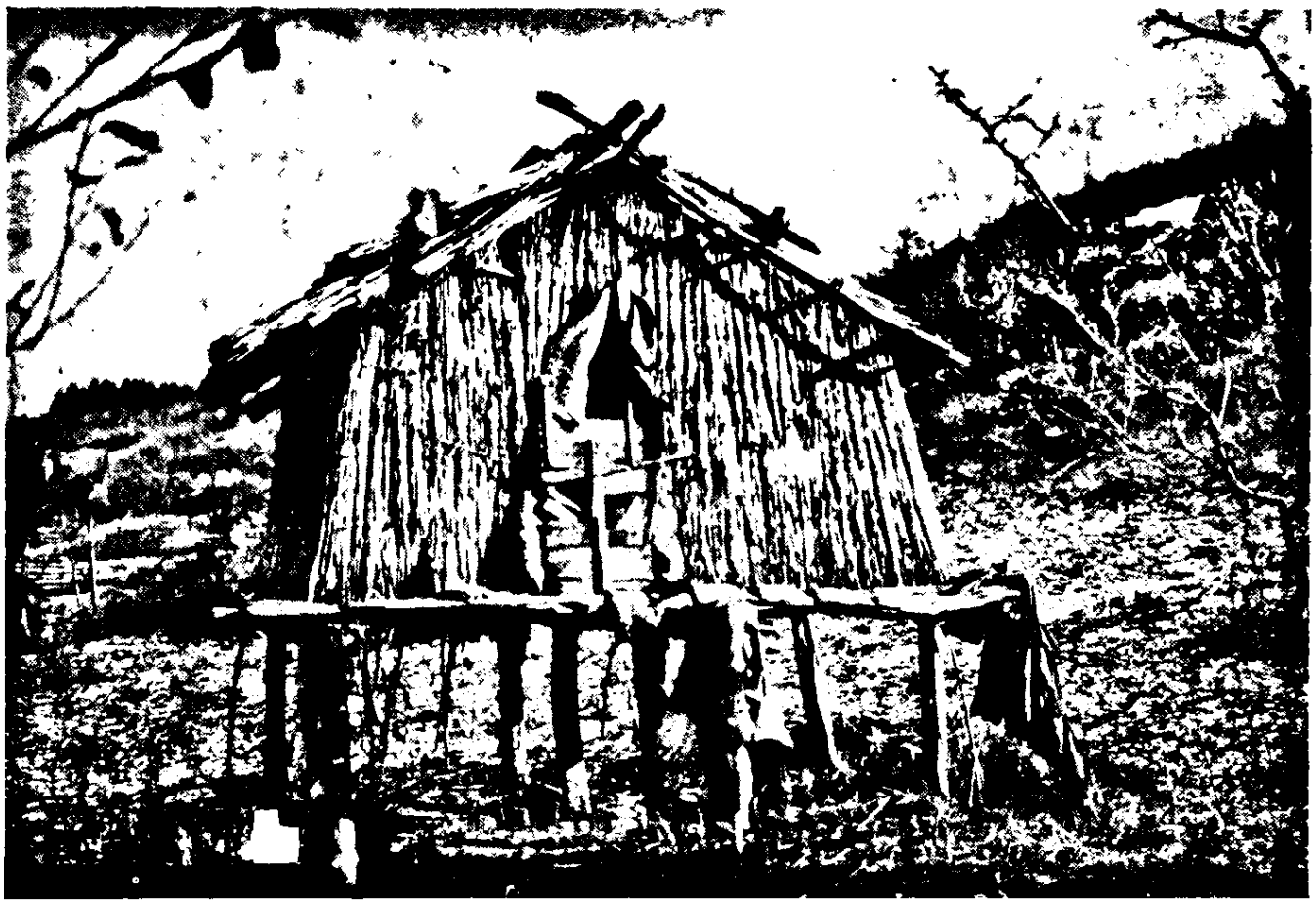

Planche 14. — Haut : **Grenier aïnou à Nieptani**. — Bas : **Maison japonaise de campagne dans le Hondo,** entre Maibara (rive orientale du lac Biwa) et Tsuruga. (Photographies George **MONTANDON**).

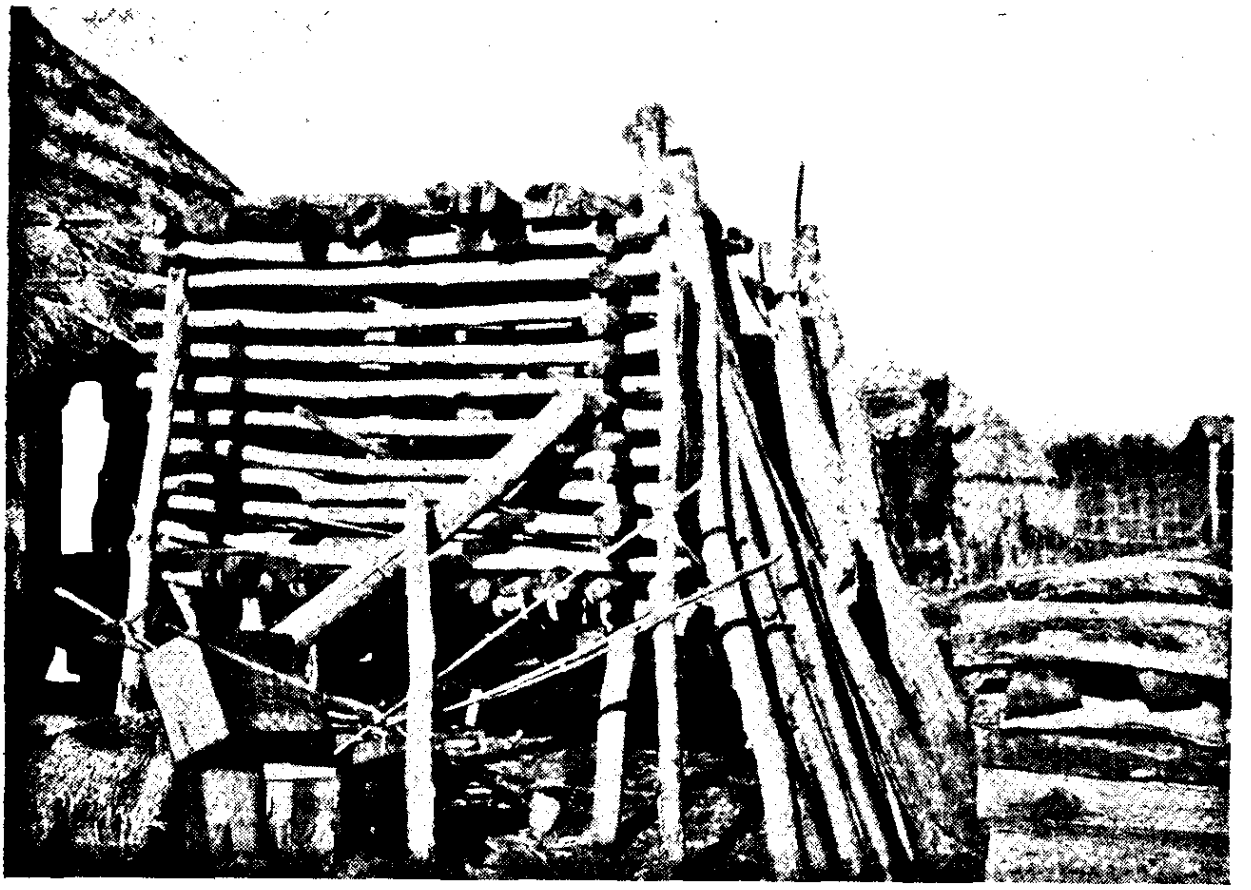

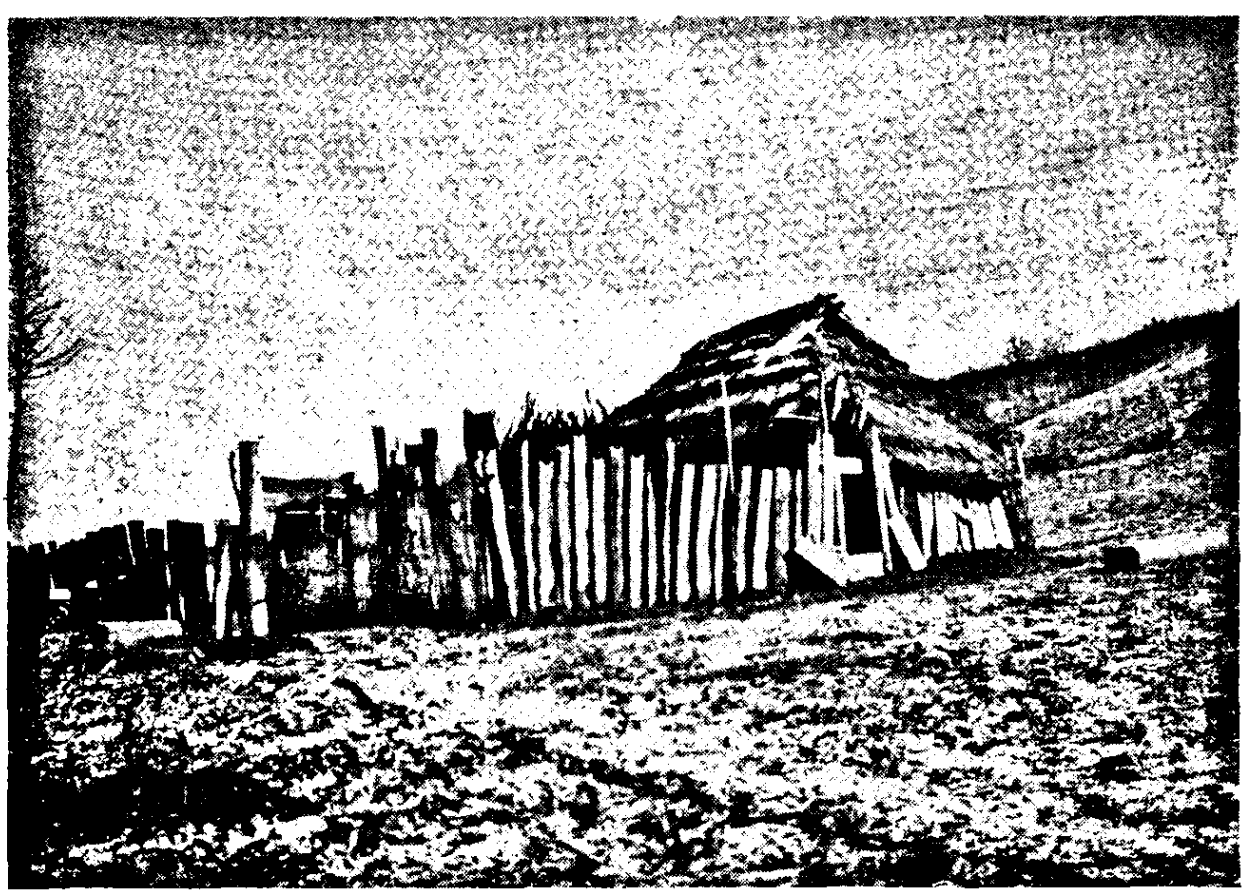

Planche 15. — Haut : **Cage à ours à Shadai.** Il s'agit d'oursons élevés pour être tués et mangés rituellement (cf. p. 153). — Bas : **Boîton aïnou à porcs à Nieptani.** Clôture de gros pieux accolés, échancrés au sommet. (Photographies George MONTANDON).

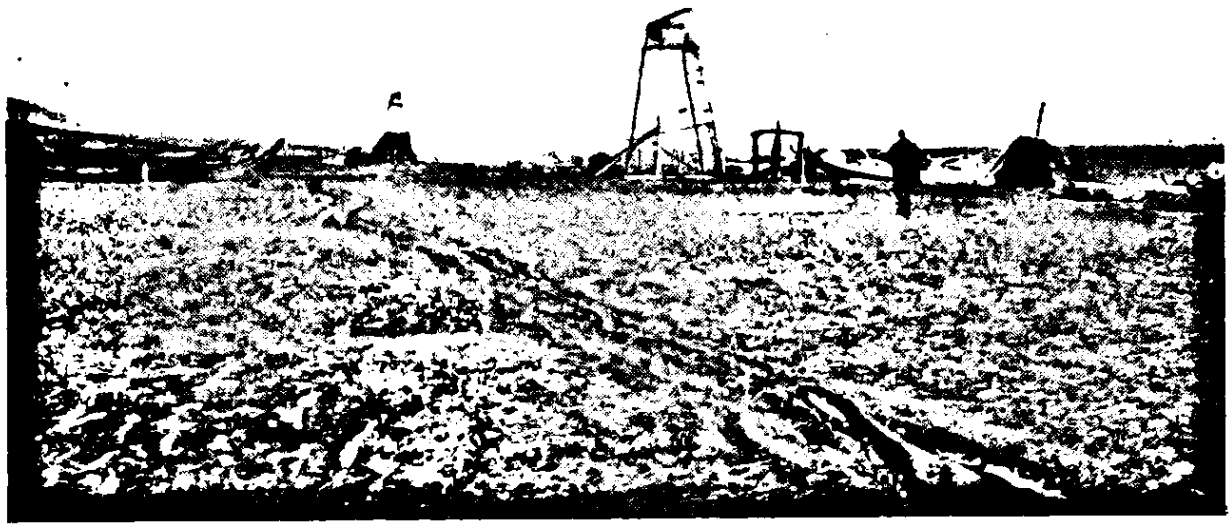

Planche 16. — Haut : **Postes-vigies des pêcheurs à Horobetsu.** — Bas : **Une partie du village de Shadai.** (Photographies George MONTANDON).

Cependant, la hutte mi-souterraine n'appartient pas à un passé incontrôlable. En effet, elle a été en usage, chez les Aïnou kouriliens, jusqu'au dernier jour de leur occupation des îles Kouriles (Fig. 20) et Torii explique l'histoire des deux demeures aïnou comme suit. Deux vagues aïnou peu-

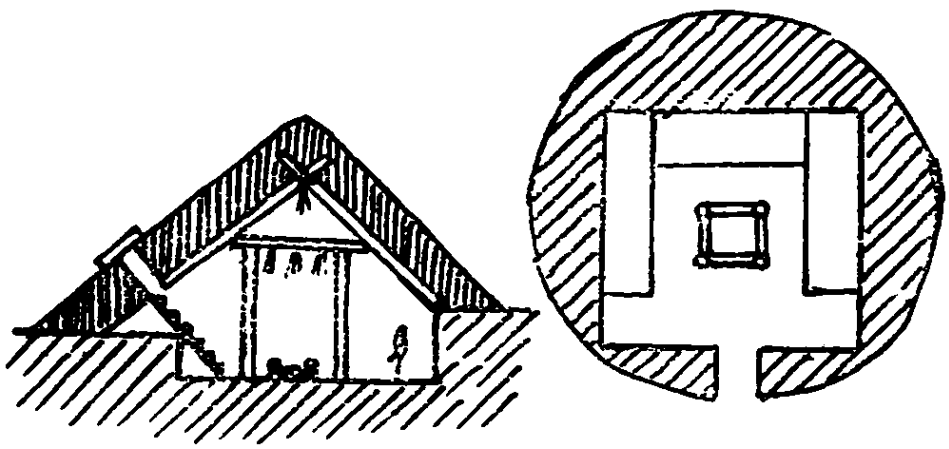

Fig. 21. — *Hutte mi-souterraine des Aïnou de Sakhaline.* Coupe et plan.
Foyer au centre. Lieux de repos à la périphérie.
Des « inao » sont suspendus au faîte, ainsi qu'à la poutre transversale, et fichés en terre.

(D'après Torii).

plèrent le domaine aïnou et particulièrement le Hokkaido (cf. p. 43). La plus ancienne [que nous considérons comme autochtone] habitait en été la demeure de chaume sur le sol, en hiver la hutte mi-souterraine [comme les anciens Paléosibériens]. Puis le Hokkaido fut submergé par la seconde vague, venue du Sud [les Aïnou repoussés par les Japonais] qui n'habitait que la hutte de chaume, été comme hiver; la coutume des nouveaux arrivants l'emporta et la hutte mi-souterraine ne fut plus qu'un souvenir. A Sakhaline aussi (Fig. 21), elle fut abandonnée à l'exception du seul village de Nayoro, à quelque cinq kilomètres de l'embouchure du Poronaï.

L'abandon de la hutte mi-souterraine, sous la pression d'autres coutumes, montre, une fois de plus, comme la tradition peut être plus forte que l'environnement. Hokkaido, sur la carte, paraît devoir être soumis aux mêmes condi-

tions climatiques à peu près que le reste du Japon, ou du moins que le Hondo, mais ce n'est pas le cas : dans le même mois de janvier, nous avons ressenti un froid quasi sibérien en Hokkaido, puis, à Yokohama, nous nous sommes promené en rikcha sans manteau. Les huttes aïnou sont épouvantablement froides en hiver, ce qui n'était pas le cas des huttes mi-souterraines. On sait (DE LESSEPS) que déjà au XVIII^e^ siècle, les Russes — qui ne sont pourtant pas difficiles, sauf exceptions — interdirent aux Kamtchadal la hutte mi-souterraine en raison de la saleté qui y régnait (peut-être des raisons de surveillance policière jouèrent-elles leur rôle). Selon KRACHENINNIKOV, qui, à cette époque, put faire la comparaison des Kamtchadal et des Aïnou kouriliens, les huttes mi-souterraines des uns et des autres étaient semblables, mais celles de ces derniers étaient plus propres. Nous sommes enclin à penser que la mauvaise habitation des Aïnou pour l'hiver entre en ligne de compte dans la morbidité et la mortalité de cette population.

La demeure actuelle des Aïnou du Hokkaido est donc somme toute uniforme, et son diagnostic différentiel devra s'établir avant tout *par rapport à la demeure japonaise*. La différence est essentielle, non pas tant dans la forme extérieure que dans la pose des fondements, et, tandis que l'on peut se demander parfois si l'influence indonésienne est réellement aussi forte qu'on le prétend dans la civilisation japonaise, l'élément habitation se présente en ergologie comme un des plus puissants arguments qui parlent en faveur de cette influence. Les photographies que nous avons pu prendre d'une demeure japonaise et d'une demeure aïnou toutes deux dans des villages aïnou, en montrent la différence de principe de façon probante (Planche 12). La demeure japonaise est, en fait, toujours construite sur pilotis, même si ceux-ci ne sont pas apparents. Ils supportent un cadre (bien visible sur la Planche 12) sur lequel s'édifie la maison. Par contre, les piliers de la demeure aïnou, qui sou-

tiennent les parois et le toit, s'enfoncent directement dans le sol. Sur ladite Planche, les piliers supportent déjà le toit, mais celui-ci se construit à part, sur le sol, et lorsque sa carcasse est achevée, elle est soulevée *in toto* et placée sur les piliers, lesquels se terminent chacun en haut par une fourchette.

La demeure aïnou et la demeure japonaise — paysanne, mais qui, dans sa simplicité, conserve le principe susmentionné — sont toutes deux quadrangulaires; cependant, elles se distinguent tout de suite à distance par le toit (Planches 13 et 14). Il y a tout d'abord une différence quantitative dans le rapport des quatre pentes au toit; dans la demeure japonaise, les deux grandes pentes l'emportent tellement sur les deux petites, surplombées par les extrémités du faîte, que le toit semble n'avoir que deux pentes, tandis que, dans la hutte aïnou, même si le faîte déborde légèrement sur les petits côtés, l'ensemble du toit paraît présenter franchement quatre pentes (dans certaines constructions aïnou et japonaises, le faîte n'est pas du tout surplombant). Mais ce qui fait distinguer immédiatement les deux demeures, c'est le fait que le chaume de la maison japonaise est uni (Pl. 14) tandis que celui de la construction aïnou est disposé en plusieurs couches chevauchant les unes sur les autres. C'était le cas dans tous les villages aïnou que nous avons visités. Par contre, sur les illustrations de demeures de ce peuple dans le mémoire de HITCHCOCK, le toit présente régulièrement la variante suivante : il paraît bien, si on le regarde superficiellement, fait de couches superposées, mais il est en réalité uni et maintenu par des perches horizontales qui simulent les couches successives. BATCHELOR (sauf erreur) donne cette disposition du chaume pour celle, occasionnelle, de huttes plus pauvres que les autres, mais, comme mentionné, toutes les illustrations de demeures de HITCHCOCK, dont l'exploration a principalement porté sur la partie occidentale de la province de

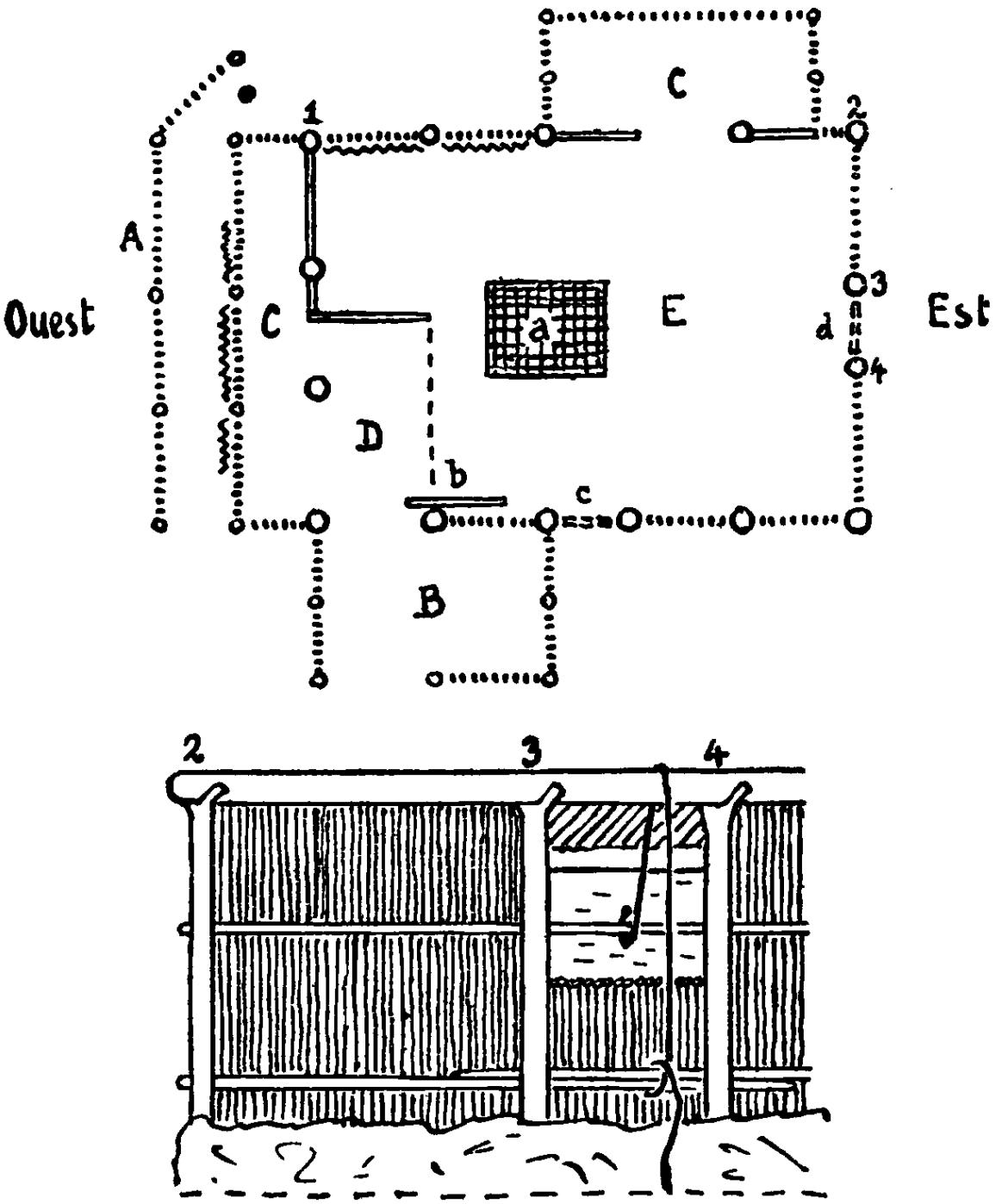

FIG. 22. — *L'intérieur d'une hutte aïnou typique,* de la hutte de Horobetsu figurée sur la Planche 13.

Plan : ..... paroi de chaume.
~~~~~ nattes renforçant parois, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur.
═══ parois de bois.
O O O O O gros piliers.
o o o o o petits piliers.
A : grand écran extérieur de chaume.
B : vestibule-auvent.
C, C : réduits sous avant-toits.
D : sol battu de
E : pièce principale à sol recouvert de nattes, etc.
a : foyer oblong.
b : porte à coulisse.
c : fenêtre à volet de chaume.
d : fenêtre à volet de bois.

L'écran extérieur, le renforcement de la paroi par des nattes, la paroi intérieure montrent que la face ouest est plus exposée aux intempéries que la face est, qui est la face sacrée de la demeure.

Paroi est, vue du dedans : les piliers 2, 3 et 4 sont ceux du plan portant les mêmes numéros. Le volet de bois, qui est extérieur à la paroi de chaume (voir aussi Planche 13), se meut par cordelette sur poutre horizontale fonctionnant comme poulie.

(Observation personnelle).
~~~~~

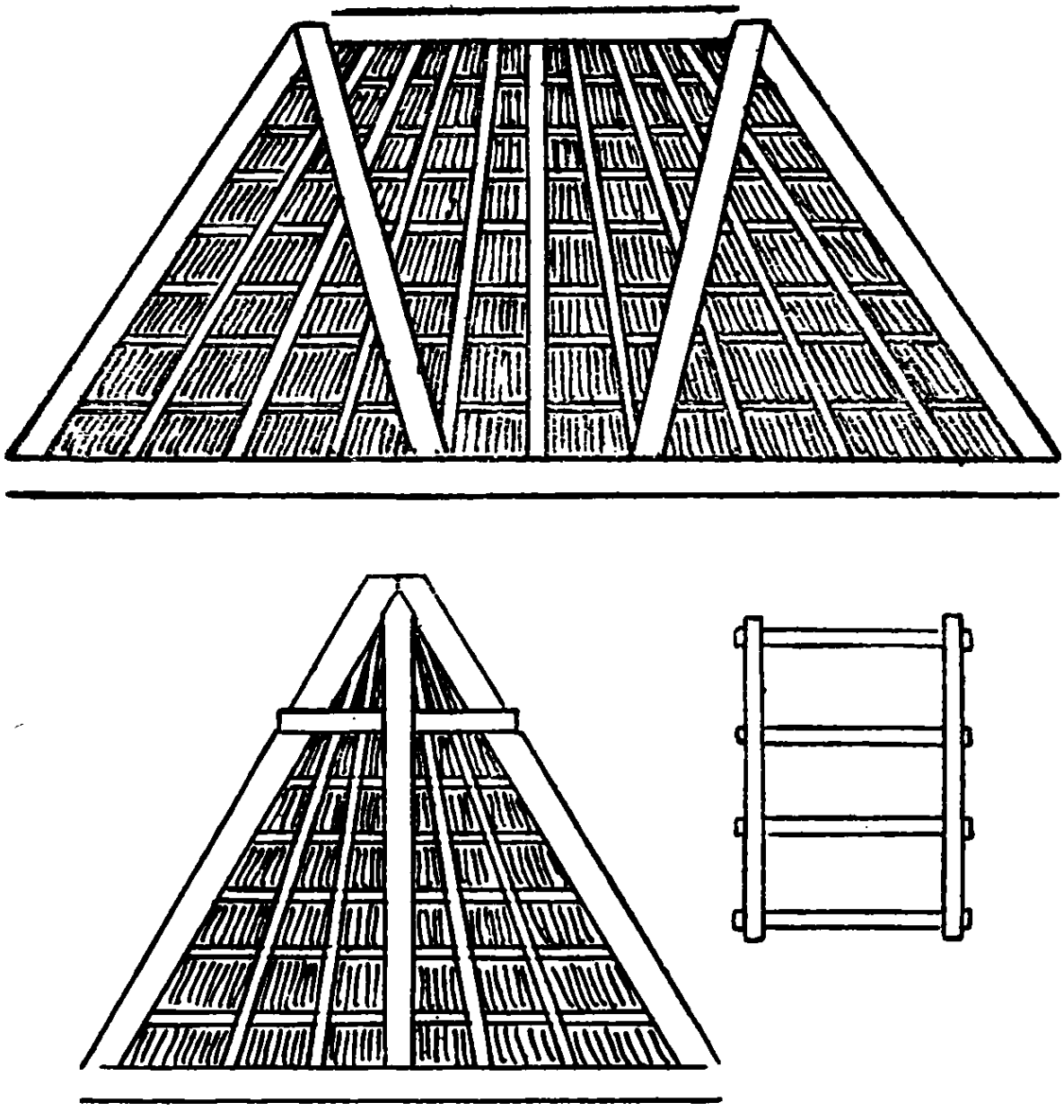

FIG. 23. — *Toit de la même hutte*, vu par en dessous.

En haut : face latérale nord allant des piquets 1 à 2 du plan.

En bas, à gauche : côté de l'est. Remarquer que la forte barre horizontale du haut supporte même les poutres d'angle et n'est supportée que par la grande poutre centrale de ce côté (derrière laquelle se trouve une des 5 poutrelles obliquo-verticales). Les côtés du toit ont moins de poutrelles horizontales que les faces latérales.

En bas, à droite : cadre horizontal au tiers supérieur du toit; comme il y est attaché, il semblerait devoir servir non au renforcement du toit, mais à la suspension d'objets, quoique rien n'y soit suspendu. En dessous, le toit supporte un autre cadre incomplet, fait de deux poutres horizontales, auxquelles sont suspendus des objets. — D'autres objets se trouvent sur des rayons de planches.

Extérieurement, le toit comporte 6 étages de chaume, plus l'étage-chevron du faîte (sans compter les étages de chaume des avant-toits).

(Observation personnelle).

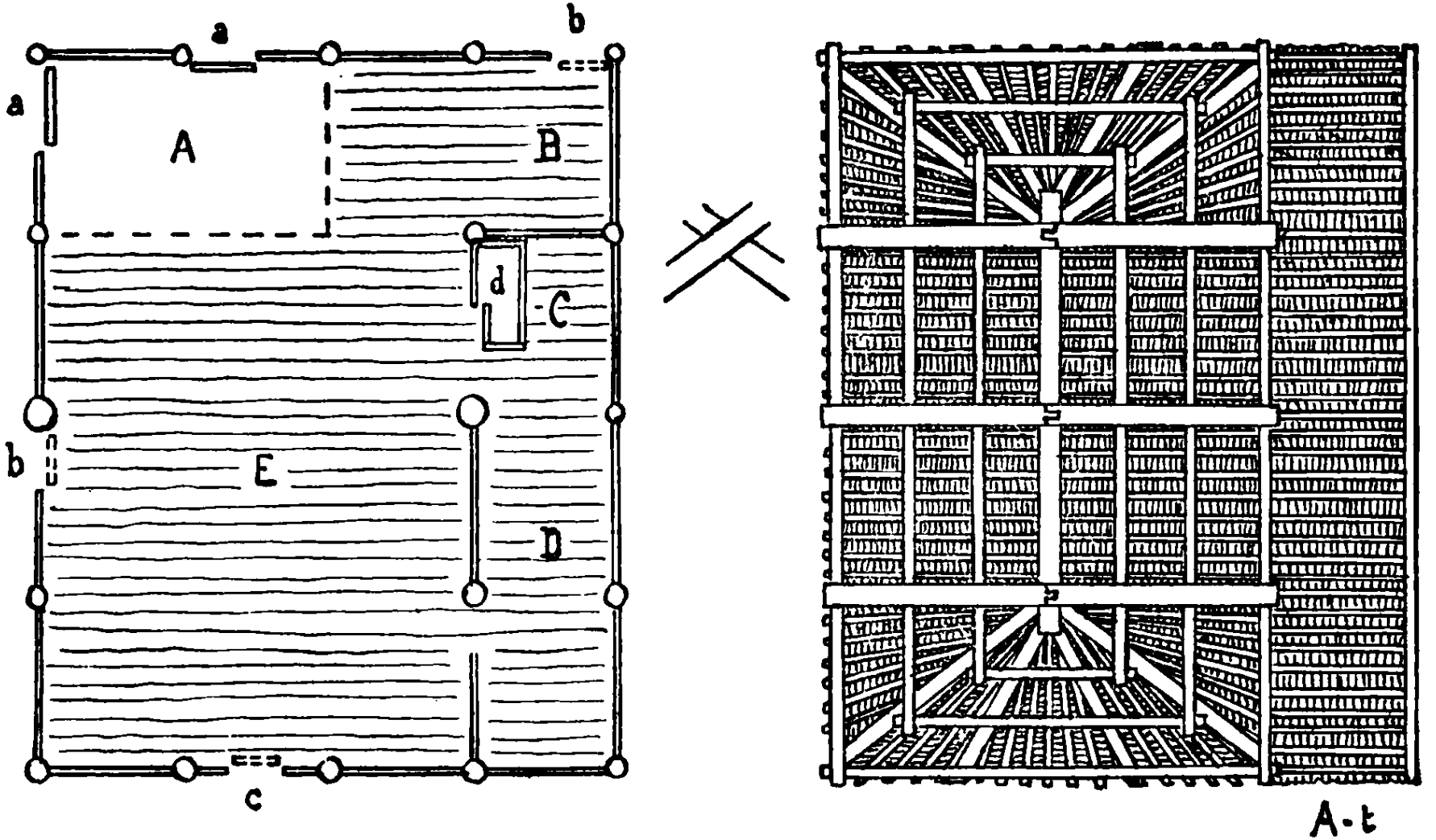

FIG. 24. — *Maison de Shadaï habitée par des Aïnou*, mais où l'influence de la construction japonaise se fait sentir, entre autres, par le plancher surélevé d'un demi-mètre et des dimensions plus spacieuses.

A gauche : plan : A : manière de vestibule, qui seul n'est pas recouvert par le plancher surélevé.
B : cuisine.
C : réduit.
D : chambre à coucher recouverte de nattes.
E : pièce principale.
a, a : portes à coulisse.
b, b : petites fenêtres.
c : petite fenêtre à coulisse.
d : buffet à coulisse.

A droite : toit, vu d'en dessous. L'avant-toit (A-t) correspond aux parties B, C, D du plan. Entre les deux figures, la figurine représente de profil une des 3 paires de poutres, dont les deux éléments s'encastrent l'un dans l'autre, et qui soutiennent la poutre de faîte.

Kitami (cf. Carte 1, p. 9), présentent cette disposition du chaume du toit.

Le long axe de la hutte est orienté d'Ouest en Est; la partie est de l'habitation en est la partie sacrée. L'entrée principale, généralement protégée par un auvent à parois latérales, donne sur le Sud. En lieu et place d'une description de l'intérieur, nous donnons les plans de deux huttes que nous avons pu relever (Fig. 22, 23, 24) parce que nous y avons séjourné, l'une, celle de Shadai, comportant déjà des améliorations japonaises, l'autre, de Horobetsu, purement aïnou de facture et qui est celle que représente d'autre part la figure du haut de la Planche 13.

Mobilier.

Comme les ustensiles ayant trait à l'économie alimentaire ont été passés en revue, comme la vannerie et le tissage seront traités au chapitre de l'Outillage, il ne reste ici à parler que de ce qui a trait à la couche, à la contenance ou à la suspension d'objets ainsi qu'à leur portage, à la couture, à la taille du bois.

L'Aïnou n'a pas de lit. Il dort sur des *nattes* et c'est dans une natte qu'il sera enveloppé lorsqu'on l'enterrera. Ces nattes sont faites à la main sur un cadre incomplet vertical; ce n'est plus du tressage comme pour la vannerie; ce n'est pas du tissage comme pour les étoffes; c'est du tissage-tressage [1], avec du matériel grossier de paille. La Planche 17 montre quatre modèles de ces nattes; l'armure correspond à celle du torsadé en vannerie (les torsades étant les fils étroits qui enjambent les tiges de paille). Les angles droits des motifs — alors que l'art aïnou affectionne la ligne courbe — sont imposés par le matériel.

Si les Aïnou n'ont pas de lit, ils construisent pour leurs

1. Voir chapitre « Le tissage » du *Traité d'ethnologie culturelle* de l'auteur.

bébés des *berceaux portatifs*. La Figure 25 en représente deux; par opposition avec le berceau en caisse, de bois ou d'écorce

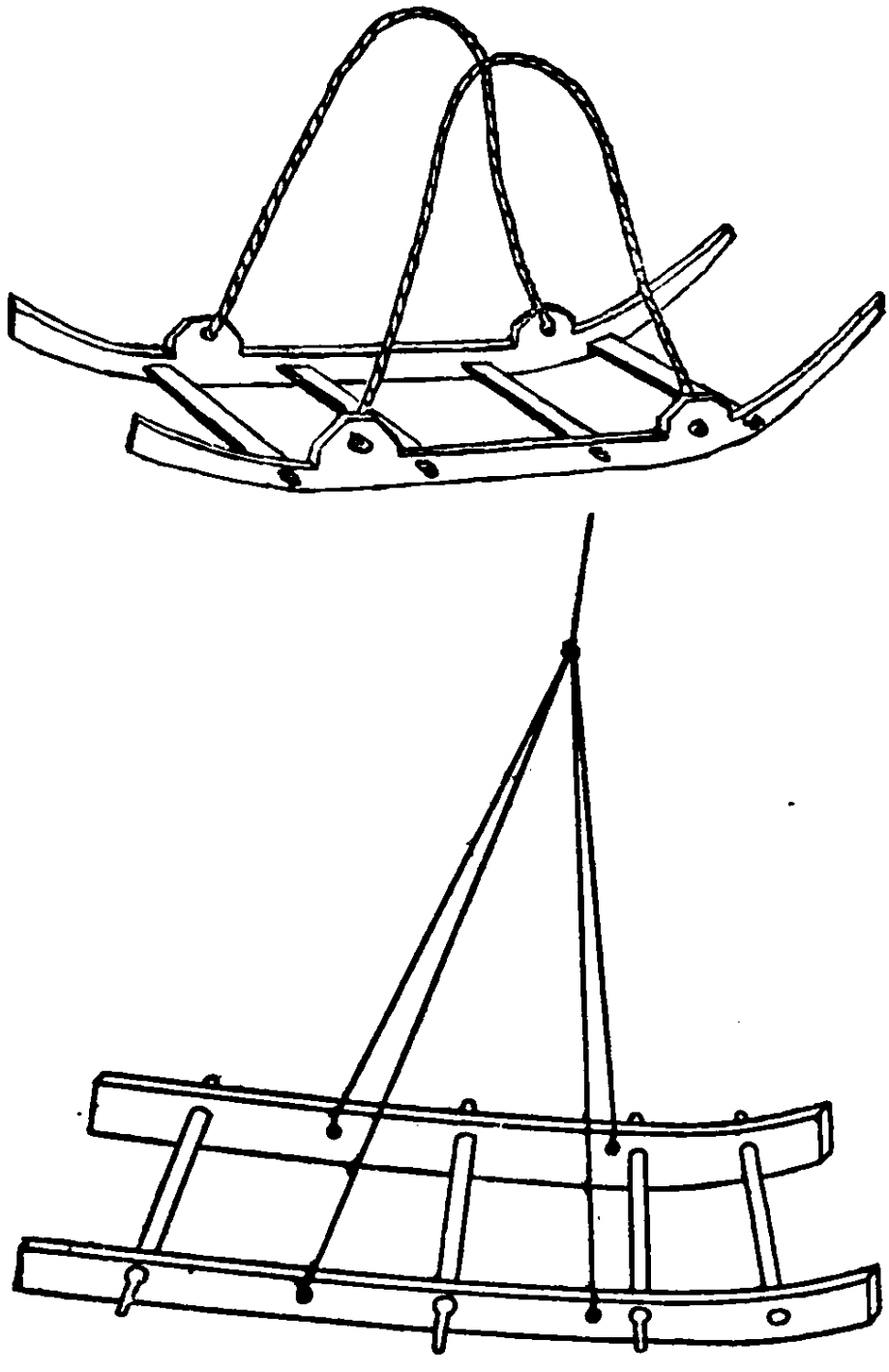

FIG. 25. — *Berceaux.*

a : des Kouriles (d'ap. STERNBERG). b : du Hokkaido (d'ap. BATCHELOR).

de bouleau, de la zone arctique, c'est donc une petite civière, que les parents prennent à l'occasion avec eux aux champs, l'y suspendant à un faisceau de trois piquets.

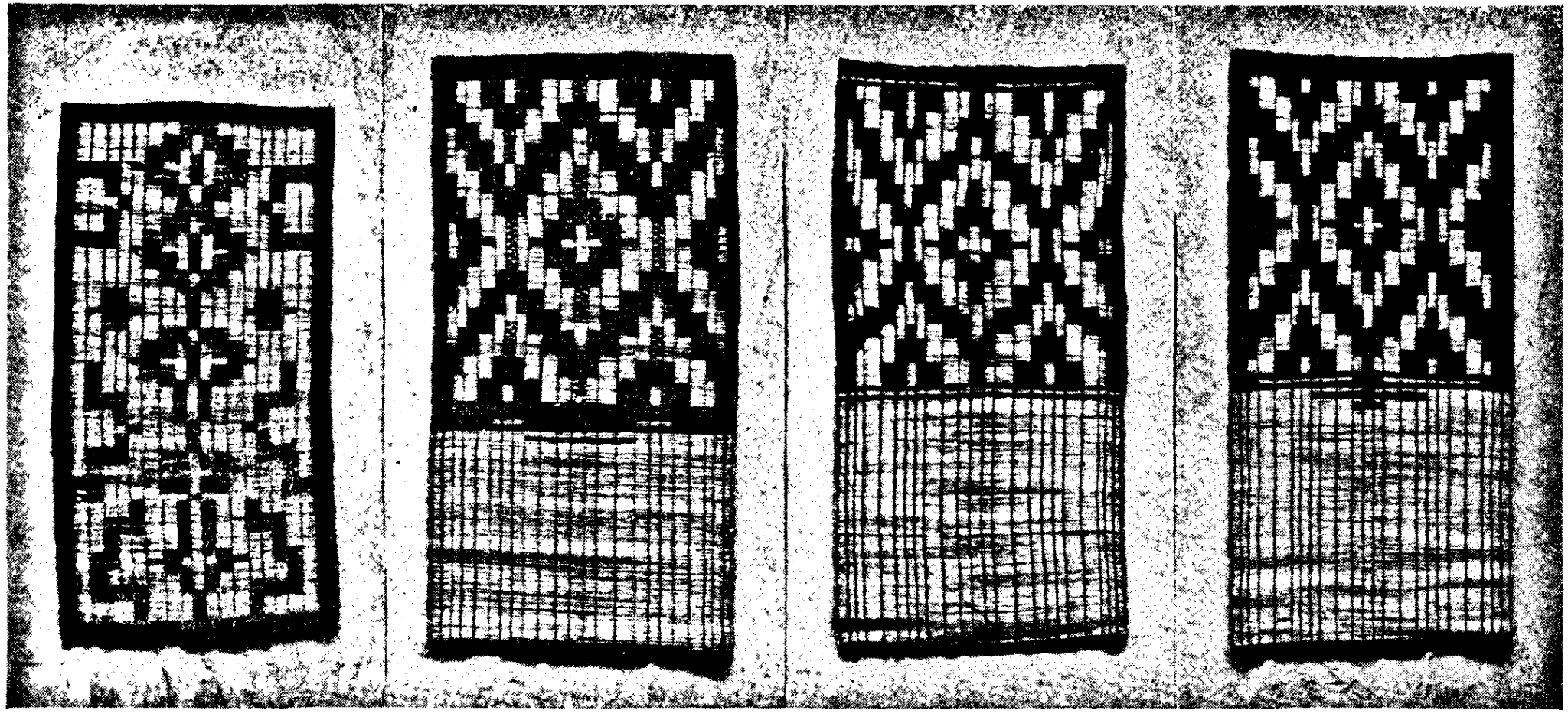

Planche 17. — **Nattes** (cf. p. 79). Celle de gauche de Horobetsu, les trois autres de Nieptani.

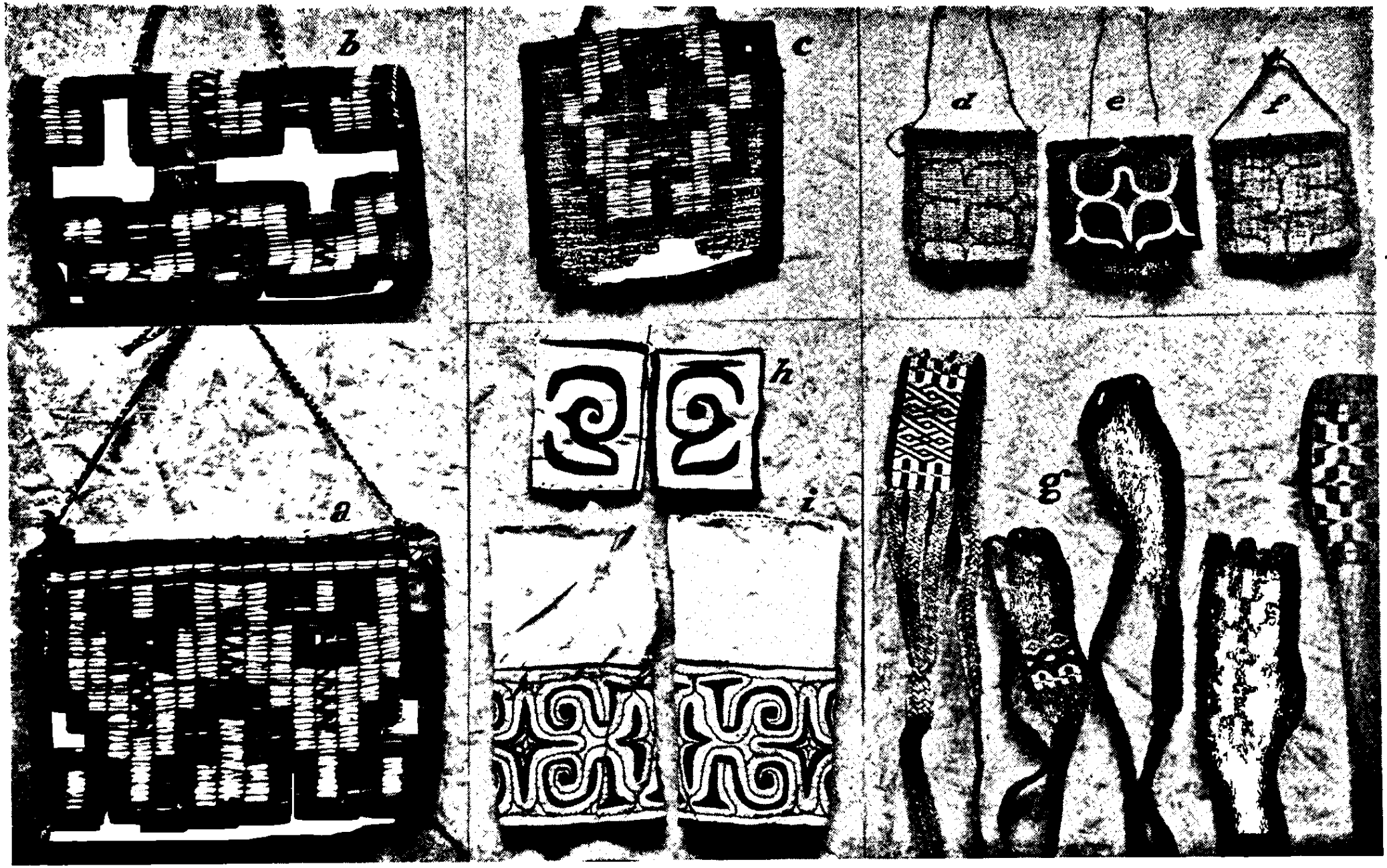

Planche 18. — **Sacoches, sachets, porte fardeaux, manchettes des morts.** *a-c :* Sacoches de paille. Nieptani. (Cf. p. 81). — *d-f :* Sachets de fibre d'orme pour allumettes. Nieptani. — *g :* Porte-fardeaux de fibre d'orme dont la partie large et aux dessins tissés s'applique sur le front. Celui sans dessin tissé, au centre : Nina. Les deux de droite : Nieptani. Les deux de gauche : Horobetsu. (Cf. p. 82). — *h-i :* Manchettes de poignet (*h*) et de cheville (*i*) pour les morts. Piratori Le motif de *h* rappelle ceux du Nord-Ouest amérindien. (Cf. p. 87).

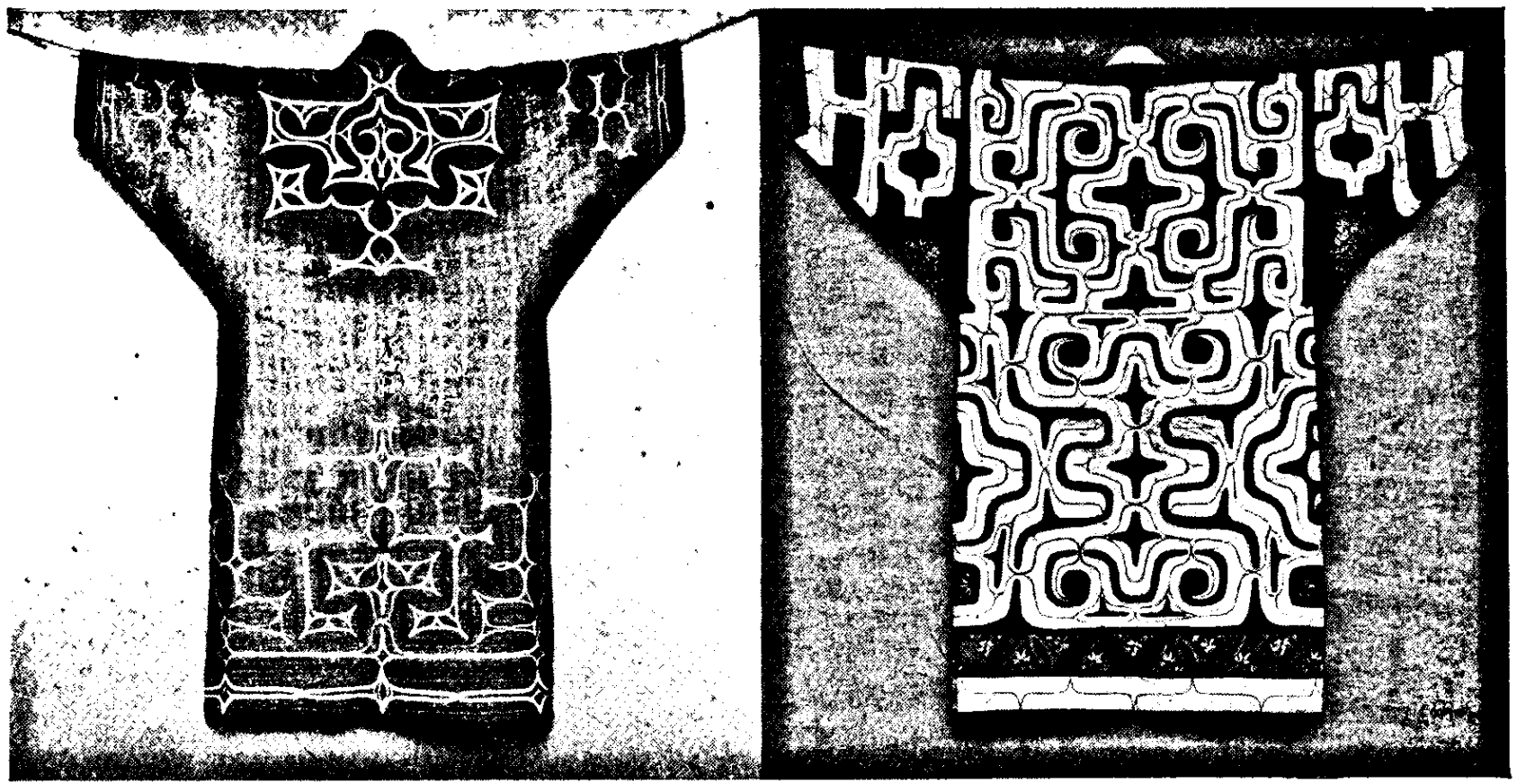

Planche 19. — **Deux robes masculines** (cf. p. 82). — A gauche : de Horobetsu. — A droite : de Piratori. Les motifs de la dernière rappellent ceux du Nord-Ouest amérindien.

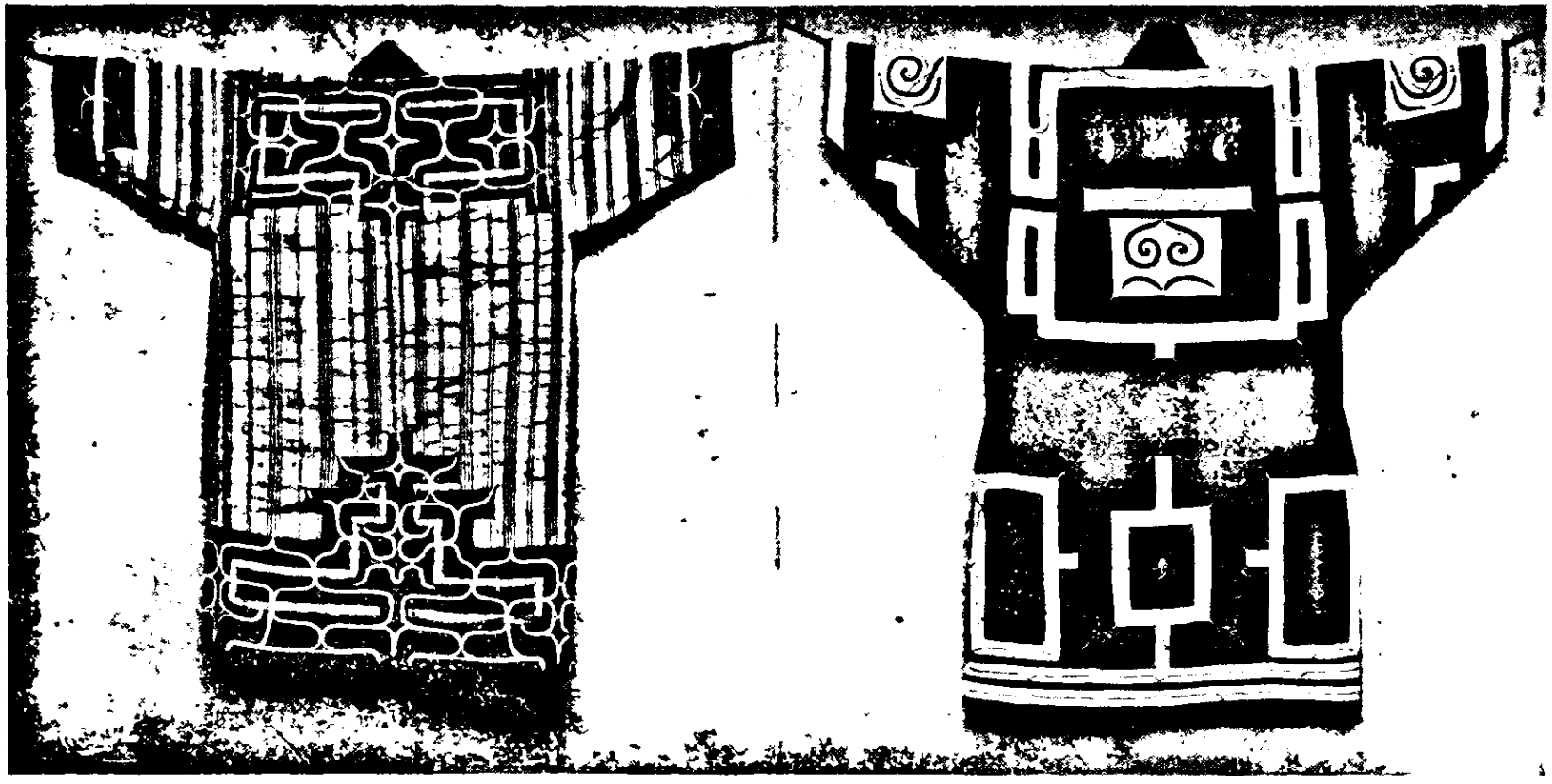

Planche 20. — **Deux robes féminines** (cf. p. 82). — A gauche, en fibre d'orme : Nieptani. A droite : Horobetsu.

Les femmes des Aïnou kouriliens portent leur enfant dans le dos, assis sur une *sellette de bois* soutenue par un bandeau frontal (Fig. 26); si l'enfant ne peut encore s'y tenir seul, il est en outre attaché à sa mère par des liens

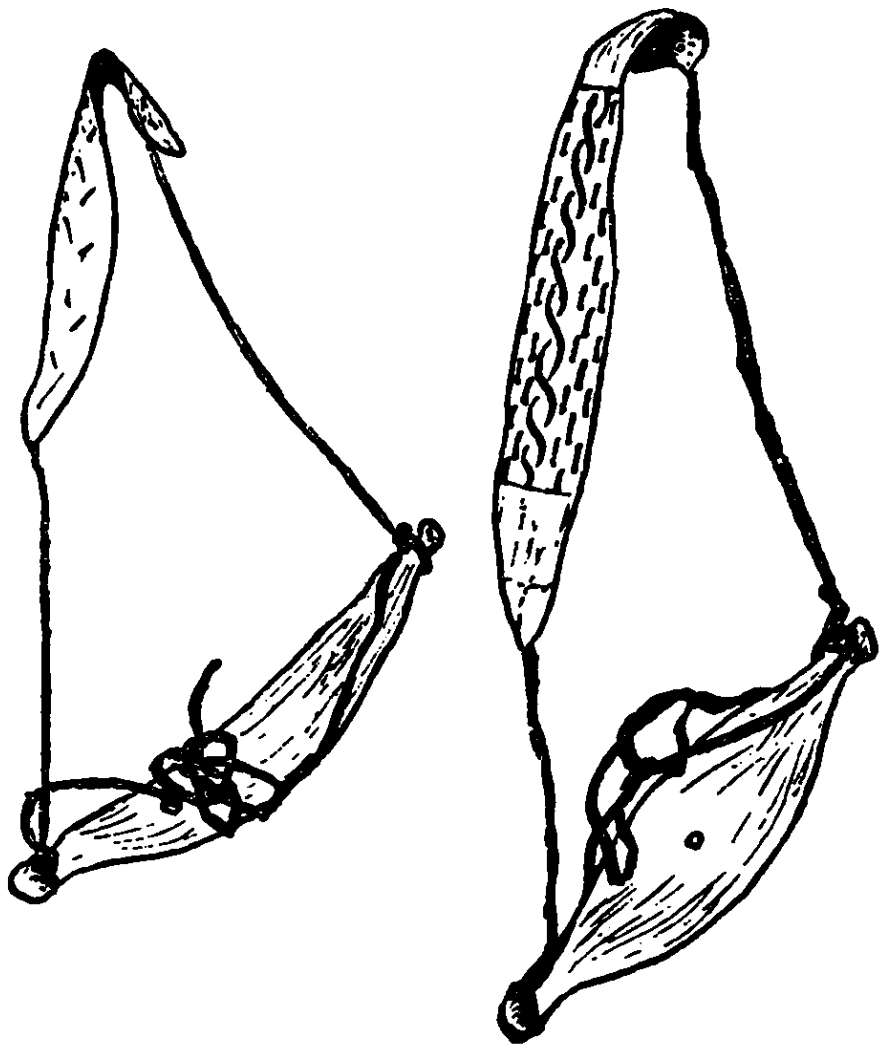

FIG. 26. — *Sellettes de bois des Kouriles pour porter les enfants.*
(D'après TORII).
On remarquera l'analogie du motif du bandeau frontal porte-fardeau avec un de ceux de la Planche 22.

horizontaux ou placé à l'intérieur de la robe de sa mère, la sellette qui le soutient restant à l'extérieur.

Des *sacoches* (Planche 18, *a*, *b*, *c*) sont fabriquées avec le même matériel et selon le même principe que les nattes. Puis, on a des *sachets* minuscules, qui, eux, sont tissés avec des motifs ornementaux *(d* et *f)* ou recouverts d'une pièce de drap plaquée de motifs similaires.

Enfin, les 5 figurines de *g* de la même Planche sont des *porte-fardeaux* tissés, dont la partie centrale, large et ornementée, se plaque sur le front, le portage frontal étant courant pour les hommes ainsi que pour les femmes. Comme les sachets, comme la robe de gauche de la Planche 20, comme le tissu sur le métier de la Planche 29, ils sont tressés et tissés en fibre d'orme. Il ne faut pas confondre ces porte-fardeaux avec les bandeaux fronteaux (Planche 2) qui sont d'étoffe brodée.

La *suspension d* de la Planche 3 ne permet, vu sa délicatesse, que d'y suspendre de tout à fait menus objets, sur la baguette horizontale dont les extrémités peuvent être dégagées des trous dans lesquels elles sont normalement maintenues. C'est donc avant tout une œuvre d'art, qui a coûté un travail énorme pour un rendement utilitaire minime, car la suspension entière, avec ses deux chaînes d'anneaux, ne se compose — à part la baguette horizontale mentionnée — que d'une seule pièce de bois taillée et les anneaux ne peuvent être dégagés les uns des autres.

Étant donné que la *hache* actuelle est de fer et de provenance japonaise, elle est sans intérêt ici. Torii mentionne que les Aïnou kouriliens se servaient, comme instruments adjuvants pour fendre le bois, de *coins d'os*, dont des exemplaires, dit-il, se trouvent un peu partout.

HABILLEMENT

L'habillement, avec les motifs artistiques qu'il autorise, est un des domaines où la spécificité aïnou se manifeste le plus à l'œil. Nous passerons en revue les robes, tabliers, vêtements de dessous, cache-sexe, « manchettes », ceintures, couvre-chef (avec les couronnes, bandeaux frontaux et peignes), les guêtres et chaussures.

La *robe* ou manteau aïnou (Planches 19 et 20) est la pièce

principale de l'habillement aïnou, tant pour la protection qu'elle confère que comme pièce d'apparat pour l'indigène. L'ethnographe aussi la considérera comme le vêtement le plus important, en vue de l'étude de l'art ornemental d'abord, puis par le fait que, selon BATCHELOR, les dessins de la robe sont caractéristiques du sexe et des différents villages. Cependant, aucun auteur n'a jusqu'ici spécifié quelles sont ces caractéristiques des sexes et des villages [1]. Il importerait donc, pour tenter d'opérer une discrimination nette, sexuelle et topographique, de disposer d'une nombreuse galerie de ces robes et chaque exemplaire nouveau doit être le bienvenu, à condition qu'il soit dûment accompagné des indications nécessaires.

La robe en question se dit en aïnou « attouch » ou « attouchi », ce qui signifie « fibre d'orme » (*attou*, orme, *ulmus montana*); elle est en effet tissée avec la fibre de cet arbre, les dessins brodés étant surajoutés (travail féminin), le fil et les bandes de toile étant de fabrication japonaise actuellement; de nombreuses robes ne sont plus faites de tissu de fibre d'orme, mais la décoration en reste constamment typique pour l'ethnie aïnou. Quoique les motifs artistiques doivent être discutés dans le chapitre relatif à l'Art, il vaut la peine de mentionner déjà l'évocation que provoque le manteau

1. BATCHELOR lui-même n'indique que le sexe, et pas les localités de ses trois exemplaires (1901 : p. 146-148), et ce qui nous empêche d'établir une séméiologie générale quelconque, c'est le fait que les motifs de nos quatre robes semblent contredire, quant au sexe, les indications de ses trois exemplaires. Le sexe masculin des robes de la Planche 20, par opposition à celles de la Planche 21, est déjà vraisemblable par cela que les deux premières sont plus longues que les deux dernières, sans parler du fait qu'elles nous ont été formellement données comme telles, celle de gauche de la Planche 20 l'ayant même été par l'entremise directe du Rév. BATCHELOR; cette même robe masculine d'Horobetsu nous a été déclarée vieille de trois générations, et la robe féminine du même village comme actuelle mais exactement copiée sur un modèle ancien. Selon BATCHELOR (p. 147), les robes féminines sont moins ornées que les masculines et cela est nettement constatable pour ses trois exemplaires; mais sa robe féminine (p. 148) est très analogue, comme dessins, à notre masculine d'Horobetsu, notre féminine de Nieptani s'en rapprochant à la vérité aussi. Quant à notre robe féminine d'Horobetsu, avec ses bandes droites incluant le dessin sinueux, elles se retrouvent dans les deux exemplaires masculins de BATCHELOR.

masculin de Piratori (Planche 19, droite) des productions artistiques des tribus du Nord-Ouest américain.

Les Aïnou de Sakhaline ont des robes semblables, mais tissées avec de la fibre d'ortie. Quant aux Aïnou des Kou-

FIG. 27. — *Robe des Aïnou des Kouriles en peaux peintes de l'oiseau « Etoupirika ».*
(D'après TORII).

Les peaux sont brunâtres. Les ornements rouges (noirs sur le dessin) sont en peau de patte dudit oiseau et les blancs en poil de chien. La ceinture est en peau de mammifère marin, la rosace en os de baleine, des becs du même oiseau y étant suspendus.
La disposition linéaire des ornements (sur 5 lignes dans le dos) rappelle plus les motifs arctiques que ceux de la culture aïnou; celle de la poitrine fait aussi involontairement songer aux rangées pectorales de cartouches des Caucasiens et Cosaques.

riles, les robes similaires leur venaient toutes faites du Hokkaido. Ils avaient de plus d'autres robes, de coupe à peu près identique, mais de peaux et munies de motifs faisant immédiatement songer à l'ornementation sibéro-paléosibérienne, où prédomine la ligne droite alternativement claire

et foncée (par poils de peaux différentes); la façon de ces robes est identique, chez les Aïnou des Kouriles, pour celles de peaux d'oiseau (Fig. 27) et pour celles de peaux de loutre ou d'autres animaux à fourrure. L'influence des cultures

FIG. 28. — *Robe des Aïnou des Kouriles qu'on passe par en haut.*

(D'après TORII).

Fond : gris bleuâtre.
Bandes blanches : blanches.
— noires : rouges.
— en diagonale : violettes.
— en horizontale : bleue.

de Sibérie est encore plus sensible dans le vêtement de la Figure 28, qui est tout d'une pièce, se glissant par en haut, et qui, parmi les Aïnou, ne se trouve que chez ceux des Kouriles

Par comparaison, la Planche 21 montre une robe des Ghiliak, faite de peau de poissons, admirable avec ses deux tonalités bleu ciel et blanc, et une robe des Gold, aux dessins vivement multicolores sur fond blanc (de toile), que nous avons rapportées de Sibérie. On peut constater tout d'abord que ces deux peuplades, la première paléosibérienne, la seconde toungouzienne de l'Amour, matériel mis à part, ont des motifs ornementaux identiques, puis, que ces motifs, quoique d'un calibre plus ténu, se rapprochent de ceux de la culture aïnou, tandis qu'ils sont très dissemblables de ceux de la zone proprement arctique. Notons de plus, pour fixer les idées dans ce domaine, que des populations, habitant même en Sibérie une latitude plus septentrionale, mais appartenant culturellement à l'Asie centrale et au cycle pastoral comme les Bouriates, ont un procédé d'ornementation vestimentaire encore différent des deux grandes modalités arctique et aïnou-amourienne; en outre de la coupe qui en fait des robes plus amples, celles-ci ne sont nullement ornées par le fait de dessins surajoutés, mais par ceci que les différentes pièces de la robe (jupe, ceinture, corsage, épaule, manche) font contraste les unes avec les autres en leurs formes et leurs couleurs.

On notera enfin, à propos de la robe des Aïnou, que ceux-ci, comme les Européens, *croisent le vêtement* de gauche à droite, tandis que divers groupes mongoloïdes, dont les Japonais, le croisent de droite à gauche.

Les Aïnou portent à l'occasion des *tabliers* bordés de leurs broderies typiques. Mais, relativement à ce dernier point, il faut convenir que dans la vie journalière, on ne voit souvent rien de tout ce souci ornemental, car l'indigène pourra se vêtir, en une ou deux couches, de robes si usées et passées qu'elles mériteront le nom de hardes.

Comme *sous-vêtements*, surtout utilisés dans le nord du domaine aïnou et qui doivent en effet, venir en bonne partie du Nord, on a soit des robes courtes de la même

coupe que l' « attouch » mais d'une seule pièce et se glissant par le haut, des manières de gilet, des caleçons, tout cela en peau tant qu'on n'a pas affaire à des pièces modernes. Il faut, de plus, dire deux mots du *cache-sexe*. Selon STERNBERG (1929 : p. 764), les Aïnou auraient la même ceinture en T que dans l'Indonéso-Polynésie. Comme tous les Aïnou portent aujourd'hui leur robe, nous n'en avons rien vu. BATCHELOR de son côté n'en parle pas. Par contre, TORII (p. 158) décrit l'ancien « tablier de pudeur » des Aïnou kouriliens (Fig. 29), fait d'une pièce d'étoffe longue de deux pieds, munie en avant de deux anneaux et en arrière de deux cordons; cette pièce est appliquée sur le bas-ventre, ramenée par derrière entre les cuisses, puis on fait faire aux cordons le tour de la taille et, après les avoir introduit dans les anneaux on les lie sur le ventre. Pour TORII, ce cache-sexe aurait été en usage, dès les temps les plus anciens, chez tous les Aïnou et TORII représente une statuette néolithique trouvée dans la province de Mutsu, la plus septentrionale du Hondo, sur laquelle statuette le port de ce cache-sexe est visible.

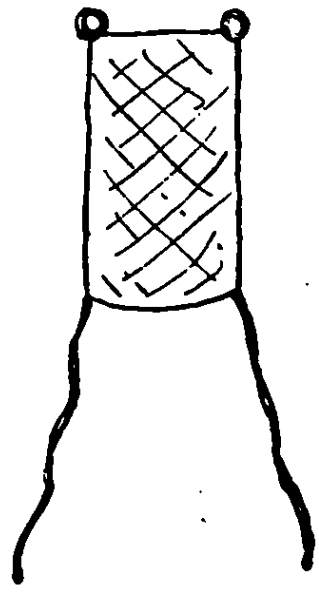

FIG. 29. — *Cache-sexe des Aïnou kouriliens* et autrefois de tous les Aïnou.

(D'après TORII).

Les figurines *h* et *i* de la Planche 18 représentent des pièces d'habillement que nous n'avons vu mentionner nulle part. Il s'agit de *manchettes pour les morts*, que nous avons rapportées de Piratori et dont le Rév. BATCHELOR nous a confirmé l'emploi; les petites *(h)*, dont le dessin rappelle aussi l'art du Nord-Ouest américain, sont pour les poignets, les grandes *(i)* pour les chevilles.

C'est chez les Aïnou kouriliens que les *ceintures* paraissent le plus donnèr lieu à une ornementation manifeste : Fig. 27 et Planche 22. Pour ceux du Hokkaido, nous n'avons ni

constaté, ni vu mentionner des pièces analogues. Les *bandeaux frontaux*, dont le but est de relever la chevelure et aussi de protéger du froid, jouent par contre un rôle notable sous ce rapport et sont chargés de motifs tels que ceux des pièces brodées de la Planche 2. Il ne faut pas confondre ces bandeaux frontaux avec les porte-fardeaux que soutient le front, tissés de fibres résistantes et dont le dessin est compris dans le tissu (Planche 18).

Régulièrement, les Aïnou ne portent pas de *couvre-chef*. Il arrive que les vieillards se coiffent de *bonnets;* nous en avons rapporté un exemplaire, d'étoffe brodée mais fort endommagé, et dont la forme rappelle celle qu'on obtient en pliant une feuille de papier en quatre. Selon BATCHELOR (p. 149), les veuves doivent revêtir un bonnet. Un couvre-chef partiel et occasionnel est la *couronne*, que portent certains hommes, faite de ramilles et se terminant en avant par une tête sculptée d'animal (Planche 9 d'*Au Pays des Aïnou*); ces couronnes ne sont pas des insignes de chef et paraissent avoir une signification animologique (v. pp. 138 et 156). En ce qui concerne le *peigne*, on mentionnera les modèles figurés par TORII (sa fig. 22 et sa planche XXXII) en remarquant qu'il s'agit de peignes simples (d'un seul bloc) et non pas de peignes composés comme ceux typiques de la culture polynésienne.

Une paire de *guêtres* que nous avons rapportée de Piratori (Planche 23) est tressée selon le mode torsadé (sur la signification technique de ce terme, voir LA VANNERIE) et, en ceci, elle présente non seulement la technique la plus habituelle de la vannerie aïnou et du Nord du Pacifique, mais elle est tout à fait semblable, dans le détail, à l'armure de paniers des Esquimaux de l'Alaska; la comparaison des Planches 23 et 28 permet cette constatation.

La *chaussure* se divise naturellement en chaussure d'été et chaussure d'hiver, sans parler du fait que nombre d'Aï-

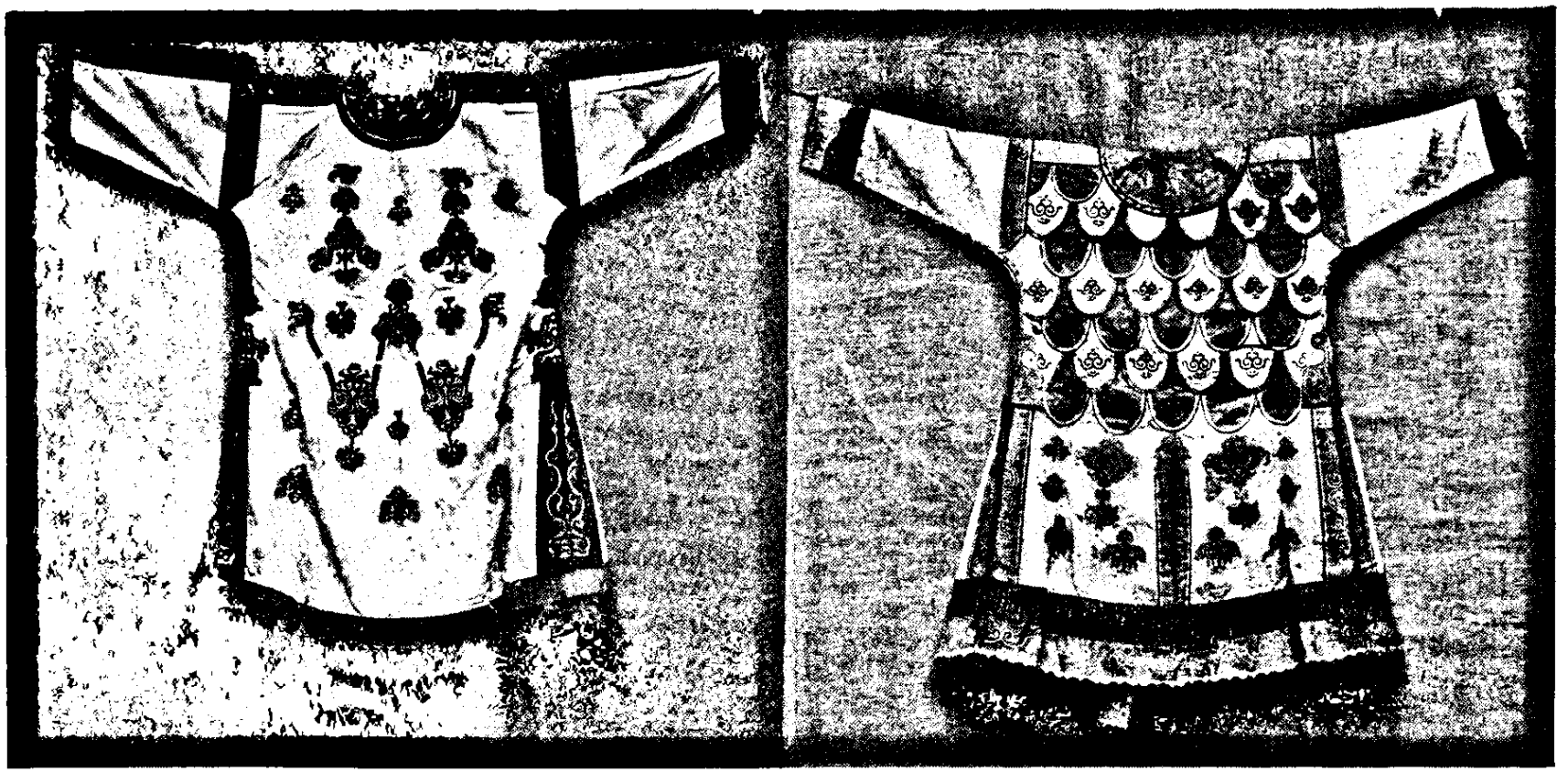

Planche 21. — **Robe des Gold et robe des Ghiliak** (cf. p. 86). — A gauche : Robe gold. Broderie multicolore de soie sur fond de toile blanche. — A droite : Robe ghiliak, entièrement en peaux de poisson, tout en bleu azur et blanc. (Objets cédés à l'auteur par le musée de Vladivostok.)

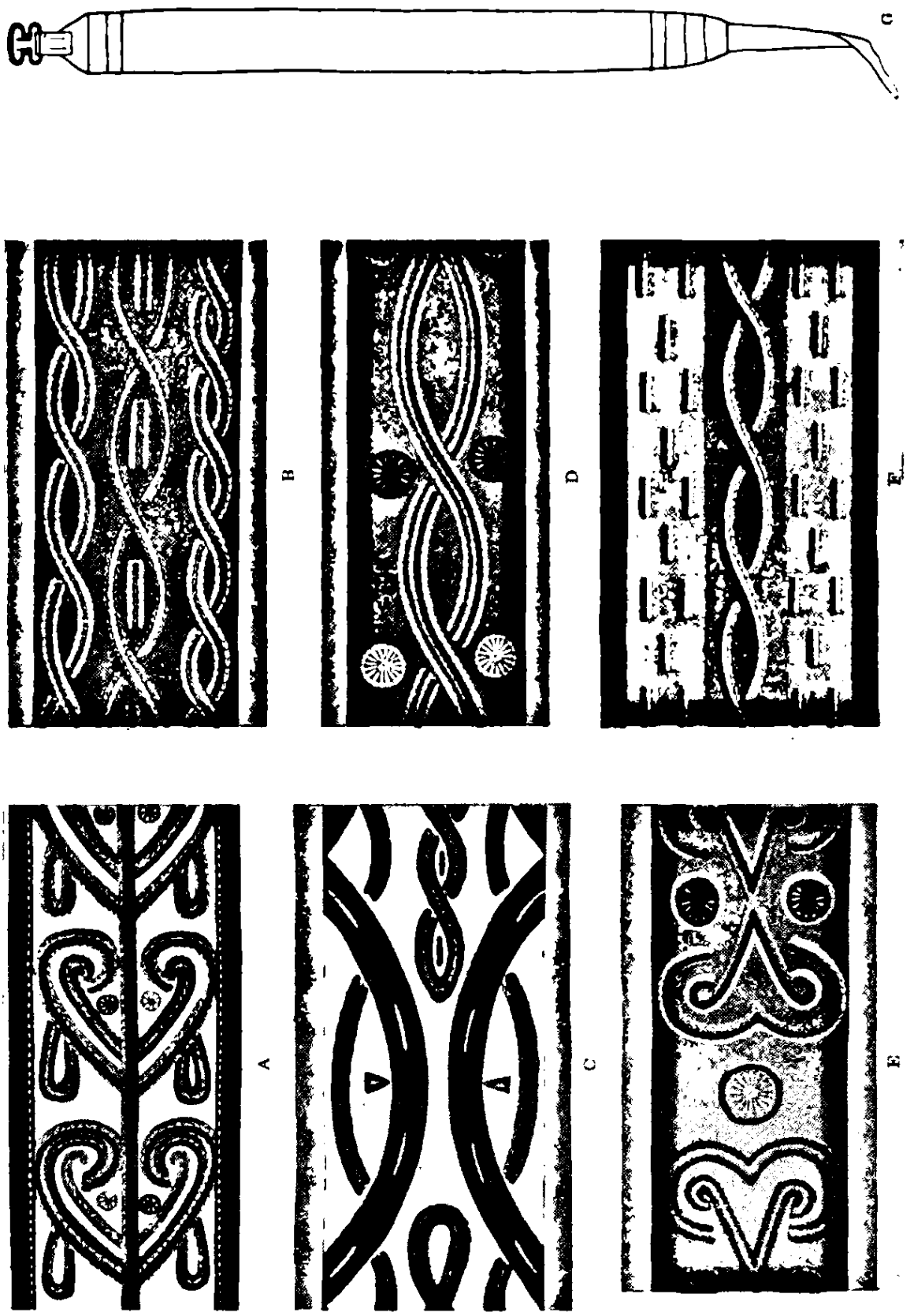

Planche 22. — **Motifs ornementaux de ceintures des Aïnou kouriliens** (cf p. 87). — *A-B :* Broderies sur ceintures en cuir, très soignées. — *C-F :* Broderies sur ceintures en toile, moins bien exécutées. Le motif *F* se retrouve sur le porte-fardeau frontal de la figure 26. — *G :* Ceinture complète avec sa boucle. (D'après Torii).

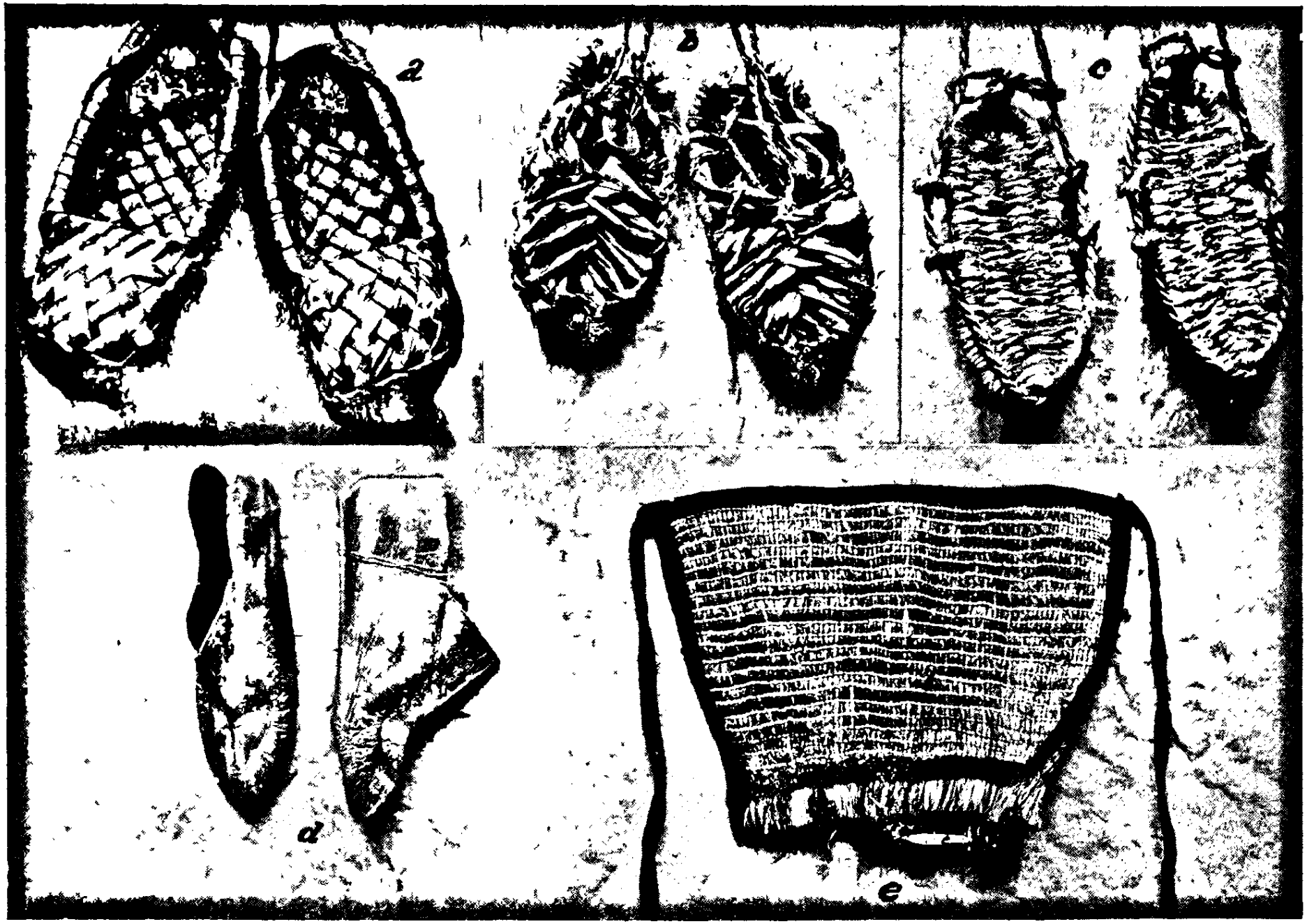

Planche 23. — **Chaussures et guêtres** (cf. p. 88). *a* : Sandales russes (lapti) d écorce tressée. Sibérie. — *b* : Savates d'écorce tressée des Aïnou du Hokkaido (plus proches en principe de la chaussure similaire russe que de la japonaise. Piratori. — *c* : Sandales japonaises de paille tressée, Piratori. — *d* : Chaussures de peau de poisson, cousues selon le principe du mocassin. Trouvées à Piratori, mais provenant des Aïnou de Sakhaline. — *e* : Guêtre

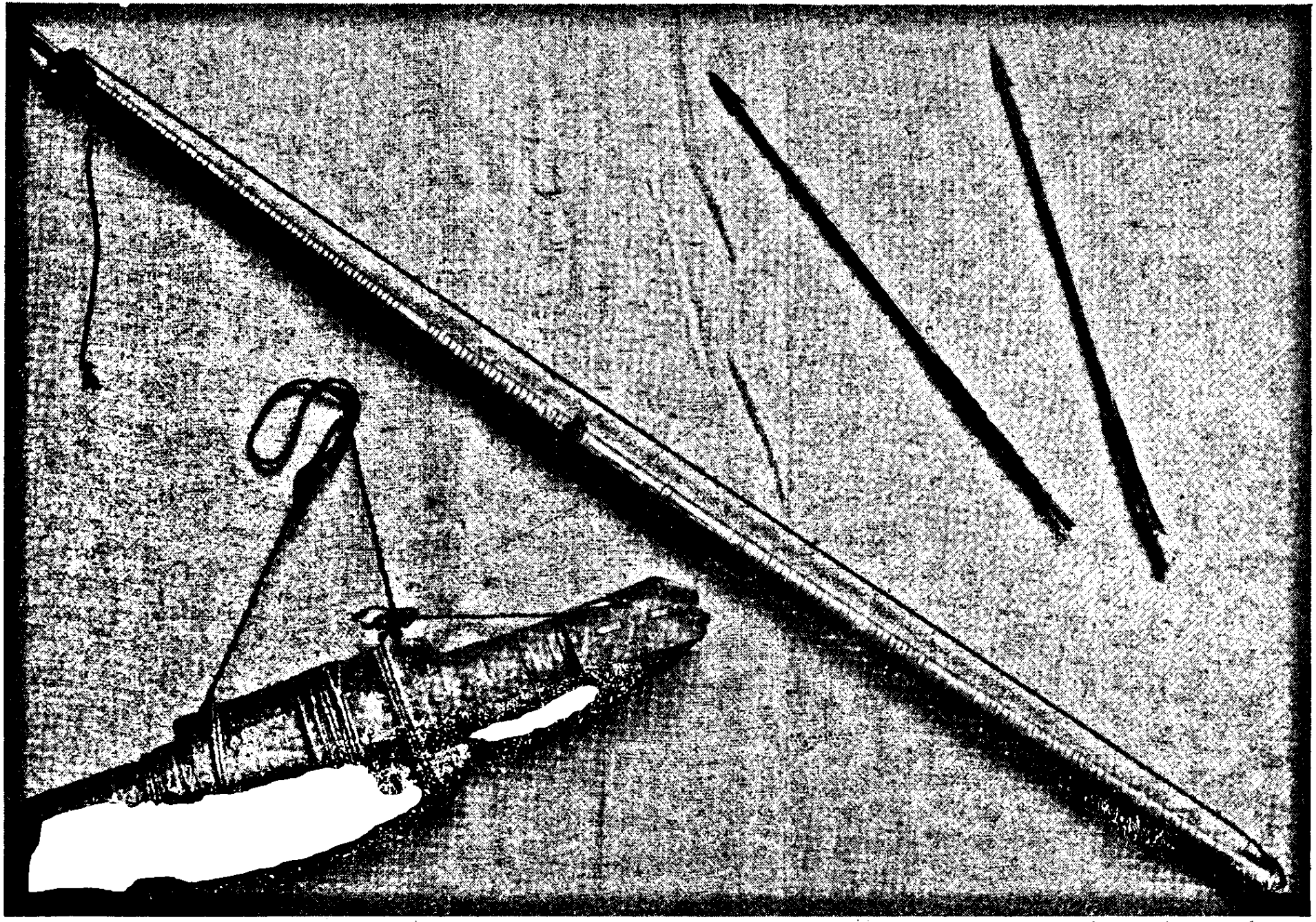

Planche 24. — **Arc, flèches et carquois. Shiraoi**. Arc : Courbure simple, fixation transverse (à une extrémité) de la corde, renforcement par une écorce en spirale. Donné comme fabrique il y a trois générations. (Cf. p. 92). — Flèches : Pointe de laiton à soie, empennage tangentiel. (Cf. p. 93). — Carquois : Cylindre légèrement aplati d'écorce à couverole, avec renforcement sur les flancs [illegible] (Cf. p. 94).

nou vont nu-pieds, ou montés sur les hautes planchettes japonaises, ou chaussés à l'européenne. La même Planche 23 fournit l'instructive comparaison de la *chaussure d'été* des Aïnou avec celles des Russes et des Japonais. La chaussure du paysan japonais *(c)* est une sandale plate de paille fine maintenue au pied par un des deux torons qui, partant de la pointe, passe entre les deux premiers orteils. Les chaussures d'été russes *(a)* et aïnou *(b)* se ressemblent beaucoup tant au point de vue de la dimension du matériel de tressage, de fortes lanières végétales, qu'au point de vue de la forme puisque, dans les deux cas, on introduit le pied sous la pointe recouverte, et quoique, dans le détail, la pièce aïnou — actuellement un objet assez rare — soit tressée beaucoup plus grossièrement que les « lapti » russes.

La *chaussure d'hiver* est une chaussure de peau; la réciproque n'est pas toujours vraie et des pièces basses comme celles des Aïnou de Sakhaline, représentées en *d* de la Planche 23, ne pourraient servir en hiver en dehors de la demeure. Mais ce qui importe, c'est la facture des chaussures de peau ou de fourrure et, pour se rendre compte de ce que signifie la facture aïnou, quelques considérations générales sont nécessaires.

Les sandales, libres ou associées à une guêtre, mises à part, une chaussure de peau peut être fabriquée selon deux principes : *a)* en mocassin; *b)* avec semelle indépendante. Dans le *mocassin*, le pied étant posé sur une pièce de peau, celle-ci est relevée de tous côtés sur le pied, plus ou moins haut peu importe; le mocassin ne comporte donc pas de semelle propre. Il est certain que, chronologiquement, le mocassin a la priorité sur la chaussure à semelle; cette chaussure nécessite une couture de la semelle, tandis que le mocassin primordial n'est qu'attaché au-dessus de la cheville. Mais, tandis que les chaussures se perfectionnaient, qu'elles fussent basses ou hautes, simples ou ornementées, les unes conservaient le principe du mocassin (avec couture

de pièces complémentaires, mais sans couture de semelle), tandis que les autres chaussures adoptaient et développaient la semelle indépendante. Ce dernier mode de faire l'emporte aujourd'hui de beaucoup sur l'étendue du globe. Le procédé du mocassin se conserve cependant dans 4 ré-

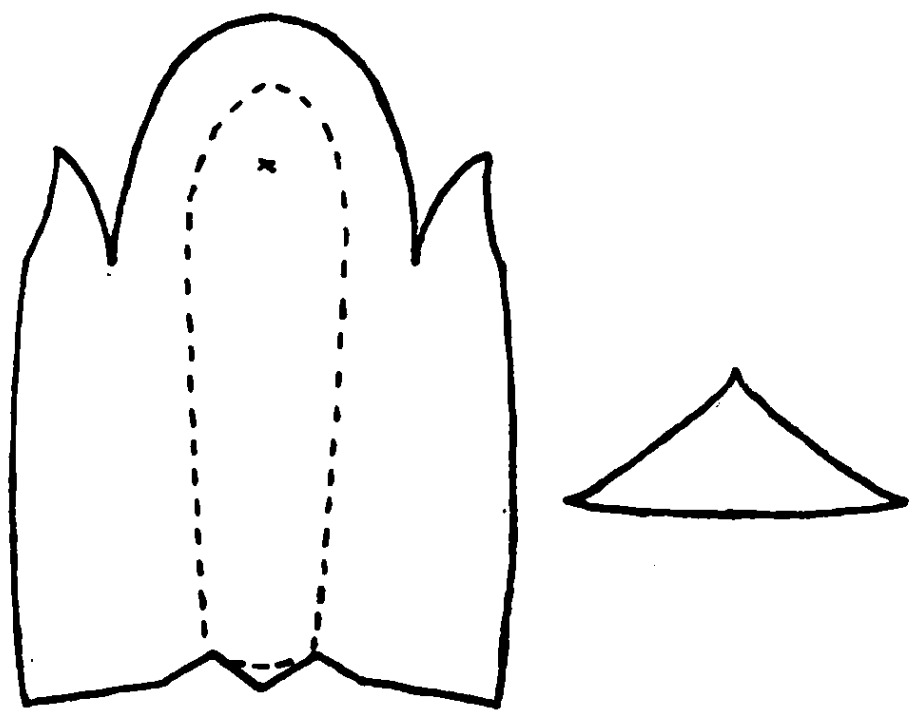

FIG. 30. — *Moçassin des Aïnou de Sakhaline.*

Étalement de la pièce *d* de la Planche 23, pour montrer le principe du mocassin (voir p. 89).
La ligne brisée indique la limite de la surface qui reste au contact du sol, la croix l'endroit où la pointe de la languette du cou-de-pied (triangle de droite) s'ajuste, les côtés étant relevés.
Matériel de peau de poisson.

(Collection MONTANDON)

gions, toutes quatre régions relativement froides : la Terre-de-Feu, la zone centrale de l'Amérique du Nord (Algonquins et Athapasques, mais ni Apaches, ni Sioux, ni Esquimaux [1]), les pays aïnou et la région des Toungouz de l'Amour, enfin le domaine de l'ethnie lapone (mais ni chez les Paléosibériens ni chez les autres Sibériens). Sans discuter la question de savoir si les domaines actuels du mocassin représentent les résidus d'une aire cosmopolite où le mocas-

1. Pour la distribution des types de chaussure en Amérique du Nord, voir la Carte 15 de notre *Traité d'ethnologie culturelle.*

sin aurait été partout autochtone, ou s'il est parti d'un centre de diffusion, d'un centre de diffusion actuellement éteint ou de l'un des trois centres septentrionaux actuels (voir la discussion du problème dans Gudmund HATT, 1916 : Bibliographie arctique, p. 253), on constatera en tout cas

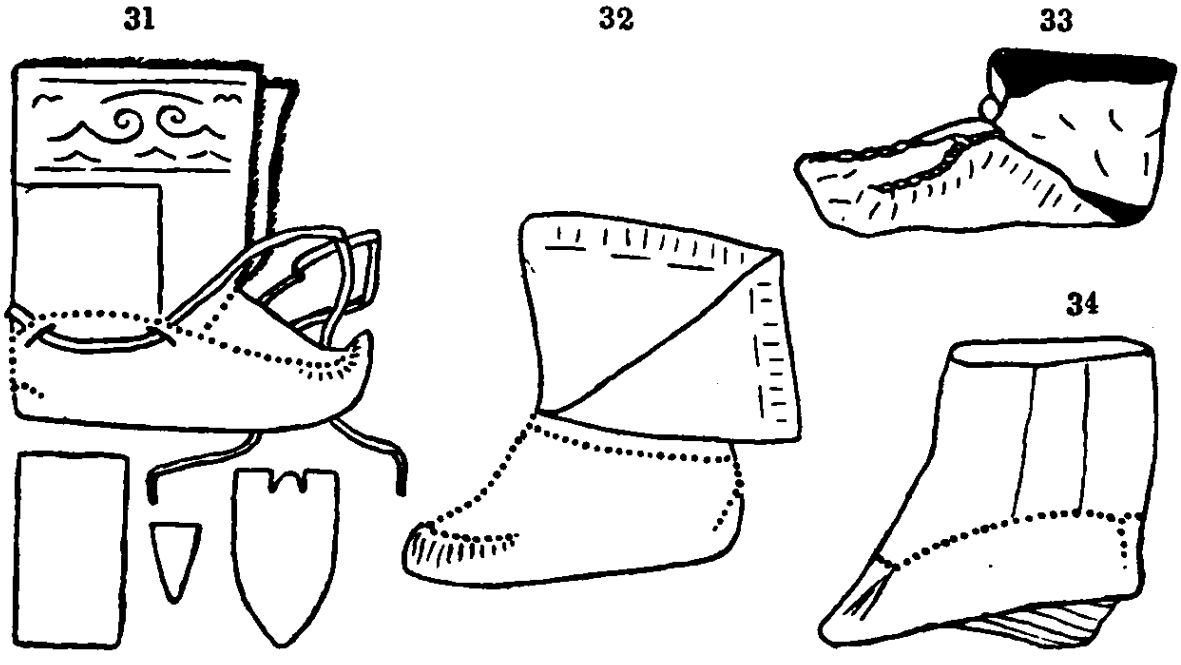

FIG. 31-34. — *Mocassins de la région aïnou-amourienne.*

31 : de l'Amour, probablement des Gold. Sous la botte entière, les pièces détachées qui la constituent : à droite la pièce principale formant mocassin, au centre la languette du cou-de-pied, à gauche la pièce qui forme le montant de la botte. Cuir tanné et en partie colorié, orné d'applications. Musée de Leningrad.

32 : des Ghiliak de Sakhaline. Va avec un costume féminin. La pièce mocassin est de peau de phoque, la pièce montante de toile. Pas de languette.

33 : des Aïnou du Yézo. Facture très primitive, devant bien représenter ce qu'a dû être le mocassin primordial. Peau de saumon. Musée de Copenhague.

34 : des Aïnou du Yézo. Type un peu plus développé. Peau de poisson, dont la nageoire dorsale est visible sous la plante du pied. (D'après HITCHCOCK).

Les lignes pointillées marquent les coutures. Le 31 a une couture talonnière en T, le 32 une couture talonnière en Y et orteillère en T, les 33 et 34 n'ont pas de couture talonnière et, de ce fait aussi, ne sont pas des mocassins paradigmes.

(D'après Gudmund HATT).

que la culture aïnou représente sous ce rapport un état primitif de principe, puis, qu'elle partage cet état avec la région voisine amourienne de même qu'elle s'apparentait déjà avec cette région sous le rapport des motifs ornementaux. La facture en mocassin de notre chaussure des Aïnou de Sakhaline est manifeste dans la Figure 30 où elle est

représentée étalée. Les Figures 31 à 34 reproduisent, d'après HATT, d'autres mocassins : des Gold de l'Amour, des Ghiliak et des Aïnou de Yézo; on remarquera combien les deux mocassins aïnou sont primitifs de facture.

Le port d'*ornements* est extrêmement réduit. Quelques femmes se passent dans le lobe de l'oreille d'assez larges anneaux, au calibre mince, en guise de boucles; les hommes portaient aussi autrefois des boucles d'oreilles, de formes diverses, plus aujourd'hui.

ARMEMENT

L'armement aïnou est misérable. Il est certes évident qu'il ne peut en être autrement aujourd'hui, mais on doit se demander s'il en a jamais été différemment. L'élément le plus intéressant, et de beaucoup, est l'arc. Quelques mots seront encore consacrés à l'épieu, au coutelas, au sabre et à la massue.

Il n'est pas étonnant que les Aïnou possèdent l'*arc*, puisqu'ils ont des pièges à arc (voir p.60-63) et quoiqu'à la vérité il existe des peuples qui possèdent seulement l'un ou l'autre de ces deux instruments parents. L'arc d'un piège à arc est toujours à courbure simple et l'on ne connaît pas de piège (sauf adaptation occasionnelle) dont l'arc soit celui qui est indifféremment appelé à double courbure, réflexe, composite, mongoloïde. Mais il arrive fréquemment que certains peuples — et c'est le cas de ceux de Sibérie — possèdent, à côté de leurs pièges à arc, l'arc mongoloïde. Il est donc digne de remarque que les Aïnou, eux, ont toujours eu l'arc simple, malgré le voisinage et l'influence de la culture japonaise, laquelle possède parmi les plus beaux et parfaits arcs mongoloïdes qui soient. Le seul élément que l'arc aïnou, à savoir celui du Hokkaido, paraisse devoir à la culture japo-

naise, est son renforcement, lequel s'effectue au moyen d'une lanière d'écorce enroulée en spirale; l'arc aïnou des Kouriles ne le possède par contre pas et se présente comme un arc simple, de même facture exactement que celui du Hokkaido, mais nu — sa forme aïnou primitive certainement.

La Planche 24 fournit un bel exemple d'arc du Hokkaido et la Planche 25 en représente les extrémités en grandeur naturelle. L'enroulement d'une lanière d'écorce s'y constate. Puis on voit que les deux extrémités sont taillées différemment la corde passant, dans une des extrémités, par un œillet; il s'agit donc d'une *fixation transverse* de la corde, celle-ci étant une cordelette de matériel végétal (selon Torii, la corde était autrefois d'intestin de phoque, aussi bien en Hokkaido qu'aux Kouriles). On remarque qu'à l'autre extrémité, le nœud est dénoué; lors d'une étape qu'a franchi l'instrument avant d'aboutir au Trocadéro, une des extrémités fut dénouée, par une personne à nous inconnue, et cela avant que fussent prises les photographies des extrémités; nous avons préféré ne pas renouer le nœud que de le faire d'une façon qui n'aurait pas correspondu au mode originel. A noter encore que le bois est d'un seul tenant, que sa courbure est peu marquée et qu'il est *à section circulaire.*

Les deux *flèches* qui accompagnent l'arc (Planche 24) ont des pointes plates, à barbelures, en laiton, *à soie.* On trouve des pointes de flèches identiques en fer. L'une et l'autre dérivent de la flèche pleine en obsidienne (Planche 1). Mais il est une autre pointe de flèche, soit d'os, soit de bambou (donc à soie également), munie d'une cupule pour recevoir du poison et qui est la plus employée à la chasse; la Figure 35 montre une de ces flèches [1].

L'*empennage* de nos deux flèches est tangentiel, à fixation en chevalet. Torii (p. 226) représente une flèche kourilienne, à pointe en os et dont l'empennage est moins primitif, à

1. Pour la façon détaillée dont se prépare le poison, végétal et animal, voir Batchelor, 1901, p. 453-456.

savoir radiaire à fixation en spirale; le mode radiaire doit avoir été emprunté à la culture japonaise.

Selon TORII (p. 227), le *décochement* de la flèche se pratique chez tous les Aïnou selon le mode primaire — le culot de la flèche est saisi entre le pouce et l'index fléchi (sans

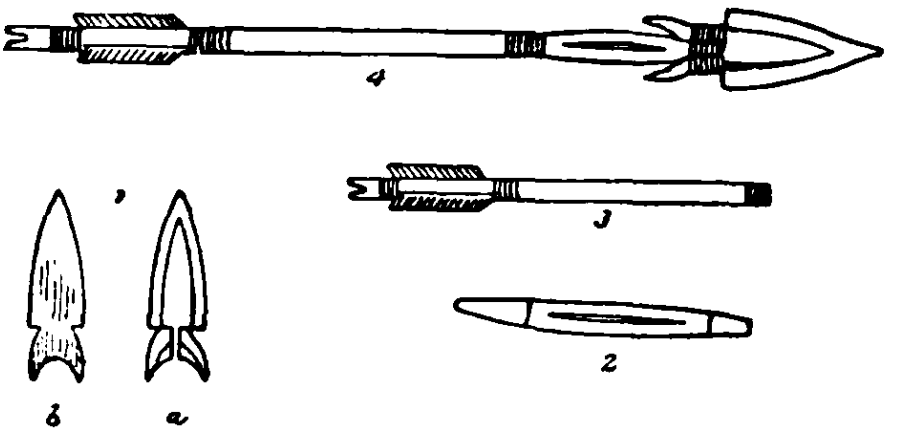

FIG. 35. — *Flèche à poison des Ainou du Hokkaido.*

(D'après BATCHELOR).

1 : Pointe de bambou de 5 centimètres, présentant en *a* la cupule allongée qui contiendra le poison, et en *b* le verso plat de ladite pointe, laquelle se fixe en une manière de douille à :
2 : Pièce intermédiaire d'os;
3 : Culot de roseau;
4 : Flèche montée.

contact avec la corde) — mode de faire le plus primitif, tandis que les Japonais décochent toujours leurs flèches selon le mode mongolien — avec le seul pouce muni d'un anneau métallique [1].

En somme, la courbure simple, la section circulaire, la pointe à soie, l'empennage tangentiel, le décochement primaire sont des éléments qui dénotent un arc aussi simple qu'il peut l'être sous ces divers rapports, quoiqu'il soit bien entendu que l'arc, en lui-même, ne ressortit pas à la culture primordiale.

Le *carquois* aïnou a une forme si spéciale que lorsqu'on en a vu un exemplaire, on le reconnaît facilement : Planche 24.

1. Voir la figuration des 5 modalités de décochement à la p. 419 de notre *Traité d'ethnologie culturelle.*

C'est un cylindre légèrement aplati d'écorce, à couvercle correspondant, de même matériel; le corps du carquois est, de plus, muni d'une armature de renforcement (deux bois ligotés sur ses flancs) en son centre, qui lui confère précisément le caractère spécial mentionné.

L'*épieu* dont les Aïnou se servaient à la chasse a été cité dans le chapitre relatif à cette rubrique. Il est vraisemblable qu'ils en usaient aussi en guerre, ainsi que de lances plus effilées et légères,dont on possède des pointes de pierre (p. 41).

De même, le *coutelas*, cité dans le chapitre relatif à l'économie ménagère, peut avoir servi à toutes fins.

Il faut par contre s'étendre un peu plus sur le *sabre*. Des populations réellement primitives n'ont pas de vrai sabre, même si elles connaissent le métal, et il en est identiquement des Aïnou, dont tous les sabres sont de provenance japonaise. Or, à manier certains de ces sabres, sur place, nous constations que, dans tous les exemplaires, les poignées étaient branlantes. Il nous fut expliqué que les Japonais n'autorisaient pas les Aïnou — pas même aujourd'hui où ces derniers ne sont vraiment plus à craindre — à posséder des sabres à poignée solide. Aussi ces sabres d'Aïnou, de vieilles pièces ornementées, maintenant rouillées et crasseuses, que leur cèdent les Japonais, sont-elles pour les Aïnou des pièces d'apparat, dont se pare la dignité des chefs. Ces sabres sont conservés par leurs possesseurs actuels avec les instruments sacrés de libation — également fabriqués (sauf les relève-moustache) par les Japonais, comme mentionné plus haut (p. 47).

Batchelor et Torii mentionnent des *massues* aïnou, qui ne paraissent cependant pas avoir été une arme particulièrement fréquente et dont les factures ne sont pas remarquablement typiques; la Figure 36 en reproduit 3 exemplaires.

Nous n'avons jamais entendu parler de *bouclier* chez les Aïnou.

Constatation négative encore plus importante pour les comparaisons interculturelles, le *propulseur*, caractéristique en Océanie de la culture totémique, qu'on retrouve du

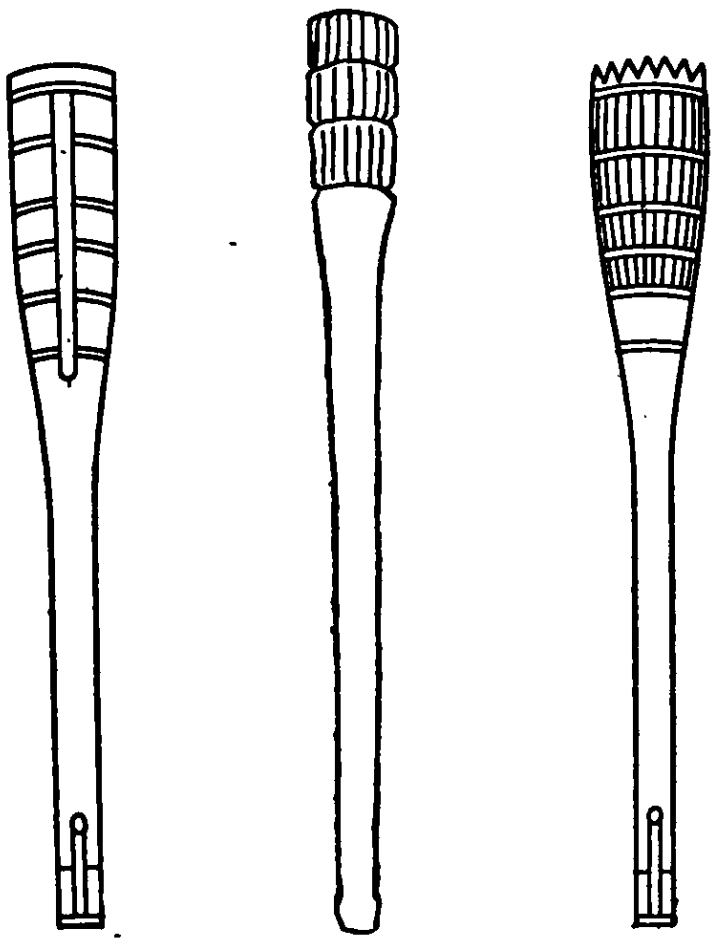

FIG. 36. — *Anciennes massues des Aïnou du Hokkaido.*

(D'après BATCHELOR).

Le texte relatif à celle de gauche la dit « présenter l'emplacement pour la pierre », vraisemblablement dans la grande rainure verticale.

Mexique au Pérou, dans le Paléolithique supérieur de l'Europe, puis, pour ce qui concerne la zone arctique, chez les Esquimaux, les Tchoutkchi, les Koriak, les Kamtchadal et les Ghiliak, n'a jamais fait partie de la culture aïnou. Non seulement nous ne l'y avons pas constaté, non seulement le Rév. BATCHELOR ne l'y a jamais vu; rendu attentif à ce problème, il nous a communiqué, après enquête, n'en avoir trouvé aucune trace, ni dans les traditions et le folklore, ni dans la langue non plus.

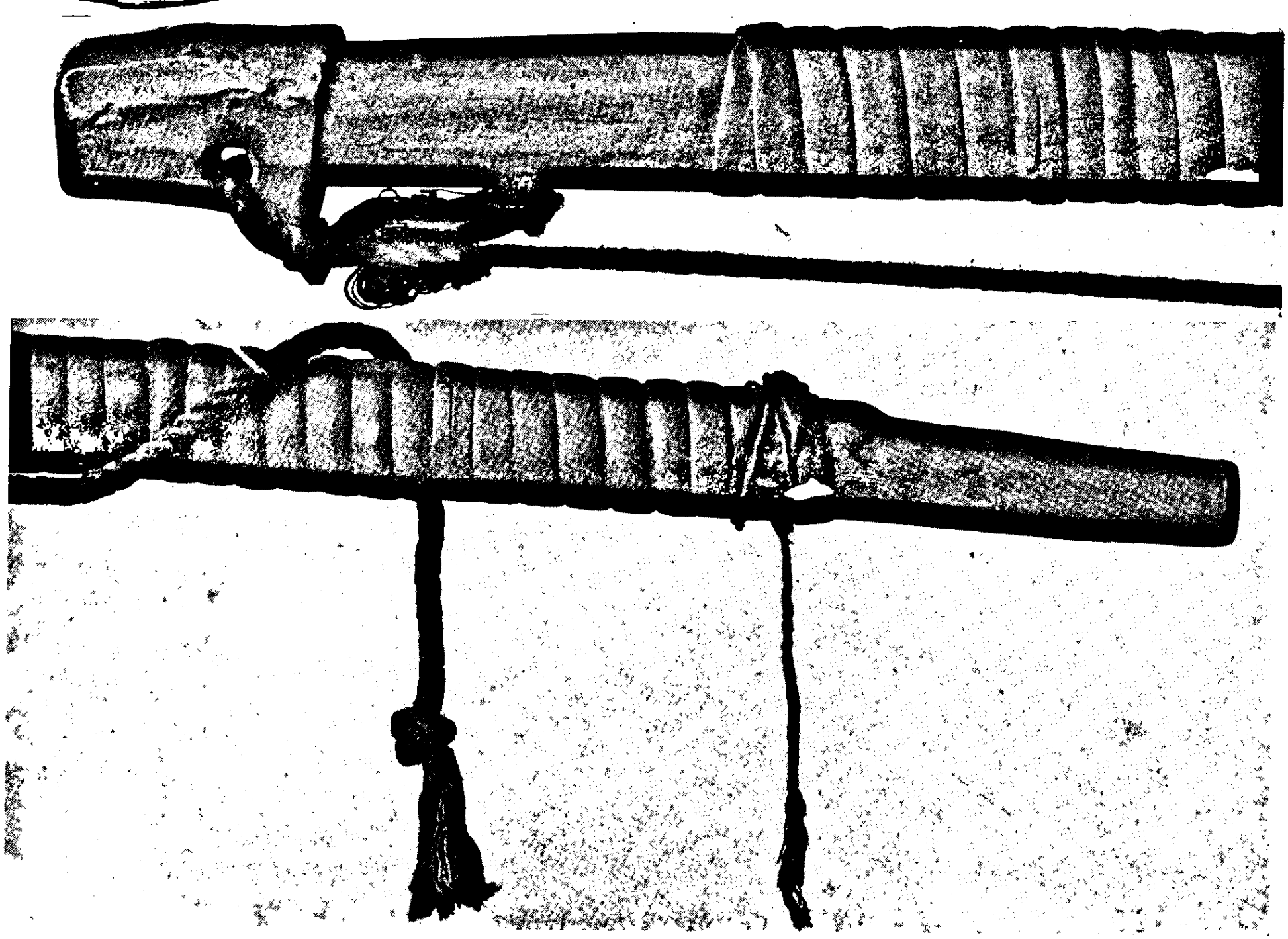

Planche 25. — **Extrémités du même arc, en grandeur naturelle.** Le nœud, qui a été défait par erreur à une extrémité, prenait le bois

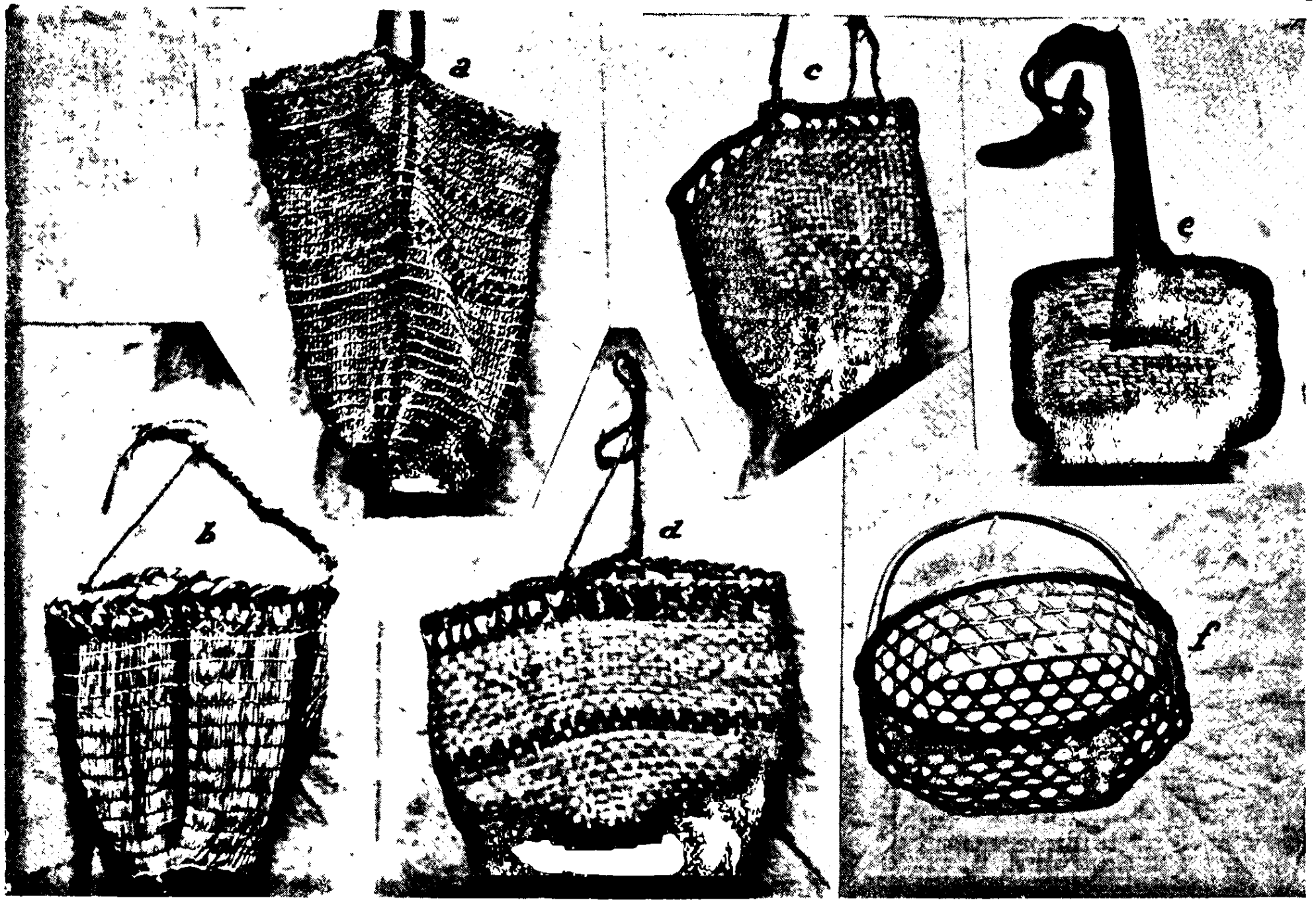

Planche 26. — **Vannerie aïnou** (1/6 de grandeur naturelle). (Cf. p. 1[illegible]3). *a* : Panier torsadé de facture supérieure. Piratori. — *b* : Panier torsadé ordinaire. Nieptani. — *c* : Panier croisé en damier. Piratori. — *d* : Panier croisé en damier. Nieptani. — *e* : Panier spiralé avec armature. Horobetsu. — *f* : Panier tanné en treillage, à ajours hexagonaux, panier japonais typique et non pas aïnou. Horobetsu.

OUTILLAGE

Les rubriques à examiner relativement à l'outillage sont peu nombreuses. Ce qui a trait à la hache n'a,chez les Aïnou, d'intérêt qu'au point de vue préhistorique. Ils ne connaissent pas le tour de mécanicien. Ils ont oublié la poterie, qui a été également traitée dans le chapitre relatif à la préhistoire. Reste le vannerie, le filage certes mais au sujet duquel nous ne savons et ne trouvons rien, puis le tissage.

VANNERIE.

Généralités. — Pour entrer dans le détail de l'étude de la vannerie aïnou, il faut d'abord disposer de quelques notions générales quant au tressage, et avoir devant les yeux une classification des types généraux de vannerie :

CLASSIFICATION DES TYPES GÉNÉRAUX DE VANNERIE

Division	*Genre*	*Sous-genre*	*Forme*
En entrelacs (woven)	Croisé (plaited)	En damier (checkered)	
		En marqueterie (twilled)	
	Canné	En treillage (latticed)	A 3 directions
			A 4 directions
		Compact	
	Enroulé (wrapped)		
	Torsadé (twined)	A torsade souple	
		A torsade mi-rigide	
	Clayonné (wicker)		
En spirales (coiled)	Sans armature		
	Avec armature	Brin prenant	brin seul (armature libre)
		— —	armature seule
		— —	brin et armature
		Brin perforant	armature sans autre
		— —	armature et prenant brin
		— —	brin et prenant armature
		— —	brin et armature.

Les dessins qui accompagnent le texte permettront d'être bref quant à l'explication de ces termes.

Dans le type *en damier* (Fig. 37), rentre celui dont les

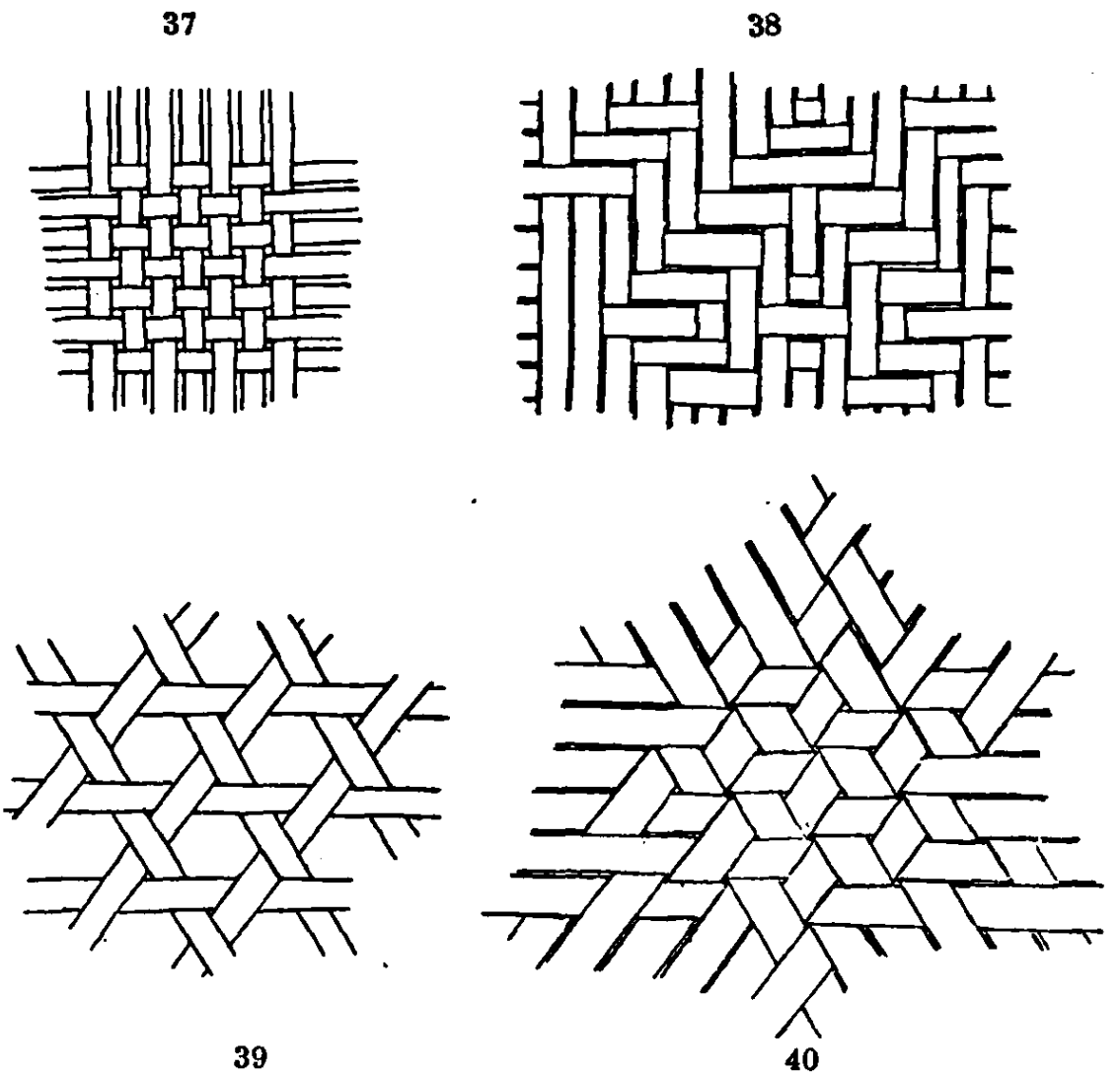

FIG. 37-40. — *Vanneries croisées et cannées.*

37 : Croisé en damier.
38 : Croisé en marqueterie.
39 : Canné en treillage.
40 : Canné compact.

brins, obliques et non perpendiculaires l'un par rapport à l'autre, forment des losanges et non des carrés.

Le type *en marqueterie* (Fig. 38) ne diffère de celui en damier que par le fait qu'un brin saute plus d'un des éléments qui lui sont perpendiculaires; cela permet d'obtenir quantité de dessins.

Certains auteurs appellent treillage ce qui est ici nommé

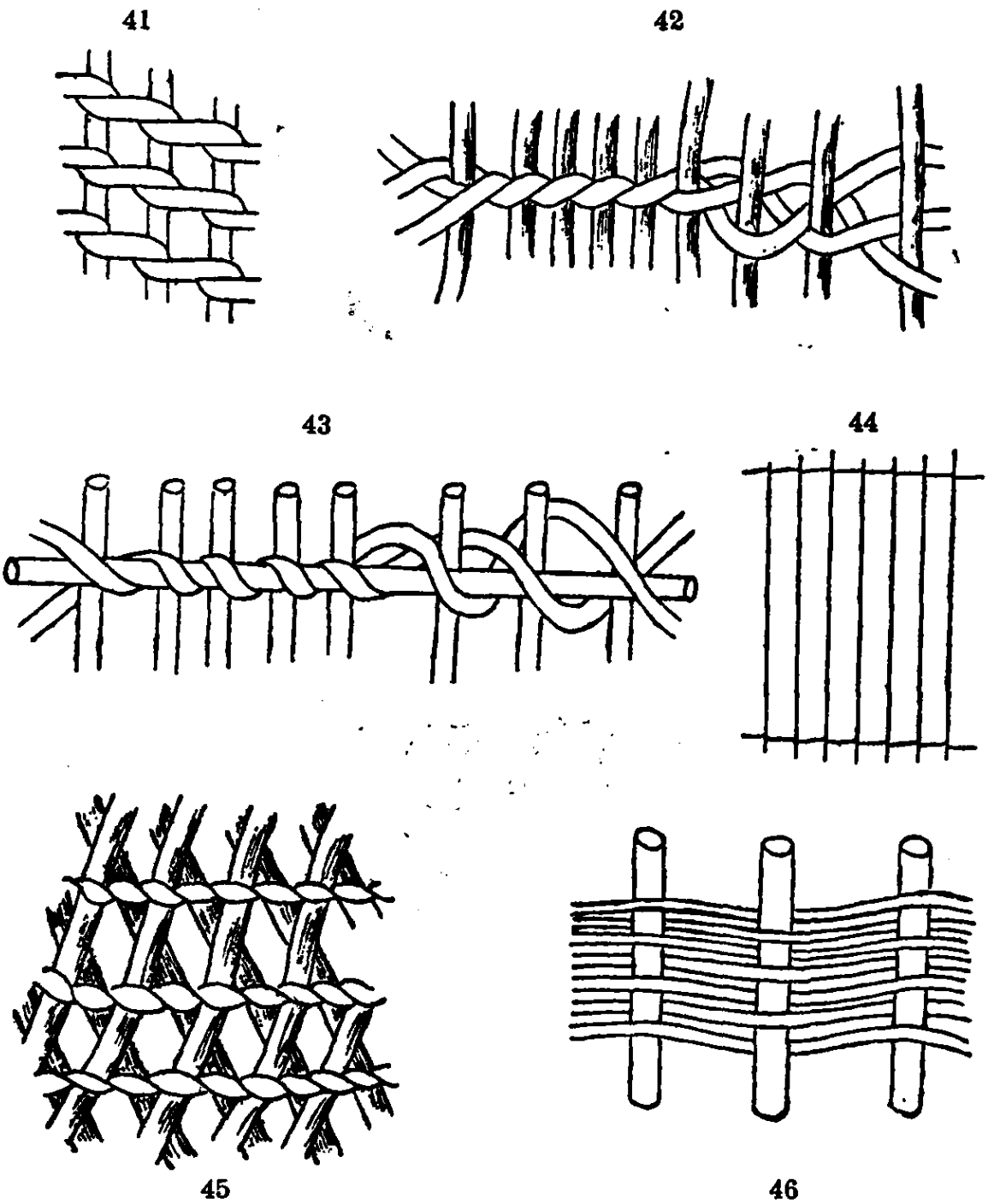

FIG. 41-46. — *Vanneries enroulée, torsadées et clayonnée.*

41 : Enroulé.
42 : Torsadé souple.
43 : Torsadé mi-rigide.
44 : Torsadé ténu (liant baguettes accolées).
45 : Torsadé à ajours hexagonaux.
46 : Clayonné.

cannage (Fig. 39), mais comme il existe un cannage compact (Fig. 40), c'est bien ce dernier terme qui convient pour l'ensemble du genre.

Le type *enroulé* est très simple (Fig. 41). Il suffit, pour

fabriquer une pièce grossière de ce type, de deux baguettes souples et d'une ficelle; les baguettes étant disposées en croix, et celle-ci restant au sol, les extrémités sont relevées et maintenues dans cette position par la ficelle qui fait un tour successivement autour de chaque baguette. Le type enroulé peut être considéré comme un processus préliminaire du torsadé.

Le torsadé englobe un grand nombre de formes. Sans parler de la chaîne, dont les éléments peuvent être constitués d'un ou de plusieurs torons, tordus en petite corde, la torsade, qui correspond à la trame, est toujours formée de deux ou de plusieurs éléments. Ou bien tous ces derniers sont souples (Fig. 42), ou bien l'un d'eux, qu'on doit tout de même considérer comme faisant partie de la torsade, est rigide (Fig. 43); il est appliqué sur la chaîne, perpendiculairement à elle, et est englobé par les brins souples de la trame en même temps que les éléments de la chaîne. On peut hésiter à savoir où ranger une vannerie. Il faut alors se guider d'après le facteur qui paraît le plus important. C'est ainsi qu'il existe des vanneries apparemment treillagées, mais dont l'élément horizontal, au lieu d'être simple, est une torsade. Une telle vannerie sera considérée comme torsadée (Fig. 45). Il en sera de même d'une vannerie de l'Amérique du Sud, faite de baguettes plates parallèles réunies, selon le processus employé chez beaucoup de peuples — dont les Aïnou (Planches 18 et 19) — pour les nattes, par une seule torsade, et extrêmement ténue, à chaque extrémité de la série des baguettes (Fig. 44).

C'est surtout avec le *clayonnage* qu'apparaît parfois la difficulté de savoir où faire rentrer la pièce de vannerie. Le clayonné n'a pas d'armure [1] propre. Il peut être soit croisé, soit treillagé (le canné compact ne peut pas exister en

1. Le terme d'*armure* peut être utilisé, comme dans le tissage, pour indiquer le dessin de la vannerie. L'*armature* désignera le soutien, la charpente de la vannerie spiralée.

clayonnage), soit enroulé, soit torsadé. Ce qui, pratiquement, distingue le clayonné de ces types, c'est le fait que l'un des éléments (ce qui peut être considéré comme chaîne, généralement) est parfaitement rigide, tandis que les autres éléments (la trame généralement) sont souples. Le prototype de cette vannerie est la claie, telle qu'elle est utilisée, entre autres, pour le barrage d'un cours d'eau : piquets fichés en terre, que réunissent, disposés horizontalement, des osiers qui s'enroulent autour des piquets. La vannerie européenne emploie le clayonnage sur une grande échelle. Quand on parle de vannerie clayonnée, il faudrait dire de plus si elle est clayonnée selon l'un ou l'autre des processus du croisé, du treillagé (le treillagé est si typique, il est vrai, qu'il peut, même clayonné, être assimilé au treillage pur), de l'enroulé ou du torsadé. Il est évident donc que l'on hésitera parfois à ranger une pièce, par exemple, dans le clayonnage torsadé ou dans le torsadé pur, mais la forme de vannerie en question est si réelle pratiquement, qu'il est légitime de maintenir le genre clayonné dans la classification.

La vannerie *spiralée* a été ainsi nommée du fait qu'elle apparaît lovée comme un serpent ou comme une poterie au colombin continu. Mais cette grande spirale, relativement rigide, qu'on peut appeler l'armature [1], est accompagnée, perpendiculairement à elle, d'une autre spirale continue, de petit rayon, formée par le brin souple qui réunit chaque portion de l'armature à la portion inférieure. Or, c'est la petite spirale qui est l'élément constant dans la vannerie spiralée, d'où la répartition en deux genres : le spiralé sans armature (Fig. 47 et 51) et le spiralé avec armature (Fig. 48, 49, 50, 52). Le spiralé sans armature donne lieu à des poches souples, celui avec armature à des récipients rigides. Si nous plaçons le spiralé sans armature en tête de la division, cela ne signifie pas qu'historiquement il soit le premier en date;

1. Voir la note précédente.

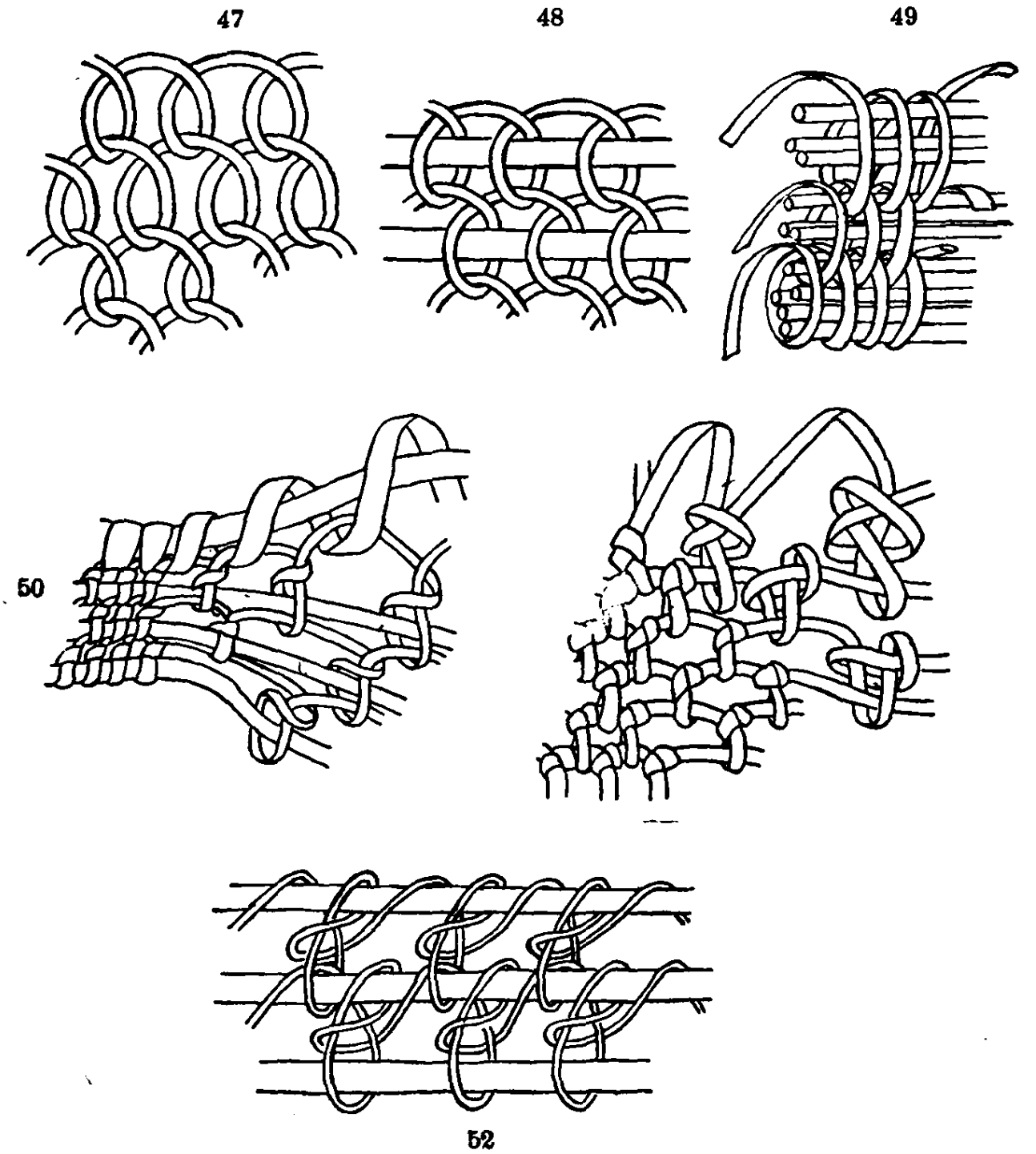

FIG. 47-52. — *Vanneries spiralées.*

47 : Spiralé sans armature.
48 : Spiralé avec armature libre (à brin prenant le brin seul).
49 : Spiralé avec armature, à brin perforant l'armature et prenant le brin.
50 : 2e type fuégien : spiralé avec armature, à brin prenant le brin seul, mais en formant nœud compliqué (d'après LOTHROP).
51 : 3e type fuégien : spiralé sans armature, formant autre nœud compliqué (d'après LOTHROP).
52 : Un type de spiralé avec armature (à brin prenant l'armature et le brin de façon complexe) qui se trouve à Madagascar et dans le Sud-Est de l'Indonésie (d'après LEHMANN).

il peut paraître, au contraire, plus difficile à concevoir que la vannerie avec armature. C'est pour une même raison purement systématique que figure, comme premier sous-genre du spiralé avec armature, celui dans lequel le brin ne prend que le brin inférieur (antérieur dans la confection de la pièce) sans englober l'armature (Fig. 48 et 50); dans ce sous-genre, l'armature pourrait être théoriquement retirée du réseau sans que fût détruit ce dernier; dans le spiralé avec armature, dont le brin prend (ou perfore) l'armature et non le brin seul, le brin et l'armature sont solidairement nécessaires l'un à l'autre (Fig. 49 et 52). La vannerie spiralée comporte de nombreuses formes et sous-formes.

Vannerie aïnou. — Des six villages visités, trois de la côte, trois de la montagne, nous avons rapporté 8 exemplaires de vannerie, à savoir (Planche 26) :

1 canné en treillage (fig. *f*),
1 spiralé avec armature (fig. *e*),
2 croisés en damier (fig. *c* et *d*),
4 torsadés à torsade souple (fig. *a* et *b*).

Les deux premières pièces proviennent de Horobetsu, village de la côte, les six autres, représentantes de la vannerie typique aïnou, sont des villages de la montagne. Des deux pièces en croisé, celui à teinte uniforme (fig. *c*) est de Piratori, celui à bande noire horizontale (fig. *d*) de Nieptani. Des quatre pièces en torsadé, la plus complexe (fig. *a*) est de Piratori; des trois autres, les plus spécifiques pour la culture aïnou, deux (dont la fig. *b*) sont de Nieptani, la troisième (pas figurée) de Nina.

Il nous a semblé que le nombre des pièces diverses par nous rapportées est assez représentatif de la fréquence des genres dans le pays : le torsadé est la vannerie aïnou habituelle pour le Hokkaido [1], le croisé (en damier) est moins

1. Si nous avons bonne mémoire, le Musée du Latran possède deux paniers aïnou du Hokkaido, qui, tous deux, sont torsadés.

fréquent, le spiralé est exceptionnel en Hokkaido (nous n'en avons pas rencontré un autre exemplaire et c'est pourquoi, malgré sa facture imparfaite, nous avons fait l'acquisition de la pièce), et si le spiralé est habituel aux Kouriles, nous verrons qu'il n'est pas là une vannerie originairement aïnou; enfin, le treillagé n'est pas dû aux Aïnou quoique la pièce acquise l'ait été dans un de leurs villages.

Par rapport aux procédés aïnou, le *treillagé* est en effet exclusivement japonais. C'est un treillagé à 3 directions, dont les trois éléments sont de même force et qui laissent entre eux des jours hexagonaux. Dans le Japon, ce tressage est le plus courant, et cela non seulement pour de petits paniers. Ainsi, nous avons observé des débardeurs du port de Tsuruga, des femmes pour la plupart, portant des fardeaux ou munis de hottes du même type de treillagé, sauf que les éléments en étaient naturellement plus larges que dans notre exemplaire. Un effet très curieux est produit lorsque des torrents (comme celui de Nikko, au centre du Hondo), sont endigués par des cylindres de vannerie de ce type, treillagé hexagonal, cylindres remplis de pierres et disposés à la suite l'un de l'autre, le long de chaque berge, de façon à donner l'apparence d'un boudin continu plus ou moins rectiligne [1]. Les éléments du petit panier *(f)* en question, sont en rotin et le palmier qui fournit le rotin ne croît pas dans l'île de Hokkaido [2].

Dans le panier *spiralé* avec armature, celle-ci est faite d'un faisceau de paille de graminée, le brin étant le liber d'une sorte de jute. Une plaque de laque japonaise forme le fond du panier; le bord en est perforé de trous destinés au brin qui unit la plaque à la première spirale de l'armature. Le bord du panier est recouvert d'étoffe et la suspension est aussi d'étoffe. En principe, le brin prend l'armature seule, englobant ainsi deux spirales de l'armature, mais le travail est si grossier que souvent le brin perfore l'armature, à savoir, soit la spirale proche, soit la suivante; il arrive même que, par endroits, le brin perfore le brin en même temps que l'armature (fig. 53). Tout cela prouve que l'objet a été fabriqué « à la diable », par une main inhabile. Mais malgré la grossièreté du travail, le panier marque un effort d'effet artis-

1. Voir la représentation que nous en avons donnée dans L'ETHNOGRAPHIE, n° 28 /29, 15 avril /15 décembre 1934, Planche II.

2. C'est M. GAGNEPAIN, du laboratoire de botanique de feu M. LECOMTE, de M. Henri HUMBERT aujourd'hui, au Muséum national d'Histoire naturelle, qui a bien voulu déterminer, autant que possible, la nature des éléments végétaux des objets rapportés de chez les Aïnou. Nous l'en remercions encore ici.

tique; il est en effet, coupé à mi-hauteur par une bande horizontale noire, due au fait que trois à quatre spirales de l'armature sont recouvertes d'un élément végétal teinté foncé.

Cependant, aux Kouriles, la vannerie aïnou est purement spiralée (paniers et plats ronds, quelques paniers oblongs) et Torii en reproduit quelques exemplaires assez bien venus. Mais, se basant sur ses propres observations et sur celles d'autres auteurs japonais, il ajoute qu'il s'agit d'une vannerie empruntée aux

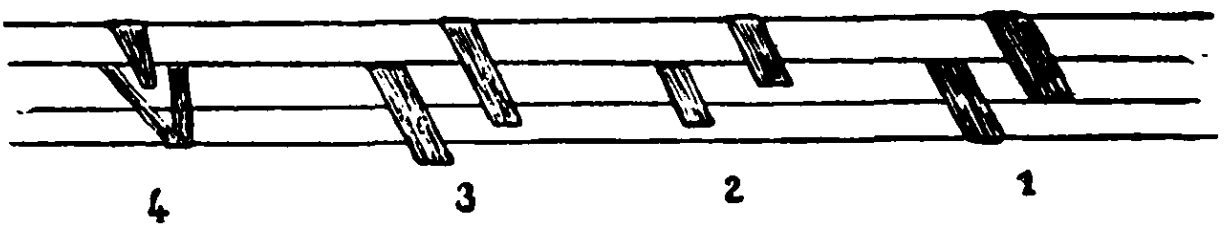

Fig. 53. — *Schéma du détail du panier spiralé aïnou* de la figure *e* de la Planche 26.

1 : Le brin prend une spirale de l'armature : processus apparemment normal dans cette pièce.
2 : Le brin perfore la spirale immédiatement inférieure.
3 : Le brin perfore la deuxième spirale en dessous.
4 : Le brin perfore le brin en même temps que l'armature (rarement).

Kamtchadal et aux Koriak et que la vannerie du Hokkaido est autre; il représente (sa p. 186) un exemplaire de cette dernière et c'est un panier souple torsadé, dans le genre des nôtres.

Le matériel dont sont faits les deux paniers *croisés en damier* est du bois (non pas de la fibre d'écorce), peut-être du bois de jute. Les éléments sont donc croisés selon le mode le plus simple. Assez mous, ces paniers sont à fond carré et à quatre parois verticales. Deux systèmes d'éléments étant croisés en un damier qui forme le fond, les portions dépassantes des éléments sont relevées et réunies, aussi en damier, par de nouveaux éléments horizontaux de façon à former et maintenir ensemble les quatre parois verticales. L'un des deux exemplaires est de teinte uniforme naturelle, un peu foncée par l'usage (Planche 26, fig. *c*); l'autre (ibidem, fig. *d*) présente une double bande horizontale dont, alternativement, la moitié des carrés sont noirs par l'utilisation de deux brins de trame teintés en noir.

Des quatre paniers *torsadés*, trois, de jute entièrement, représentent le mode courant de ce genre dans la culture aïnou. La chaîne est faite de brins souples, constamment parallèles, réunis par des torsades souples, à deux brins, distantes l'une de l'autre de un centimètre et demi environ (Planche 26, fig. *b*). Un exemplaire a une couleur naturelle de paille terne; un autre est tout à fait semblable, mais plus brunâtre, parce qu'il est plus vieux et a ressenti à la longue les effets de la fumée du foyer; le troi-

sième, reproduit par la figure *b* est encore semblable comme construction, mais présente six bandes noires verticales, par l'utilisation de brins de chaîne teintés en noir. Ces trois paniers, tout à fait souples, peuvent être considérés comme de forme cylindro-conique. Le tressage commence par la base, c'est-à-dire par la pointe, et le fait que l'exemplaire de la figure *b* a des bandes noires permet de bien distinguer comment est fait le travail à la pointe. La bande étroite qui est au milieu du panier, ainsi que celle qui lui fait face et n'est pas visible, s'arrêtent, comme le montre la figure, avant la pointe, c'est-à-dire que les brins noirs qui les composent n'ont été annexés au tressage qu'à partir de la cinquième torsade à partir de la pointe. Tous les autres éléments de la chaîne vont d'un bord du panier à l'autre bord, en passant par la pointe. Pour ce faire, les brins de deux larges portions opposées de la paroi (qui sont la continuation les uns des autres) se serrent à la pointe et passent sous un pont formé par les brins tressés des deux autres portions restantes, plus étroites et également opposées l'une à l'autre, de la paroi. Cela se voit nettement sur la Planche 27 (gauche) qui représente aux 2/3 de grandeur naturelle la pointe dudit panier, car les portions étroites qui forment pont sont constituées par les brins des quatre bandes noires larges atteignant la pointe (et dont les brins sont également la continuation les uns des autres). Quant aux quelques brins blancs qui se trouvent, de chaque côté, entre les deux bandes noires larges (on voit aussi ces brins blancs sur le côté droit de la fig. *b* de la Planche 26), ils paraissent faire, de chaque côté, retour sur eux-mêmes, du moins partiellement. Le fait que le vannier a tenu à ce que la tresse formant pont fût complètement noire, l'a obligé à en éliminer les brins blancs, qui, en partie, font donc retour sur eux-mêmes, tandis que, dans le panier identique, de teinte uniforme, paille, tous les brins latéraux entrent dans le pont qui est une tresse à trois gros torons. Enfin, dans le panier identique enfumé, le pont est analogue à celui de ce dernier panier, mais beaucoup plus petit, c'est-à-dire qu'il embrasse moins de brins latéraux.

Le quatrième panier torsadé (Planche 26, fig. *a*) est de qualité supérieure. La trame (les torsades) est de fibre de jute, et la chaîne probablement aussi, mais cet exemplaire est plus solide que les trois autres paniers torsadés. D'abord, les torsades sont plus rapprochées, à environ 1 centimètre ou 1 cm. 1/4 l'une de l'autre; ensuite, les éléments de la chaîne, au lieu d'être constitués d'un brin, sont faits de deux torons (un toron étant ici un brin enroulé sur lui-même) enroulés l'un autour de l'autre (Planche 27, droite). Le panier est orné verticalement de quatre doubles bandes noires équidistantes. Les quatre doubles bandes forment,

chacune avec son opposée, deux ponts tressés perpendiculaires l'un à l'autre. Alors que, jusqu'ici dans le seul panier de la figure *b*, quelques éléments, arrivés vers la pointe, faisaient retour, tous les éléments, sauf ceux des quatre doubles bandes, font retour dans le quatrième panier torsadé, constituant chacun, en un point quelconque, un autre élément de la paroi. La Planche 27 (droite) montre aussi la pointe de ce panier aux 2/3 de grandeur naturelle. Ce même objet présente encore un autre motif ornemental, formé par trois lignes horizontales d'ajours : sur la Planche 26, ces ajours apparaissent en noir (par erreur du vannier, semble-t-il, la ligne des ajours est double sur le quart du pourtour de la ligne inférieure, à droite en bas sur la figure). Les ajours sont ainsi formés que, par-dessus un élément restant vertical, l'élément de droite passe à gauche et l'élément de gauche passe à droite.

La vannerie dans le Nord du Pacifique. — Les steppes de l'Asie centrale n'offrent que peu ou point de vannerie. Si l'on passe à la *Sibérie*, on constate que les *Ostiak et Vogoul* n'en ont pas non plus; du moins SIRELIUS (1904), qui décrit en détail leurs métiers manuels [1], ne dit-il pas un mot de la vannerie; celle-ci est pratiquement remplacée par les récipients en écorce de bouleau. Nous ne savons pas ce qui en est des *Iénisséiens*. Il y a des chances qu'il en soit des *Tounguz* comme des Ostiak. Dans sa monographie relative aux *Iakoutes*, JOCHELSON ne parle pas de vannerie [1].

En ce qui concerne les Paléosibériens orientaux, les *Ghiliak*, voisins des Aïnou au Nord-Ouest, sont à la même enseigne que les Sibériens précédents : ils ont des récipients de bouleau. VON SCHRENCK qui les a étudiés au milieu du XIX^e^ siècle, Georges DUCROCQ & Louis MARIN, qui les ont visités au commencement du XX^e^, n'ont pas constaté de vannerie chez eux. Les *Kamtchadal*, aujourd'hui russifiés et voisins des Aïnou au Nord, avaient en tout cas une vannerie torsadée dont on conserve des exemplaires plus semblables à ceux des autres Paléosibériens qu'à nos trois pièces aïnou en torsadé fruste, mais aussi, selon TORII (voir ci-dessus

1. Voir Bibliographie des cultures arctiques, pp. 255 et 256.

p. 104), de la vannerie spiralée. Les *Koriak*, mais seulement les Koriak maritimes, ont une vannerie assez développée, selon les genres torsadé et spiralé. Il y a une forte similitude extérieure entre le spiralé des Koriak et celui des Esquimaux et des Indiens Tinné de l'Alaska : le brin prend l'armature seule apparemment, chaque maille s'intercalant visiblement entre deux mailles de l'étage voisin, ce qui donne ce dessin uniforme 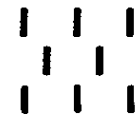 . Le torsadé des Koriak est très semblable à celui des Tchouktchi. Selon Bogoras [1], les Tchouktchi n'auraient pas de vannerie; la seule pièce que cet auteur ait constatée chez eux, faite de la réunion grossière de quelques bois et lanières, peut être en effet considérée comme une construction occasionnelle. Mais Mason [2] reproduit quatre pièces de vannerie tchouktchi actuellement au musée national d'histoire naturelle à New-York, dont trois spiralées et une torsadée. Les spiralées sont fort semblables (l'une est aussi à couvercle) à celles que Jochelson donne pour les Koriak [3] (voir ci-dessous). La torsadée, que reproduit ici la Planche 29, fig. 1, marque une analogie très nette, par ses bandes noires verticales et sa facture générale, avec un exemplaire koriak de Jochelson et avec notre quatrième panier aïnou torsadé (Planche 26, *a*), de facture supérieure. En tout cas, la divergence des données entre Bogoras et Mason ne porte pas à conséquence; ou bien, certains Tchouktchi maritimes pratiquent aussi la vannerie et une vannerie quasi analogue à celle des Koriak, ou bien, les pièces de New-York proviennent des Koriak, et comme Koriak et Tchouktchi sont de proches parents, on peut parler d'une *vannerie paléosibérienne maritime, nette-*

1. Bibliographie des cultures arctiques, p. 256.

2. Mason (Otis Tufton), *Aboriginal American Basketry*, report of the U. S. national museum under the direction of the smithsonian institution for the year 1902.

3. Bibliographie des cultures arctiques, p. 256.

ment apparentée, dans son type torsadé, à la vannerie aïnou de même type.

Mais pour la recherche de connexions à la vannerie aïnou, il faut franchir de nouveau le détroit de Bering et considérer de plus près les exemplaires à disposition. Selon les données de WELTFISH [1], le torsadé présente, le long de la côte nord du Pacifique, une solution de continuité entre les Indiens du Nord-Ouest et les Aléoutiens, solution occupée, ainsi que tout l'Alaska, par la vannerie spiralée (ce spiralé des Esquimaux alasquiens, des Koriak et des Kouriliens est supérieur à notre unique et pauvre exemplaire du Hokkaido; il y a, par contre, une certaine analogie entre notre exemplaire et celui, reproduit par la figure 4 de la Planche 28, des Esquimaux du centre). Si, cependant, on a recours à MASON et à ses reproductions de pièces du musée national d'Histoire naturelle de New-York, on constate l'existence de plusieurs exemplaires torsadés des Esquimaux de l'Alaska (ce qui nous a autorisé à ajouter à la carte de notre *Traité d'ethnologie culturelle* un champ de vannerie torsadée en Alaska). Or, il ne s'agit pas seulement d'une analogie du principe de tressage; nous reproduisons, sur la Planche 28, deux pièces de MASON; celle rendue par la figure 2 est tout à fait semblable à nos trois pièces aïnou en torsadé fruste, par la forme générale, par la souplesse du matériel (de fibre de jute), par l'espacement des torsades, par l'uniformité du dessin, par la série d'ajours le long de l'ouverture du récipient; la figure 3 montre une analogie complète avec le tissu dont sont faites les guêtres aïnou de la Planche 23.

Ainsi la chaîne est complète : la vannerie torsadée se manifeste, sans solution de continuité, chez les Aïnou, les Kamtchadal, les Koriak-Tchouktchi, les Aléoutes, les Esquimaux de l'Alaska, les Tlinkit et autres Amérindiens du Nord-Ouest jusqu'au centre de la côte californienne. En un mot,

1. WELTFISH (Gene), *Prehistoric North American Basketry Techniques and Modern Distributions*, AMERICAN ANTHROPOLOGIST, t. 32, 1930.

la vannerie lorsadée est la vannerie typique de la côte nord du Pacifique [1]. Mais en outre de l'identité du principe de tressage, on a de plus *l'identité de détail dans certains produits de vannerie des Aïnou, des Koriak-Tchouktchi et des Esquimaux alasquiens.*

Tissage.

Il est assez remarquable de constater que la culture aïnou, si primitive à bien des égards, possède un métier à tisser qui a dépassé l'étape du premier métier à tissage-tressage, et, sur ce point, se trouve supérieure non seulement à ses voisines plus arctiques, mais aussi aux faciès culturels de même latitude de la région de l'Amour. Il ne s'agit d'autre part nullement d'une modalité des métiers à tisser de la culture sinoïde.

Un métier à tisser complet, que nous avons eu la bonne fortune de rapporter du village de Nieptani, est représenté sur la Planche 29, avec l'explication de toutes les pièces. Le principe du tissage a naturellement été emprunté d'ailleurs par les Aïnou; l'ensemble de leur métier a cependant quelque chose de spécifique. C'est ainsi que le peigne a, chez eux, un emploi différent de celui d'autres métiers, et le bâton indépendant *h* paraissait énigmatique. Feu le Dr G. G. de Clérambault, expert remarquable des questions de tissage, étudiant le métier en question, détermina le but de ce bâton, ainsi que le fonctionnement général de l'appareil [2]. La technicité du sujet exige que cette consultation du Dr de Clérambault soit reproduite intégralement, mais sa compréhension nécessite auparavant le rappel de quelques notions générales relatives au tissage (voir aussi le schéma d'un métier à traction, Figure 54, à titre de comparaison).

Le tissage, caractérisé par le fait qu'une fogue (foule, pas)

1. Voir la Carte hors texte 21 de notre *Traité d'ethnologie culturelle.*

2. Nota bene, l'Ecole des Arts et Métiers, consultée, ne put nous fournir, même pièce en main, aucune indication utile.

double, fonctionnant alternativement, qui permet de passer d'un coup (au moyen d'une navette) le fil de trame au travers des fils de chaîne, dérive du tressage (tel celui de la vannerie) par l'intermédiaire du tissage-tressage; celui-ci

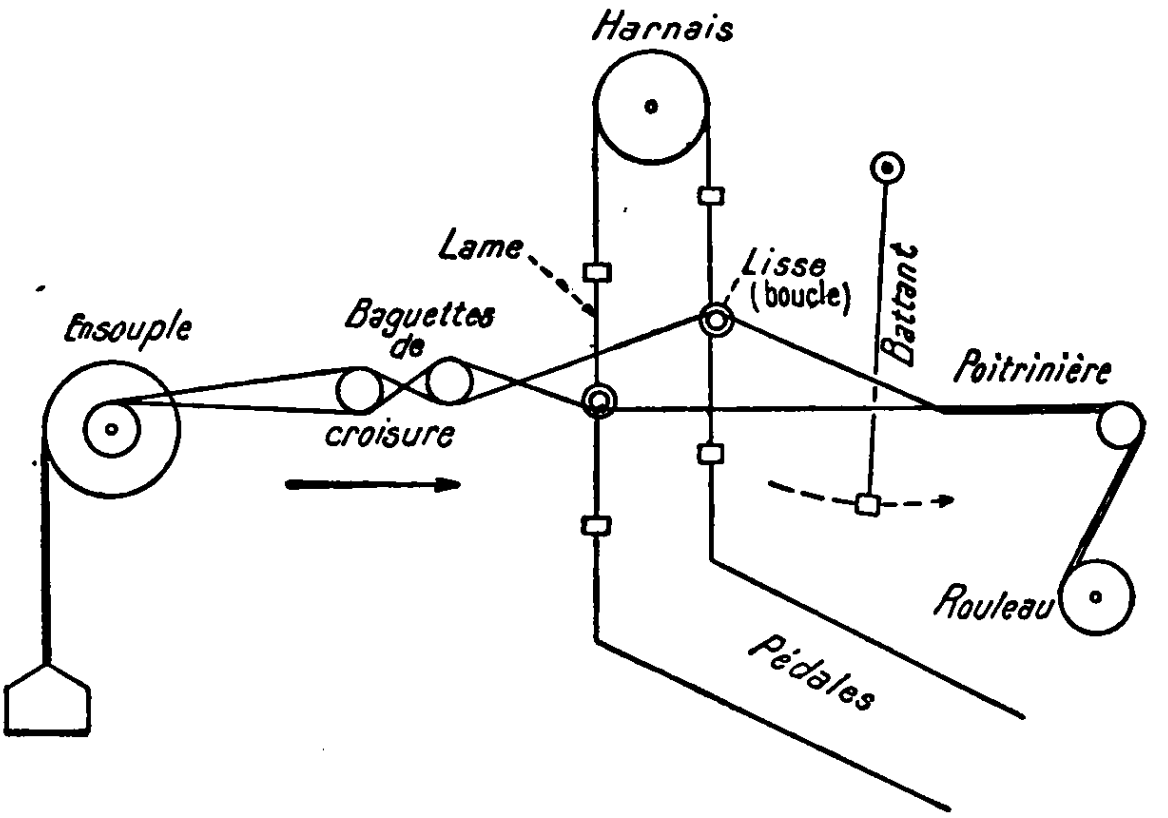

FIG. 54. — *Principe du métier moderne à pédalier* pour comparaison avec la Planche 29.

est un tressage plus ou moins perfectionné, établi sur un cadre, ébauche du métier à tisser.

Le tissage a passé par les quatre grandes étapes suivantes :

A. Tissage-tressage.
B. Tissage à main seule.
C. Tissage à pédalier.
D. Tissage à traction [1].

1. Certains auteurs appellent encore tressage le tissage-tressage, et les américanistes demi-tissage. Le tissage à main seule est dit demi-tissage par certains auteurs et tissage vrai par les américanistes. Les appellations différentes des américanistes s'expliquent par le fait que les groupes C et D n'existent pas dans le Nouveau-Monde. Il est donc préférable, d'abord, de remplacer le terme de tressage, qui prête à confusion avec la vannerie, par celui de tissage-tressage, ensuite d'éliminer complètement le mot de « demi ».

et c'est l'étape B qui intéresse ici puisque c'est celle dont relève le métier aïnou.

Si on entre dans plus de détails, on peut établir le tableau suivant, les subdivisions auxquelles appartient le métier aïnou étant en italique.

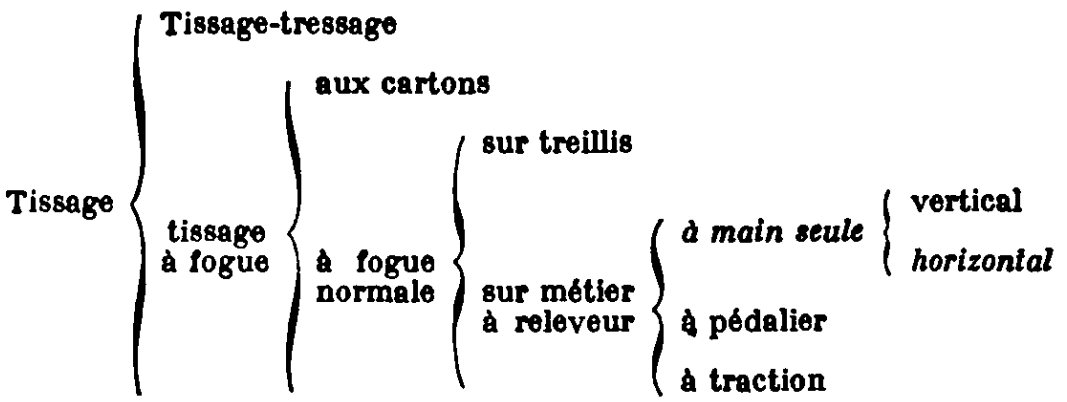

Alors que le métier à traction est celui de la culture sinoïde (Chine et Japon) et de l'Europe, que le métier à pédalier s'étend de la Chine au Maroc avec, en plus, une enclave le long du Soudan centro-occidental, le métier à main seule horizontal est le métier qu'on peut appeler *indonésien*, d'après un de ses principaux centres de diffusion (Indonésie, Madagascar, Afrique orientale, Tibet, Aïnou, Amérique centrale étendue) et il n'y a aucun doute à avoir que c'est d'Indonésie, et antérieurement à l'adoption du métier à traction par la culture japonaise, que les Aïnou ont acquis leur métier relativement primitif — dont les particularités ressortiront de son analyse par le Dr DE CLÉRAMBAULT :

I. *Généralités.* — L'exemplaire de métier aïnou, provenant du village de Nieptani, est un métier sans cadre ni montants, qui, loin de supporter les fils, est supporté par ces fils même et qu'on pourrait appeler un métier suspendu, ou, en raison de sa mobilité, un métier volant; il mériterait plutôt encore le nom de harnachement mobile.

Ses organes sont, d'arrière en avant, une martingale, une ensouple, un lisseron chargé de lisses, un rouleau glisseur, un peigne (ou ros).

Au delà du ros, les fils de chaîne (qui, en l'espèce, sont des fibres) forment un écheveau plusieurs fois lié et, pour la commodité du transport, tordu plusieurs fois sur lui-même.

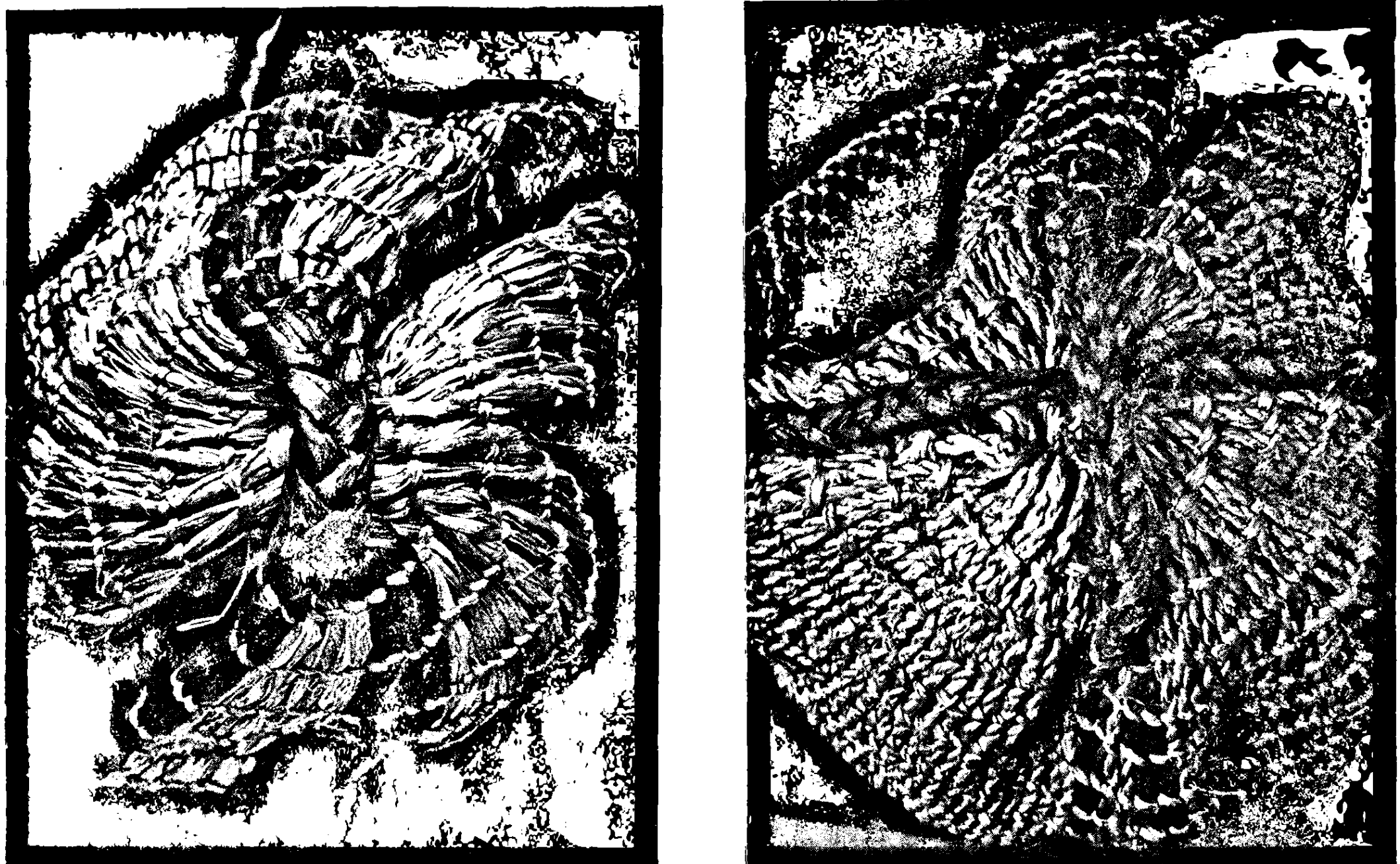

Planche 27. — **Fond extérieur de deux paniers** (2/3 de grandeur natur.). (Cf. p. 106). A gauche : Panier torsade ordinaire *b* de la planche 26. Sous le pont formé par une tresse d'éléments noirs, passent la majorité des autres éléments (blancs). — A droite : Panier torsadé de facture supérieure *a* de la planche 26. Les deux ponts étroits noirs se croisent à angle droit ; ils ont été un peu tirés à droite en haut, de façon à laisser voir (au sud-ouest de la croisée) l' « anus » que forment, par leur retour, les éléments clairs.

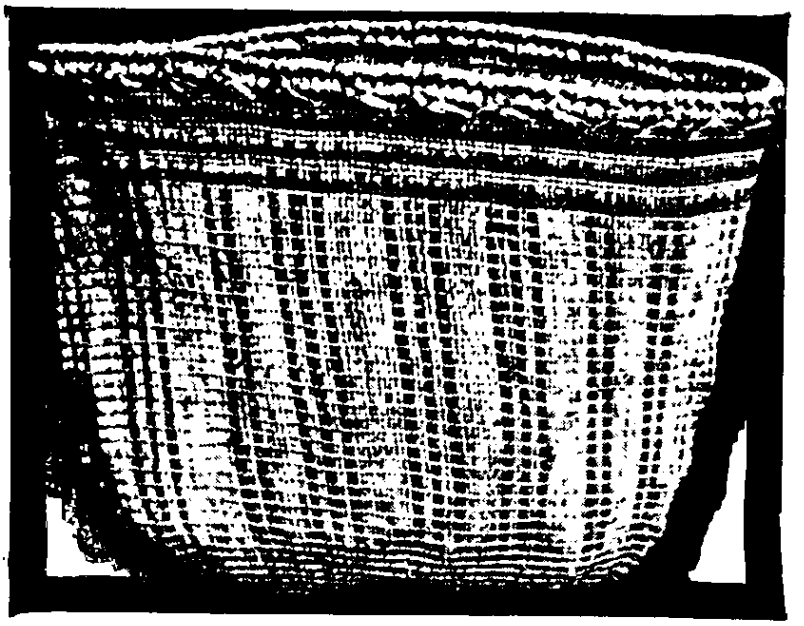

1

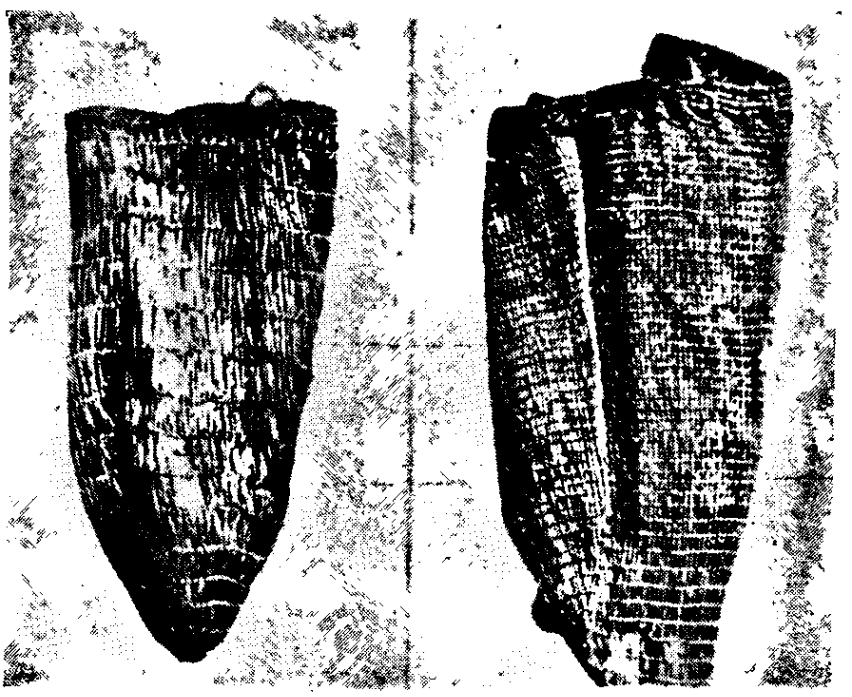

2

3

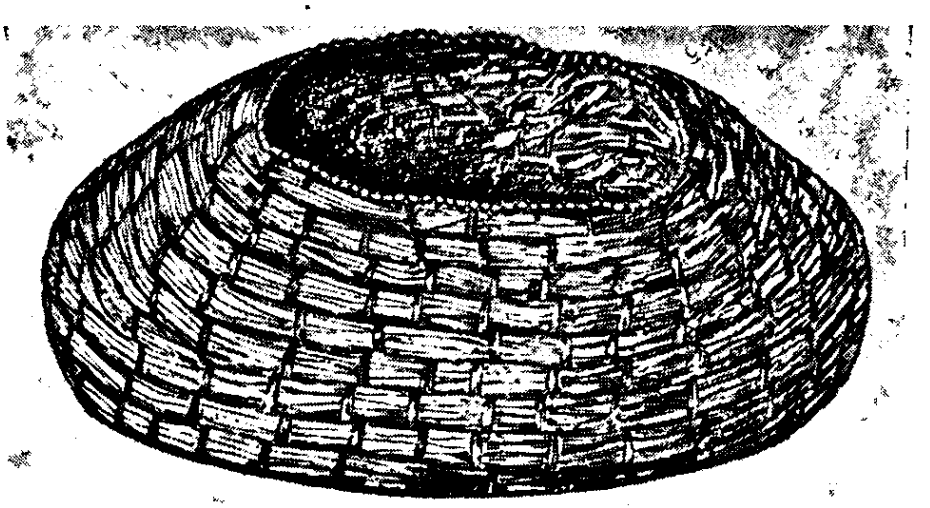

4

Planche 28. — **Vanneries connexes à la vannerie aïnou** (cf. p. 107). 1 : Panier torsadé des Tchouktchi (rappelant le *a* de la planche 26). — 2 : Panier torsadé des Esquimaux alaskiens indentique à *b* de la planche 26). — 3 : Panier torsadé des Esquimaux alaskiens (identique comme facture à la guêtre de la planche 23). — 4 : Panier aspiralé fruste des Esquimaux centraux (rappelant le *e* de la planche 26). (Figures d'après Otis Tufton Mason.)

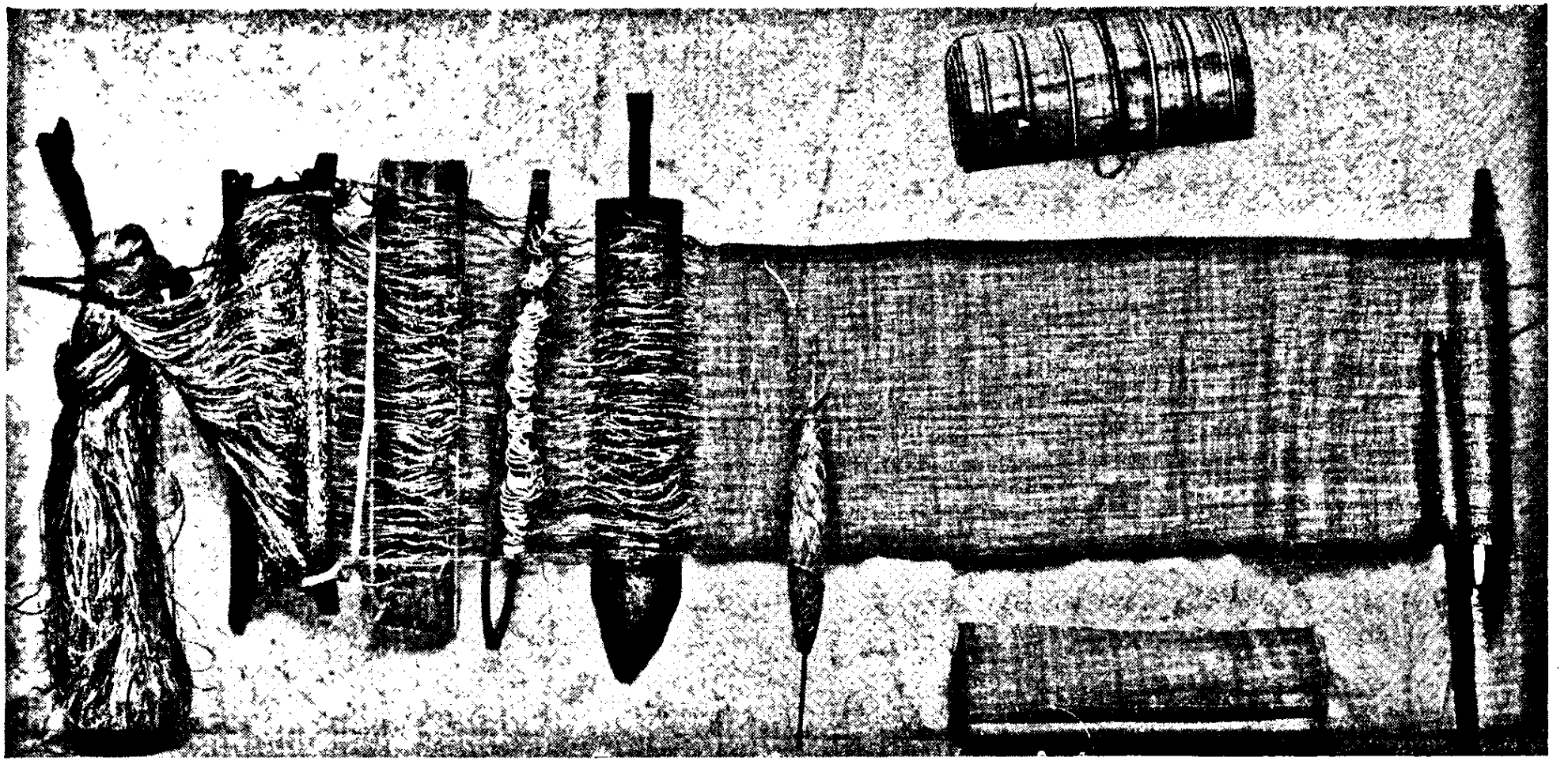

a *b* *c* *d* *e* *f* *g* *h*

Planche 29. — **Métier a tisser. Nieptant. Métier horizontal, à main seule, dérivé du métier indonésien. Comparer avec la figure 54.** — *a* : Echeveau des fils de chaine qu'on fixe au sol par un piquet. — *b* : Peigne d'étalement des fils, jouant l'office des baguettes de croisure, mais sans séparer les fils de la chaine en deux plans. — *c* : Rouleau séparateur, formant la fogue en permanence. — *d* : Releveur en forme d'archet, dont le mouvement vertical par rapport au plan du tissu, combiné avec un déplacement horizontal du séparateur, permet la formation de la contre-fogue. — *e* : Battant, servant à presser chaque fil de trame contre le tissu, de façon à rendre celui-ci dense. — *f* : Navette, chargée du fil de trame. — *g* : Tissu achevé. — *h* : Deux bâtons, l'un fixé à l'extrémité du tissu, l'autre mobile, formant ensemble poitrinière et rouleau terminal : ils sont tenus par une lanière, qui, passant derrière la taille de la tisseuse, rejoint les deux extrémités, de sorte que quand la tisseuse se redresse, elle tend le tissu. Au-dessus et au-dessous du métier se trouvent figurés deux rouleaux de tissu confectionné, identiquement à celui qui est en préparation, avec de la fibre d'écorce d'orme. (Cf. p. 112).

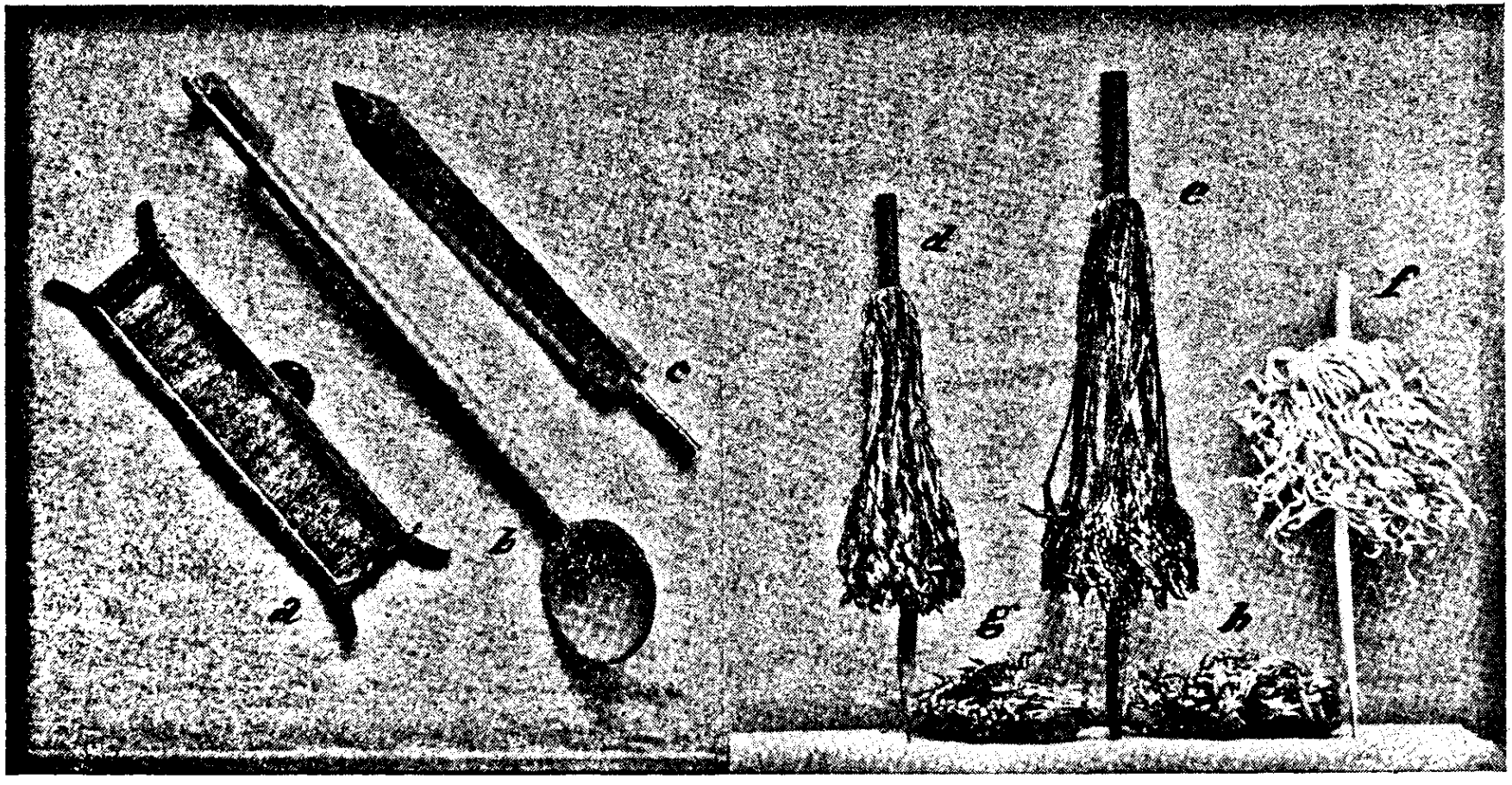

Planche 30. — **Tissage. Louche. « Inao ».** — *a :* Un peigne d'étalement de métier à tisser. Nieptani. (Cf. pl. 29 et p. 114.) — *c :* Un sabre ou battant de métier à tisser. Nieptani. — *b :* Longue louche pour la fabrication de l'alcool. Shadai. (Cf. p. 49). — *d–f :* trois inao, *e* fortement noirci au feu, *f* neuf. — *e :* Nieptani. — *d* et *f :* Piratori. (Cf. p. 152). — *g–h :* Fétiches dans le genre des inao, faits d'un crâne de renard enveloppé de copeaux. Nieptani et Piratori.

La tisseuse replie, transporte et réinstalle un tel métier en quelques instants.

En position de marche, l'écheveau est suspendu à une saillie quelconque formant crochet par sa ligature terminale ou par la ligature la plus proche du peigne (ou ros). De leur attache, les fils arrivent en divergeant aux fentes du ros, où ils acquièrent le parallélisme nécessaire, puis abordent le rouleau glisseur qui les divise en *impairs* et *pairs* (nappe *supérieure* et *inférieure*), puis abordent la rangée des lisses qu'ils franchissent en passant les fils d'une des nappes *dans* les lisses et les fils de l'autre nappe *entre* les lisses : ce sont ceux de la nappe inférieure qui (ayant à être soulevés tous les deux temps) passent *dans* les lisses. Chaque fil s'attache par son extrémité à l'ensouple et lui forment un collier; la série des colliers forme à l'ensouple une gaine dans laquelle elle tourne librement : ce détail est très important; il en sera encore question.

Aux deux extrémités de l'ensouple est attachée la martingale; la tisseuse place la martingale derrière son dos et a contre son ventre l'ensouple (ensouple proximale, ensouple enrouleuse, ensoupleau); qu'elle travaille debout ou assise, en se penchant ou en se redressant elle tend ou détend les fils à volonté : détend pour passer la trame, tend pour la battre.

Suivant une distinction déjà faite par certains auteurs, ce système présente au passage du fil de trame deux genres d'ouverture alternants :

1° Foule (ou pas, ou passage) *factice*, due aux lisses quand on les élève;

2° La foule *permanente*, créée par la seule présence du cylindre glisseur entre fils de la nappe supérieure et fils de la nappe inférieure; elle augmente quand le cylindre glisseur est attiré vers la tisseuse, elle diminue et devient virtuelle dans le cas contraire; bien entendu, la levée des lisses a lieu seulement quand cette foule permanente est redevenue virtuelle, c'est-à-dire réduite à zéro.

Le système du cylindre glisseur associé au lisseron (bâton des lisses) semble d'une invention antérieure au système des deux lisserons (un pour chaque nappe).

Sur les métiers volants il n'est pas partout employé; il peut être rendu inutile par le fait d'une foule naturelle, due à l'usage d'un ensoupleau et à l'ourdissage de la chaîne en nappe sans fin sur l'ensouple et sur l'ensoupleau. Le cylindre glisseur est ou a été employé sur métier à bâti vertical par les Kabyles d'Algérie (description très précise dans HANOTEAU & LETOURNEUX, *La Kabylie*, t. 1, page 470).

Le lisseron (bâton porteur des lisses) est bien entendu recti-

ligne, mais ses deux bouts sont liés à un bâtonnet courbe, leur réunion rappelant la forme d'un archet. Le bâton supérieur permet de manier le bâton inférieur sans le toucher; ceci pour éviter que les doigts ne touchent aux lisses. Ces dernières, constituées essentiellement par les spirales d'un fil qu'immobilise imparfaitement un contre-fil, risquent perpétuellement de devenir inégales : c'est ce qui s'est produit sur le métier présent, et qui empêchait, quand on le tentait ici, de pratiquer plus de deux duites.

Les deux bâtonnets, droit et courbe, sont ici constitués par deux rameaux d'une même branche, restés unis à la fourchure et que par suite il a suffi de lier à un seul bout.

Ce métier volant, contrairement à d'autres, ne présente pas d'ensouple distale (ensouple donneuse ou dévideuse, l'autre étant l'ensouple enrouleuse ou ensoupleau). Il ne présente pas non plus de verges d'encroix. L'absence d'ensoupleau est très importante, car l'ensoupleau crée un parallélisme des fils, pour ainsi dire congénital, que d'autres organes (verges d'encroix, ros et temples) n'ont qu'à maintenir.

Le battage de la trame en place est assuré par une lame de bois à deux tranchants, avec poignée, exactement de la forme des spathes qui étaient usités en Europe, pour tissage domestique, au XV^e^ et au XVI^e^ siècles (exemples probants dans des gravures et tapisseries).

A cet ensemble est joint un bâtonnet, semblable à l'ensouple, dont l'usage sera déterminé ci-dessous.

Dimensions des éléments :

Ensouple { largeur : 47 centimètres
diamètre : 1 cm. 3/4

Peigne (dimensions du cadre) { largeur : 48 centimètres
hauteur : 13 centimètres
épaisseur : 1 cm. 1/4
nombre des dents : 160

Bâtonnet d'usage incertain { longueur : 43 cm. 1/2
diamètre : 2 centimètres

II. *Peigne ou Ros.* — Dans les métiers primitifs, un même peigne peut remplir trois fonctions : écartement des fils de chaîne, levage et abaissement d'une des moitiés de ces fils (les dents sont alors perforées en leur milieu), enfin tassement du fil de trame qui vient de passer (battage de la duite), en résumé rôle d'écarteur, rôle de lisses, rôle de spathe (ou sabre, ou battant). Le peigne actuel ne peut servir de lisses, ses dents n'étant pas perforées; il ne peut servir au battage, car dans ce rôle il ferait double emploi avec le spathe et sa fonction d'écartement, comme on le verra, serait mal remplie.

Rappelons-nous qu'à la source des fils il n'existe pas d'ensouple donneuse, que ces fils partent d'un même crochet et par suite, pour traverser le ros, se disposent en éventail; à partir de quoi l'égalité de largeur entre le ros et l'ensoupleau assure leur parallélisme. Toute tension de l'ensemble des fils exercera contre les dents du ros une pression latérale tendant à les briser; or, une forte tension a lieu, après chaque duite, quand la tisseuse redresse son dos. Cette pression sera d'autant plus forte que les fils abordent le ros sous une incidence plus aiguë, ce qui est le cas quand la suspension est proche du ros.

Ces conditions expliquent la robusticité du ros actuel : bois très dur, très forte épaisseur, grosseur relative de chaque dent.

Ces mêmes conditions nous indiquent la place que ce ros doit occuper dans l'échelonnement des organes. Cette place est la plus proche de la source des fils, la plus éloignée de l'ouvrière.

En effet, il est nécessaire, pour le bon fonctionnement du système de levage (lisses et cylindre glisseur), que les fils lui arrivent parallèles. Dans nos métiers, le ros ne peut être l'organe le plus rapproché de l'ouvrier que parce que les fils lui arrivent déjà strictement parallèles, grâce à d'autres organes qui sont ici absents (ensouple donneuse, verges d'encroix, temples, etc.) Cette proximité permet au ros de battre la duite (peigne-battant); elle lui fait aussi exercer son rôle d'écartement au point précis où il devient le plus utile : contre la duite.

Notre ros est donc nécessaire à la place que nous indiquons. D'autre part, en cette place, il ne joue et ne peut jouer qu'un seul rôle, celui d'écarteur.

Une figure de HITCHCOCK, représentant le ros en cette place et qui a été contestée par EPHRAIM, est donc exacte. Le ros, dans le métier aïnou, est le plus distal des organes.

Un ros réduit au rôle d'écarteur se rencontre dans certains métiers hovas. Nous le savons par un dessin inédit que nous tenons du Dr AUGAGNEUR. De ce métier, la définition serait : quatre pieux en terre et deux traverses (disons traverses plutôt qu'ensouples,; fils ourdis sur les deux traverses en nappe sans fin; travail sur la couche supérieure seule; verges d'encroix en diverses places; cylindre-glisseur, mais pas de lisses; passage de la trame à la main; et enfin, en deçà du bâton glisseur par rapport à l'ouvrière (donc à quelques décimètres seulement de la traverse proximale) est placé, en travers de la chaîne, un ros, tenu debout par des pieds latéraux. Ce peigne, bien que proche de la duite, ne peut servir à battre; il ne sert pas non plus à lever. Le fait que le peigne a changé de place est en rapport avec cet autre, que grâce à la deuxième traverse tous les fils sont d'emblée et toujours parallèles.

En résumé, du ros qui est là, les caractéristiques de forme et l'emplacement dans la sériation des organes sont commandés par le fait de la suspension à courte distance, sans ensouple donneuse. Il existe des métiers volants avec deux ensouples; l'ensouple distale est pendue par ses extrémités à un crochet avec lequel les fils de chaîne n'ont pas de contact; ils se tendent d'une ensouple à l'autre, toujours parallèles, en nappes sans fin. Des bâtons d'encroix ou des faufilages transversaux confirment le parallélisme. Tel est un métier volant mexicain figuré dans *Women of all nations*, t. 2, page 479. Dans ces métiers à nappe sans fin, où le tissu ne s'enroule pas, les ensouples méritent plutôt le nom de traverses.

Dans le métier hova fixé à terre et dans le métier volant mexicain, un ourdissage, avant le tissage, est nécessaire. Cet ourdissage n'a pas lieu dans le métier aïnou : les fibres grossières, longues de 8 ou 10 mètres, sont nouées entre elles à un de leurs bouts, l'autre bout est fixé à l'ensouple unique. Nulle autre préparation ne précède le tissage, sinon le piquage, c'est-à-dire le passage entre les dents du ros. Cette différence des procédés s'explique peut-être par la différence des textiles : un fil souple et surtout de longueur illimitée se prête pour le mieux à l'ourdissage, sur deux traverses. Cependant les Aïnou ne craignent pas de rallonger leurs fibres trop courtes par des nœuds.

III. *Baguette indéterminée.* — La baguette *h* de la Planche 29, à peu près semblable à un ensoupleau, est, en cours de voyage, sortie du métier et sa place n'apparaît indiquée nulle part.

La place de cette baguette doit être contre l'ensoupleau, et sa fonction, de servir à l'enroulement de la pièce tissée au fur et à mesure du tissage.

C'est d'ailleurs une baguette volante, c'est-à-dire non attachée aux fils de chaîne; ce qui explique sa sortie du rouleau dont, conjointement avec l'ensouple, elle était l'axe.

Cette baguette ne peut avoir été une ensouple distale, car le nouage de tous les fils en un paquet à l'une de leurs extrémités exclut entièrement l'ourdissage; et en supposant même que chaque fil ait fait au passage un cercle autour de cette baguette, les fils n'en auraient pas moins joué transversalement, pour se resserrer à partir du point de suspension.

Cette baguette ne peut être l'une des deux verges d'encroix dont la umelle serait perdue. En amont du ros, le couple des verges serait, comme une verge isolée, inopérant. En aval du ros, il serait inutile, et de plus il gênerait la course du cylindre glisseur, qui, en l'absence de ces vergettes, peut remonter jusqu'au ros, profitant de ce que les fils pairs et impairs lui ouvrent un passage en

prolongeant leur soulèvement et abaissement au delà du ros. Enfin, les verges d'encroix sont toujours liées entre elles; donc ne peuvent sortir de la chaîne.

D'autre part, sans une telle baguette placée au point indiqué, le tissu ne peut être enroulé, et la tisseuse ne peut continuer son travail au delà de 3 ou 4 décimètres.

Voici comment se fait l'enroulage. La tisseuse, sans déranger sa martingale, pose la baguette susdite (disons de suite baguette annexe) sur la face supérieure du tissu, contre l'ensoupleau; puis, tenant unies par leurs quatre extrémités les deux baguettes, elle les fait solidairement tourner, et le tissu tiré par l'une d'elles ne peut que les envelopper toutes deux; ainsi se forme le rouleau d'étoffe.

Si l'ensoupleau était seul, il ne pourrait que tourner à l'intérieur des attaches de ses fils de chaîne, et le rouleau ne se formerait pas.

Au début de l'enroulement, la baguette annexe forme exactement l'axe du rouleau. Lorsque le rouleau s'est épaissi, il y a avantage à retirer de sa place axiale la baguette annexe pour la poser sur le rouleau et enrouler la suite du tissu; plus l'annexe s'éloigne de l'ensoupleau et mieux elle remplit son office.

La baguette annexe fait ainsi l'office de ce complément de l'ensouple et de l'ensoupleau qui, dans nos fabriques, est nommé le composteur ou verdillon. Le verdillon est mince et de section carrée; il entre à force dans une rainure de l'ensouple (ou de l'ensoupleau) où il maintient les fils croisés. Ainsi, dès avant tout tissage, il fixe les fils par lui-même; il règle leur écartement une fois pour toutes; enfin, le tissage commencé, il coopère à l'enroulement. De ces trois fonctions, notre baguette annexe ne réalise que la troisième.

L'enroulement une fois obtenu, comment empêcher le déroulement? Simplement en faisant usage des cordes fixant aux deux bouts de l'ensoupleau la martingale.

Nos deux baguettes, savoir l'ensoupleau et son annexe, sont de même longueur; elles dépassent également le tissu des deux côtés; de chaque côté, la cordelette de martingale est passée en cinq ou en huit, autour de l'autre, ce qui ne peut se faire qu'en passant entre les deux, moyennant quoi la rotation devient impossible (l'expérience peut être reconstituée à l'aide d'un ruban et d'épingles, de deux crayons et d'une ficelle).

La baguette annexe de l'ensoupleau est donc un organe nécessaire. Qu'elle ait été utilisée, on en peut donner les preuves suivantes :

1° Elle existe dans le métier volant mexicain. Dans la figure de *Women of all Nations* (t. 2, p. 479), il est aisé de reconnaître le

talon d'une baguette supplémentaire au contact du talon de l'ensoupleau;

2° Dans le même ouvrage (t. 2, p. 516, chapitre relatif aux Aïnou), dans un métier aïnou roulé, on reconnaît, au centre du rouleau, l'extrémité d'une baguette contiguë à l'extrémité d'une autre baguette qui est très certainement l'ensoupleau;

3° Dans le métier volant des Dayaks, l'ensoupleau est composé de deux parties, savoir un cylindre creusé d'une rainure prismatique, et une baguette prismatique venant s'ajuster dans cette rainure. Cette baguette est un embryon du verdillon; elle n'est qu'une forme plus évoluée de notre baguette. Ce dispositif est bien figuré dans H. Ling Roth *(The Nations of Sarawak and British North Borneo*, t. 2, p. 30, « Busun loom », modèle original au British Museum).

Notre baguette annexe porte près de ses deux extrémités des rainures pareilles à celles que porte aux mêmes places l'ensoupleau. Elles paraissent être destinées à mieux fixer les cordelettes dépendant de la martingale; pour ce qui est des rainures de l'ensoupleau, cette destination est certaine, les cordelettes étant en place.

Enfin, nos deux baguettes, l'ensoupleau et son annexe, sont d'épaisseur égales, alors que, pour déterminer l'enroulement, une baguette mince pourrait suffire. Mais après le passage en S des cordelettes, la tendance au désenroulement fait peser sur les deux baguettes un même effort, et la baguette annexe supporte la moitié de la traction longitudinale; de là l'égalité de force des deux pièces.

Il s'agit donc bien là d'un métier rentrant dans la famille des métiers indonésiens, d'un élément par conséquent du cycle culturel austronésoïde. Mais on sait que le métier à tisser n'appartient pas à l'ensemble de ce cycle, que les divers niveaux polynésiens l'ignorent et qu'il n'apparaît que dans le faciès austronésoïde le plus jeune, dans le faciès indonésien précisément. Plusieurs déductions peuvent être tirées de ces faits quant à la culture aïnou :

a) L'influence indonésienne n'est pas niable dans la culture aïnou;

b) Cette influence s'est faite sentir dans la culture aïnou avant l'apport d'éléments également indonésiens dans la culture japonaise alors en formation;

c) Quand la susdite influence indonésienne s'est fait sen-

tir, la culture aïnou existait déjà formée, et les apports de cette influence indonésienne n'ont dû être annexés par la culture aïnou qu'à une époque relativement tardive de l'existence de cette dernière.

TRANSPORT

Selon la règle, le transport sur terre, celui sur neige, puis celui sur eau seront successivement passés en revue.

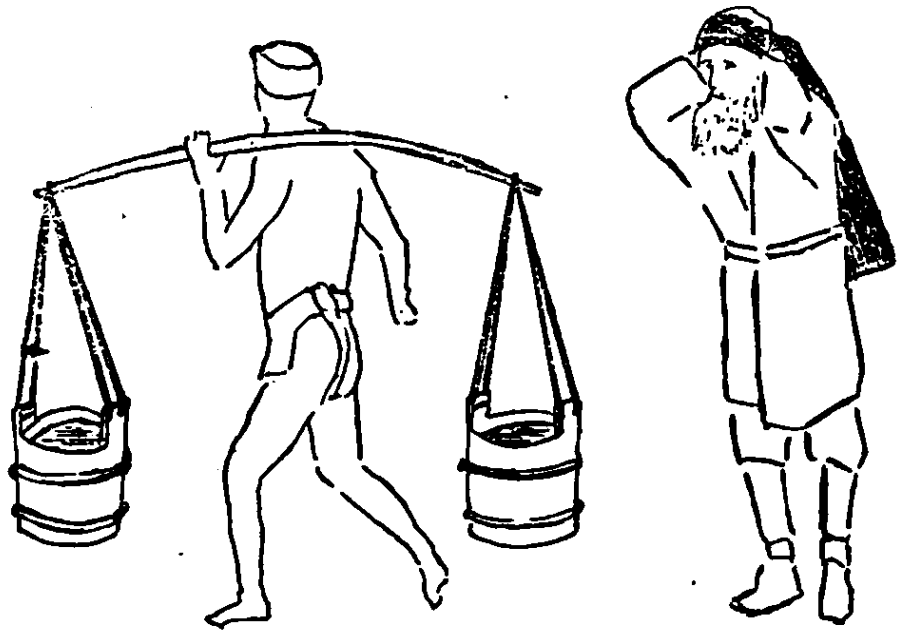

55 56

FIG. 55-56. — *Les modes différents de transport de longue haleine chez les Japonais et chez les Aïnou.*

55 : Sur perche d'épaule. Porteur d'eau au Japon (d'après Aimé HUMBERT). C'est la modalité habituelle de la culture austronésoïde (Indonésie-Polynésie).

56 : Par le front. Un Aïnou à Nina (d'après George MONTANDON : *Au Pays des Aïnou*). L'homme porte les mains au porte-fardeau frontal pour se soulager momentanément.

TRANSPORT SUR TERRE.

La considération de ce transport se réduit à celle du *portage*. Le mode typique de portage aïnou se différencie, au premier coup d'œil, du mode japonais. Ce dernier est le mode polynésien : perche horizontale sur l'épaule, maintenue en équilibre par la marchandise suspendue aux deux

extrémités — portage classique des trafiquants japonais (Fig. 55). Le mode de portage aïnou est par contre *frontal;* les femmes le pratiquent couramment parce que c'est à elles que revient la tâche de porter bien des fardeaux, mais les hommes aussi, comme le montre la Figure 56, dessinée d'après une de nos photographies. La Planche 18 reproduit cinq exemplaires de ces porte-fardeaux, tressés en fibre d'orme et tissés de dessins selon le mode aïnou (v. pp. 88 et 157).

Transport sur neige.

Il comporte l'examen du patin à neige et du traîneau à chiens.

Le *patin à neige* pouvant être soit un patin primitif, d'origine universelle, soit une raquette, d'origine canadienne et en particulier hurone, soit un ski, d'origine lapone, ces trois formes se trouvent chez les Aïnou, sans d'ailleurs y représenter des valeurs d'égale importance. Le patin primitif se trouve chez les Aïnou du Hokkaido, la raquette a contaminé la forme de ce patin chez les Aïnou des Kouriles, et le ski se constate chez les Aïnou de Sakhaline. Il est évident que le *ski* de Sakhaline, dont Batchelor reproduit un exemplaire (à sa page 150), est une importation due aux Ghiliak (derniers adeptes vers l'Orient du ski avec les Kamtchadal), sans que les Aïnou y aient rien ajouté. L'existence de la *raquette*, aux Kouriles, est due, similairement, à l'influence de la culture des Koriak et des Tchouktchi, derniers fervents vers l'Occident de cette sorte de patin à neige; cependant, les raquettes des Kouriles (Fig. 59) sont chargées de plusieurs barres, ce qui ne se rencontre pas dans le grand domaine amérindo-paléosibérien de la raquette (Fig. 57 et 58). Or, la figure 60, reproduite d'après Torii qui ne la donnait que comme à-côté de son exposé, est très instructive; le patin de droite de cette figure comporte 6 baguettes trans-

verses, immanquablement à mettre en rapport avec les 6 barres des raquettes kouriliennes. Ce patin en sablier du Hokkaido, à 6 baguettes, constitue une transition au patin de gauche à 2 baguettes, ainsi qu'au patin similaire à 3 baguettes de la Planche 31, *c*. A leur tour, ces patins à 2 ou 3 baguettes antérieures forment transition aux mêmes patins en sablier mais sans baguettes (Planche 31, *d*, et page 151 de BATCHELOR), puis aux patins de forme simplement ellipsoïdes (Planche 31, *a* et *b*, et page 151 de BATCHELOR). Mais les deux paires de patins ellipsoïdes de la Planche ne sont pas identiques; *a* est d'un seul sarment recourbé, tandis que *b*, patins d'enfant, est de nouveau dédoublé en deux bois, mais en deux bois chacun en demi-ellipse, les deux demi-ellipses se télescopant (la demi-ellipse d'arrière rentre dans celle d'avant). On ne constate donc pas moins de 8 échelons entre la belle raquette des Hurons et le patin primitif du Hokkaido (en outre des éléments mentionnés, chaque patin dispose naturellement de lanières de fixation) :

Grands-Lacs : raquette à 1 bois recourbé, 2 barres et un réseau développé.
Détroit de Bering : raquette à 2 bois, 2 barres et un réseau grossier.
Kouriles : raquette à 2 bois et à 6 barres.
Hokkaido : patin en sablier à 1 bois et 6 baguettes.
— : — — à 1 bois et à 3 ou 2 baguettes.
— : — — à 1 bois (sans baguettes).
— : patin ellipsoïde à 1 bois.
— : — — à 2 bois se télescopant.

Le ski, qui a suivi sa voie propre, est tout à fait en dehors de cette série. Les formes de cette dernière tiennent par contre ensemble. Quant à la question de savoir si le patin aïnou est le prototype de la série qui se serait développée d'Ouest en Est, ou bien s'il en est l'aboutissement par dégénérescence qui se serait produite d'Est en Ouest, il y a des arguments pour les deux thèses. WISSLER admettrait par

57

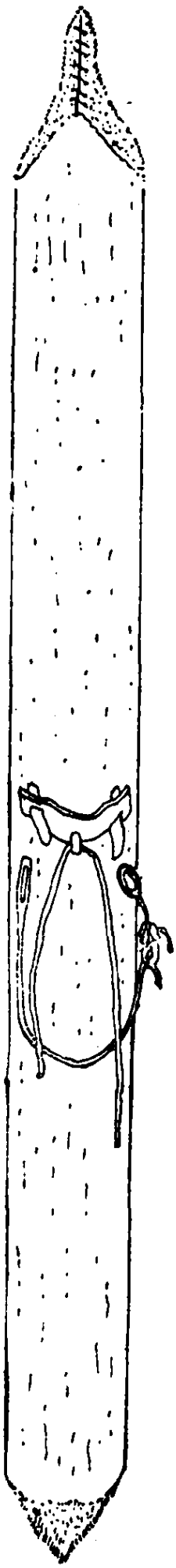

58

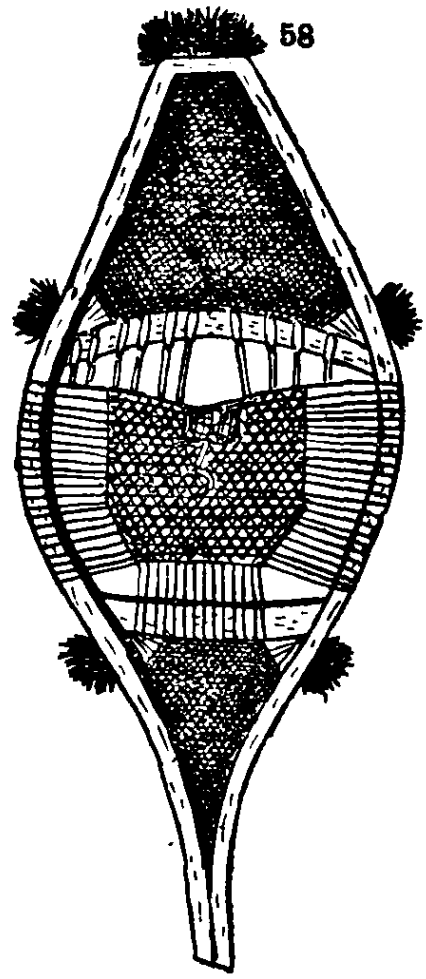

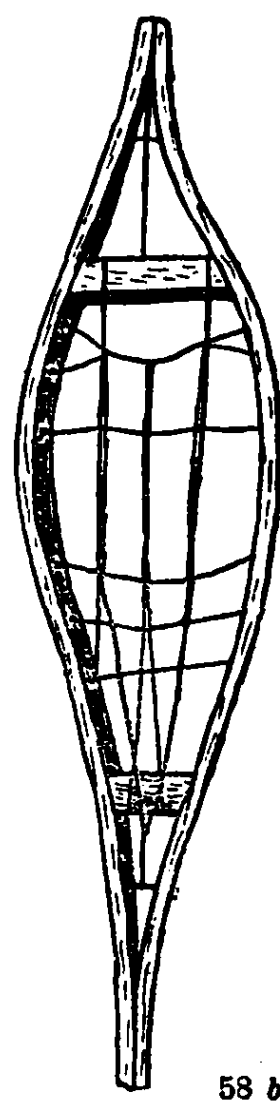

58 *bis*

FIG. 57. — *Ski des Ghiliak* (d'après von SCHRENCK).

FIG. 58-58 *bis*. — *Raquettes canadiennes comme terme de comparaison* avec les raquettes des Kouriles et les patins primitifs du Hokkaido.

58 : Raquette des Hurons (d'après MASON).

58 *bis* : Raquette des Esquimaux de l'Alaska et des Tchouktchi (d'après MASON).

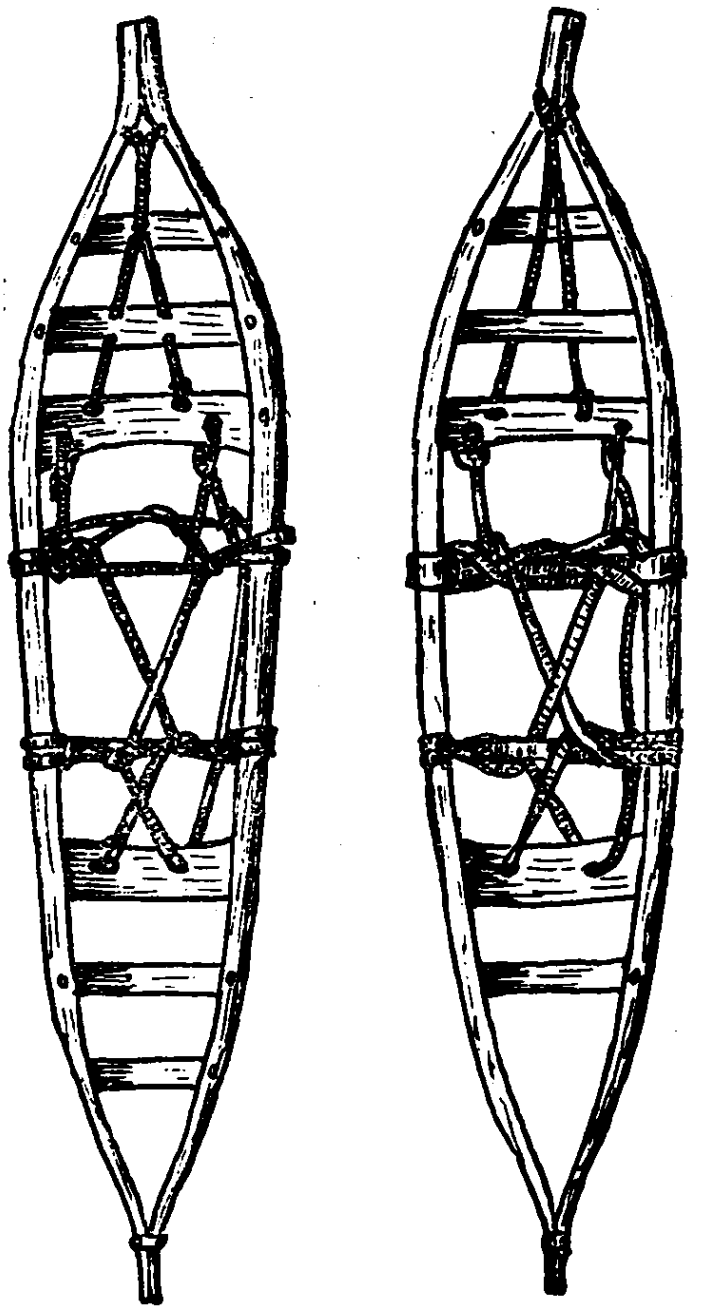

FIG. 59. — *Raquettes des Aïnou kouriliens.*

(D'après TORII).

La forme en est nettement inspirée par les raquettes des Tchouktchi, mais avec adjonction de barres transverses multiples.

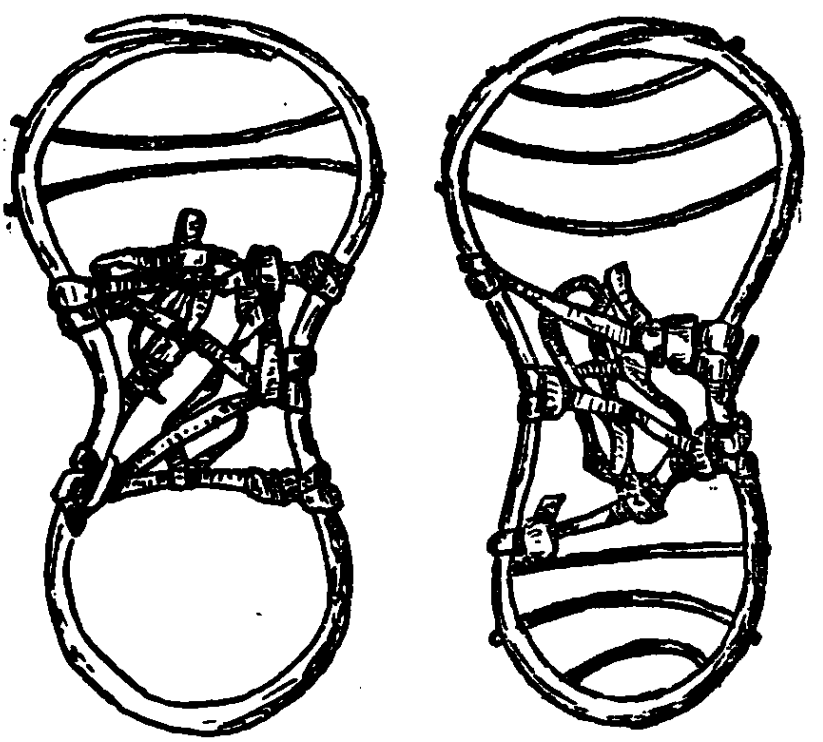

FIG. 60. — *Patins primitifs des Aïnou du Hokkaido.*

(D'après TORII).

Celui de droite, avec ses 6 baguettes transverses est un chaînon manifeste entre la raquette des Kouriles et, par l'intermédiaire de celui de gauche et de l'exemplaire *c* de la Planche 32, avec les autres patins sans baguettes de la même Planche.

principe la première de ces hypothèses, mais nous croyons que les deux modalités sont possibles, pas simultanément bien entendu, mais l'une ou l'autre selon les cas. En tout cas, cette série progressive (ou régressive) sur le terrain constitue un pendant intéressant aux chapelets de morphologie zoologique qui s'observent pour certains animaux, les types des extrémités du chapelet étant fort distants, mais réunis par une série régulière d'intermédiaires, typologiquement et topographiquement.

L'étude du *traîneau à chiens* — il y a, sauf erreur, des rennes à Sakhaline, mais pas au Hokkaido ni dans les Kouriles — conduit à des déductions très nettes en ce qui concerne la valeur de cet élément chez les Aïnou.

Les Aïnou du Hokkaido n'ont pas d'attelages de chiens et nous n'en avons vu mentionner directement chez aucun auteur européen. Cependant, la reproduction d'une vieille estampe japonaise, dans WEULE [1] (sa planche 7. 3 : notre Figure 61), montre, accompagnée de la légende « Traîneau à chiens des Aïnou », un traîneau bas et long, à barres convexes horizontales à l'avant et à l'arrière, c'est-à-dire, si on le compare à celui de la Planche 44 et à la Figure 84, p. 200, tout à fait analogue au traîneau à chiens de type ghiliak. La similitude des traîneaux est complétée par celle des harnachements; le harnachement cervical, qui n'est utilisé, dans la zone arctique, que par les Ghiliak, est également celui de la Figure 61. Aucun doute par conséquent : l'attelage à chiens et le traîneau aïnou, pour autant qu'ils ont été utilisés chez les Aïnou, étaient de provenance ghiliak — et l'on verra tout à l'heure pourquoi l'inverse ne serait pas admissible.

Mais les commentaires que nécessitent cette figure ne sont pas épuisés par ce diagnostic. La figure de WEULE est empruntée à MacRITCHIE (sa planche XV. 2) et celui-ci l'a

1. *Leitfaden der Völkerkunde*, Leipzig & Vienne, Bibliographisches Institut, 1912.

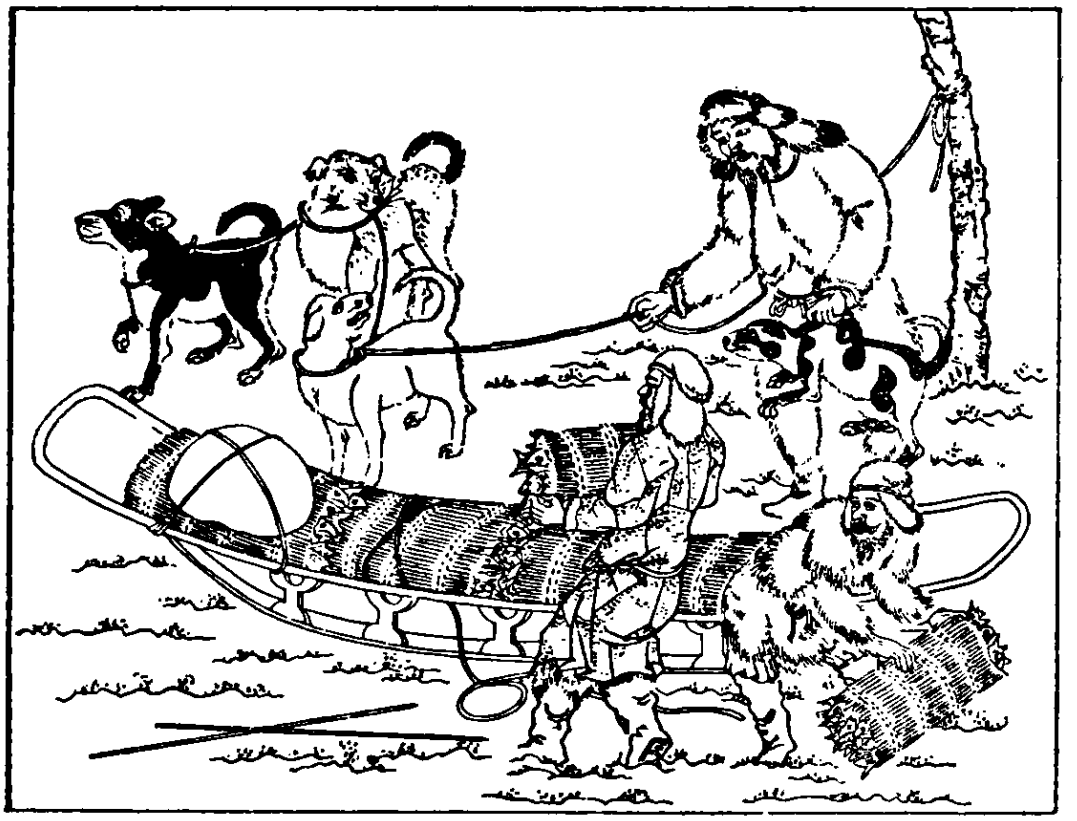

FIG. 61. — *Traîneau et attelage à chiens de Sakhaline :* ancienne image japonaise (dans MACRITCHIE).

On constate que le traîneau et le harnachement sont de facture purement ghiliak. Les individus peuvent être des Aïnou ou des Ghiliak.

FIG. 62. — « *Barbares* » *de Sakhaline tenant en laisse un renne :* ancienne image japonaise (dans MACRITCHIE).

D'après le faciès glabre, l'arc et le carquois mongoloïdes (en plus de la pratique de l'élevage du renne), il s'agit d'Orok (des Toungouz) et non pas de Ghiliak ou d'Aïnou.

extraite d'un ouvrage japonais illustré, *Illustrations and descriptions of the Northern Aïnos*, 4 vol., Yedo 1855 (présenté par SCHLEGEL dans la revue T'OUNG-PAO, Leyde, Brill, t. 2, p. 403, 1891). Or, les Japonais entendent par « Aïnou du Nord » ceux de Sakhaline et ils confondent — ou confondaient à l'époque où fut écrit l'ouvrage — sous ce nom tous les indigènes de Sakhaline, à savoir les Aïnou, les Ghiliak (des Paléosibériens) et les Orok (des Toungouz). MacRITCHIE note fort bien, pour sa part, cette confusion des trois peuplades, mais comme une autre figure de l'ouvrage japonais (planche XV. 1 de MacRITCHIE : notre Figure 62) révèle, sous la même appellation d'Aïnou du Nord, des Orok sans conteste (glabres), il admet que les hommes barbus de la Figure 61 sont de vrais Aïnou. Que des Aïnou de Sakhaline utilisent le traîneau, l'attelage et le harnachement ghiliak, est certes encore plus plausible que de trouver cet ensemble en Hokkaido! Mais il n'est pas même certain, à notre avis, qu'il s'agisse d'Aïnou. Les diagnostics de MacRITCHIE laissent aussi parfois à désirer; c'est ainsi qu'il croit constater qu'il s'agit, dans cette figure 61, d'un traîneau à un seul patin large (sa p. 39). C'est là une vue des choses complètement erronée; non seulement le traîneau à un seul patin a la forme d'un canot (Pl. 34 et Fig. 88, p. 218) et ne se trouve que dans la culture lapone, mais si l'on compare les Figures 61 et 84, on reconnaît que le patin d'arrière est simplement masqué par celui d'avant. Il pourrait donc, voulons-nous dire, tout aussi bien s'agir de Ghiliak que d'Aïnou, car les Ghiliak sont plus barbus que tout autre peuplade mongoloïde et les individus de la Figure 61 ne le sont pas de façon exagérée.

Si l'on consulte par contre BATCHELOR, on n'est pas peu étonné d'y trouver la figuration de deux autres traîneaux (Fig. 63 et 64), dont il dit (sa page 283) : « Deux sortes de traîneaux à chiens, qui étaient autrefois employés dans les îles Kouriles, représentent peut-être ceux utilisés dans les anciens temps par les Aïnou du Yézo. » Mais non seulement

il n'y a aucune preuve que ces traîneaux aient été en usage au Hokkaido — le modèle simili-ghiliak de l'estampe japonaise est suffisant en l'absence d'autre document — : nous

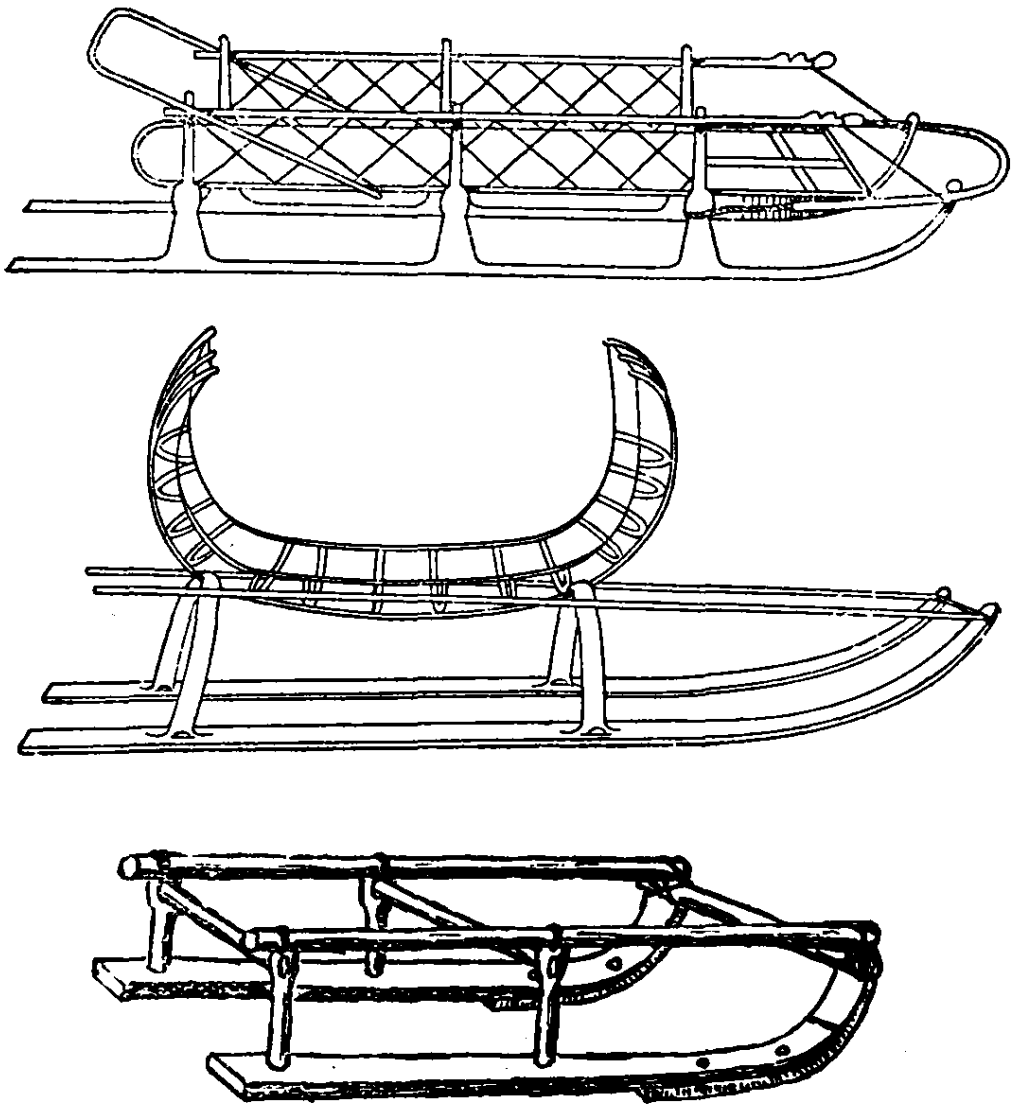

FIG. 63-65. — *Traîneaux à chiens des Aïnou kouriliens.*

63 et 64 : Traîneaux qui, selon BATCHELOR, proviendraient des Kouriles; mais le premier est un traîneau à chiens sans caractère ethnique net, et le second ne peut être que kamtchadal.
65 : Traîneau kourilien typique, d'après TORII, qui, *nota bene*, se rapproche le plus du traîneau esquimau.

doutons fort que les deux traîneaux en question (Fig. 63 et 64) aient régulièrement servi aux Kouriles et cela pour les raisons suivantes [1]. Le premier de ces deux traîneaux

1. BATCHELOR ne dit pas où il a vu le modèle de ces deux traîneaux. Peut-être est-ce au musée de Hakodate, où se trouvait le kayak à trois places des Aléoutes qu'il représente sur la figure qui précède celles des traîneaux.

(Fig. 63) est un traîneau à chiens sans caractère ethnique bien marqué, mais de facture assez développée en ce sens qu'il a des extrémités asymétriques, un dossier et des côtés montants munis d'un réseau. Quant au second traîneau (Fig. 64), quelle que soit la source où l'auteur ait puisé et quel que soit le lieu où l'observation ait été faite, un pareil modèle, à selle aux extrémités plus remontantes que dans une selle de cheval mongol, ne s'invente pas deux fois et la provenance peut être taxée, sans aucune ambiguïté, de kamtchadal (voir Planche 43); les renseignements des anciens auteurs sont concordants quant à cette bizarre forme du traîneau kamtchadal, qui n'a été signalée nulle part ailleurs.

Si l'on consulte maintenant Torii, relativement aux Kouriles, nouvel étonnement! Non seulement il ne dit pas un mot de traîneaux du genre de ceux reproduits par Batchelor; ceux qu'il représente, aussi bien à sa page 175 (notre Fig. 65) qu'à sa Planche XIX, sont d'un genre tout différent, à savoir d'un genre qui se rapproche le plus du traîneau esquimau à chiens (voir Fig. 89 et 90, p. 218), lequel s'apparente morphologiquement à nos luges d'Europe.

Seraient-ce les Aïnou kouriliens qui auraient, de proche en proche, inspiré les Esquimaux? — On sait non seulement que la culture aïnou kourilienne a été complètement contaminée par les cultures plus septentrionales, mais on comprend maintenant que *les Aïnou ne devaient pas avoir à l'origine de modèle de traîneau qui leur fût propre;* s'ils en avaient eu un, ils n'auraient pas transmis aux Ghiliak, aux Kamtchadal et aux Esquimaux trois modèles si foncièrement différents les uns des autres; c'est donc bien les Aïnou qui ont pris de droite et de gauche, selon les circonstances, les modèles qu'ils trouvaient en usage chez leurs divers voisins. La culture aïnou se trouvait donc, quant à cet élément, à un niveau inférieur à celui de ces cultures voisines, niveau correspondant encore, sous ce rapport, à celui de la culture

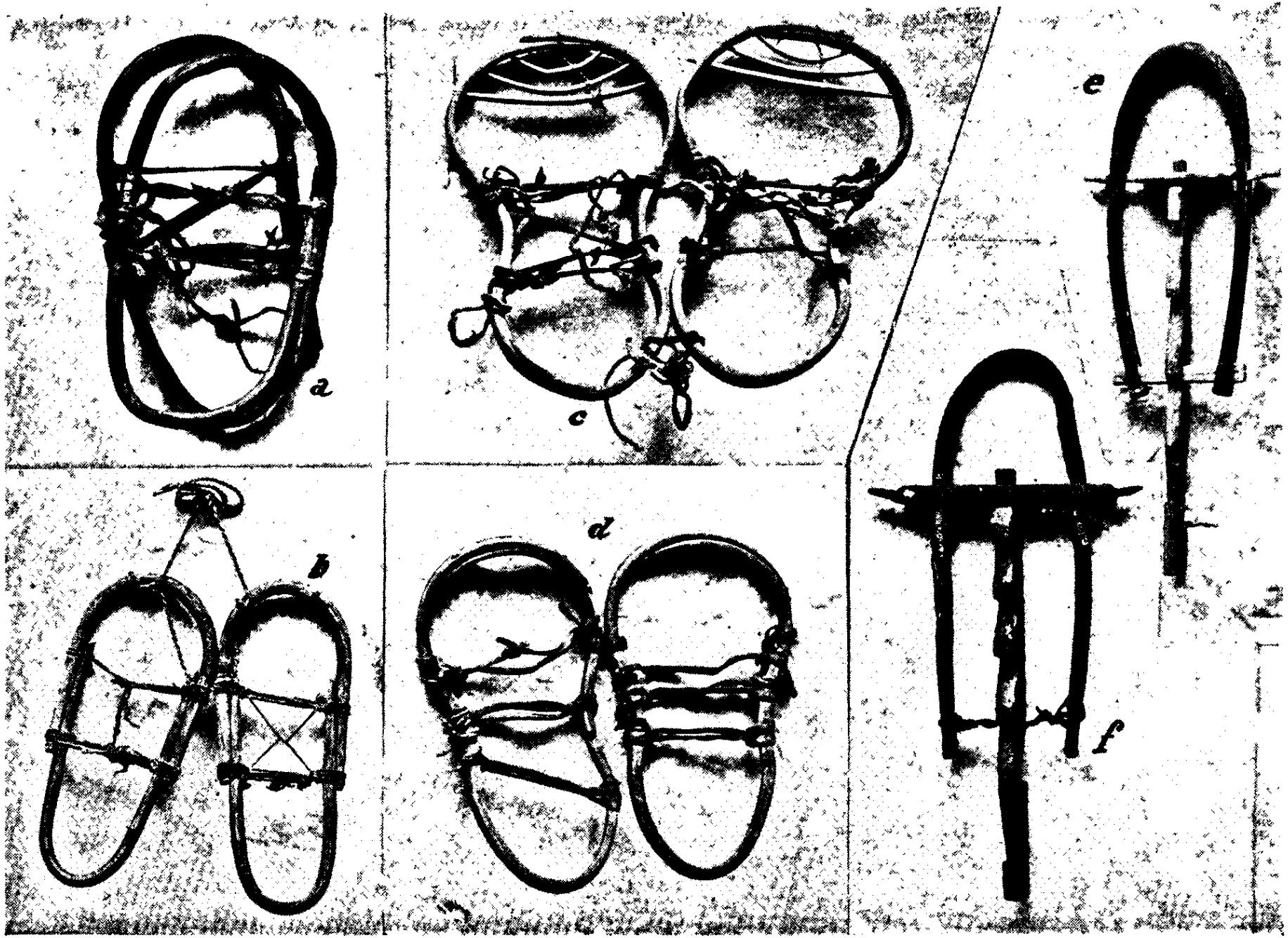

Planche 31. — **Patins à neige** (cf. p. 120). **Suspensions de marmite** (cf. p. 47). *a* : Patins elliptiques d'un seul bois : Nina. — *b* : Patins elliptiques télescopants d'enfant. Shadai. — *c* : Patins en sablier et baguettes transversales (cf. fig. 60 et 101-110). Nieptani. — *d* : Patins en sablier : Shadai. — *e* et *f* : Suspensions de marmite. Nina et Nieptani.

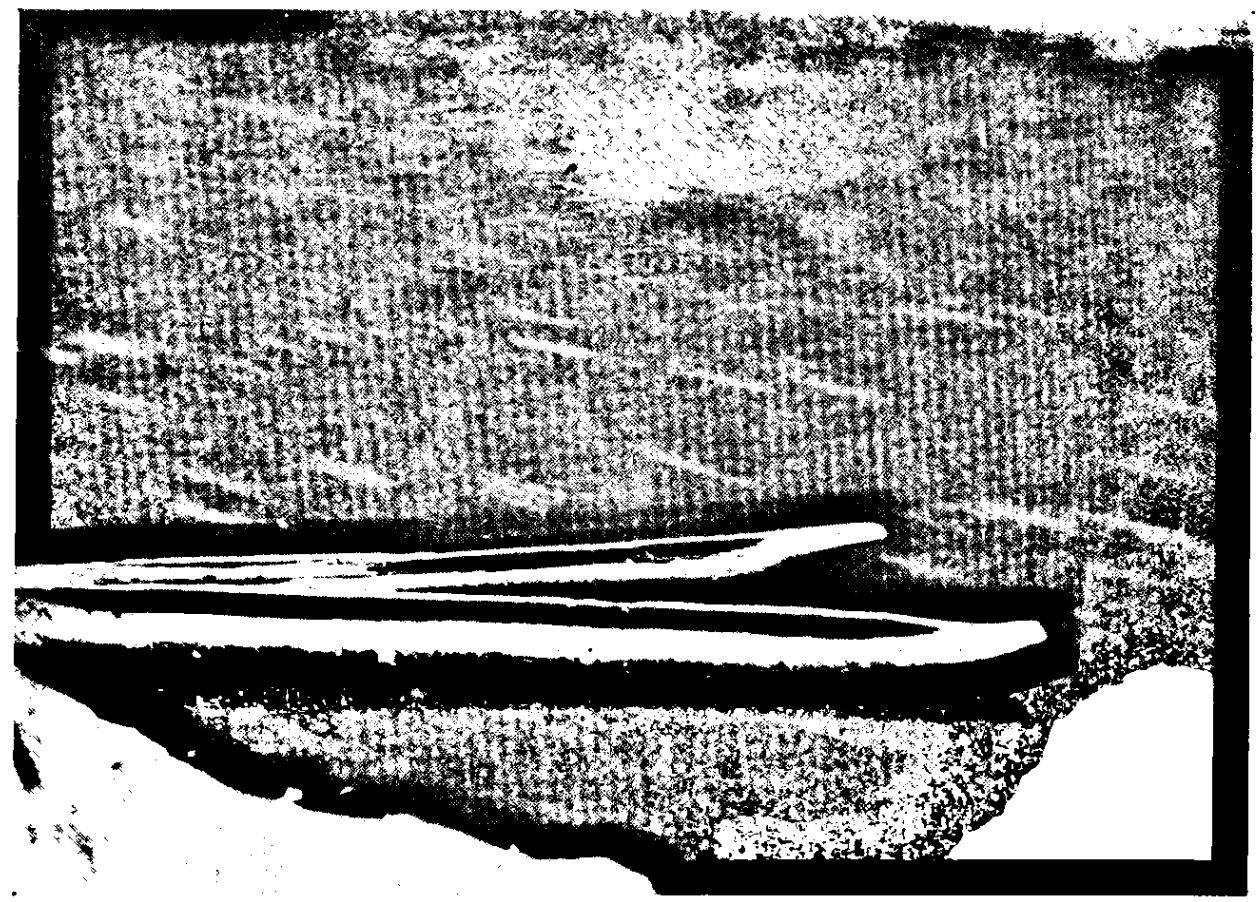

Planche 32 (cf. p. 131). — Haut : **Canots monoxyles de rivière.** Véritable embarcation aïnou. Canots minuscules. Avant et arrière semblables. Piratori. (Photographie George MONTANDON). — Bas : **Barque de mer.** Barque de planches, de facture japonaise quoique maniée (et probablement construite) par un Aïnou. (Photographie M^me^ Malvina HOFFMAN).

primitive, quoique sans doute supérieur au niveau culturel le plus bas qui ait été révélé à l'époque des découvertes, au niveau tasmanien qui ignorait la domestication du chien. Et aujourd hui, au contact des possibilités modernes de la civilisation, l'attelage de chiens a été complètement aban-

FIG. 66. — « *Barbare* » *de Sakhaline, vraisemblablement un Aïnou, sur skis et tiré par un renne :* ancienne image japonaise.
(Dans NORDENSKIÖLD et dans MACRITCHIE).

donné par les Aïnou. En tout cas, quoique nous étant encore trouvé au début de l'hiver dans les villages aïnou, nous n'y avons vu ni traîneaux, ni attelages de chiens, et l'on sait qu'il en est tout autrement, aujourd'hui même, au Kamtchatka.

Mais il n'est pas possible d'achever ces considérations relatives au transport, en escamotant une autre figure de MACRITCHIE (à sa page 43) : notre Figure 66. Si l'on analyse tout d'abord la Figure 62 (reproduction de la planche XV. 1 de MACRITCHIE), se rapportant aux mêmes « Aïnou du Nord », on constate se trouver en présence de deux individus tenant un renne en laisse, pratiquant donc l'élevage du renne; leur faciès révèle, sans qu'il y ait le moindre doute, des Mongoloïdes, donc des Orok, la tribu toungouz éparse à

Sakhaline, et le diagnostic est confirmé par la forme du carquois et celle de l'arc, qui n'est pas à courbure simple comme chez les Aïnou, mais à courbure double comme chez les Mongoloïdes; et l'on sait que presque tous les Toungouz connaissent l'élevage du renne.

La Figure 66 doit cependant représenter un autre élément que la Figure 62 quoiqu'elle fasse voir un renne dûment apprivoisé, si bien apprivoisé qu'il tire son conducteur, debout sur ses skis, comme le ferait un cheval dressé. Elle provient d'un autre ouvrage japonais, d'où A. E. NORDENSKIOLD l'a reproduite le premier, en s'exprimant comme suit [1].

Au commencement de février, un Tschuktschis passa devant nos quartiers d'hiver, muni d'une autre espèce de raquettes. Ces patins, très larges et recourbés des deux côtés, étaient façonnés avec du bois mince et recouverts de peau de phoque. Longtemps je ne pus comprendre à quel usage étaient destinées ces grossières raquettes. Le dessin reproduit ci-dessous m'apprit enfin qu'on les employait en guise de traîneau. Cette gravure est extraite d'un livre japonais intitulé : *Voyage dans la partie septentrionale du Japon (Jesso)*, 1804 (n° 565 de la collection de livres japonais que j'ai rapportée).

La première question à se poser est d'ordre zoologique : y a-t-il jamais eu des rennes au Yézo? — Nous n'en avons jamais vu mentionner. D'après Adolf FRITZE [2], il n'est pas question de renne au Yézo, mais le cerf y était autrefois extrêmement nombreux. L'individu de la Figure 66 serait-il tiré par un cerf? C'est peu vraisemblable, mais il n'est pas niable que l'animal ressemble plus à un cerf qu'à un renne (celui de la Figure 62 aussi, à la vérité), et, dans ce cas, l'élevage occasionnel de cerfs aurait été imité de celui des rennes par les Orok de Sakhaline. Mais admettons que l'animal représenté soit bien un renne; dans ce cas, il pourrait fort

1. Voir p. 253 : sa page 103 du tome 2.
2. *Die Fauna von Yézo im Vergleich zur Fauna des übrigen Japan*, MITTEILUNGEN DER DEUTSCHEN GESELLSCHAFT FUR NATUR- UND VÖLKERKUNDE OSTASIENS, t. 5, 1889-1892, p. 238.

bien s'agir d'une scène observée à Sakhaline, malgré le titre du livre. En tout cas, il est certain que l'individu n'est pas un Orok et peu probablement un Ghiliak : il a toute l'apparence bonasse d'un Aïnou. D'autre part, il dispose sous ses pieds, non de raquettes comme les Aïnou, mais de skis, comme les Ghiliak et les Toungouz; en général, les skis des Ghiliak sont plus effilés que ceux de certains Toungouz (les plus larges que nous ayons vu représenter sont ceux de la page 171 de PFIZENMAYER, skis de Lamoutes, les Toungouz les plus orientaux) et ceux de la Figure 66 sont aussi d'une bonne largeur. On dira donc en conclusion que si cet homme est bien tiré par un renne sur ses skis, et s'il est bien un Aïnou, son comportement représente un emprunt direct au faciès culturel toungouz.

TRANSPORT SUR EAU.

L'étude de la navigation chez les Aïnou démontre de façon éclatante que, tout à l'opposé des Japonais, ils ne sont nullement un peuple navigateur — une des raisons pour lesquelles les Aïnou ne peuvent être venus en bloc, comme le voulait STERNBERG, de l'Indonésie. Déjà sans tenir compte des faits matériels, TORII en voit une preuve dans le fait que les légendes et les traditions aïnou ne mentionnent aucun haut fait maritime.

Aujourd'hui, les Aïnou ont deux formes d'embarcations (Planche 32) : le canot monoxyle, creusé dans un tronc d'arbre, et la barque de planches. Le canot monoxyle est somme toute l'embarcation de rivière ou, du moins, ne se rencontre guère que là, tandis que la barque de planches est avant tout l'embarcation de mer. C'est sans doute le canot monoxyle qui est la véritable embarcation aïnou et on en a trouvé d'anciennes carcasses, selon TORII (p. 178), dans des stations néolithiques, sûrement aïnou. D'après le même auteur, les anciens Aïnou au Yézo en seraient restés à leurs canots

monoxyles jusqu'à l'arrivée (dans la première moitié du 1er millénaire de notre ère) du second ban d'Aïnou (voir p. 43), lesquels possédaient déjà des éléments de la culture japonaise et, entre autres, la barque de planches. Celle-ci aurait été, depuis, construite, concurremment au canot mo-

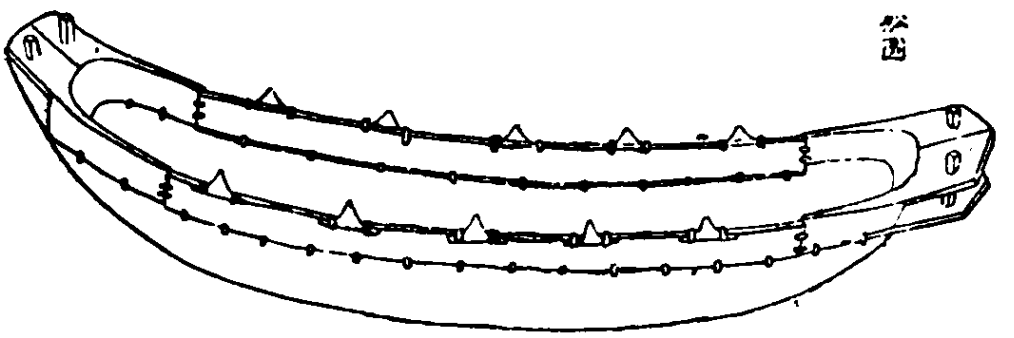

FIG. 67. — *Barque des Aïnou de Sakhaline.*
(D'après Mamuya RINZO dans TORII).

noxyle, dans les trois domaines du Yézo, des Kouriles et de Sakhaline. La figure 67 reproduit, d'après l'auteur japonais RINZO, (1855) une barque aïnou de Sakhaline, dont la facture apparaît nettement japonaise, même s'il faut admettre que le dessinateur l'a fortement japonisée; *nota bene*, les planches de cette barque sont cousues ensemble, ainsi qu'il en est de tous les canots sur les images japonaises et dans le texte (p. 34) de MacRITCHIE (celui de sa planche XVI. 22 offre en outre la curiosité d'être halé par des chiens). Les barques des Planches 32 (bas) et 10 (haut), quoique moins fines de construction, n'en sont donc pas moins, culturellement, d'origine japonaise.

Les canots monoxyles de la Planche 32 (haut) étaient extrêmement étroits, permettant tout juste de s'y tenir. On trouve d'autres exemplaires de canots monoxyles dans BATCHELOR (sa page 535), dans HITCHCOCK aussi, plus grands, mais également frustes de facture.

Le canot d'écorces cousues (ou d'une seule pièce d'écorce), si répandu dans la zone arctique, n'est par contre pas le fait de la culture aïnou. Peut-être leur pays ne contient-il pas

des arbres dont l'écorce s'y prête parfaitement, mais les Aïnous n'ignoraient pas d'autres usages de l'écorce d'arbre, puisque c'est de l'orme qu'ils extraient les fibres nécessaires à leur tissage (par contre, l'affirmation de WEULE, pp. 7 et 112, qu'avant de connaître le tissage ils fabriquaient avec des écorces une étoffe comparable au « tapa » de Polynésie et d'Afrique, repose sur une interprétation erronée de la fig. 11 de la planche XVII de MacRITCHIE, pour peu que l'on consulte le texte de ce dernier p. 35).

On sait qu'en Océanie le canot monoxyle se rattache au cycle culturel totémique. Que, pour le domaine aïnou, le canot monoxyle ressortisse originairement à la même culture, ou qu'il s'agisse d'un développement indépendant, la navigation est en tout cas restée, chez les Aïnou, à un niveau très inférieur.

FAMILLE

(Mariage, veuvage, divorce).

Fiançailles. — Le jeune homme et la jeune fille peuvent avoir été fiancés par les parents dans leur enfance, mais ils sont libres de reconnaître ou non cet arrangement. En un mot, les jeunes gens règlent l'éventualité de leur mariage eux-mêmes (BATCHELOR, 1901, p. 223). La décision prise, ils la font reconnaître par les parents qui organisent le cérémonial. Si les parents ne sont pas consentants, les jeunes construisent une hutte, deviennent époux sans cérémonie et leur état matrimonial doit être reconnu (*ibidem*, p. 224). Avant de se marier, la jeune fille est libre d'avoir des relations sexuelles avec d'autres hommes (CZAPLICKA, p. 103). — La jeune fille est donc sans conteste sur un pied d'égalité avec l'homme et de liberté, qui fait penser à certains états matriarcaux.

Mode d'acquisition de la femme. — Un Aïnou *n'achète jamais* sa femme. Quelques rares cas d'achat se produisent

là où les Aïnou sont en contact avec les Ghiliak (PILSUDSKI, 1912 [notre p. 23], p. 133 et CZAPLICKA, p. 102, note 6).

Lorsqu'un jeune homme n'a pas la situation lui permettant de prétendre immédiatement à la femme qu'il désire, il peut se mettre *au service* de la famille d'icelle, mais la réciproque existe et *la jeune fille aussi* peut se mettre au service de la famille du jeune homme (BATCHELOR, p. 230). — C'est une autre manifestation de l'égalité des sexes, même si, dans ce dernier cas, la jeune fille se place dans une situation d'infériorité, car elle le fait volontairement.

Endogamie ou exogamie. — L'Aïnou peut prendre son conjoint dans son village ou dans un autre village. Donc, ni endogamie, ni exogamie locales. Il n'y a non plus pas de règles d'endogamie ou d'exogamie de groupe, mais on constate que les mariages entre parents proches (sauf entre parents immédiats bien entendu), à savoir entre cousins, entre oncle et nièce, avec la veuve d'un frère, sont fréquents (BATCHELOR, p. 228). Il y a par contre certaines interdictions de mariage entre parents plus éloignés que ceux qui viennent d'être cités, ainsi avec la sœur du mari de la sœur ou la sœur de la femme du frère, de sorte que deux frères ne peuvent épouser deux sœurs *(ibidem)*, mais c'est là une interdiction à base de superstition qui n'a rien à voir avec une interdiction de groupe. — Il n'y a donc ni endogamie, ni exogamie prescrites, mais il y a sans conteste une certaine endogamie de fait, par la tolérance d'alliances entre proches et par la limitation actuelle, vu le petit nombre et la dispersion des Aïnou par villages plus ou moins isolés, des possibilités de mariage.

Domicile des époux. — La demande en mariage peut être faite par le jeune homme (respectivement par sa famille) ou par la jeune femme (ou par sa famille) et cela a sa conséquence pour le lieu de domicile du couple. Si l'initiative vient de la jeune fille, le fiancé ira habiter près de la hutte du père de la fiancée, lequel, en fait, l'adopte; si l'initiative

vient du jeune homme, la fiancée est adoptée par la famille de son fiancé (BATCHELOR, *ibidem*, p. 225) et PILSUDSKI ajoute que, de façon générale, les Aïnou n'aiment pas voir partir leur fille dans une autre famille et qu'ils préfèrent adopter leur beau-fils (CZAPLICKA, p. 102, note 3). — La balance penche donc ici de façon nette du côté des coutumes du matriarcat.

Polygamie. — La *polygynie* est assez commune, les femmes vivant séparées et sans rapports les unes avec les autres (BATCHELOR, p. 231). La polyandrie est inconnue; on en aurait cependant signalé quelques cas dans les districts de Sakhaline confinant au territoire des Ghiliak (PILSUDSKI 1912 [notre p. 23], p. 130) [1].

Veuvage. — Pour l'homme et pour la femme, il durait autrefois toute la vie, puis sa durée fut de cinq ans à la fin du XIX^e^ siècle, et elle est aujourd'hui souvent réduite à moins (BATCHELOR p. 566).

Divorce. — Il est très facile, pour l'homme comme pour la femme, et peut être provoqué pour les raisons les plus diverses.

Conclusion. — La principale déduction à tirer de l'examen de l'organisation familiale aïnou, c'est la constatation des *traces de matriarcat* qui paraissent y subsister (trois indications nouvelles étant ajoutées à celles traitées ci-dessus) :

Situation meilleure de la femme par rapport à celle qu'elle occupe dans les peuplades voisines, quant à son droit d'initiative (éventuellement pour le choix du mari).
Situation meilleure en particulier lors de la grossesse, au cours de laquelle la femme est entourée de menus soins (PILSUDSKI 1909, *L'accouchement...*, p. 695).
Le mariage ne se fait jamais par achat de la femme.
Le mari habite en général avec la famille de sa femme.
L'apparentement par la mère est plus important que par le père,

1. La polyandrie n'est cependant pas une coutume régulière des Ghiliak; il s'agit là probablement d'un phénomène de district frontière.

l'oncle maternel étant souvent le membre le plus important de la famille (PILSUDSKI 1910, p. 763-4).

La femme ne prend pas définitivement le nom de son mari; elle est appelée par son nom de jeune fille ou dite « femme d'un tel », mais après la mort de son mari, elle n'est jamais appelée du nom de ce dernier; elle est alors désignée de son nom de jeune fille ou dite « mère d'un tel » ou « mère d'une telle » (BATCHELOR, p. 225).

Il ne faut pas exagérer en prétendant que le matriarcat règne chez les Aïnou, mais on sera dans le vrai en affirmant que *les éléments de matriarcat y sont plus manifestes que dans toute autre culture arctique.* C'est l'avis concordant de STERNBERG (1905, p. 21), de PILSUDSKI (1909 et 1910), de CZAPLICKA (p. 104).

Cet exposé des faits relatifs au mariage se rapporte au Yézo et à Sakhaline. Pour ce qui a trait aux Kouriles, il faut avoir recours aux anciens auteurs. On reconnaît alors une emprise de la culture paléosibérienne si manifeste sur les Aïlou kouriliens que l'on conçoit qu'il y ait légitimité à peu près égale à rattacher le faciès culturel kourilien à la culture paléosibérienne qu'à la culture aïnou. Que dit en effet KRACHENINNIKOV (1767, t. 2, p. 168-169)? — Que la cérémonie de mariage chez les Kouriliens est la même que chez les Kamtchadal, qu'un homme a plusieurs femmes, ne vit cependant pas avec elles, mais leur rend visite secrètement la nuit. — En outre de la teinte matriarcale de ce dernier trait, la similitude du mariage kourilien et du mariage kamtchadal signifie que les Aïnou des Kouriles obéissaient à la coutume, unique et propre aux Kamtchadal et aux Koriak, d'une lutte initiale pour le contact manuel des organes sexuels de la fiancée (voir p. 221). POLONSKI (p. 382) confirme la chose et ajoute que le fiancé pouvait éviter le processus de prise de possession de sa fiancée en s'entendant avec elle et en se sauvant sur une autre île.

ORGANISATION SOCIALE

On ne sait rien de certain sur l'ancienne organisation sociale des Aïnou, pour autant qu'ait existé une organisation supérieure à l'actuelle, par villages, formant chacun le centre d'un groupe de familles, sous l'administration japonaise. Le grand respect que manifestent d'anciens écrits japonais envers la puissance aïnou rend cependant probable une structure sociale plus hiérarchisée. Le fait que certains Aïnou de la montagne racontent descendre et s'intitulent descendants de l'ours, que des hommes d'un district se disputant avec ceux d'un autre se lanceront à la figure des termes comme « fils de l'aigle » ou « descendants de l'oiseau » dans un but injurieux, sont considérés par BATCHELOR (1901, p. 10) comme démontrant l'existence antérieure de clans totémiques; il tire la même conclusion (p. 16) de l'existence antérieure de plusieurs chefs-lieux des indigènes en Hokkaido, qui auraient été comme les centres de clans différents, les sentiments inamicaux continuant à régner entre les divers districts — et lorsque nous étions en Hokkaido, les gens des villages visités de la montagne nourrissaient encore du mépris pour ceux des villages de pêcheurs de la côte maritime. Mais même si l'on admet l'existence antérieure de clans — fait plausible —, ce n'est pas encore la preuve qu'il s'agissait de véritables clans, au sens ethnologique, de monoclans (patriclans ou matriclans : voir p. 197).

En outre des raisons mentionnées qui lui font supposer l'existence antérieure de clans totémiques, le même auteur déduit le totémisme passé des indigènes en se basant sur les croyances et les coutumes suivantes : l'orme livrant le meilleur bois pour l'obtention de feu par frottement, l'orme et le feu sont les premières divinités créées par Dieu (sa p. 50); l'épine dorsale du premier homme était un saule et ladite épine est pour tout individu le siège de la vie (p. 83); le port

dans l'oreille, autrefois, d'un bout de sarment, coutume étayée par la croyance que la vigne a été apportée du ciel (p. 156); le port de couronnes de ramilles, terminées en avant par une tête sculptée d'animal, coiffées par les hommes dans certaines cérémonies solennelles, les uns hautains, portant, sculptée, la tête de l'ours, d'autres moins ambitieux, celle d'un oiseau ou d'autres animaux (p. 158-164); le culte de divers animaux (nous ne parlons, aux pages 153-4 que du plus important de ces cultes, celui de l'ours).

Cependant, à part la préférence marquée par certains hommes pour des animaux déterminés et la croyance occasionnelle prémentionnée — observée indépendamment — en des descendances animales, il manque des éléments caractéristiques d'un totémisme incontestable. On ne peut voir dans ces manifestations la preuve sûre du totémisme que si l'on est partisan — conscient ou inconscient — de l'ancienne théorie du développement uniforme de la civilisation, pour laquelle théorie toute l'humanité a passé par les mêmes stades inférieurs, par conséquent aussi par celui du totémisme. Pour ceux qui ne conçoivent pas de civilisation uniforme (sauf à la première aurore de l'humanité ologénétiquement cosmopolite), mais des cycles culturels à éléments différents, qui admettent donc que le totémisme caractérise certaines cultures mais pas d'autres, il n'est pas péremptoirement démontré qu'il ait été un élément de la culture aïnou ancienne. En effet, alors que le clan de l'ours devrait être le plus important et devrait, de ce fait, garder les coutumes totémiques de la façon la moins dégénérée, on ne voit rien d'un tabou alimentaire à son égard; non seulement l'ours élevé dans ce but (voir ci-dessous p. 153) est mangé, et mangé même par les femmes, mais tout ours tué en forêt est également mangé; et il en est de même de tout autre animal. Puis, ce qui se passe pour l'ours — et les autres animaux — n'est pas le fait d'un district, successeur éventuel d'un clan, mais du peuple aïnou tout entier. Alors que le

totémisme s'allie d'habitude à l'organisation en clans et celle-ci à l'exogamie, les clans sont ici douteux et il n'y a aucune règle d'exogamie (en outre de celle, naturelle, entre parents immédiats). Enfin, on n'a pas recherché, par exemple, si l'animal sculpté sur une couronne était un emblème individuel ou d'un groupe (lignée ou groupe contemporain), puis si ceux qui portaient tel animal étaient des individus prétendant précisément descendre de cet animal. Par ailleurs, on se souviendra que pour l'école cyclo-culturelle classique, le totémisme et le matriarcat s'excluent (sauf métissage de cultures), et que, selon l'analyse des pages précédentes, il y a peut-être, dans la culture aïnou, plus de traces de matriarcat que de traces de totémisme.

Il nous paraît donc légitime de conclure que la question d'un ancien totémisme chez les Aïnou reste ouverte.

PRATIQUES DIVERSES

AVORTEMENT, GROSSESSE, ACCOUCHEMENT.

On a de bons renseignements, grâce à PILSUDSKI, sur ce qui se passe à ce propos à Sakhaline, et ces renseignements autorisent une comparaison suggestive, l'auteur ayant traité successivement du sujet chez les Ghiliak et chez les Aïnou de cette île. Le tableau suivant montrera l'opposition de leurs deux cultures sous ce rapport :

Ghiliak.	*Aïnou.*
Jeunes filles honteuses d'être enceintes avant mariage.	Évitent maternité avant mariage, mais ne craignent pas rapports isolés dans croyance que fécondation ne se produit que par rapports fréquents.
Tentent alors souvent de se faire avorter, sans toujours y réussir, selon moyens auxquels sont attribuées les fausses-couches spontanées.	Avortements provoqués beaucoup plus fréquents (par saut, chute, pression, etc.).

Ghiliak.	*Aïnou.*
Fausses-couches spontanées fréquentes.	Fausses-couches spontanées plus rares.
Femme, bête de sommes, travaille pendant grossesse.	Condition de la femme bien meilleure; recommandé de marcher pendant grossesse.
Accouchement acte impur. Aussi, en vue de l'événement, parturiante quitte pantalon que porte toute l'année et se rend dans niche au milieu des arbustes servant de lieux d'aisance aux femmes.	Parturiante reste dans la hutte dont on éloigne, le moment venu, les enfants et éventuellement les adultes.
Assistée par matrone, éventuellement par mari.	Idem (matrone est mère ou parente).
Parturiante assise sans étendre les jambes.	Couchée sur côté droit ou gauche. Quand enfant sort, écarte jambes et, si ne le peut, on place paquet haillons entre les jambes.
Aucun moyen artificiel pour aider naissance difficile (femme meurt). Accouchement relativement facile.	Idem. Accouchement relativement difficile. Inao offert à la déesse du feu.
Evacuation placenta activée par écorce amère de *Sambucus racemosa* qui provoque vomissements.	Evacuation par vomissement provoqué par doigt dans l'arrière-bouche.
Mari, pendant accouchement, dégage tout ce qui est noué (cordes, etc.) ou fixé (hache enfoncée, etc.); l'air malade, se traîne dans un coin ou reste couché.	Massages après couches.
Aucune fête à l'occasion de naissance.	Femmes aïnou excellentes nourrices.
Parturiante reste 10 jours dans la niche.	Continence, après naissance, 30 à 40 jours.
Ghiliak, très réservés sur ce qui concerne rapports sexuels, racontent aux enfants les avoir trouvés en coupant un tronc d'arbre.	Fête et cérémonie. Mère du nouveau-né reçoit ce qu'il y a de meilleur.
	Couchée en tout cas 5 jours, se lève, 6e ou 7e, travaille peu à peu.
	Aïnou ne cachent rien aux enfants de ce qui concerne l'accouchement.

Quoique le contact de la civilisation japonaise puisse avoir influencé le comportement supérieur des Aïnou, dans ce domaine, par rapport à celui des Ghiliak, il y a aussi là quelque chose qui appartient bien en propre aux Aïnou et qui dérive, en bonne partie, de la situation relativement favorisée dont jouit la femme chez eux.

Tatouages.

Les Aïnou, à savoir seulement les femmes, pratiquent un tatouage modeste qui, sauf une particularité, n'éveillerait pas une vive attention. Il contraste par cette modestie ainsi que par son dessin, avec les tatouages polynésien, chinois et japonais, les plus riches du globe. La particularité précitée est le fait que les femmes se tatouent le pourtour de la bouche, le dessin s'achevant en une pointe dans le milieu de la joue. Sauf le fait que la lèvre inférieure est ainsi comprise dans le champ du tatouage, cela simule de fortes moustaches relevées (la figurine 8 de la Figure 69 est donc atypique pour la bouche et son motif paraît dérivé des tatouages géométriques de l'avant-bras). La grande majorité des femmes dont les photographies figurent dans *Au Pays des Aïnou* portent de ces moustaches tatouées, mais il faut noter que du fait de la coloration bleue du tatouage, ces pseudo-moustaches sont en général moins apparentes sur les photographies qu'en réalité.

En outre du pourtour de la bouche, le tatouage ne porte que sur la face dorsale des avant-bras et des mains, et, là, nous a paru moins fréquent que celui de la bouche. Le dessin des avant-bras et des mains est toujours géométrique : celui que nous avons relevé (fig. 68), entourant l'avant-bras, et celui de la figure 69 en sont des exemples.

Deux auteurs ont approfondi la question du tatouage chez les Aïnou : Batchelor et Torii. Le premier (et premier en date) s'est attaché à rechercher la signification de la cou-

tume, le second ses connexions ethniques. Tous deux disent quelques mots de la technique, dont nous parlerons tout d'abord. Il s'agit d'un tatouage par piqûres. Selon Torii, la peau est piquée avec un couteau de pierre ou de fer, et de la

Fig. 68. — *Un tatouage aïnou d'avant-bras*, observé par l'auteur au village de Nieptani.

cendre de bouleau est appliquée sur les piqûres. Les données de Batchelor qui est plus explicite, sont différentes. De l'écorce de bouleau est mise tremper dans un bassinet; on allume un feu et on suspend au-dessus un pot de fer [le texte ne dit pas que ce soit le bassinet contenant l'écorce]; on met dans le feu de l'écorce de bouleau [sèche] jusqu'à ce que le fond du pot en soit noirci; une femme entaille la peau

de quelques éraflures, prend avec son doigt un peu de la suie qui s'est déposée contre le fond du pot et en frotte les

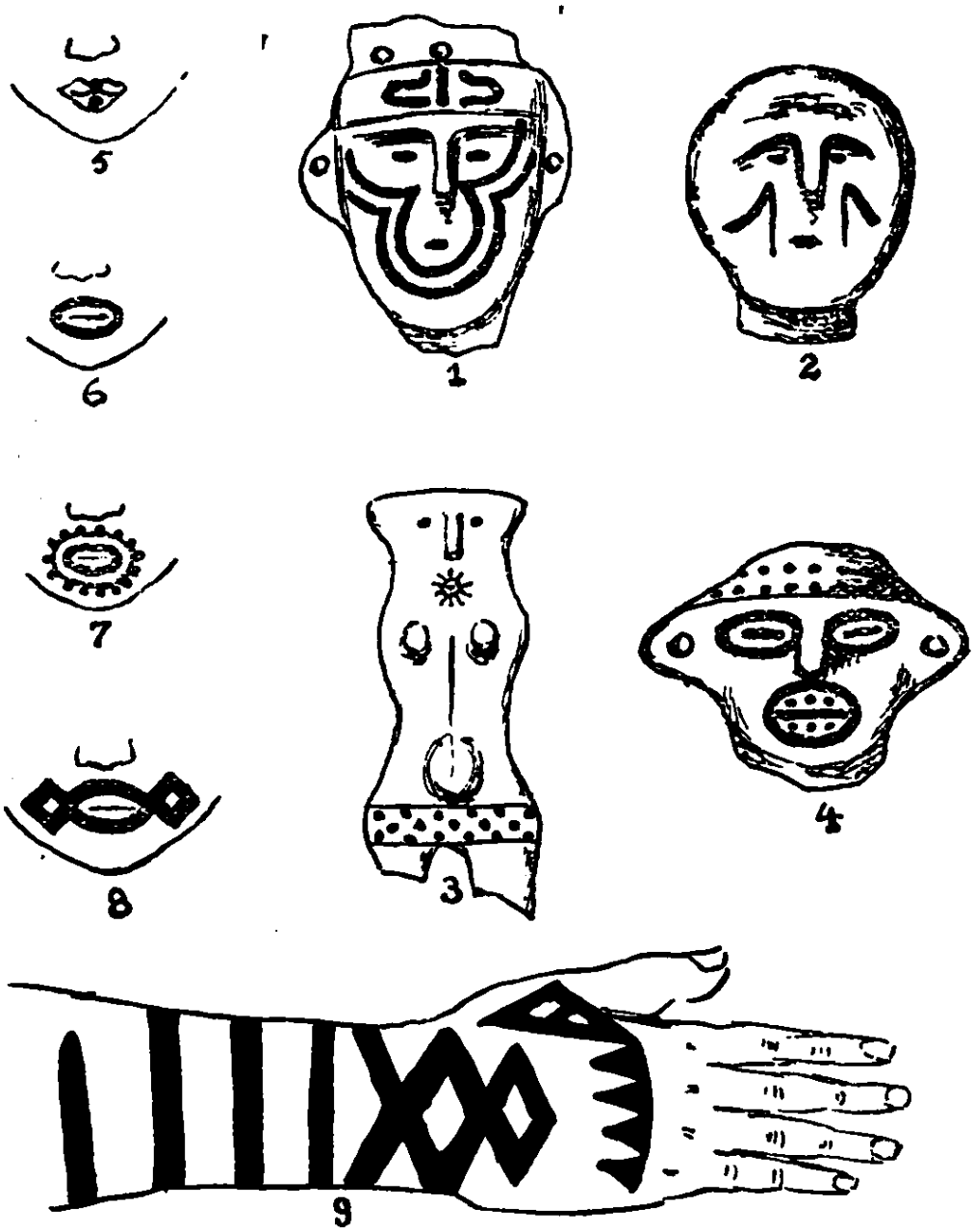

FIG. 69. — *Tatouages ainou préhistoriques et actuels.*

(D'après TORII).

1-4 : Statuettes néolithiques du Hondo.
5-7 : Tatouages des Kouriles d'après KRACHENINNIKOV.
8-9 : Tatouages actuels du Hokkaido.

Le tatouage 8 (qui est reproduit d'après KOGANEI, 1894), inspiré probablement des motifs habituels géométriques de l'avant-bras, n'est pas le tatouage commun, en pseudo-moustaches, du pourtour de la bouche.

blessures; puis elle se saisit d'un morceau d'étoffe, le trempe dans la décoction [s'il s'agit vraiment d'une décoction, l'eau

du bassinet ne devait pas être froide et il ne suffisait pas même qu'elle fût chaude : elle aurait dû bouillir avec l'écorce de sorte qu'on peut se demander si l'eau du bassinet n'est pas versée dans le pot ou si bassinet et pot ne sont pas une même chose] et en lave le champ opératoire. S'il est certain que BATCHELOR a assisté à cette application, on se dira d'autre part, en outre des remarques précédentes entre crochets, qu'il s'agit d'un chaudron de fer et que le procédé d'autrefois différait plus ou moins sur ce point, car si les Aïnou s'étaient similairement servi de leurs anciennes marmites d'écorce, cela aurait signifié leur usure encore plus rapide. Peut-être s'agit-il, pour les deux auteurs, de deux variantes du procédé; la première utilisait la cendre de bouleau, la seconde la suie de fumée de bouleau.

Faisant part de toutes les opinions et légendes relatives au tatouage, BATCHELOR (son chapitre III) estime que les Aïnou n'en savent donner aucune explication satisfaisante, mais il est convaincu qu'il s'agit d'un tabou, à savoir du tabou suivant, quoique les indigènes paraissent en avoir oublié la signification. Le révéré missionnaire a eu à s'occuper plusieurs fois de mariages projetés et il a chaque fois constaté qu'une fois les choses décidées, la jeune fille faisait achever son tatouage autour des lèvres, qui n'était jamais complet tant qu'elle n'était pas fiancée; le tatouage signifiait donc qu'elle était engagée, même moralement mariée, que sa bouche ne devait dorénavant parler, ses bras et ses mains ne devaient travailler que pour son mari.

TORII (p. 149-156) recherche, quant à lui, les connexions ethniques décelées par ce tatouage. Il constate tout d'abord que s'il est ou était identique pour le Hokkaido, les Kouriles et Sakhaline, les hommes le pratiquaient aussi autrefois, au dire des anciens écrivains japonais, coutume masculine qui persistait encore aux Kouriles lors du voyage de KRACHENINNIKOV (XVIII^{e} siècle). Mais les statuettes néolithiques qui parlent de l'ancienne culture aïnou dans le Ja-

pon proprement dit, dans le Hondo, montrent clairement (Fig. 69) que le tatouage y était déjà pratiqué, et en particu-

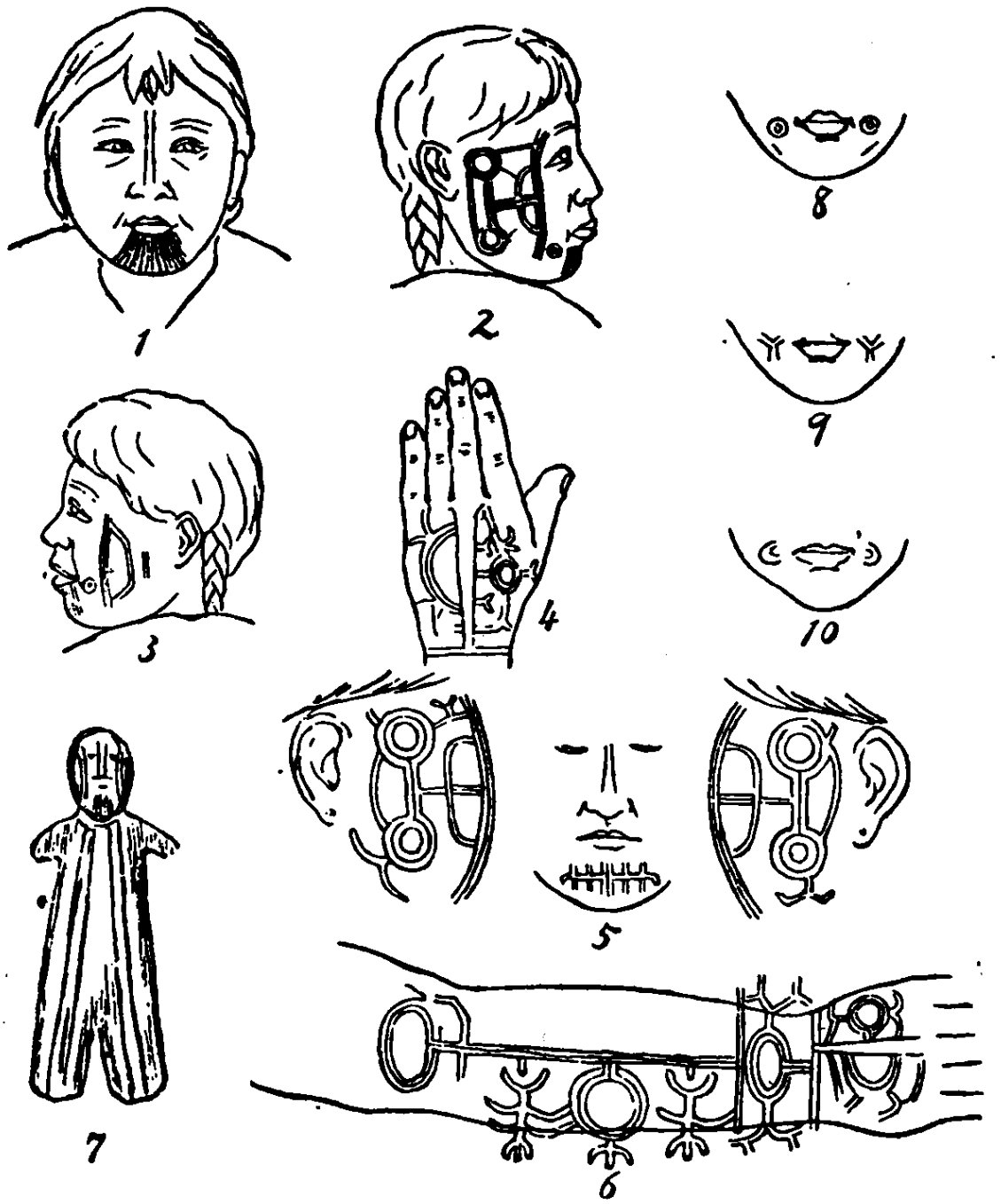

FIG. 70. — *Tatouages de populations septentrionales*, voisines des Aïnou. (Collationnées par TORII).

1, 8, 9, 10 : Tchouktchi (d'ap. BOGORAS).
7 : Tchouktchi (d'ap. NORDENSKIÖLD).
2, 3, 4 : Esquimaux d'Asie (d'ap. BOGORAS).
5, 6 : Esquimaux de Port-Clarence (d'ap. NORDENSKIÖLD).

lier autour de la bouche comme aujourd'hui. Le tatouage aïnou moderne dérive donc du tatouage aïnou préhistorique, sans intervention du tatouage japonais ultérieur.

Divers auteurs ont d'autre part constaté, chez divers peuples formant ensemble une auréole septentrionale aux Aïnou des tatouages non pas tout à fait identiques, mais affectant principalement la région péri-buccale ainsi que la partie dorsale de l'avant-bras et de la main (fig. 70). Si, d'après les dires concordants de KRACHENINNIKOV et de STELLER, ils étaient totalement ignorés des Kamtchadal, ces tatouages s'observaient, selon KRACHENINNIKOV chez les Tchouktchi et les Toungouz, selon DE SABIR chez les Gold et parfois chez les Orotchonn (deux peuplades toungouziennes de l'Amour), selon JOCHELSON chez les Koriak dans de rares cas et de façon fruste, selon BOGORAS chez les Tchouktchi et les Esquimaux d'Asie, selon A. E. NORDENSKIÖLD sur les deux rives du détroit de Bering, selon BOAS enfin sur les deux rives dudit détroit, mais surtout sur la rive asiatique et l'île Saint-Laurent. Comme les Esquimaux ne forment qu'une unité culturelle (malgré les différents faciès de cette culture), et que le tatouage est surtout pratiqué par ceux d'Asie, tandis qu'en Amérique il va se perdant d'Ouest en Est, ce tatouage n'est pas allé des Esquimaux aux Aïnou, mais des Aïnou aux Esquimaux, pour autant que son origine est unique. Il faut donc admettre, en définitive, que *le tatouage aïnou, auquel on ne peut pas attribuer une origine autre qu'autochtone, a diffusé, sous des formes modifiées mais trahissant leur origine, chez plusieurs des populations arctiques voisines.*

Cette conclusion, qui condense les vues de TORII, pourrait, en tout cas dans sa première partie, correspondre à la réalité des faits; en ce qui concerne la seconde affirmation, elle doit être prise en considération, car, si l'on sait que l'ancienne culture esquimoïde dite de Thulé pratiquait un tatouage analogue dans l'Amérique extrême-septentrionale de l'Occident et du centre, cette pratique ne s'est pas étendue au Groënland. Avant, toutefois, de ramener définitivement les tatouages aïnou et esquimau à une commune

origine, il faut aussi se demander si le choix du terrain péribuccal pour le tatouage n'est pas le seul possible, dans les régions arctiques, pour peu que le tatouage doive être apparent.

Mutilations.

Seul Batchelor (ses p. 142-3) parle d'une mutilation pratiquée par les Aïnou et elle est si spéciale que le passage qui s'y rapporte vaut d'être textuellement traduit :

« Quoique les femmes aient sans aucun doute une grande affection pour leur progéniture, quelques-unes d'entre elles ont une façon curieuse de traiter leurs bébés, qui me paraît être quelque peu cruelle. Elles coupent la partie grasse des jambes, aux garçons comme aux filles, à leur réunion près du pelvis, puis pansent la blessure avec des couches, semblables à du cuir, de mycélium du champignon qui croît entre l'écorce et le bois du chêne, de l'orme et du frêne.

Je me suis parfois demandé si cette coutume n'est pas un résidu d'une cérémonie ressemblant à la circoncision, mais certaines raisons paraissent ne pas permettre cette conclusion. L'excision est prétendue être faite, tout d'abord, afin d'éviter à l'enfant de s'écorcher par frottement lorsqu'il bouge les jambes, puis dans le but d'empêcher le nourrisson de regimber par trop et de gêner ainsi sa mère lorsqu'elle le soigne. Le champignon n'a rien à voir avec le totémisme, pour autant que j'ai pu scruter le sujet, et il est censé être appliqué sur la blessure simplement pour la guérir; mais les raisons principales pour lesquelles je pense absente l'idée de circoncision, c'est tout d'abord que l'opération est réalisée par les femmes seules, et cela sans prière, les hommes n'y prenant pas part, et ensuite qu'aucune cérémonie de quelque ordre que ce soit ne l'accompagne. »

On pourrait donc appeler cette mutilation : *excision parapérinéale.* Nous ne l'avons vu signaler pour aucun autre peuple.

JEUX.

Les Aïnou se livrent peu au jeu, les deux suivants étant les principaux :

Jeu de la boucle. — Une dizaine de joueurs sont dans chaque camp, pique en main. L'un des plus vigoureux fait rouler de toute sa force une boucle de sarment vers le camp opposé. Quand la boucle passe, les adversaires s'efforcent de la fixer au sol d'un coup de pique. S'ils y réussissent, ils gagnent un des membres du camp adverse et jettent la boucle à leur tour. Quand un des camps a conquis tous les membres du camp adverse, la partie est gagnée.

Jeu de la massue. — Il s'agit de savoir lequel des hommes, les torses étant nus, peut supporter le plus de coups d'une massue soit enveloppée de matières molles, soit même nue. Mais BATCHELOR qui rapporte le fait (1901, p. 276) se demande s'il ne s'agit pas en réalité de savoir lequel peut donner le plus de coups, car si celui qui frappe paraît le faire violemment, il se pourrait qu'il n'en eût que l'apparence grâce à un tour de main particulier. — A rapprocher en tout cas ce jeu-concours des concours de gifles des Esquimaux centraux.

FUNÉRAILLES ET SÉPULTURE

Les circonstances *matérielles* des funérailles sont les suivantes, le côté spirituel en étant traité à la Religion :

L'enterrement a lieu le jour même de la mort (au plus tard le lendemain).
Le mort est vêtu de ses plus beaux habits (déchirés : voir ci-dessous).
Cérémonie dans la hutte (où s'allient, comme d'habitude, le rituel, la prière et la beuverie).
Le corps est soigneusement enveloppé dans une natte.
Il est suspendu à une perche qui est portée par deux hommes au lieu de sépulture.

La tombe a été préalablement creusée : elle mesure environ 1 mètre de profondeur, le pourtour du fond étant planté de piquets, ceux-ci et le fond étant recouverts de nattes.
Le mort est descendu dans la tombe et avec lui, ses armes, objets intimes, ses jouets si c'est un enfant, mais tous les vêtements, instruments et objets étant déchirés ou cassés.
Le mort est recouvert d'une natte, une sorte de plafond de poutres disposé par-dessus, le tout recouvert de terre qui est piétinée (mais sans élévation de tumulus).
Au pied [1] de la tombe, on élève un piquet (voir plus bas).
Sur la tombe ou autour d'elle, on place de la broussaille dense pour en interdire l'accès aux animaux.
Seconde cérémonie dans la hutte.

Ce schéma des funérailles est le même aux Kouriles. La seule différence ou contradiction consiste en ceci que « Quand un Aïnou des Kouriles venait à mourir, sa famille, comme chez les Aïnou du Yézo et chez les anciens Japonais, brûlait sa hutte et allait habiter autre part » (Torii, p. 217). Il s'agissait là probablement d'une ancienne coutume, plus ou moins tombée en désuétude.

Sakhaline manifeste par contre une différence sensible en ceci que, tandis qu'au Hokkaido les indigènes craignent d'être ensevelis dans un cercueil et ne le sont jamais pour ainsi dire (car il arrive que la famille s'y oppose même pour ceux qui ont été christianisés), ce mode de sépulture est habituel à Sakhaline. Le cercueil est soit placé sur le sol, ou bien la tombe est à-demi enfoncée dans le sol. Le principe de ce demi-enfoncement se retrouve chez les Ostiak du Sud, mais c'est là certainement un phénomène de convergence. L'exemple qu'en offre la Planche 33 montre que le toit de cette tombe est, décorativement, influencé par le style des cahutes mortuaires des Ghiliak (répercussion elle-même de la culture sinoïde). On doit donc se demander si le cercueil et la tombe mi-souterraine, seulement en usage chez les Aïnou de Sakhaline, ne sont pas dûs soit aux Ghiliak (et quoique

1. Haas (p. XV) dit « A la tête de la tombe », mais Batchelor répète (pp. 558 et 564) que c'est à son pied et Torii (p. 218) parle de pieux : « toujours plantés aux pieds du défunt ».

les cahutes de ces derniers ne contiennent que les cendres du mort), soit même aux Russes, ou à l'influence hybride des uns et des autres. Le même Ph. Fr. VON SIEBOLD à qui l'on doit la figure supérieure de la Planche 33, qui lui-même la tenait du voyageur japonais Mogami TOKUMAI, parle d'une momification chez les Aïnou de Sakhaline analogue à la momification coutumière par éviscération des Aléoutiens, avec cette différence que l'éviscération de ces derniers se fait par la région pubienne, tandis que chez les Aïnou de Sakhaline elle s'opérerait par l'anus. Enfin Michael HABERLANDT (dans BUSCHAN, *Illustrierte Völkerkunde*, II, p. 683) parle, à propos des mêmes Aïnou de Sakhaline, d'une surélévation du corps sur plateforme, mais sans indication de référence. On voit donc que bien des rites mortuaires sont attribués aux Aïnou de Sakhaline, rites dont aucun ne paraît être originairement aïnou.

Il faut revenir sur le *poteau funéraire* qui est planté au pied de la tombe. Pour les hommes (Planche 33), il est ou bien simplement appointi, ou bien sculpté en pointe, ou bien encore porte un diverticule qui est certainement de signification phallique parce que parfois réellement sculpté en phallus. Le poteau funéraire féminin présente toujours un sommet arrondi, en-dessous duquel le poteau est perforé d'un trou, dans lequel s'enfile le bandeau de tête, déchiré, de la défunte; pour les hommes un bandeau similaire est suspendu au milieu du poteau. Quoique les indigènes aient donné à entendre à BATCHELOR que ces divers poteaux représentent une rame, et quoique certaines tombes soient effectivement surmontées d'une rame (certaines tombes d'Aïnou de Sakhaline transplantés en Hokkaido dans BAELZ, 1901, planche 3), BATCHELOR n'accepte pas que ces pointes puissent symboliser une rame et HAAS admet, sur la base des divers modèles dont il publie la représentation, qu'il s'agit d'emblèmes sexuels — opinion qui nous paraît fondée.

La reconnaissance du fait que les poteaux funéraires ont une signification phallique permet de se demander s'il n'en est pas de même des *bâtons de pierre* néolithiques, de 30 à 90 centimètres, généralement brisés, à surface polie, munis

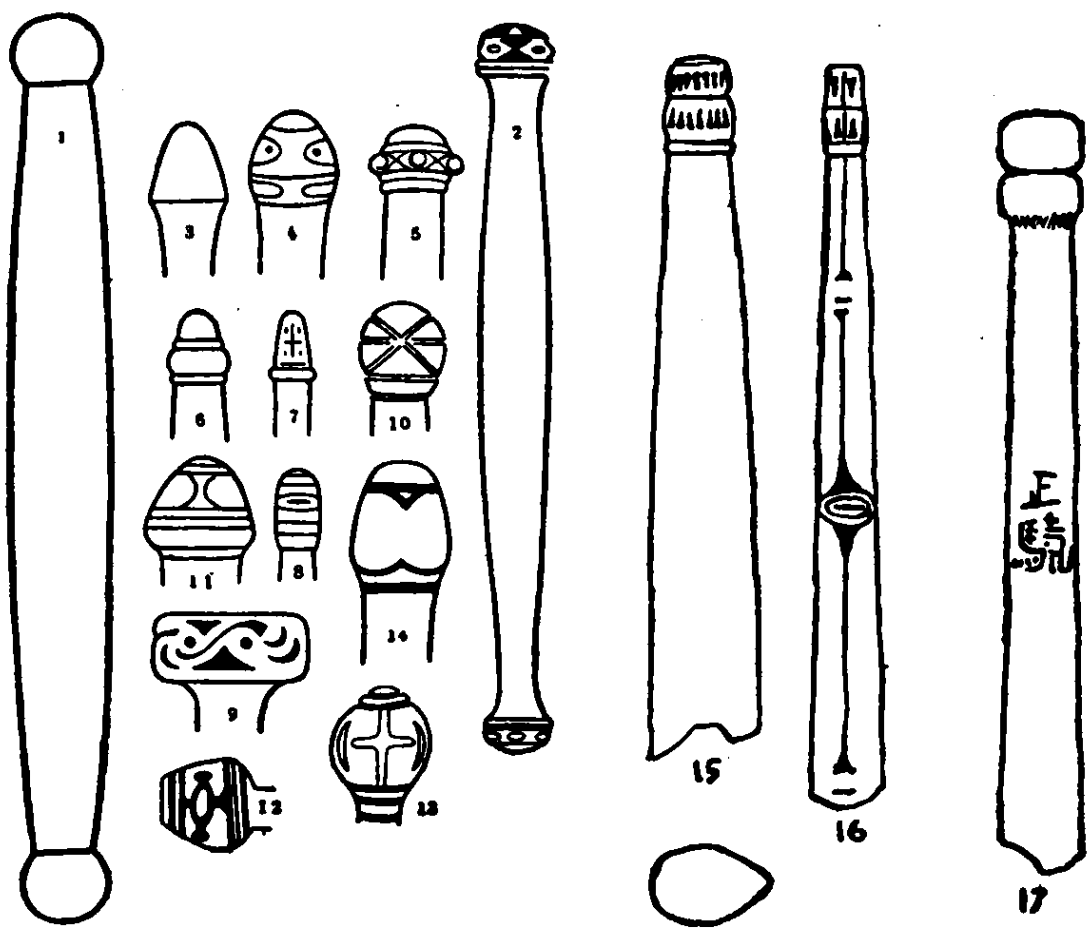

FIG. 71. — *Bâtons de pierre de l'époque néolithique.*

Dimension 30-90 centimètres. Utilisation contestée. Signification vraisemblablement phallique.

1-10 : d'après KANDA.
11-13 : — manuscrits anciens.
14 : — ONO.
1-14 : dans MUNRO.
15-17 : d'après KANDA (différents des précédents).

L'inscription sur le 17, exécutée par un Japonais en caractères chinois, signifierait, d'après HAAS, « érigé, puissant ».

d'une tête gravée de dessins géométriques aux deux extrémités (fig. 71), bâtons interprétés soit comme bâtons de commandement, soit comme bâtons rituels, soit comme massues ou sabres de pierre.

Nous signalerons ici une coutume qui nous a été signalée oralement par le Rev. BATCHELOR, qui n'avait pas eu l'occa-

sion d'en faire part dans ses publications : celle, lorsqu'une vierge meurt, d'enterrer avec elle, entre autres objets, un pantalon d'homme.

Les tombes des Aïnou sont généralement isolées, ou réunies par petits groupes, mais pas par larges cimetières, et les Aïnou n'aiment pas à s'y rendre.

RELIGION

Les Aïnou sont un peuple *extrêmement religieux*, leur religion étant quelque peu pénétrée de magie, pour autant que les deux entités se laissent différencier, puisque les « animologues » se disputent sur le point de savoir si religion et magie sont en principe un ou deux. A la vérité, les Aïnou n'ont *ni prêtres* — en cela ils se distinguent des Sibéro-Paléosibériens qui ont tous leurs chamans — *ni temples*; il est à peine nécessaire de faire une réserve à ce sujet, pour le cas où les *cromlechs* néolithiques, qui n'ont été découverts que dans l'île de Hokkaido (voir p. 42), seraient les débris de temples, puisqu'il est vraisemblable que ces cromlechs ne sont pas le fait des Aïnou. Mais si ceux-ci n'ont ni prêtres, ni temples, chacune de leurs demeures a son *lieu sacré*, à savoir : le foyer, l'angle nord-est, où sont placés les objets sacrés, et la fenêtre de la paroi est, par laquelle rien ne peut être jeté et l'on ne doit pas regarder du dehors.

La religiosité des Aïnou se manifeste de plus à l'œil en permanence par l'emploi des fameux *inao* (Planche 30). Les inao sont des bâtons dont des copeaux multiples sont soulevés de façon à former une touffe (ou plusieurs); ils étaient certainement à l'origine anthropomorphes ou thériomorphes, ainsi que le démontrent des modèles plus rares qui le sont sans discussion. On a prétendu qu'ils étaient des *offrandes* aux divinités, ou bien qu'ils étaient des *êtres participant à la divinité*, ou bien encore qu'ils étaient des *intermédiaires*

entre l'homme et les puissances supérieures; en réalité, ils sont simultanément ces trois éléments, le principal étant toutefois d'être des « messagers », selon la signification même du mot « inao ». En tout temps, en tout lieu, l'Aïnou adresse une prière à une puissance supérieure en fichant ou en dressant un inao (près d'un malade, sur sa barque, etc., etc.) inao dont les uns sont permanents, mais dont d'autres sont instantanément taillés en cas de danger. Le rôle de l'inao dans la vie spirituelle ressort du fait que, selon BATCHELOR, la plus grande injure que l'on puisse adresser à un homme est de le traiter d' « individu sans inao ».

Les inao sont à considérer comme la représentation actuelle d'êtres vivants doués autrefois des vertus conférées aujourd'hui aux inao, certaines espèces végétales et animales, dont la principale est l'ours, étant encore maintenant détentrices de vertus similaires. L'ours est, en effet, l'objet des cérémonies dites le *culte de l'ours*, culte d'ailleurs répandu dans toute la civilisation arctique, à l'exception de ses faciès esquimau et samoyèd, et dont la fosse aux ours nationale de la ville de Berne peut être considérée comme le dernier résidu en Occident, tandis que la fréquence des représentations de l'ours, par rapport à d'autres animaux, au paléolithique supérieur, montre que cet animal n'était pas une simple pièce de gibier, déjà à cette époque (voir ABEL & KOPPERS, ci-dessous p. 254). L'ours des Aïnou — il s'agit d'animaux élevés dans ce but dès l'âge tendre et, à l'occasion, allaités par une femme — est somme toute considéré, dans ce culte, comme une sorte d'inao. Lorsqu'il a atteint l'âge adulte, on le sort de sa cage, on le promène rituellement et on le tue en finissant par l'écraser dans un tronc d'arbre fendu disposé horizontalement, puis on le mange en grande cérémonie. Ce faisant, on s'excuse auprès de lui de devoir lui enlever la vie, mais on lui fait comprendre qu'on y est obligé, sans quoi — si son âme n'était pas libérée de son corps (voir ci-dessous : la détérioration des objets dans

et sur les tombes) — il ne pourrait pas remplir sa mission de messager auprès de la divinité de la montagne, qui doit apprendre comment les Aïnou sont bons et continuer à les protéger. Comme le dit HAAS, il s'agit d'une véritable *théophagie.*

La vie continue après la mort, l'esprit ne faisant que se détacher du corps, et le mort devient aussi divin (voir ci-dessous). L'esprit du décédé a besoin des mêmes objets que ceux dont il disposait dans la vie, mais, pour qu'il puisse s'en servir, il faut que ces objets soient brisés — la *coutume des objets brisés sur la tombe* se retrouvant presque chez tous les peuples de la zone arctique, de l'Altaï aux rives de l'Océan glacial; en effet, chaque objet a son esprit aussi, comme tout être vivant; pour que cet esprit de l'objet devienne libre, puisse quitter son corps, l'objet doit être tué, c'est-à-dire brisé ou déchiré. L'esprit de l'objet peut alors rejoindre l'esprit du mort (qu'ils continuent à coexister comme esprits ou à se rematérialiser tous deux) [1].

L'esprit se détache peu à peu du corps, au fur et à mesure de sa décomposition, et l'esprit doit se sentir libre de ses mouvements pendant sa libération; c'est pourquoi les Aïnou ne veulent pas de cercueil. Et c'est vraisemblablement pour que l'esprit du mort jouisse de sa complète liberté que les morts sont en général déposés en des tombes isolées et non pas entassés en des cimetières.

On trouve toute une *hiérarchie spirituelle* chez les Aïnou (sans que ceux-ci entrent bien entendu dans la schématisation que nous opérons). Premièrement, comme mentionné, tout être ou objet a son esprit. Deuxièmement, il en est parmi eux qui sont sacrés — *kamoui*, c'est-à-dire « sacré » ou

1. Selon MAUSS, le meurtre rituel de l'ours, le bris d'objets sur les tombes, etc., relèvent d'une conception commune, à l'origine, aux peuples de l'Extrême-Orient : croyance en un esprit (potentiel individuel) de même qualité chez tout être, revêtu d'une enveloppe diverse selon les êtres. L'ornementation du vêtement symboliserait le rapport des êtres visibles et invisibles, en même temps qu'elle indiquerait l'appartenance sexuelle (voir le dernier alinéa de cette rubrique Religion).

« divin », dénomination portée par tout être ou esprit sacré jusqu'à l'Etre suprême —, parmi eux l'ours, le divin Aïoina, l'envoyé de l'Etre suprême qui descendit du ciel pour créer et instruire les Aïnou, d'autres encore. Troisièmement, il existe toute une série de divinités ou puissances supérieures, dont une des principales est la déesse du foyer. Mais, quatrièmement, au-dessus de tous, règne l'Etre suprême, créateur de toutes choses, et si les Aïnou, dans leurs prières, leurs offrandes, ne s'adressent pas directement à lui, c'est que, puisqu'il y a hiérarchie, il importe d'avoir recours à la hiérarchie établie.

La femme, elle, ne peut pas participer à la vie religieuse — ainsi, elle ne saurait consacrer un inao —, mis à part quelques rites tels que la présentation d'offrandes au mari défunt et aux aïeux, ou la participation au repas rituel de l'ours sacré mis à mort.

Qui désirera entrer dans le détail de la mentalité religieuse et des rites aïnou, devra lire BATCHELOR (1901) qui consacre à ces matières la plus large part de cette œuvre. HAAS donne un bon exposé succinct du sujet.

Deux mots sont cependant encore nécessaires. Marcel MAUSS attribue à tous les peuples du Pacifique septentrional une conception cosmique basée sur l'*opposition des principes mâle et femelle*, les éléments et les phénomènes s'opposant l'un à l'autre en vertu de leur rattachement à l'un ou à l'autre sexes : ciel et terre, blanc et noir, chaud et froid, etc. (dualisme sexuel). Or, on est bien obligé de constater qu'un observateur comme BATCHELOR, qui a vécu soixante ans comme missionnaire parmi les Aïnou, qui s'est spécialement intéressé à leur mécanisme spirituel, comme missionnaire et comme ethnographe, et qui, n'étant pas un théoricien, relate ses observations, ne fait pas la moindre allusion dans son œuvre à une conception de cet ordre. Si elle existe, elle est indéniablement bien cachée. Certes, il est possible que les croyances de ces peuples soient interprétées de telle sorte,

mais la question serait de savoir s'ils se rendent compte d'une telle conception. Le fait peut paraître douteux — cette conclusion n'étant d'ailleurs ici valable que pour les Aïnou.

ART

Maintes fois, les pages qui précèdent ont fait mention du souci qu'ont les Aïnou d'orner à profusion leurs ustensiles et vêtements. L'intérêt qu'éveille ce souci chez l'observateur s'accroît lorsqu'il se rend compte de ce que paraissent représenter les principaux des motifs usagés.

Les dessins sont différents selon le matériel auquel les motifs sont appliqués, ces matériaux étant :

a) le bois, qui est, soit sculpté, soit gravé (et rarement pyrogravé);

b) l'étoffe, qui est ornée, par couture, de larges bandes d'autre étoffe ou de broderies plus menues;

c) l'étoffe tissée ou la natte tressée (et objets de même matériel), dont le dessin se forme au moment du tissage ou du tressage.

Le *bois* est susceptible de donner exactement les formes sinueuses de l'être ou de l'objet que l'artiste désire représenter, mais sculpture et gravure paraissent relever d'états d'esprit différents.

La *sculpture*, non pas considérée dans son but utilitaire, c'est-à-dire quant à la forme extérieure des objets (car quantité d'ustensiles sont taillés dans le bois), mais considérée dans ses productions à but ornemental, est beaucoup moins fréquente que la gravure. L'interprétation des sculptures est plus facile et moins intéressante, en profondeur, que ne l'est celle des gravures. En effet, les sculptures représentent en général des êtres ou des éléments facilement reconnaissables tels que têtes d'ours, de renard, d'oiseau terminant en avant les couronnes masculines (pp. 88 et 138), et ne prêtent pas à des considérations bien étendues puis-

qu'on ne peut pas même en déduire un totémisme certain; il s'agit, d'autres fois, de représentations tout à fait modernes, comme celles, déjà mentionnées (p. 55) de la baguette de libation 21 de la Planche 8 (bouquet de feuilles, soleil, étoile militaire japonaise, fleur). Toutefois, d'autres motifs sculptés de baguettes, tels qu'il s'en trouve sur quelques-unes de la Planche 7, sont de l'ordre des motifs des gravures et seront traités avec ces dernières (Planches 3, 4, 6, 7, 8).

Mais il est un motif de sculpture très prisé des Aïnou qu'a oublié de mentionner SCHURTZ (dont les vues sur l'art aïnou vont être résumées), à savoir l'*anse* ou la poignée en anse et la *boucle* ou les boucles taillées dans un seul bois et donc indétachables l'une de l'autre. Déjà la poterie néolithique marquait cette prédilection par ses grandes anses, externes et internes (pp. 36 et 43). Des exemples de poignées ou anses taillées dans le bois sont ceux du plat de la Planche 3 (haut, *b*) et de la louche de la Planche 30. Des exemples de boucles sont celles de la Figure 8 (p. 50) ainsi que des Planches 3 (bas, *d*) et 5 *(f)*.

Les *broderies vestimentaires* (Planches 2, 18 *d* à *f*, *h* et *i*, 19 à 22) sont déjà plus rigides de dessin que la gravure sur bois, en particulier du fait qu'il ne s'agit pas tant de broderies au fil que de placage de bandes d'étoffe, sur lesquelles bandes sont d'ailleurs souvent surbrodés des motifs ténus.

Enfin, le *tressage* et le *tissage* ne permettent que des dessins géométriques ne laissant deviner leurs motifs — pour autant qu'ils soient les mêmes que ceux des gravures — que bien peu aisément (Planches 17, 18 *a* à *c* et *g*).

Les dessins des gravures, des broderies et peut-être aussi des tressages et tissages se ramènent aux mêmes motifs et un très bon tremplin de départ est l'exposé de leur classification selon SCHURTZ, dont nous utilisons et schématisons les données en nous appuyant sur les exemples que fournissent nos propres Planches.

H. Schurtz distingue quatre motifs principaux, dans l'ornementation aïnou, à côté de quelques autres très peu fréquents et sans grande importance :

la tête à pseudo-cornes,
l'ornement en forme de virgule,
le poisson,
l'œil (ce dernier déjà moins fréquent),

l'étude de ces motifs — auxquels nous ajouterons le serpent — permettant d'arriver à une détermination encore plus exacte de leur signification, ainsi que de leur valeur animologique et même philosophique.

Tête à pseudo-cornes. — L'art ghiliak, tout proche de l'art aïnou, offre certaines figurations dont le sujet est parfaitement reconnaissable : yeux, pseudo-cornes, nez, bouche, chacune de ces régions étant représentée par des dessins en spirale (tourbillon). Une tête est parfaitement reconnaissable, mais on pourrait discuter tout d'abord sur le sujet de savoir s'il s'agit d'une tête humaine ou d'animal; les grandes pseudo-cornes parlent pour l'animal; il apparaît ensuite vraisemblable qu'il ne s'agit pas de cornes — les bêtes à cornes ne jouant aucun rôle dans ces régions — mais d'oreilles, et que la tête est celle de l'ours, objet d'un culte pour les Aïnou et les Ghiliak plus que pour tout autre peuple.

Certes, le motif ne se devine pas tout de suite lorsqu'on a affaire à une stylisation avancée, mais, à la comparaison et à la réflexion, sa vraisemblance s'affirme. Le meilleur exemple, parmi nos pièces, est peut-être celui que fournit la robe de gauche de la Planche 19; l'ornement du haut présente une paire d'yeux, à spirales tracées de haut en bas, avec oreilles sur les côtés, répétition du motif des oreilles à partir du nez, puis bouche. Le même motif se retrouve, si l'on retourne la figure, dans le bas de la robe; mais ici les spirales représentant les yeux sont tracées de bas en haut, elles sont à segments rectilignes et de plus grand rayon; les oreilles

sont appendues à des lignes en accolade (sur lesquelles il y aura lieu de revenir), tracées dans la région frontale, nez et bouche formant le bas de la figure.

Le diagnostic du motif est souvent difficile, au premier abord, par ceci que le dessin des oreilles est répété, soit de façon similaire comme dans la figure du haut de la robe mentionnée, soit, beaucoup plus fréquemment, de façon renversée, tandis que d'autres parties du motif ne sont plus du tout figurées. Des exemples de ces têtes d'ours avec répliques et simplifications simultanées sont peut-être le grand bandeau de la Planche 2, dans les cuillères *c* de la Planche 3 le dessin du haut de celle de gauche et les deux grands dessins de celle de droite, les motifs généraux des trois plateaux de la Planche 4, peut-être la gaîne de couteau *b* de la Planche 6, peut-être les manchettes *i* de la Planche 18, la robe de droite de la Planche 19 aussi, celles de la Planche 20 — et il y a bien des chances qu'il en soit de même des motifs plus menus mais non sans analogie des robes gold et ghiliak de la Planche 21.

Les dessins du premier groupe se laissent donc ramener au motif de la *tête de l'ours* et il faut ajouter que, selon SCHURTZ, l'accolade, qui domine toujours cette tête et qui se retrouve constamment un peu partout (voir les quatre robes des Planches 19 et 20) signifie, à elle seule, lorsqu'elle est isolée (sur la bordure des deux robes de droite), la tête complète de l'ours, symboliquement résumée. Il nous paraît d'autre part nécessaire d'insister sur le fait que les dessins censés représenter la tête de l'ours sont toujours également symétriques de part et d'autres d'un axe médian vertical, caractère par lequel ils s'opposent aux dessins du groupe suivant.

L'ornement en forme de virgule. — Si l'on divise un cercle par un S fortement cambré (normal ou retourné), on obtient deux grosses virgules opposées (normales ou retournées); c'est le signe chinois *yin* et *yang*, dont les deux moitiés sym-

bolisent la lumière et l'obscurité, le jour et la nuit, le mouvement et le repos, le masculin et le féminin, le soleil et la lune, le ciel et la Terre, le positif et le négatif (fig. 72). Si le S (ou le S retourné) est à trois branches, on a le *mitsutok* japonais (fig. 73) et parfois, au Japon, deux S se coupant perpendicu-

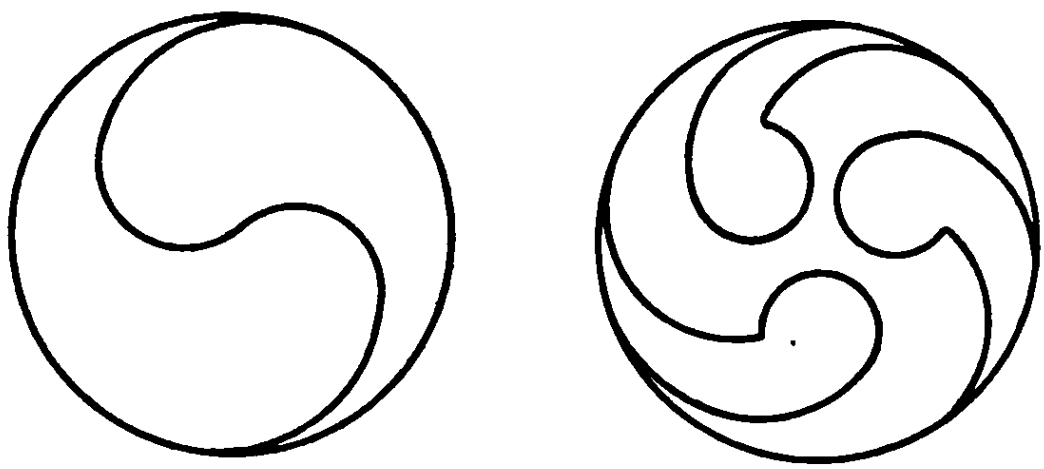

FIG. 72-73. — « *Yin & Yang* », puis « *Mitsutok* », motifs ornementaux, le premier chinois, le second japonais.

Sont analogues à des motifs aïnou, représentant vraisemblablement à l'origine la foudre.

lairement, on a une sorte de svastika à branches larges. Dans l'ornementation aïnou, on trouve aussi bien le cercle à 2 virgules que celui à 3 virgules et même celui à 4 virgules. Dans ce dernier cas, les virgules ont été rectifiées en ove, mais — disons-le tout de suite — nous doutons, contrairement à SCHURTZ, que cette dernière forme ait la même origine; en présence de figures telles que la 2e (à partir du haut) et surtout la 3e de la cuillère *c* de gauche de la Planche 3, on pense simplement à une fleur ou à une plante à 4 pétales ou feuilles. Il ne sera donc question que des figures à 3, 2 ou 1 seule virgule.

« Une » seule virgule! En effet, il arrive fréquemment que le cercle disparaisse, que les virgules soient ainsi libérées et que l'une soit représentée seule; un bel exemple est fourni par la poignée du coutelas *e* de la Planche 6 (avec un œil dans la tête de la virgule); la gaîne du même coutelas repré-

sente par contre, deux fois, la double virgule, chaque double virgule étant incluse dans un cercle.

Si l'on revient à la culture japonaise, on constate que le mitsutok est un symbole très fréquent dans le blason de familles et dans celui de divinités, que la divinité du tonnerre en est en particulier ornée, qu'il figure presque sur tous les tambours et gongs, enfin que la virgule seule, habituellement munie d'un œil dans sa tête, est la forme des fameux *magatama* ou « bijoux courbes » du Japon, faits de pierres polies plus ou moins précieuses, bleues, vertes, blanches, jaunes ou rouges (Planche-frontispice en couleurs de MUNRO). D'autre part, la croyance que les pierres, taillées ou polies, préhistoriques, sont des « pierres de foudre », tombées sur terre lors d'orage, est répandue au Japon comme ailleurs, et il y a chance que les magatama soient considérés comme tels ou aient été même façonnés pour représenter le phénomène. En s'appuyant sur ces indices réunis, on tiendrait là l'explication du magatama et du mitsutok : ils représenteraient le grondement du tonnerre, ou, si l'on veut : *la foudre* (voir cependant note p. 162).

Les Aïnou auraient-ils emprunté le motif aux Japonais et aux Chinois? Pas nécessairement, car, comme on le verra, il est, schématisé, répandu à profusion chez eux, et il paraît être un bien ancien commun à l'une et à l'autre civilisations — sinoïde et aïnou.

Là où SCHURTZ paraît dévier franchement, c'est lorsque, non content de cette splendide explication, il veut que le magatama représente tout de même quelque chose de concret, à savoir le poisson. Ce complément d'interprétation paraît inutile, superfétatoire, et contradictoire puisque le poisson forme le motif qui est à la base du 3e groupe de dessins ornementaux [1]. Mais avant d'aborder l'étude de ce

1. Le trou du magatama ne représente pas nécessairement, comme le pense SCHURTZ, un œil véritable, car il est des colliers de magatamas s'enfilant par ce trou : voir figure de p. 145, tome I, d'Aimé HUMBERT, *Le Japon illustré*, Paris, Hachette, 1870.

3e groupe, il faut montrer la fréquence du motif de la foudre schématisé. Quelque poussée que soit cette schématisation, il est toujours reconnaissable — ce que n'a pas relevé SCHURTZ et ce par quoi ce motif s'oppose, comme dit plus haut, à celui de la tête d'ours — en ceci que les deux virgules s'accrochent l'une l'autre par leur tête ou ce qui en tient lieu, et que le dessin présente ainsi une asymétrie ou une série d'asymétries par rapport à des axes successifs (comme c'est le cas pour le motif dit « grecque »). Ressortissent donc au motif de la foudre :

La double perforation des poignées *c* de la Planche 3;
la gaîne *c* de la Planche 6 : deux fois la double virgule sans cercle enveloppant;
la gaîne *e* de la même Planche : deux fois la double virgule inclue dans un cercle.

Planches 7 et 8 (les petits traits des extrémités n'entrant pas en ligne de compte) :

le signe λ au haut de la baguette 7;
le dessin complet des baguettes 8 et 9;
le dessin inférieur de la baguette 11 : simili-oiseau retourné auquel ne s'oppose pas un dessin-réplique mais un triangle;
le dessin complet de la baguette 12, où les virgules s'affrontent deux à deux, munies les unes d'un œil (voir surtout Fig. 10, p. 54);
les deux λ affrontés de chacune des deux baguettes 23 et 24.
Le dessin central du porte-fardeau de gauche *(g)* de la Planche 18.

Le poisson. — La baguette 7 de la Planche 7 présente, dans sa partie supérieure, en-dessous du λ relatif à la foudre [1], un poisson en relief, la tête en bas, dont sont visibles la tête avec les yeux, le corps, et la nageoire caudale (celle-ci en creux). Mais il est rare que les yeux et même la tête soient formés si nettement; par contre, la nageoire caudale est presque toujours présente, et, même, très fréquemment, elle est répétée, inversée, à l'extrémité antérieure du corps, de sorte que les deux extrémités du poisson sont semblables.

1. PILSUDSKI (Bibliographie p. 24) interprète le λ comme un hameçon (sa page 117).

La même Planche 7 fournit dans sa baguette 4 ces deux façons habituelles de représenter ce qui ne peut guère être interprété que comme poisson : dans la moitié supérieure, deux poissons affrontés ne présentant que la nageoire caudale normale, et, dans la moitié inférieure, un poisson unique mais avec nageoire caudale aux deux extrémités.

L'existence du motif du poisson ne saurait étonner dans une population dont la pêche fournit encore aujourd'hui la moitié de la subsistance, population voisine elle-même des groupements kamtchadal et ghiliak vivant exclusivement de pêche et dont les faciès culturels, en particulier le ghiliak, ont tant de point communs avec la civilisation aïnou.

Mais l'influence du motif du poisson s'atteste, en outre de la forme de l'animal stylisé, par des fonds d'écailles, soit sur l'animal lui-même (gaîne *f* de Planche 6, baguettes 4 et 6 de Planche 7, 19 de Planche 8), soit indépendamment de toute forme d'animal, comme cela se constate nettement sur la gaîne *c* et la poignée *e* de la Planche 6.

De même que la tête de l'ours peut être figurée en finale par une accolade, la foudre par un λ, le poisson peut être synthétiquement représenté par deux nageoires caudales, à savoir deux triangles ou losanges affrontés (ou même par un seul?), et, sans tenir compte des champs d'écailles, le poisson aura donné lieu à tout ou partie des figures des pièces suivantes :

peut-être les petites figures, à fond quadrillé, accompagnant les grands motifs relevant de la tête d'ours des plateaux de la Planche 4;
les poignées des coutelas *c* et *d*, la gaîne *f* de la Planche 6;
les baguettes 4, 6, 7, 11 de la Planche 7;
les baguettes 19, 20 et 21 de la Planche 8 (la moitié supérieure montre un petit corps de poisson muni, par des filaments, de deux très grosses nageoires caudales, le corps du poisson étant d'autre part flanqué de petits signes de la foudre).

L'œil. — C'est un motif beaucoup moins fréquent que ceux ci-devant étudiés. Sans doute, la représentation de la

tête d'ours a des yeux, mais ils sont formés, chacun, par une spirale ou tourbillon. Ce n'est pas de cela qu'il s'agit tout d'abord. Il s'agit des cas où ce qui paraît être l'entité œil est représentée non par une spirale, mais par un ovale fermé. Une pièce, dont deux éléments pourraient être conçus comme représentations de deux yeux isolés est la baguette 3 de la Planche 7. Mais entre la spirale de l'œil s'achevant en ligne ténue et l'œil à contour fermé, il est un dessin pour ainsi dire intermédiaire : la spirale se terminant par un bouton ou gros point qui donne plus clairement l'apparence d'un œil à cette spirale, même si elle n'est pas double. Un exemple en est donné par les manchettes *h* de la Planche 18.

En parlant de ces manchettes (p. 87), l'analogie de leur dessin général, ainsi que de celui de la robe à grands ramages blancs de la Planche 19, avec l'art du Nord-Ouest amérindien, a été mentionnée. C'est le moment de considérer la question de plus près. Les motifs ornementaux de cette dernière région, si l'on prend comme exemple les classiques couvertures des Chilkat (tribu de la famille des Tlinkit [1]), se distinguent par trois caractères :

La surface d'ornementation se divise en champs symétriques.
Les champs sont partiellement ou totalement délimités par de larges bandes.
Les champs sont parsemés d'yeux, soit de paires d'yeux, soit d'yeux isolés.

Or, la prédilection qu'ont aussi les Aïnou pour les champs symétriques se manifeste dès qu'ils disposent de l'étendue suffisante, comme c'est le cas dans les robes (Planches 19 et 20). Les bandes larges, les grands ramages se documentent dans les plateaux de la Planche 4, dans la robe de droite de la Planche 20, surtout dans celle de droite de la Planche 19 — et les connaisseurs qui ont eu cette dernière sous les

1. On en trouve de nombreuses et superbes illustrations, dont deux en couleurs, dans EMMONS (George T.), *The Chilkat blanket*, MEMOIRS OF THE AMERICAN MUSEUM OF NATURAL HISTORY, t. 3, Part. IV, 1907.

yeux ont immédiatement fait le rapprochement avec l'art du Nord-Ouest amérindien. Mais il y a une différence capitale entre l'œil de l'art nord-ouest-amérindien et celui de l'art aïnou; le contour de l'œil nord-ouest-amérindien est toujours fermé, celui de l'œil aïnou toujours ouvert s'il appartient à une tête d'ours et peut l'être aussi s'il est indépendant, comme dans les manchettes *h* de la Planche 18. Ce qui toutefois, nous l'avons dit, donne, dans de pareils cas, l'impression d'un œil, c'est le fait que la spirale s'achève au centre par un gros point (voir aussi les robes de droite des Planches 19 et 20).

Peut-être des yeux isolés et à contour fermé sont-ils figurés, en outre de la baguette 3 de la Planche 7, dans la baguette 1 de la même Planche, dont les petits losanges seraient eux-mêmes une imitation du dessin géométrique de l'œil tel qu'il pourrait s'obtenir par tissage, comme dans les porte-fardeaux *g*, 2e, 4e et 5e, de la Planche 18.

Mais le principal de ce qui vient d'être dit à propos du motif de l'œil n'est pas tant relatif à l'œil lui-même qu'au fait indubitable, basé sur la considération simultanée des trois éléments mentionnés quelques lignes plus haut, d'une connexion de l'art aïnou avec l'art du Nord-Ouest amérindien.

Le serpent. — Il n'est pas dénué d'intérêt de constater que tandis que SCHURTZ ne mentionne pas même ce motif, STERNBERG 1929 (qui paraît ignorer le premier auteur) en fait l'unique base de toute l'ornementation, cela en vertu de ce que tous ces dessins peuvent se ramener à la spirale, au zigzag et donc à la ligne ondulée, en conséquence au serpent. C'est évidemment là une conception assez pauvre, dépourvue de tout le suc que contiennent les vues de SCHURTZ, vues qui ne paraissent plus hypothétiques à l'examen des dessins que la littérature sur les Aïnou met à la disposition de celui qui s'intéresse au sujet [1], et il est beaucoup plus na-

1. Les motifs de départ sont souvent mieux reconnaissables dans l'art ghiliak que dans l'art aïnou. En outre de la première figure de SCHURTZ,

turel de considérer les écailles comme étant celles du poisson, que l'Aïnou manipule journellement, que celle d'un animal de la rareté relative du serpent.

Finalement, la reproduction en déroulé (Fig. 10, p. 54) des dessins des Baguettes N^{os} 8 et 12, qui ne sont pas sans analogie réciproque dans leur motif tripartite, a pour but d'attirer l'attention sur ce motif énigmatique, qui ne paraît pas relever d'un de ceux énumérés.

Néanmoins, certaines figures, telles que celles des baguettes de libation 14, 15 et haut de 17 de la Planche 8, ne peuvent guère s'expliquer autrement que par le serpent — ce pourquoi ce motif peut être adjoint aux quatre précédents; il est cependant moins fréquent, comme le motif de l'œil, que les trois premiers.

Autres motifs. — Sans même parler des représentations modernes comme celle de la baguette à étoile et soleil japonais (21 de Planche 8), les motifs qui ne ressortissent pas à l'un des cinq groupes étudiés sont encore moins fréquents et, apparemment, de moindre portée. Ce sont surtout des *motifs végétaux* (cuillère *c* de gauche de la Planche 3, gaîne de poignard *d* de la Planche 6, baguette 20 de la Planche 8 : entre les poissons), rarement la *croix* (bas de baguette 25 de Planche 8, mais on en trouve des exemples plus nombreux dans Haas); Schurtz a signalé de tout aussi rares figurations *quadrupèdes* schématiques. Le même auteur a, d'autre part, remarqué que l'*entrelacs* est totalement inconnu de l'art aïnou, et, en effet, à part le tatouage métacarpien de la Figure 68 qui le rappelle, aucune de nos pièces du Hokkaido ne présente ce motif; cependant Sternberg 1929 (sa planche II E) en donne un exemplaire simple, en X, et l'entrelacs complexe est patent dans les pièces, provenant des

p. 235, il faut signaler, sur la planche VII accompagnant l'article de Grabowsky (v. p. 257) un sachet dont la broderie simule nettement bouche, moustaches, nez, yeux, sourcils, et la gravure d'un plat oblong représentant une tête dont les yeux sont à contour fermé.

Kouriles, représentées par nos Figures 74 à 76, mais quand on connaît le caractère particulier, primitif et fait d'emprunts du faciès des Kouriles, de pareils motifs, et surtout celui de la Figure 76, paraissent difficilement pouvoir être kouri-

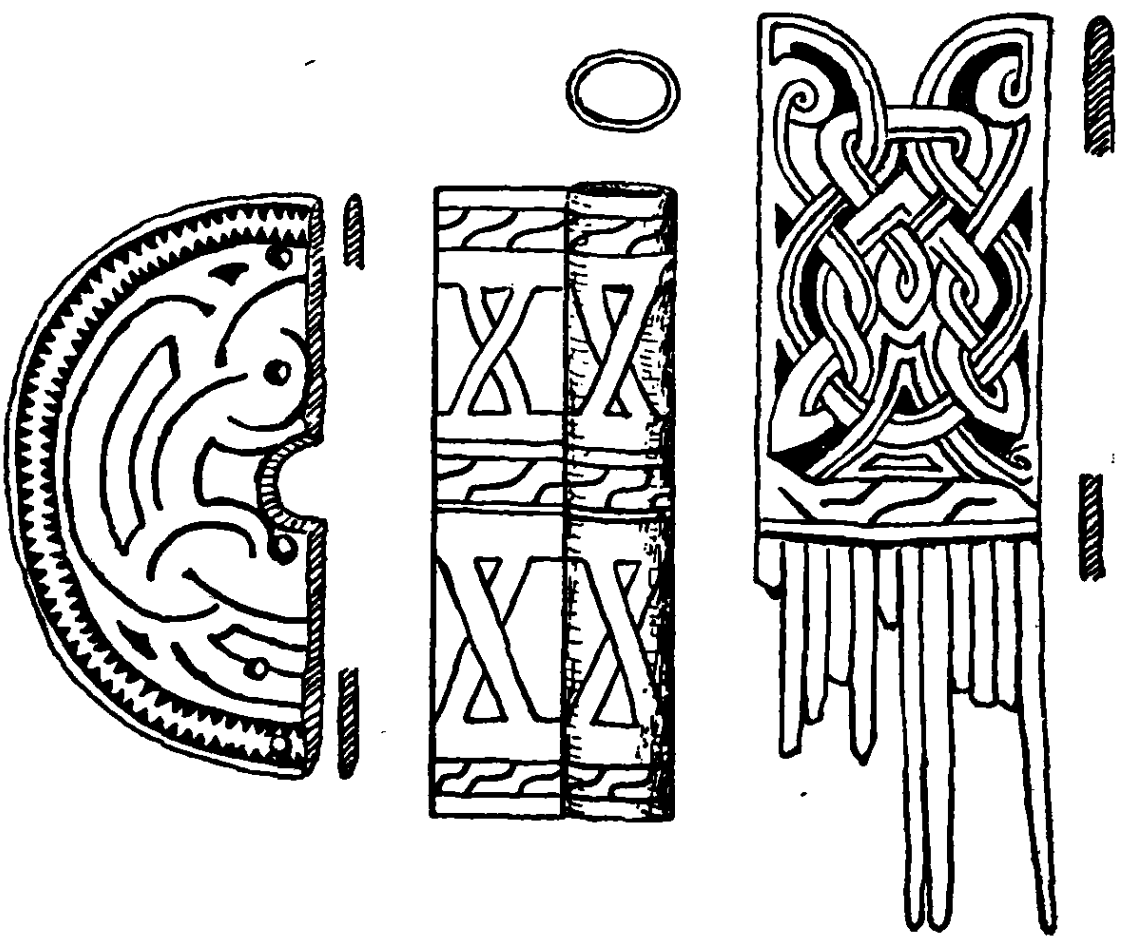

FIG. 74-76. — *Motifs ornementaux à entrelacs des Kouriles.*
De gauche à droite : boucle de ceinture, étui à aiguilles, peigne.
(D'après TORII).

liens autochtones; ne proviendraient-ils pas de la culture japonaise?

Conclusion relative aux motifs ornementaux. — *Représentatif de l'ensemble de la culture aïnou, son art manifeste des connexions dans presque toutes les directions de l'horizon* :

la tête de l'ours marque une connexion avec la culture arctique de l'Eurasie,
la foudre avec la culture sinoïde,
l'œil avec la culture du Nord-Ouest amérindien,

le serpent avec les pays non-arctiques, plutôt méridionaux, continentaux et insulaires,
le poisson enfin est le plus autochtone, si l'on étend l'autochtonat à la peuplade voisine, paléosibérienne mais si spéciale, des Ghiliak.

On remarquera d'autre part qu'aucun des grands symboles ne marque de connexion particulière avec l'Indonésie.

MUSIQUE

Les Aïnou ont une forte prédisposition au chant, plus exactement peut-être à la récitation chantée. Il leur arrive,

FIG. 77. — *Guimbarde aïnou du Hokkaido.*
(D'après BATCHELOR).

après une absence même fort prosaïque, de raconter sur le mode chanté les péripéties de leur absence. Les femmes fredonnent volontiers en travaillant. Les Aïnou n'ont d'ailleurs aucune notion des modalités musicales. Il est difficile de dire si cette prédisposition est plus ou moins développée chez eux que chez d'autres peuples se trouvant dans une situation culturelle analogue.

En fait d'*instruments de musique*, BATCHELOR ne cite que la *guimbarde* (fig. 77). La guimbarde est un idiophone (instrument produisant un son par vibration de son propre corps) en forme de lame munie d'une languette; celle-ci vibre soit par le souffle, soit par pincement, soit par traction (comme c'est le cas ici), la bouche servant soit pour le souffle, soit comme résonateur. La guimbarde se trouve, en bambou, dans la Mélanésie et la Malaisie et elle est mise suf

le compte du cycle culturel de l'arc, mais on la trouve aussi chez les Gold de l'Amour, chez les Iénisséiens même et dans le Turkestan oriental [1]. Cependant, on peut attribuer à la guimbarde aïnou une origine méridionale plus vraisemblablement. C'est d'ailleurs uniquement un jouet d'enfants pour les Aïnou.

Des instruments à cordes ont été signalés chez les Aïnou de Sakhaline, mais, sans parler des Russes, certains cordophones existent dans la zone arctique. Les Aïnou du Hokkaido doivent cependant avoir — ou avoir eu — d'autres instruments que la guimbarde et se servir à l'occasion d'instruments japonais, à en juger d'après l'estampe japonaise reproduite par MacRitchie sur sa planche XVII. 3, où cinq Aïnou jouent : d'un hautbois (vraisemblablement), d'un tambourin (ressemblant à ceux des cultures arctiques), d'une flûte, d'une guimbarde (ces instruments paraissant être indigènes) et d'une cithare, celle-ci manifestement de provenance japonaise (le texte de MacRitchie, p. 35, désigne, ces instruments, en anglais, de façon tout à fait incorrecte). Sternberg 1929 parle de la poutre suspendue frappée à Sakhaline, mais divers observateurs (cf. p. 234) la donnent pour plus ghiliak qu'aïnou. Nous n'avons, personnellement, jamais vu un Aïnou jouer d'un instrument quelconque.

En somme, les Aïnou, tout en ayant des dispositions musicales, ne les ont pas notablement développées.

PSYCHISME

Les anciennes estampes japonaises représentent fréquemment les Aïnou dans une attitude courbée, même lorsqu'ils

1. Sachs (Curt), *Geist und Werden der Musikinstrumente*, Berlin, Reimer, 1929, p. 210.

sont censés marcher normalement [1]. On a voulu y voir un caractère physiquement ancestral. Il est aussi admissible que les Japonais ont en général figuré par là l'attitude d'humilité que les Aïnou se sont vu obligés d'adopter à la longue, rendus impuissants par leurs vainqueurs. Il n'en fut certes pas toujours ainsi. Les écrits anciens du Japon révèlent le respect qu'inspiraient aux Japonais leurs adversaires, dont ils s'assimilèrent d'ailleurs sans doute les meilleurs éléments. Les Aïnou ne paraissent avoir tout à fait oublié d'anciens chants guerriers; quant à leur vivacité et fureur physiques, elles se laisseront toujours admirer dans certaines attitudes des remarquables dessins japonais dont Mac RITCHIE a fait un choix si judicieux.

Si l'on reproche aujourd'hui aux Aïnou d'être paresseux et buveurs, cela doit donc être mis en partie, comme pour tant d'autres peuples se trouvant dans une situation analogue, sur le compte de leur situation nationale actuelle, les défauts précités étant tout autant des effets que des causes. En ce qui concerne leurs facultés intellectuelles, ceux qui les connaissent ne les disent pas inférieurs aux Japonais. Cependant, nous rappellerons à ce sujet, qu'il n'y a jamais de différence absolue entre tous les individus d'une race ou d'une ethnie par rapport à une autre race ou une autre ethnie : c'est une affaire quantitative; ainsi les Nègres ne sont pas tous inférieurs aux Blancs, mais la race nègre est inférieure à la race blanche parce que le pourcent d'individus supérieurs dans la race nègre est très inférieur au pourcent correspondant dans la race blanche. Nous ne croyons pas qu'on ait jusqu'ici tenté d'établir par des tests intellectuels le pourcentage des intelligences des différents niveaux pour les Aïnou et les Japonais. Il est, par ailleurs, bien certain que le potentiel d'énergie est plus fort chez les Japonais que chez les Aïnou.

1. L'ancien idéogramme par lequel les Chinois désignaient le Japon signifie « homme » et « courbé » : HAAS, p. III.

Nous mentionnerons en finale l'expérience que fit BAELZ (ZEITSCHRIFT FUR ETHNOLOGIE, t. 33, p. 178) dans une école du Japon, où une fillette aïnou de 7 ans, malade de la colonne vertébrale, ne consentit pour rien au monde à se laisser examiner par ce docteur, alors qu'on sait que le nudisme ne compte pas, en principe, pour impudique au Japon. C'est en vertu de considérations de cet ordre qu'avant de nous mettre à procéder à des mensurations sur des Aïnou, nous déclarâmes d'emblée ne demander aucun déshabillage (nous contentant de mesures de la tête et de la face, de la stature et de la grande envergure, mensurations appuyées par des photographies) et c'est à cette attitude immédiatement nette — entre autres facteurs — que nous dûmes vraisemblablement de pouvoir fournir une enquête anthropologique relativement satisfaisante en un laps de temps limité.

LA CIVILISATION AÏNOU SYNTHÉTIQUEMENT

Le rapport de la culture aïnou aux autres cultures arctico-subarctiques sera établi dans la II[e] Partie de cet ouvrage. Ici, il s'agit de se demander si cette civilisation vient du Sud, de l'Indonésie en particulier ainsi que l'a soutenu âprement STERNBERG, ou bien si elle vient du Nord, c'est-à-dire des zones septentrionales de l'Eurasie, ou bien si elle est autochtone.

Préliminairement, on reconnaîtra une valeur différente aux trois régions du domaine aïnou : Hokkaido (Yézo), Sakhaline et Kouriles. Parallèlement à cette situation géographique, la civilisation aïnou présente trois faciès différents. Cependant, les faciès hokkaidien et sakhalinien sont plus proches l'un de l'autre qu'ils ne le sont du kourilien. En ce qui concerne ce dernier faciès, il a été contaminé à tel point par les cultures paléosibériennes que son analyse exige une

comparaison serrée avec elles avant d'attribuer tels éléments de ce faciès à la civilisation aïnou. Ce n'est que pour de rares éléments que le faciès kourilien aura su, étant donné son isolement relatif, conserver certaines modalités archaïques de la civilisation aïnou. Quant à la relation de Sakhaline à Hokkaido, on pourrait penser le faciès hokkaidien beaucoup plus contaminé par la culture japonaise que ne l'est le faciès sakhalinien par la culture russe. Ce n'est pas le cas. Les Aïnou du Hokkaido ont mieux résisté culturellement tout d'abord parce qu'ils étaient et sont encore beaucoup plus nombreux (aujourd'hui dix à quinze fois plus nombreux). Puis, ce ne sont guère les Russes qui étaient dangereux culturellement pour les Aïnou de Sakhaline, mais bien les Ghiliak, ainsi que les Orok et autres Toungouz. Ici donc aussi, le faciès hokkaidien sera, somme toute, plus aïnou que le faciès sakhalinien. Mais malgré ces différences, à reconnaître, la culture aïnou conserve suffisamment d'éléments communs dans ses trois faciès pour faire bloc, face aux autres cultures, arriérées ou supérieures.

Si l'on envisage maintenant la civilisation aïnou globalement, il faut d'abord, tout en laissant le fait de côté aussitôt qu'il est établi, se souvenir que les Aïnou sont physiquement de purs Europoïdes, puis que l'étude de la langue aïnou n'a jusqu'ici pas permis de trouver la moindre connexion linguistique certaine. La question somatique doit être mise de côté, parce qu'il se pourrait — théoriquement — que les Aïnou fussent venus en bloc, corporellement, d'un point de l'horizon, puis eussent complètement dépouillé leur culture pour en adopter une autre d'origine géographique opposée. Il importe ainsi de soupeser la civilisation pour elle-même, sans se prévaloir d'avantages que peuvent fournir d'autres arguments.

En ce qui concerne donc la culture, et la culture seule, elle contient, certes, des éléments du Sud, mais elle en contient d'autres, et parmi eux de particulièrement révélateurs, qui

sont indiscutablement du Nord. Dans la liste qui suit des éléments méridionaux, quelques-uns de ceux que STERNBERG (1929) énumère, y seront tout d'abord introduits, à titre dubitatif, et cela permettra de réfuter ses vues tendancieuses; on exclura par contre, dans la liste des éléments septentrionaux, ceux dont la connexion avec les cultures voisines est patente — ils sont égrénés tout au long des pages qui précèdent — pour ne mentionner que ceux très éloignés géographiquement ou très anciens et antérieurs aux cultures encore existantes.

Eléments aïnou provenant du Sud
(certainement ou prétendûment) :

Berceau en forme de petit brancard.
Cache-sexe en T.
Massue, en particulier celle munie d'une pierre.
Empoisonnement des flèches (seul peuple du Nord qui le pratique).
Métier à tisser.
Matriarcat.
Crânes coiffés de pot.
« Inao ».
Poutre sonore.
Guimbarde.

Cependant, de ces éléments, seul le *métier à tisser* est indubitablement indonésien. Le matriarcat a aussi des chances de venir d'en-dehors de la zone arctique, de même que, pour des raisons mésologiques, le cache-sexe, la massue, l'empoisonnement des flèches, la taille de bois en copeaux (inao), la poutre sonore et la guimbarde de bambou. Mais si la guimbarde est commune en Indonésie, on la trouve aussi chez les Gold, jusque chez les Iénisséiens, et dans le Turkestan oriental (p. 169); la poutre sonore est plus appréciée des Ghiliak que des Aïnou; si le berceau en forme de brancard existe à Célébès, il a aussi des analogues dans la région andino-patagone et si un crâne a été trouvé coiffé d'un pot à Sakhaline

(STERNBERG p. 788) et qu'il n'en est de même, pour les mers du Sud, qu'en Mélanésie, certains Amérindiens du Nord-Ouest coiffent de corbeilles les crânes de leurs chamans et de leurs chefs.

Il est enfin des éléments que STERNBERG ne devait vraiment pas produire pour soutenir sa thèse : l'*arc simple* chez les Aïnou, à l'exclusion de l'arc mongoloïde, ne prouve nullement qu'il vient de l'Indonésie, puisqu'on le trouve, à l'occasion, ailleurs en Sibérie, surtout chez les Ostiak de l'Obi; nous n'avons jamais observé de *tonsure de l'avant de la tête*, ainsi qu'en fait foi la galerie de portraits d'*Au pays des Ainou*, et n'en avons pas entendu parler; il est presque ridicule de prétendre que l'*emprisonnement d'oursons dans des cages* dérive de celui de lézards et de serpents en Indonésie : les peuples arctiques, pratiquant l'adoration de l'ours depuis le paléolithique, n'ont vraiment pas dû attendre cette importation pour s'y adonner; le chapitre relatif à l'Art a montré combien est rudimentaire la conception du seul *serpent* comme motif des dessins ornementaux aïnou, motif qui, dans l'idée du même auteur, serait donc venu de l'Indonésie; enfin, si le *chiffre* 60 est vraiment sacré pour les Aïnou comme pour les Formosans, il y a là un phénomène de contact par voisinage — car il faut se remémorer que les Aïnou ont occupé autrefois tout le Japon, y compris les îles Riukiu; ce phénomène ne prouve d'ailleurs nullement que l'élément en question ait marché du Sud au Nord; il pourrait aussi avoir passé du Nord au Sud, et ce raisonnement est applicable à de multiples manifestations.

Eléments aïnou provenant du Nord:

Sens de la navigation réduit au minimum.
Demeure de construction continentale.
Culte de l'ours se rattachant à celui vraisemblable du paléolithique européen.
Destruction des objets dont l'esprit doit accompagner le mort.
Art en rapport avec celui du Nord-Ouest amérindien.

Mais la civilisation aïnou possède certains éléments qu'on ne retrouve nulle part ailleurs, qui ne sont donc ni du Sud, ni du Nord, mais qui ont cru sur son propre terrain. Ce sont particulièrement et sans tenir compte, non plus que dans les deux listes précédentes, des données susceptibles d'être tirées du folklore :

Eléments autochtones aïnou :

Baguettes de libation.
Crochet mobile de pêche.
Manchettes aux morts.
Forme du carquois.
Emploi du peigne du métier à tisser pour l'écartement des fils.
Patins à neige en sablier.
Tatouage en moustaches.
Excision para-périnéale.
Motifs ornementaux.

On dira donc que la civilisation aïnou est un complexe d'éléments plus ou moins anciens septentrionaux, méridionaux, autochtones, sans parler d'éléments sinoïdes, dont l'agrégat, dans le lieu où elle est encore aujourd'hui représentée, permettrait de la désigner du terme de « paléo-pacifique ».

Situons enfin toute l'ethnie aïnou — et pas seulement la civil sation aïnou — dans son cadre le plus large. On sait que le bloc ethnique européen (sans tenir compte des familles apparentées ouralo-altaïenne, indo-polynésienne, kamitique et sémitique), qui compte quelque 500 millions d'âmes, s'est étendu et multiplié au détriment d'un autre bloc ethnique, plus ancien, basco-étrusco-paléocaucasien comme il peut être appelé du nom de ses seuls représentants connus, second bloc qui ne compte plus aujourd'hui que 3 millions d'âmes. L'ethnie aïnou — et dont l'élément racial représente une des cinq races de la grand'race blanche — peut être considérée comme le dernier résidu d'un troisième bloc ethnique europoïde encore plus ancien, qui s'étendait

sur toute l'Eurasie septentrionale, et dont les traits archaïques ont chance, parmi les ethnies actuelles, d'incarner de la façon la plus approchée, somatiquement et culturellement, un des niveaux préhistoriques par lequel ont dû passer nos ancêtres européens.

Bibliographie de la civilisation aïnou.

(On trouvera l'indication de diverses publications secondaires, que nous ne citons pas, dans les deux premiers ouvrages de cette Bibliographie, puis dans Anoutchine, Hitchcock, MacRitchie, Bénazet, Haas. Lire aussi la note des pages 12-13).

Chamberlain (Basil Hall), *A Catalogue of works relating to Yezo and the Ainos*, memoirs of the literature college, imperial university of japan, t. 1, Tokyo, 1887. [465 fiches, mais la plupart sinico-japonaises.]

Wenckstern (Fr. von), *Bibliography of the Japanese Empire*, t. 1, Leyde, Brill; t. 2, Tokyo, Maruya, 1907.

La Pérouse (Jean-François de Galaup de), *Voyage de La Pérouse autour du monde*, rédigé par L. A. Millet-Mureau, Paris, Imprimerie de la République, 4 vol., 1797.

Siebold (Ph. Fr. von), *Nippon. Archiv zur Beschreibung von Japan* t. 6, 7e partie, Leyde 1852; 2e éd. : Würzburg & Leipzig, Woerl, 1897 (1re éd. 1835). — Il en existe une traduction française sous le titre de *Voyage au Japon...* 1823-1830.

Mermet de Cachon, *Les Aïnos. Origine, langue, mœurs, religion*, Paris, Mesnel, 1863. [30 p.]

Bickmore (Albert S.), *The Aïnos, or hairy men of Yesso, Saghalin and the Kurile islands*, proceedings of the boston society of natural history, 1867.

Le même, *The Aïnos, or hairy men of Yesso*, american journal of science, t. 45, 1868.

Le même, *The Aïnos, or hairy men of Saghalien and the Kurile Islands*, ibidem.

Polonski (A.), *Kourily* [Les Kouriles : en russe], Bulletin de la Société impériale russe de géographie (St-Pétersbourg), 1871.

Rosny (Léon de), *Orig ne et migration primitive du peuple japonais*, compte rendu du congrès international des orientalistes a paris en 1873. [p. 181.]

Duchateau (J.), *Sur les Aïno, insulaires de Yézo et des îles Kuriles*, ibidem.

Holland (Swinton C.), *On the Ainos*, journal of the anthropological institute, t. 3, 1874.

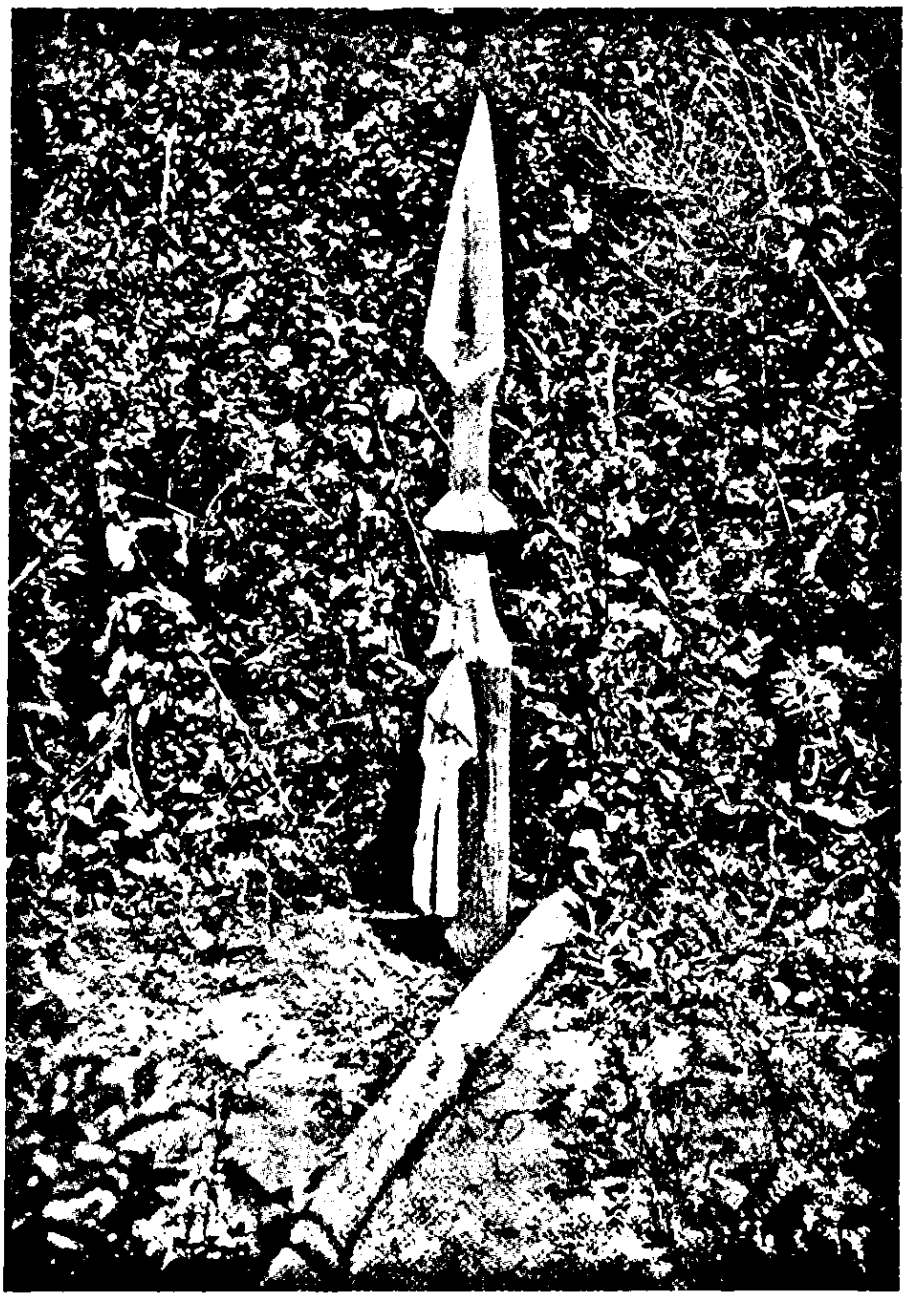

Planche 33. — **Sépultures des Aïnou.** Haut : Aïnou de Sakhaline. Sépulture exceptionnelle, figurée par Ph. VON SIEBOLD. Influence sinoïde (cf. pl. 45 et p. 149). — Bas : Aïnou du Hokkaido. Leur sépulture typique (d'après BATCHELOR). L'examen des divers poteaux funéraires de tombes d'Aïnou que l'on connaît démontre qu'ils ont une signification phallique (cf. p. 150).

Planche 34. — Haut : **Traîneau des Lapons** (d'après Sommier). Traîneau à 1 patin, c'est-à-dire en forme de canot. Seul le traîneau lapon a cette forme (cf. p. 188). — Bas : **Cimetière des Samoyèd** (d'après Sommier). Pour que les objets du défunt lui soient d'utilité dans l'au-delà, ils sont brisés de telle sorte que leur esprit puisse le rejoindre (cf. p. 154).

BRIDGFORD (R. M. A.), *A journey in Yezo*, TRANSACTIONS OF THE ASIATIC SOCIETY OF JAPAN, t. 2, 1874.

CAPRON (Horace), *Reports and official letters to the kaitakushi*, Tokyo, 1875.

ELDRIDGE (Stuart), *On the arrow poison in use among the Ainos of Yezo*, TRANSACTIONS OF THE ASIATIC SOCIETY OF JAPAN, t. 4, 1876.

ANOUTCHINE (D. N.), *Materialy dla antropologhii vostotchnoï Azii. I : Plemia Aïnov* (Matériaux pour l'étude de l'Asie orientale. I : La peuplade des Aïnou), TROUDY... (Travaux de la section d'anthropologie), t. 2, fasc. 1 = t. 20 des IZVIESTIA... (Nouvelles de la Société impériale des amis des sciences naturelles, (Moscou) 1876. [1re partie historique, suivie de Bibliographie; 2e partie surtout somatique mais aussi ethnographique.]

MAGET (G. A.), *La race japonaise et ses origines*, ARCHIVES DE MÉDECINE NAVALE, t. 26 (Paris), 1876. [Considérations historiques et raciologiques.]

MORSE (Ed. S.), *Evidence of cannibalism in a nation before the Aïnos in Japan*, PROCEEDINGS OF THE AMERICAN ASSOCIATION FOR THE ADVANCEMENT OF SCIENCE, 1878.

SIEBOLD (Heinrich von), *Das Pfeilgift der Aïnos*, ZEITSCHRIFT FÜR ETHNOLOGIE, VERHANDLUNGEN, 1878.

Le même, *Ethnologische Studien über die Aino auf der Insel Yesso*, Suppl. à ZEITSCHRIFT FÜR ETHNOLOGIE, t. 13, 1881 (et réimpression, Berlin 1906).

BIRD (Isabella L. = Mrs. BISHOP), *Unbeaten tracks in Japan*, Londres, Murray, 2 vol., 1880 (2e éd.). [2e volume.]

SCHEUBE (B.), *Der Bärenkultus und die Bärenfeste der Ainos mit einigen Bemerkungen über die Tänze derselben*, MITTHEILUNGEN DER DEUTSCHEN GESELLSCHAFT FÜR NATUR- UND VÖLKERKUNDE OSTASIENS, t. 3, fasc. 22 (Yokohama), 1880. — Traduction en français dans la REVUE D'ETHNOGRAPHIE, t. 1, 1882.

Le même, *Die Ainos*, ibidem, t. 3, fasc. 26, 1882.

PFIZMAIER (August), *Beiträge zur Kenntniss der Aino-Poesie*. [HAAS, sa p. XVIII, dénie toute valeur aux travaux de cet auteur, que nous ne connaissons pas.]

Le même, *Erörterungen und Aufklärungen über Aino*, Vienne, 1882.

Le même, *Untersuchungen über Aino-Gegenstände*, Vienne, 1883.

JOEST, *Die Ainos auf der Insel Yesso*, ZEITSCHRIFT FÜR ETHNOLOGIE, VERHANDLUNGEN, 1882.

DIXON (J. M.), *The Tsuishikari Ainos*, ibidem, t. 11, 1883.

BLACKISTON (T. W.), *Japan in Yezo*, Yokohama, Office of Japan Gazette, 1883.

BRAUNS, *Die Ainos auf der Insel Yezo*, ZEITSCHRIFT FÜR ETHNOLOGIE, VERHANDLUNGEN, 1883.

Le même, *Die Religion, Sagen und Märchen der Aino*, ZEITSCHRIFT FÜR VOLKSKUNDE, t. 1, 1889.

GREEY (Edward), *The bear worshippers of Yezo and the island of Karafuto (Saghalin)*, Boston, 1884.

CHAMBERLAIN (Basil Hall), *An Aino bear hunt*, TRANSACTIONS OF THE ASIATIC SOCIETY OF JAPAN, t. 15, 1887.

GENEST-JAKOBSEN, *Otto Genest's account of Kapitän Jakobsen's Reisen im Gebiete der Giljaken und auf der Insel Sachalin*, GLOBUS, t. 53, 1888.

HASHIBA (Y.), *Dwellers in pits still found at Shonai*, BULLETIN OF THE TOKYO ANTHROPOLOGICAL SOCIETY, t. 3, 1888.

MEIK (C. S.), *Around the Hokkaido*, TRANSACTIONS OF THE ASIATIC SOCIETY OF JAPAN, t. 16, 1888.

BATCHELOR (Le Rév. John), *The Burial Customs of the Ainos of Yezo*, FOLK-LORE JOURNAL, t. 6 (Londres), 1888.

Le même, *Ainu words as illustrative of customs and matters, pathological, physiological and religious*, TRANSACTIONS OF THE ASIATIC SOCIETY OF JAPAN, t. 24 (Tokyo), 1896.

Le même, *The Ainu of Japan*, Londres, 1892. [Données complètement remaniées par l'ouvrage suivant :]

* Le même, *The Ainu and their Folk-Lore*, in-8, Londres, Religious Tract Society, 1901. [Le plus important ouvrage pour la connaissance de l'ethnie aïnienne et sa mentalité en particulier.]

Le même, *Ainus* (HASTINGS) ENCYCLOPEDIA OF RELIGION AND ETHICS, t. 1 (Londres), 1908.

HITCHCOCK (Romyn), *The ancient pit-dwellers of Yezo*, REPORT OF THE U. S. NATIONAL MUSEUM FOR 1890 (Washington, 1891).

Le même, *The Ainos of Yezo, Japan*, ibidem.

GRIMM (H.), *Beitrag zur Kenntniss der Koropok-guru auf Yezo und Bemerkungen über die Shikotan-Aino*, MITTEILUNGEN DER DEUTSCHEN GESELLSCHAFT FÜR NATUR-UND VÖLKERKUNDE OSTASIENS, t. 5, 1889/92.

* MACRITCHIE (David), *The Aïnos*, Suppl. à l'INTERNATIONALES ARCHIV FÜR ETHNOGRAPHIE, t. 4 (Leyde), 1892.

HOWARD (B. Douglas), *Life with Transsiberian savages*, Londres, Green, 1893.

LANDOR (A. H. Savage), *Alone with the hairy Ainu, or* 3.800 *miles on a packsadle in Yezo, and a cruise to the Kurile islands*, Londres, Murray, 1893. [A consulter avec précaution.]

KOGANEI, Beiträge zur physischen Anthropologie der Aino. II : Untersuchungen am Lebenden, MITTHEILUNGEN AUS DER MEDICINISCHEN FACULTAT DER KAISERLICH-JAPANISCHEN UNIVERSITAT, t. 2 (Tokyo), 1894. [Une partie des planches, à la fin, se rapportent à l'ethnographie.]

KOGANEI (Yoshikiyo), *Ueber die Urbewohner von Japan*, MITTHEILUNGEN DER DEUTSCHEN GESELLSCHAFT FÜR NATUR- UND VOLKERKUNDE OSTASIENS, t. 9, 3e partie (Tokyo), 1902/03 (résumé par l'auteur dans GLOBUS (Braunschweig), t. 84, 1903).

SCHURTZ (H.), *Zur Ornamentik der Aino*, INTERNATIONALES ARCHIV FÜR ETHNOGRAPHIE, t. 9 (Leyde), 1896.

RIBAUD (Michel), *Japonais et Ainos dans le Yéso (Hokkaïdo). Un été au Japon boréal*, Paris & Lyon, 1897 (paru d'abord dans les MISSIONS CATHOLIQUES, t. 29 (Paris), 1897).

LAUFER (B.), *Die angeblichen Urvölker von Yezo und Sachalin*, CENTRALBLATT FÜR ANTHROPOLOGIE, ETHNOLOGIE UND URGESCHICHTE, t. 5, 1900.

BAELZ (E.), *Ueber die Rassenelemente in Ostasien, speziell in Japan*, MITTEILUNGEN DER DEUTSCHEN GESELLSCHAFT FÜR NATUR- UND VÖLKERKUNDE OSTASIENS, t. 8, 1900.

Le même, *Menschenrassen Ostasiens mit spezieller Rücksicht auf Japan*, ZEITSCHRIFT FÜR ETHNOLOGIE (VERHANDLUNGEN), t. 33, 1901.

LABBÉ (Paul), *L'Ile de Sakhaline*, BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE COMMERCIALE DE PARIS, t. 23, 1901.

ASTON (W. G.), *The Japanese « Gohei » and the Ainu « Inao »*, JOURNAL OF THE ANTHROPOLOGICAL INSTITUTE OF GREAT BRITAIN AND IRELAND, t. 31, 1901.

Le même, *Russian descents in Saghalien and Itorup in the years* 1806 *and* 1807, TRANSACTIONS OF THE ASIATIC SOCIETY IN JAPAN, t. 1, 1882. Compte rendu dudit mémoire, par Cl. E. MAITRE, dans BULLETIN DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT, t. 2, 1902, p. 216-7.

STARR (Frederick), *The Ainu group at the Saint Louis Exposition*, Chicago, 1904.

PILSUDSKI (Bronislaw), *Ottchot po komandirovkié k Ainam i Orokam ostrova Sakhalina* [Résultats d'un voyage chez les Aïnou et les Orok de l'île Sakhaline : en russe], Bulletin de l'Académie impériale russe des sciences (Saint-Pétersbourg), 1906.

Le même, *L'accouchement, la grossesse et l'avortement chez les indigènes de l'île Sakhaline*, BULLETINS ET MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS, 1909.

Le même, *Der Schamanismus bei den Ainu-Stämmen von Sachalin* GLOBUS, t. 95, 1909.

Le même, *Das Bärenfest der Ajnen auf Sachalin*, GLOBUS, t. 96, 1909.

Le même, *Die Urbewohner von Sachalin*, ibidem.

Le même, *Schwangerschaft, Entbindung und Fehlgeburt beiden Bewohnern der Insel Sachalin (Giljaken und Ainu)*, ANTHROPOS, 1910.

Le même, *Aïnou* [en russe], Encyclopédie d'Ephron & Brockhaus.

STERNBERG (Leo), *The Inau cult of the Ainu*, BOAS ANNIVERSARY VOLUME, New-York, 1906.

Le même, *The Ainu Problem*, ANTHROPOS, t. 24, 1929.

Le même, *Ghiliaki, Orotchi, Goldy, Neghidaltsy, Aïny* [Les Ghiliak, Orotch, Gold, Neghidal, Aïnou : en russe], Dalghiz, 1933.

BÉNAZET (Alexandre), *Le Japon avant les Japonais. Etude ethnographique sur les Aïnou primitifs*, Paris, 1910. [Etude non pas ethnographique, mais ethnique, 32 p.]

* TORII (R.) [trad. par le R.P. TULPIN], *Etudes archéologiques et ethnologiques. Les Aïnou des Iles Kouriles*, THE JOURNAL OF THE

COLLEGE OF SCIENCE, IMPERIAL UNIVERSITY OF TOKYO, t. 42, article 1, 1919/21.

HAAS (D. Hans), « Bilderatlas zur Religionsgeschichte », Fasc. 8 : *Die Ainu und ihre Religion*, Leipzig, Deichertsche Verlagsbuchhandlung Scholl, 1925.

APPERT (Georges), *L'île de Yézo. Un essai de colonisation japonaise*, REVUE DE GÉOGRAPHIE, t. 13, 1925.

MONTANDON (George), *Résultats d'une enquête ethnologique chez les Aïnou*, PROCEEDINGS OF THE THIRD PAN-PACIFIC CONGRESS, Tokyo, 1926.

Le même, *Au Pays des Aïnou, exploration anthropologique*, Paris, Masson, 1927. [Une partie des planches, à la fin, se rapportent à l'ethnographie.]

Le même, *Ainu*, ENCICLOPEDIA ITALIANA (Rome), 1928.

Le même, *L'ologénèse culturelle et la place de la culture aïnou*, L'ETHNOGRAPHIE, nouv. sér., N° 23, 1931.

Le même, *Connexions de la civilisation aïnou, en particulier à propos des chaussures et des patins à neige*, ibidem.

Le même, en collaboration avec le Dr DE CLÉRAMBAULT, *Un métier à tisser de chez les Aïnou*, ibidem, N° 25, 1932.

Le même, *La vannerie de la civilisation aïnou*, ibidem, N° 28/29, 1934.

SECONDE PARTIE

LE RAPPORT DE LA CIVILISATION AINOU AUX AUTRES CULTURES

Considérations d'ensemble [1].

Il s'agit maintenant de déterminer la place qu'occupe la civilisation aïnou dans l'échelle cyclo-culturelle, et cela, avant tout, de façon absolue; mais il faudra aussi la situer par rapport aux autres cultures arctiques et, en particulier, par rapport aux cultures paléosibériennes, les plus proches topographiquement et typologiquement de la civilisation aïnou. Nous parlons en effet de cultures paléosibériennes au pluriel, car la culture qu'on peut taxer de paléosibérienne dans un tableau général tel que celui que nous avons présenté du cycle culturel arctique (Chapitre II, D. VII *a* de la Première Partie de notre *Traité d'ethnologie culturelle*), se laisse dissocier en plusieurs faciès — et nous prendrons occasion de cet exposé pour mettre au point la conception qu'à notre sens on doit se faire de la culture arctique dans son ensemble.

Rappelons la situation cyclo-culturelle générale.

A partir d'un niveau culturel *primordial* et pratiquement panterrestre (vu la dérivation ubiquitaire des Humains à partir des Préhumains en passant par les Demi-Humains), niveau à éléments plus ou moins équivalents avec tendances régionales à la différenciation, et dont l'ensemble forme les différents faciès de la culture *primitive*, à base de *cueillette*

1. Voir aussi la note de la page 196.

économiquement, les cycles culturels se sont constitués selon *deux lignes principales.*

1. Un faisceau de cultures, qui peut être taxé de *rameau précoce*, et dont les manifestations ont dû s'observer sur la plus grande partie de la Terre, s'était maintenu, au temps des grandes découvertes (dès le XVI^e^ siècle), dans le monde océano-amérindien. Ce faisceau précoce offre, à sa base, deux cultures primaires. L'une, *patriarcale, totémique,* se vouant à la *grande chasse*, ignorante de la cultivation (ainsi que de l'élevage comme tout le rameau précoce par principe), et représentante des rudiments de la *première industrie*, constitue le *cycle culturel dit totémique.* L'autre, *matriarcale*, à *classes de mariage*, se vouant à la *première cultivation* avec le bâton de labour ou avec la houe, constitue le *cycle culturel dit paléo-matriarcal* ou *des Deux classes.* D'autres cultures se développèrent par la suite dans le rameau précoce, à savoir le *cycle néo-matriarcal*, dit aussi *cycle de l'arc plat*, puis le *cycle dit austronésoïde* parce que correspondant au monde géographique austronésien, mais que, d'après un de ses éléments les plus caractéristiques, on pourrait appeler le *cycle du canot à balancier*, enfin le *cycle mexico-andin*, déjà une culture supérieure, munie de la métallurgie (à l'exclusion de la sidérurgie).

Plus on est à la base d'un des rameaux, plus les cultures sont étendues géographiquement; plus on est au faîte de la lignée, plus la ou les cultures sont régionales, et c'est pourquoi — réponse à VAN GENNEP qui nous reprochait cette dualité dans le principe de la dénomination (MERCURE DE FRANCE du 15 septembre 1935, p. 606) — ces dernières cultures porteront généralement le nom d'une région géographique.

Les cultures du rameau précoce sont donc (avec la culture primitive cosmopolite) les seules cultures du monde océano-amérindien. Les cultures de base dudit rameau existaient cependant aussi dans l'Ancien-Monde

(Afrique-Europe-Asie), mais elles y ont été en grande partie recouvertes ou éliminées par celles du rameau tardif.

2. Le *rameau tardif* est propre à l'Ancien-Monde. Ce terme de tardif ne doit pas être compris comme péjoratif — au contraire! Il signifie que le développement dudit rameau a été plus lent, mais a aussi atteint une floraison qui, dès l'abord, était refusée au rameau précoce, de développement avorté pour ainsi dire.

Les cultures de base du rameau tardif sont les cultures *pastorale* et *arctique*. A première vue, les deux rameaux auraient ainsi à leur origine deux cultures : totémique et paléo-matriarcale pour le rameau précoce, pastorale et arctique pour le rameau tardif; mais cette analogie n'est que de surface et recouvre une dissemblance essentielle — dont l'énoncé rapide fera déjà toucher du doigt ce qu'est en fait le cycle culturel arctique.

Sur le terrain, les cultures totémique et paléo-matriarcale sont disposées en mosaïque et chevauchent géographiquement l'une sur l'autre dans tous les continents (sans parler des régions où elles sont mélangées, métissées). Il n'en est nullement de même des cultures pastorale et arctique; celles-ci, même si elles présentent des régions de délimitation douteuse, occupent, l'une par rapport à l'autre, la culture pastorale une zone sud, la culture arctique une zone nord, et les deux cultures n'ont, étiologiquement, pas la même valeur. La culture pastorale a sa valeur intrinsèque et elle est caractérisée économiquement par l'*élevage*, socialement par la *grand'famille* et la *patriarchie* [1]. La culture

1. Dorénavant, nous appelons *patriarchie* le patriarcat de la grand'famille, pour le distinguer du *patriarcat* des sociétés à lignée patriarcale et à prépondérance du père mais sans existence de la grand'famille. La patriarchie est le patriarcat biblique, le patriarcat des patriarches, où le père, non de la famille restreinte, mais de la grand'famille dispose du pouvoir absolu sur tous les membres de cette unité sociale. Günter TESSMANN (*Die Indianer Nordost-Perus, Grundlegende Forschungen für eine systematische Kulturkunde*, Hamburg, Friederichsen, de Gruyter & Co, 1930, sa page 632 entre autres) voudrait, lui, remplacer le terme de « patriarcat » (Vaterrecht) par celui de « masculinat » (maskuline Kultur) et celui de « matriarcat » (Mutterrecht)

CARTE 8. — *Les principaux peuples de la région arctico-subarctique.*

Comparer avec la Carte 10 (p. 248).

(Ostiak et Vogoul sont ensemble les Ougriens, qui formaient autrefois le royaume d'Ougrie — auquel nom s'apparente historiquement celui de Hongrie).

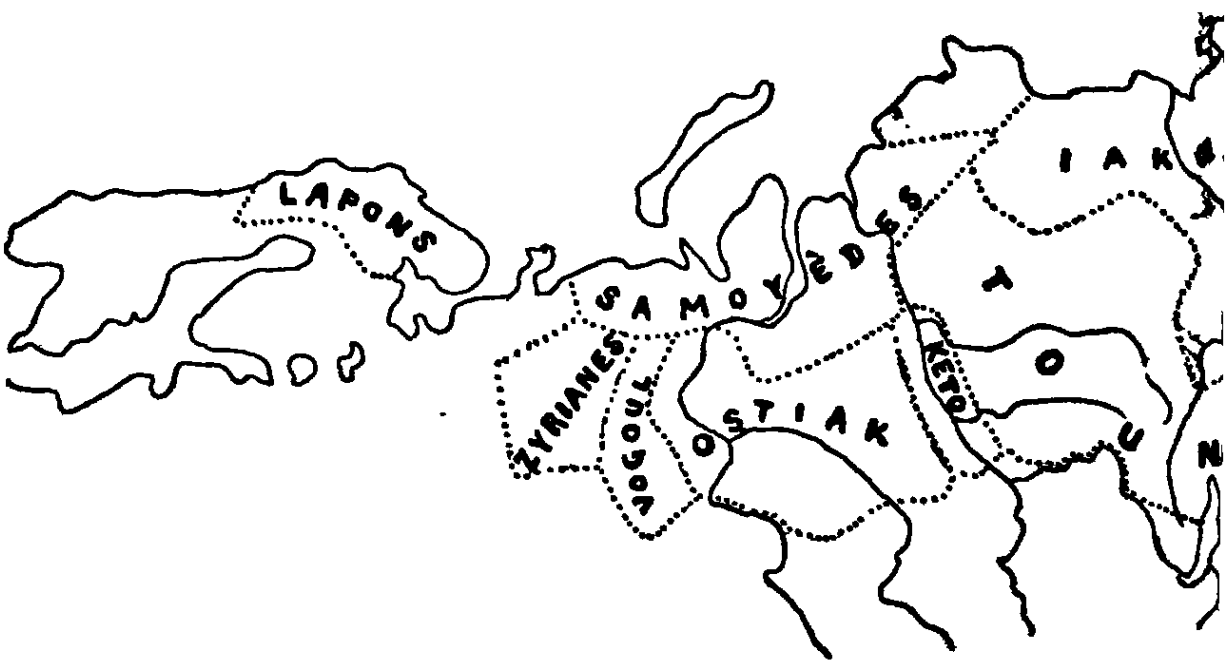

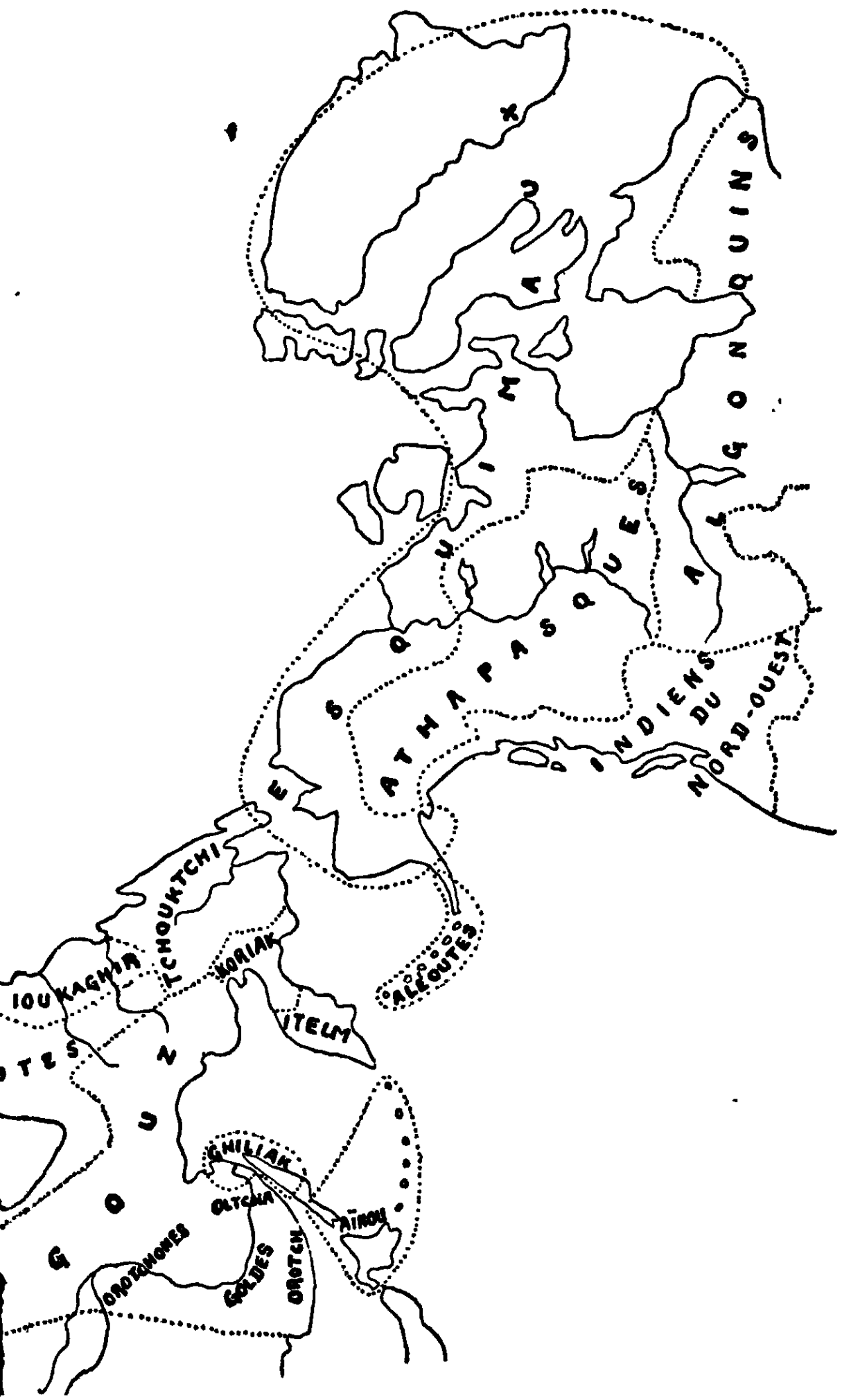
ESQUIMAUX
ALGONQUINS
ATHAPASQUES
INDIENS DU NORD-OUEST
TCHOUKTCHI
KORIAK
ITELM
ALEOUTES
GILIAK
OLTCHA
AÏNOU
GOLDES
OROTCH

arctique est, par contre, un mélange, à doses inégales suivant les faciès, de deux cultures principalement, à savoir de la culture primitive cosmopolite, et de la culture pastorale, l'une et l'autre, et leurs métissages divers, ayant reçu une impression si dominante des facteurs mésologiques que la culture arctique fait figure — et doit faire figure dans un traité descriptif — de cycle culturel autonome. Le problème, dans l'analyse du cycle arctique, consistera donc à se demander, à propos de chacun de ses faciès, s'il se rattache primairement, étiologiquement, à la culture primitive ou à la culture pastorale, ou bien quelle est la part de l'une et de l'autre dans le faciès en question et quelles sont les modalités qui, secondairement, écologiquement, habillent le fond culturel dont l'essence est plus ou moins cachée. — Avant de procéder à cette analyse des éléments qui forment, réunis en leur assemblage final « phénotypique », la culture arctique, disons en deux mots, pour achever en raccourci l'histoire du rameau culturel tardif, que c'est sur le mélange des éléments pastoraux avec les éléments, présents dans l'Ancien-Monde, des cultures patriarco-totémo-industrielle et matriarco-cultivatrice, que se sont élevées les civilisations supérieures de l'Ancien-Monde (sinoïde, indoïde, islamoïde, paléoméditerranoïde) dont la floraison dernière et la plus haute est représentée par la culture de notre Occident, cycle de la civilisation proprement dite.

Les divers faciès du cycle arctique, correspondant chacun à une ethnie, ou à une région d'ethnies, sont les suivants : lapon, zyriane, samoyède, vogoulo-ostiak, kéto (iénisséien),

par celui de « féminat » (feminine Kultur), la prépondérance, dans les cultures en question, étant donnée non pas tant au père ou à la mère qu'à l'homme ou à la femme. Cependant, à notre sens, même si l'on remplaçait patriarcat par masculinat (nous ne voulons pas, pour le moment innover si radicalement), il faudrait continuer à distinguer la patriarchie du masculinat, la patriarchie étant caractéristique avant tout du cycle pastoral et aussi de certaines formes culturelles anciennes de l'Occident (Caucase, Balkans).

paléo-altaïen, saïanien, toungouz, iakoute, ioukaghir, koriako-tchouktchi, kamtchadal, ghiliak, aïnou, aléoute, esquimau (voir Carte 8, p. 184). Cependant, dans une détermination de la valeur des faciès typiques, plusieurs de ceux qui viennent d'être énumérés ne sont que des sous-faciès, soit locaux, soit mixtes mais réunis géographiquement, et doivent être soit éliminés, soit soudés à d'autres. C'est ainsi que le faciès zyriane, fait d'un assemblage d'éléments lapons et samoyèd, greffés sur un fond culturel finno-européen, tombera; la culture vogoul étant complètement semblable à la culture ostiak, son nom même tombera et le faciès sera réuni au faciès samoyèd en un faciès ostiako-samoyèd; le faciès kéto, qui ne représente plus qu'un débris dont l'analyse ne peut être qu'incomplète, sera aussi réuni au faciès ostiako-samoyèd. L'Altaï comprend divers faciès assez différents les uns des autres, cela en rapport avec le morcellement orographique de la région (la majorité de ces faciès relevant du reste aujourd'hui de la culture pastorale et non de la culture arctique), les monts Saïan, à l'Est de l'Altaï, conservent des traces de connexions avec les Samoyèd, mais, en pratique, les modalités de l'Altaï et des monts Saïan, en ce qui concerne la culture arctique, peuvent être réunies à la culture caméléonesque (nous nous expliquerons plus bas au sujet de cet adjectif) toungouz, en un faciès altaïo-saïano-toungouz, ou altaïo-toungouz pour simplifier. Les faciès koriak et tchouktchi sont à unir d'emblée en un faciès koriako-thouktchi, vu leur similitude. Enfin, le faciès esquimau, décomposable en plusieurs strates, peut être toutefois réuni en un, front aux autres faciès arctiques, et on lui adjoindra même le faciès aléoute, qui se rattache à lui plus qu'à tout autre. Il y a donc lieu de considérer, de l'Ouest à l'Est, les faciès arctiques suivants (Carte 10, p. 248), les chiffres indiquant le nombre d'âmes relevant des divers faciès (le second chiffre de 3 se rapporte aux Vogoul, le second chiffre de 4 aux Saïaniens) :

1. Faciès lapon (30.000)
2. — ostiako-samoyèd (20.000 + 5.000 ; 18.000)
3. — altaïo-toungouz (150.000 + 50.000; 75.000)
4. — iakoute (250.000)
5. — ioukaghir (1.500)
6. — koriako-tchouktchi (8.000 ; 12.000)
7. — kamtchadal (3.000 russifiés)
8. — ghiliak (4.000)
9. — aïnou (17.000)
10. — esquimau (et aléoute : 40.000)

Ceux de nos lecteurs qui compareront cette subdivision avec celle figurant dans notre *Traité d'ethnologie culturelle* (graphique de la page 149), constateront que notre nouvelle subdivision est quelque peu différente et que nous avons en particulier divisé d'emblée ce qui était appelé d'un bloc la culture paléosibérienne (paléosibéroïde); la nouvelle manière de voir se justifie par le fait qu'au lieu de procéder à une énumération et à une analyse provisoires, géographiques, des cultures arctiques, il s'agit cette fois de les pénétrer et de les associer selon leurs affinités purement culturelles.

Faciès lapon.

Le faciès lapon est, avec le faciès esquimau, celui qui est le plus spécialisé ergologiquement. On peut citer les 5 éléments suivants comme propres à la seule culture lapone [1] :

Traîneau à un seul patin, c'est-à-dire en forme de canot muni d'une quille (fig. 88, p. 218, et Pl.34), et qui doit dériver du fardier ou traîneau de chasseur, planchette traînée à la main, plate ou excavée, laquelle se trouve chez les Finnois, les Samoyèd, les Kamass (débris samoyèd des monts Saïan),

1. Des chapitres entiers ont été écrits, des conférences sont données sur les Lapons, sans que ces éléments, et pas même le premier d'entre eux, si spécial, si manifeste par sa dimension et son emploi constant, si frappant en un mot, soient mentionnés. C'est que nombre d'auteurs et de voyageurs, ignorant ce qu'on trouve ou ne trouve pas ailleurs, ne voient pas ce qui est caractéristique.

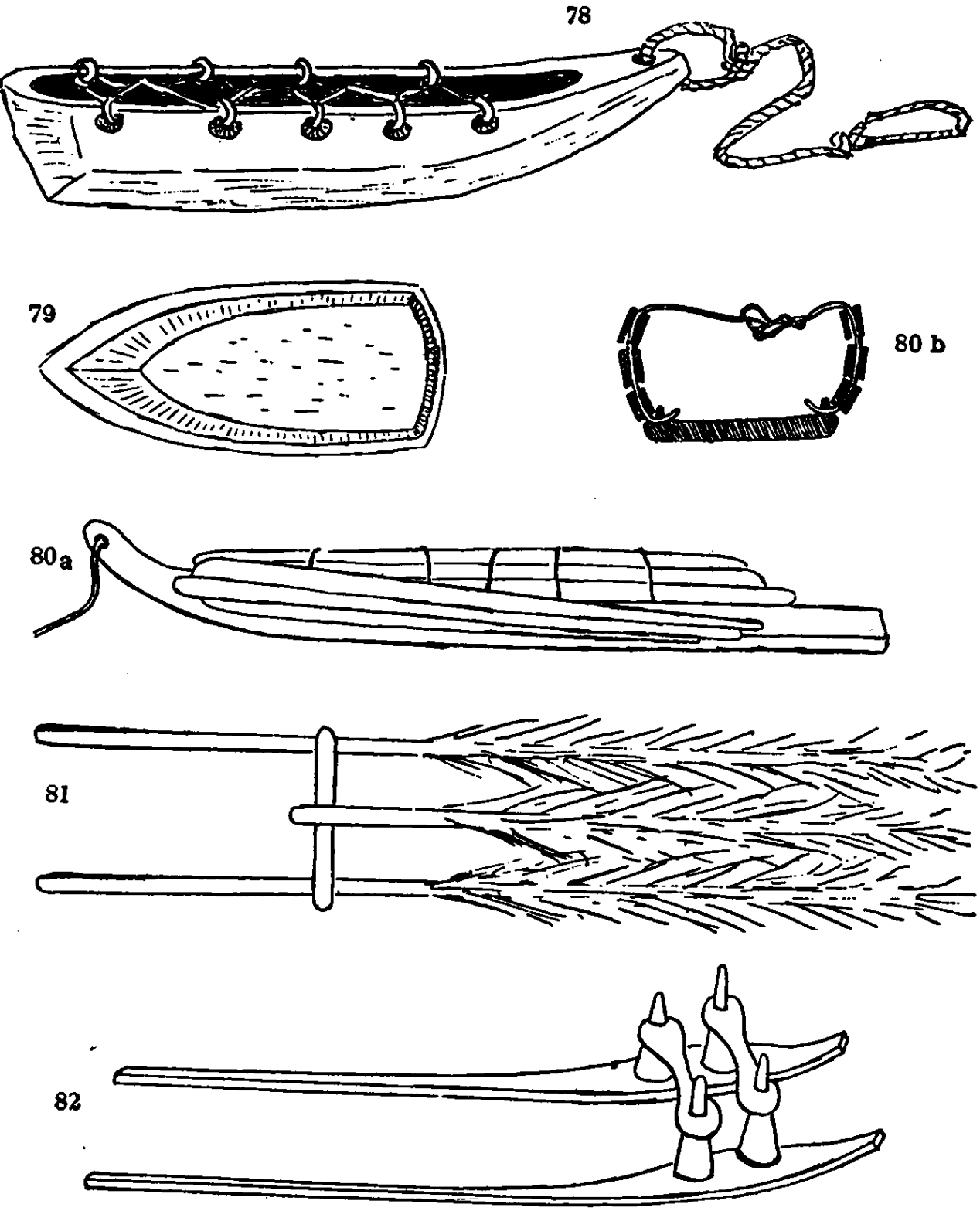

FIG. 78-82. — *Fardiers* ou traîneaux à main

78 : Fardier scaphoïde kamass (d'ap. DONNER).
79 : — — samoyed-ostiak (d'ap. DONNER).
80 *a* et *b* : Fardier finnois à parois de lattes : *a* de profil, *b* en coupe (d'ap. SIRELIUS).
81 : Travois finnois s'attelant à un cheval (d'ap. SIRELIUS).
82 : Traîneau d'été de la Finlande orientale (d'ap. SIRELIUS).

les Toungouz, enfin, sous le nom de toboggan, chez les Amérindiens du Canada (Fig. 78-80, p. 189 et 85-87, p. 200). Mais le fardier n'a abouti au traîneau à un seul patin, pour le traînage par rennes, que dans la seule culture lapone.

Tente conique à arceaux. — Il est plus excusable de ne pas observer cet élément, puisqu'il n'est pas observable, du dehors, une fois la tente dressée, celle-ci paraissant alors semblable à la tente conique simple, *tchoum* de la Sibérie, *tipi* de l'Amérique du Nord. Les Lapons plantent d'abord en terre deux arceaux parallèles, réunis par trois barres transversales, l'une au sommet des arceaux, les deux autres sur les côtés desdits; c'est à la barre du sommet que sera suspendue la marmite; jusqu'ici, la carcasse a la forme d'un demi-cylindre couché. C'est sur cette première charpente que s'appliquent les perches formant cône élancé, comme dans la tente conique simple. Les deux carcasses sont appliquées immédiatement l'une sur l'autre, sans qu'on laisse d'espace intermédiaire. C'est somme toute, théoriquement, la réunion d'éléments de la hutte en ruche à arceaux parallèles et d'éléments de la hutte en ruche à arceaux méridiens. (Cette tente conique à arceaux est une demeure d'été; l'hiver, les Lapons habitent des cabanes de bois, mais dont la forme, parfois, conserve plus ou moins la forme conique).

Skis longs, étroits et nus, à surélévation centrale. Ce sont les skis des sportifs, qu'on doit aux Lapons et nullement aux Scandinaves, et ce n'est que depuis la fin du XIX^e^ siècle que le ski a pénétré en Europe centrale, tandis que lorsque, au XVII^e^ siècle, on entra en contact direct avec les Lapons, ceux-ci le pratiquaient déjà; le ski, vraisemblablement, dérive simultanément du fardier et du patin à neige primitif. Avant d'être adopté par la culture occidentaloïde, le ski avait pénétré, le long de la Sibérie, jusque sur le Pacifique, où les deux peuples les plus orientaux l'utilisant sont les Ghiliak et les Kamtchadal; cependant ce ski asiatique est plus court, plus large et toujours tendu de peau à la surface

inférieure. Les Zyrianes ont un ski semblable à celui des Lapons, mais, qui, au lieu de présenter une voussure centrale, est muni d'une large rainure bordée de deux crêtes — système beaucoup moins pratique puisque devant provoquer

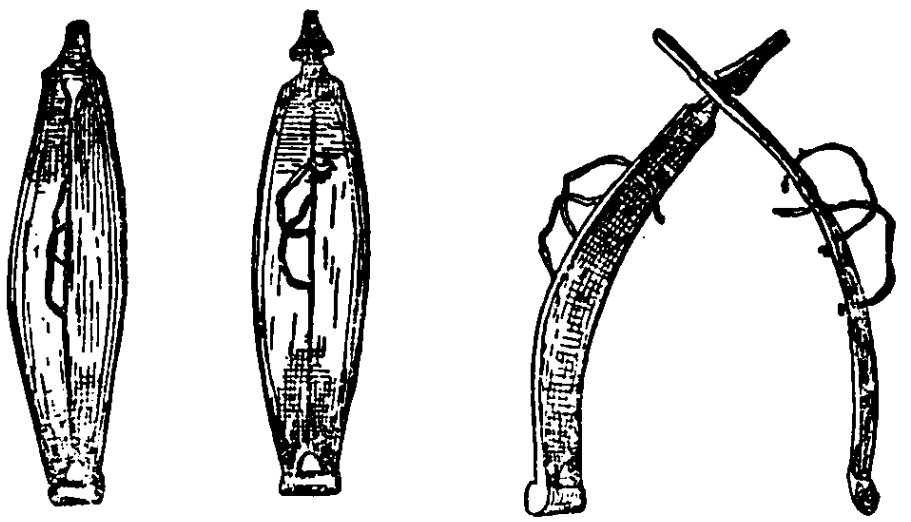

FIG. 83. — *Le bât lapon.*

Les deux pièces disjointes et accouplées.
Cette forme de bât est tout à fait spéciale à la culture lapone.
(D'après Gudmund HATT).

plus facilement des chutes, en somme mauvaise imitation du ski lapon.

Bât de renne. — Il est tout à fait différent du bât toungouz de renne et des bâts en général; le bât de renne toungouz ressemble aux bâts en général et aux bâts des chevaux turcs et mongols en particulier, à barres horizontales reliées par des baguettes, dressées obliquement, perpendiculaires aux premières. Le bât lapon est constitué par deux planchettes très étroites, dressées obliquement (perpendiculairement à l'axe de l'abdomen du renne) et se crochant, au-dessus de l'épine dorsale, par une fente, l'une dans l'autre (Fig. 83).

Tambourin. — A l'encontre des autres tambŏurins de la zone arctique, tendus sur un cercle et munis d'une poignée rapportée, en croix, et à peau attachée, le tambourin lapon, monoxyle, est creusé dans une pièce de bois, la poignée con-

tinuant à faire corps avec la pièce, et la peau étant chevillée à la pièce de bois.

Mais ces éléments, si particuliers et qui distinguent la culture lapone non seulement de toutes les grandes cultures en général, mais de tous les autres faciès du cycle arctique, n'empêchent pas la culture lapone d'avoir développé, et cela au plus haut degré possible, l'élevage tel qu'il peut être performé dans la zone arctique, à savoir l'*élevage du renne.* Cet élevage du renne se distingue, dans la culture lapone, par les caractères suivants :

le renne est animal de trait en hiver, de bât en été;
le renne est trait;
le chien est employé comme chien-berger des troupeaux de rennes;
l'effectif normal des troupeaux compte quelques dizaines (rarement des centaines) de têtes;
l'abatage se fait au couteau, au cœur chez les Lapons du Nord, dans la nuque chez ceux du Sud;
pas de traînage à chiens.

Certains caractères de l'élevage du renne se rencontrent partout où cet élevage a lieu en Eurasie; ce sont :

l'emploi de skis ou de raquettes à neige pour suivre les rennes;
l'emploi du lasso pour la capture de la bête choisie;
l'utilisation du sel ou de l'urine humaine pour l'attirer;
la pratique de marques de propriété aux oreilles;
la castration avec les dents [1].

Les Lapons paraissent n'atteler jamais qu'un renne, mais lorsque, dans d'autres peuples, on en attelle plusieurs, ils le sont en éventail. Le harnachement est donné comme aussi

1. Selon l'explication d'un Lapon à HATT, l'hémorragie serait ainsi moins forte qu'avec un instrument tranchant. Ce mode de castration ne se constate que dans la zone arctique et on le donne, généralement, comme n'étant pratiqué que sur le renne. Cependant, J. B. B. DE LESSEPS (1790, t. 2, note p. 115) mentionne la castration similaire, avec les dents, du chien au Kamtchatka. De même que le harnachement cervico-scapulaire du chien au Kamtchatka a probablement été le modèle de l'attelage analogue du renne, de même la castration avec les dents, du chien, pourrait avoir été le modèle de ce procédé pour le renne.

Planche 35. — **Attelage de chiens des Ostiak** (d'après Finsch). Attelage en éventail. Harnachement ventral. Traîneau élevé, à barre antérieure transversale, dans le genre de celui des Samoyèd pour rennes. (Cf. p. 194).

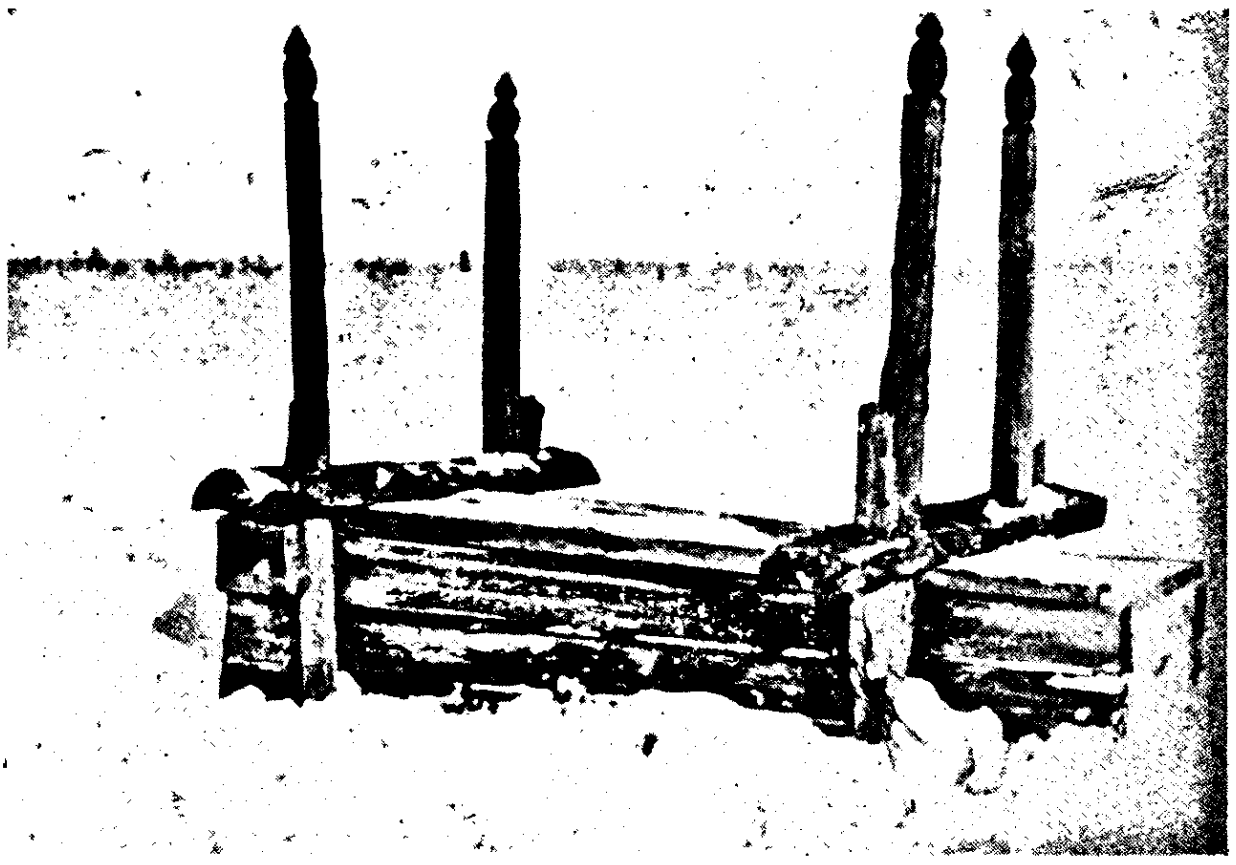

Planche 36. — Haut : **Sépulture des Ostiak du Sud** (d'après Novitski). Cimetière de tombes à moitié enfoncées dans le sol (cf. pp. 196 et 233). — Bas : **Sépulture d'un Iakoute** (d'après Jochelson). Cercueil déposé sur le sol. Le même genre de sépulture est habituel chez les Ostiak et les Samoyèd. Les Iakoutes ont aussi, d'autre part, la sépulture surélevée. (Cf. p. 208.)

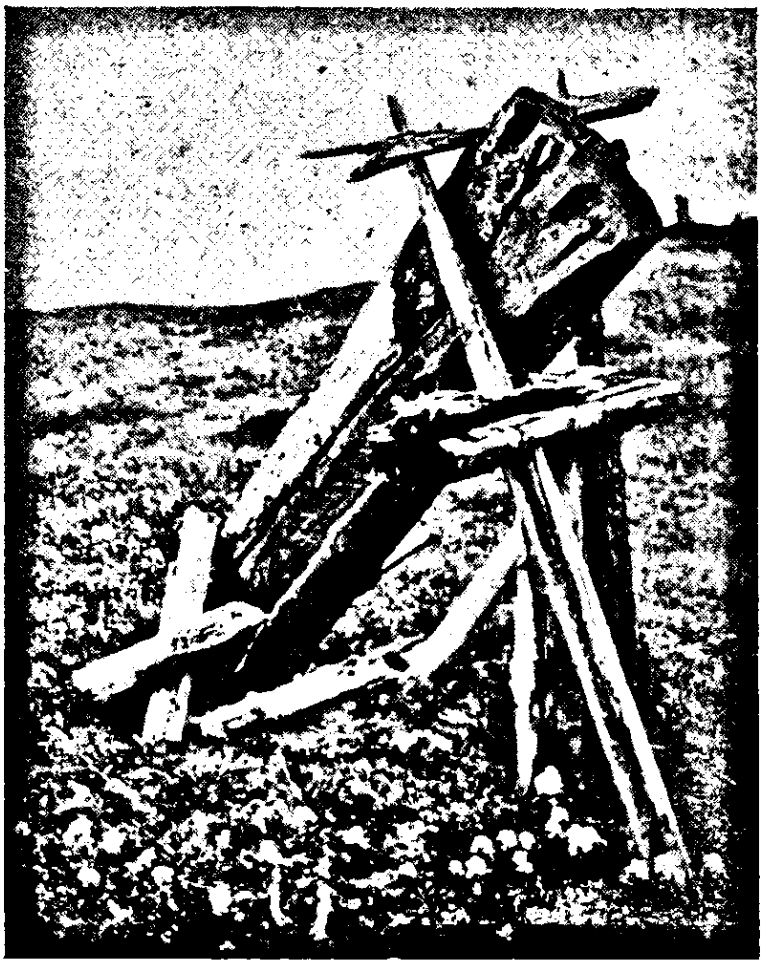

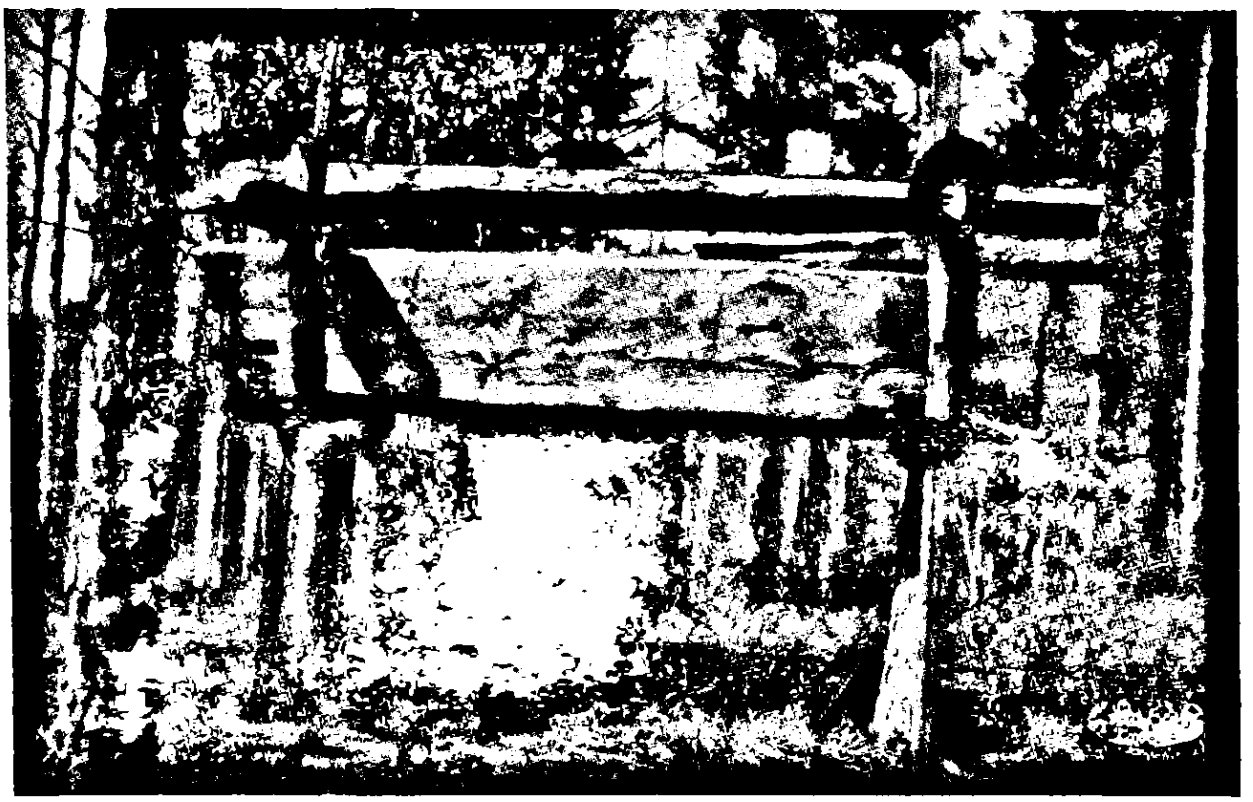

Planche 37. — **Les sépultures surélevées des Toungouz** (cf. p. 199). Haut : Tombe d'un Toungouz de la Toundra, près de Koumakchour (rive droite de la basse Léna). Un échafaudage artificiel a été dressé, mais il a cédé et le cercueil se tient presque debout. (D'après Jochelson.) — Bas : Tombe d'un Toungouz Orotchonn sur le Haut-Amour. (D'après Czaplicka.)

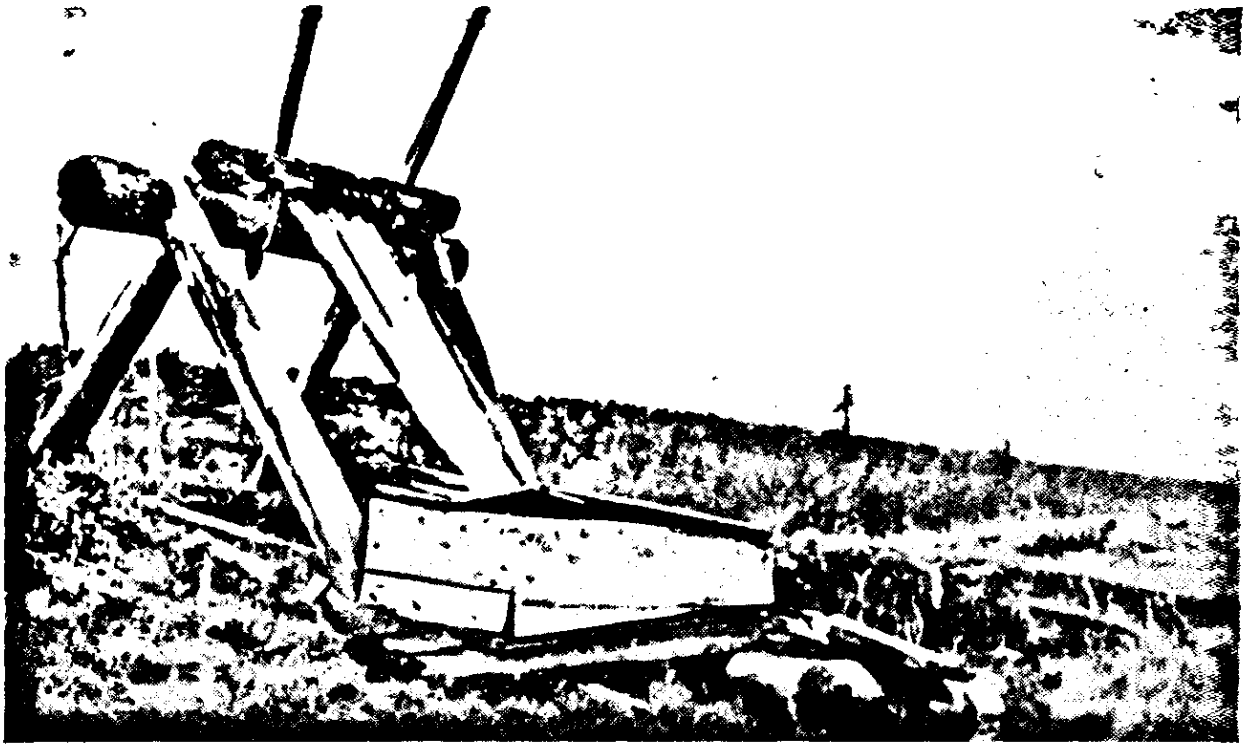

Planche 38. — Haut : **Sépulture surélevée d'un Ioukaghir**, dans la région de la Kolyma (cf. p. 214). L'échafaudage a été probablement écrasé par un ours et le cercueil gît à terre. (D'ap. Jochelson.) — Bas : **Bûcher des Ghiliak pour l'incinération du corps** (cf. p. 233). (D'ap. von Schrenck.)

assez uniforme pour toute l'étendue du domaine arctique. C'est juste, en ce sens qu'il est toujours plus ou moins cervical; toutefois, dans les cultures lapone et sibéro-occidentales, à en juger d'après des images anciennes et récentes, il est purement cervical, tandis que, dans la Sibérie orientale, il est cervico-scapulaire comme c'est le cas pour les chiens kamtchadal, ce qui (voir note de page précédente) semble faire dériver ce harnachement du renne de celui du chien (cf. Fig. 97, p. 228).

Une coutume générale arctique de l'Eurasie est encore la chasse au renne sauvage au moyen d'un *renne domestique servant d'appât*, et cela selon 3 modalités dont il importerait de connaître la délimitation géographique exacte :

a) le renne domestique s'approche des rennes sauvages tandis qu'il est maintenu par une très longue laisse;

b) on lâche un mâle, dans la période du rut, dont l'andouiller est muni d'un imbroglio de courroies dont ne pourra se dépêtrer le mâle sauvage qui le combattra;

c) on lâche, à la même période, une femelle dans la forêt.

La *descendance* est patrilinéaire dans tout le cycle arctique. L'ancienne organisation sociale et l'ancienne animologie lapones ne peuvent plus bien être étudiées. Cependant, comme dans toute l'étendue du cycle arctique, le *chamanisme* a régné chez les Lapons (et règne encore larvé, malgré leur christianisme), ainsi que l'*hystérie arctique*, quoique cette dernière ait dû et doive être moins violente dans le faciès lapon que dans les autres faciès. En effet, deux facteurs sont nécessaires à l'éclosion de ce caractère, dont les manifestations chevauchent les domaines de l'ethnologie somatique et de l'ethnologie culturelle : le facteur mésologique que sont de grandes privations et le facteur racial qu'est le type mongoloïde; or le type racial lapon n'est pas un vrai type mongoloïde, comme l'admettaient la plupart des auteurs autrefois, influencés par la présence de quelques caractères superficiels ou dominants (pommettes saillantes

avant tout), mais bien, à notre sens, un type ancien europoïde habillé de ces quelques caractères mongoloïdes [1].

En somme, si l'on considère les modalités de l'élevage du renne comme une forme arctico-mi-pastorale (le terme d'arctico-pastoral étant réservé à l'élevage du cheval et du bœuf sous les latitudes arctiques) ou tarando[2]-pastorale, on taxera le faciès lapon de *faciès tarando-pastoral avancé.*

Faciès ostiako-samoyèd.

Il y a sans doute des différences entre les cultures ostiak et samoyèd, et nous en noterons quelques-unes, mais, front aux autres grands faciès du cycle arctique, on peut parler d'un faciès ostiako-samoyèd.

Dans cette forme culturelle, le *traîneau* est à 2 patins, comme c'est le cas pour tous les traîneaux non lapons (fardiers ou traîneaux de chasseur ou traîneaux à main exceptés), mais, assez semblable, pour le principe de sa construction, aux traîneaux européens, il se distingue des traîneaux paléosibériens. Quoique très léger, il a une apparence relativement lourde; les deux barres qui bordent le plateau reposent sur des ais plongeant dans les patins; les deux montants (prolongement des patins vers l'avant) sont reliés en avant par une barre transversale (Fig. 91, p. 218). C'est un traîneau de même facture qui est employé pour le traînage à chiens, c'est-à-dire un traîneau relativement haut, alors que partout ailleurs les traîneaux à chiens sont très bas et différents des traîneaux à rennes. Ce traînage à chiens se pratique, concurremment à celui à rennes, chez les Ostiak, pas chez les Samoyèd : l'attelage des chiens est en éventail, le harnachement est ventral (Fig. 93, p. 228 et Pl. 35).

1. Pour l'analyse des types somatiques, voir de l'auteur : *La Race, Les Races*, in-8°, 300 p., 8 graph., 20 fig., 3 cartes, plus 24 pl. et 1 carte h. t. Paris, Payot, 1933.

2. Le terme tarando- (*tarandus*, le renne) dispense du terme arctico- puisque le renne ne se trouve que dans la zone arctique.

En ce qui concerne le *renne*, son élevage a, aussi dans ce faciès, atteint un degré élevé, mais moins élevé que dans le faciès lapon :

le renne n'est pas animal de bât, mais uniquement animal de trait et il est animal de trait, cela surtout chez les Samoyed, non seulement l'hiver, mais aussi l'été grâce à l'état marécageux de la toundra; le trainage d'été est naturellement moins important que celui d'hiver et s'effectue sur des traîneaux plus petits — mais de même facture que ceux d'hiver;
le renne n'est pas trait;
le chien n'est employé pour la garde des troupeaux que chez les Samoyèd d'Europe, vraisemblablement par contact avec la culture lapone;
l'effectif des troupeaux est plus fort que celui des Lapons : de peu de centaines de têtes ;
l'abatage du renne se fait par égorgement, ce qui rappelle les sacrifices de chevaux de l'Asie centrale;
pas de traînage à chiens chez les Samoyèd, mais bien chez les Ostiak.

Hiver comme été, la demeure typique du faciès ostiako-samoyèd est la *tente conique (tchoum)*.

Les Ostiak *tissent* et *forgent*, pas les Samoyèd, qui obtiennent chez les Ostiak leurs rares ustensiles de fer.

Alors que l'*arc* composite, ou à double courbure, ou mongoloïde, a conquis presque toute la zone arctique, on a signalé des cas d'arc simple, résidu de la forme antérieure, chez les Ostiak (de même que, parfois, chez les Toungouz, et, régulièrement, chez les Aïnou).

Une coutume particulièrement importante du faciès ostiako-samoyèd est celle du *scalp*, coutume révélée, chez les Vogoul, les Ostiak et les Samoyèd par GONDATTI et par PATKANOV, comme ayant été pratiquée chez ces peuples dans les anciens temps. Cette constatation est importante en ce qu'elle permet de concevoir un lien historique entre le prétendu scalp des anciens Scythes et celui des Indiens de l'Amérique du Nord et des Amérindiens du Chaco, étant donné les rapports qui se sont à maintes fois établis entre les cultures du Nord de l'Asie et celles de l'Amérique.

En ce qui concerne la *sépulture* on constatera que, de l'Ouest à l'Est dans la zone arctique, la surélévation va s'accentuant, c'est-à-dire que l'enterrement étant surtout pratiqué à l'Ouest, la haute surélévation se pratiquera comme mode prédominant à l'Est — cela pour les seuls païens, sans tenir compte des chrétiens et des musulmans, qui, habitant l'Ouest et le Sud-Ouest, ne pratiquent que l'enterrement. La dureté, par le gel, du sol en hiver, ne joue que partiellement un rôle dans ces pratiques de la sépulture. En ce qui concerne le faciès ostiako-samoyèd, l'enterrement complet n'y est pas classique. On a, chez les Ostiak du Sud, le demi-enterrement, la sépulture, fosse tapissée de planches et surmontée d'un toit de même matériel, sortant à moitié du sol (Pl. 36). Par contre, chez les Ostiak du Nord et chez les Samoyèd, les cercueils sont déposés sur le sol (Pl. 34).

Il y a une certaine *différence animologique* entre les Samoyèd et les Ostiak. La divinité des Samoyèd est, somme toute et malgré que certaines monstruosités de la nature passent à l'occasion pour l'incarner, une divinité *impersonnelle*, qui ne communique que par l'intermédiaire d'esprits avec les humains et qui est pratiquement indifférente pour ce qui advient à ces derniers (JACKSON). Chez les Ostiak, par contre, il y a, en outre de la divinité suprême, d'autres dieux, et il y a surtout des *héros* qui jouent un très grand rôle dans la mythologie ostiak (c'est en particulier par l'étude de cette mythologie héroïque qu'on a découvest l'ancienne pratique du scalp).

Sociologiquement, Ostiak et Samoyèd sont, selon CASTREN, organisés en « clans », ce terme étant pris dans son sens général [1], c'est-à-dire somme toute, semble-t-il, en « grand'familles » [1] à « patriarchie » [1].

1. Par opposition à la *famille restreinte* ou *famille* tout court, organisation sexuellement bilatérale (c'est-à-dire où comptent l'un et l'autre sexes) composée du couple et de ses enfants mineurs, il faut distinguer la *grand'famille*, qu'on pourrait aussi appeler la *famille totale* (en allemand : *die Grossfamille* pour le langage ethnologique, *die Sippe* pour le langage courant), organisa-

Comme sur presque toute l'étendue de la zone arctique, c'est-à-dire chez les Finnois, les Altaïens, les récents Iakoutes, puis chez les Paléosibériens, *le système de parenté est classificatoire* [1].

tion également bilatérale, mais composée d'un homme, chef de la grand'famille, et de tous ses descendants avec leurs femmes et leurs enfants. La grand'famille s'accompagne toujours de patriarchie (voir ci-dessus, note p. 183); le commandement passant de père en fils, la grand'famille peut comprendre des membres plus âgés que le chef si celui-ci est jeune. Des clients et des esclaves peuvent aussi être annexés à la grand'famille.

Dans les cas où il ne s'agit pas strictement de famille restreinte ou de grand'famille, on peut parler de *famille élargie* dans le cas d'une famille restreinte augmentée, de façon incomplète, par certains autres parents, et d'*agrégat de familles* dans le cas d'une réunion plus ou moins lâche de familles restreintes, élargies ou totales.

Le fait que l'unité familiale du faciès ostiako-samoyèd est en somme la grand'famille, démontre l'influence, aussi dans le domaine sociologique, du cycle pastoral, où fonctionne classiquement la grand'famille à patriarchie. D'autre part, chez les Ostiak et les Samoyèd, il n'y a pas d'organisation régulière supérieure à leurs grand'familles, chacune d'entre elles formant en quelque sorte un petit Etat.

Le *clan* est un terme employé à toute sauce pour désigner l'unité sociale qui se trouve à mi-chemin entre la famille (restreinte) et la tribu. Cela peut être la grand'famille, cela peut être un agrégat de familles, cela peut être aussi le clan. Mais le clan peut être soit ce que nous appellerons un *globoclan*, c'est-à-dire un agrégat de familles délimité, comme l'était le clan écossais d'où vient le terme de clan, soit le clan, au sens actuel ethnologique, technique, du terme. Nous proposons d'appeler ce clan vrai le *monoclan*, car il est une unité sociale sexuellement unilatérale, c'est-à-dire dont les membres sont comptés seulement selon une lignée, soit selon la lignée paternelle (lignée patrilinéaire), soit selon la lignée maternelle (lignée matrilinéaire). Lewis MORGAN a autrefois appelé le clan patrilinéaire « gens » pour le distinguer du matrilinéaire, et, plus récemment LOWIE l'a désigné du nom de « sib » — propositions qui maintenaient la confusion puisque, en toute logique, ce n'est pas *un* nouveau terme qu'il fallait, mais *quatre;* le monoclan indiqué, à distinguer du globoclan, puis, autres néologismes, le *patriclan* (monoclan patrilinéaire) et le *matriclan* (monoclan matrilinéaire).

Le monoclan, qui n'exclut pas la famille restreinte, correspond cependant à un affaiblissement plus ou moins fort de l'organisation familiale. Le monoclan paraît s'accompagner à l'origine de totémisme.

1. Le système *classificatoire* de parenté est ainsi appelé habituellement, parce qu'il paraît désigner d'un seul et même terme certains parents; la parenté est alors divisée en un certain nombre de classes ou catégories. Ce système s'opposerait au système *descriptif* de parenté (le système européen) dans lequel le langage indiquerait des différences secondaires de parenté, définirait somme toute chaque membre du groupe de personnes apparentées au lieu de les diviser en catégories, dans chacune desquelles tous les apparentés reçoivent le même terme.

Mais KROEBER a tenté de montrer (*Classificatory systems of relationship*, JOURNAL OF THE ROYAL ANTHROPOLOGICAL INSTITUTE, t. 39, p. 77-84, 1909), qu'il n'y a qu'une différence quantitative entre les deux systèmes. La différence réside au fond en ceci que le système européen exprime un plus petit nombre de catégories (4 pour l'anglais) que dans le système classificatoire

Faciès altaïo-toungouz.

Tant ergologiquement, que sociologiquement et animologiquement, la culture altaïo-saïanienne n'est pas uniforme; les nombreuses peuplades de l'Altaï diffèrent l'une de l'autre par certaines particularités culturelles; il en est de même des peuplades des monts Saïans, dont la principale est celle de l'Ouriankhaï ou Touva (Tanna-Touva), habité par les Soïotes ou Touvinn. Les Toungouz sont, d'autre part, le peuple qui, de toutes les populations arctiques, s'adapte le plus facilement aux milieux les plus divers et adopte les modalités culturelles les plus diverses (Mandchous à culture sinoïde, Toungouz chasseurs, Toungouz pêcheurs, Toungouz éleveurs, ou Toungouz jouant de plusieurs de ces activités à la fois). Cependant, la culture altaïo-saïano-toungouz, ou, plus simplement, altaïo-toungouz, forme en somme bloc, par rapport aux autres faciès arctiques, en ce qui concerne, avant tout, le renne, l'élément le plus important pour la classification des faciès de cette zone :

Toute l'année, le renne est un animal de selle et de bât, pas de trait. Le renne du Touva est d'une variété (ou d'une espèce) zoologique plus grande et plus forte que les autres rennes; aussi est-il sellé comme un cheval, tandis que les autres rennes, plus faibles, sont sellés tout près du cou (Toungouz). Le même renne du Touva est le plus apprivoisable; il obéit bien à l'homme et peut être amené à la main, tandis qu'ailleurs le renne ne peut être amené qu'à la laisse.

Sauf chez les Soïotes, les Karagass (débris samoyédoïde des monts Saïans) et les Toungouz proches d'Aïan, le renne n'est pas trait. Là où on utilise son lait, il ne se laisse pas traire docilement.

Sauf chez les Toungouz du Iénisséi, le chien n'est pas un chien-berger; au contraire, il attaque le renne (c'est-à-dire le renne domestique, sans parler, bien entendu, du renne sauvage).

(bien représenté chez les Amérindiens (lesquels ont généralement 8 catégories d'apparentés), mais exprime chacune de ces catégories plus complètement. Du reste, selon Kroeber, cette différence des systèmes est déterminée par le langage et la psychologie et il n'en faut pas tirer de déductions quant à l'organisation sociale.

Quoiqu'il y ait parfois des troupeaux de centaines de têtes, c'est dans ce faciès, et surtout chez les Soïotes, que les troupeaux sont les plus faibles, habituellement de quelques dizaines de têtes, leur petit nombre ne permettant pas l'abatage pour l'obtention de viande de boucherie.

Abatage sacrificiel par égorgement, comme chez les Samoyèd et les Ostiak.

Pas de traînage à chiens.

On admet généralement que l'élevage du renne a débuté chez les Lapons, où il est le plus parfait tout considéré, par imitation de l'élevage des anciens Européens (culture aryenne). D'autres (et particulièrement LAUFER) pensent que cet élevage a commencé dans les monts Saïans, par imitation de l'élevage tourano-mongol; de là, les Samoyèd, émigrant des monts Saïan vers l'océan Arctique, l'auraient importé vers le Nord, où les Lapons l'auraient imité et développé. Mais il se pourrait aussi que l'élevage du renne eût débuté simultanément dans les deux régions, lapone et soïote; la forme lapone de l'élevage aurait principalement pénétré chez les Samoyèd, la forme soïote principalement chez les Toungouz.

Les Toungouz sont des trappeurs très habiles; c'est chez eux que la pratique des *pièges* paraît être, en Sibérie, la plus développée (voir PFIZENMAYER).

Comme pour le faciès ostiako-samoyèd, la demeure typique du faciès altaïo-toungouz est la *tente conique (tchoum)*. Chez les Toungouz, elle sera classiquement recouverte de peaux de renne; plus basse chez les Soïotes, elle y est recouverte plus souvent de plaques d'écorce.

Le territoire des Toungouz est, avec celui des Iakoutes, le plus septentrional de la *sidérurgie*. Cependant, les Toungouz ne savent pas extraire le fer du minerai comme les Iakoutes. Pour leur soufflet, voir le faciès iakoute.

Dans la région en mosaïque de l'Altaï et des Saïans, on trouve les divers modes possibles de sépulture. Le territoire des Toungouz — qui n'incinèrent jamais (v. SCHRENCK) —

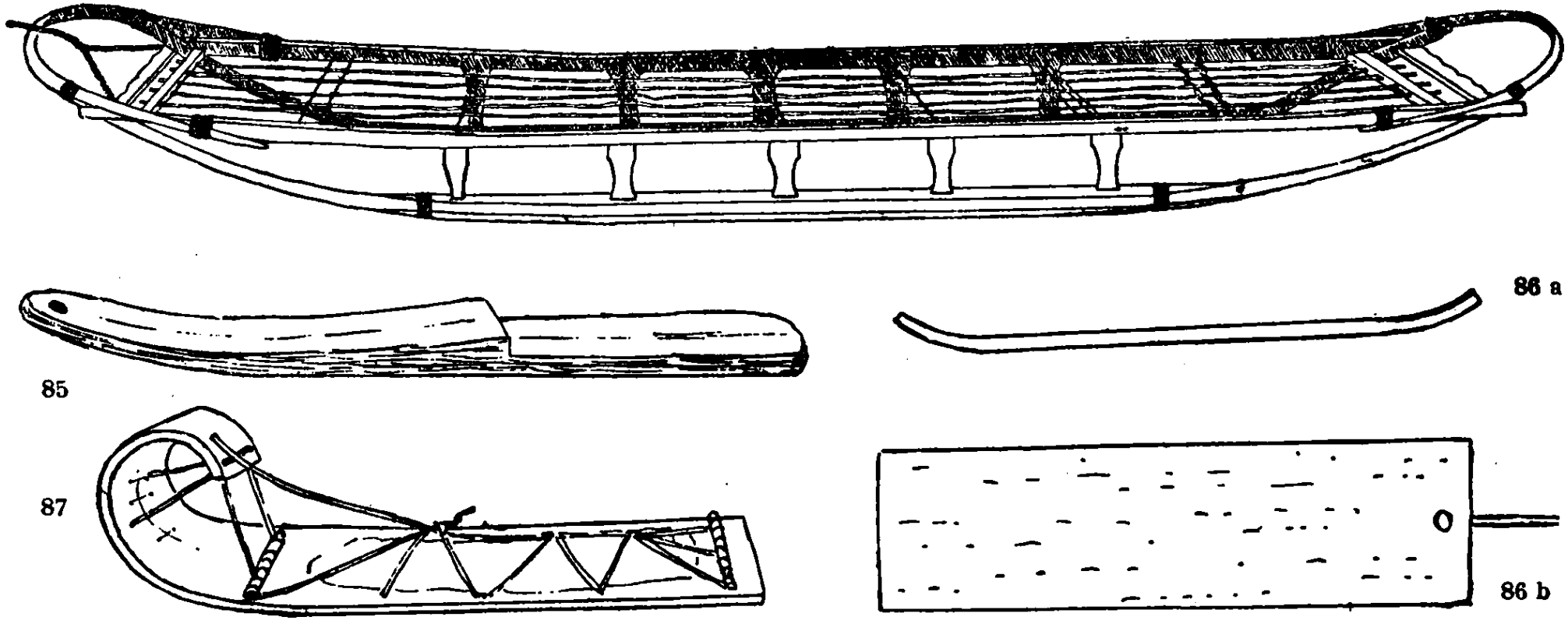

FIG. 84-87. — *Fardiers et traîneau.*

84 : Traîneau à chiens ghiliak (d'ap. VON SCHRENCK).
85 : Fardier finnois (d'ap. SIRELIUS).
86 *a* et *b* : Fardier toungouz : *a* de profil, *b* d'en haut (d'ap. DONNER).
87 : « Toboggan » du Canada (d'ap. MASON).

est le domaine par excellence du *cercueil surélevé* (Pl. 37).

L'*organisation sociale* est basée sur la formation de familles (au sens restreint), de sous-clans, de clans (dans le sens vraisemblable d'agrégats de familles délimités), de sous-tribus, de tribus et même de nations, et cela aussi bien pour les Altaïens et les Saïaniens que pour les Toungouz. Le maintien des clans est peut-être le plus tenace chez les Altaïens, où les individus des clans vivent entremêlés sans que les clans s'effacent (ce qui prouve leur force de persistance), tandis que chez d'autres Touraniens, comme les Kirghiz, chaque clan a sa vie propre homogène, les clans y vivant séparés les uns des autres.

Le mariage se fait habituellement *par achat*.

La *descendance patrilinéaire* règne dans tout le faciès altaïo-toungouz (comme du reste dans tout le cycle culturel arctique), ainsi que l'*exogamie de clan* (par opposition à l'endogamie des faciès paléosibériens) et la polygynie. Le sous-faciès altaïen, plus nettement que d'autres, présente des résidus de mariage par capture. Les Toungouz se distinguent des populations finno-ougriennes, turcoïdes et mongoloïdes de Sibérie en ce qu'ils n'ont *pas de tabous* limitant le contact de l'homme et de la femme avec leurs parents. L'endogamie, la prostitution d'hospitalité et le mariage collectif (mariage de groupes) qu'on trouve à la périphérie orientale du domaine toungouz ne relèvent pas primairement de ce faciès, mais sont un emprunt aux faciès paléosibériens; ainsi ces trois institutions ont été relevées en particulier chez les Orotch de la Province Maritime, c'est-à-dire chez les Toungouz les plus sud-est-orientaux, peu éloignés des Ghiliak où, entre autres Paléosibériens, prévalent ces coutumes (STERNBERG, 1912; PATKANOV, 1906) : voir page 232.

L'*âme*, selon les notions des Altaïens, se compose de plusieurs entités, qui peuvent se séparer les unes des autres (VIERBITSKI). Quant aux conceptions des Toungouz, nous en savons très peu de chose.

Ancienne culture aryenne en Sibérie. — Lorsqu'on étudie les cultures de la Sibérie occidentale et centrale, il ne faut pas perdre de vue qu'il est possible d'y retrouver maintes coutumes semblables à celles de l'ancienne culture aryenne. En effet, la culture aryenne ne régnait pas seulement sur deux régions : l'Europe et l'Asie antérieure, mais sur trois régions, la troisième étant la Sibérie du Sud-Ouest, occidento-centrale, correspondant en particulier aux domaines actuels des Ostiak et des Altaïens, et c'est surtout chez les unes ou les autres des petites peuplades de l'Altaï qu'il faut chercher ces correspondances. Nous ne ferons que citer les sacrifices chevalins et la coutume altaïenne pour un fiancé de sacrifier un cheval de robe claire, cheval qui ne doit pas avoir été monté ou, du moins, pas monté par une femme. KOPPERS a fait une étude détaillée des survivances de la culture aryenne dans les faciès sibériens en question.

FACIÈS IAKOUTE.

Sa caractérisation est extrêmement nette et l'on peut le nommer : *culture chevaline arctique.* La culture iakoute est la culture sibérienne qui est la plus récemment arrivée dans son habitat actuel et elle offre le merveilleux exemple du maintien de tous les éléments principaux qu'elle possédait avant la transplantation, et qui n'ont été que légèrement et superficiellement adaptés aux conditions du nouveau milieu. Or, ce milieu, le bassin de la Léna, est une des contrées les plus froides du globe; elle avoisine du reste la contrée *la plus* froide, à savoir la région de Viérkhoïansk, dans le bassin de la Iana; et cette région de Viérkhoïansk — dont nous parlerons encore (p. 208) — est aujourd'hui aussi habitée principalement par des Iakoutes, à côté de débris des Ioukaghir, qui la peuplaient autrefois exclusivement, et de quelques Toungouz. L'immigration des Iakoutes dans le bassin de la Léna, où ne devaient se trouver que des Toun-

gouz clairsemés, peut être établie sur la base de données historiques; elle a dû se produire aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles, de la région du Baïkal (où l'on a trouvé des traces archéologiques des Iakoutes) vers le Nord, en suite de la poussée des Bouriates, de vrais Mongols, montant de la Mongolie vers le Baïkal dont ils occupent aujourd'hui les deux rives (Cisbaïkalie et Transbaïkalie); la poussée bouriate elle-même était un des nombreux mouvements de peuples dus à la tourmente déchaînée en Asie par Genghis-Khan. Mais comme la langue et la culture iakoutes sont nettement touraniennes, il est évident qu'elles avaient dès l'origine des connexions avec les autres langues et cultures touraniennes, à savoir avec la région à cheval sur l'Asie antérieure, la Sibérie occidentale et l'Asie centrale, c'est-à-dire le Turkestan.

La culture iakoute connaissait la *sidérurgie* avant d'atteindre le bassin de la Léna. PETRI a trouvé des stations de fer, dans le bassin de l'Angara, avec des huttes de terre semblables à celles des Iakoutes actuels, des ossements de bœufs, des fonderies avec du minerai de fer. Le *soufflet* iakoute est le soufflet à outre, à savoir celui de la variété sibérienne, « en valise », muni d'une planchette à sa partie inférieure et de l'ouverture à sa partie supérieure (et non pas à la partie postérieure comme dans le soufflet à outre, grossièrement triangulaire, habituel). Le soufflet iakoute est à deux tuyaux, se réunissant à l'extrémité, le soufflet toungouz, comme celui des Russes, à un seul tuyau (JOCHELSON).

La culture iakoute transplantée a amené avec elle ses chevaux et son bétail à cornes et elle n'a pas adopté le renne (sans doute, on pourra toujours prendre quelques photographies de Iakoutes maniant des rennes, mais cela reste un phénomène aberrant dans l'ensemble du tableau culturel); hommes, chevaux et vaches se sont faits au froid extrême et ils avaient moins à s'adapter qu'on ne pourrait le croire, puisque la température tombe déjà à —40° et —50° à la latitude d'Omsk et d'Irkoutsk, les chevaux sibériens ayant

l'habitude de dormir dehors par ces températures (pas les chevaux russes, qui en mourraient). La culture iakoute n'est donc pas une culture semi-pastorale comme la lapone, l'ostiako-samoyèd, l'altaïo-toungouz, mais une culture aussi pleinement pastorale qu'elle peut l'être dans l'arctique, donc une ou plutôt *la* culture pastorale arctique. Actuellement, les Iakoutes se livrent aussi à la cultivation de céréales, mais cet élément est un élément culturel secondaire.

A l'absence d'élevage du renne correspond une absence de *traîneau* typique. Les Iakoutes ont certes des traîneaux pour cheval ou vache, mais pas régulièrement caractéristiques comme le sont, d'une part, ceux du faciès ostiako-samoyèd, d'autre part, ceux du faciès koriako-tchouktchi. En principe, les traîneaux iakoutes se rapprochent bien du traîneau ostiako-samoyèd, mais avec quelque chose de lourd et gauche, et de variable, qui semble trahir une construction moins traditionnelle que celles d'autres faciès arctiques.

Il est remarquable de constater que la *demeure* iakoute (Planche 39), la vraie, c'est-à-dire la troisième de celles qui vont être mentionnées, demeure transplantée de plus au Sud, est la plus confortable de celles de la zone arctique. En été, les Iakoutes ont souvent une hutte conique, de perches se réunissant au sommet, selon le principe du *tchoum* sibérien et du *tipi* nord-amérindien, mais cette hutte est beaucoup plus lourde (perches plus hautes et plus nombreuses) que celles des autres peuplades et d'un maniement difficultueux pour le transport. Parfois, ils ont aussi, en été également, une hutte hexagonale, construction hybride entre la précédente et la suivante. Mais la vraie demeure iakoute est une cabane quadrangulaire, à parois de bois, à toit plat, parois et toit recouverts de boue, de bouse, de branches et de terre, qui sert avant tout de demeure d'hiver. Deux données caractérisent cette cabane, la première au sujet du rapprochement qu'elle permet de faire, la seconde relativement à sa construction. Une cabane quadrangulaire à toit

plat ne se trouve pas ailleurs en Arctique; pour en trouver l'analogue, il faut sauter jusqu'à la latitude du Turkestan et de certains districts entre Chine et Tibet; c'est ainsi que les Kirghiz ont, comme demeure d'hiver, une construction dont le principe est extérieurement le même : manifestation évidente de la même origine touranienne du principe de la demeure. Sa construction est d'autre part remarquable en ceci que tous les éléments qui peuvent l'être sont disposés de façon verticale : les poutres des parois extérieures — exception parmi l'immense majorité des demeures quadrangulaires de bois, à moins qu'il s'agisse de boîtons ou d'enclos restreints — sont plantées verticalement dans le sol, tout en étant quelque peu penchés vers l'intérieur; le manteau de la cheminée et celle-ci sont aussi faits de poutres dressées verticalement (et enduites de boue et de fiente); enfin, les bûches qui y brûlent y sont également disposées verticalement. L'écurie, construite selon le même principe, peut être, de dimension un peu plus réduite, accolée à la demeure d'habitation.

Comme *organisation sociale*, les Iakoutes, qui sont au nombre de 250.000 âmes — la peuplade la plus nombreuse de Sibérie, mis à part les Bouriates, qui sont Mongoloïdes et pasteurs —, se divisent en de nombreuses tribus, dont la plus nombreuse compterait 11.000 têtes, selon JOCHELSON auquel sont du reste empruntés bon nombre de ces renseignements sur les Iakoutes [1]. Les tribus se divisent en plusieurs sous-tribus, les sous-tribus en 1 à 30 clans, le clan (dans le sens d'agrégat de familles, agrégat comprenant de quelques à plusieurs centaines d'individus) en sous-clan territorial.

1. La tribu iakoute est appelée « oulouss », mais ce terme est employé dans d'autres populations avec un sens très différent; il désigne, par exemple, pour les Bouriates, chez lesquels nous avons séjourné, l'agglomération la plus petite, à savoir la subdivision territoriale du clan, en d'autres termes le village. Il faut donc éliminer complètement ce terme indigène, de même que les autres, dans l'estimation des subdivisions sociales.

On a vu que la culture iakoute avait réussi à conserver le cheval comme élément principal d'élevage, et lorsque cette culture avait à sa disposition des espaces plus méridionaux, c'était une culture pastorale chevaline (et non pas pastorale arctique comme aujourd'hui) comportant de grands troupeaux de chevaux. Le souvenir de ces grands troupeaux reste dans les poèmes iakoutes et c'est à la possession desdits troupeaux qu'était liée l'organisation sociale avec prédominance du clan : les troupeaux étaient en effet une propriété du clan. Selon SIÉROSZEWSKI, c'est avec l'introduction du bétail à cornes que le clan se morcela en unités sociales plus petites, la famille devenant un organisme plus important au détriment du clan. Encore aujourd'hui, il y a antagonisme entre la famille et le clan pour les questions d'héritage, et, en cas d'absence d'héritier mâle, tout va au clan, même une sœur mariée du décédé ne recevant rien. Le clan est aussi responsable collectivement pour les injures et les meurtres.

Il y a d'ailleurs deux sortes de clans, l'un dit clan du père, l'autre clan de la mère, mais tous deux ont une *descendance patrilinéaire*; aussi cette reconnaissance de deux sortes de clans dérive-t-elle probablement de la *polygynie* d'autrefois, le clan du père représentant l'ensemble et les clans des mères ceux de chacune des femmes du père.

Animologiquement, la culture iakoute admet une divinité suprême, à l'origine le soleil, selon TROCHTCHANSKI, ce qui assimilerait cette croyance à celles, anciennes, de la culture touranoïde en général, mais d'autres pensent que cette divinité supérieure est encore au-dessus du « père de la lumière ». En tout cas, la divinité supérieure est accompagnée d'un olympe de dieux, qui, d'après SIÉROSZEWSKI, serait organisé selon le système des clans (9 clans du ciel et 8 du monde inférieur). Il y a, en outre, des esprits, groupés selon une division verticale (esprits bons au Sud et à l'Ouest, c'est-à-dire vers le chaud; esprits mauvais au Nord et à l'Est,

c'est-à-dire vers le froid), et en même temps selon une division horizontale (niveaux supérieur, moyen et inférieur, cette division n'étant pas nette toutefois, puisqu'il y a des esprits mauvais aux trois niveaux).

L'homme se compose de 3 éléments :

a) la vie = le souffle : commun aux hommes, aux animaux et aux plantes (il en est de même chez les Altaïens);
b) l'âme physique : commune aux hommes et aux animaux;
c) l'âme psychique : également commune aux hommes et aux animaux.

L'âme physique se compose à son tour de 3 éléments :

α) l'âme terrestre, c'est-à-dire composée de facteurs terrestres;
β) l'âme aérienne, c'est-à-dire composée d'air;
γ) l'âme-mère, c'est-à-dire l'élément maternel.

La femme iakoute accouche sur le sol parce que l'âme terrestre est communiquée par la terre au moment de la naissance. L'âme aérienne est communiquée un peu plus tard. L'âme-mère est communiquée par la mère. Cette triple âme physique n'est, en toute logique, pas possédée par les poissons, puisqu'ils sont coupés de la terre et de l'air et qu'ils ne sont pas vivipares.

L'âme psychique est, par contre, possédée même par les poissons. Cette âme a des pouvoirs surnaturels tels que ceux dont disposent les chamans, et les chamans reçoivent leur tête, siège de l'âme psychique, du ciel, cette âme pénétrant la mère par les tempes au moment de la conception. L'âme psychique ne périt pas avec le corps comme le souffle et elle ne va pas dans un autre monde comme l'âme physique, qui est en connexion avec l'abdomen et non pas avec la tête. Il se pourrait, pour TROCHTCHANSKI, que l'âme psychique fût simplement le pouvoir impersonnel associé aux chamans et passant de l'un à l'autre.

On retiendra de ces données relatives à l'animologie que

la culture iakoute a des notions très complexes du ciel et de l'âme.

La culture iakoute pratique des modes de sépulture divers (voir p. 233) qu'elle paraît avoir empruntés de droite et de gauche. La Planche 36 représente un cercueil iakoute sur le sol.

Quant à l'ensemble de la culture iakoute, c'est, dans le cycle arctique, la forme la plus proche de celle du cycle pastoral et on la qualifiera de *faciès arctico-pastoral.*

Faciès ioukaghir.

Les limites de l'ancien territoire occupé par les Ioukaghir sont au Nord, l'Océan arctique, au Sud-Est, la chaîne des Stanovoï, au Sud-Ouest, la chaîne des monts Verkhoïansk qui se détache de la première. Cet espace est parcouru par trois fortes rivières coulant *grosso modo* du Sud au Nord et se jetant dans l'Océan arctique, à savoir, de l'Ouest à l'Est : la Iana, l'Indighirka, la Kolyma (avec son affluent de droite l'Omolon); dans la partie nord, ce territoire est occupé par la toundra, dans la partie sud par des forêts (voir Carte 9). Ce territoire est grand comme deux fois la France, mais, en outre de Toungouz également clairsemés et, plus récemment de Iakoutes qui ont franchi les monts Viérkhoïansk, il ne s'y trouve plus, y compris leur sous-groupe des Tchouvantsi, que 1500 Ioukaghir. Or, cette région est, de façon absolue, la plus froide du globe, plus froide que le bassin de la Léna, plus froide que les archipels des Esquimaux, plus froide même que les pôles; aussi le district de Viérkhoïansk (c'est-à-dire « ville de la haute Iana »), où la température chute chaque hiver jusqu'à — 60° et — 80° a-t-il été appelé le « pôle du froid », et la construction orographique de ce bassin explique en partie cette épouvante, puisque les deux chaînes du Sud arrêtent les courants du Sud, tandis que la

Planche 39. — Haut : **Demeure iakoute typique.** (Dans R. Verneau, *L'Homme.*) Demeure en tronc de cône. Les parois sont faites de poutres dressées, fichées dans le sol (cf. p. 204). — Bas : **Tente doublement conique du faciès koriako-tchouktchi.** (D'après Jochelson, *Peoples...*) Quoique cette tente fut habitée par des Ioukaghir, elle n'appartient pas au faciès ioukaghir dont la tente est la conique simple. Quant aux traîneaux, construits en arceaux comme les traîneaux à rennes de Koriak et des Tchouktchi, ils paraissent appartenir au faciès ioukaghir, étant plus courts et devant convenir aux attelages de chiens (cf. pp. 212 et 217-219).

Planche 40. — Haut : **Demeure d'été sur pilotis des Kamtchadal.** (D'après Jochelson, *Peoples...*) Plateau à 3 mètres au-dessus du sol ; demeure encore aujourd'hui en usage, mais l'ancienne hutte conique sur le plateau a été remplacée par un chalet de bois (cf. p. 225). — Bas : **Demeure sur pilotis des Ghiliak.** (D'après von Schrenck). Plateau à 1 mètre au-dessus du sol. Demeure spacieuse.

Les Ghiliak et les Kamtchadal sont les seuls peuples de la zone arctique qui aient des demeures sur pilotis (cf. p. 227).

Planche 41. — **Attelage de chiens des Koriak.** (D'après Jochelson). Attelage en file par couples. Harnachement dorsal (cf. p. 219).

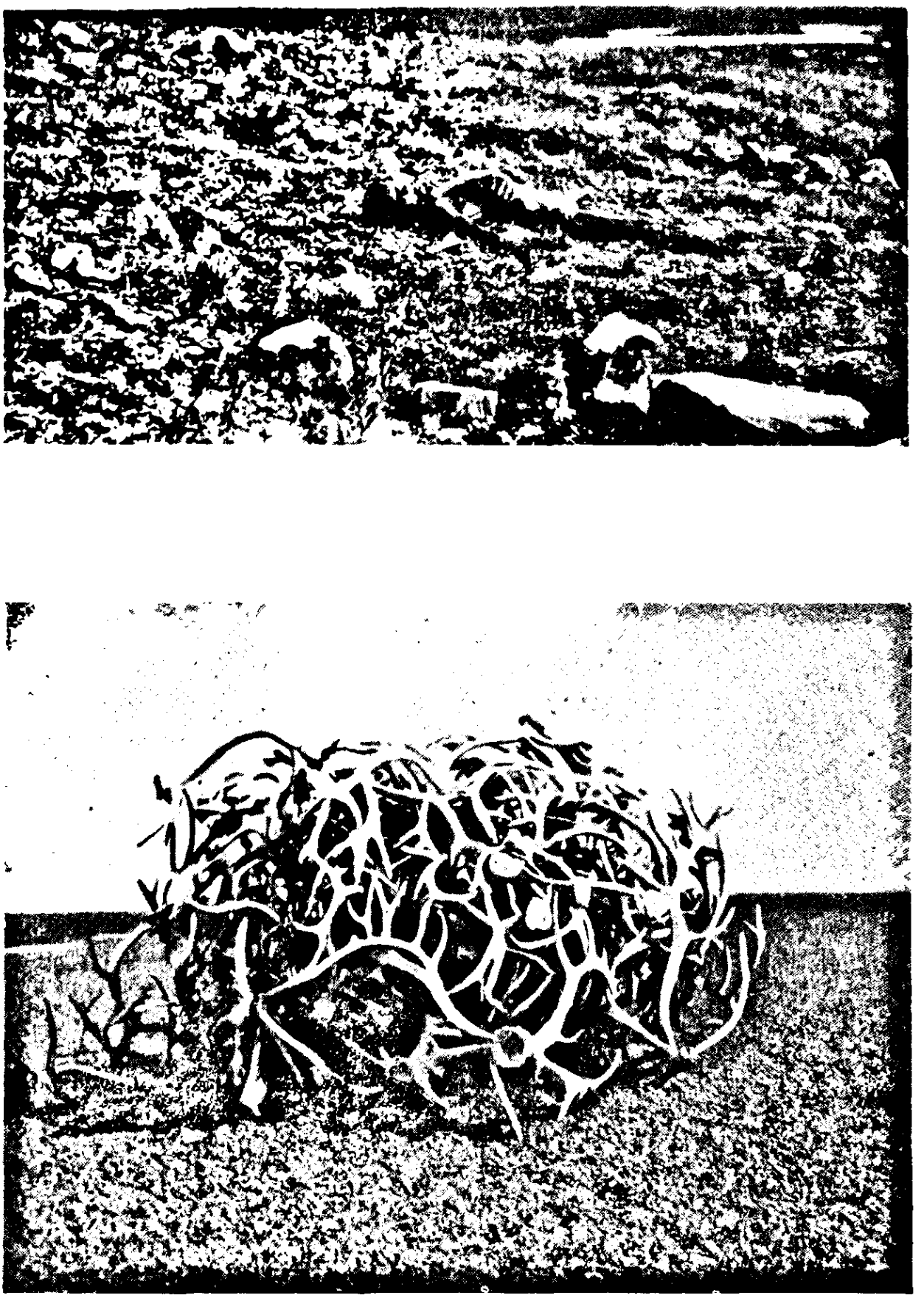

Planche 42. — **Sépultures des Tchouktchi** (cf. p. 222). (D'après Bogoras). Haut : Le corps est déposé sur le sol, entouré à distance d'un cercle de pierres. — Bas : Sur le point où le corps a été abandonné, un andouiller de renne est apporté chaque année.

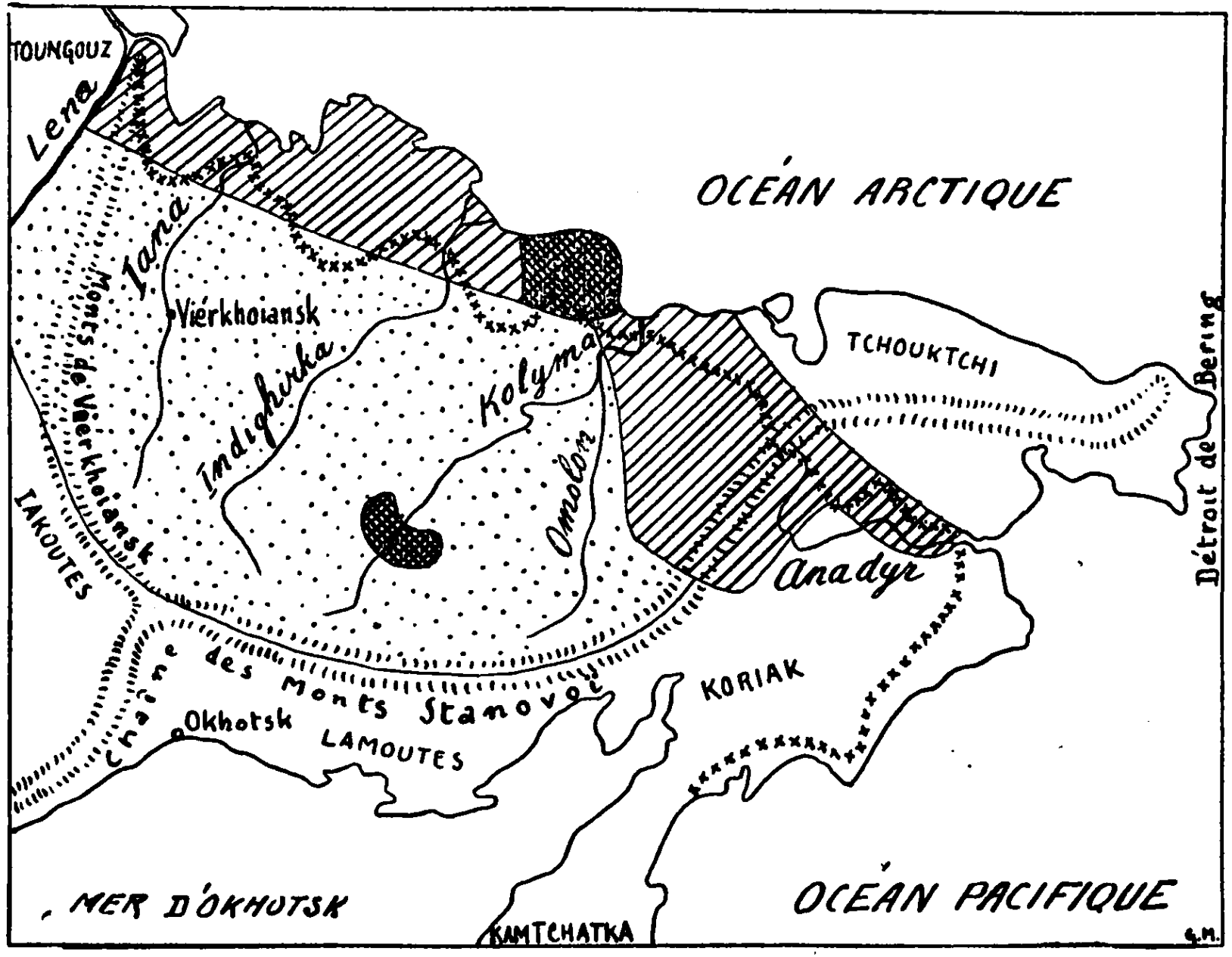

CARTE 9. — *Le pays des Ioukaghir* (d'après les cartes combinées de JOCHELSON et de BOGORAS).

Ligne en croix : limite septentrionale des arbres.

Pointillé : ancien domaine des Ioukaghir (occupé par Toungouz et de plus en plus par Iakoutes).

Hachuré : domaine actuel de Ioukaghir plus ou moins métissés et de culture mixte (à l'Ouest Toungouz, à l'Est Tchouktchi).

Quadrillé : domaine actuel de la langue ioukaghir.

La région de Vierkhoiansk est la plus froide du globe : le pôle du froid.

côte arctique laisse toute grande ouverte la frontière septentrionale.

Le faciès ioukaghir, premier parmi les faciès paléosibériens, nous montre que la culture paléosibérienne ne constitue pas un bloc. Il est du reste, dans cette culture, le seul de son genre. Très souvent, les ouvrages reproduisant des vues se rapportant aux Ioukaghir les représentent avec des rennes et des traîneaux à rennes, ou bien nous font voir des Ioukaghir habitant des tentes doublement coniques : ces images sont trompeuses (comme celles montrant des Lapons avec des traîneaux à deux patins!). Il s'agit bien de Ioukaghir, mais qui ont adopté des éléments n'appartenant pas à leur faciès culturel vrai, car les Ioukaghir n'ont primitivement pas de rennes, ils n'habitent pas primitivement la tente doublement conique comme les Tchouktchi et les Koriak, mais la tente simplement conique, comme on la trouve dans les faciès ostiako-samoyèd et altaïo-toungouz (*tchoum*), comme on la retrouve dans un vaste domaine du centre nord de l'Amérique du Nord (*tipi*). Mais reprenons dans l'ordre les éléments principaux de ce faciès ioukaghir, sans tenir compte des éléments d'emprunt récent.

Le faciès ioukaghir, seul d'entre les faciès paléosibériens, repose, quant à l'économie, principalement sur *la chasse*. Certes, la pêche joue aussi un grand rôle, mais pas un rôle exclusif, comme dans le faciès kamtchadal et surtout dans le faciès ghiliak, pas même le rôle principal. Les circonstances économiques sont en fait les suivantes.

Les Ioukaghir se divisent économiquement en deux groupes de population dont le programme annuel diffère.

Dans le *groupe A*, le plus nombreux, le plus représentatif, les indigènes, ayant passé l'hiver dans les forêts du Sud du territoire ioukaghir, remontent au printemps, c'est-à-dire en avril, vers le Nord, se rendant sur la toundra marécageuse. Ils y passent l'été, pêchant et chassant, la chasse consistant principalement à tendre des pièges. Il y a deux sai-

sons de pêche, la première au printemps tardif, quand les poissons remontent les rivières pour frayer sur leur haut cours, la seconde à l'été tardif, quand ils redescendent à la mer. A l'automne, c'est-à-dire vers la fin d'octobre, commence le mouvement qui ramène ces Ioukaghir vers le Sud, où ils prennent leurs quartiers d'hiver. Ces campements d'hiver, dans la forêt, sont permutés deux à trois fois entre octobre et avril, l'hiver se passant à chasser le gibier sur ses traces fraîches. Les indigènes de ce groupe habitent toute l'année la tente conique, recouverte de peaux de renne (peaux avec leurs poils en hiver).

Dans le *groupe B*, on a un mouvement inverse, c'est-à-dire qu'au printemps, les indigènes, ayant passé l'hiver sur le bas cours des rivières, les remontent avant le dégel, du Nord au Sud, sur leurs traîneaux à chiens. Ils se répandent dans la toundra, où, pendant l'été, ils chassent le renne, l'élan, etc. Au début de l'automne, ils redescendent les rivières, chassant les oiseaux aquatiques et capturant du poisson. A l'automne tardif, ils occupent leurs quartiers, dans des huttes mi-souterraines, sur les berges du bas cours des rivières.

Comme on le voit, la chasse est la base de l'économie de la culture ioukaghir.

Aujourd'hui, on se sert d'instruments de *fer* dans la culture ioukaghir, mais il ne faut pas oublier qu'à l'époque des découvertes, la limite du fer correspondait à la limite qui sépare les Iakoutes et les Toungouz, métallurgistes, des Paléosibériens — dont aucun des peuples, non plus que les Aïnou, ne connaissaient le fer. JOCHELSON, dans ses pérégrinations chez les Ioukaghir au XX^e^ siècle, a constaté que le matériel de certaines tombes surélevées (comme celle de la Planche 38) avait été taillé avec des haches de fer, mais que celui d'autres l'avait été avec des haches de pierre.

Comme mentionné plus haut, la vraie demeure ioukaghir est la tente conique, et cela, de même que chez les Samoyèd,

les Ostiak, les Kéto, les Altaïens et les Saïaniens, les Toungouz, toute l'année, la couverture en étant simplement plus dense en hiver et le bas de la hutte étant protégé contre le froid par un mur de neige. Aucun des autres peuples paléosibériens n'a la hutte conique simple. Vers l'embouchure de leurs rivières dans l'Océan arctique, quelques Ioukaghir habitent encore en hiver des demeures mi-souterraines, on vient de le voir.

La culture ioukaghir n'ayant pas le renne, n'a pas le traîneau à renne. Elle a le traîneau à chiens. Mais il faut constater que le traîneau ioukaghir à chiens est, en plus petit et en plus court, de tous points semblable au traîneau à rennes des Koriak et Tchouktchi et non pas au traîneau à chiens des Ghiliak (voir faciès ghiliak) par exemple; le traîneau à chiens ioukaghir est donc le traîneau tout en arceaux : pseudo-brancards formés de deux arceaux longitudinaux non réunis par une barre transversale, le prolongement supérieur de ces arceaux reposant sur leur prolongement inférieur par l'intermédiaire de petits arceaux transversaux (et non pas par des étais comme dans le traîneau ostiako-samoyèd, où toutes les pièces s'enfoncent les unes dans les autres et qui est muni, à l'avant, d'une barre transversale). Sur la Planche 39, figure du bas, la tente, habitée par des Ioukaghir, appartient au faciès koriako-tchouktchi, mais les petits traîneaux sont bien du faciès ioukaghir. Il y a lieu de se demander si c'est le traîneau à chiens ioukaghir qui a inspiré le traîneau à rennes koriako-tchouktchi ou *vice-versa*, leur origine ne pouvant qu'être unique; nous admettons la première possibilité, puisque l'utilisation du chien, et cela surtout pour la culture koriako-tchouktchi, a précédé l'élevage du renne.

En opposition avec l'économie, simple et primitive, la *sociologie* de la culture ioukaghir est assez complexe. Comme dans les divers faciès paléosibériens, la tribu est une notion très vague, quasi inexistante. Chez les Paléosibériens, l'unité

sociale essentielle est soit la famille, soit, comme chez les Ioukaghir le *clan* [1]. Le clan ioukaghir a même un peu couleur du monoclan de la culture totémique; patrilinéaires, basés sur la consanguinité et sur la localisation, les clans ioukaghir sont en effet à noms d'animaux.

Comme chez tous les Paléosibériens, on a l'*endogamie*, à savoir ici l'endogamie de clan (et non de village). Les relations entre proches sont compliquées par des *règles d'évitance* : certains parents, en général de sexe différent, doivent éviter de se parler, de se regarder, de se rencontrer, soit habituellement, soit dans certaines circonstances. Ces règles d'évitance sont plus fortes parmi les Paléosibériens que parmi les autres Sibériens, et plus fortes parmi les Ioukaghir que parmi les autres Paléosibériens. Chez les Ioukaghir, elles sont observées plus strictement entre parents par alliance qu'entre parents consanguins. Les Ioukaghir ne peuvent en donner aucune explication satisfaisante. Il se pourrait qu'elles fussent comme une réaction exogamique contre l'endogamie de clan. L'emploi du *système dit classificatoire* pour désigner certaines classes de proches (voir p. 197) est assez développé chez les Ioukaghir.

La culture insulaire aïnou mise à part, il n'y a pas de faciès culturel paléosibérien et sibérien en général où les manifestations, soit *résiduelles d'un matriarcat*, soit simili-matriarcales, soient si marquées que dans le faciès ioukaghir. Les principales de ces manifestations consistent dans le fait que le fiancé doit servir chez ses beaux-parents et que le jeune marié habite chez eux. Il n'en faut pas conclure hâtivement que la culture ioukaghir soit matriarcale : elle est au contraire patriarcale dans ses lignes essentielles. C'est ainsi que la *descendance est patrilinéaire*, que la désignation des noms est patrilinéaire, que la vendetta s'exerce selon la

1. Il ne faut pas confondre avec des clans d'origine les faux-clans, à base territoriale, qui ont été imposés par les Russes à diverses peuplades sibériennes. — Voir par ailleurs note de la page 197.

ligne patrilinéaire. En résumé, on dira donc que *la culture ioukaghir est patriarcale avec des traces de matriarcat.*

Tous les faciès paléosibériens offrent des *coutumes sexuelles* qui détonent non seulement avec les coutumes européennes, mais aussi avec celles des autres peuples de la Sibérie. Un tableau de ces coutumes ayant trait aux relations sexuelles sera établi, avec quelques commentaires, pour tous les Paléosibériens, dans le paragraphe relatif aux Ghiliak (p. 232); disons ici que, chez les Ioukaghir, les *relations prénuptiales* ne sont pas interdites et qu'on y trouve la *prostitution d'hospitalité.* Par contre, ceux des Ioukaghir qui pratiquent le mariage collectif ou mariage par groupes ont adopté cette coutume des Tchouktchi, de même que ceux des Ioukaghir qui, voisins des Toungouz, achètent leur fiancée au lieu de servir chez ses parents (de 1 à 3 ans), ont emprunté la coutume de l'achat au faciès culturel toungouz.

L'*accouchement* est difficile pour les femmes ioukaghir et il est rendu encore plus pénible par la façon dont il s'accomplit : la femme doit se promener, puis elle est assise sur les genoux de son mari ou de son père (sauf l'un de ces deux-ci, aucun homme ne peut assister à l'événement) qui écrase l'abdomen, et, dès le lendemain, la femme se promène de nouveau. Elle est impure quarante jours, au cours desquels son mari ne la touche pas. Tout le village assiste à la célébration de la naissance, alors qu'il n'y a aucune cérémonie pour le mariage.

Les Ioukaghir de la Kolyma distribuaient autrefois la chair de leurs morts parmi leurs proches, qui séchaient leur portion et la mettaient, en qualité d'amulettes, dans un sac de cuir; ces amulettes étaient actives dans la magie sympathique. On rapprochera ce procédé de *sépulture* de l'ancienne coutume analogue soupçonnée chez les Tchouktchi, de leur coutume actuelle d'abandon et de la coutume d'abandon aux chiens des anciens Kamtchadal. Mais les connexions de la sépulture récente ioukaghir sont à chercher

ailleurs que chez les autres Paléosibériens. Selon JOCHELSON, les Ioukaghir auraient autrefois déposé les cadavres sur des plateformes soutenues par des piquets; cela serait fort intéressant et serait à rapprocher de la sépulture des Amérindiens des plaines (Sioux, Kaddo, etc.), car la surélévation « sur plate-forme » n'existe pas en Sibérie. La sépulture par surélévation du cercueil règne par contre sur un très grand domaine, à savoir chez les Ioukaghir précisément et sur l'immense domaine toungouz (Planches 37 et 38), ainsi que chez certaines tribus de l'Altaï, cela sans parler de la modalité de sépulture ostiako-samoyèd qui dépose le cercueil sur le sol, étape préliminaire de la surélévation. D'après ce qui précède, on peut penser que la surélévation est une modalité secondaire dans le faciès ioukaghir, empruntée au faciès toungouz.

On sait peu de choses des croyances des Ioukaghir. Ils pratiquent naturellement le chamanisme et là encore, comme pour tant d'autres éléments, les Ioukaghir partagent la *forme du tambour* de chaman avec un autre faciès culturel, mais cette fois avec le faciès iakoute : c'est un grand ovale grossier, recouvert d'un côté par la peau, tandis que, de l'autre côté, une croix en fer (qui vient naturellement des Iakoutes métallurgistes) sert de poignée; mais les tambours de ces deux faciès sont surtout semblables en ceci qu'ils comportent l'un et l'autre une couronne de protubérances tout autour du côté de l'instrument, protubérances toujours en même nombre, nombre impair (PFIZENMAYER), et qui, selon les Iakoutes, représenteraient les cornes des esprits du chaman.

Si l'on se base principalement sur l'économie, et les facteurs socio-animologiques le rapprochant, sous bien des rapports, comme tous les faciès paléosibériens, plus des civilisations amérindiennes que des asiatiques, on peut dire que le faciès culturel ioukaghir est une forme culturelle primitive; le traînage à chiens, première étape de l'élevage il est vrai,

ne lui fait cependant pas dépasser le stade primitif et nous dirons que, comparée à la culture, si développée dans sa primitiveté, des Esquimaux, la forme ioukaghir est une *culture primitive arctique à développement retardé.*

Faciès koriako-tchouktchi.

Les Koriak, au nombre de 8.000, et surtout les Tchouktchi, au nombre de 12.000, sont les deux seules populations vivaces parmi les Paléosibériens, et qui sont susceptibles de se maintenir si l'on ne prétend pas par trop les « civiliser ». Ils ne diffèrent quelque peu entre eux que sociologiquement et animologiquement, et doivent être carrément réunis. Économiquement, Koriak et Tchouktchi se divisent en éleveurs de rennes, les plus nombreux, les plus caractéristiques et dont nous parlerons principalement, et en maritimes, vivant de pêche et de chasse maritime. Il est naturel qu'à l'origine les ancêtres des uns et des autres — qui peut-être alors ne méritaient pas encore le nom de Koriak et de Tchouktchi — ne pouvaient vivre que de cueillette, de chasse et de pêche, mais il est des groupes maritimes qui ne le sont devenus que secondairement. C'est le cas des *Kérek*, subdivision des Koriak, qui habitent sur la rive du Pacifique (au Nord du cap Olioutorsk); en guerre avec les autres Koriak et les Tchouktchi, ils perdirent leurs troupeaux jusqu'à la dernière tête et, *nolens volens*, durent se mettre à vivre de la mer. Ce sont les mêmes Kérek, qui, contrairement aux autres Koriak, ont comme modalité de sépulture l'immersion, qui doit aussi être considérée comme un phénomène vraisemblablement secondaire chez eux, en suite du changement de leur régime économique.

Le faciès économique koriako-tchouktchi peut être qualifié d' « arctico-mi-pastoral » ou « tarando-pastoral », ces termes se rapportant (voir p. 194) au pastourage du renne, par opposition au terme d' « arctico-pastoral » qui se rap-

porte au pastourage normal (chevalin et bovin) dans la zone arctique. Mais l'élevage koriako-tchouktchi se trouve à un stade notablement moins avancé que celui des Lapons, Ostiak, Samoyèd, Iénisséiens, Altaïens, Saïaniens, Toungouz — quelque différentes que soient entre elles les formes d'élevage de ces peuples. On dira donc l'économie de ces derniers peuples une économie « tarando-pastorale avancée », tandis que celle des Koriak et Tchouktchi sera qualifiée de « tarando-pastorale retardée », et la justification de cette qualification se base sur les facteurs suivants :

Le renne est un animal de trait en hiver; en été, les Koriak et les Tchouktchi portent eux-mêmes les charges qu'ils peuvent avoir à transporter, le renne n'étant donc jamais un animal de bât ou de selle; mais même au traîneau, le renne se laisse souvent difficilement harnacher.

Les Koriak et les Tchouktchi n'obtiennent presque pas de lait de leurs rennes, car ceux-ci sont encore plus difficiles à traire qu'à harnacher.

Le chien ne peut nullement servir de chien-berger, car il attaque férocement le renne domestique comme le renne sauvage.

C'est dans le faciès koriako-tchouktchi qu'on trouve les plus grands troupeaux de rennes, souvent de plusieurs milliers de têtes.

L'abatage du renne s'opère par un coup de lance au cœur.

Le traînage à chiens existe à côté du traînage à rennes.

On constate ainsi que l'élevage koriako-tchouktchi du renne est le plus rudimentaire qui soit et ce renne, plus petit que le renne altaïen, est probablement le renne autochtone sauvage qui a été domestiqué par imitation.

Si l'on considère de près l'attelage et le harnachement à rennes et à chiens, on constate que sous ce rapport aussi le faciès koriako-tchouktchi se sépare nettement des autres. Le traîneau à rennes est le même, en principe, que celui des Ioukaghir pour les chiens, mais de dimensions plus grandes; c'est ce qu'on peut appeler le *traîneau en arceaux* : les montants se terminent en avant par deux pseudo-brancards faits chacun d'une seule pièce recourbée, pseudo-brancards qui ne sont pas réunis par une barre transversale comme

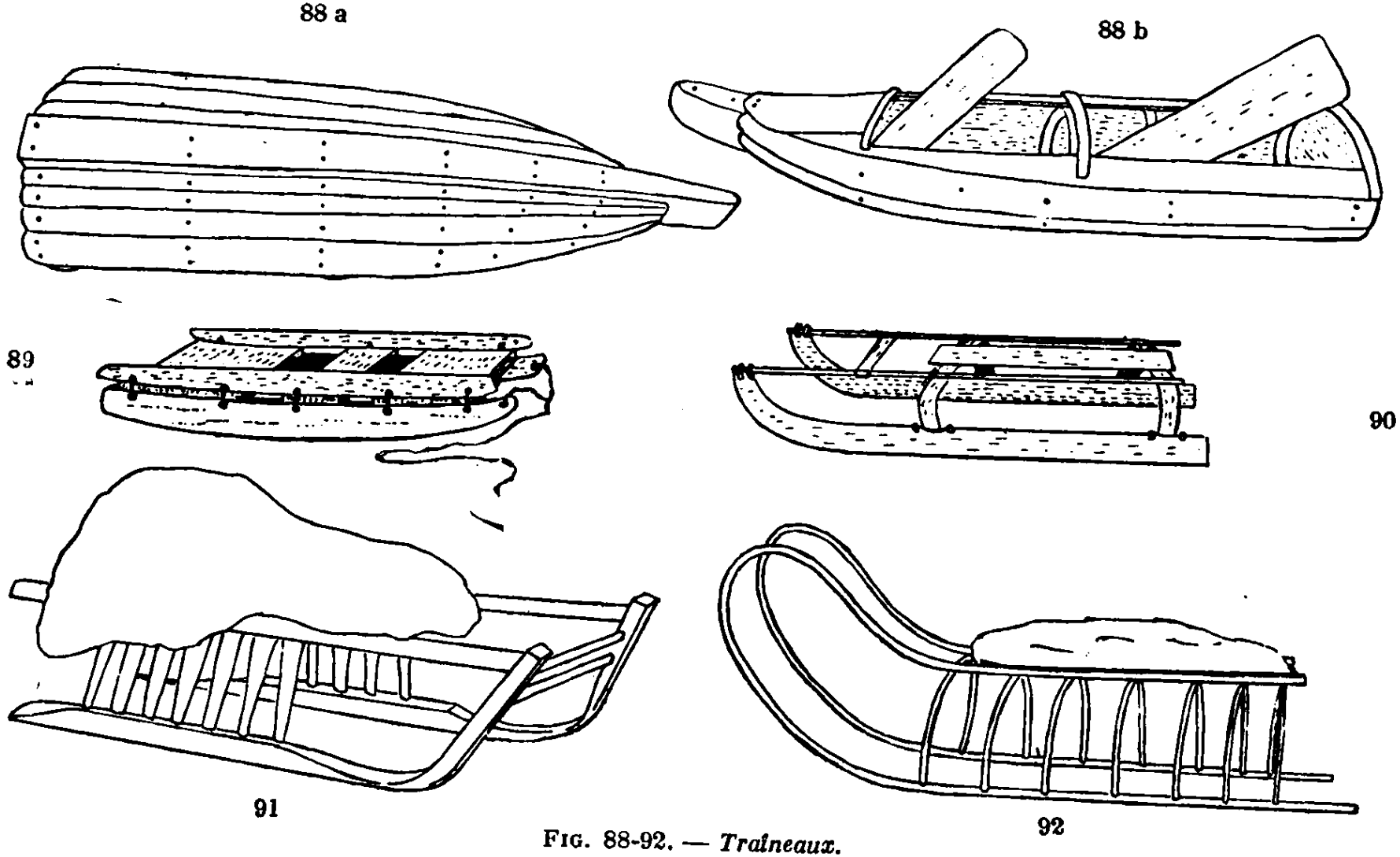

FIG. 88-92. — *Traîneaux.*

88 *a* et *b* : Traîneau à renne lapon; *a* renversé, *b* normalement posé (d'ap. MASON).
89 et 90 : Traîneaux à chiens esquimaux :
89 : les patins sont d'ivoire de morse (d'ap. WEULE).
90 : (d'ap. MASON).
91 : Traîneau à rennes samoyèd (d'ap. JOURAVSKI dans LEHTISALO).
92 : Traîneau à rennes des Ioukaghir, des Koriak et des Tchouktchi (d'ap. JOCHELSON).

c'est le cas dans le faciès ostiako-samoyèd; le plateau du traîneau repose sur les patins non par des étais, mais par des arceaux transversaux (Pl. 39 et Fig. 92, p. 218). Dans le traînage à chiens, ce qui est caractéristique, c'est d'abord le fait qu'ils sont *attelés en file par couples* (Pl. 41), puis le fait que leur harnachement est « dorsal », semblable à la bricole des armées européennes, comportant donc deux traits qui embrassent le poitrail, avec collier, dossière et sous-ventrière (Fig. 94, p. 228); ce mode d'attelage et ce harnachement sont supérieurs à tout ce qu'on trouve ailleurs dans la région arctique et l'on s'est demandé s'ils ne représentaient pas des emprunts faits peut-être aux premiers cosaques, mais la question n'a pas été résolue définitivement.

L'habitation du faciès koriako-tchouktchi lui est également spéciale : c'est la *tente doublement conique*, le toit fortement conique s'appuyant sur paroi circulaire faiblement conique (Pl. 39); à l'intérieur, des peaux tombant verticalement délimitent un espace interne. Ainsi, cette tente, sans être aussi confortable que la cabane iakoute, est plus cossue que la simple tente conique du gros des populations sibériennes. — Hiver : demeure mi-souterraine des Koriak avec entrée supérieure en entonnoir octogonal (Pl. 43); autrefois demeure mi-souterraine des Tchouktchi maritimes à couloir souterrain, comme chez Esquimaux.

Comme les Esquimaux, mais à l'encontre des loukaghir et des Aïnou (voir p. 96), les Tchouktchi, les Koriak et les Ghiliak ont le *propulseur* (Fig. 99-100, p. 241).

En fait d'outillage, on mentionnera le fait que la vannerie, rare chez les populations arctiques, est cependant pratiquée par les Tchouktchi maritimes, et alors, à part quelques exemplaires de vannerie grossière enroulée (cf. p. 99), sous la forme de la *vannerie torsadée* (Planche 28), ce par quoi cette vannerie forme un des anneaux de la chaîne que décrit le torsadé sur le pourtour nord du Pacifique, à partir des Aïnou jusqu'en Californie.

En outre de ce qui a été dit plus haut du transport relativement à l'économie, on notera que le faciès koriako-tchouktchi, contrairement aux faciès ghiliak et kamtchadal (la position du faciès ioukaghir étant laissée dans le doute), n'a plus le ski, mais la *raquette canadienne*, exactement semblable à la même raquette des Esquimaux de l'Alaska avec son réseau très espacé, l'avant et l'arrière pointus (manque de bois assez long pour ne laisser décrire au bois de la raquette qu'une seule courbe), forme dégradée de la belle raquette des Hurons (v. p. 122).

Chez les *Tchouktchi des rennes* et chez les Koriak, l'unité sociale est la *famille*, restreinte ou élargie, mais ce n'est ni la grand'famille, ni un clan d'une sorte quelconque; cette famille est une sous-unité du *camp*, où tous ne sont pas parents, de sorte que le camp représente un *agrégat de familles*. Les clans parfois mentionnés sont de faux-clans territoriaux qui ont été imposés par les Russes, BOGORAS se demande cependant s'il n'y a pas eu autrefois, dans cette population, quelque chose de plus marqué comme clan. Les *Tchouktchi maritimes* ont, eux, une autre organisation : l'unité territoriale est le *village* et une autre sous-unité, qui leur est spéciale, est l'*équipage*, à savoir l'équipage d'un bateau qui part en mer pour la chasse de la baleine, du morse, équipage dont les membres sont choisis dans les diverses familles de sorte que si malheur arrive, le malheur soit réparti dans la population autant que possible.

D'autre part, l'organisation est tout à fait *patriarcale* (descendance, vendetta, laquelle a lieu si un meurtre s'est perpétré de famille à famille, tandis que le meurtre de membre à membre d'une même famille est un événement qui reste affaire intérieure), et la tonalité patriarcale est encore plus stricte chez les Koriak que chez les Tchouktchi.

Comme dans les autres peuplades paléosibériennes, on a l'*endogamie*, sauf entre parents tout à fait proches, de sorte qu'il s'agit surtout de mariages entre cousins. La polygynie,

autorisée, n'est pratiquement pas fréquente. Puis, comme chez les autres unités paléosibériennes, nous avons des *coutumes sexuelles* particulières aux Paléosibériens dans leur ensemble, mais qui sont groupées différemment pour chacune des 5 peuplades paléosibériennes. Les Koriak, qui, parmi ces 5 peuplades, ont les mœurs les plus strictes, exigent la virginité avant le mariage, tandis que les Tchouktchi admettent les relations prénuptiales. Les Tchouktchi ont la prostitution d'hospitalité et le mariage collectif ou mariage par groupes, pas les Koriak. Ces derniers ont par contre cette coutume bizarre et brutale qu'est l'attouchement obligatoire des parties sexuelles de la fiancée par le fiancé avant le mariage, les choses se passant comme suit. Lorsqu'un jeune homme est agréé, il lui reste à toucher les parties sexuelles de sa fiancée, tandis que celle-ci, emmaillotée de telle sorte à rendre la chose difficile, est surveillée en permanence par de vieilles femmes qui interdisent à la force du poignet l'opération au fiancé; celui-ci doit donc généralement tenter de saisir une occasion où il puisse opérer par surprise; s'il se fâche, il perd ses droits sur sa fiancée. Cette coutume ne se retrouve sur le globe que chez les Kamtchadal (avec les Kouriliens), voisins des Koriak, de même que, de l'autre côté du détroit de Bering, chez certaines tribus amérindiennes du Nord-Ouest. Le tableau, pour les Paléosibériens, de ces coutumes sexuelles et quelques commentaires généraux se trouvent à la page 232. On notera encore, comme allant de pair avec leur sévérité morale, la coutume qu'ont les femmes Koriak de se rendre, après le mariage, le plus laides possible, cela afin d'être incapables de plaire à un autre homme que leur mari.

Les Koriak et les Tchouktchi sont prolifiques, mais la mortalité infantile est très forte. L'accouchement, difficile chez les Ioukaghir, est facile chez les Tchouktchi, pour lesquels un large bassin passe pour un élément de beauté; il est interdit à la femme de gémir pendant le travail et elle doit

pourvoir elle-même à tout ce qu'il lui faut; c'est ainsi qu'elle devra elle-même couper le cordon, etc. Seule sera présente une vieille femme, qui ne pourra aider qu'à la dernière extrémité, et ne sera remplacée par le mari que si aucune vieille femme n'est à disposition; il en est de même chez les Koriak (et de même chez les Esquimaux où c'est aussi seulement une vieille femme, et pas le mari, qui peut assister à la parturition). La femme, impure pendant quarante jours après l'accouchement chez les Ioukaghir, ne l'est que dix jours chez les Tchouktchi et un mois chez les Koriak. Les Tchouktchi ont la coutume de garder le placenta, de le surmonter de trois baguettes liées en cône et d'habiller ces baguettes liées d'un morceau de cuir, le tout rappelant une tente conique; les Koriak mettent le placenta dans une corbeille suspendue à un piquet. La cérémonie du sang consiste en outre, chez les Tchouktchi, à tuer un renne et à enduire de son sang la face de la mère, de l'enfant et des personnes présentes. Koriak et Tchouktchi ont une cérémonie, analogue en principe, d'octroi du nom; la mère tient, par exemple, une pierre divinatoire devant elle en récitant les noms des ancêtres : lorsque le nom que doit porter l'enfant est prononcé, la pierre perd son équilibre.

Les enfants, autrefois, *tuaient leurs parents* chez les Koriak comme chez les Tchouktchi, et, cela probablement du fait que ceux qui ne peuvent plus satisfaire à leur propre subsistance deviennent une charge intolérable dans la pauvreté arctique; mais comme c'était la coutume, les parents demandaient eux-mêmes à mourir de la main de leurs enfants plutôt que de la main de personnes qui leur fussent moins proches. Les Tchouktchi pratiquent l'*abandon*, du reste cérémoniel, du corps sur la terre nue (Pl. 42); le lendemain et lors de divers anniversaires, on sacrifie des rennes sur l'endroit et on y laisse les andouillers, qui servent ainsi de monument funéraire (Pl. 42). Par contre, les Koriak *incinèrent* le corps, mais ils élèvent aussi sur l'endroit un tas

d'andouillers. JOCHELSON pense avoir cependant trouvé des symptômes permettant de croire que les Koriak ont également pratiqué autrefois l'abandon du corps et il nous semblerait bien possible que l'incinération leur fût venue de la coutume similaire des Ghiliak (p. 233). Chez les Tchouktchi comme chez les Koriak, le chaman autopsie le corps avant l'abandon, respectivement l'incinération, pour déceler la cause de la mort. BOGORAS a entendu dire que la chair du mort était autrefois distribuée aux proches; aujourd'hui, ces derniers prennent une petite pièce de fourrure des vêtements du mort, ces pièces servant à la magie sympathique.

On voit que la grande ressemblance culturelle des Koriak et des Tchouktchi légitime le fait de les considérer sous l'angle d'un seul faciès dont les principales caractéristiques sont : l'économie tarando-pastorale retardée, le traîneau en arceaux, la tente doublement conique, le propulseur, la raquette canadienne qui a ici son poste le plus avancé vers l'Ouest, et, en commun avec les autres Paléosibériens, la famille comme unité sociale principale, l'organisation patrilinéaire, l'endogamie, la participation à l'une ou l'autre des coutumes sexuelles répandues dans l'ensemble de la culture paléosibéroïde, enfin un fort emploi du système dit classificatoire de parenté; mais, de tous ces caractères, c'est le premier qui permettra le mieux de qualifier cette forme culturelle arctique dite donc *faciès tarando-pastoral retardé.*

FACIÈS KAMTCHADAL.

Le faciès culturel kamtchadal n'existe plus que dans la mémoire des hommes : il nous reste principalement connu par les descriptions de KRACHENINNIKOV, de STELLER, de DE LESSEPS et de DITMAR. Les 3.000 Kamtchadal ou Itelm sont aujourd'hui, linguistiquement et culturellement, russifiés. Seuls font exception quelques villages sur la côte nord-occidentale du Kamtchatka, dont les habitants mènent une

vie si misérable qu'ils ne survivent, en bonne partie, que grâce à l'aumône que leur font leurs voisins Koriak (voir Sten BERGMAN).

De même que le faciès ioukaghir, caractérisé par la chasse, doit être dissocié du gros de la culture paléosibéroïde (gros représenté par le faciès koriako-tchouktchi), de même le faciès kamtchadal, tel qu'il existait au XVIII^e siècle, doit être mis à part en tant que caractérisé par la *pêche*. Aucun contact avec le renne! Il en résulte d'autre part que le transport repose entièrement sur l'emploi du *chien*, et encore aujourd'hui, pour les Kamtchadal russifiés comme pour les Russes, les attelages de chiens jouent le même rôle que chez nous les automobiles : toute la vie d'une station du Kamtchatka est animée par le va-et-vient de ces attelages et par le hurlement des centaines de chiens (voir également Sten BERGMAN qui s'y trouvait en 1921).

L'attelage des chiens est en file par couples, comme dans le faciès koriako-tchouktchi, mais le harnachement n'est pas la bricole; c'est un *harnachement cervico-scapulaire* ou pectoral oblique (le collier passant au-dessus d'une épaule et entre les pattes de devant : Fig. 97, p. 228) et ce harnachement, qui paraît hybride, est des plus intéressants parce qu'il est identique à celui des rennes, du moins dans la Sibérie orientale, de sorte qu'il faut se demander si ce n'est pas le harnachement du chien kamtchadal qui a donné naissance au harnachement du renne en général. Le traîneau kamtchadal était également tout à fait particulier; il comportait, fixée sur le plateau, une sorte de selle ou de *cage en demi-lune*, ouverte des deux côtés, dans laquelle on pouvait s'asseoir soit de côté, soit à califourchon (Fig. 64, p. 172 et Pl. 43).

L'habitation kamtchadal n'était et n'est encore aujourd'hui, partiellement, pas moins spéciale pour ce faciès. En hiver, les Kamtchadal habitaient autrefois des demeures mi-souterraines, mais, dès le XVIII^e siècle, les Russes les

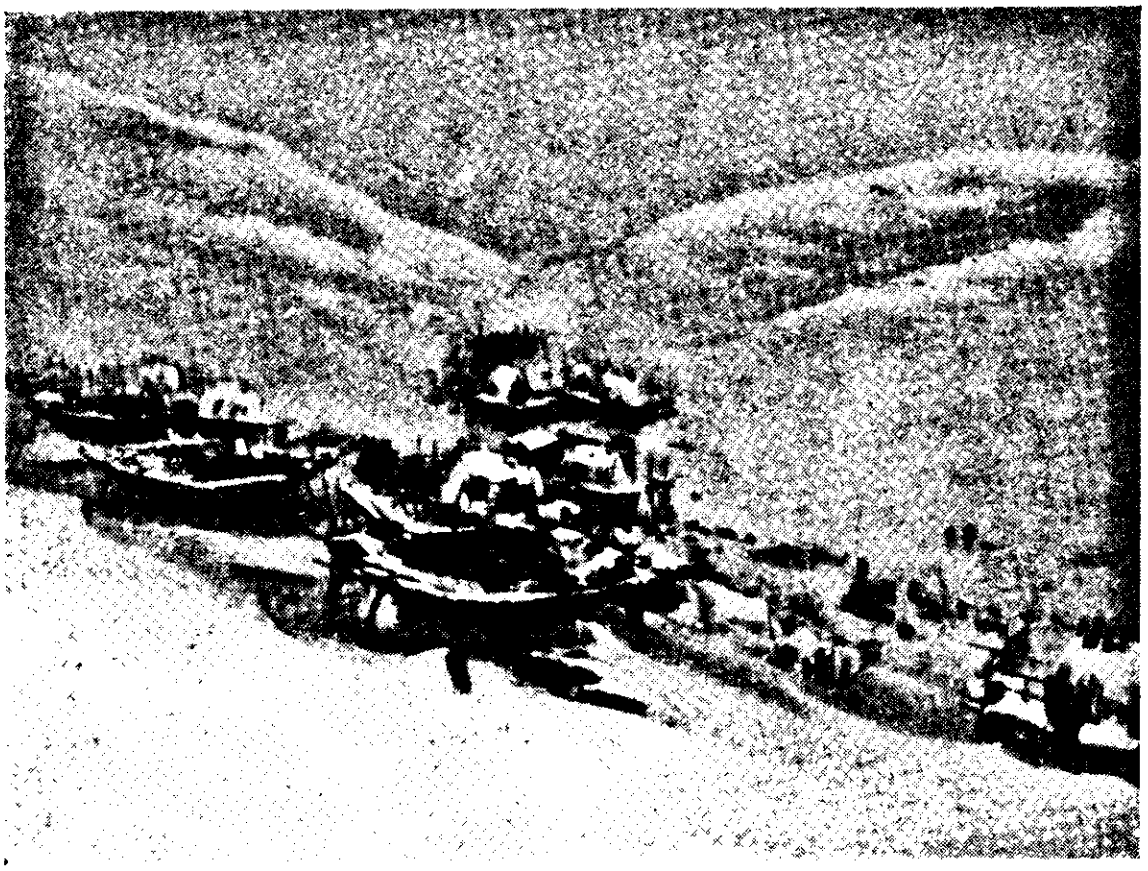

Planche 43. — **Haut : Village d'hiver des Koriak.** (D'après Jochelson). **Il s'agit de demeures mi-souterraines, à entonnoir octogonal servant d'entrée au sommet (cf. p. 219). — Bas : Attelage de chiens des Kamtchadal autrefois.** (D'après J. B. B. de Lesseps, 1790). **Attelage en file par couples. Harnachement cervical, mais s'adaptant au collier par une double courroie (le harnachement est encore le même aujourd'hui au Kamtchatka, mais l'adaptation au collier encore plus large), ce qui forme, en quelque sorte, transition entre le harnachement ghiliak (cervical à un seul trait) et le kamtchadal cervico-scapulaire de la figure 97, page 228 (cf. p. 224). Traîneau exclusivement kamtchadal, avec une sorte de selle à extrémités très relevées (cf. fig. 64, p. 127).**

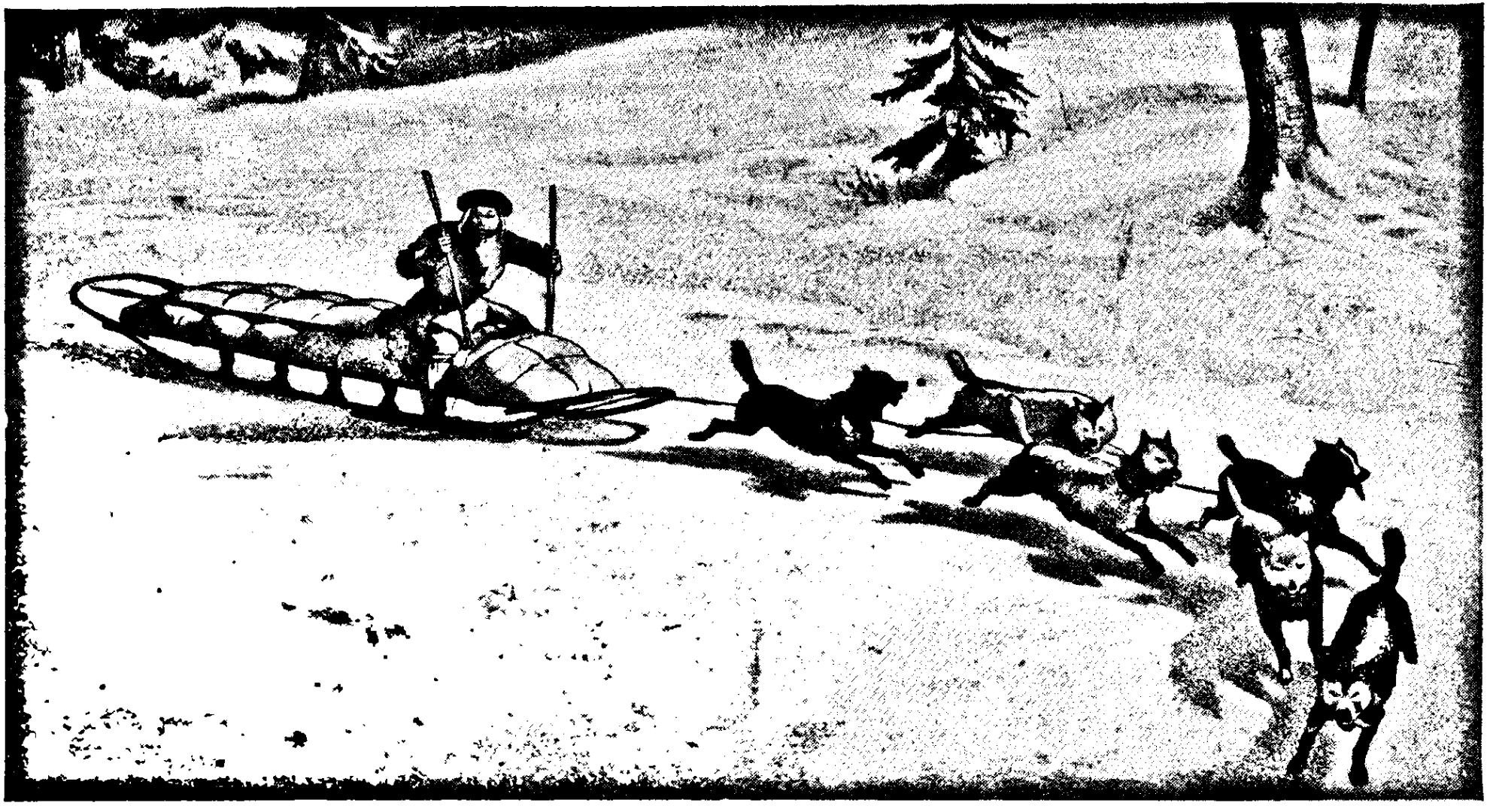

Planche 44. — **Attelage de chiens des Ghiliak.** (D'après von Schrenck). Attelage alternatif. Harnachement cervical, s'adaptant au collier par un trait simple. Traîneau bas à arceau antérieur disposés horizontalement, c'est-à-dire typique comme traîneau à chiens. (Cf. fig. 61, p. 125, fig. 84, p. 200, et p. 227).

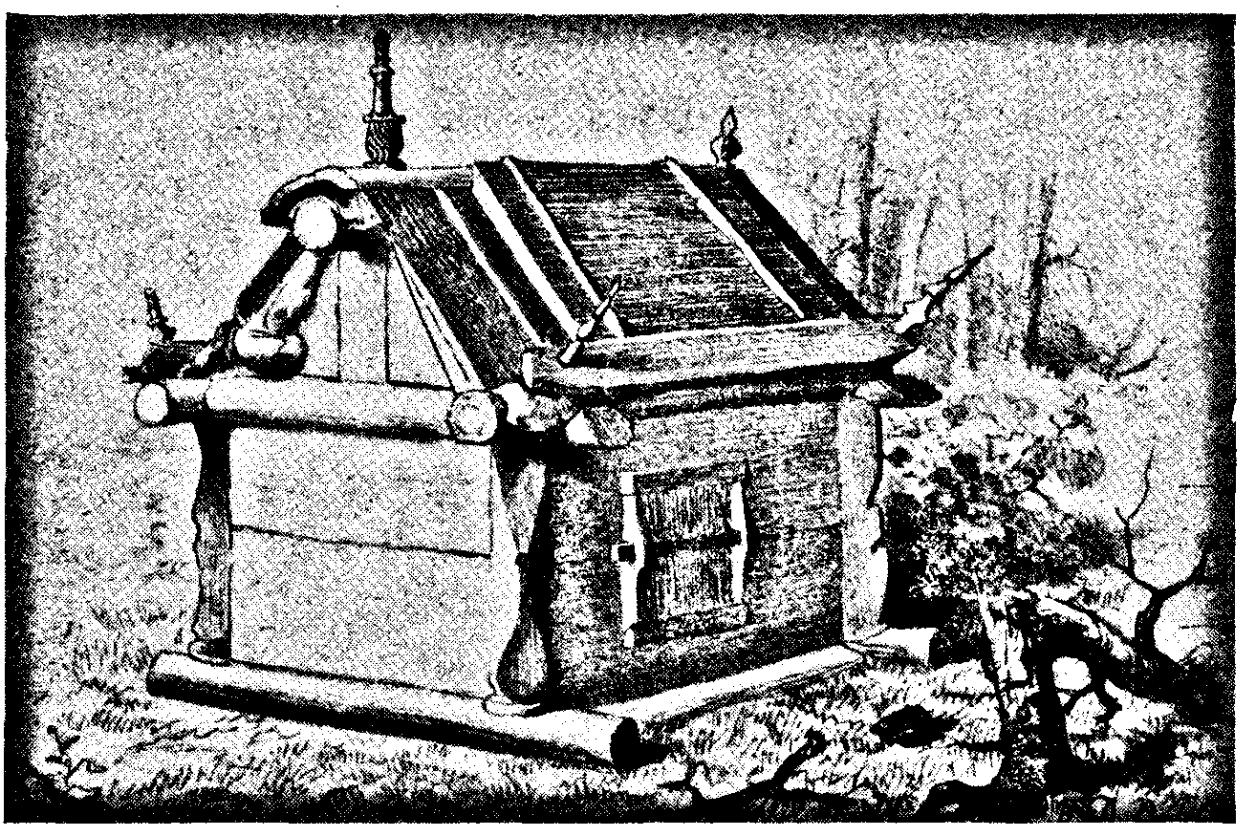

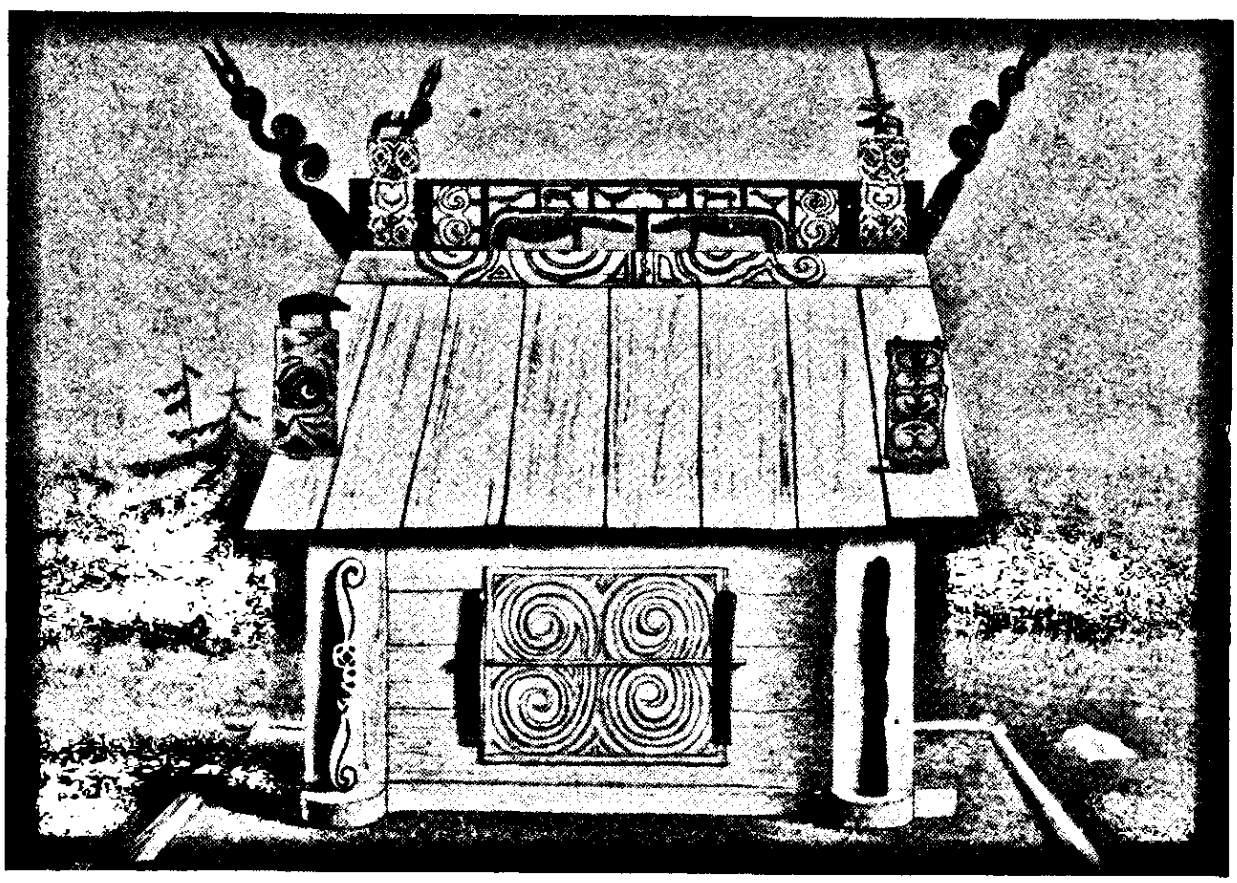

Planche 45. — **Cahutes mortuaires des Ghiliak pour les cendres du défunt.** (D'après VON SCHRENCK). Malgré que ces deux cahutes soient différentes, elles trahissent un même principe de construction, principe s'apparentant, dans le détail, au style chinois. Par ailleurs, c'est certainement ces cahutes qui ont provoqué la construction figurée à la planche 33, quoique celle-ci renferme probablement le corps et non les cendres (cf. pp. 149 et 233).

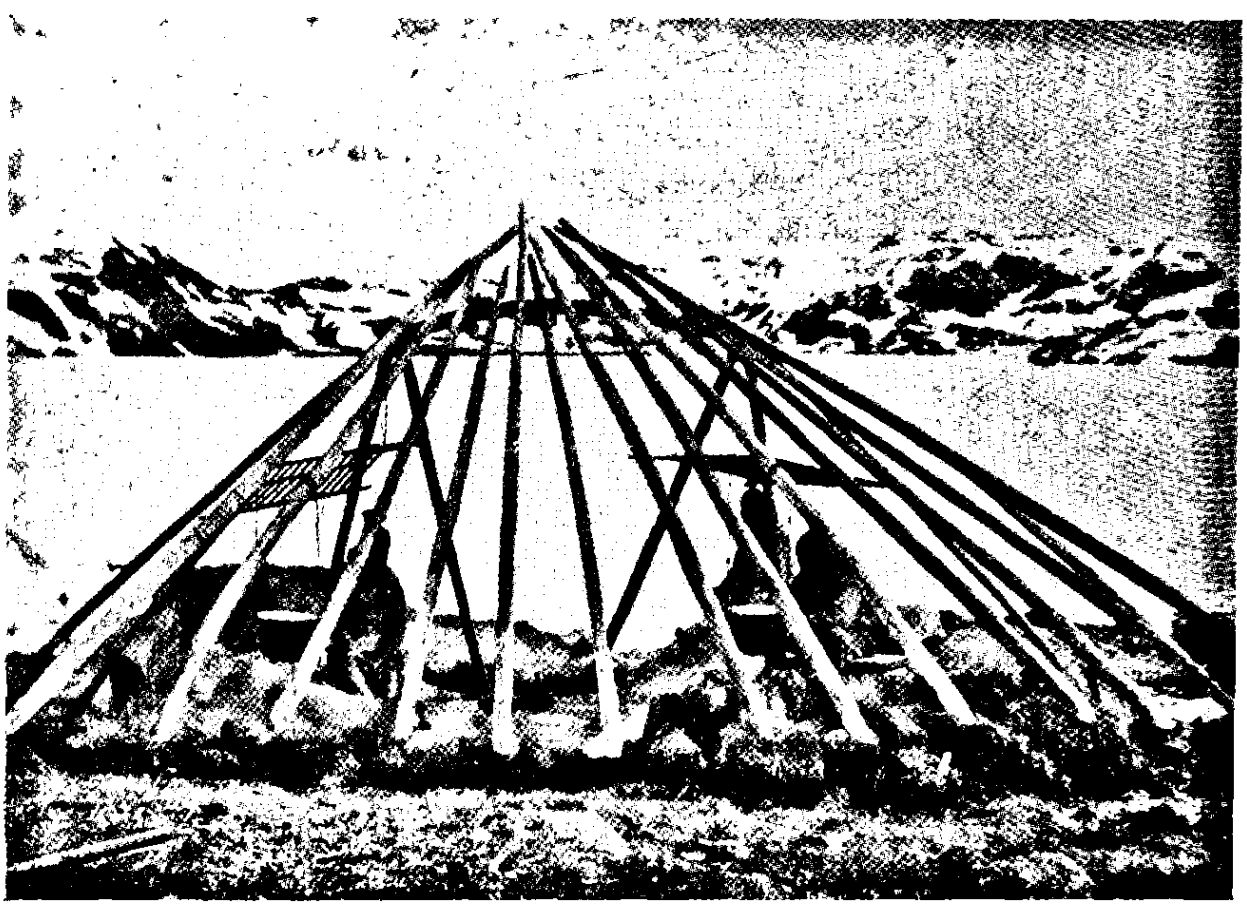

Planche 46. — **Demeures d'été des Esquimaux** (cf. p. 238). **Haut : Tente des Esquimaux du Labrador. (Photographie V. Forbin). — Bas : Tente-abri des Esquimaux du Groenland. (D'après Thalbitzer). Vue d'arrière. Le toit a une seule pente, du sommet au sol; le devant est complètement ouvert, quant à la carcasse.**

Les tentes des Esquimaux sont les seules, parmi les populations arctiques, qui soient asymétriques.

contraignirent à les abandonner, vu leur prétendue saleté, contre l'isba russe — et il n'y a plus guère, sur le continent, que quelques Ioukaghir à utiliser cette sorte de demeure (p. 212). En été, les anciens Kamtchadal habitaient des demeures sur pilotis, plateau élevé d'environ trois mètres, sur lequel était dressé une tente conique; pour DE LESSEPS, cette construction aurait eu comme but et, en tout cas, comme avantage, de permettre d'y suspendre le poisson à sécher sans que les chiens y pussent toucher. Or, aujourd'hui, la demeure kamtchadal comporte encore (Pl. 40) le même plateau élevé, mais celui-ci supporte une superstructure carrée en bois et non plus une tente.

On ne sait rien de certain sur l'ancienne organisation sociale des Kamtchadal.

Les *relations prénuptiales* étaient autorisées. Lorsqu'un Kamtchadal désirait se marier, il cherchait habituellement sa femme dans un autre village; l'*exogamie locale* paraît donc avoir été la règle dans le faciès kamtchadal (et l'on se souviendra que l'exogamie locale est celle de la culture primitive). Cependant, l'endogamie, sauf entre père et fille, mère et fils, était permise (endogamie qui peut être allée de pair avec l'exogamie locale). Quand le Kamtchadal avait arrêté son choix, il demandait à ses beaux-parents *in spe* de servir un certain temps chez eux — ce qui pourrait faire songer à un résidu de matriarcat. Mais, avant d'obtenir sa femme, il devait se livrer à l'*attouchement de ses parties sexuelles*, exactement comme décrit pour les Koriak (voir p. 221) : les trois anciens auteurs cités plus haut sont d'accord sur cette question (STELLER étant encore plus brutal que les autres). KRACHENINNIKOV parle d'un jeune homme qui n'arriva à ses fins qu'au bout de dix ans. Lorsqu'il y avait réussi le fiancé passait la nuit sans cérémonie avec celle qui était désormais sa femme, le mariage étant célébré plus tard dans la maison des parents de sa femme (autre résidu ou pseudo-résidu de matriarcat).

Une vieille femme assiste celle qui accouche (qui accouche en position à genoux) et, coutume contraire à celles des autres Paléosibériens, *tout le village peut assister à la naissance* (comme autrefois en France lors de la naissance des enfants du roi). Le placenta est jeté aux chiens. Il n'y a pas de cérémonie relative à la naissance.

Les morts étaient traînés hors de la hutte et *jetés aux chiens.*

En ce qui concerne le *chamanisme*, on notera qu'il ne comportait pas de costume spécial *ni de tambour*, fait exceptionnel pour la région où règne le chamanisme. D'autre part, chacun pouvait être chaman, surtout les femmes. Du moins dans ses apparences extérieures, le faciès kamtchadal avait donc un chamanisme atténué.

La *religion* kamtchadal admettait une divinité suprême, accompagnée de dieux secondaires et d'esprits. On sacrifiait à ces derniers, pas à Dieu. Différents animaux étaient également vénérés, dont l'ours. Les Kamtchadal croyaient à une vie future pour les hommes et pour les animaux.

Dans l'échelle culturelle, le faciès kamtchadal est à considérer, à l'instar du ioukaghir, comme un *faciès primitif arctique à développement retardé.*

Faciès ghiliak.

Les Ghiliak, au nombre de 4.000, occupent la moitié nord de Sakhaline et, vis-à-vis de cette île, les bouches de l'Amour. Les Ghiliak sont des Paléosibériens, séparés géographiquement du bloc continental paléosibérien formé par les Ioukaghir, Tchouktchi, Koriak et Kamtchadal. Le gros de la culture paléosibéroïde étant constitué par son faciès koriako-tchouktchi, la forme culturelle ghiliak, de même que les formes ioukaghir et kamtchadal, peuvent être considérées comme des faciès autonomes. Que le faciès ghiliak soit à dissocier du faciès ioukaghir, cela se conçoit immédiatement,

puisque, déjà du seul point de vue économique, le faciès ioukaghir est chasseur, tandis que le faciès ghiliak est pêcheur. Mais alors pourquoi ne pas fondre les faciès kamtchadal et ghiliak en un, puisque tous deux sont pêcheurs? — Parce qu'à part cette analogie économique, ces deux faciès, comme on le verra, n'offrent presqu'aucune autre analogie.

L'*économie* du faciès ghiliak repose donc sur la pêche, et il n'est même aucun autre faciès arctique où la pêche joue un si grand rôle. La pêche proprement dite est soutenue par la chasse maritime et la chasse terrestre ne fait non plus pas tout à fait défaut; v. SCHRENCK a représenté deux pièges en arc ghiliak, l'un tuant par flèche (à pointe double), l'autre assommant et emprisonnant.

L'économie ghiliak ignore le renne. Il n'est donc pas surprenant que le *traînage à chiens* serve pour le transport. Cependant tout, dans ce traînage, est différent de ce qu'on voit chez les Kamtchadal. L'attelage n'est pas en file par couples comme chez les autres Paléosibériens; il est en file, mais *alternatif* (Pl. 44). Le harnachement est strictement *cervical* (même Planche et Fig. 95, p. 228). Cette forme d'attelage et cette forme de harnachement sont tout à fait exclusifs au faciès ghiliak. Le traîneau (Pl. 44 et Fig. 84, p. 200) est un traîneau normal pour les chiens, c'est-à-dire très bas avec arceaux horizontaux, l'un à l'avant, l'autre à l'arrière; il ne présente jamais la cage du traîneau kamtchadal.

Le faciès ghiliak est le seul dans le cycle arctique, avec le faciès kamtchadal, qui possède une *demeure sur pilotis*. Mais cette analogie de principe disparaît à l'examen de la facture de détail. Par opposition à la palafitte kamtchadal, toujours très élevée, la palafitte ghiliak est très basse, la large terrasse, qui soutient la demeure, n'atteignant pas 1 m. 1/2 au-dessus du sol (Pl. 40), et cette demeure est une construction quadrangulaire de bois, à l'intérieur de laquelle un plateau, qui sert de couche, court le long de la paroi.

Le Ghiliak est coiffé d'un *couvre-chef en cône bas*, tout à

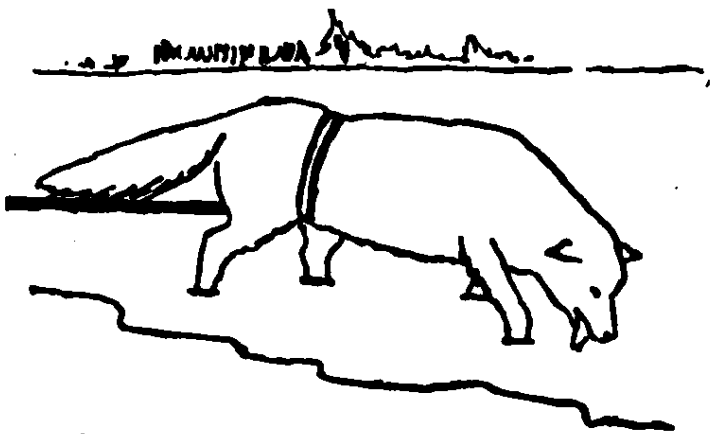

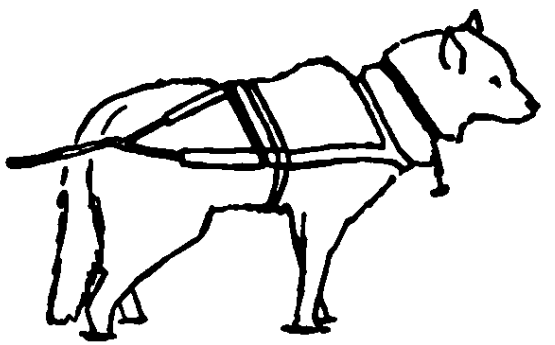

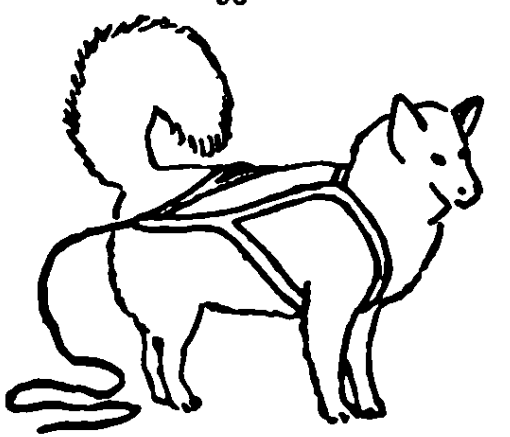

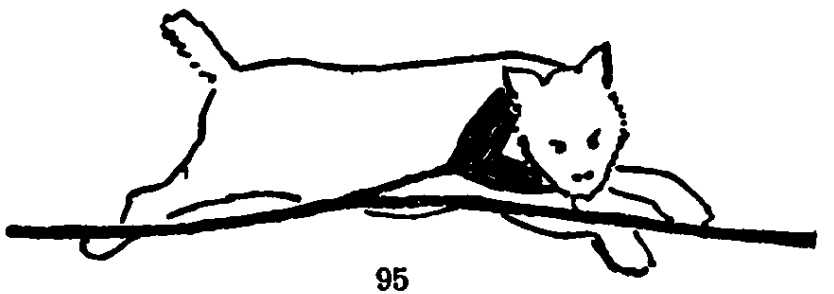

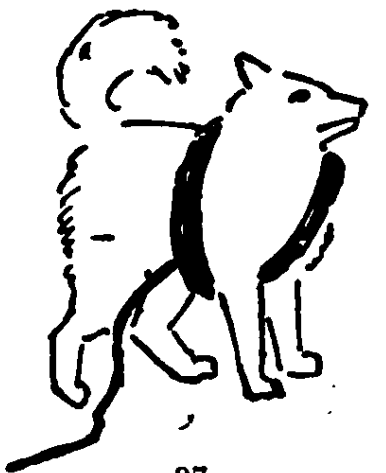

FIG. 93-97. — *Les 5 harnachements du chien dans la région arctique.*

93 : Harnachement *ventral* des Ostiak : Sibérie occidentale (d'ap. Otto NORDENSKIÖLD). Voir aussi Planche 35.

94 : Harnachement *dorsal* des Koriak et des Tchouktchi : Sibérie orientale (d'ap. BOGORAS et JOCHELSON). Voir aussi Planche 41.

95 : Harnachement *cervical* des Ghiliak : bouches de l'Amour et Nord de Sakhaline (d'ap. VON SCHRENCK). Voir aussi planche 44.

96 : Harnachement *scapulaire* des Esquimaux : presqu'île Tchouktche et Nord de l'Amérique du Nord (d'ap. BOGORAS et JOCHELSON). Voir aussi Planche 47.

97 : Harnachement *cervico-scapulaire* des Kamtchadal : Kamtchatka (d'ap. les descriptions de KRACHENENNIKOV et de DITMAR). — C'est ce dernier harnachement qui est devenu celui des rennes.

La désignation des 5 harnachements est simplement visuelle et non physiologique. L'arrière du harnachement des figures 94 et 96 a été tiré sur le devant pour qu'il soit vu en entier.

fait typique pour l'ouvrier chinois encore aujourd'hui. D'autres éléments paravestimentaires rappellent également la culture sinoïde : la tresse, la pipe minuscule.

En ce qui concerne l'armement, le faciès ghiliak a l'*arc réflexe ou mongoloïde*, tandis que, bien entendu, l'arc des pièges à arc est simple (nous n'avons jamais vu de piège de cette sorte dont l'arc ne fût pas simple). Von SCHRENCK a représenté une camisole-cuirasse tressée — armement défensif qui se laisse poursuivre par les Tchouktchi jusque chez les Iroquois (avec des solutions de continuité); il ne paraît pas douteux que ces dernières soient à mettre en connexions avec celle des Ghiliak et celle-ci avec la culture sinoïde en dernière analyse; le fait que précisément chez les Ghiliak on trouve de si nombreux éléments de la culture sinoïde rend le fait extrêmement probable. — Les Ghiliak sont la dernière peuplade vers l'Occident septentrional à avoir le propulseur (Fig. 99-100, p. 241).

En outre de ce qui a été dit du traîneau en connexion avec l'attelage et le harnachement des chiens, le faciès ghiliak, en ce qui concerne le transport, a le *ski*, comme le faciès kamtchadal (tandis que le faciès koriako-tchouktchi a la raquette canadienne dégénérée). Mais cette similitude pour les deux faciès est secondaire, puisque, pour tous deux, il s'agit d'un emprunt, en définitive, au faciès lapon.

La planche 42 de VON SCHRENCK représente quatre *embarcations* ghiliak : une d'écorces cousues, une monoxyle, deux de planches. Celle d'écorce, à pointes en éperon, est analogue à des exemplaires de diverses peuplades de Sibérie (Iakoutes) et d'Amérique du Nord (Koutenai du Nord-Ouest); la monoxyle, dont le principe est encore plus répandu de par le monde, est la forme typique des Aïnou, mais on remarquera que le canot monoxyle ghiliak a une allure massive la faisant tendre vers la forme quadrangulaire, et la forme quadrangulaire est celle des embarcations de planches (dont un exemplaire se voit sur notre Planche 40); il

n'est non plus guère douteux que ces formes à angles plus ou moins droits sont dérivées de la culture sinoïde. Parfois, certaines embarcations sont fort grandes : v. SCHRENCK en représente une, lors de la sortie sacrificielle au dégel du printemps, qui ne contient pas moins de 13 rameurs (pas des pagayeurs!), en plus d'un homme au gouvernail (une rame ou une pagaie servant de gouvernail).

La base de l'*organisation sociale* ghiliak (au sujet de laquelle il faut avant tout consulter STERNBERG) est le *clan*, qui paraît bien être un *monoclan* (v. p. 197). Les clans sont *patrilinéaires*. Ils sont tous, d'autre part, *endogamiques*, tandis qu'à l'intérieur des clans, divisés en trois sous-clans, ces *sous-clans sont exogamiques*, les hommes du sous-clan A prenant leurs femmes dans le sous-clan B, donnant leurs femmes au sous-clan C — et réciproquément [1].

Les *relations prénuptiales* sont admises, mais s'il survient un enfant et que les amants ne soient pas de deux classes permettant de donner lieu à un mariage, l'enfant est tué.

En outre du mariage individuel, qui n'est du reste pas nécessairement unique car la *polygynie* est autorisée, le *mariage collectif* existe aussi, selon la règle suivante : un Ghiliak appelle (système classificatoire : v. p. 197) « anghé » non seulement sa femme, mais les femmes de ses frères aînés (réels et classificatoires), les sœurs de ces femmes, et, de même, toutes les sœurs de sa femme; une Ghiliak appelle « pou » non seulement son mari, mais les frères de ce dernier et les maris de ses sœurs à elle. Or, tous ceux qui sont « pou » ont le droit d'avoir des relations sexuelles avec toutes les

1. Miss CZAPLICKA dit (sa p. 44) à propos des Ghiliak : « all clans being thus exogamic and patriarchal in organization. » Elle dit bien, à sa p. 99 : « Inside the clan there is an endogamic arrangement, while each gens (pour elle le sous-clan) *is endogamic*. » Mais c'est parce que les auteurs ne sont pas plus précis dans leurs expressions qu'il y a si souvent des confusions. Il faut faire deux autres reproches généraux à CZAPLICKA dans cet ordre d'idées : elle appelle indifféremment « clan », le globoclan et le monoclan, et elle ne fait pas de différence, alors que c'est principalement en Asie centro-septentrionale qu'elle est la plus nécessaire, entre le patriarcat et la patriarchie (v. notes pp. 182 et 196).

« anghé », et STERNBERG a été accompagné un jour par un Ghiliak qui traversa l'île de Sakhaline dans toute sa largeur (une centaine de kilomètres) pour faire connaissance d'une « anghé » dont il savait l'existence. Les rapports sexuels entre individus qui ne sont pas « pou » et « anghé » sont châtiés. Cependant la pratique du mariage collectif n'abolit pas la jalousie, et il semble qu'en réalité le droit collectif aux rapports sexuels n'a été créé en principe que pour le temps où le conjoint est absent.

L'exposé des coutumes ayant trait aux rapports sexuels chez les Ghiliak nous permet maintenant de dresser un tableau de ces coutumes pour les cinq peuplades paléosibériennes, et c'est aussi le moment de soulever la *question de savoir si ces coutumes sexuelles sont primaires*, ou seraient, comme on l'a prétendu, dues au contact des étrangers, c'est-à-dire des Blancs. On l'a surtout prétendu pour la prostitution d'hospitalité et pour le mariage collectif. Il se pourrait en effet que la prostitution d'hospitalité fût une suite du contact avec les Blancs, soit que ceux-ci aient eu des arguments assez puissants pour l'imposer, soit qu'ils aient convaincu leurs hôtes que telle était la règle chez les peuples qui savaient ce qu'on doit à des visiteurs. Le mariage collectif chez les Tchouktchi peut aussi apparaître comme une manifestation secondaire quand on constate que les groupes de mariage admettent facilement parmi eux des étrangers, soit étrangers indigènes, soit étrangers blancs. Mais le mariage collectif chez les Ghiliak apparaît bien une coutume aborigène, et, dans ce cas, il est évident que la coutume identique chez les Tchouktchi l'est également. En ce qui concerne les relations sexuelles prénuptiales, elles sont communes à un très grand nombre de peuples sur la surface du globe et cette coutume peut naître partout. Quant à l'attouchement des organes sexuels, enfin, comme condition *sine qua non* du mariage, c'est un usage si particulier, n'existant que chez les Koriak, les Kamtchadal (avec les

Kouriliens) et certaines tribus du Nord-Ouest américain, qu'il ne peut avoir été emprunté nulle part et qu'il est bien chez lui dans le Nord du Pacifique — sa distribution sur les deux rives de l'océan contribuant d'autre part à démontrer les connexions des cultures des deux rives. Le tableau s'établit comme suit, les populations énumérées de la gauche à la droite étant en réalité disposées sur le terrain du Nord au Sud *grosso modo* :

Tableau des coutumes sexuelles chez les cinq peuplades paléosibériennes et chez les Aïnou.

	Iouka-ghir	Tchouk-tchi	Ko-riakf	Kam-tchadal	Ghiliak	Aïnou
Relations prénuptiales. .	+	+	—	+	+	+
Attouchements des organes pour le consentement au mariage . . .	—	—	+	+	—	—
Prostitution d'hospitalité.	+	+	—	—	—	—
Mariages collectifs. . . .	—	+	—	—	+	—

On remarquera que, chez aucun de ces peuples, l'ensemble de ces coutumes sexuelles n'est le même que chez les autres.

Les *mariages* (individuels) ghiliak étaient autrefois arrangés lors de l'enfance des conjoints; ils se font aujourd'hui par achat (comme dans les faciès ostiako-samoyèd, altaïo-toungouz, iakoute, et au contraire de ce qui se produit dans les autres faciès paléosibériens). Les enfants appartiennent exclusivement au père, qui, à la naissance de son premier enfant, perd son nom et se voit appeler : « Père de tel ou tel ».

En vue de l'*accouchement*, les Ghiliak construisent une mauvaise hutte où l'événement doit se passer (il en est de même des Ostiak), selon von SCHRENCK et selon PILSUDSKI (v. p. 140). Ils sortiraient également les mourants de leurs demeures, ou abandonneraient la demeure après qu'une mort s'y serait produite, d'après SEELAND.

Comme les Koriak, les Ghiliak *incinèrent* le corps, mais ils placent ses cendres (contenues dans un récipient) dans une maisonnette mortuaire. Le style de cette maisonnette miniature a, sans contestation possible, quelque chose du style chinois, comme le montrent les figures de la Planche 45. On a, d'autre part, chez les Toungouz du bas Amour (Oltcha ou Mangoun en amont des Ghiliak, Gold au confluent de l'Amour et de l'Oussouri, c'est-à-dire en amont des Oltcha, Oudékhé ou Orotch dans la Province Maritime sur la rive droite de l'Amour), une combinaison partielle des modalités environnantes : le cadavre est placé dans un cercueil, celui-ci sur un plancher ou plateforme, dans une cahute de bois.

On peut donc aussi maintenant dresser à grands traits un tableau des modes de sépulture pour la zone arctique :

Tableau synthétique des modes de sépulture de la zone arctique.

Lapons : enterrement.
Vogoul, Ostiak du Sud : cercueil mi-enterré.
Ostiak du Nord, Samoyèd : cercueil sur le sol; parfois, chez les Samoyèd, c'est le corps qui est abandonné sur le sol.
Altaïens, Saïaniens : modes divers (enterrement, ignition, surélévation).
Iakoutes : modes divers (enterrement, cercueil sur le sol, surélévation).
Toungouz, Ioukaghir : surélévation du cercueil.
Toungouz du bas Amour : corps dans cercueil sur plate-forme dans cahute mortuaire.
Tchouktchi, Kamtchadal : abandon aux bêtes.
Koriak : (autrefois abandon), incinération.
Ghiliak : incinération suivie de mise des cendres dans maisonnette mortuaire.
Aïnou : enterrement.
Aléoutes : momification.
Esquimaux : en général à l'Ouest surélévation, à l'Est ensevelissement sous un tas de pierres.

Si l'on ne tient compte que des modes de faire les plus fréquents et qui paraissent primaires, dans la zone asiatique,

ou peut dire qu'on a : le cercueil sur le sol (première étape de sa surélévation) en Sibérie occidentale, le cercueil surélevé en Sibérie centro-orientale, l'abandon du corps en Sibérie extrême-orientale (Paléosibériens).

Le *chamanisme* joue un rôle un peu moins grand chez les Ghiliak que chez d'autres Sibériens. Les principaux accessoires en sont le tambour et une ceinture de cuir à laquelle sont suspendus des pendentifs en métal — ceux-ci d'origine toungouz puisque les Ghiliak, comme les autres Paléosibériens, ne connaissaient pas l'usage des métaux.

Animologiquement, les Ghiliak reconnaissaient une divinité supérieure. Les objets visibles ne sont que les masques d'esprits. L'animal est au fond un être humain participant à des institutions semblables aux institutions humaines, telles que le clan. Certains animaux sont même supérieurs aux hommes, ainsi l'ours, et, après les Aïnou, il n'est pas de peuplade arctique où le culte de l'ours ait atteint un développement aussi élaboré que chez les Ghiliak; ce n'est pas cependant l'animal que l'on révère, mais l'esprit qui le possède. Les dieux du ciel, qui vivent en clans, sont moins importants. Les dieux des clans ghiliak sont les esprits de certains individus ayant eu une mort honorable (noyés, brûlés, tués par un ours); on leur sacrifie périodiquement et le culte de l'ours rentre dans cette classe de sacrifices.

Comme instrument de musique propre au faciès ghiliak, on a la *poutre frappée*, suspendue horizontalement (von SCHRENCK, témoignage oral Louis MARIN).

Deux mots sont enfin à dire de l'*art figuré* de ce faciès. Le motif artistique le plus fréquent est la volute, mais celle-ci est de deux sortes : de petite dimension, elle est tout à fait semblable à ce qu'on trouve chez les peuplades toungouz autonomes du bas Amour, ainsi chez les Gold (Pl. 21); à grands ramages, elle est identique à un des principaux motifs de l'art aïnou. Mais, en outre de cette position à cheval sur l'art gold et l'art aïnou, le faciès ghiliak est imprégné

d'art sinoïde, antique ou simplifié : détails de l'habillement (p. 227), de l'armement (p. 229) où même les armes de la chasse maritime paraissent trahir cette influence, sculptures et enjolivements des maisonnettes-miniature (Pl. 45) pour les cendres des morts et, vraisemblablement, le fait lui-même de cette maisonnette. Aucun faciès paléosibérien n'a été contaminé à ce point par la culture sinoïde. Il n'en est pas moins vrai que cette influence est un phénomène secondaire, dans sa multiplicité, comme l'est l'introduction du ski d'origine lapone, et ces influences secondaires ne doivent pas interdire de considérer le faciès ghiliak, dans son essence, de même que les faciès ioukaghir et kamtchadal, comme un *faciès primitif arctique à développement retardé.*

Faciès esquimau.

Géographiquement, c'est maintenant du faciès aïnou qu'il faudrait parler, mais sa description a rempli la plus grande partie de ce livre et nous n'aurons plus, en finale, qu'à considérer le faciès aïnou dans le cadre des autres faciès du cycle arctique.

Les Esquimaux, qui étaient encore au commencement du xx^e^ siècle environ 40.000, occupent tout l'extrême nord de l'Amérique du Nord, ainsi que huit villages (1.500 âmes compris dans le chiffre précédent) sur le pourtour du détroit de Bering et de la presqu'île Tchouktche en Asie — résidu d'une plus grande extension sur ce continent. La forme culturelle esquimau est si importante — et une preuve, extérieure à elle-même, qu'elle tient ensemble est donné par cela que tous les Esquimaux, sur l'immense territoire qu'ils occupent, sans avoir aucune organisation politico-sociale qui les forge en un faisceau n'ont qu'un seul et même langage — cette forme culturelle, disons-nous, est si importante que le terme de faciès ne lui convient guère, car ce faciès est lui-même une culture comprenant un bon nombre de faciès (pour lesquels

le seul terme de sous-faciès ne ferait pas l'affaire); il y aurait des raisons d'imiter les règles de la taxonomie zoologique et de dire *sous*-cycle arctique esquimoïde, comprenant divers cultures, faciès et sous-faciès. Un de ces faciès est l'*aléoutien* (les Aléoutes habitant les îles Aléoutiennes au nombre

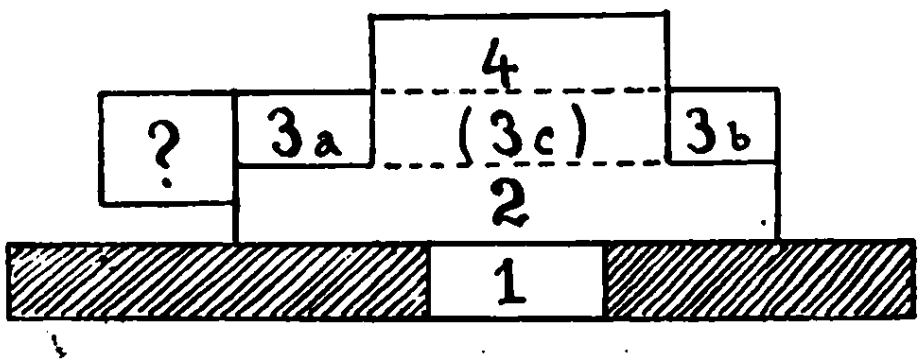

FIG. 98. — *Les niveaux de la culture esquimoïde.*
(D'après BIRKET-SMITH).

1 : Niveau proto-esquimau, reconnaissable aujourd'hui seulement chez les Esquimaux Caribou (Esquimaux du centre).
2 : Niveau paléo-esquimau.
3 *a* et 3 *b* : Niveau néo-esquimau, dans les districts-frontière orientaux et occidentaux.
3 *c* : Niveau formant lien entre l'Orient et l'Occident, manifesté par la culture de Thulé aujourd'hui disparue (traces archéologiques dans la région du centre).
4 : Niveau esquimau d'Eschato, dans les régions centrales, proche parent du niveau paléo-esquimau.
Le point interrogatif désigne la culture esquimau-pacifico-aléoutienne, dont la position historico-culturelle n'est pas encore éclaircie.

d'environ 500). Mais il est d'autres faciès esquimau, *nota bene* les uns actuels, les autres archéologiques. Le schéma ci-contre de BIRKET-SMITH (Fig. 98) est une tentative de les situer dans le temps ainsi que dans l'espace, et si l'on admet les données de cet auteur, de RASMUSSEN, de MATHIASSEN, la culture arctique d'Amérique, ou culture esquimoïde, aurait trouvé son origine à l'Ouest de la baie d'Hudson (faciès paléo-esquimau); de là, elle se serait portée à l'Ouest vers le détroit de Bering, où elle aurait acquis un nouveau caractère (faciès néo-esquimau) par contact avec d'autres cultures; de là enfin, elle serait repartie en sens inverse vers l'Est, mais selon une ligne plus septentrionale, et aurait atteint le Groënland. Quoi qu'il en soit et en simplifiant la

situation, on peut dire que la culture esquimoïde comprend actuellement quatre faciès : aléoutien, occidental ou alaskien, central (dont les éléments sont à dissocier entre plusieurs niveaux archéologiques et modernes) et oriental ou groënlandais. Il n'est pas question d'entrer dans leur détail — la littérature qui se rapporte à la culture esquimoïde est imposante — mais d'en indiquer les traits principaux de façon à aider à mettre à sa vraie place, dans le cadre du cycle arctique, la culture esquimoïde. En effet, il faut y rendre attentif tout de suite, la place à donner à la culture esquimoïde sera la principale difficulté dans l'appréciation du cycle arctique. La culture esquimoïde est extrêmement développée, ayant découvert toute une série d'éléments qui lui sont propres et par lesquels elle se met au-dessus de bien d'autres faciès culturels de la même zone. Mais est-elle assimilable à l'une ou l'autre des cultures qui ont suivi la culture primitive et qui sont représentées si bien en Océanie? Nous pouvons dire d'avance : Non! Elle ne fait donc pas partie du rameau culturel précoce (voir p. 182). Or, dans le rameau culturel tardif, est-elle à assimiler à la culture pastorale, ou, du moins, puisque nous sommes dans la zone arctique, à la culture tarando-pastorale? — Le fait qu'elle connaît ce qu'on peut considérer comme la première ébauche de la forme pastorale, le traînage à chiens, n'est pas suffisant, sans quoi il faudrait également y faire rentrer les faciès ioukaghir, kamtchadal et ghiliak. Mais faut-il alors mettre la culture esquimoïde qualitativement sur le même pied que ces trois derniers faciès? — Il y sera répondu après une succincte analyse de cette culture.

L'économie de la culture esquimoïde repose exclusivement sur la chasse, maritime et terrestre, et sur la pêche. Le principal gibier est le *phoque*, puis, sur terre, le caribou, c'est-à-dire le renne d'Amérique, ensuite l'ovibos ou bœuf musqué, les ours, le loup, les renards polaires, sans parler du petit gibier. Il n'y a pas trace de tentative de domestication

du renne (les tentatives tout à fait récentes sont conduites par des *Lapons* que le Gouvernement canadien a fait venir de Scandinavie). Le *traînage à chiens* est naturellement le moyen de transport, l'attelage en étant *en éventail*, avec souvent un chien de tête (Pl. 47), le harnachement étant *scapulaire* (Fig. 96, p. 228). Quant au traîneau, il est fort semblable à la *luge* des enfants européens (Fig. 89 et 90, p. 218), mais parfois muni à l'arrière d'un dossier vertical. En été, le chien, comme chez certains Amérindiens du Nord (Assiniboins par exemple), est parfois employé à tirer un *travois*, adapté à sa taille.

Plus riche que d'autres cultures, l'esquimoïde ne connaît pas moins de trois procédés d'obtention du *feu* : la giration par foret à courroie, la giration par foret à arc, et la percussion. Mais elle est totalement ignorante des métaux (l'usage de fer météorique doit être relativement récent et nous ne parlons naturellement pas des acquisitions modernes).

La culture esquimoïde a un cachet propre sous le rapport de l'*habitation*. Ses trois sortes de demeures sont chacune *sui generis* : la tente, pour l'été, la cabane stable pour l'hiver, la hutte de neige pour les pérégrinations d'hiver. La tente, ou plutôt les deux genres de tentes, l'une des Esquimaux continentaux, l'autre des Groënlandais, sont toutes les deux *asymétriques*, alors que toutes celles de la zone arctico-subarctique eurasiatique sont symétriques (tente conique à arceaux du faciès lapon, conique simple des faciès ostiako-samoyèd, altaïo-toungouz et ioukaghir, doublement conique du faciès koriako-tchouktchi, cylindro-coupolaire de la culture pastorale d'Asie). Dans la tente esquimau continentale, le sommet se prolonge comme par une arête descendant vers l'entrée (Pl. 46) et nous ne pouvons nous empêcher d'y voir une réplique éventuelle, de moindre utilité certes, du couloir de la cabane d'hiver dont il sera tout à l'heure question. Quant à la tente groënlandaise, elle apparaît comme le parachèvement du principe de la tente

continentale : le sommet central est supprimé, la paroi et le toit ne font qu'un, et l'on a, pour ainsi dire, en principe, un retour à la tente-abri, béante d'un côté (Pl. 46). La demeure stable d'hiver est une cabane *mi-souterraine* de pierre, plus ou moins quadrangulaire (la forme circulaire, plus ancienne, se trouve dans le faciès esquimau central) et — fait le plus caractéristique quoiqu'il ait aussi existé dans les demeures mi-souterraines que les Tchouktchi maritimes habitaient autrefois — la communication avec l'extérieur se réalise, pour minimiser l'entrée du froid, par un *couloir souterrain*. Enfin, lorsque les Esquimaux sont en chasse ou en pérégrination l'hiver, ils échafaudent très rapidement, là où ils font halte, la plus remarquable encore de leurs demeures, la hutte de neige, dite aujourd'hui communément *iglou* d'après le terme esquimau; l'iglou est une hutte en forme de ruche d'abeilles, faite de blocs rectangulaires de neige durcie accolés les uns contre les autres. Ce qui lui donne le plus d'intérêt, c'est le fait que ces blocs sont disposés selon le principe d'une spirale qui se rétrécit, à partir du sol jusqu'à la fermeture de la coupole (voir p. 244 la signification de ce principe dans la culture esquimoïde).

Pour l'habillement et les domaines connexes, on notera que les Esquimaux ont une sorte de *botte*, tandis que leurs voisins les Amérindiens du Nord de l'Amérique du Nord ont le mocassin, la souplesse de ce dernier allant de pair avec l'emploi intensif de la raquette canadienne. Afin de se protéger contre la réverbération des surfaces glacées, les Esquimaux de l'Alaska ont des abat-jour, longues visières de bois (recouvertes de peintures) comme les Aléoutes et, de l'autre côté du détroit de Bering, les Kamtchadal. Par contre, les autres Esquimaux ont des lunettes de bois (petits masques à fentes très étroites pour les yeux), à l'exception cependant des Groënlandais de la côte orientale qui se servent d'abat-jour en forme de bandeaux frontaux.

Dans l'*armement*, la culture esquimoïde a l'arc, à savoir

l'arc réflexe ou composé ou mongoloïde. Il est d'autant plus remarquable que cette forme soit constante que le bois n'en est pas fait d'une ou de plusieurs longues verges, mais de pièces courtes attachées bout à bout, renforcées à l'extérieur par des tendons, le tout étant éventuellement cerclé d'anneaux tendineux. C'est du moins là sa forme la plus fruste, de l'Est et du centre. Le faciès alaskien présente un tressage des tendons en un câble compact qui améliore quelque peu l'arme. Pour distinguer cet arc fait de pièces rapportées du bel arc composé d'Asie, on l'appelle l'*arc renforcé*. On s'est demandé s'il représentait une forme primitive ou dégénérée de l'arc composé. Ce doit être une forme dégénérée, en ce sens qu'il s'agit d'une imitation, avec du matériel de fortune (les bois longs sont très rares dans l'Arctique), de l'arc composé; en effet, si cette forme était primitive, elle ne comporterait pas la double courbe, dite réflexe qui est le fait d'une forme supérieure.

Si l'arc de la culture esquimoïde est remarquable pour le fait qu'il existe, tout rudimentaire que soit le matériel dont on dispose pour le fabriquer, une autre arme, le *harpon*, est encore plus remarquable puisque les Esquimaux avaient su lui donner la forme la plus adéquate qu'il fût possible d'imaginer — et qui, même, de ce fait, la fit adopter, avant l'époque récente, par la marine britannique. On trouve, dans le vaste domaine esquimau, divers modèles, mais tous ont la *pointe mobile* sur la hampe, en général par une articulation à la cardan; une fois la pointe dans la plaie, la hampe s'en détache et, restant attachée par une corde à la pointe, ou à une pièce intermédiaire, se place en travers, ce qui gêne l'animal dans sa fuite. Un flotteur est de plus relié à la hampe, de façon à ce que le chasseur ne perde pas de vue la trace de l'animal. Le harpon esquimau n'est pas projeté à la main, mais au moyen du propulseur, ce qui augmente considérablement sa force. Comme le propulseur esquimau, en particulier le groënlandais, a acquis un notable perfec-

Planche 47. — **Attelage des chiens des Esquimaux.** (D'après Lauge Koch). Attelage en éventail. Harnachement scapulaire. Esquimaux du Groenland (cf. p. 238).

Planche 48. — **Deux kayak et un oumiak des Esquimaux.** (Photographie V. Forbin). Les kayak, à droite, l'oumiak, à gauche. Pagaies à une seule palette, contrairement à la pagaie esquimau habituelle à deux palettes (cf. p. 244).

tionnement, la combinaison propulseur-harpon de la culture esquimoïde représente un ensemble technique remarquable, et il y a maintenant à s'arrêter un instant sur le propulseur (Fig. 99-100).

De façon ininterrompue, avec des variétés qui relèvent toutes de la même forme, le *propulseur* est utilisé dans tout le domaine arctique oriental : chez les Ghiliak, les Kamtchadal, les Tchouktchi, les Aléoutes, tous les Esquimaux, ainsi que chez les Amérindiens, comme les Tlinkit, voisins des Esquimaux au Sud de l'Alaska. Le propulseur rigide pouvant être soit mâle (bâton se terminant par un crochet, ce crochet s'introduisant dans une cavité du culot de la lance ou du harpon), soit femelle (bâton cannelé, la cannelure se terminant par un cul-de-sac ou talon creux, où s'appuie la lance par son culot plus ou moins pointu), soit androgyne (cannelé, mais offrant cependant un petit crochet sur le rebord supérieur du talon creux, sûr lequel crochet vient s'adapter une petite cavité de la base de la lance), le pro-

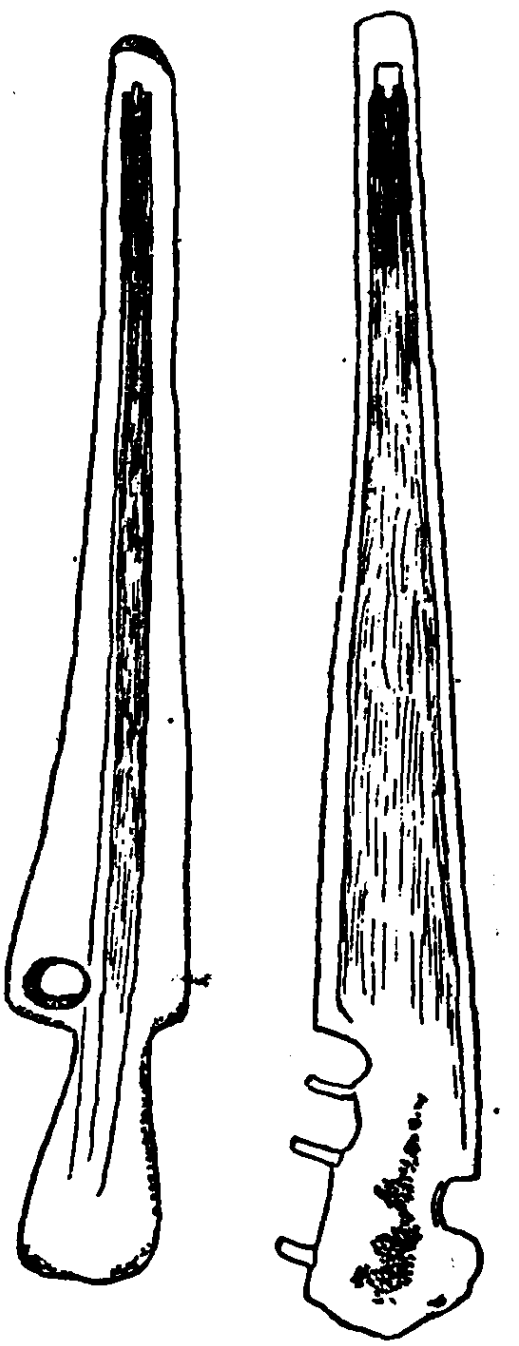

99 100

FIG. 99-100. — *Propulseurs esquimaux.*

(D'après MASON).

Le propulseur esquimau « est androgyne » (cf. p. 241).

99 : Esquimaux de Point-Barrow, côte nord de l'Alaska. De face. Est identique chez les Ghiliak.
100 : Esquimaux du cap Vancouver, côte sud de l'Alaska. De face.

pulseur du domaine arctique ci-dessus délimité est toujours androgyne, mais ce n'est pas là sa seule caractéristique. Il est constitué par une planchette plus ou moins rectangulaire (tandis que la planchette des Australiens est arrondie sur ses côtés et se termine toujours en pointe); la planchette est munie, pour l'index, d'un trou et d'une excavation à sa face inférieure ou d'un crochet sur les côtés, la disposition pour les différents doigts étant en général très soignée. Ce soin est probablement dû au climat froid qui, affaiblissant la force des doigts dans les manipulations (que l'on se serve ou non de gants), nécessite leur adaptation, pour ainsi dire passive, très précise, au manche de l'instrument. Les Esquimaux du Groënland ne se servent du propulseur que pour jeter le harpon; le mécanisme de leur propulseur (le harpon est muni de deux crochets s'adaptant dans des trous du propulseur) et du harpon lui-même sont très ingénieux et représentent un développement sur place de ces instruments combinés. Le propulseur groënlandais est androgyne, comme les autres, à l'exception d'une de ses variétés, mais cette variété (féminine) est par ailleurs si parente des autres propulseurs groënlandais qu'il n'y a naturellement pas lieu de l'en séparer. Nous avons vu que l'autre extrémité du domaine arctique du propulseur a sa limite nette entre les Ghiliak et les Aïnou et que ces derniers n'ont jamais possédé cette arme (p. 96).

L'*outillage* de la culture esquimoïde est caractérisé par la prédominance de l'utilisation de l'*os*. On sait que, selon les vues prépondérantes actuellement en préhistoire, la culture à éclats, la culture à lames et la culture à industrie osseuse ne seraient pas successives l'une à l'autre, mais représenteraient trois séries parallèles, devant la continuation de leurs formes culturelles respectives plus à la tradition qu'au milieu. Cette vue des choses, qui cadre bien avec le principe des cycles culturels, ne pourrait cependant pas se prévaloir d'un exemple comme la culture esquimoïde, s'il devait être

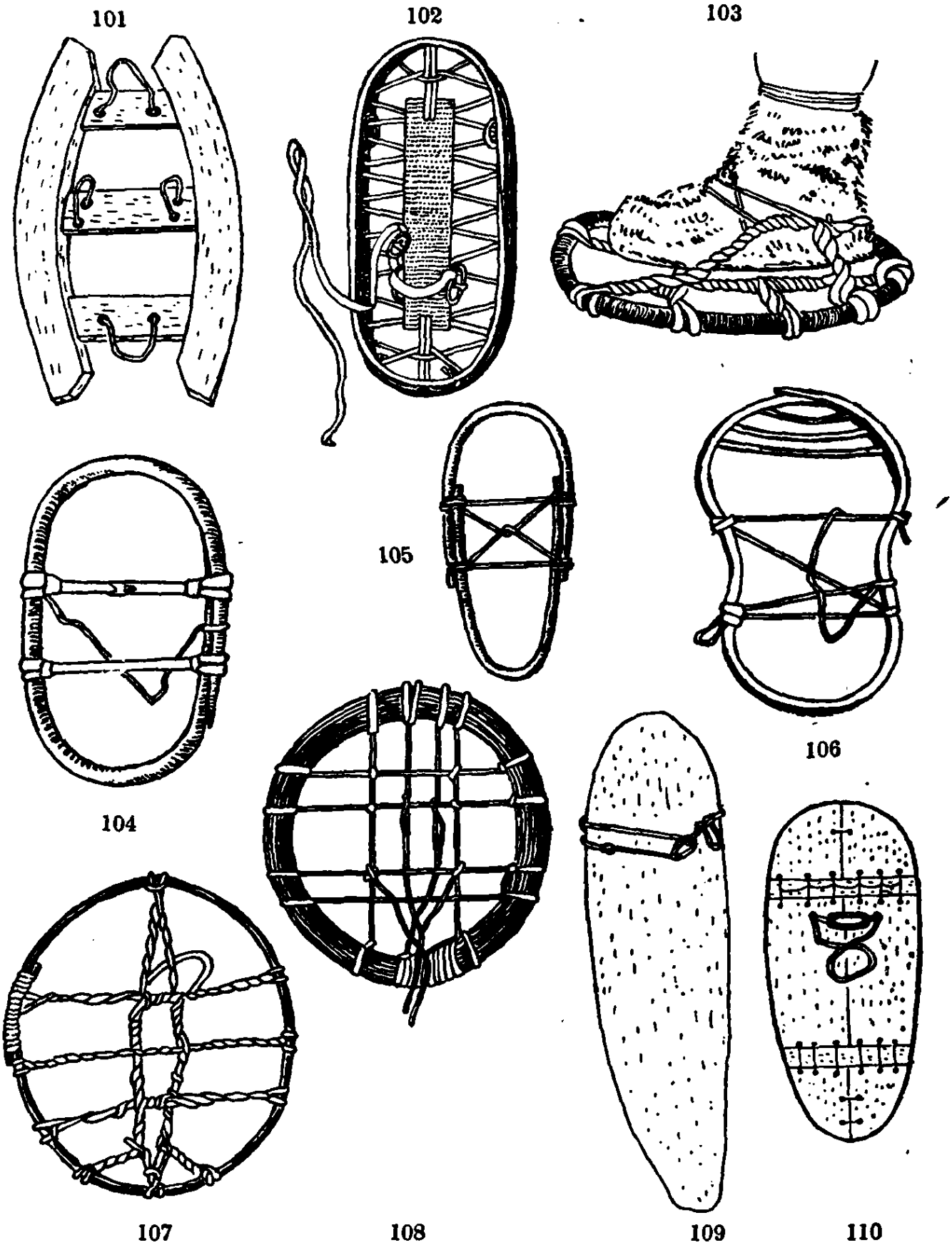

FIG. 101-110. — *Patins à neige primitifs*
(pour toutes les figures, sauf pour 103, l'avant du patin est en haut).

101 : Monts Cantabres (d'ap. GADOW).
102 : Alpes grisonnes (collection George MONTANDON). La languette qui réunit les deux boucles d'arrière se place en dessus du talon. Patin gauche.
103 : Norvège (d'ap. NANSEN).
104 à 106 : les patins aïnou *a*, *b* et *c* de la Planche 31.
107 : Indiens Klamath, Californie du Nord (d'ap. MASON).
108 : Esquimaux de la région de Baffin (d'ap. BOAS).
109 : Esquimaux Caribou (d'ap. BIRKET-SMITH).
110 : Labrador (d'ap. MASON).

unique, car cette culture doit avant tout son industrie osseuse aux conditions du milieu (abondance de l'ivoire de morse entre autres). Dans cette industrie osseuse, le fait le plus remarquable, comme question de principe, c'est la connaissance que les Esquimaux avaient du *pas de vis*. Des auteurs comme VAN DEN STEINEN (GLOBUS, 1901) paraissent avoir considéré à tort le pas de vis comme une acquisition postcolombienne; non seulement cette disposition pouvait être l'imitation de la dent spiralée du narval : la construction de l'*iglou* en spirale (v. p. 239) montre que la culture esquimoïde connaissait l'application du principe de la spirale.

En ce qui concerne le *transport*, le traîneau et le travois ont été mentionnés relativement au chien (p. 238). On notera que, pour ce qui concerne les patins à neige, la culture esquimoïde n'a ni le ski, ni la raquette canadienne, mais bien le *patin primitif*, rare du reste et divers dans sa primitivité (Fig. 101-110); c'est que le pays des Esquimaux est un pays de glace, où le patin trouve moins d'emploi que dans le pays des Amérindiens du Nord; ceux-ci vivent dans un pays de neige et y utilisent la raquette canadienne. Embarcations : le *kayak*, petit canot fermé de peau, et l'*oumiak* grand canot ouvert (Pl. 48).

L'étonnante unité du langage esquimau ne correspond à aucune formation socio-politique. Les groupes esquimau s'ignorent l'un l'autre et l'organisation ne va pas même jusqu'à la tribu. Le monoclan est d'autre part inconnu chez eux de sorte que l'unité sociale est, somme toute, (contrairement à tant de groupes amérindiens) l'*agrégat de familles*. En même temps que l'absence de monoclan, on constate l'*absence de totémisme*.

De même que dans toutes les cultures de la zone arctique et subarctique de l'Eurasie, la culture esquimoïde a la *descendance patrilinéaire*. Les traces de coutumes matriarcales dans certains groupes (le couple habitant chez les parents de la femme) et chez les Aléoutes (situation favorisée du

frère de la femme) doivent provenir d'Amérindiens. THALBITZER dit des Esquimaux d'Angmagsalik (les plus orientaux des Esquimaux) « qu'ils ne se marient pas entre proches, pas même entre premiers cousins » et cette règle est valable pour l'ensemble de la culture esquimoïde, de sorte que cette culture a comme règle l'*exogamie*, qui sera, principalement, une exogamie familiale. La polygygie est autorisée, sans être très marquée; l'Esquimau polygame aura rarement plus de deux femmes. Les maris esquimaux passent pour être les moins jaloux du globe; cela n'est cependant pas valable pour tous les groupes, et certainement pas pour tous les individus. Un jeu commun d'hiver, à Angmagsalik, selon THALBITZER, c'est « l'extinction des lampes », ce qui correspond à « l'échange des femmes »; les réserves que font cependant ceux qui y participent sur leur propre comportement montrent que si la morale est relâchée, le sentiment d'une règle morale n'est pas inexistant. L'accouchement se passe généralement la femme étant accroupie sur les mains et les pieds; seule une vieille femme l'assiste.

Le meurtre est très rare. On signalera deux pratiques bien spéciales de la culture esquimoïde : *duel de gifles* chez les Esquimaux du centre, *duel de chants* chez ceux du Groënland.

Selon BOAS, quand un Esquimau va mourir, il est placé dans une petite hutte où il meurt seul. La sépulture des Esquimaux de l'Alaska est la même que celle d'une partie des Indiens canadiens et des Indiens des prairies : la *surélévation du corps sur une plateforme.* C'est là la 3e grande aire de la surélévation, la 1re étant le Nord de l'Australie et le Sud de la Nouvelle-Guinée (cycle du Totem), la 2e la Sibérie centro-orientale (Toungouz, et, par diffusion, Ioukaghir) où cependant (pp. 201, 215, 233), par opposition aux deux autres aires, on a, non pas la surélévation du corps sur plateforme, mais la surélévation du cercueil. La différence du procédé n'empêche pas que les deux aires septentrionales de la surélévation), séparées par la solution de continuité paléosibé-

rienne) doivent être mises en connexion génétique. Quant aux Esquimaux orientaux, ils ensevelissent sous un tas de pierres, selon KRICKEBERG (dans BUSCHAN, *Illustrierte Völkerkunde*, I, p. 89).

L'animisme et le polythéisme paraissent s'accompagner chez les Esquimaux d'un monothéisme plus ou moins voilé, cependant plus marqué que chez la majorité des autres peuples de la zone arctique. On peut opposer, jusqu'à un certain point, la vénération qu'ont les Esquimaux pour la baleine au culte de l'ours de l'Eurasie arctique; les Esquimaux n'ont pas ce culte, mais, comme les Samoyèdes, des Sacrifices d'ossements (HALLOWELL, GAHS, ABEL & KOPPERS).

Les gravures ou *dessins naturels* servent d'écriture idéographique à son début chez bon nombre des peuplades de l'Arctique, mais c'est, en outre du faciès lapon, dans la culture esquimoïde qu'ils sont le plus pratiqués.

Nous avons dit qu'on peut hésiter quant à la place à attribuer, dans l'échelle cyclo-culturelle, à la culture esquimoïde. Dans une étude très imparfaite (1919), tenant principalement compte de la présence du propulseur — qui est un des éléments caractéristiques du cycle du Totem —, nous avions attribué la culture esquimoïde (et, par extension toute la zone arctique) au cycle du Totem (il faut dire, à notre décharge, que le cycle pastoral, comme entité cyclique, n'avait pas encore été reconnu à cette époque); cette attribution est cependant difficile, si ce n'est impossible, en l'absence, chez les Esquimaux, de l'élément totémisme lui-même. Dans notre *Traité d'ethnologie culturelle* (1934), nous avons fait du cycle arctique un tout séparé, et cette entité actuelle est indéniable, quoique son analyse oblige de rapporter ses diverses cultures et faciès à des origines diverses. Le fait que nous avons désigné par un même chiffre, VII, les cycles arctique et pastoral, en ne les distinguant que par les lettres supplémentaires *a* et *b*, montre la relation en laquelle nous

les mettons. Et cette relation reste juste pour le gros du domaine, à savoir pour la très grande partie du domaine arctique eurasiatique! Cependant, une analyse plus poussée, comme celle des pages qui précèdent, nous a fait voir que certains faciès ne relèvent ni de la culture arctico-pastorale (iakoute) ni de la culture tarando-pastorale, mais bien d'une culture arctico-primitive. Dans ces circonstances, que doit-on faire de la culture esquimoïde?

Comme les autres faciès arctico-primitifs, la culture esquimoïde ignore le pastourage et l'élevage, à part l'attelage du chien, et, en plus, son emploi en travois à l'occasion, ce qui ne suffit pas plus pour elle que pour ces autres faciès, à l'assimiler à la culture tarando-pastorale. Mais, par ailleurs, elle leur est tellement supérieure qu'on renâcle à vouloir les mettre sur le même pied. Et cette supériorité ne provient pas d'emprunts : la culture esquimoïde a développé une série d'éléments d'elle-même, à partir de son propre fond. Si donc on ne veut pas créer pour elle une rubrique tout à fait spéciale, ce qui obligerait à remanier toute la classification, on reconnaîtra en elle une culture arctico-primitive aussi, mais *développée*, par opposition aux faciès arctico-primitifs que nous avons taxés de retardés. La culture esquimoïde est donc à concevoir comme une *culture arctico-primitive avancée.*

Le faciès aïnou dans le cadre du cycle arctique.

Sur la base de l'analyse de la civilisation aïnou et de la revue qui vient d'être faite des faciès arctiques, la position culturelle de la civilisation aïnou est aisée à déterminer.

Pas le moindre élevage! Pas même son ébauche première qu'est le traînage par chiens! La cultivation d'aujourd'hui

CARTE 10. — *Les connexions des différents aspects du cycle artique avec d'autres cycles culturels* (comparer avec la Carte 8, p. 184 et avec les Tableaux finaux).

Les numéros sont ceux des 10 faciès de l'avant-dernier Tableau (ordre géographique).

Le trait limite est double là où les cultures primitive et pastorale sont contiguës.

Les cultures arctiques, de la plus à la moins développée :

4 — arctico-pastorale (Iakoutes).

1, 2, 3 — tarando-pastorale avancée (1 : Lapons; 2 : Ostiak, Samoyèd, Iénisséiens; 3 : Altaïens, Salaniens, Tounguz).

6 — tarando-pastorale retardée (Koriak, Tchouktchi).

10 — arctico-primitive avancée (Esquimaux).

7,8 — arctico-primitive retardée (Ioukaghir, Kamtchadal, Ghiliak).

9 — arctico-primitive fruste (Aïnou).

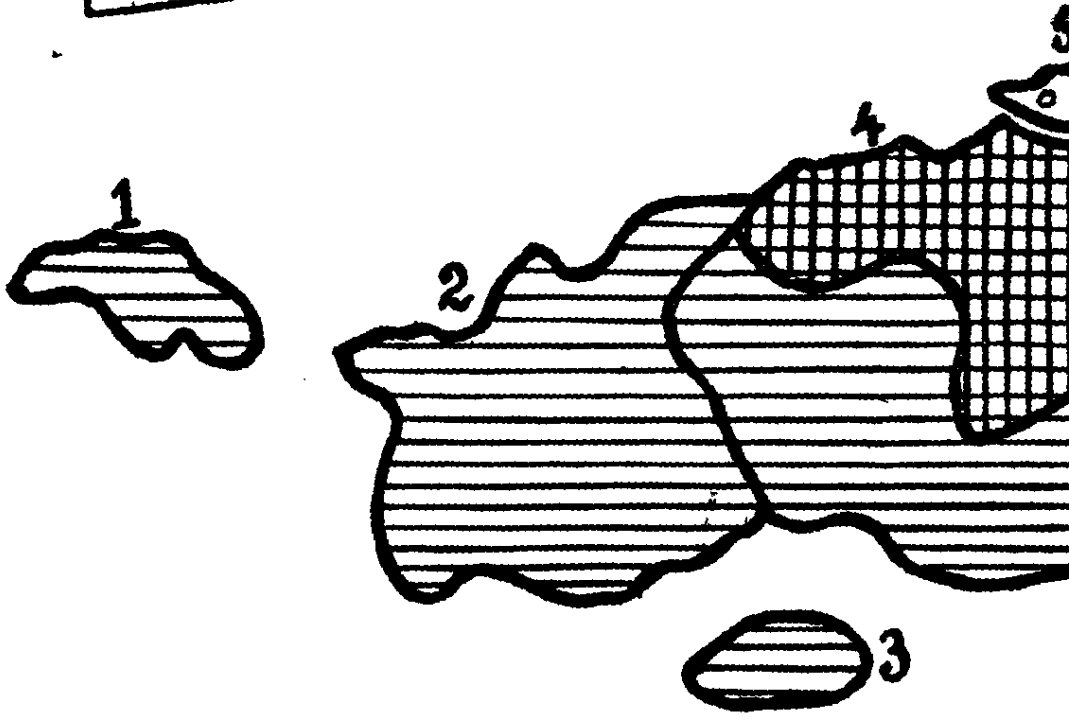

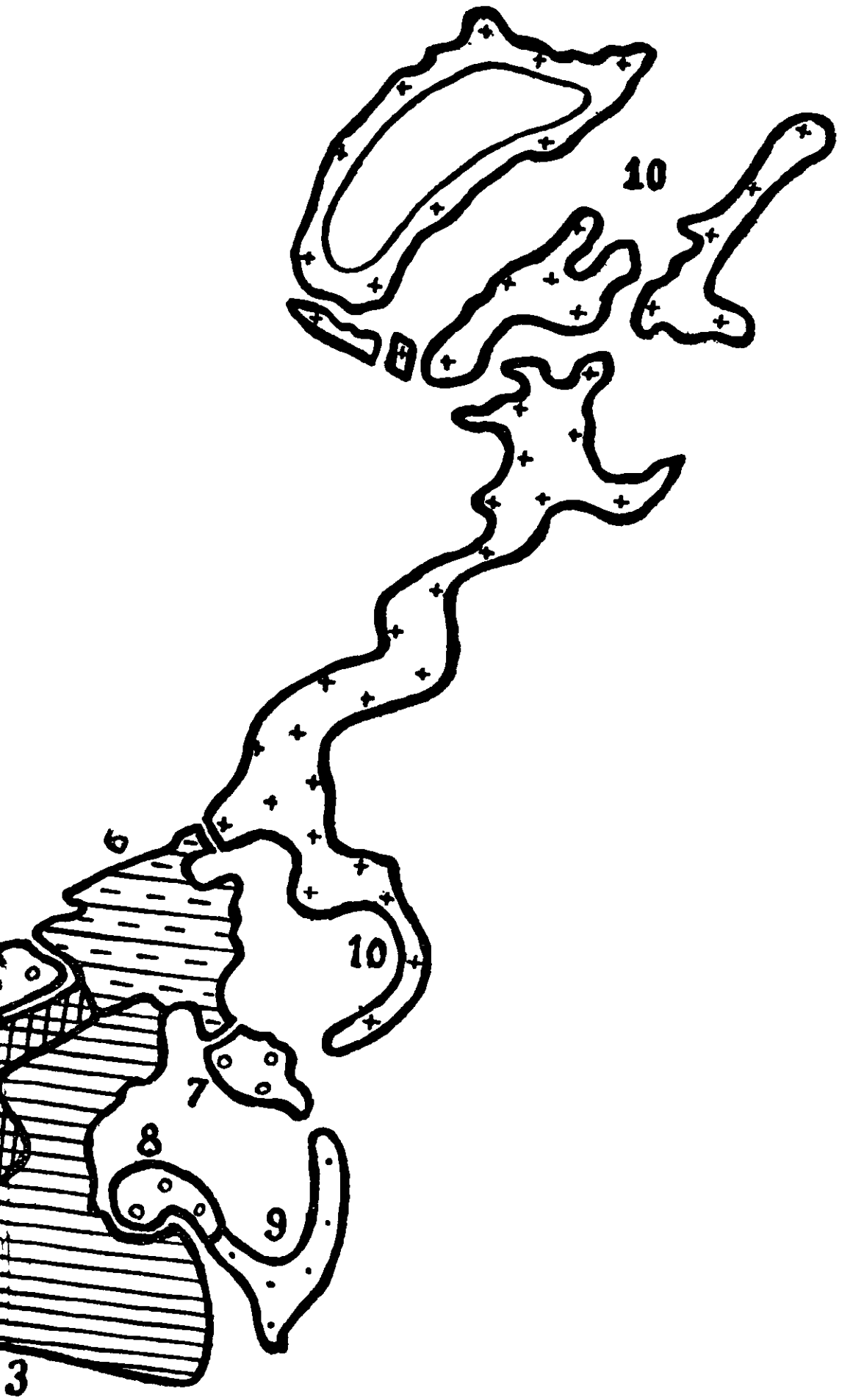
10
6
10
7
8
9
3

est de provenance moderne. A l'origine, la civilisation aïnou repose économiquement sur la cueillette, la chasse et la pêche exclusivement. C'est donc, quant à l'économie, une culture essentiellement primitive. Il est vrai, d'autre part, que certains éléments se sont greffés sur ce fond primitif. La culture totémique n'a laissé aucune trace évidente : le culte de l'ours ne peut être donné avec certitude comme un reliquat de cette culture. Par contre, il pourrait y avoir eu des influences de la part des cultures matriarcales, des influences seulement, car l'économie aïnou n'est nullement matriarcale puisqu'ignorant totalement la cultivation. Mais, socialement, aucune autre culture arctique ne manifeste une affinité aussi marquée (il faut dire simplement une affinité, car ces facteurs sont tout de même une petite minorité dans l'ensemble) avec les cultures matriarcales — affinité dont les symptômes ont été dûment énumérés (p. 135-6).

On rappellera aussi, en connexion avec l'invocation de la culture néomatriarcale ou de l'arc plat (la première, en Océanie, à avoir connu la poterie) le fait que les Aïnou ont autrefois fabriqué de la poterie (déjà avant la formation de l'ethnie japonaise) mais qu'après un stade de poterie décadente, ils en ont complètement perdu l'usage vers le commencement du XIX^e^ siècle. C'est là d'ailleurs l'occasion de se demander jusqu'à quel point la culture aïnou n'est pas à considérer, jusqu'à un certain point du moins, comme une culture moins essentiellement primitive qu'il n'y paraît au premier abord, c'est-à-dire comme une culture plus ou moins primitive par dégénérescence.

Mais la culture sinoïde paraît, à une époque reculée, avoir aussi imprégné la civilisation aïnou de diverses manifestations. C'est à elle qu'il faut attribuer des éléments ergologiques tels que la turlutte de pêche et vraisemblablement encore d'autres instruments et appareils manifestant une certaine ingéniosité; mais c'est surtout, à notre sens, le style des motifs artistiques que l'Aïnou distribue à profusion sur

tous ses objets, qui, si divers des motifs des peuples de la zone proprement arctique, nous paraît peut-être dû à de vieux courants de la culture sinoïde.

Cependant, comme chez les Ioukaghir, par exemple, les apports étrangers ne peuvent masquer le fait de l'appartenance première à la culture primitive et la civilisation aïnou devra finalement être considérée comme *la plus primitive des cultures arctico subarctiques*, comme un *faciès arctico-primitif fruste*, le plus essentiellement primitif, avec les faciès anciens de la culture esquimoïde, de toutes les cultures de la zone arctique. La Carte 10 et sa légende, ainsi que les Tableaux ci-dessous, établiront cette interprétation du cycle culturel arctique. En ce qui concerne, par ailleurs, l'ethnie aïnou, considérée dans son ensemble, les dernières lignes de la Première Partie ont déjà dit ce qu'elle représente par rapport à ses cousines lointaines, les ethnies d'Europe.

Subdivision de fait du cycle arctique.

FACIÈS	CULTURES	CYCLE
1. lapon (à traîneau en canot) 2. ostiako-samoyèd (à traîneau à barres)	ostiako-samo-laponoïde (du renne pleinement domestiqué)	arctique
3. altaïo-toungouz	altaïo-toungouzoïde (du renne de selle)	
4. iakoute	iakoutoïde (chevaline arctique)	
5. ioukaghir (chasse et chien) 6. koriako-tchouktchi (du renne semi-domestiqué) 7. kamtchadal (pêche-chien-traîneau à cage) 8. ghiliak (pêche-chien-attelage alternatif)	paléosibéroïde (du seul chien de traînage ou du renne semi-domestiqué)	
9. aïnou	aïnoïde (du culte de l'ours)	
10. esquimau	esquimoïde (du kayak)	

Dissociation du cycle arctique
selon ses connexions génétiques, cyclo-cultures.

Cycle arctique

- culture arctico - primitive fruste : Aïnou
- — — — retardée : Ioukaghir, Kamtchadal, Ghiliak
- — — — avancée : Esquimaux (faciès courant actuel)
- culture tarando - pastorale retardée : Koriak, Tchouktchi
- — — — avancée : Lapons, Ostiak, Samoyèd, Iénisséiens, Altaïens, Saïaniens, Toungouz
- culture arctico-pastorale : Iakoutes

Bibliographie des cultures arctiques

(culture aïnou exceptée).

Généralités et ensembles.

Wrangell (Ferd. von), *Von dem Verkehr der Völker der Nord-West-Küste von Amerika untereinander und mit Tschuktschen*, Beiträge zur kenntniss des russischen reiches und der angrenzenden länder asiens, t'. 57-65 (St-Petersbourg), 1839.

Le même, *Le Nord de la Sibérie. Voyage parmi les peuplades de la Russie asiatique et dans la mer glaciale...*, trad. par E. Galitzine, 2 vol., Paris, d'Amyot, 1843.

Sabir (C. de), *Le fleuve Amour. Histoire, géographie, ethnographie*, Paris, imprim. Kugelmann, 1861. [Premier ouvrage en français sur la région, d'après auteurs russes, avec d'intéressantes planches ethnographiques sur les Mangoun.]

Popov (N. A.), *Zyrianié i zyrianski kraï* [Les Zyrianes et leur pays : en russe], troudy... (Travaux de la section anthropologique), t. 3, fasc. 2 = t. 13, fasc. 2 des izviestia... (Nouv lles de la Société impériale des Amis des sciences naturelles), 1874. [Les Zyrianes, Finnois russifiés, mais élevant le renne, ne sont pas mentionnés dans cet ouvrage, sauf sur la carte p. 184 et par cette citation-ci d'un mémoire relativement ancien.]

SACHOT (Octave), *La Sibérie orientale et l'Amérique russe*, Paris, Ducrocq, 1875. [Œuvre de compilation également.]

MIDDENDORFF (A. Th. VON), *Reise in den Aeussersten Norden und Osten Sibiriens*, t. 4, 2e partie, 3e livraison : *Die Eingeborenen Sibiriens* (1843-1844), St-Petersbourg, Académie impériale des Sciences, 1875.

DALL (Wm H.), *Tribes of the extreme Northwest*, CONTRIBUTIONS TO NORTH AMERICAN ETHNOLOGY, t. 1 (Washington), 1877. [Aléoutes, Esquimaux, Amérindiens.]

* SCHRENCK (Léopold VON), *Reisen und Forschungen im Amur-Lande in den Jahren* 1854-1856. T. 3 : *Die Völker des Amurlandes*, St-Petersbourg, Kaiserliche Akademie der Wissenschaften, 1881-1891.

NORDENSKIÖLD (A[dolphe] E[ric VON]), *Voyage de la Vega autour de l'Asie et de l'Europe*, Paris, Hachette, 2 vol., 1883-1885.

LAUFER (Berthold), *The decorative art of the Amur tribes*, t. 4, Partie I, des « Publications of the Jesup North Pacific Expedition », Leyde, Brill, 1902.

Le même, *The reindeer and its domestication*, MEMOIRS OF THE AMERICAN ANTHROPOLOGICAL ASSOCIATION, t. 4, 1917.

BOGORAS (Waldemar), *The folk-lore of North-Eastern Asia as compared with that of North-Western America*, AMERICAN ANTHROPOLOGIST, t. 4, oct./déc. 1902.

Le même, *Elements of the culture of the circumpolar zone*, ibidem, t. 31, 1929.

GENNEP (A. VAN), *De l'emploi du mot « chamanisme »*, REVUE DE L'HISTOIRE DES RELIGIONS, 24e ann. (t. 47), 1903.

JOCHELSON (Waldemar), *Past and present Subterranean Dwellings of the tribes of North-Eastern Asia and North-Western America*, CONGRÈS INTERNATIONAL DES AMÉRICANISTES, XVe SESSION, Québec, 1906 (1907).

Le même, *The ethnological problems of Bering Sea*, NATURAL HISTORY, t. 26 (New York), 1926.

Le même, *Peoples of Asiatic Russia*, New York, THE AMERICAN MUSEUM OF NATURAL HISTORY, 1928.

BOAS (Franz), *Die Resultate der Jesup-Expedition*, INTERNATIONALER AMERIKANISTEN-KONGRESS, SECHSZEHNTE TAGUNG, Wien, 1908 (1910).

Le même *Ethnological problems in Canada*, THE JOURNAL OF THE ROYAL ANTHROPOLOGICAL INSTITUTE, t. 40, 1910.

CZAPLICKA (Mlle M. A.), *Aboriginal Siberia. A study in social anthropology*, Oxford, Clarendon Press, 1914.

HATT (Gudmund), *Moccasins and their relation to Arctic footwear*, MEMOIRS OF THE AMERICAN ANTHROPOLOGICAL ASSOCIATION, t. 3, 1916.

Le même, *Notes on reindeer nomadism*, ibidem, t. 6, 1919.

SIRELIUS (U. T.), *Ueber die Art und die Zeit der Zähmung des Rentiers*, JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ FINNO-OUGRIENNE, t. 35, 1916/20.

MERHARDT (G. VON), *The palaeolithic period in Siberia*, AMERICAN ANTHROPOLOGIST, t. 25, 1923.

PFIZENMAYER (E. W.), *Mammutleichen und Urwaldmenschen in Nordost-Sibirien*, Leipzig, Brockhaus, 1926.

GAHS (A.), *Kopf-, Schädel-und Langknochenopfer bei Rentier-völker*, PUBLICATION D'HOMMAGE AU P. W. SCHMIDT, Vienne, Mechitharisten-Buchdruckerel, 1928.

KOPPERS (Wilhelm), *Die Indogermanenfrage im Lichte der historischen Völkerkunde*, ANTHROPOS, t. 30, 1935. [Le rôle de la Sibérie occidentale dans ce problème.]

Sur le culte de l'ours.

(Voir aussi la Bibliographie des cultures ghiliak et surtout aïnou).

IADRINTSEV (N. M.), *O koulté medviédia préimouchestvienno ou sévernykh inorodtsév* [Du culte de l'Ours, en particulier chez les aborigènes du Nord : en russe], « Revue d'ethnologie » (Moscou), 1890.

GONDATTI (N.), *Slédy iazytcheskykh viérovani ou Manzov* Traces de croyance païenne chez les Manz (Nord-Ouest de la Sibérie) : en russe], Bulletin de la société impériale des amis des sciences naturelles... [Doit avoir paru entre 1880 et 1910; traiterait principalement du culte de l'ours].

HALLOWELL (A. Irving), *Bear ceremonialism in the Northern hemisphere*, AMERICAN ANTHROPOLOGIST, t. 28, 1926.

ABEL (O.) & (KOPPERS W.), *Eiszeitliche Bärendarstellungen und Bärenkulte in paläobiologischer und prähistorisch-ethnologischer Beleuchtung*, PALAEOBIOLOGICA, t. 5, 1933.

Faciès culturel lapon.

* SCHEFFER (Jean), *Histoire de la Laponie...*, Paris, Olivier de Varennes, 1678.

KHAROUZIN (Nicolas), *Rousskié Lopari (Otcherki prochlavo i sovrémiennavo byta)* [Les Lapons. Esquisse de leur genre de vie passé et présent : en russe], IZVIESTIA... Nouvelles de la Société impériale des Amis des sciences naturelles... t. 66 = TROUDY... Travaux de la Section anthropologique, t. 10, (Moscou) 1890.

ZOLOTAREV (D. A.), TCHARNOLOUSKI (V. V.) et autres, *Kolski sbornik* [Manuel de la presqu'île de Kola : en russe], Leningrad, 1930.

NORDMAN (C. A.), *The cultures and peoples of prehistoric Finland*, THE JOURNAL OF THE ROYAL ANTHROPOLOGICAL INSTITUTE, t. 63, 1933.

Faciès culturel ostiako-samoyèd.

ISLAVIN (V.), *Samoiédy, v domachniém i obchtchestviénnom bytou* [Les Samoyèd, dans leur vie domestique et sociale : en russe], St-Petersbourg, 1847.

CASTREN (M. Alexander), *Reiseerinnerungen aus den Jahren 1838-*

1844, t. 1 de « Nordische Reisen und Forschungen », St-Petersbourg, 1853.

* FINSCH (O.), *Reise nach West-Sibirien...*, Berlin, Wallroth, 2 vol., 1879. [Ostiak et Samoyèd.]

* SOMMIER (Stephen), *Un estate in Siberia...*, Florence, Lœscher, 1885. [Ostiak et Samoyèd.]

PATKANOV (S.), *Slédy iazytchestva ou inorodtsév Sévéro-Zapadnoï Sibiri* [Traces de paganisme chez les aborigènes de la Sibérie du Nord-Ouest : en russe], Moscou, 1888.

Le même, *Starodavnaïa jizn Ostiakov i ikh bogatyri po bylinam i skazaniam* [La vie d'autrefois des Ostiak et de leurs héros d'après leurs poèmes et leurs récits : en russe], dans JIVAYA STARINA [« L'ancien temps vivant »] (St-Petersbourg), 1891.

Le même, *Die Irtysch-Ostjaken und ihre Volkspoesie*, Bulletin de l'académie impériale russe des sciences, St-Petersbourg, 1897, 1900.

JACKSON (F. G.), *Notes on the Samoyads of the Great Tundra*, composé d'après ses notes par Arthur MONTEFIORE, THE JOURNAL OF THE ANTHROPOLOGICAL INSTITUTE, t. 24, 1895.

MUNKACSI (B.), Plusieurs articles en allemand sur la religion des Vogoul dans KELETI SZEMLE (Budapest), tt. 3, 1902, et 6 à 10, 1905 à 1909.

SIRELIUS (U. T.), *Die Handarbeiten der Ostjacken und Wogulen*, JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ FINNO-OUGRIENNE, t. 22, 1904.

Le même, *Ueber die Speerfischerei bei den finnisch-ugrischen Völkern*, Helsingfors, 1906.

FINDEISEN (Hans), *Neue Untersuchungen und Materialien zum Problem der westsibirischen Altasiaten sowie über den Ursprung der Altasiaten überhaupt*, ZEITSCHRIFT FÜR ETHNOLOGIE, t. 59, 1927 (1929).

Le même, *Bericht über ethnographische Arbeiten in Nordsibirien, Herbst und Winter* 1927, ETHNOLOGISCHER ANZEIGER (Stuttgart), t. 2, 1930. [Iénisséiens.]

DONNER (Kai), *Bei den Samojeden in Sibirien*, Stuttgart, Strecker & Schröder, 1926.

Le même, *Ueber die Jenissei-Ostiaken und ihre Sprache*, JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ FINNO-OUGRIENNE, t. 44, 1930. [Iénisséiens.]

Faciès culturel altaïo-toungouz.

MAAK (R.), *Poutiéchestvié na Amour v* 1855 [Voyage le long de l'Amour en 1855 : en russe], St-Petersbourg, 1859.

Le même *Poutiéchestvié po dolinié riéki Oussouri* [Voyage le long de la vallée de l'Oussouri : en russe], St-Petersbourg, 1861.

TRETIAKOV (P. I.), *Toukhoukhanski kraï, iégo priroda i jitiéléi* [Le cercle de Toukhoukhansk, sa nature et ses habitants : en russe], St-Petersbourg, 1871.

VIÉRBITSKI (V. L.), *Altaïskié inorodtsy* [Les aborigènes de l'Altaï : en russe], 1893.

STERNBERG (L.), *The Orochi*, Vladivostok, 1896.

BOUNAK (V.), *Un pays de l'Asie peu connu : le Tanna-Touva*, INTERNATIONALES ARCHIV FÜR ETHNOGRAPHIE, t. 29, 1928.
MAENCHEN-HELFEN (Otto), *Reise ins asiatische Tuwa*, Berlin, Bücherkreis, 1931.

Faciès culturel iakoute.

SIEROSZEWSKI (W. L.), 12 *lat w kraju Jakutow* [12 ans au pays des Iakoutes : en polonais], Varsovie, 1900.
TROCHTCHANSKI (V. F.), *Evoloutsia « tchernoï viéry » (chamanstva) ou Iakoutov* [L'évolution de la foi noire (chamanisme) chez les Iakoutes : en russe], Kazan, 1902.
* JOCHELSON (Waldemar), *The Yakut*, ANTHROPOLOGICAL PAPERS OF THE AMERICAN MUSEUM OF NATURAL HISTORY, t. 33, Part II, 1933.

Faciès culturel ioukaghir.

* JOCHELSON (Waldemar), *The Yukaghir and the Yukaghirized Tungus*, t. 9 des « Publications of the Jesup North Pacific Expedition », Leyde, Brill, 1910.

Faciès culturel koriako-tchouktchi.

DITMAR (C. VON), *Ueber die Koräken und die ihnen sehr nahe verwandten Tschuktschen*, BEITRÄGE ZUR KENNTNISS DES RUSSISCHEN REICHES (1839-1900), 1856.
* BOGORAS (Waldemar), *The Chukchee*, t. 7 des « Publications of the Jesup North Pacific Expedition », Leyde, Brill, 1904-1909.
* JOCHELSON (Waldemar), *The Koryak*, t. 6 (en 2 vol.) des « Publications of the Jesup North Pacific Expedition », Leyde, Brill, 1905-1908.

Faciès culturel kamtchadal.

* KRACHENINNIKOV (Etienne), *Histoire du Kamtschatka, des îles Kurilski et des contrées voisines*, trad. du russe par E*** [EIDOUS], 2 vol. Lyon, Duplain, 1767. — Autre édition française : Amsterdam, Rey, 1770.
STELLER (G. W.), *Beschreibung von dem Lande Kamtschatka*, St-Pétersbourg 1774.
LESSEPS (Jean Baptiste Barthélémy de), *Journal historique du voyage de M... au Kamtchatka*, 2 vol., Paris, Imprimerie royale, 1790.
DITMAR (Carl VON), *Reisen und Aufenthalt im Kamtschatka inden Jahren* 1851-1855, 2 vol., St-Pétersbourg, Kaiserliche Akademie der Wissenschaften, 1890-1900.
JOLCHELSON (Waldemar), *Archaological investigations in the Kamtchatka*, idem, N° 388, 1928.

BERGMAN (Sten), *Vulkane, Bären und Nomaden*, Stuttgart, Strecker & Schröder, 1926.

Faciès culturel ghiliak.
(Voir aussi VON SCHRENCK plus haut, aux Généralités et PILSUDSKI à la p. 179).

SEELAND, *Die Ghiliaken, eine ethnographische Skizze*, RUSSISCHE REVUE, (St-Pétersbourg) t. 11, fasc. 8-9, 1882.
DENIKER (J.), *Les Ghiliaks*, REVUE D'ETHNOGRAPHIE, t. 2, 1883. [Compilation d'après VON SCHRENCK pour l'anthroposomatique, d'après SEELAND pour l'ethnographie.]
STERNBERG (Leo), *Ghiliaki* [Les Ghiliak : en russe], « Revue d'ethnologie », (Moscou), 1893.
Le même, *Die Religion der Giljaken*, ARCHIV FÜR RELIGIONSGESCHICHTE, t. 8, 1905.
GRABOWSKY (F.), *Ueber eine Sammlung ethnographischer Gegenstände von den Giljaken der Insel Sachalin*, INTERNATIONALES ARCHIV FÜR ETHNOGRAPHIE, t. 10, 1897.
DUCROCQ (Georges), *Une peuplade sibérienne à l'embouchure du fleuve Amour. Les Ghiliaks*, L'ETHNOGRAPHIE, 15 déc. 1922.

Culture esquimoïde.

Son faciès aléoutien.
(Voir aussi DALL, aux Généralités).

PINART (Alph. L.), *La caverne d'Aknanh, île d'Ounga (archipel Shumagin, Alaska)*, Paris, Leroux, 1875.
JOCHELSON (Waldemar), *Archaeological investigations in the Aleutian Islands*, Washington, Carnegie Institution, Publication, N° 367, 1925.
WEYER (Edward Moffat, Jr), *An Aleutian burial*, ANTHROPOLOGICAL PAPERS OF THE AMERICAN MUSEUM OF NATURAL HISTORY, t. 31, Part. III, 1929.

Autres faciès de la culture esquimoïde.

BOAS (Franz), *Ueber die ehemalige Verbreitung der Eskimos im Arktisch-Amerikanischen Archipel*, Berlin, 1883.
Le même, *The Central Eskimo*, 6th ANNUAL REPORT OF THE BUREAU OF ETHNOLOGY 1884-5 (Washington), 1888.
Le même, *The Eskimo of Baffin Land and Hudson Bay*, BULLETIN OF THE AMERICAN MUSEUM OF NATURAL HISTORY, t. 5 (Washington), 1901.
MURDOCH((John), *On the Siberian origin of some customs of the Western Eskimo*, AMERICAN ANTHROPOLOGIST (Washington), t. 1, 1888.
MAUSS (Marcel) & BEUCHAT (Henri), *Essai sur les variations saisonnières des Esquimaux*, L'ANNÉE SOCIOLOGIQUE, 1904-1905.
BOGORAS (Waldemar), *The Eskimo of Siberia*, t. 8 des « Publications of the Jesup North Pacific Expedition », Leyde, Brill, 1910.

Le même, *Early migrations of the Eskimo between Asia and America*, XXI^e CONGRÈS INTERNATIONAL DES AMÉRICANISTES, GÖTEBORG, 1924.

THALBITZER (William), *The Ammassalik Eskimo*, MEDDELELSER OM GRONLAND, (Copenhague), t. 39, 1914.

STEENSBY (H. P.), *An anthropogeographical study of the origin of the Eskimo culture*, MEDDELELSER OM GRONLAND, (Copenhague), t. 53, 1919.

JENNESS (D.) & ROBERTS (Helen H.), tt. 12 à 14 du « Report of the Canadian Arctic Expedition 1913-1918 », Ottawa, Acland, 1924-1928.

KOCH (Lauge), *Report on the Danish bicentenary jubilee expedition North of Greenland* 1920-1923, MEDDELELSER OM GRONLAND, t. 70, 1927.

MATHIASSEN (Therkel), tt. 4 à 12 du « Report of the fifth Thule Expedition 1921-24 », Copenhague, Gyldendalske Boghandel, Nordisk Verlag, à partir de 1927.

BIRKET-SMITH (Kaj), *Eskimoerne*, avec Préface de Knud RASMUSSEN, Copenhague, Gyldendalske Boghandel, Nordisk Verlag, 1927.

Le même, *Ueber die Herkunft der Eskimos und ihre Stellung in der zirkumpolaren Kulturentwicklung*, ANTHROPOS, t. 25, 1930.

INDEX DES FIGURES DANS LE TEXTE

Pages

1. — Appartenance sanguine des Aïnou 19
1 *bis*-5. — Haches des quatre périodes préhistoriques de l'Extrême-Orient 29
6. — Poterie du Japon préhistorique 37
7. — Suspensions de marmite 48
8. — Baguettes à boucle mobile 50
9. — Couteaux 51
10. — Déroulé de baguettes de libation 54
11. — Verso des baguettes de libation 56
12-13. — Piège à arc lançant flèche 60
14-15. — Piège à arc lançant maillet 61
16-17. — Piège à arc emprisonnant 62
18. — Harpon double 65
19. — Aïnou chassant le phoque 66
20. — Hutte mi-souterraine des Kouriles 72

21. — Hutte mi-souterraine de Sakhaline. 73
22. — Plan de l'intérieur d'une hutte aïnou typique. 76
23. — Plan du toit de la même hutte. 77
24. — Plan d'une maison aïnou quelque peu japonisée. . . . 78
25. — Berceaux. 80
26. — Sellettes des Kouriles. 81
27. — Robe des Kouriles en peaux. 84
28. — Robe des Kouriles qu'on passe par en haut. 85
29. — Cache-sexe des Kouriles. 87
30. — Mocassin de Sakhaline. 90
31-34. — Mocassins de la région aïnou-amourienne. 91
35. — Flèche à poison. 94
36. — Anciennes massues. 96
37-40. — Schéma de vanneries croisées et cannées. 98
41-46. — Schéma de vanneries enroulée, torsadées et clayonnée 99
47-52. — Schéma de vanneries spiralées. 102
53. — Détail d'un panier spiralé aïnou. 105
54. — Principe du métier moderne à pédalier. 111
55-56. — Les modes de transport de longue haleine chez les Japonais et les Aïnou. 119
57. — Ski des Ghiliak. 122
58-58*bis*. — Raquettes canadiennes 122
59. — Raquettes des Kouriles. 123
60. — Patins primitifs du Hokkaido. 123
61. — Attelage à chiens de Sakhaline. 125
62. — « Barbares » de Sakhaline tenant en laisse un renne. . 125
63-65. — Traîneaux à chiens des Kouriles. 127
66. — « Barbare » de Sakhaline tiré par un renne. 129
67. — Barque de Sakhaline. 132
68. — Un tatouage aïnou d'avant-bras. 142
69. — Tatouages aïnou préhistoriques et actuels. 143
70. — Tatouages de populations septentrionales. 145
71. — Bâtons de pierre néolithiques. 151
72-73. — « Yin & Yang » et « Mitsutok », motifs ornementaux chinois et japonais. 160
74-76. — Motifs ornementaux à entrelacs des Kouriles. . . . 167
77. — Guimbarde du Hokkaido. 168
78-82. — Fardiers de la région arctique. 188
83. — Le bât lapon. 191
84-87. — Fardiers et traîneaux de la région arctique. 200
88-92. — Traîneaux de la région arctique. 219
93-97. — Les 5 harnachements du chien dans la région arctique. 228
98. — Les niveaux de la culture esquimoïde. 236
99-100. — Propulseurs esquimaux. 241
101-110. — Patins à neige primitifs divers. 243

INDEX DES CARTES

C. 1. — L'île de Hokkaido. 9
C. 2. — Le domaine des trois cultures néolithiques de l'Extrême-Orient. 31
C. 3. — Les stations néolithiques du Japon. 33
C. 4. — Les stations du Japon qui ont fourni des statuettes. 34
C. 5. — Les stations du Japon qui ont fourni des vases à goulot. 34
C. 6. — Les stations énéolithiques du Japon 35
C. 7. — Les tombes de l'âge du fer au Japon. 35
C. 8. — Les principaux peuples de la région arctico-subarctique 184
C. 9. — Le pays des Ioukaghir. 209
C. 10. — Les connexions des différents aspects du cycle arctique avec d'autres cycles culturels. 248

INDEX DES PLANCHES HORS TEXTE

Pl. 1. — Flèches d'obsidienne de Mombetsu.
Deux cannes à pêche, chacune à 2 turluttes. . *ad* 32
Pl. 2. — Service de libation.
Bandeaux frontaux. . . . . *ad* 33
Pl. 3. — Planchette et plat de cuisine.
Mortier, cuillères, suspension, bobines. . . . *ad* 48
Pl. 4. — Plateaux gravés. . . . . *ad* 49
Pl. 5. — Sabres-jouets, pointe d'épieu, baguette de cuisson, cuillères. . . . . *ad* 56
Pl. 6. — Coutelas et leurs fourreaux. . . . . *ad* 56
Pl. 7. — Baguettes de libation I. . . . . *ad* 57
Pl. 8. — Baguettes de libation II. . . . . *ad* 57
Pl. 9. — Crochet mobile de pêche.
Turlutte en grandeur naturelle. . . . . *ad* 64
Pl. 10. — Rentrée de la pêche à Shiraoi.
Bassins à poissons à Shiraoi. . . . . *ad* 64
Pl. 11. — Battoir automatique . . . . . *ad* 65
Pl. 12. — Shiraoi : construction d'une demeure aïnou.
Nieptani : construction d'une demeure japonaise. . . . . *ad* 65

Pl. 13. — Hulle aïnou typique à Horobetsu.
Autre hutte aïnou à Horobetsu. . . . . *ad* 72
Pl. 14. — Grenier aïnou à Nieptani.
Maison japonaise de campagne dans le Hondo. *ad* 72
Pl. 15. — Cage à ours à Shadai.
Boîton aïnou à porcs à Nieptani. . . . . *ad* 73
Pl. 16. — Postes-vigies des pêcheurs à Horobetsu.
Une partie du village de Shadai. . . . . *ad* 73
Pl. 17. — Nattes . . . . . *ad* 80
Pl. 18. — Sacoches, sachets, porte-fardeaux, manchettes des morts. . . . . *ad* 80
Pl. 19. — Deux robes aïnou masculines. . . . . *ad* 81
Pl. 20. — Deux robes aïnou féminines. . . . . *ad* 81
Pl. 21. — Robes des Gold et robe des Ghiliak. . . . . *ad* 88
Pl. 22. — Motifs ornementaux de ceintures des Kouriles. *ad* 88
Pl. 23. — Chaussures et guêtres. . . . . *ad* 89
Pl. 24. — Arc, flèches et carquois. . . . . *ad* 89
Pl. 25. — Extrémités du même arc, en grandeur naturelle. *ad* 96
Pl. 26. — Vannerie aïnou . . . . . *ad* 97
Pl. 27. — Fond extérieur de deux paniers aïnou. . . . . *ad* 112
Pl. 28. — Vanneries connexes à la vannerie aïnou. . . . *ad* 112
Pl. 29. — Métier à tisser. . . . . *ad* 113
Pl. 30. — Deux pièces d'un métier à tisser. Louche. « Inao ». . . . . *ad* 113
Pl. 31. — Patins à neige. Suspensions de marmite. . . . *ad* 128
Pl. 32. — Canots monoxyles de rivière.
Barque de mer. . . . . *ad* 129
Pl. 33. — Sépultures des Aïnou. . . . . *ad* 176
Pl. 34. — Traîneau des Lapons.
Cimetière des Samoyèddes. . . . . *ad* 177
Pl. 35. — Attelage de chiens des Ostiak. . . . . *ad* 192
Pl. 36. — Sépulture des Ostiak du Sud.
Sépulture d'un Iakoute . . . . . *ad* 192
Pl. 37. — Les tombes surélevées des Toungouz. . . . . *ad* 193
Pl. 38. — Sépulture surélevée d'un Ioukaghir.
Bûcher des Ghiliak pour l'incinération du corps *ad* 193
Pl. 39. — Demeure iakoute typique.
Tente doublement conique du faciès koriako-tchouktchi . . . . . *ad* 208
Pl. 40. — Demeure d'été sur pilotis des Kamtchadal.
Demeure sur pilotis des Ghiliak. . . . . *ad* 208
Pl. 41. — Attelage de chiens des Koriak. . . . . *ad* 209
Pl. 42. — Sépultures des Tchouktchi. . . . . *ad* 209
Pl. 43. — Village d'hiver des Koriak.
Attelage de chiens des Kamtchadal d'autrefois. *ad* 224
Pl. 44. — Attelage de chiens des Ghiliak . . . . . *ad* 224
Pl. 45. — Cahutes mortuaires des Ghiliak pour les cendres. *ad* 225
Pl. 46. — Demeures d'été des Esquimaux. . . . . *ad* 225
Pl. 47. — Attelage des chiens des Esquimaux. . . . . *ad* 240
Pl. 48. — Deux kayak et un oumiak des Esquimaux . . *ad* 241

INDEX DES MATIÈRES

Eléments de la civilisation : en romaines.
Noms géographiques et ethniques (ne se rapportant, sauf mention expresse, qu'à la culture et non à la somatique) : *en italiques.*
Personnages historiques : EN CAPITALES.
Passages importants : chiffres **en égyptiennes.**
14-18, par exemple, signifie que le sujet est traité, dans ces pages, de façon compacte.
14..18 signifie que certains passages, entre ces pages, s'y rapportent.
14(F.) ou 14(C.) signifie, par exemple, que la page ne traite le sujet que par sa Figure, ou par sa Carte.
14(av.F.) signifie que la page traite le sujet par son texte et par sa Figure.

Abat-jour 239
Accouchement 135 **139-141** 207 214 221-222 226 232 245
Afrique 133; — *orientale* 112
Aïan, Toungouz d'— 198
Aïnou (dans la 2e Partie) 195 211 213 219 229 233 234 235 242 243(F.) **247-254**(av.C.); signification du nom — 10
Alaska 68 88 108 109 122 220 237 240 241(av.F.) 245 Pl.28
Aléoutes 72 109 150 187 188 233 236 237 239 241 244
Algonquins 90
Alimentation 46
Alpes 243(F.)
Alphabet aïnou prétendu 22-24
Altaïens 187 188 197 **198-202** 204 207 210 212 215 217 232 233 248(C.) 251-252
Amérindiens 182 197; — du Centre 112; — du Nord 90 120 146 190 195 204 210 215 235 238 239 244 245; — du Nord-Ouest 84 87 109-110 164 165 167 174 221 229 232; — du Sud 100
Amorçage de l'eau 66
Amour, région de l'— 86 91(av.F.) 110 226 233 234
Ancien-Monde 182-183 186
Andes 173
Anglais 240
Animologie : v. Croyances et Religion
Anthropophagie 214 223
Apaches 90
Appât de pêche 65-66(av.F.)
Arc 59 **92-93** 125(F.) 130 174 195 229 239-240 Pl.24 Pl.25; — de piège : v. Piège
Archéologie préhistorique : v. Préhistoire
Arctique : v. Cycle
Armature, sens du terme — 100
Armement **92-96**(av.F.) 235 Pl.24 Pl.25; v. aussi les diverses armes
Armure, sens du terme — 100
Art 36-40(av.F.) 42 43 44 49 50(av.F.) 51(av.F.) 53-58(av.F.) 79 82 83-84 86 87 88 119 138 **156-168**(av.F.) 174 175 234 246 250-251
Aryens 199 **202**
Asie 215 230
Assiniboins 238
Athapasques 90
Attelage : v. Chien et Renne
Australie 21 58 242 245
Avortement : v. Accouchement

Baguette, de cuisson 50-51(av.F.) Pl.5; — de libation 44 **52-58**(av.F.) 157 162..166 175 Pl.7 Pl.8
Baleine, culte de la — : v. Culte
Balkans 186
Bandeau frontal 82 88 239 Pl.2
Barque : v. Canot
Barrage de pêche 64 67-68
Basques 175
Bassin de capture 46 Pl.10
Bât 191(av.F.)
Bâton néolithique 151(av.F.)
Battoir automatique 68-69 Pl.11
Berceau 80(av.F.) 173
Bering, détroit de — 68 109 121 146 235 236
Bibliographie, aïnou culturelle **176-180**; — aïnou somatique 14; — arctique **252-258**; — de l'auteur 4; — linguistique 23-24; — préhistorique 44-45; explications relatives aux — 12-13
Bobine à fil Pl.3
Bois de renne 42
Bolton à porcs Pl.15
Bonnet : v. Couvre-chef
Boucle de ceinture : v. Ceinture

Bouclier 95
Bouddhisme 25
Bouleau 142
Bouriates 86 203 205
Bris : v. Destruction
Broderie 156 157
Bronze, âge du — 26-28 33 35(F.)

Cache-sexe 44 87(av.F.)
Cage à ours Pl.15
Californie 109 219 243(F.)
Canada 120 190 200(F.) 220 239 244 245
Canot 44 **131-133**(av.F.) 229 244 Pl.10 Pl.32 Pl.48
Carquois 94-95 125(F.) 130 175 Pl.24
Castration 192
Caucasiens 84 175 186
Ceinture 42 84(F.) 87 167(F.) Pl.22
Célèbes 173
Céramique : v. Poterie
Céréales : v. Cultivation
Cérémonie d'octroi du nom : v. Nom
Cerf 60(F.) **130**
Chamanisme 174 193 207 215 223 226 234
Chant 168 170 245
Chasse 46 **59-63**(av.F.) 210-211 216 224 237 250; — maritimes : v. Pêche
Chaussure **89-92**(av.F.) 239 Pl.23
Cheval 202 203-204 206 251
Chien, pour la chasse 59; — pour la pêche 64 **68**; domestication du — 129 212; — berger 192 195 198 217; castration du — 192; traînage à — 129 192.. 195 199 211 212 215 217 224 227 237 238 247 251; mode d'attelage du — 126 194 219 224 227 238 251; harnachement du — 126 192 194 219 224 227 **228**(F.) 238; Pl.35 Pl.41 Pl.43 Pl.44 Pl.47
Chiffre « 60 » : 174
Chilkat 164
Chine 10 12 27 28 29(F.) 112 141 159-160(av.F.) 161 205
Chishima : v. *Kouriles*
Christianisme 193 196
Cimetière 152 Pl.34 Pl.36; v. Sépulture
Circoncision 147
Ciseau 41
Civilisation, signification du mot — 11
Clan 137 139 **196-197** 201 205 206 213 220 230 234 244
Classificatoire : v. Parenté
Climat du *Hokkaido* 74
Clôture Pl.15
Coin d'os 82
Corée 10 27 31(C.) 32 40
Cosaques 84 219
Coupe 47
Couronne 88 138 156
Couteau, Coutelas 42 **51**(av.F.) 59-60 95 Pl.6
Coutumes sexuelles : v. Sexe
Couvre-chef 88 227
Crâne coiffé de pot 173
Crémaillère : v. Suspension
Crochet mobile de pêche **64** 175 Pl.1 Pl.9
Cromlech 42 152
Croyances 137-138; v. aussi Religion
Cueillette 46 216 250
Cuillères **49-50** Pl.3 Pl.5 Pl.30
Cuirasse 229
Culte, d'animaux 138; — de la baleine 246; — de l'ours 44 138 **153-154** 155 158 174 234 246 250 251 Pl.15
Cultivation 42 46 68-69 204 250
Culture, signification du mot — 11
Cycles culturels, en général 180-186 237 242 246-247; — arctique 80 84(F.) 132 147 153 154 167 169 173 174 181 183 184(C.) 187 191 193 201 204 205 206 216 223 235.. 238 240 244 **236-253**(av.C.); — austronésoïde 118 119 (av.F.) 182; — indoïde 186; — islamoïde 186; — mexico-andinoïde 182; — néomatriarcal (de l'arc) 169 182 186 250; — occidentaloïde 48 128 186 190 194 199 214 219 231 238; — paléomatriarcal (des Deux classes) 63 182 183 186 250; — paléméditerranoïde : v. occidentaloïde; — pastoral 183 186 187 197 204 206 216 237 238 246-253; — primordial et primitif 94 128-129 138 181-182 186 215-216 225 247-253; — sinoïde 67 69 110 112 161 167 175 186 198 229 230 233 234 250 Pl.33 Pl.45; — totémique 96 133 182 183 186 245 246 250

Dayak 118
Demeure : v. Habitation
Démographie 8 188 205 208 216 223 226 235
Descendance 193 201 206 213-214 220 230 232 244; v. aussi Matriarcat
Dessins japonais relatifs aux Aïnou : v. Images
Destruction d'objets sur tombe 148 **154** 174 Pl.34
Divorce 135
Duel 245

Economie **46-69**(av.F.)
Ecorce d'arbre, usage de l'— 133
Ecriture 25 246

Eléments autochtones, méridionaux, septentrionaux : v. Synthèse
Elevage 183 194 199 202 203-204 206 215 217 247; — du renne : v. Renne
Endogamie 134 201 213 220 223 225 230
Enéolithique : v. Bronze
Epieu : v. Lance
Esquimaux 70 71 72 88 90 96 108 109 110 122 128 145(F.) 146 148 153 187 188 216 218(F.) 219 220 222 228(F.) 233 **235-253**(av.F.); — caribou 236(F.) 243(F.); — centraux 236-237(av.F.) 238 240 243(F.) 245; — d'Eschato, de Thulé 236(F.); synthèse de la culture — 246-247; Pl.28 Pl.46 Pl.47 **Pl.48**
Etrusques 175
Etui à aiguilles 42 167(F.)
Europe, ethnique **175-176** 251; — culturelle : v. Cycle occidentaloïde
Evitance, règles d'— : v. Tabou
Excision : v. Mutilation
Exogamie 134 139 201 213 225 230 245

Faciès du cycle arctique, définitions des — 194 208 216 223 226 227 235 237 247
Fardier 188-190(av.F.) 194 200(F.)
Famille **133-136** 144 183 **196-197** 201 206 213 214 220 223 225 230 232 244-245
Fer, âge du — 25-26 35-38(av.F.)
Fétiche : v. Inao
Feu 42 **69-71** 238; le — divinité 137
Fiançailles : v. Famille
Filage 97
Filet de pêche 64
Finlande : v. *Finnois*
Finnois 187 188-189(av.F.) 197 200(F.)
Finno-Ougriens : v. *Ougriens*
Flèches 40-42 59 **93-94**(av.F.) Pl.1 Pl.24
Foret à arc 70
Forge : v. Métallurgie; — hydraulique : v. Battoir.
Formose 174
Fortification 42
France 226
Fuégiens 90 102(F.)
Funérailles : v. Sépulture

Genghis-Khan 203
Ghiliak 64 71 86 91(F.) 92 96 107 120 122(F.) 124-128(av.F.) 131 134 135 139-141 150 158 159 163 165-166 168 169 172 173 187 188 190 200(F.) 201 210 212 214 219 220 223 **226-235**(av.F.) 237 241 (av.F.) 242 248(C.) 251-252 Pl.38 Pl.40 Pl.44 Pl.45
Gold 86 91(F.) 92 146 159 169 173 233 234
Grand'famille : v. Famille
Gravure 156-157
Grenier Pl.14
Groenland 146 236..240 242 245 Pl.46 Pl.47
Grossesse : v. Accouchement
Groupes sanguins : v. Sang
Guêtre 88 109 Pl.23
Guimbarde 168-169(av.F.) 173

Habillement **82-92**(av.F.)
Habitation **71-79**(av.F.) 174 190 195 199 204 210 211 212 219 223 224-225 227 238-239; — japonaise 74-75;mi-souterraine **71-74**(av.F.) 211 212 219 224-225 238 239; — palafitte 225 227; Pl.12 Pl.13 Pl.14 Pl.16 Pl.39 Pl.40 Pl.43 Pl.46
Hache **29-32**(av.F.) 42 82 97 211
Harnachement, du chien : v. Chien; — du renne : v. Renne
Harpon 42 **64-66**(av.F.) 240-242
Histoire 9 10 25 27 28 203
Hondo 26 27 31 33-41(av.F.) 43 74 143 145 175
Hongrie 184
Houe : v. Cultivation
Hova : v. *Madagascar*
Hudson, baie d'— 236
Hurons 120-122(av.F.) 220
Hystérie arctique **193**

Iakoutes 107 187 188 197 199 **202-208** 209(C.) 211 215 219 229 232 233 248(C.) 251-252 Pl.36 Pl.39
Iénisséiens 107 169 173 186 187 212 248(C.)
Images japonaises relatives aux Ainou 64 (note) 65-66(av.F.) 69 71 124-127(av.F.) 129-131(av.F.) 132 (av.F.) 133 169 169-170
« Inao » 73(F.) **152-153** 155 173Pl.30
Inde 30
Indochine 29(F.)-31(C.) 40
Indonésie 30-32 (av.C.) 40 74 102(F.) 112 118 119 131 168 171 **173** Pl. 29; *Indonésiens* (ethniquement) 10 14 43
Infanticide : v. Meurtre
Infériorité ethnique et raciale 170
Inscriptions anciennes 23 24 42 43
Ioukaghir 72 187 188 202 **208-216** (av.C.) 217..220(av.F.) 222 224.. 227 233 237 238 245 248(C.) 251-252 Pl.38 Pl.39
Iroquois 229
Islam 196
Itelm : v. *Kamtchadal*

Jalousie 231 245
Japonais 7..14 22 25..28 30..43 47

64 69 71 74-75 86 89 92..95 104 112 118 119(av.F.) 131 132 137 141 145 149 160(av.F.) 161 169.. 172 250 Pl.2 Pl.11 Pl.12 Pl.14 Pl.23 Pl.26 Pl.32; images — : v. Images
Jeux 148 245
Jimmu 25
Jouets 52 Pl.5

Kaddo 215
Kamass 188-189(av.F.)
Kamtchadal 70 72 74 96 105 107 109 120 127-128(av.F.) 136 146 163 187 188 190 210 214 220 221 **223-226** 231 233 237 239 241 248(C.) Pl.40 Pl.43
Karafuto : v. *Sakhaline*
Karagass 198
Kayak 244 251 Pl.48
Kérek
Kéto : v. *Iénisséiens*
Kirghiz 201 205
Kiamath 243(F.)
Koriak 70 71 72 96 105 108..110 120 136 146 187 188 204 212 **216-223** (av.F.) 224 226 228(F.) 229 231 233 238 248(C.) 251-252 Pl.39 Pl.41 Pl.43
« *Koropok-guru* » 15 22
Kouriles 8 9(C.) 12 32 39 41-44 51 (av.F.) 70..74 80 81 82 84-85(av. F.) 87(av.F.) 93 104 105 120-123 (av.F.) 126-129(av.F.) 132 136 143 144 149 167(av.F.) 171-172 221 232
Koutenai 229

Labrador 243(F.) Pl.46
Lamoutes 131
Lance 41 59-60 63 95 Pl.5
Lapons 14 120 126 186 187 **188-194** (av.F.) 199 210 217 218(F.) 229 233 235 238 246 248(C.) 251-252 Pl.34
Lasso 192
Libation 47 57 Pl.2; baguette de — : v. Baguette
Linguistique 9(C.) 10 **21-24** 63 172 235 244
Lit 79
Louche : v. Cuillère
Loutre 61(F.)
Lunettes 239

Madagascar 102(F.) 112 115
« Magatama » 161
Magie 152 214 223
Malaisie : v. *Indonésie*
Manchettes pour les morts 87 164 175 Pl.18
Mandchous, Mandchourie 31 198
Mangoun : v. *Oltcha*
Manteau : v. Robe
Mariage : v. Famille; — collectif : v. Sexe
Marmite 48; suspension de — : v. Suspension
Maroc 112
Marques de propriété : v. Propriété
Marteau 41 42
Massue 95 96(F.) 151(av.F.) 173
Matriarcat **133-136** 139 173 213-214 225 244
Mélanésie : v. *Papouasie*
Métallurgie 43 69 195 199 203 211 215 234 238; v. aussi Bronze et Fer
Métier à tisser : v. Tissage
Meurtre, des parents 222; — des enfants 230
Mexique 96 116 117
Mobilier **79-82**(av.F.)
Mocassin **89-92**(av.F.) 239 Pl.23
Mongols 199 201 203
Mongoloïdes (somatiquement) 14 15
Moralité : v. Pudeur
Morbidité 74 221
Mort : v. Sépulture
Mortalité : v. Morbidité
Mortier 51-52 Pl.3
Moustaches 57; relève- — : v. Baguette de libation
Musées de : British Museum 118; Chicago 2; Copenhague 91(F.); Hakodate 127; Latran (Rome) 50(av.F.) 103; Leningrad 91(F.); Trocadéro 7; Muséum de Paris 104; National Museum New-York 108 109
Musique 168-169(av.F.)
Musulmans : v. Islam
Mutilation **147** 175

Naissance : v. Accouchement
Nasse 64 67
Natte 79 Pl.17
Navigation, sens de la — 174; v. Canot
Néolithique **26-45**(av.F.) 131 143(F.) 144-145 151(av.F.) 152 157 161
Nom, octroi du — aux enfants 222 232
Nord-Ouest amérindien : v. *Amérindien*
Norvège 243(F.)
Nouvelle-Guinée 245

Occident : v. Cycle occidentaloïde
Océanie 133 182 237 250
Ologénèse 138 181
Oltcha 51(F.) 233
Organisation sociale : v. Sociale
Orme 83 119 137
Ornements 92
Orok (somatique et culture) 125(F.) 126 129-131 172
Orothe 201 233
Oroïchonn 146 Pl.37

Orthographe géographique 12
Os, objets d'— 40 42 82 94 242-244
Ostiak 107 149 174 184 186..189(av. F.) **194-197** 204 210 212 215 219 228(F.) 232 233 238 248(C.) Pl.35
Oudékhé : v. *Orotch*
Ougriens 184 201
« Oumiak » 244 Pl.48
Ouriankhai : v. *Soïotes*
Ours 59 60(F.) 63 138 153 158 159 162..165 167 174 237; culte de l'— v. *Culte*

Pacifique nord 88 **107-110** 155-156 219 232
Pagaie Pl.48
Palafitte : v. Habitation
Paléo-altaïens : v. *Altaïens*
Paléocaucasiens : v. *Caucasiens*
Paléolithique 26 **27** 29(F.) 32 58 96 154 174
Paléosibériens (en général) 68 70 71 73 84 90 108 120 126 136 171 181 194 197 201 210..216 221 223 226 227 232 234 235 245-246 251
Palette : v. Sabre
Papouasie 30 36 168 174
Parenté classificatoire **197-198** 213 223 **230-231**
Pas de vis : v. Vis
Pastourage : v. Elevage
Patagonie 173
Patin à neige **120-124**(av.F.) **129-131**(av.F.) 190-191 192 220 223 229 239 **243**(F.) 244 Pl.31
Patriarcat **183** & **186** 230; v. Descendance
Patriarchie **183** & **186** 197 230
Pêche 46 **63-68**(av.F.) 210-211 216 220 224 227 237 250 251 Pl.1 Pl.9 Pl.10 Pl.16
Peigne, à cheveux 42 88 167(F.); — de métier à tisser 110 112 113 **114-116** 175 Pl.29 Pl.30
Pérou 96
Phallique, symbole — 44 150-151 (av.F.) Pl.33
Piège **60-63**(av.F.) 92 199 227 229
Pipe 71 229
Placenta, coutume relative au — 222 226
Planchette-plat : v. Plat
Plat, Plateau 49 Pl.3 Pl.4
Poche : v. Cuillère
Pochette : v. Sachet
Poids de pêche 41
Poinçon 41
Poison 93 173
Pôle du froid 202 208 209(C.)
Polyandrie 133
Polygamie: v. Polyandrie et Polygynie
Polygynie 135 201 206 220 230 245
Polynésie 32 58 118 119 133 141
Porc : v. Boîton
Portage, Porte-fardeau 82 88 **119-120**(av.F.) Pl.18
Poste-vigie Pl.16
Poterie 26 28-29 **32-40**(av.F.) 43 97 250
Poutre frappée 169 173 234
Pratiques diverses **139-148** 222
Préhistoire **25-45**(av.F.)52-58(av.F.) 161 242
Propriété, marques ou signes de — 23 24 25-26(av.F.) 192
Propulseur **96** 219 223 229 240-242 (av.F.) 246
Prostitution d'hospitalité : v. Sexe
Protohistoire 26 28 32 35-37(av.F.) 40 42 51(F.)
Psychisme 169-171
Pudeur 171 245
Pyrogravure 156

Race : v. Somatologie
Rameau culturel : v. Cycle
Raquette à neige : v. Patin
Rat 62(F.)
Récipients 47 48-49
Relations sexuelles : v. Sexe
Relève-moustaches : v. Baguette de libation
Religion **152-156** 193 196 201 206-208 215 226 234 246
Renne 124 130 198 217 224 237; abatage du — 192 195 199 217; bois de — : v. Bois; castration du — 192; chasse au — 193; élevage du — 125(F.) 129-131(av.F.) 192 194 195 198-**199** 210 212 216-217 227 237-238 251-252; harnachement du — 192-193 224 228(F.); mode d'attelage du — 192; — de selle et de bât 192 195 198 217 251-252; traînage par — 190 192 194-195 210 212; troupeaux de — 192 195 199 217
Riukiu, îles — 174
Robe **82-86**(av.F.) Pl.19 Pl.20 Pl.21
Russes 74 89 150 172 188 203 213 223 225 Pl.23

Sabre 42 95 151(av.F.) Pl.5
Sachet 81 82 Pl.18
Sacoche 81 Pl.18
Sacrifice 202 222 226 234 246; v. aussi Renne, abatage du —
Saïaniens 187 188 198 199 201 212 217 233 248(C.)
Sakhaline 8 9(C.) 12 21 73 84 89 90(F.) 91(av.F.) 120 124-126(av. F.) 129-131(av.F.) 132(av.F.) 135 136 139-141 144 149-150 169 171-172 226 231 Pl.33
Samoyède 153 186..189(av.F.) **194-197** 198 199 204 210 211 215 217.. 219(av.F.) 232 233 238 246 248(C.) 251-252 Pl.34 Pl.35

Sang **15-21**(av.F.)
Saule 137
Scalp **195** 196
Scandinavie 190
Sculpture 156-157
Scythes 195
Sellette 81(av.F.)
Sépulture **148-152**(av.F.) 153-154 196 199 201 208 211 214-215 216 222-223 226 **232-234** 235 245-246 Pl.33 Pl.34 Pl.38 Pl.42 Pl.45
Sexe 83 154 155 160(av.F.); coutumes sexuelles 133 136 139-140 201 213 214 **221** 223 225 **230-232** 245
Shikotan, île de — 8 9(C.)
Sibérie, préhistorique 31-32; — dans son ensemble 85(av.F.) 90 92 190 193 233-234 238
Sidérurgie : v. Métallurgie
Signes de propriété : v. Propriété
Sioux 90 215
Ski : v. Patin
Sociale, organisation — **137-139** 193 **196-198** 201 205 212 220 225 230 235 244 250
Soïotes 198 199
Somatologie **14-21**(av.F.) 172 175 193-194
Soudan 112
Soufflet 199 203
Sous-vêtement 86-87
Spirale : v. Vis
Statuettes néolithiques 34 36-38(av. F.) 143(F.) 144-145
Suspension, artistique 82 Pl.3; — de marmite **47-48** Pl.31
Symbole phallique : v. Phallique
Synthèses **171-176** **247-253**(av.C.)

Tableaux :
agglutination du sang 16
groupes sanguins chez les Aïnou 17
périodes culturelles du Japon 28
haches néolithiques de l'Extrême-Orient 30
types généraux de vannerie 97
modes de tissage 111 112
raquettes à neige 121
traces de matriarcat chez les Aïnou 135-136
accouchement comparé chez Ghiliak et Aïnou 139-140
processus des funérailles chez les Aïnou 148-149
caractères de l'ornementation chilkat 164
connexions des motifs ornementaux aïnou 166
éléments aïnou méridionaux, septentrionaux et autochtones 173-175
faciès du cycle arctique avec chiffres de population 188
caractères communs à l'élevage du renne 192
— lapons *idem* 192
— ostiako-samoyède *idem* 195
— altaïo-toungouz *idem* 198-199
— koriako - tchouktchi *idem* 217
éléments composant l'homme et l'âme dans croyances lakoutes 207
coutumes sexuelles paléosibériennes et aïnou 232
sépultures arctiques 251
subdivision de fait du cycle arctique 251
dissociation génétique dudit cycle 252
Tablier 86
Tabou 144 201 213
Tambourin 191-192 215 226 234
Tanna-Touva : v. *Soïotes*
Tapa 133
Tarando-pastorale, culture — 194, puis v. Cycle et Renne
Tasmanie 129
Tatouage 44 58 141-147(av.F.)
Tchouktchi 70 71 96 108-110 120 122(F.) 130 145(F.) 146 187 204 209(C.) 210 212 214 **216-223** (av F.) 218(F.) 224 226 228(F.) 229 231 233 238 239 241 248(C.) 251-252 Pl.28 Pl.42
Tchouvantsi 208
Terminologie géographique 12
Terre-de-Feu : v. *Fuégiens*
Tibet 112 205
Tinné 108
Tissage 79 83 97 **110-119**(av.F.) 156 157 173 195 Pl.20 Pl.30
Tissu 82
Tlinkit 109 164 241
Toboggan : v. Fardier
Tonsure 174
Totémisme **137-139** 147 157 197 244
Toungouz, ethnie et somatique — 10 43 125(F.) 126 129 131 233; culture — 69 107 130 131 146 172 187 188 190 195 **198-201**(av.F.) 202..204 208..212 214 215 217 232.. 234 238 245 248(C.) 251-252 Pl.37
Tour de mécanicien 97
Touraniens 169 173 199 201 203 205
Touva, Touvinn : v. *Soïotes*
Traînage : v. Chien et Renne
Traîneau **24-29**(av.F.) 126 **188-190**(av.F.) 194 200(F.) 204 212 **217-218**(av.F.) 223 224 227 238 244 251 Pl.34
Transport, sur eau **131-133**(av.F.); — sur neige **120-131**(av.F.); — sur terre **119-120**(av.F.)
Trappe de pêche 64 67-68

Travois 188(F.) 238 244 247
Tressage : v. Vannerie
Tresse de cheveux 229
Troupeaux de rennes : v. Renne
Turlutte 64 **66-67** 250 Pl.1 Pl.9
Turcs : v. *Touraniens*
Turkestan : v. *Touraniens*

Urine, utilisation de l'— 192
Ustensiles **46-58**(av.F.); — de provenance japonaise 47 Pl.2

Vannerie 79 88 **97-110**(av.F.) 156 157 219 Pl.23 Pl.26 Pl.27 Pl.28
Vendetta 206 213 220
Vêtement : v. Habillement
Veuvage 135
Vigie : v. Poste
Vis, pas de — 239 244
Vogoul 107 184 186 187 195 233

Yamato 25 28 33 36 43
Yoshitsuné 38-39

Zyrianes 186 187 191 252

INDEX DES AUTEURS CITÉS

Abel (O.) 153 246 254
Andersson 29
Anoutchine (D. N.) 176 177
Appert (Georges) 180
Aston (W. G.) 179
Augagneur (Dr) 115

Baelz (Erwin) 44 150 171 179
Batchelor (Le Rév. John) 7 11 21 22 23 24 47 48 49 60 61 62 63 65 67 70 75 80 83 87 88 93 94 95 96 120 121 126 127 128 132 133 134 135 137 141 142 144 147 148 149 150 151 153 155 168 178 Pl.13 Pl. 33
Baur 20
Bénazet (Alexandre)176 179
Bergman (Sten) 224 256
Beuchat (Henri) 257
Bickmore (Albert) 176
Bird (Isabella L.) 177
Birket-Smith (Kaj) 236 243 258
Bishop (Mrs) : voir Bird
Blackiston (T. W.) 177
Boas (Franz) 146 243 245 253 257
Bogoras (Waldemar) 108 145 146 209 220 223 228 253 256 257 258 Pl.42
Bounak (V.) 255
Brauns 177
Bridgford (R. M. A.) 177
Buschan 150 246

Cachon : voir Mermet
Capron (Horace) 177
Castren (M. Alexander) 196 254
Chamberlain (Basil Hall) 23 176 178
Clement (Ernest Wilson) 25 45
Clérambault (G. G. de) 110 112 180
Cohen (Marcel) 24
Collignon (R.) 24
Cummins 20
Czaplicka (Miss M. A) 133 134 135 136 230 253 Pl.37

Dall (Wm H.) 253 257
Davidow 23
Deniker (J.) 257
Dening 23
Ditmar (Carl von) 223 228 256
Dixon (J. M.) 23 177
Dobrotvorski 23
Donner (Kai) 189 200 255
Duchateau (J.) 44 176
Ducrocq (Georges) 107 257
Dujarric de la Rivière (R.) 17 19
Dumoutier (G.) 24
Dybowsky 23

Eldridge (Stuart) 177
Elisséev (Serge) 21 24
Emmons (George T.) 164
Ephraim 115

Findeisen (Hans) 255
Finsch (O.) 254 Pl.35
Fischer [Eugen] 20
Forbin (Victor) Pl.46 Pl.48
Fritze (Adolf) 130
Furet 23

Gadow 243
Gagnepain 104
Gahs (A.) 246 254
Galitzine (E.) 252

Genest-Jakobsen 178
Gennep (A. van) 182 253
Gignoux (John L.) 11
Gondatti (N.) 195 254
Gonse (Louis) 69
Grabowsky (F.) 166 257
Greey (Edward) 178
Grimm (H.) 178
Grove (Miss Ella) 17 18 19 20

Haas (D. Hans) 24 149 150 151 154 155 166 170 176 177 179
Haberlandt (Michael) 150
Hada (Dr) 11
Hallowell (A. Irving) 246 254
Hamada (Kosaku) 40 45
Hanoteau 113
Hashiba (Y.) 178
Hatt (Gudmund) 91 92 191 192 253
Hatta (Dr S.) 11
Haushofer (K.) 46
Heine-Geldern (Robert) 29 31 45
Hitchcock (Romyn) 75 91 115 132 176 178
Hoffman (Mrs Malvina) 2 Pl.32
Holland (Swinton C.) 176
Hough (Walter) 70
Howard (B. Douglas) 68 178
Humbert (Aimé) 119 161
Humbert (Henri) 104
Hutton 29

Iadrintsev (N. M.) 254
Ishida (Dr) 11
Islavin (V.) 254
Iwane (Masao) 41 Pl.1

Jackson (F. G.) 196 255
Jenness (D.) 258
Jochelson (Waldemar) 71 107 108 146 203 205 209 211 215 218 223 228 253 256 257 Pl.36 Pl.37 Pl.38 Pl.39 Pl.40 Pl.41 Pl.43
Joest 177
Jouravski 218
Joyce (T. A.) 44

Kanai (Gouverneur du Hokkaido) 11
Kanda (Takahira) 44 151
Kharouzin (Nicolas) 254
Kishi 17 19
Kitasato (Takeshi) 22 24
Koch (Lauge) 258 Pl.47
Koganei (Yoshikiyo) 15 45 143 178
Koppers (Pater Wilhelm) 153 202 246 254
Kossovitch (N.) 17
Krachenennikov (Etienne) 74 136 143 144 146 223 225 228 256
Krickeberg 246
Kroeber 197 198

Labbé (Paul) 179
Lacouperie 24
Lacroix (Alfred) 41
Landor (A. H. Savage) 178
La Pérouse 176
Laufer (Berthold) 24 179 199 253
Lecomte 104
Lefebvre des Noëttes (commandant) 69
Lefèvre (capitaine) 24
Lehmann 102
Lehtisalo 218
Lenz 20
Lesseps (J. B. B. de) 74 192 223 225 256 Pl.43
Lester 20
Letourneux 113
Lothrop 102

Maak (R.) 255
MacRitchie (David) 24 39 64 65 66 69 124 125 126 129 132 133 169 170 176 178
Maeda (F.) 44
Maenchen-Helfen (Otto) 255
Maget (G. A.) 177
Mansuy 29
Marin (Louis) 107 234
Mason (Otis Tufton) 108 109 122 200 218 241 243 Pl.28
Mathiassen (Therkel) 236 258
Mauss (Marcel) 154 155 257
Meik (C. S.) 178
Meillet (A.) 24
Merhardt (G. von) 253
Mermet de Cachon 176
Middendorff (A. Th. von) 253
Millet-Mureau (L. A.) 176
Millot 20
Mills 29
Milne (John) 24 44
Montandon (George) 2 4 7 10 21 24 45 180 194
Montefiore (Arthur) 255
Morse (Ed. S.) 177
Munkacsi (B.) 255
Munro (Neil Gordon) 25 27 36 44 151 161
Murdoch (John) 257

Nadillac (de) 44
Nakajima 17 19
Nakaya (Jiujiro) 45
Nansen 243
Naoro 27
Ninomiya 17 19 20
Nordenskiöld (Adolphe Eric von) 129 130 145 146 253
Nordenskiöld (Otto) 228
Nordman (C. A.) 254
Novitski Pl.36

Ohyama : voir Oyama
Ono 151

Ottenberg (Reuben) 18
Oyama (Kashiwa) 45

Patkanov (S.) 195 201 255
Petri 203
Pfizenmayer (E. W.) 131 199 215 253
Pfizmaier (August) 23 177
Pilsudski (Bronislaw) 21 23 24 134 135 136 139 162 179 232 257
Pinart (Alph. L.) 257
Polonski (A.) 136 176
Popov (N. A.) 252

Radlinsky 23
Rasmussen (Knud) 236 258
Ribaud (Michel) 179
Rinzo (Mamuya) 132
Roberts (Helen H.) 258
Rosny (Léon de) 44 176
Roth (H. Ling) 118
Rozwadowski (J.) 24

Sabir (C. de) 252
Sachot (Octave) 68 252
Sachs (Curt) 169
Saint-Périer (René de) 52 55 58
Sato (Dr) 11
Scheffer (Jean) 254
Scheube (B.) 24 177
Schlegel 126
Schmidt (Pater W.) 254
Schnell (Ivar) 27 33 34 35 37 45
Schrenck (Léopold von) 107 122 199 200 227 228 229 230 232 234 253 257 Pl.38 Pl.40 Pl.44 Pl.45
Schulien (Le Père M.) 50
Schurtz (H.) 157 158 159 160 161 162 165 166 178
Seeland 232 257
Siebold (Heinrich von) 177
Siebold (Ph. von) 69 150 176 Pl.33
Sieroszewski (W. L.) 206 256
Sirelius (U. T.) 107 189 200 253 255
Sommier (Stephen) 255 Pl.34
Starr (Frederick) 179
Steensby (H. P.) 258
Steggerda 20
Stein-Callenfels (P. V. van) 36 40 41 45
Steinen (van den) 244
Steller (G. W.) 146 223 225 256
Sternberg (Leo) 80 87 131 136 156 166 169 171 173 174 179 201 230 231 255 257
Summers 23

Tcharnolouski (V. V.) 254
Terrien de la Lacouperie : voir Lacouperie
Tessmann (Günter) 183
Thalbitzer (William) 244 245 258 Pl.46
Tokumai (Mogami) 150
Torii (R.) 24 32 41 42 43 44 51 71 72 73 81 82 84 85 87 88 93 94 95 107 120 123 127 128 131 132 141 142 143 144 145 146 149 167 179 Pl.22
Tretiakov (P. I.) 255
Trochtchanski (V. F.) 206 207 256
Tulpin (Le R. P.) 179

Verneau (R.) Pl. 39.
Vierbitski (V. L.) 201 255

Weltfish (Gene) 109
Wenckstern (Fr. von) 176
Weule 124 133 218
Weyer (Edward Moffat Jr) 257
Wissler 121
Wrangell (Ferd. von) 252

Zagoïskine 68
Zolotarev((D. A.) 254

SOMMAIRE

Pages

INTRODUCTION 7

PRÉLIMINAIRES 14
- Somatologie. 14
  - Groupes sanguins. 15
- Linguistique. 21
- Bibliographie de la Linguistique et des Inscriptions. . . 23
- Archéologie préhistorique 25
- Bibliographie de l'Archéologie préhistorique 44

PREMIÈRE PARTIE : LA CIVILISATION AINOU . . 46
- Economie. 46
  - Alimentation 46
  - Ustensiles 46
    - Baguettes de libation 52
  - Chasse 59
  - Pêche. 63
  - Cultivation. 68
- Feu (et Métallurgie). 69
- Habitation 71
  - Mobilier 79
- Habillement (et Ornements). 82
- Armement. 92
- Outillage. 97
  - Vannerie. 97
    - Généralités. 97
    - Vannerie aïnou. 103
    - La vannerie dans le Nord du Pacifique. 107
  - Tissage 110
- Transport. 119
  - Transport sur terre 119
  - Transport sur neige. 120
  - Transport sur eau 131
- Famille (Mariage. Veuvage. Divorce). 133
- Organisation sociale 137
- Pratiques diverses 139
  - Avortement, Grossesse, Accouchement. 139
  - Tatouages. 141
  - Mutilations. 147
  - Jeux 148
- Funérailles et sépulture. 148
- Religion 152

Art. 156
Musique. 168
Psychisme 169
La civilisation aïnou synthétiquement. 171
Bibliographie de la Civilisation aïnou 176

SECONDE PARTIE : LE RAPPORT DE LA CIVILISATION AINOU AUX AUTRES CULTURES. 181

Considérations d'ensemble. 181
Faciès lapon 188
— ostiako-samoyèd 194
— altaïo-toungouz 198
— iakoute 202
— ioukaghir 208
— koriako-tchouktchi. 216
— kamtchadal 223
— ghiliak. 226
— esquimau. 235
Le faciès aïnou dans le cadre du cycle arctique. 247
Bibliographie des Cultures arctiques. 252

Index des figures dans le texte. 258
Index des cartes. 260
Index des planches hors texte. 260
Index des matières. 262
Index des auteurs cités. 268
Sommaire 271

MAYENNE, IMPRIMERIE FLOCH. — 11-2-1937

CHARLES AUTRAN, diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes. — **Mithra, Zoroastre et la Préhistoire aryenne du Christianisme.** 25 »

ANDRÉ BERTHELOT. — **L'Asie ancienne centrale et sud-orientale d'après Ptolémée.** . . . . . 60 »

MAURICE BESSON. — **Les Aventuriers français aux Indes, 1775-1820.** 20 »

E. H. BREWSTER. — **Gotama le Bouddha.** Sa vie, d'après un choix des Ecritures palies. . . . . 25 »

Paroles du Bouddha. Choix par P. Salet . . . . . 5 »

C. CLEMEN, professeur d'histoire des religions comparées à l'Université de Bonn. — **Les Religions du Monde.** Leur nature, leur histoire. . . . . 50 »

MAUD DIVER. **Le Défenseur d'Hérat.** . . . . . 18 »

C. FORMICHI, de l'Académie royale d'Italie, professeur de langue et littérature sanscrites à l'Université de Rome. — **La Pensée religieuse de l'Inde avant Bouddha.** . . . . . 20 »

Dr HERBERT H. GOWEN, professeur de langues et de littérature orientales à l'Université de Washington. —**Histoire de l'Asie** 30 »

F. HEILER, professeur d'histoire des religions à l'Université de Marbourg. — **La Prière.** . . . . . 50 »

ERNEST MACKAY, directeur des fouilles de Mohenjo-daro. — **La Civilisation de l'Indus.** Fouilles de Mohenjo-daro et d'Harappa . . 18 »

GÉNÉRAL GEORGE MAC MUNN. — **Mœurs et Coutumes des basses classes de l'Inde.** . . . . . 24 »

ARTHUR MILES. — **Le Culte de Çiva. Superstitions, perversions et horreurs de l'Hindouisme.** . . . . . 24 »

INAZO NITOBÉ, professeur à l'Université impériale de Tokio. — **Le Bushido (L'Ame du Japon)** . . . . . 15 »

R. OTTO, professeur à l'Université de Marbourg. — **Le Sacré.** L'élément non rationnel dans l'idée du divin et sa relation avec le rationnel . . . . . 25 »

F. YORK POWELL, professeur d'histoire moderne à l'Université d'Oxford et T. F. TOUT, professeur d'histoire du Moyen Age et d'histoire moderne à l'Université de Manchester. — **Histoire d'Angleterre,** des origines à nos jours. Edition française par EDOUARD GUYOT, professeur à la Sorbonne . . . . . 120 »

THÉODORE ROBINSON, professeur à l'Université de Cardiff. — **Introduction à l'histoire des Religions.** . . . . . 20 »

ALBERT SCHWEITZER, docteur en philosophie, docteur en médecine, docteur en théologie. **Les grands Penseurs de l'Inde.** Etude de philosophie comparée . . . . . 20 »

COLONEL JAMES L. SLEEMAN. — **La Secte secrète des Thugs.** Le Culte de l'assassinat aux Indes . . . . . 18 »

W. E. SOOTHILL, professeur de chinois à l'Université d'Oxford, membre de la Royal Asiatic Society. — **Les trois Religions de la Chine :** confuciisme, bouddhisme, taoïsme. . . . . 20 »

RICHARD THURNWALD, professeur d'ethnologie à l'Université de Berlin. — **L'Économie primitive.** . . . . . 40 »

A. VÄTH, S. J. — **Histoire de l'Inde et de sa culture** . . . . . 36 »

C WALSH, ancien juge à la Haute Cour d'Allahabad. — **Mœurs criminelles de l'Inde.** . . . . . 20 »

MARQUIS DE WAVRIN. — **Mœurs et Coutumes des Indiens sauvages** de l'Amérique du Sud . . . . . 60 »

RICHARD WILHELM, professeur à l'Université de Francfort, directeur du China-Institut. — **Histoire de la Civilisation chinoise** . . 30 »

E. V. ZENKER. — **Histoire de la philosophie chinoise** . . . . . 45 »

TH. ZIELINSKI, professeur à l'Université de Varsovie. — **Histoire de la Civilisation antique** . . . . . 36 »

IMP. GROU-RADENEZ, 11, RUE DE SÈVRES, PARIS. 54216 — 2-37